This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

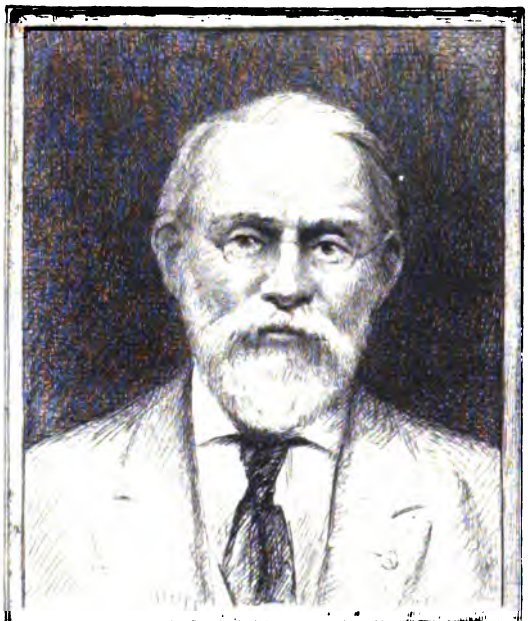

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Revue
Philomathique
de
Bordeaux et du Sud-Ouest

Digitized by Google

Digitized by Google

Revue Philomathique

de

Bordeaux et du Sud-Ouest

1903

BORDEAUX

Au Siège de la Société Philomathique

2, COURS DU XXX-JUILLET, 2

1903

Digitized by Google

Digitized by Google

Dunning
Nijh
11-13-30
21367

Revue
Philomathique
de
Bordeaux et du Sud-Ouest

LES MATINÉES CLASSIQUES

DU THÉATRE DES ARTS DE BORDEAUX[1]

Mesdames, Messieurs,

Je viens aujourd'hui, selon un usage déjà antique et quelque peu solennel, sacrifier dans leur temple à nos divinités classiques, et vous redire, avec quelques variations nouvelles, ce que je vous ai dit sur le même thème les précédentes années. Ma gerbe n'était pas achevée. Je tenais à vous offrir quelques épis nouveaux de ce champ que j'ai déjà moissonné. Pour entrer plus avant, les idées, comme les clous, veulent être souvent martelées.

Nos matinées classiques ne sont pas une nouveauté à Bordeaux. L'ancien directeur de ce théâtre, l'excellent M. Depay, dont il est superflu de faire l'éloge dans un milieu où il ne compte que des amis, les avait instituées, il y a quelques années, avec le concours dévoué de notre ancien adjoint aux Beaux-Arts, M. de la Ville de Mirmont, qui s'en était fait le

1. Conférence d'ouverture faite par M. Durieu, professeur de lettres au Lycée, avant la représentation du *Barbier de Séville*.

Digitized by Google

prêtre aussi aimable que convaincu, *pontifex magnus et amabilis*. Encouragée depuis par les conseils entendus et précieux des plus hautes personnalités de notre ville et par les subventions d'une municipalité éprise des grandes questions d'art, la nouvelle direction a continué cette année une œuvre qu'elle ne pouvait laisser péricliter sans le plus grand dommage. Grâce à tous ces bienveillants concours, Bordeaux possède des distractions joviennes dont sont dépourvues les autres grandes villes de province; notre Théâtre des Arts peut « odéoniser » à son tour et nous offrir la noble expression des grands chefs-d'œuvre de la littérature.

Or, jamais la nécessité d'entretenir parmi nous le culte de ces chefs-d'œuvre ne s'était fait plus sentir qu'aujourd'hui. Toutes ces belles œuvres, qui rayonnent d'une lumière égale et pure, qui pénètrent l'âme de sentiments larges et puissants, demandent, chose triste à dire, à être défendues. Que ne le sont-elles par un avocat plus éloquent et plus autorisé que moi!

En effet, s'il y a un peuple à qui nous avons été comparés autrefois, nous pouvons dire que c'est à ce peuple-là que nous ressemblons le moins aujourd'hui. L'antiquité s'éloigne de nous tous les jours, et cette retraite n'a jamais été plus précipitée que depuis quelques années. « Naguère encore, » écrivait M. Petit de Julleville quelques jours avant sa mort, « un grand nom antique, un vers de Virgile évoqué à propos, semblaient donner de la force et de la grâce à l'éloquence ou à la poésie. Aujourd'hui, ce pédantisme fait sourire. » L'influence de l'antiquité sur l'esprit moderne va sans cesse en diminuant : telle est la vérité que nous devons avoir la franchise et le courage de confesser.

De ce fait, je vois, entre mille, trois raisons principales que je tiendrais à vous développer, sous la forme de causerie familière que vous voulez bien excuser chez moi. La première, c'est le besoin que notre goût, de plus en plus blasé, ressent pour les émotions fortes que lui procure un art réaliste fait le plus souvent d'excentricité ou de brutalité; une autre raison, c'est notre évolution vers l'utilitarisme; et, enfin, la dernière, c'est notre éclectisme, autrement dit notre complaisance à

Digitized by Google

accepter ou à subir toutes les œuvres exotiques quelle qu'en soit la valeur.

Je reprends chacun des points de cette division classique qu'adoptaient volontiers les prédicateurs du grand siècle. D'abord, notre besoin de sensations inédites et fortes. Mais il se manifeste partout, dans toutes les expressions de l'art contemporain, et plus particulièrement au théâtre. Combien nous paraissent fortes les œuvres apaisantes et mesurées des classiques à côté de ces pièces d'une allure presque macabre qui secouent fortement et nos moelles et nos nerfs! Le mets le moins relevé qui satisfait notre palais émoussé, c'est quelque récit par « téléphone » d'un épouvantable assassinat reproduit dans toutes ses péripéties terrifiantes, à moins que ce ne soit une scène de *delirium tremens* tirée de l'*Assommoir* ou de la Salpêtrière. Les héros les plus sympathiques de nos drames sont ces Messieurs de la barrière ou du boulevard Rochechouart. A la bonne heure : de tels spectacles parlent aux yeux et remuent profondément les fibres! En vérité, ces classiques nous font sourire avec leur belle simplicité, leur admirable équilibre, leur pudeur à matérialiser les souffrances de l'âme et du corps! Ce n'est plus la psychologie de l'homme que nous demandons aux auteurs dramatiques, c'est sa physiologie, c'est son histoire naturelle!

Dans un admirable récit que je ne peux réprimer le désir de vous rappeler, M. Saint-Marc Girardin distinguait les deux genres d'émotion que nous pouvons éprouver au théâtre. Ce récit leur en sert, pour ainsi dire, d'emblème.

« En 1794, une femme sortait de la Conciergerie pour aller à la mort; c'était Mme Roland. Elle avait le front aussi doux et le visage aussi calme que si elle eût été encore dans son salon, au milieu de l'élite des Girondins. Bravant par son mépris les outrages de la foule sanguinaire qui courait la voir mourir, elle répétait en montant sur l'échafaud : « Liberté, que de » crimes on commet en ton nom! » C'est ainsi qu'elle mourut, sans se plaindre et sans s'agiter, sans avoir eu les convulsions de l'agonie, toujours digne, toujours majestueuse. Le peuple ne fut pas ému. Il ne comprit pas la tranquille beauté de cette

Digitized by Google

mort. Comme il n'est capable que des émotions qui lui viennent par les sens, celle-là ne pénétra pas jusqu'à lui.

» Quelques jours après, sortait de la Conciergerie, pour aller mourir aussi sur l'échafaud, une autre femme, la Dubarry. La malheureuse, qui n'avait appris le courage et la dignité que dans les petits soupers de Louis XV, poussait des cris affreux. Elle disait : « Monsieur le bourreau, encore un petit moment! » Ce misérable moment ne lui fut pas donné, et sa tête tomba, la bouche béante encore des cris qu'elle poussait. Cette fois, l'assistance fut émue. Cette agonie convulsive l'avait attendrie, elle comprenait ce genre de tragédie. »

Eh bien! le mal que signalait déjà de son temps M. Saint-Marc Girardin, n'a fait qu'empirer. Je renonce à vous dire jusqu'où vont les audaces de la littérature dramatique contemporaine, mais, comme elles sont devenues une nécessité physiologique et que les classiques ne peuvent, Dieu merci, nous en fournir des exemples, nous les déclarons poncifs, ennuyeux et radoteurs, et nous réservons notre admiration aux œuvres nouvelles qui satisfont pleinement cette sorte d'alcoolisme littéraire dont nous sommes atteints. Les émotions d'un art inférieur paraissent nous suffire. Prenons garde : la plaza de toros n'est pas loin de la rue Saint-Sernin!

A ce besoin très profond de sensations fortes et morbides s'en ajoute un autre presque semblable, celui de satisfaire pleinement tous nos penchants et tous nos appétits. La marque de ce début de siècle, c'est le sens très catégorique qu'il a du réel. Nous avons une soif immodérée de bien-être et de confort; nous voulons mettre à profit le temps qui nous est mesuré si parcimonieusement ici-bas et vider jusqu'à la lie la coupe de la joie de vivre.

Les preuves de cette évolution vers l'utilitarisme ne manquent pas. Réfléchissez quelques instants sur les transformations rapides et incessantes qui atteignent tout notre organisme social et prenez, si vous le voulez bien, pour exemple les changements que subit à chaque instant notre système d'éducation à la recherche de l'assiette stable si souvent promise et qu'il n'a pas encore trouvée. Chaque jour, nous sacrifions, au

Digitized by Google

détriment de l'esprit classique, à cet esprit nouveau. Notre enseignement s'oriente vers le réel, et, en cela, il reflète les aspirations du temps.

Deux principes sont en présence : le principe utilitaire et le principe désintéressé. Lequel des deux triomphera? Voyez l'enfant.

Dès l'âge le plus tendre, les parents pensent à son avenir. Il ne s'agit plus de savoir, comme autrefois, s'il est sage et s'il mange bien sa soupe. Le problème de sa destinée se pose dès son berceau. On pressent sa vocation à la manière dont il mène son cerceau ou dont il pousse ses billes. Elle est tout indiquée. Sans exception, nos modernes parents font, en imagination, de leur enfant un très brillant élève de l'École polytechnique, la seule école qui soit digne d'un petit Français, né malin et bourgeois. Bien entendu, il en sortira dans la toute fine botte avec le numéro 1, car on ne sort jamais que le premier de l'École polytechnique. Puis, comme il est de toute nécessité qu'il gagne beaucoup d'argent, il dirigera une usine de boutons à doubles patins, à moins qu'il ne préfère fabriquer ces instruments de locomotion rapide, dont la principale fonction est, je crois, de procurer à leurs propriétaires la sensation inédite d'écraser, avec une précision toute mathématique, le plus grand nombre de gens paisibles dans le plus petit espace de temps et de terrain parcouru.

C'est dans ces idées très pratiques et tout à fait dignes des *Transatlantiques*, dont nous n'avons plus rien à apprendre, qu'est élevée la jeunesse d'aujourd'hui. Elle est armée jusqu'aux dents pour la lutte, elle a le sens du positif. Qu'est devenue « la douce bonne foi » dont parle le poète? Qu'est devenu l'enthousiasme de la jeunesse? Mais où sont les neiges d'antan?

Avec de telles mœurs, vous concevez aisément, Mesdames et Messieurs, que l'Université ne pouvait bouder son siècle et marquer éternellement le pas. Elle a tenu à marcher avec lui et presque à le devancer. Elle a donc abandonné sa férule; elle s'est rajeunie pour mieux sourire aux générations actuelles. Il serait puéril de lui jeter la pierre. Il est toujours courageux

Digitized by Google

de faire des essais, quitte à rebrousser chemin si l'on s'aperçoit qu'on s'est trompé. Avec un grand loyalisme dont il faut lui savoir gré, elle interprète le nouveau rôle qu'elle a créé.

Vous comprenez avec quelle extrême délicatesse je dois effleurer ces questions, qui se posent naturellement et qu'il y aurait pusillanimité à éviter. Je ne critique pas, je constate. Mais s'il ne m'est pas permis de vous faire part de mon opinion personnelle, il m'est du moins permis d'exprimer un vœu inoffensif, comme le sont tous les vœux : c'est que l'Université ne pousse pas plus loin les concessions faites à ces idées d'une éducation toute nouvelle. Elle ne doit pas sacrifier davantage à l'utile; car, en même temps, elle abdiquerait un principe qui, jusqu'ici, a fait sa force, sa dignité, sa raison d'être : le principe désintéressé de la culture de l'esprit pour lui-même. Et la question est grave.

Il est, en effet, de toute nécessité, dans un temps comme le nôtre, épris à bon droit d'égalité, de maintenir, dans l'intérêt de cette égalité, dont nous sommes les serviteurs convaincus mais réfléchis, de maintenir, dis-je, en face de l'aristocratie d'argent, née de l'esprit utilitaire, une aristocratie d'une origine tout autre et qui lui fasse contrepoids. Cette aristocratie-là peut être saluée sans indignité. Ses titres ne remontent pas aux croisades : c'est l'aristocratie de l'intelligence et du talent. Le mérite personnel en confère les brevets. Il dépend de chacun de nous de l'acquérir en recevant dans nos établissements, ouverts à tous, les hautes leçons puisées aux sources désintéressées du passé. Ces leçons-là sont les plus profitables et rien n'a pu encore les remplacer.

En attendant, s'élèvent de tous les côtés d'innombrables écoles de commerce, d'agriculture et d'industrie. A chaque pas nous rencontrons des cours professionnels. L'éducation de l'œil et de la main, nous la trouvons partout; partout, nous glorifions le métier qui assure le bien-être et la profession qui fait vivre. Et, dans le fond, il y a lieu de s'en réjouir; car l'atelier fait des travailleurs et non des déclassés, et il contribuera à supprimer, un jour ou l'autre, cette plaie sociale qu'on appelle le fonctionnarisme. Cela dit, je ne voudrais pas qu'on dépassât

Digitized by Google

la mesure. Je redoute un peu que cette évolution utilitaire nous fasse oublier la part légitime de l'éducation morale de l'individu. Je crains que nous n'osions plus nous permettre le luxe d'entretenir, comme gens inutiles et vulgaires frelons, les artistes, les écrivains et les grands penseurs. Ouvrons toutes grandes à nos enfants les portes de nos industries, mais entre-bâillons encore celles de nos lycées et de nos facultés.

Vous pourriez m'objecter : A quoi bon tant déclamer contre ce mouvement qui nous entraîne vers les réalités concrètes? N'est-il pas bien légitime, puisqu'il a pour but de satisfaire nos besoins dans la mesure la plus large possible? Nous entendons nos besoins physiques. Hélas! je crains bien que les résultats ne démentent vos espérances. Nous ne remédierons guère à l'« infelicita » humaine par tous ces trésors matériels dont nous sommes si fiers. Si l'ingénieur et l'inventeur augmentent nos jouissances terrestres, ils accroissent du même coup nos sujétions et peut-être aussi l'envie des déshérités. La science, qui a démoli les antiques symboles, n'a pu établir encore la foi positive sur des bases solides, et elle a dû renoncer à reconstituer l'idéal détruit, si bien que l'humanité désabusée se trouve aujourd'hui, l'âme vide de toutes ses illusions, devant un néant plus grand qu'autrefois. C'est dans ce sens que vous parlerait, en termes autrement éloquents, M. Brunetière; c'est aussi, je crois, dans ce sens qu'on doit expliquer sa fameuse théorie de la faillite de la science (faillite morale, bien entendu) si mal comprise et trop promptement condamnée.

Enfin, la dernière raison qui nous détourne du culte du passé, c'est notre complaisance, comme je vous le signalais au début de cette causerie familière, à admettre sans examen ce qui nous vient de l'étranger.

Je ne voudrais pas, à ce propos, Mesdames et Messieurs, faire preuve d'un patriotisme aussi étroit que ridicule et fermer de parti pris la frontière à tout ce qui rayonne d'un mérite éclatant hors de notre pays. Ce serait là une sorte de nationalisme littéraire de fort mauvais goût. J'admire Ibsen, que j'ai pris la peine et le plaisir de lire avec une attention

Digitized by Google

soutenue, pour le moins autant que MM. les snobs qui le déclarent admirable après l'avoir à peine parcouru; j'aime Wagner, dont il m'a été donné parfois d'apprécier les œuvres au Grand Opéra, autant que mon éducation musicale imparfaite, je le confesse, me permet de le goûter; et cependant je ne suis pas partisan, en matière d'art et de littérature, du « laissez faire » et du « laissez passer » absolus.

A force de voir défiler devant nous les œuvres de vingt peuples différents, d'admirer les magots japonais à l'égal de la statuaire antique et Ibsen autant que Sophocle, notre goût s'est élargi au point de tout accepter avec le même enthousiasme ou la même indifférence. Après les Scandinaves et les Russes, qui, dans nos goûts, ont longtemps tenu la place favorite, est venu le tour des Polonais. Le succès du *Quo vadis?* est encore présent à votre esprit, et pourtant cette belle page, imprégnée de la grâce un peu morbide du génie slave, semble détachée des *Martyrs* de notre Chateaubriand. Depuis vingt ans, d'ailleurs, l'Europe nous restitue, sous une forme symbolique qui nous fait prendre le change, ce qu'elle nous a emprunté il y a cinquante ans. Il est temps de ne pas détourner, au profit de toutes ces œuvres exotiques, la part d'admiration qui revient, à bon droit, à nos écrivains français. C'est ce que je voulais dire, et pas autre chose.

Au surplus, j'ai peut-être tort de pousser le tableau trop au noir et de sonner déjà le glas de nos études classiques, entraîné par un sentiment très juste de reconnaissance que vous saisissez. Comme tant d'autres, je pourrais dire : « Après moi, le déluge! » et enregistrer les faits avec une noble indifférence, sans adresser à tous ces grands maîtres, à qui nous devons le meilleur de nous-mêmes et sans lesquels ni les uns ni les autres ne serions ce que nous sommes, l'hommage de profonde admiration qui leur est dû. Quand le goût de l'antiquité aura définitivement disparu de chez nous, il trouvera pour le recueillir le doux M. Bergeret, ce saint laïque, cette création exquise de cet écrivain non moins exquis : Anatole France.

En vain la chaire de M. Bergeret sera supprimée, en vain

Digitized by Google

ses cours seront vides d'étudiants, il n'en continuera pas moins à vivre, érudit modeste, indulgent aux faiblesses d'autrui, épris plus que jamais de toutes ces belles choses de l'antiquité, devenues lettres mortes pour nous tous.

Et puis le jour viendra qui verra périr Troie et Priam et son peuple invincible. M. Bergeret, isolé de tout et de tous, ne trouvant plus pour abriter ses beaux rêves antiques l'« Orme du Mail » dont les feuilles, comme des larmes, joncheront le sol, comprendra à la fin qu'il est quelque chose de bizarre et d'étrange dans ce monde trop moderne et trop utilitaire pour lui. Venu trop vieux dans un monde jeune, et décadent pourtant, il sentira qu'il y est dépaysé.

Alors, par un soir d'automne tout empourpré des derniers rayons du soleil couchant (de ce soleil que les héros grecs invoquaient en mourant), assis sur le banc du Mail témoin de ses délicieuses causeries avec l'abbé Lantaigne, il s'éteindra doucement, bien doucement, en murmurant sans amertume quelque beau vers de Sophocle ou d'Euripide, et il s'en ira rejoindre les divinités du paganisme à jamais exilées du doux pays de France...

Et la fin de M. Bergeret sera la fin du monde antique...

Mais si nous devons pour toujours perdre avec M. Bergeret la trace et la lumière des classiques anciens, nous n'aurions rien à gagner à sacrifier aussi nos maîtres français. Nous cesserions d'être nous-mêmes le jour où nous repousserions ces grands hommes de notre éducation nationale. Toute œuvre qui entretient leur culte est éminemment utile et bienfaisante. Les matinées de ce théâtre sont une de ces œuvres-là et voilà pourquoi je les sers, sans arrière-pensée, comme j'en ai servi tant d'autres, pendant vingt-cinq ans, avec tout le dévouement dont je suis capable.

Donc, ces matinées nous permettent encore, par l'intermédiaire de nos classiques, de recevoir les fortes leçons du génie antique. Sachons gré à M. Grandey, le sympathique directeur de ce théâtre, de les organiser avec un souci du beau qui fait honneur à son goût et à sa probité artistiques. De tels efforts recevront la récompense qu'ils méritent et les fruits passeront

Digitized by Google

la promesse des fleurs. Comment en douter un seul instant, quand on considère le choix des œuvres et leur interprétation, le succès de nos conférences (je m'expliquerai sur cet aveu peu modeste) et l'empressement du public qui se rend en foule à notre appel!

Et voilà qu'entraîné malgré moi par une fatalité toute classique, je rétablis trois points *(numero Deus...)* que cette fois je ne ferai qu'indiquer.

Le choix des sujets est des plus heureux. Le programme a une éloquence à laquelle je n'ajouterai rien. Je vous y renvoie. Il y a bien d'autres surprises qui n'y figurent pas... *Œdipe-roi,* avec Mounet-Sully comme protagoniste, mais n'insistons pas... Chut!... Comme l'amour, le théâtre vit de mystère...

Vous comprenez que toutes ces grandes œuvres classiques demandent, pour être supportables, une interprétation hors de pair. Le théâtre classique ne souffre pas la médiocrité. Il exige la mise en œuvre de qualités de premier ordre; il y faut une tenue, une variété et une distinction de moyens et d'allures dont se passe le répertoire contemporain où la fantaisie se donne libre carrière. L'interprétation des classiques est la pierre de touche des talents dignes de ce nom. Elle n'effraiera pas notre nouvelle compagnie. Cette compagnie est composée d'éléments jeunes et vibrants, et elle a traduit avec tant de bonheur déjà les pièces du répertoire courant dont je vous ai, comme critique, donné l'analyse, qu'on peut bien augurer de l'avenir.

Après l'interprétation, faut-il affirmer que la conférence ait contribué pour une part au succès de l'œuvre? Je devrais, dans ce cas, tresser des couronnes à mes confrères dont je blesserais la modestie. Qu'ils se rassurent! Les conférenciers n'ont pas plus la prétention de façonner l'esprit du public et de guider son opinion que nos reporters de théâtre bordelais. Leur tâche est plus modeste. Ils savent, sans qu'on ait besoin de le leur apprendre, que le public ne vient pas au théâtre pour s'y mettre à l'école, mais pour y trouver une distraction. Et cependant la tradition de la conférence peut et doit être maintenue.

Digitized by Google

Songez, Mesdames et Messieurs, que nous n'exigeons de vous qu'une petite demi-heure d'attention, c'est-à-dire le temps suffisant pour vous rendre plus agréable le spectacle qui vient après, car le plaisir s'accroît..., vous connaissez la suite... Puis il nous arrive parfois d'avoir le bonheur de vous rappeler ce que vous savez fort bien, mais que vous êtes tout à fait excusables d'avoir un peu oublié depuis que vous avez quitté couvents et collèges.

Vous ne doutez pas un instant, je suppose, que, brossé à grands traits, un tableau de la société des précieuses n'aide puissamment à saisir les finesses de la comédie de Molière. Le *Barbier de Séville,* qu'on va, dans un instant, interpréter devant vous, aurait plus de saveur si, libre, comme d'ordinaire, de causer du spectacle, j'avais eu le talent de vous signaler les mérites de cet infiniment spirituel chef-d'œuvre. Le *Philosophe marié* demeurera lettre close pour quiconque n'est pas averti des idées professées au XVIIIe siècle à l'endroit du mariage. Ce sont ces raisons, et bien d'autres, qui plaident en notre faveur. Que les matinées et que les conférences aient leurs détracteurs, peu nous importe! « Pendant que les chiens aboient, » dit un proverbe arabe, « la caravane passe... » Notre but sera atteint, c'est l'essentiel. Mais de tous ces éléments de succès le plus précieux a été, en somme, le public qui suit avec ferveur les matinées classiques, et j'ai pour mission agréable cette fois d'adresser, au nom de la Direction, le salut respectueux à nos charmantes compatriotes, accourues en foule aujourd'hui pour fêter ce réveil du goût classique en province. Ce public gracieux, qui vient ici froufroutant et babillant, tout emmitouflé dans ses dentelles et ses fourrures, a fait le charme et l'ornement de ces réunions familiales, dont il a été le bon génie. Plus d'une fois, Célimène, l'adorable coquette du *Misanthrope*, a reconnu quelque sœur dans ses rangs, et, par-dessus la rampe, lui a adressé les grâces reconnaissantes de son divin sourire.

En résumé, Mesdames et Messieurs, l'œuvre des matinées classiques et littéraires est une œuvre que nous devons soutenir. En même temps qu'elle complète l'enseignement de nos

Digitized by Google

cours en faisant vivre tous ces personnages de notre théâtre dont nous figeons un peu la physionomie par de simples commentaires, elle est un hommage au passé dans ce qu'il a eu de plus glorieux et à la raison humaine dans ce qu'elle a d'éternelle beauté. C'est donc un devoir pour nous tous que d'entretenir avec piété le feu de tous ces flambeaux qui ont éclairé nos devanciers.

JULES DURIEU.

Digitized by Google

LE PROBLÈME
DE LA LANGUE INTERNATIONALE
ET SA SOLUTION PAR « L'*ESPÉRANTO* »

Il y a aujourd'hui bien peu d'hommes réfléchis « et qui pensent », comme disait La Bruyère, aux yeux desquels la « confusion des langues » ne soit un des maux les plus graves dont souffre notre pauvre humanité et un des plus grands obstacles au progrès de la race.

J'ai réfléchi souvent à un mot profond de Jean Reynaud : « Qui saurait trop comprendre voudrait tout pardonner ! »

Qui peut dire si les malentendus qui divisent les nations et les précipitent les unes contre les autres ne viennent pas de cette mésintelligence réciproque, conséquence fatale de l'impossibilité où elles sont de se comprendre et de s'entendre?

Mais le moyen de faire à l'humanité ce pont d'or qui relierait les peuples, les conduirait de la compréhension mutuelle à la justice et de la justice au pardon et à l'amour?

Faut-il voir ce moyen dans la diffusion des langues vivantes actuelles, avec leur infinie variété, leur inextricable labyrinthe de syntaxe et de vocabulaire?

Ou bien aurons-nous recours à une seule langue naturelle ou artificielle?

C'est ce que nous allons examiner.

*
* *

Je serais certes le dernier à protester contre l'importance qu'on s'accorde aujourd'hui à attribuer à l'enseignement des

Digitized by Google

langues vivantes. Si, comme je le crois, cette définition du progrès : « la diminution des distances physiques ou morales, » peut être acceptée sans contradictions, il est évident que les langues vivantes sont à bon droit regardées comme les instruments par excellence du progrès et de la civilisation.

Multiplier les relations entre les peuples, favoriser les rapprochements internationaux qui peu à peu acheminent l'humanité vers l'unité finale, donner pour corollaire au rapprochement des corps, entrepris de si brillante et si heureuse façon par la science du XIXe siècle, le rapprochement des esprits, telle semble être la tâche à laquelle va se consacrer le XXe siècle.

Rapprocher les corps est chose relativement facile. Les plus hautes montagnes perdent leur vieille réputation de barrières infranchissables. Les monts Cenis, les Simplon et les Gothard entr'ouvrent leurs flancs sous la poussée de la vapeur; les continents s'écartent pour laisser passer de nouveaux Argonautes et se laissent docilement creuser pour unir les Océans. Hier, c'étaient Suez et Corinthe, demain ce sera Panama. Nous connaissons dejà les merveilles de l'électricité; nous sommes sans doute appelés à voir se réaliser cette merveille des merveilles : la conquête de l'air.

Mais combien il est autrement malaisé de rapprocher les esprits! Combien il est plus facile de percer des tunnels, de creuser des isthmes, de lancer des aéronefs, que d'escalader ou de renverser les barrières adamantines qu'a élevées entre les peuples la diversité des langues!

Nous nous évertuons tous les jours, à notre corps défendant, quelquefois, il faut bien le dire, à escalader l'un ou l'autre de ces murs de Chine qui barrent les frontières intellectuelles des peuples. Mais ces murs sont si hauts, ils sont si escarpés, ils présentent tant d'aspérités! Et puis il y en a tant! A droite, à gauche, devant, derrière, anglais, allemand, espagnol, italien, russe, que sais-je encore? C'est à désespérer! Et l'on désespère si bien, l'on désespère avec tant d'ensemble qu'après s'être plus ou moins déchiré les ongles et meurtri les genoux, l'on renonce à l'escalade, l'on reste au pied du mur et le rapprochement des esprits reste lettre morte.

Digitized by Google

I

Faut-il donc renoncer à percer le tunnel intellectuel qui rapprochera les esprits comme sont déjà rapprochés les corps, faut-il désespérer de creuser jamais les isthmes qui font encore obstacle à la réunion des nations et des races?

Et ne se rencontrera-t-il pas l'homme de génie, ingénieur ès langues, qui saura frayer à l'humanité la grande voie triomphale, qui, à travers mers et océans, par-dessus montagnes et continents, sera le rendez-vous commun de tous les peuples, et les dirigera vers ces libres royaumes de l'esprit, où s'effectuera enfin l'évolution dernière de l'universelle solidarité?

Cet homme de génie existe, et son œuvre s'appelle l'*Espéranto*.

***

Mais avant de nous entretenir de cette langue *espéranto*, qui se présente à nous comme l'idiome international cherché, peut-être ne sera-t-il pas inutile d'approfondir autant que nous le pourrons cette question de la langue internationale, et d'en examiner toutes les faces, soit afin de dissiper les préventions ou les préjugés, soit afin de bien reconnaître le terrain où nous avons dessein d'évoluer.

Nous traiterons donc successivement les points suivants :

1° Une langue internationale est-elle nécessaire?

2° Quelle sera cette langue, et quelles en devront être les qualités?

3° La langue *espéranto* est-elle la solution cherchée?

***

La nécessité d'un idiome commun à tous les peuples civilisés ressort déjà suffisamment des quelques considérations que je

Digitized by Google

viens d'exposer à propos de cette définition du progrès : « la diminution des distances physiques et morales. » Il est évident, en effet, et l'histoire est là pour le prouver, que l'unité de langue est un merveilleux instrument de rapprochement moral. Et, si nous voyons aujourd'hui désunis des peuples parlant la même langue, la faute en est à la politique, et non à la nature.

Mais comme beaucoup de gens qui acceptent comme toutes naturelles des institutions mondiales telles que la Croix-Rouge, la Poste internationale, la Convention monétaire, le Système universel des poids et mesures, la Convention pour la protection de la propriété littéraire, le Tribunal international d'arbitrage, etc., traitent encore d'utopie la langue internationale, je laisserai de côté les raisons dites sentimentales et m'en tiendrai aux seules raisons pratiques.

Elles ne manquent pas. Les voici brièvement énumérées, dans la *Revue* du 1er janvier 1902, par M. Léon Bollack :

« Au point de vue des *échanges mercantiles,* c'est un bouleversement sans précédent, puisqu'avec un pareil mode d'intercommunication, tous les commerçants de l'univers peuvent rapidement correspondre avec n'importe quelle partie du monde.

» Au point de vue des *conditions sociales,* c'est la possibilité offerte à toutes les intelligences de pouvoir concourir dans la lutte pour la vie sans être *handicapées* par les plus fortunés, par suite des sacrifices pécuniaires nécessités pour l'acquisition des idiomes étrangers.

» Au point de vue de la *liberté humaine,* c'est la faculté apportée à tout homme de se fixer en un pays quelconque, là où son désir, son intérêt ou sa volonté l'appelle.

» Au point de vue des *relations de la vie,* c'est encore le libre choix de parcourir sans difficulté, soit par plaisir, soit par appât du gain, toutes les régions du globe.

» Au point de vue de l'*éducation,* c'est pour nos enfants un soulagement extraordinaire qui évite à la fois le surmenage imposé à leurs jeunes cerveaux et l'instruction forcément superficielle qui leur est donnée aujourd'hui. »

Digitized by Google

Enfin, au point de vue intellectuel et scientifique, ce sont les chefs-d'œuvre de toutes les littératures et les découvertes de tous les savants mis à la portée de tout le monde.

En présence de telles conséquences devant découler de l'adoption par tous les peuples civilisés d'une langue auxiliaire commune, n'est-il pas évident que le progrès réclame ce merveilleux instrument d'échanges moraux et intellectuels et en rend l'avènement aussi inéluctable qu'a pu l'être celui de la vapeur ou de l'électricité?

M. Gaston Moch[1] dit à ce propos : « Du moment que deux hommes de pays différents veulent communiquer entre eux, il faut bien que l'un d'eux emploie la langue de l'autre, ou que tous deux en emploient une troisième qui leur soit également connue; de toute façon, un de ces hommes, au moins, doit savoir une langue autre que celle qu'il a apprise au berceau et qu'il parle à ses compatriotes. Dès lors, quoi d'étonnant à ce que l'on songe à convenir qu'une seule et même langue sera usitée dans tous les rapports internationaux? N'est-il pas à prévoir, au contraire, que la chose ira de soi du jour où l'on aura reconnu quel est l'instrument le plus propre à remplir cet office? Il en sera de la langue comme des poids et mesures : la plus pratique, c'est-à-dire celle qui, répondant à tous les besoins, sera la plus facile à apprendre et à manier, s'imposera comme achève de le faire le système métrique. »

Ici se place une observation des plus importantes. Les adversaires de la langue internationale ne sont souvent tels que pour s'être mépris sur le but poursuivi. Ils confondent *langue universelle* et *langue internationale*.

La première est une utopie. Il serait absurde d'espérer que les peuples abandonneront jamais leurs langues nationales pour un idiome universel quelque parfait et quelque simple qu'on le suppose.

Il en va tout autrement de la *langue internationale,* qui veut non pas remplacer les langues nationales, mais leur servir de commun auxiliaire, et être, si je puis ainsi dire, la *langue seconde* de tous les civilisés.

1 *Revue des revues* du 15 mars 1897.

Digitized by Google

II

Une fois constaté le besoin d'une langue internationale et démontrée sa nécessité, il s'agit de savoir quelle sera cette langue et quelles en devront être les qualités.

Demandons-nous d'abord s'il ne serait pas possible de prendre comme *langue seconde* une des langues existantes. En d'autres termes, choisirons-nous une des langues actuellement parlées dans le monde civilisé ou bien une des langues mortes?

La première de ces solutions a été soutenue avec ardeur et talent au Congrès international des langues vivantes de 1900[1], et, depuis, elle a trouvé en un philologue éminent, M. Michel Bréal, de l'Institut, un chaleureux défenseur.

Cette solution est séduisante au premier abord[2]; mais les difficultés qu'elle soulève sont telles qu'il est bien difficile de l'envisager avec confiance. Je me bornerai à lui opposer les deux objections suivantes :

En premier lieu, laquelle de nos langues vivantes sera la préférée et comment lui rallierons-nous le suffrage des peuples dont la langue aura été dédaignée?

Supposons que, comme il a été proposé, le français et l'anglais soient concurremment adoptés comme langues auxiliaires et qu'une convention franco-anglaise et franco-américaine puisse imposer l'étude exclusive du français dans les pays anglo-saxons et de l'anglais en France.

La question, résolue pour les Français, les Anglais et les Américains du Nord, le serait-elle pour les autres peuples?

Est-il possible de supposer un seul instant que Russes, Allemands, Espagnols ou Italiens se hâteraient d'adhérer à cette convention et se résigneraient de gaîté de cœur à fermer à jamais à leurs langues nationales le domaine international?

1. *Mémoire* de M. Chappelier.
2. Je me permets de rappeler que j'ai soutenu cette solution dans la revue *Concordia*, numéro d'août-septembre 1899.

Digitized by Google

Nous ne pouvons guère nous attendre à tant d'abnégation. Je crois bien que nous, Français, refuserions énergiquement de nous prêter à une pareille abdication et il faut bien convenir que nous aurions mauvaise grâce à exiger des autres un sacrifice dont nous serions incapables.

Le fait est que la renaissance à laquelle nous assistons de certains idiomes nationaux, comme le celte en Irlande et le polonais dans la Pologne allemande[1], est une nouvelle preuve que jalousies internationales et luttes de races mettraient un obstacle insurmontable à l'adoption universelle d'une langue vivante actuellement parlée, comme *langue seconde* du monde civilisé.

En second lieu, ni le français, ni l'anglais, ni d'ailleurs aucune autre langue européenne ne sont d'acquisition assez facile pour le rôle qu'on voudrait leur assigner. Le français, même simplifié, offre encore aux étrangers un ensemble de difficultés qui ne le rendent guère accessible qu'à une élite. L'anglais, quoique plus logique dans sa syntaxe et plus simple dans sa grammaire, est plus broussailleux encore dans son orthographe, et il faut plus que du courage pour s'aventurer dans le maquis de sa prononciation. Lui aussi n'est fait que pour une élite restreinte. Donc, ni l'anglais ni le français, ni, *a fortiori*, aucune des langues vivantes actuelles, ne peuvent devenir la langue internationale cherchée.

Adopterons-nous une langue morte?

Le grec n'a pas de partisans, mais le latin en compte un certain nombre. D'après eux, le latin, ayant déjà joué, au Moyen-Age, le rôle de langue internationale, pourrait aujourd'hui encore aspirer à redevenir l'intermédiaire, le truchement de nos civilisations modernes. Les uns veulent tout simplement ressusciter le bas-latin de la scolastique, les autres prétendent s'en tenir au latin classique en le modernisant par

1. Les événements de Wreschen sont d'hier.

Digitized by Google

l'accession du nouveau vocabulaire que les progrès de la science, de l'industrie et du commerce ont introduit dans nos langues actuelles.

Mais une même objection peut être faite à ces deux latins. L'un et l'autre, *bas-latin* et *latin classique modernisé*, sont trop difficiles à acquérir; leur étude ne conviendrait qu'à une élite, plus restreinte encore que celle dont nous parlions tout à l'heure à propos du français et de l'anglais.

Or, la langue internationale ne peut être qu'à une seule condition : être d'acquisition facile en un minimum de temps.

On aura beau cuisiner le latin, on aura beau le moderniser, sa syntaxe et sa construction n'en resteront pas moins antipathiques, si je puis m'exprimer ainsi, à l'esprit moderne. Toutes les langues modernes évoluent vers la simplification. Comment serait-il possible d'évoluer en sens inverse et d'en revenir à des désinences quand, peu à peu, toutes les langues sorties du latin perdent les leurs?

« Comment ne voit-on pas — dit M. L. de Beaufront[1] — que, pour refaire du latin une langue vivante, il faudrait logiquement remettre la société au point où elle était quand cette langue lui servait d'organe? »

» Qu'on le veuille ou non, l'humanité a marché, s'est modifiée, depuis le temps où le latin a cessé d'être parlé; et c'est justement cette marche et ce changement qui l'ont fait passer à l'état de langue morte. »

III

La langue internationale ne pouvant être ni une des langues civilisées actuelles ni une langue morte, ne va-t-il pas de soi que cette langue devra être artificielle?

Quelles devront donc être les qualités de cette langue artificielle pour répondre aux besoins du monde civilisé et atteindre

1. M. L. de Beaufront a été, en France, le premier et le plus infatigable propagateur de l'*Espéranto*. La librairie Hachette publie ses admirables ouvrages sur cette langue.

Digitized by Google

son idéal, qui est sans contredit exprimé dans les deux conditions suivantes :

1° La langue internationale doit être d'acquisition prompte et facile;

2° Elle doit être parlable et scriptible et être capable d'exprimer toutes les notions de la civilisation.

Il est évident que la langue internationale devant être employée par des multitudes d'hommes pris dans toutes les conditions sociales sera nécessairement construite de manière à être à la portée de tous les civilisés d'instruction moyenne et devra être accessible aux plus modestes intelligences. Il faudra donc en éliminer toutes les subtilités qui dans nos langues actuelles font les délices des érudits et... le désespoir des écoliers, et sa simplicité devra être absolue : c'est-à-dire que sa grammaire et sa syntaxe se réduiront au strict nécessaire et se conformeront de la manière la plus absolue aux lois logiques de l'expression des idées chez les peuples civilisés. Toutes les désinences inutiles ou superflues devront en être bannies, et ses formes verbales auront la simplicité, la fixité et la *paucité,* si je puis me permettre ce néologisme, qui en faciliteront la prompte assimilation.

Nous savons tous quel effort nous impose l'acquisition d'un vocabulaire étranger, même incomplet. Celui de la langue internationale devra satisfaire à ces deux conditions, qui semblent contradictoires : ne pas charger la mémoire et être capable d'exprimer toutes les idées possibles. C'est-à-dire qu'il ne comptera qu'un petit nombre de radicaux, et que ces radicaux, en se combinant entre eux ou avec des suffixes et préfixes, donneront facilement toutes les combinaisons imaginables de l'expression verbale.

Il est à peine besoin d'insister sur la seconde condition. Une langue internationale ne serait pas l'instrument pratique qu'elle doit être si elle n'était aisément *parlable, scriptible* et capable de servir de lien entre hommes de toute nation, de toute langue et de toute condition.

La langue internationale devra, selon cette admirable expression, se faire *toute à tous;* elle ne sera la langue spéciale

Digitized by Google

ni des savants, ni des commerçants, ni des touristes; pouvant tout dire, la langue internationale s'adressera à tous et sera également accessible à tous. A ce prix seulement, elle sera, comme je l'ai dit plus haut, la *langue seconde* de l'humanité.

*
* *

Arrêtons-nous un instant pour jeter un coup d'œil en arrière et nous demander si cette troisième solution, c'est-à-dire la création d'une langue artificielle devant servir de langue internationale, est une simple fantaisie fin-de-siècle, ou si, au contraire, elle a subi l'épreuve du temps et peut se targuer d'un certain nombre de quartiers de noblesse.

On m'objectera peut-être que, pourvu qu'une chose soit bonne, l'on s'inquiète fort peu de son état civil. Mais, enfin, il ne manque pas de gens chez qui la *phobie* de toutes les nouveautés remplace le raisonnement et le jugement et qui ne commencent à apprécier une idée qu'après qu'il leur a été péremptoirement démontré qu'elle était déjà familière à leurs grands-pères ou à leurs arrière-grand'mères.

Eh bien, ceux-là seront satisfaits d'apprendre que la question de la langue internationale artificielle a sérieusement préoccupé, depuis le XVIe siècle, les plus hautes intelligences des nations civilisées.

Je crois qu'il me suffira de donner quelques noms pour convaincre les plus incrédules que nous avons de qui tenir : Bacon, Descartes, Pascal, Leibnitz, Condillac, Locke, Montesquieu, Voltaire, Diderot, tous les encyclopédistes, Volney, Ampère, Grimm. Et plus récemment : Littré, Renan, Max Muller. Enfin, de notre temps, Élisée Reclus, Novicow, Michel Bréal, Tolstoï, etc.

Ne semble-t-il pas que l'opinion de tels hommes vaut bien qu'on s'y arrête?

Parmi la centaine d'essais[1] qui ont été tentés depuis deux siècles pour doter le monde d'une langue internationale,

1. L. Bollack (*Revue des revues*, *loc. cit.*).

Digitized by Google

plusieurs furent remarquables, quoique n'ayant pu réunir les qualités que nous avons démontrées indispensables à la solution cherchée. Ainsi le *Mercury* de l'évêque Wilkins, la *Langue universelle* de Letellier, le *Chabé* de l'ingénieur Maldant, le *Spokil* du docteur Nicolas, la *Langue catholique* de Liptay, la *Lingua international* de J. Lott.

Il convient de faire une mention particulière du *Volapuk* de l'abbé Schleyer qui, après avoir soulevé à son apparition un immense enthousiasme, n'a plus aujourd'hui que d'assez rares adeptes.

L'échec du *Volapuk* sert aujourd'hui d'argument aux incrédules, mais la réponse est trop aisée. Le *Volapuk* fut la création d'un polyglotte qui n'était pas philologue. Au lieu d'y voir une fin, il n'y faut voir qu'une ébauche. Il est à l'*Espéranto* ce que la marmite de Papin est à la locomotive d'aujourd'hui ou le vélocipède d'il y a quarante ans à la fine bicyclette du dernier modèle.

En somme, ce qu'il faut retenir de ce court résumé, c'est que la nécessité d'une langue internationale est proclamée depuis trois cents ans par les meilleurs esprits; que de nombreux essais ont été faits, et qu'enfin l'heure semble venue où un chercheur plus habile ou plus heureux que ses devanciers a trouvé la clef du problème et en a donné la solution, la vraie.

Je l'ai dit déjà, ce chercheur est le docteur russe Zamenhof et cette solution est l'*Espéranto*[1].

IV

Je crois qu'il est à peine besoin de dire que je n'entends pas faire ici un cours d'*Espéranto*. Mais après avoir gagné mes lecteurs, je l'espère du moins, à la cause de la langue inter-

1. Il est une autre solution de la langue internationale qu'il serait injuste de ne pas mentionner avec éloges. C'est la *Langue bleue* de M. Léon Bollack. Très ingénieusement construite, mais non capable d'expression littéraire, ce qui est à mes yeux son défaut capital, elle est aujourd'hui la seule digne d'être opposée à l'*Espéranto*.

Digitized by Google

nationale, je n'aurais fait mon devoir qu'à demi, si, en leur exposant les principes caractéristiques de la langue *espéranto,* je ne les mettais à même de se convaincre par leur propre jugement que, par sa simplicité, sa facilité d'acquisition, son internationalité, l'*Espéranto* a bien toutes les qualités que nous sommes en droit d'exiger de la future langue internationale.

Ce devoir rempli pour mon compte, c'est au lecteur à faire le sien. Et qu'on veuille me permettre de rappeler que la vérité une fois connue, nul n'a le droit de s'y soustraire.

Je dirai donc brièvement sur quels principes le docteur Zamenhof s'est appuyé pour l'*invention* de sa langue, comment il en a constitué la grammaire et le vocabulaire et, enfin, comment il a résolu l'importante question du graphisme et de la prononciation de sa langue.

*
* *

« Deux grands principes, » dit M. L. de Beaufront, « ont constamment inspiré le Dr Zamenhof dans la formation de l'*Espéranto* ;

» 1° La langue internationale devant être à la portée de tous les civilisés d'instruction moyenne, ne peut viser, par sa structure ou ses éléments formateurs, une catégorie privilégiée, les érudits, les latinistes, par exemple. N'importe qui doit y trouver un moyen facile de communication internationale. Il faut que son assimilation n'impose aux intéressés que le minimum possible d'efforts et de travail. Par conséquent, sa simplicité doit être absolue et non pas relative;

» 2° Pour atteindre ce résultat, elle n'a pas de voie plus rationnelle et plus logique que d'emprunter ses éléments aux langues des principaux peuples civilisés... d'où cette règle : « Prendre les éléments de la langue en proportion directe de » l'internationalité qu'ils possèdent déjà dans le monde civilisé. »

Prenons comme exemple l'adjectif français *rance.*

Cet adjectif, qui nous vient du latin *(rancus, rancidus),* est

Digitized by Google

connu de 125 millions d'hommes parlant l'anglais, sous la forme *rancid;* de 75 millions d'hommes parlant l'allemand, sous la forme *ranzig;* de 55 millions d'hommes parlant le français, sous la forme *rance;* de 45 millions d'hommes parlant l'espagnol, sous la forme *rancio;* de 35 millions d'hommes parlant l'italien, sous la forme *rancido;* de 12 millions de Portugais, sous la même forme. Soit, au total, 347 millions d'hommes qui connaissent tous ce mot pour l'avoir dans leur propre langue. L'*Espéranto,* en adoptant la racine *ranc,* — je dirai tout à l'heure par quel trait de génie le Dr Zamenhof fut amené à désarticuler ses mots et à faire de la *racine* au lieu du *mot* lui-même l'élément principal du vocabulaire; — en adoptant, dis-je, la racine *ranc,* l'*Espéranto* ne s'est-il pas conformé à la logique et au bon sens, et n'avons-nous pas le droit de dire qu'une langue formée tout entière d'après ce système est tout à la fois la plus simple et la plus internationale qu'il soit possible d'imaginer?

***

Toute la grammaire *Espéranto* tient en seize règles invariables qu'on peut apprendre en deux ou trois heures. Cela nous change un peu de la lexicologie et de la syntaxe avec lesquelles nous bataillons, soit dans notre propre langue, soit dans les langues étrangères, combat où, si souvent, nous avons le dessous.

Voici les principales :

1° L'article défini, *le, la, les,* se traduit par l'article espéranto *la,* toujours invariable.

2° L'article indéfini, *un, une,* ni son pluriel *des,* n'existent pas en espéranto.

3° Le substantif est invariablement terminé en *o*. Le pluriel se forme toujours par un *j* (prononcez : *oï*). Le complément direct se marque par la terminaison *n*.

4° L'adjectif et le participe-adjectif se terminent invariablement par la lettre *a*. Ils forment leur pluriel comme les noms.

Digitized by Google

5° le verbe a douze formes invariables : *as*, pour le présent; *is*, pour le passé; *os*, pour le futur; *us*, pour le conditionnel; *u*, pour l'impératif-subjonctif; *i*, pour l'infinitif, etc.

Prenons comme exemple de la construction grammaticale espéranto la courte phrase suivante : « Vous me demandez comment vous pourrez aider au succès de notre grande idée? » Essayez de faire traduire cette phrase par un novice en anglais, en allemand ou en espagnol; donnez à ce novice tous les dictionnaires, toutes les grammaires qu'il voudra. Je défie qu'il s'en tire à son avantage. Solécismes, barbarismes, impropriété des termes sont autant de chausses-trappes tendues sous ses pas. Il s'y laissera choir infailliblement.

Donnez-lui pour traduire cette phrase en espéranto, les règles-ci dessus, un vocabulaire contenant les racines des mots à traduire, et, sans hésiter, il arrivera à traduire correctement comme ci-dessous :

« Vi demandas min, kiel vi povos helpi al la sukceso de nia granda ideo. »

Faites la même expérience pour la phrase suivante : « Je ne sais où j'ai laissé le bâton; ne l'avez-vous pas vu? » A l'aide de son seul vocabulaire, le novice en espéranto aura traduit en un instant : « Mi ne scias kie mi lasis la bastonon; ĉu vi gin ne vidis? »

Essayez, seulement, Mesdemoiselles, de faire traduire cette simple phrase à notre novice, en allemand ou en anglais, et vous verrez le résultat et la différence.

*
* *

Nous avons énoncé plus haut le principe fondamental qui a présidé à la formation du dictionnaire *Espéranto :* prendre les racines qui constituent le fond de la langue, dans les langues classiques et vivantes, européennes, en proportion de leur internationalité.

Grâce à ce principe fidèlement suivi, l'*Espéranto* a évité l'écueil où se sont brisés d'autres sytèmes de langues inter-

Digitized by Google

nationales. Son vocabulaire paraît familier à première vue, parce que nous y retrouvons les éléments les plus usuels de nos langues actuelles, et nous ne sommes pas rebutés par le son ou l'aspect de vocables bizarres qui semblent venir d'un autre monde.

Mais examinons ce vocabulaire et nous en comprendrons tout de suite la merveilleuse facilité d'acquisition.

La base de ce vocabulaire est constituée par un millier de racines, prises pour les deux tiers dans le latin ou les langues néo-latines, pour l'autre tiers dans les langues germaniques et slaves.

Il existe, s'est dit le Dr Zamenhof, une quantité considérable de mots, tirés du grec ou du latin, surtout, qui sont déjà internationaux. Ainsi : *algebro, atomo, formato, formulo, demokrato, ideo, literaturo, locomotivo, plano, telegrafo*, etc., la liste en est longue. Pourquoi ne pas les faire passer dans la langue internationale, non pas parce qu'ils sont grecs ou latins, mais parce qu'ils sont internationaux? Ces mots, présentés dans une orthographe phonétique qui sera forcément l'orthographe moyenne, seront immédiatement reconnus et connus des 500 millions d'hommes de race et de culture européenne à qui est donnée la langue internationale. Tant pis si l'*Espéranto* a un aspect néo-latin; la faute en est — si faute il y a — à nos langues européennes qui ont emprunté au latin les deux tiers de leurs éléments internationaux.

Mais si la part est belle des peuples latins dans l'*Espéranto*, les peuples non latins n'ont cependant pas le droit ni l'occasion de se plaindre.

D'abord ces racines tirées du latin leur appartiennent au même titre qu'aux peuples néo-latins; ensuite le Dr Zamenhof, toujours fidèle à son principe, s'est adressé à leurs langues toutes les fois qu'elles ont pu lui fournir des racines possédant une certaine somme d'internationalité. J'ai dit déjà que ces racines constituent un tiers environ du vocabulaire. Ainsi : *jaro, tago, monato, almozo, amboso, basto, blinda, bori, fadeno, flugi, lipo, varma, sendi*, etc.

Ce fonds du vocabulaire, ce millier de racines, une fois

Digitized by Google

trouvé, ou plutôt choisi, il s'agissait d'en tirer le dictionnaire, c'est-à-dire ces milliers et ces milliers de vocables qui expriment l'infinie variété et l'infinie diversité et l'infinie mobilité de la pensée humaine.

L'inventeur y a pourvu de la façon la plus ingénieuse et la plus simple.

Trente-deux préfixes ou suffixes viennent s'ajouter aux racines que nous connaissons, et créer — c'est bien le mot — l'expression adéquate de tous les modes de la pensée.

Un exemple ou deux en diront plus que de longues explications. J'ouvre le vocabulaire *Espéranto*. Je feuillette au hasard et je rencontre à la suite de la racine *lev* (lever) les mots suivants :

Levilo, levier; *relevi*, relever; *levigi*, se lever; *relevigi*, se relever; *leviĝo*, action de se lever; *mallevi*, baisser, abaisser; *mallevo*, abaissement; *mallevigi*, s'abaisser, se baisser; à la suite de la racine *met* (mettre, poser), je trouve : *surmeti*, mettre sur; *enmeti*, insérer; *elmeti*, exposer; *almeti*, appliquer; *almeto*, application; *demeti*, déposer; *dismeti*, décomposer; *kunmeti*, assembler, composer; *kunmeto*, assemblage; *trameti*, faire passer à travers, enfiler; enfin, la racine *mult* (beaucoup, nombreux) nous donne : *multo*, beaucoup; *multego*, une infinité; *multigi*, multiplier; *multigado*, multiplication; *multiĝi*, se multiplier; *plimultiĝi*, s'accroître; *plimulto*, majorité; *malplimulto*, minorité; etc.

Inutile d'insister, n'est-ce pas? Ces trois exemples nous suffisent pour surprendre sur le vif, en action pour ainsi dire, le procédé de l'*Espéranto* pour la formation de ses mots, ou plutôt pour leur dérivation d'une racine connue.

Comme on le voit, ce procédé est absolument logique et se prête à une variété infinie d'applications. Dès que nous nous sommes assimilé parfaitement les trente-deux préfixes et suffixes, nous avons à notre disposition le plus riche vocabulaire qui soit au monde et nous pouvons créer ou inventer autant de néologismes qu'il nous plaira, sans cesser d'être intelligible, si nous frappons nos mots au bon coin espérantiste, c'est-à-dire conformément à la signification des suffixes et préfixes connus.

Digitized by Google

Voici, comme exemple, quelques-uns des affixes les plus employés :

Mal indique le contraire : *bona,* bon ; *malbona,* mauvais ; *feliĉa,* heureux ; *malfeliĉa,* malheureux.

In, indique le féminin : *patro,* père, *patrino,* mère ; *frato,* frère, *fratino,* sœur.

Ist, indique la profession : *pordo,* porte, *pordisto,* concierge ; *milito,* guerre, *militto,* militaire.

Ig, signifie rendre, faire : *pura,* propre, *purigi,* nettoyer ; *morti,* mort, *mortigi,* tuer.

Ar marque la réunion : *arbo,* arbre, *arbaro,* forêt.

***

Je ne voudrais pas abuser de la bienveillante attention du lecteur, mais il me semble que je ne l'aurais pas renseigné suffisamment sur l'*Espéranto* si je ne disais un mot de sa prononciation et de son orthographe.

Ah ! la prononciation, nous dit-on, c'est là que l'on vous attend ! Et l'on nous fait aussitôt cette objection : « Chaque peuple prononcera nécessairement l'*Espéranto* à sa façon, d'où impossibilité de s'entendre pour les adeptes de langues différentes. »

On va juger de la valeur de cette objection :

L'*Espéranto* a composé son alphabet de vingt-huit lettres, qui toutes se prononcent avec le son qui leur est attribué dans l'alphabet. Ayant une orthographe rigoureusement phonétique, chaque lettre de l'*Espéranto* répond indubitablement à un son déterminé et à ce son uniquement.

Donc, pas de méprises causées par une orthographe irrégulière et fantaisiste.

Puis l'*Espéranto* ayant éliminé les sons trop spéciaux à certains peuples, pas de difficultés de prononciation comme celles qu'imposent aux étrangers le *ch* allemand par exemple ou les sons nasaux français.

Enfin l'*Espéranto* a soigneusement évité l'écueil qui consiste

Digitized by Google

à donner à un son deux nuances ou deux durées. Par exemple, en anglais, si l'on donne au son *ee* dans *sheep*, mouton, la même durée qu'au son *i* dans *ship*, navire, l'on fait rire et l'on n'est pas compris.

Une heure suffit à n'importe quel Européen, à n'importe quel civilisé, pour se rendre maître des vingt-huit lettres de l'*Espéranto* et les émettre avec la pureté nécessaire.

La fixité de l'accent tonique, toujours placé sur l'avant-dernière syllabe du mot est un autre élément de la simplicité et de l'uniformité de la prononciation *espéranto*.

On sait combien il est important de bien placer l'accent en anglais; on sait aussi combien cela est difficile, et à quelles méprises nous expose un accent mal placé.

Comme il existe des Manuels *Espéranto* pour toutes les langues européennes, l'élève, quelle que soit sa nationalité, parlera l'*Espéranto* de façon intelligible, dès qu'il saura prononcer les lettres de l'alphabet, ce qui, avouez-le, ne saurait être ni long ni difficile.

L'*Espéranto* — ce n'est pas son moindre mérite — est très doux et très harmonieux.

Les deux petits poèmes ci-dessous suffiront, je crois, à convaincre les plus récalcitrants.

I

La Kapelo (d'après Uhland)

Supre staras sur la monto
La silenta kapeleto,
En la valo, ĉe la fonto,
Ĝojek antas paŝtisteto.

Sonorado, mortkantado,
Nun eksonis tra l'silento,
Haltis knabo en kantado
Raj auskultas kun atento.

En la tombojn de l'monteto.
En la valo ĉiu venos.
Ankaŭ vin, ho paŝtisteto
Oni iam tien prenos.

II

En songo (d'après Heine)

En sonĝo princinan mi vidis
Kum vangoj malsekaj de ploro,
Subarbo, sub verda ni sidis
Tenante nin koro ĉe koro.

De l'patro de l'via la krono
Por mi ĝi ne estas havinda!
For, for lia sceptro kaj trono
Vin mem mi deziras, aminda!

Ne eble! ŝi al mi rediras :
« En tombo mi estas tenata,
Mi nur en la nokto eliras
Al vi mia sole amata! »

Digitized by Google

Ma conclusion sera brève, et elle tiendra en ces quelques mots du grand Tolstoï :

« Les sacrifices que fera tout homme de notre monde européen, en consacrant quelque temps à l'étude de l'*Espéranto*, sont tellement petits et les résultats qui peuvent en découler tellement immenses, qu'on ne peut pas ne pas faire cet essai. »

PAUL MIEILLE,
Professeur au lycée de Tarbes.

Digitized by Google

CHRONIQUE

ACTES DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 DÉCEMBRE 1902

RAPPORT GÉNÉRAL SUR LES TRAVAUX DE L'ANNÉE 1902

Présenté par le Secrétaire général de la Société Philomathique.

Messieurs,

Conformément à l'article 11 des Statuts, j'ai à vous présenter aujourd'hui le compte rendu annuel des travaux de votre Société, et, suivant l'usage établi, je vous demande la permission de vous faire passer sous les yeux, dans un très bref exposé de situation, les divers éléments dont se compose notre œuvre philomathique.

COURS D'ADULTES

Avant de vous faire connaître les résultats de la rentrée de nos classes, je dois vous signaler tout d'abord une modification importante survenue récemment dans leur organisation. Je veux parler des dispositions nouvelles introduites dans le règlement qui les régit, relativement au mode de nomination de leur directeur. Jusqu'ici, vous le savez, Messieurs, ce fonctionnaire, dont les services n'étaient nullement rémunérés, était choisi parmi les membres de la Société et élu chaque année en Assemblée générale, comme le Comité d'administration lui-même. Ce n'est pas un des moindres titres de gloire de notre Association d'avoir pu pendant plus d'un demi-siècle recruter dans son sein même des hommes éminents qui ont bien voulu assumer cette lourde tâche dont ils se considéraient comme suffisamment récompensés par l'intérêt même que leur inspirait l'œuvre féconde à laquelle ils se consacraient tout entiers. Ils nous ont ainsi montré,

Digitized by Google

dans leur ardeur à accomplir leur devoir, que nul sacrifice n'était au-dessus de leur esprit d'abnégation, et c'est à nous qu'a dû incomber le soin d'assigner une limite à l'étendue de leur dévouement. Nous avons été effectivement amenés à considérer qu'avec l'augmentation de nos cours et le développement de notre œuvre d'enseignement, les fonctions de directeur de nos classes d'adultes exigeaient un tel travail et une telle assiduité qu'elles n'étaient plus de celles qui puissent être proposées, sinon acceptées gratuitement. Nous avons estimé aussi que la rémunération qui lui serait allouée aurait l'avantage de placer ce fonctionnaire dans un état de dépendance plus absolue vis-à-vis du Comité et mettrait celui-ci beaucoup plus à l'aise pour veiller à la rigoureuse exécution de ses décisions. Vous avez consacré notre manière de voir en décidant, dans une de vos précédentes assemblées générales, d'une part, que le directeur des cours recevrait désormais un traitement et, d'autre part, que, nommé par votre Comité d'administration, il pourrait même être choisi en dehors des membres de la Société.

Cette décision prise et M. Merckling nous ayant informé que, pour des raisons de convenance personnelle, il ne pouvait continuer à exercer les importantes fonctions auxquelles il avait été appelé depuis près de quatre années, nous avons dû nous préoccuper de lui trouver un successeur. M. Camena d'Almeida, professeur de géographie à la Faculté de lettres de notre ville, nous a paru, par ses titres nombreux et sa brillante carrière universitaire, présenter le maximum des garanties que l'on pût exiger d'un candidat à ce poste d'honneur, et, par application du nouveau règlement, le Comité l'a promu à la direction générale de nos cours.

Pour être complet, je dois ajouter que depuis son entrée en fonction notre nouveau directeur a paru s'attacher à prouver que nous ne pouvions mieux placer notre confiance ni faire un choix plus heureux. Quant à M. Merckling, qui, durant sa trop courte carrière directoriale, a fait preuve d'une compétence remarquable en même temps que d'un zèle et d'une activité qui ne se sont pas ralentis un moment, nous avons cru, tenant compte encore plus de la qualité que de la durée de ses services, pouvoir vous demander de lui conférer le titre de directeur honoraire des cours, et cette récompense suprême lui a été décernée dans une de vos dernières réunions.

La rentrée des cours s'est effectuée comme les années précédentes dans les conditions les plus satisfaisantes, le 12 octobre pour les femmes, et le 13 octobre pour les hommes. La liste des inscriptions n'a été définitivement close que le 30 novembre dernier.

Le nombre total des élèves des deux sexes ayant demandé à suivre nos cours est de 3,075, chiffre supérieur de 57 unités à celui de l'année dernière.

Digitized by Google

Quant au nombre des inscriptions, il est passé de 3,961 en 1901-1902 à 4,104, soit une supériorité de 143 unités en faveur de la présente année. Ces inscriptions sont ainsi réparties :

		1901-1902		1902-1903	
Cours de femmes.	Section centrale. .	689		785	
	Succursales. . . .	498		576	
			1,187		1,361
Cours d'hommes.	Section centrale. .	2,352		2,517	
	Succursales. . . .	422		226	
			2,774		2,743
Total général des inscriptions.			3,961		4,104

Ces chiffres me paraissent suffisamment éloquents par eux-mêmes et je laisse à notre nouveau directeur, qui s'en acquittera avec une tout autre compétence, le soin de fournir, dans le rapport qu'il vous présentera prochainement, des détails plus complets sur le fonctionnement de nos cours, dont il a su s'assimiler l'organisation avec une remarquable rapidité.

Je dois seulement vous signaler pour ordre quelques modifications trop importantes pour être passées sous silence dans ce travail, qui doit tout au moins être le résumé fidèle des principaux événements intéressant la vie de notre Société.

Je vous indiquerai d'abord la suppression de trois de nos succursales dont l'entretien entraînait des frais ne nous paraissant plus en rapport avec les résultats obtenus. Ce sont : celle du quartier des Chartrons, rue du Jardin-Public, celle du quartier de Paludate, place Belcier, et celle du quartier Saint-Genès, rue Solférino. Je mentionnerai, en revanche, la création d'une nouvelle succursale à l'école de la route de Toulouse, dans le quartier Nansouty, le plus éloigné de nos divers établissements. Cette succursale, dont la direction a été confiée à M. Massieu, comprend trois cours nouveaux : un cours d'arithmétique, professé par M. Massieu, un cours de comptabilité, professé par M. Pliquet, et un cours de dessin, dont l'enseignement a été confié à M. Cotelette. La suppression des trois autres succursales ayant diminué de six unités le total général de nos cours, ceux-ci se trouvent actuellement réduits à 84, se décomposant comme suit :

Section centrale (hommes)	45
trois succursales —	9
Section centrale (femmes)	20
Succursales —	10
Total	84

Digitized by Google

Bien qu'à proprement parler aucune matière nouvelle n'ait été, cette année, ajoutée à notre programme, je dois cependant vous signaler un essai tenté par notre habile professeur du cours supérieur de coupes de vêtements, Mlle Malé, en vue de la vulgarisation de l'enseignement de la coupe des corsets. Une modification importante a été également apportée dans le programme du cours de droit commercial professé par M. Ramarony, et qui, transformé en cours de « Législation usuelle et de Droit commercial », doit aussi comprendre désormais des notions générales et pratiques sur l'organisation judiciaire et la compétence.

Parmi les cours les plus suivis, je constaterai le succès toujours croissant de celui de dessin géométrique préparatoire à l'industrie, professé par M. Chauliac. Faute de places pour le nombre des élèves inscrits, il a fallu, dès les premiers jours de la rentrée, dédoubler ce cours et créer une seconde division, qui a été confiée à M. Mosser. Je citerai aussi le cours d'électricité pratique, dont le professeur, M. Chevallier, a su augmenter l'attrait par l'organisation d'intéressantes excursions aux usines de la ville et de la région, et le profit par la remise aux élèves les plus assidus d'une rédaction autographiée de ses leçons.

Suivant cet excellent exemple, un autre de nos professeurs les plus distingués M. Pouquet, a bien voulu, lui aussi, prendre la peine de rédiger en entier son cours de chauffage et de conduite de générateurs à vapeur, et la reproduction autographique de ce cours constitue pour les élèves le plus précieux encouragement en même temps qu'elle renferme les documents les plus utiles pour la carrière qu'ils se proposent d'embrasser.

En dehors des diplômes créés depuis longtemps en faveur des élèves du cours de chauffage et de conduite de machines et qui ont été obtenus cette année par 4 candidats, 13 diplômes d'aptitudes professionnelles ont été décernés, dont 1 pour l'électricité, 3 pour la sténographie, 4 pour coupe (tailleur), 2 pour coupe (tailleuses) et 3 pour la lingerie. Nous nous réjouissons de voir l'importance de jour en jour plus considérable attribuée à ces diplômes par les ouvriers de notre ville, qui se montrent de plus en plus désireux de les obtenir, et par les patrons eux-mêmes, qui les considèrent comme un véritable brevet de capacité et comme la meilleure garantie que puissent leur présenter les ouvriers qui leur offrent leurs services. Nous devons donc, en maintenant le niveau des examens, nous efforcer de conserver tout son prestige au diplôme qui en est la sanction.

En parlant de nos cours d'adultes, je n'aurai garde d'oublier de rappeler que la plupart des progrès réalisés dans leur organisation et leur fonctionnement sont dus, sans conteste, au zèle éclairé et au travail consciencieux de la Commission des classes, dont l'attention, toujours en éveil, ne laisse pas sans les signaler une amélioration à apporter ou une réforme à accomplir. Tout récemment encore, nous

Digitized by Google

avons été heureux de recourir à la haute compétence de cette Commission à l'occasion de la refonte du règlement de nos cours d'adultes, et la nouvelle rédaction de ce travail sera due, pour la meilleure partie, à la collaboration intelligente de MM. de Lagrandval, Betbeder et Lopès-Diaz, son vénérable vice-président et ses deux sympathiques secrétaires.

En leur renouvelant nos remerciements à cette occasion, nous leur exprimons toute notre satisfaction de les voir, comme les années précédentes, maintenus dans leurs fonctions respectives par le vote unanime de leurs collègues.

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Cette année, pour 65 places mises au concours, 69 candidats se sont fait inscrire, 62 ont pris part aux épreuves, et 53 seulement ont été admis. Il y a lieu de se demander si ces résultats, qui accusent un certain ralentissement dans l'élan qui, depuis quelques années, poussait la jeunesse de notre région vers les études commerciales, ne trouvent pas leur explication dans les projets de la loi militaire actuellement en préparation.

La section commerciale comprend actuellement, dans ses trois divisions réunies, un effectif de 127 élèves, ainsi répartis :

Deuxième année commerciale.	57
Première année commerciale.	53
Cours préparatoire.	17
Total.	127

Dans la section industrielle, les deux années réunissent 27 élèves.

L'examen de sortie des élèves de la deuxième année commerciale a donné lieu à la délivrance de 41 diplômes supérieurs (modèle A) avec dispense du service militaire, de 10 diplômes (modèle B), de 1 diplôme (modèle C) (étranger) et de 3 certificats d'études.

En première année, 54 élèves sur 54 présentés ont subi avec succès l'examen leur permettant de passer en seconde année.

Les élèves de deuxième année de la section industrielle ont obtenu 10 diplômes et 4 certificats d'études, et 9 élèves de première année sur 12 présentés ont été admis à passer en deuxième année.

Dans le personnel enseignant de l'École, j'ai le regret de constater deux décès : celui de M. Leymarie, capitaine au long cours, examinateur pour le cours d'armement maritime, et celui de M. Bourrié, professeur de mathématiques. M. Leymarie a été remplacé par M. Cail-

Digitized by Google

laud, et M. Bourrié, dont l'état de santé avait depuis un certain temps interrompu les leçons, par M. Sarlit, déjà professeur à l'École.

Je dois vous signaler dans la division industrielle la création d'un cours d'électricité, dont l'enseignement a été confié à MM. Kowalski et Chevallier. Enfin, le vœu que nous formions depuis longtemps, de voir adjoindre à notre École de commerce une section coloniale, a été réalisé cette année. L'Institut colonial, dont la création récente à Bordeaux avait en partie pour objet l'organisation de cours en vue de l'obtention d'un diplôme d'études coloniales, a compris que cet enseignement ne pouvait s'adresser mieux qu'aux élèves de notre École de commerce.

Sur le rapport de notre distingué directeur M. Manès, un certain nombre de cours ont été créés, conformément au programme approuvé par le ministère, et sont professés actuellement dans le grand amphithéâtre de l'École professionnelle, aménagé à cet effet.

Les matières enseignées sont les suivantes :

Agriculture coloniale. . . .	professeur.	M. le Dr Beille.
Économie et législation coloniale.	—	M. Sauvaire-Jourdan.
Histoire de la colonisation et géographie coloniale. . .	—	M. Lorin.
Produits coloniaux.	—	M. Hugot.
Topographie et constructions coloniales	—	M. Exclangon.
Hygiène coloniale.	—	M. le Dr Le Dantec.

Le programme de cet enseignement est établi pour deux années, et les élèves de la section coloniale, qui bénéficient d'ailleurs, au point de vue de la dispense militaire prévue par l'article 23 de la loi sur le recrutement, des mêmes avantages que leurs camarades de la section commerciale, continuent à suivre avec eux un certain nombre des cours de l'ancien programme. Les leçons organisées par l'Institut colonial peuvent, en dehors des élèves de l'École de commerce, pour lesquels elles sont obligatoires, être suivies par des auditeurs libres qui, en remplissant certaines formalités, peuvent aspirer au diplôme.

Le nombre des élèves de notre École de commerce qui se sont fait inscrire dès la première année à la section coloniale est de 15, maximum des inscriptions autorisé par le ministre.

La section coloniale de notre École de commerce a été inaugurée solennellement le 4 novembre dernier, sous la présidence de M. le Recteur de l'Université, en présence des membres du Comité de l'Institut colonial, du Bureau de la Chambre de commerce et de la Société Philomathique.

Digitized by Google

Nous ne pouvons que nous associer aux vœux qui ont été formulés en cette occasion pour l'avenir de cette utile création, destinée, nous l'espérons, à favoriser, dans la plus large mesure, la cause de l'expansion coloniale si en honneur en ce moment.

ATELIERS D'APPRENTISSAGE

C'est au commencement de l'année 1898 qu'avec le concours de la Chambre syndicale de la cordonnerie de la Gironde et grâce à l'initiative de MM. Buhan, Avril et Chabrat, nous avons cru devoir tenter, à titre d'essai, la création d'ateliers d'apprentissage. La Société Philomathique avait pris à sa charge le traitement des professeurs et le paiement du loyer. La Chambre syndicale fournissait les matières premières réparties, par les professeurs entre les élèves, et reprenait ensuite les produits fabriqués pour les écouler dans le public. Trois ateliers avaient été, dès le début, ouverts simultanément aux apprentis : un atelier de cordonnerie, de coupe et de piqûre de bottines, 57, rue Servandoni ; un atelier de corroirie et de teinture sur peaux, 46, rue du Hautoir, et un atelier de tannerie et de mégisserie, cité de Moscou. Le nombre des élèves qui s'étaient fait inscrire dès le début nous avait fait espérer que cette première tentative d'apprentissage industriel serait couronné de succès, et nous permettrait de l'étendre plus tard à d'autres métiers. Malheureusement, le chiffre de nos apprentis, loin d'augmenter, n'a fait que décroître, et, dès la seconde année de leur création, nous étions conduits à fermer deux ateliers sur trois. Nous concentrâmes alors tous nos efforts sur l'atelier de cordonnerie et de piqûre de bottines, qui paraissait présenter plus de vitalité que les autres ; mais, pour celui-là comme pour les précédents, quoique dans de moindres proportions cependant, nous avons bien dû nous ranger à l'évidence et constater que les résultats obtenus étaient loin de correspondre à l'étendue de nos sacrifices. Nous avons donc, après avoir pris l'avis de la Commission technique, décidé la fermeture de ce troisième atelier, qui ne fonctionnera plus sous le nom de la Société Philomathique que jusqu'au 31 décembre courant. Toutefois, en raison du concours qui nous avait été prêté dans cette circonstance par le Syndicat de la cordonnerie, nous avons cru devoir accéder à sa demande, et lui laisser pendant une année encore la libre disposition du local, d'ailleurs inutilisé par nous, et dont le bail ne prendra fin que le 30 novembre 1904.

La suppression de nos ateliers d'apprentissage entraîne la retraite prématurée de leur sympathique directeur, M. Quéreillac. Nous ne nous séparerons pas de ce vaillant collaborateur sans rendre hommage au zèle, au tact et à l'activité dont il a fait preuve dans l'exercice de

Digitized by Google

ses délicates fonctions, et, en lui adressant l'expression de notre bien vive reconnaissance pour les services qu'il nous a rendus, nous croyons aussi pouvoir émettre l'espoir qu'arrêté en pleine carrière, il ne nous a pas encore donné l'entière mesure d'un dévouement auquel il nous sera loisible, à l'occasion, de faire appel dans l'avenir.

REVUE PHILOMATHIQUE

Cinq années se sont écoulées depuis l'apparition du premier numéro de notre *Revue Philomathique*, et il faut bien reconnaître que la carrière déjà parcourue par elle ne répond qu'imparfaitement au brillant avenir qu'au moment de sa création certains lui prédisaient et tous lui souhaitaient. Et cependant, grâce au concours inappréciable de la pléiade d'hommes distingués qui a présidé à sa naissance, et qui continue à accompagner et à soutenir sa marche progressive, cette publication affirme tous les jours davantage sa raison d'être et sa vitalité et se montre en tous points digne de l'œuvre dont elle est issue et à laquelle elle paraît indissolublement liée. L'honneur de ce résultat revient tout entier à son Comité de rédaction, à la tête duquel nous sommes heureux de retrouver M. Clavel, son remarquable président, et aussi à son dévoué secrétaire, M. Cagnieul, la véritable cheville ouvrière de cette intéressante entreprise.

CONGRÈS DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Aucun Congrès international de l'enseignement technique n'a été organisé en 1902. Le Comité permanent, dont font partie nos collègues MM. Saignat et Manès, s'est réuni à Paris le 15 avril dernier, sous la présidence de M. Saignat, et a décidé que le prochain Congrès aurait lieu à Budapest; mais ce Congrès, d'abord fixé au printemps 1904, devra probablement être ajourné à l'année suivante, et le Comité permanent aura à examiner s'il ne serait pas possible d'organiser, dans l'intervalle, un Congrès dans un autre pays.

Le 29 avril dernier, a eu lieu à La Haye une réunion du Comité de l'Association internationale pour le développement de l'enseignement commercial. La Société Philomathique et l'École de commerce étaient représentées à cette réunion, l'une par M. Saignat et l'autre par M. Manès. Les statuts de cette association, déjà votés à Zurich l'année dernière, ont été définitivement adoptés, et la première assemblée générale sera probablement convoquée au même moment que le prochain Congrès et dans la ville où il se réunira.

Enfin, je dois vous signaler la constitution toute récente d'une

Digitized by Google

Association française pour le développement de l'enseignement technique, dont le siège est à Paris et dont les travaux ont été confiés à un comité de trente-trois membres parmi lesquels nous sommes heureux de retrouver trois membres de la Société : MM. Saignat, Manès et Eugène Buhan, ce dernier avec le titre de vice-président, que lui valaient bien les longs services par lui rendus à cette cause.

SALONS, CONFÉRENCES, SITUATION DE LA SOCIÉTÉ

Le bail du local occupé par nos salons, venant à expiration le 30 mai dernier, a été renouvelé pour une durée de dix années, moyennant un prix annuel de 6,000 francs, supérieur de 1,000 francs à celui qui avait été stipulé au précédent contrat. Les exigences du nouveau propriétaire de l'immeuble nous ont amenés, après de longs pourparlers, à consentir à cette augmentation, sensiblement inférieure, d'ailleurs, à ses prétentions primitives. En revanche, nous avons pu obtenir de lui la promesse d'importantes réparations dont le besoin se faisait impérieusement sentir, et nos collègues veulent bien aujourd'hui oublier les multiples inconvénients occasionnés par leur trop longue exécution et constater seulement les réels avantages résultant pour eux de leur complet achèvement.

Il est de fait que l'ensemble de nos salons fraîchement tapissés et repeints, brillamment éclairés le soir à la lumière électrique, constituent un local dont bon nombre de cercles élégants pourraient nous envier la situation unique et la parfaite commodité.

Nous avons pu également renouveler pour la même durée, et sans modification, la location de l'appartement affecté à nos bureaux dans l'immeuble voisin.

Le grand nombre de conférences organisées actuellement dans les diverses salles de la ville par les associations qui se sont multipliées autour de nous depuis quelques années rendent à ce point de vue notre tâche beaucoup plus difficile qu'elle ne l'était à l'époque où l'amphithéâtre de l'École professionnelle constituait le seul local pouvant se prêter à ce mode d'enseignement. A ce moment, en effet, la plupart des réunions de ce genre ne pouvaient, pour ainsi dire, avoir lieu à Bordeaux sans le patronage de la Société Philomathique. Il n'en est plus de même aujourd'hui, et trop rarement nous parvenons à suivre sur ce point la tradition de nos devanciers. Mais si le nombre de nos conférences a sensiblement diminué, du moins nous efforçons-nous d'en maintenir le niveau et de leur conserver leur ancien prestige.

Je n'en veux pour preuve que le brillant succès obtenu, auprès du public d'élite accouru à notre appel pour les applaudir, par MM. Henri

Digitized by Google

Grossard, Henri Lorin et David-Auguste Léon, qui, pendant l'année qui vient de s'écouler, ont bien voulu nous prêter le gracieux concours de leur talent si apprécié.

Le nombre de nos sociétaires, qui était de 783 au 30 novembre 1902, se trouve aujourd'hui réduit à 745 par suite de 24 décès et de 42 démissions que n'ont pu contre-balancer 29 admissions nouvelles. Les collègues qui nous ont été enlevés par la mort sont : MM. Alexandre, Bassié, Bourrié, Cayrel, Delpech, Dubédout, Labat, Lancelin, Labatut, Maurel, Méran, Michau, Pouyanne, Rigoulau, Roux, Garcia del Salto, Sciandro, Segrestaa, Servantie, Soulié, Vignes.

Je crois ici me faire votre interprète en adressant à tous ces collègues trop tôt disparus l'expression de nos profonds et bien sincères regrets; mais je dois un hommage spécial à la mémoire de M. Lancelin qui, appelé à la présidence de notre Société pendant les années 1867-1868, n'avait cessé, malgré son grand âge, de s'intéresser à ses travaux, et à M. Segrestaa qui, longtemps membre de notre Comité d'administration, en occupa la vice-présidence pendant sept ans sans vouloir accepter les fonctions plus élevées auxquelles l'appelaient sa haute capacité et les vœux de ses collègues.

Dans le remarquable discours qu'il a prononcé à l'occasion de la dernière distribution des prix à nos classes d'adultes, notre distingué président, M. Samazeuilh, vous a déjà signalé le ralentissement regrettable qui se manifeste dans le recrutement de notre Société. Il est certain que, depuis l'Exposition de 1895, qui a marqué l'époque la plus brillante et la plus prospère de notre œuvre, le nombre de nos collègues, qui s'était élevé à ce moment au chiffre superbe de 1,047, a diminué dans de notables proportions et se trouve aujourd'hui réduit de près d'un tiers.

Si l'on tient compte du nombre considérable de membres nouveaux que nous attire chacune de nos expositions et de la quantité de démissions qui, dès la seconde année, suivent ces événements et font le plus souvent perdre le bénéfice de ces admissions généralement temporaires, il faut bien reconnaître que notre situation, loin d'être absolument inquiétante, est même sensiblement supérieure à ce qu'elle était il y a dix ans. Cependant votre Comité, sans se préoccuper outre mesure de l'élargissement progressif des vides qui se produisent dans les rangs de nos sociétaires, a cru de son devoir de chercher à y apporter un remède; et, après avair entrepris lui-même une campagne active dont les effets se sont déjà manifestés par quelques adhésions nouvelles, il a considéré que la propagande nécessaire ne deviendrait réellement efficace que du jour où tous les membres de la Société voudraient bien s'y intéresser. Pour arriver à ce résultat, nous avons décidé l'impression d'une notice succincte, destinée à mettre en évidence les divers éléments dont se compose l'œuvre philo-

Digitized by Google

mathique, les services qu'elle a déjà rendus et ceux qu'elle est encore appelée à rendre dans l'avenir, et enfin les divers avantages réservés à ses adhérents. Un certain nombre d'exemplaires de ce document, auquel est joint un bulletin de présentation, seront incessamment envoyés à chacun de nos sociétaires, qui auront ainsi en mains des armes suffisantes pour engager le combat que nous leur demandons de soutenir dans l'intérêt de notre grande institution.

En terminant, Messieurs, permettez-moi d'exprimer l'espoir qu'il suffira d'avoir fait appel à votre bonne volonté et à votre dévouement pour que, fidèle à la tradition philomathique, aucun de vous ne cherche à se dérober au devoir qui lui incombe, et que, vous mettant courageusement à l'œuvre, vous consacrerez tous vos efforts à assurer à notre Association le maintien et le développement auxquels son glorieux passé peut la faire légitimement prétendre pour l'avenir.

RAPPORT SUR LES COURS D'ADULTES (1er TRIMESTRE 1902-1903)

Présenté par le Directeur général des Cours.

Messieurs,

Je ne saurais mieux commencer ce premier rapport qu'en vous exprimant les remerciements de votre nouveau directeur pour le choix que vous avez fait de lui. Quand il me proposa à vos suffrages, M. le Recteur de l'Académie n'eut aucune peine à me faire comprendre quel honneur faisait à l'Université de Bordeaux la plus ancienne Société d'instruction populaire de France en lui demandant un directeur d'études. Mais, si je sentais tout ce qu'avait de flatteur une pareille désignation, je ne me dissimulais pas non plus les difficultés de la tâche. J'aurais été effrayé de sa lourdeur si je n'avais songé que mon prédécesseur dans la chaire de géographie de notre Université m'avait, là aussi, frayé la voie et laissé un exemple, et si je n'avais eu la certitude de trouver parmi les membres du Comité et de la Société, parmi ceux de la Commission des classes, parmi le personnel administratif et enseignant des cours, des conseils pour mon incompétence, une collaboration éclairée, les plus solides qualités pédagogiques. Qu'il me soit permis de me féliciter ici d'avoir rencontré tant de précieux concours.

L'année qui vient de s'ouvrir s'annonce bien. Nous avons enregistré le nombre d'inscrits et d'inscriptions le plus élevé qui ait été atteint jusqu'ici, et l'accroissement annuel que signalait la précédente direction s'est encore manifesté. Vous aviez 2,878 élèves en 1900-1901; 3,018 en 1901-1902; vous en instruisez aujourd'hui 3,075. Le chiffre des inscriptions qui était de 3,790, puis de 3,961, a dépassé 4,000,

Digitized by Google

montant à 4,104. Il est des sous-préfectures qui renferment moins d'habitants que nos cours ne comptent d'élèves.

Ces chiffres demandent à être interprétés; il ne faut ni s'en exagérer la splendeur ni en négliger les ombres. Si satisfaisants qu'ils soient, ils le seraient davantage encore si l'accroissement de cette année tenait à des causes profondes. Or, l'excédent est dû exclusivement à un fait inexpliqué, à l'augmentation d'effectif des cours de femmes, qui ont réuni 1,055 élèves contre 927 l'an dernier. Par contre, la population masculine de nos cours a fléchi; la réduction du nombre de nos succursales nous a fait perdre une clientèle qui ne s'est que partiellement transportée à la section centrale. Celles qui subsistent, jointes à celles de création récente, instruisent 162 élèves seulement au lieu des 315 de l'an dernier, et une seule est véritablement prospère. Cette perte de 153 unités est supérieure au gain réalisé par la section centrale, gain de 82 élèves seulement. En déduisant de part et d'autre les élèves du cours de traitement des vins, au nombre de 42 l'an dernier dans les succursales de Paludate et de Bacalan, au nombre de 51 aujourd'hui après translation du cours à la section centrale, on constate qu'en regard de 111 unités perdues dans les écoles de quartiers, nous n'en avons gagné que 31 à la section centrale; c'est 80 élèves hommes qui nous ont abandonnés. Souhaitons qu'ils nous reviennent un jour, ou bien, — car nous ne sommes les concurrents de personne, — qu'ils trouvent dans d'autres Sociétés d'instruction l'enseignement qu'ils nous demandaient.

La répartition des élèves entre les divers cours appelle également quelques réflexions. C'est aux cours, déjà précédemment les plus nombreux, que s'est portée l'affluence, en particulier aux cours de dessin de machines, dessin de serrurerie, dessin géométrique de première année, broderie élémentaire, ainsi qu'aux cours élémentaires de langues vivantes. Par contre, d'autres cours moins visités sont demeurés stationnaires ou même ont légèrement décru. Il en est résulté de l'encombrement dans certaines salles, alors que l'effectif total ne s'est pas sensiblement modifié pour les cours d'hommes. Je crains bien que plusieurs désertions n'aient été provoquées par la difficulté qu'avaient les élèves à trouver matériellement de la place à ces cours surpeuplés.

Le remède est à côté du mal, mais il est d'une application délicate. En visitant les cours, en interrogeant les professeurs, on se rend compte que beaucoup d'élèves ont fait fausse route, trop présumé de leur savoir, essayé imprudemment d'abréger leur cycle d'études en s'inscrivant pour débuter au cours par lequel ils devraient logiquement finir. Autant que nous l'avons pu, nous avons essayé de corriger après coup cette répartition fâcheuse dont l'effet le plus ordinaire est que le professeur n'a pas un auditoire également préparé à profiter de ses leçons, et que les élèves sont portés à déserter le cours dont le

Digitized by Google

local leur est trop exigu et le programme trop élevé. Mais nous ne disposons, pour canaliser le flot de nos élèves, que de la persuasion : il en est qui persistent, contre leur intérêt, à demeurer là où ils sont venus un ou deux ans trop tôt; d'autres, heureusement, plus confiants ou plus avisés, se sont laissés convaincre; nous avons pu de la sorte affecter au cours de dessin géométrique des élèves qui lui appartenaient de droit, et accuser encore davantage la raison d'être de cet enseignement préparatoire des cours de dessin appliqué. C'est à cette distribution plus rationnelle de nos élèves qu'il conviendra, je le crois, de tourner à l'avenir nos efforts. Je ne sais si nous gagnerons encore comme nombre dans la suite, et j'ajouterais même, volontiers, qu'il ne faut pas trop le souhaiter si, d'un côté, nos locaux ne peuvent s'agrandir, et si, de l'autre, l'afflux continue à se porter là où il y a déjà pléthore. Aux bonnes volontés qui nous viennent en foule, nous devons plus et mieux qu'une statistique; des heures de loisir que nos élèves nous sacrifient, il nous faut faire des heures de travail profitables à tous; ce goût de l'instruction, qui honore si grandement notre population ouvrière, risquerait de s'amoindrir le jour où certains de ceux qui le révèlent auraient constaté qu'on l'utilise mal. Des cours recrutés comme les nôtres sont de ceux dont il ne doit pas sortir de « ratés. »

Plus encore que du nombre accru de nos élèves, c'est de leur assiduité que nous devons, cette année, nous réjouir. A cet égard, le progrès est réel, et les efforts de mes prédécesseurs ont donné des résultats. C'est dans des salles très remplies, et cela deux mois après la rentrée, que nous avons pu conduire M. le Préfet et MM. les Membres de la Chambre de commerce lors de la visite qu'ils ont bien voulu nous faire. Mais là encore, il convient de ne pas céder au mirage des chiffres, et de ne pas demander à des tableaux de statistiques plus qu'ils ne peuvent donner. Il est des cours qui fondent uniquement pour la raison signalée tout à l'heure : des élèves mal préparés à les suivre ont le singulier amour-propre qu'on trouve souvent dans nos établissements d'enseignement secondaire; plutôt que de passer à un cours inférieur, ils préfèrent disparaître. Il est des cours où des élèves, pour s'être fait trop tardivement inscrire, se trouvent hors d'état de suivre, ce qui a lieu notamment aux cours de langues vivantes: autre cause de désertion. De l'une ni de l'autre je ne pense pas qu'on puisse attribuer raisonnablement au professeur la responsabilité. Encore moins faut-il le faire pour la disparition de ces élèves-fantômes qui, venus un soir pour s'inscrire à un cours de leur choix, n'ont pas paru à une seule leçon. Et l'assiduité elle-même n'a-t-elle pas parfois, pour emprunter une parole célèbre, de ces raisons que la raison ne comprend pas? Si je vous disais qu'il est un cours où les élèves se sont montrés exceptionnellement nombreux tant qu'ils ont eu la possibilité et, sans doute, l'amusement de le troubler?

Digitized by Google

laissons aux statistiques la signification arithmétique qui leur appartient sans conteste; ne leur donnons pas une portée pédagogique qu'elles ne sauraient valablement revendiquer; la valeur et le profit d'un enseignement ne se laissent pas exprimer par des fractions; la rigueur des chiffres deviendrait de l'injustice si l'on en faisait un élément trop exclusif d'appréciation.

Nos professeurs méritent mieux que cette arithmétique commode, mais trompeuse. Je saisis avec empressement l'occasion de dire ici combien je suis fier d'être à leur tête; ils réalisent tous cette condition capitale, d'être les hommes et les femmes qu'il faut, là où il les faut, et j'ai eu la grande satisfaction de rencontrer chez tels d'entre eux qui ne sont pas des professionnels de l'enseignement des qualités professorales que je souhaiterais à plus d'un de nos étudiants d'Université. Du reste, vous les connaissiez déjà, puisque, à part un petit nombre de changements, notre personnel enseignant est le même que l'an passé. Nous avons vivement regretté la démission de M. Presseq, professeur du cours de mécanique pratique; fort heureusement, et grâce au concours de la Commission des classes, il a pu être remplacé, et la réussite du cours de M. Déromas prouve que le successeur a été bien choisi. M. Guilhot, professeur du cours de géographie commerciale, s'est retiré; grâce au savoir et à la conscience de M. Gigon, nous pouvons être sûrs que ce cours est aujourd'hui utilement professé. Nous avons vu avec plaisir M. Alaux reprendre aux cours de femmes son enseignement dont l'éloge n'est plus à faire. En revanche, la réorganisation des succursales nous a privés des services de MM. Despagne et Dutaut; c'est avec regret que la Société s'est séparée d'eux, mais avec l'espoir que cette séparation n'est pas définitive. Du personnel de nos succursales supprimées nous avons eu la satisfaction de conserver M. Pliquet, transféré à la nouvelle succursale, celle de Nansouty, et M. Mosser, à qui ont été confiés la moitié des élèves du cours de dessin géométrique (1re année) de la section centrale.

C'est là une modification qu'imposait le nombre considérable des élèves inscrits à ce cours et de ceux qui ont consenti, après coup, à y être versés. Un seul professeur pouvait difficilement diriger 136 élèves. Une autre modification qui a donné d'excellents résultats, c'est l'installation à la section centrale du cours de traitement des vins; ce cours, qui n'instruisait que 22 élèves à Bacalan et 20 à Paludate, en réunit actuellement 51. Mentionnons aussi, comme une innovation couronnée de succès, le cours de coupe de corsets, dû à l'initiative de Mlle Malé, toujours prompte à se dépenser; ce cours compte déjà 40 élèves. C'est presque autant, à lui seul, que notre nouvelle succursale (Nansouty), qui n'en a encore attiré que 45; mais il ne faut pas oublier que cette création a dû être faite dans des conditions quelque

Digitized by Google

peu hâtives; M. Massieu, le directeur, et son adjoint M. Cotelette, ont été pris au dépourvu, et il convient de ne pas juger cet essai dès sa première année.

Telles sont, Messieurs, les principales constatations que j'ai pu faire durant ce premier trimestre. Elles confirment la robuste vitalité de nos cours. Je serais heureux si vous vouliez bien y voir aussi la volonté qu'a votre nouveau directeur de maintenir à ces cours leur légitime renom, et son désir de leur faire produire tous les résultats matériels et moraux qu'en attendent ceux qui les patronnent et ceux qui s'y instruisent.

29 décembre 1902. P. CAMENA D'ALMEIDA.

(A suivre.)

ACADÉMIE DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS DE BORDEAUX

Séance publique du 27 décembre 1902.

La séance publique de l'Académie de Bordeaux, qui a été tenue le samedi 27 décembre sous la présidence de M. Aurélien de Sèze, a présenté cette année un très vif intérêt. Entre le compte rendu des travaux des membres de cette Compagnie et la proclamation des récompenses attribuées aux ouvrages les plus méritants des érudits de la région, le programme très nourri de cette soirée comprenait la réception solennelle de M. E. Bouvy, bibliothécaire de l'Université, chargé d'un cours de langue et de littérature italiennes à la Faculté des lettres de Bordeaux. Suivant l'usage, M. Bouvy a prononcé une allocution consacrée, en grande partie, à l'éloge de son prédécesseur, M. le comte Alexis de Chasteigner, et nous avons eu la joie de voir revivre pour quelques instants une figure aimable et connue, en une esquisse pleine de délicatesse, de grâce et de bon goût.

Après avoir modestement reporté sur le genre d'études qu'il représente à Bordeaux le motif du choix de ses collègues, M. Bouvy parle de son prédécesseur en ces termes :

Issu d'une des plus anciennes familles du Poitou, comptant pour ancêtres toute une lignée de chevaliers, de seigneurs, d'officiers de la monarchie, il eût pu, comme bien d'autres, tourner le dos à son siècle, et se cantonner dans la contemplation oisive de ses quartiers de noblesse. Son intelligence clairvoyante le préserva de cet écueil. Il comprit, jeune encore, que l'héritier d'un grand nom, dans la société la plus égalitaire, a encore devant lui une noble mission à remplir. Aux lauriers militaires de ses ancêtres, il ambitionna d'ajouter un nouveau fleuron : celui de la science.

Digitized by Google

Tout le prédestinait aux études historiques : le passé de sa famille, qu'il retrouvait à chaque page de nos annales, la richesse de notre région en monuments et en souvenirs; enfin un instinct précoce de curiosité studieuse, signe non équivoque de sa vocation d'historien...

La route où s'engageait Alexis de Chasteigner n'était cependant pas des plus faciles. Aujourd'hui que la science est devenue aisément accessible, que la jeunesse dispose à la fois de maîtres éminents et d'instruments de travail de toute nature, c'est presque un jeu que de devenir savant. Que dis-je? C'est presque une obligation pour quiconque reçoit sa part de tant d'encouragements et de faveurs. Il n'en était pas tout à fait de même au moment où débutait votre collègue. Toutes les ressources scientifiques étaient alors, ou peu s'en faut, concentrées dans Paris et restaient le privilège d'un petit nombre. Ceux que les circonstances excluaient de ce milieu privilégié, en étaient réduits, leurs études terminées, à chercher eux-mêmes leur voie, à peiner dans l'obscurité, heureux quand, sur le déclin de leur carrière, leur mérite finissait par percer au jour. Mesurons le résultat à l'effort. Quand nous voyons cette phalange de savants autodidactes qui s'appellent Delpit, Drouyn, de Verneilh, Marionneau, Lalanne, Bertrand, de Chasteigner, se former silencieusement, sans autre stimulant que leur culte désintéressé de la science, et peu à peu, pierre à pierre, élever à la gloire de notre région cet ensemble monumental de travaux historiques que vous connaissez, ce n'est pas seulement une estime banale qu'il semble que nous devions éprouver pour eux, c'est de l'admiration, de la reconnaissance, une respectueuse sympathie...

Le comte de Chasteigner était aussi ardent collectionneur que savant recommandable :

Sa collection d'armes et de bronzes, de faïences et d'émaux, de monnaies et de médailles, était connue comme l'un des joyaux artistiques de la région. Patiemment amassée, méthodiquement classée, gardée avec un soin jaloux, elle était sa joie et son orgueil. J'eus la bonne fortune de la visiter une fois, guidé par lui, et je ne sais ce qui me ravit davantage, ou la collection elle-même, ou la bonne grâce de son possesseur.

Je vois quelques années plus tard les mêmes objets, pêle-mêle entassés dans une salle de l'Hôtel des ventes. Ici une cotte de mailles, un casque, des épées; là des porcelaines, des cristaux de roche. Les mains des brocanteurs palpaient ces objets poussiéreux que lui ne touchait qu'avec des précautions infinies. Et dans le brouhaha des visiteurs, il me semblait à chaque instant que j'allais voir apparaître sa noble figure, désolée, indignée, demandant grâce pour ces choses qu'il avait aimées, pour ce dernier vestige de lui-même, qui allait se disperser sous le marteau du commissaire-priseur.

Nous ne pouvons pas suivre M. Bouvy dans l'analyse très attachante qu'il a faite des travaux historiques de son prédécesseur. La place nous est ici mesurée. D'ailleurs, ce remarquable discours sera bientôt donné au public et c'est en le lisant dans son intégrité qu'on pourra justement apprécier le bon goût, la convenance, la justesse qui en font les principaux ornements. Après avoir montré la part d'initiative

Digitized by Google

qui revient à M. de Chasteigner dans l'organisation des archives municipales, M. Bouvy termine son allocution en ces termes :

Je ne dirai rien du caractère ni de la vie privée de M. de Chasteigner. Je l'ai trop peu connu pour parler de lui comme il conviendrait. Mais je retiens volontiers cet aveu que lui-même vous faisait le jour où il entrait dans votre Compagnie : c'est que, s'il eut sa large part d'heures pénibles à traverser, l'amour de la vérité et de la beauté et la conscience d'avoir utilement employé sa vie lui réservèrent d'amples compensations... Il avait fait honneur à son nom, et pouvait, en toute justice, se dire, lui aussi, en terminant sa carrière : « Le mérite console de tout. »

Nos concitoyens, Messieurs, ont le culte du passé et des grands souvenirs. Ceux qui travaillèrent à les leur rappeler ont des titres particuliers à leur reconnaissance. Je salue en M. de Chasteigner l'un des représentants les plus autorisés de l'École historique bordelaise, et l'un des fils d'adoption les plus méritants de notre cité.

M. Aurélien de Sèze, qui avait ouvert la séance par une remarquable lecture sur l'évolution de la plaidoirie depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, a repris alors la parole pour répondre au récipiendaire. Il a rappelé les beaux travaux de M. Bouvy sur la littérature de l'Italie et sur les rapports intellectuels qui ont existé dans le passé entre ce pays et le nôtre. Reprenant le portrait de M. de Chasteigner, il s'est attaché surtout à mettre en lumière les qualités d'ordre privé qui faisaient de ce modeste savant un parfait galant homme. La parole autorisée de M. de Sèze, la chaleur communicative de son éloquence ont produit le plus grand effet sur un auditoire composé de connaisseurs.

M. de Tréverret avait assumé la tâche difficile de parler le dernier, à une heure avancée de la soirée où l'on pouvait craindre des symptômes de lassitude. Dès les premiers mots on était pleinement rassuré; les auditeurs étaient conquis et le conférencier les eût retenus bien plus longtemps s'il l'eût seulement voulu. Son étude à la fois très précise, très documentée et toute pleine d'*humour* sur le romancier anglais Kipling a été goûtée comme il convenait, et, aux applaudissements chaleureux qui l'ont si fréquemment interrompu, l'éminent professeur a pu mesurer la profondeur de l'impression qu'il avait produite.

Cette soirée laissera à tous de durables souvenirs.

Vu : F. SAMAZEUILH.

Bordeaux. — Impr. G. Gounouilhou. — G. Chapon, *directeur*.
9-11, rue Guiraude, 9-11.

Digitized by Google

Revue
Philomathique
de
Bordeaux et du Sud-Ouest

UN MAGISTRAT BORDELAIS

LE PRÉSIDENT ÉMÉRIGON

Les documents privés, correspondances personnelles, billets tracés à la hâte, carnets intimes, rapports secrets, notes de police, sont aujourd'hui fort à la mode. Les chercheurs ne se lassent pas d'y fureter, et le public se montre très friand des publications qu'ils en tirent. Ce besoin de connaître les « coulisses » et les « dessous » de la grande histoire ne doit pas être seulement regardé comme un symptôme de curiosité maladive, propre à une époque de reportage effréné; il faut y voir aussi un désir très sérieux et très légitime de mieux saisir la complexité des faits passés, insuffisamment aperçue dans la rigidité un peu simple et froide des documents officiels. A ces clartés nouvelles, des causes à peine soupçonnées d'événements notables sont apparues, des physionomies d'hommes consacrées par la tradition se sont modifiées, des figures de second plan sont sorties de l'ombre; et l'histoire, la grande histoire, gagne toujours, peu ou prou, à ces exhumations.

Le livre de M. Émile de Perceval sur *le Président Émérigon et ses amis*[1], composé d'après les papiers intimes d'Émérigon,

1. In-8° de 371 pages. Paris, L. Mulo; Bordeaux, Feret et fils, 1903.

Digitized by Google

que Mlle Nathalie Dupont, belle-sœur du président, a bien voulu confier à l'auteur, appartient à cet ordre de publications qui sont assurées d'avance de trouver des lecteurs. Écrit avec amour, d'une plume aimable et coquette, il fait revivre la physionomie originale d'un vieux Bordelais, qui, pendant plus d'un demi-siècle, jouit dans notre ville d'une haute notoriété, fut mêlé, sous la Restauration, aux grands événements de la vie locale, entretint un commerce d'intimité avec les hommes les plus distingués de cette époque et, dans sa vieillesse, donna l'impulsion à un mouvement artistique qui devait lui survivre et qui lui mérite la reconnaissance de nos dilettantes. Dans ce livre plein de recherches, auquel on ne peut reprocher qu'une nonchalance, d'ailleurs élégante, dans la composition, qui le fait ressembler souvent à la causerie un peu discursive d'un homme du monde très informé, mais soucieux d'éviter tout reproche de pédantisme, on trouve à glaner, soit dans le texte, soit dans les notes, des détails curieux, de jolis mots, des anecdotes piquantes, bien des éléments d'un tableau, esquissé çà et là, que l'on souhaiterait plus complet, du Bordeaux du Premier Empire et de la Restauration. Tel quel, l'ouvrage de M. de Perceval est intéressant, spirituel, nouveau; l'indulgence chez le biographe ne dépasse presque pas les bornes permises; les hommes et les choses sont jugés avec une philosophie douce et une sympathie bienveillante. C'est l'œuvre d'un érudit qui n'a rien négligé pour éclairer jusque dans leurs moindres détails les textes qu'il publiait, et d'un lettré qui a respiré avec délices le parfum des vieux papiers jaunis qu'il était admis à feuilleter le premier.

I

La vie du président Émérigon, qui a servi de cadre à M. de Perceval, fut fort longue. Né le 25 mai 1762, il est mort le 28 février 1847 : il a vécu quatre-vingt-cinq ans. C'était un Martiniquais et un créole : de cette origine il conserva toujours

Digitized by Google

une certaine nonchalance épicurienne et un léger zézaiement; il lui dut aussi, sans doute, son goût très vif et très sensuel des choses de l'art. Venu de bonne heure en France, il fait son droit à Aix-en-Provence, où l'un de ses oncles était conseiller au Parlement, puis vient s'installer comme avocat à Bordeaux. Il y conquiert vite la notoriété; dès 1790, il fait partie d'une délégation envoyée par la ville à la Constituante pour protester contre les projets d'affranchissement des noirs. L'esprit « réaliste » d'Émérigon se fait jour dans cette circonstance; il cultivait, d'ailleurs, là-bas du café, qu'il vantait à Martignac père comme « le Margaux de la Martinique », et qu'il lui vendait aussi.

Pendant la Révolution et le Directoire, il mène à Bordeaux la vie d'avocat d'affaires, en un logis modeste, situé rue du Cahernan. Il est le camarade et l'ami de Ferrère, de Lainé, de Peyronnet, de Martignac père, de Guillaume Brochon, de Denucé, de Ravez. Très circonspect de son naturel, il évite de se mêler de politique; tandis que Ravez lutte contre les Jacobins à la tête de la « Jeunesse bordelaise », que Martignac devient secrétaire de Sieyès, Émérigon préfère « flirter » avec Mme Barennes aux soirées de Pascal Buhan, ou chanter le couplet, le verre en main, aux dîners du Vaudeville. N'était-ce pas plus prudent que de se hisser au faîte des honneurs, comme cet imprudent Jaubert?

Sous l'Empire, Émérigon joua un rôle actif et très honorable dans l'épuration du barreau bordelais, dont il fut syndic de 1806 à 1811. Avec Brochon, Buhan, Peyronnet, il contribua à en éliminer les agents d'affaires ignorants ou véreux, qui s'y étaient glissés pendant le Directoire. Aussi, le 23 août 1811, est-il nommé membre du conseil de discipline de l'Ordre réorganisé. En 1813, il est élu conseiller municipal. Le zèle impérialiste, déjà tiède à Bordeaux lorsqu'en 1808 passa Napoléon, se refroidissait de plus en plus. Émérigon, quoique moins net que Lainé, que Ravez, partageait, au fond, l'antipathie de ces avocats, les futurs chefs du parti libéral girondin, pour un régime qui épuisait le pays par des guerres continuelles et les exigences sans cesse renou-

Digitized by Google

velées de la conscription, et qui ruinait le port et le commerce bordelais[1].

Aussi salua-t-il avec joie la chute de l'Empire. Le 12 mars, il eut une attitude que son biographe qualifie indulgemment de « réservée ». En tout cas, ce ne fut pas celle d'un héros. Invité par Ferrère, au retour de la fameuse expédition des conseillers municipaux, à demander des explications au comte Lynch, il fut trop heureux qu'un remous de la foule dans les salons de l'hôtel de ville l'empêchât d'aborder le maire. Le 17, il avoua à ses collègues qu'il avait été présenté la veille au duc d'Angoulême et qu'il irait le lendemain lui offrir ses hommages. Il faut décidément plaider ici les circonstances atténuantes et dire, avec M. de Perceval, que la psychologie d'Émérigon fut en cette affaire celle d'une multitude d'honnêtes gens.

Comme la plupart des Bordelais, il crut, en effet, à la solidité de la première Restauration. Cette foi peut seule expliquer l'ardeur avec laquelle ce sceptique s'engagea. Du jour au lendemain, le voilà devenu l'un des plus fermes soutiens du gouvernement nouveau : il fait partie, avec Ravez, du conseil du duc d'Angoulême, il dirige et censure le *Mémorial bordelais* d'Edmond Géraud, il y entretient, d'ailleurs sans peine, l'enthousiasme de la population bordelaise pour le Roi. Il fait partie d'une députation du Conseil municipal envoyée à Paris pour saluer Louis XVIII au nom de la ville de Bordeaux. Son zèle royaliste semblait ne plus connaître de bornes. Ce n'était pourtant pas un fanatisme aveugle : dans le conseil du duc d'Angoulême, il osa parler en faveur de César Faucher, l'un des jumeaux de La Réole, qui, venu à Bordeaux le 28 mars, y avait été dénoncé, insulté dans un restaurant par des jeunes gens à cocardes blanches, et que le comte Lynch et le préfet Lainé durent consigner dans sa chambre de l'hôtel des Ambassadeurs, plus sans doute pour le protéger que pour lui nuire. L'attitude d'Émérigon en cette circonstance, d'accord, du reste, avec celle de Lainé, qui s'efforça de modérer les passions ultra-royalistes et de ménager doucement la transition de l'an-

1. Cf. Robert Dupuch, *Le Parti libéral à Bordeaux et dans la Gironde sous la deuxième Restauration* (*Revue Philomathique*, janvier-février-avril 1902).

Digitized by Google

cien au nouveau régime, fut toute à son honneur. Elle atténue un peu, sans la faire oublier, la mollesse avec laquelle le même Émérigon, un an plus tard, nommé avocat d'office des frères Faucher, les défendit devant le conseil de revision.

Mais voici les Cent-Jours : l'« ogre de Corse » est rentré de l'île d'Elbe. Émérigon, qui se mord sans doute les doigts de s'être lancé si à fond dans le mouvement du 12 mars, envoie au maire sa démission de conseiller municipal : il prétexte ses douleurs de sciatique et ses fièvres « nervales ». Inutile d'ajouter que, trois mois après, il recouvrait la santé. Lainé, plus compromis, mais plus héroïque aussi, s'était exilé de France et était parti pour Amsterdam. Louis XVIII rentré à Paris, Émérigon va le féliciter avec une députation de ses collègues; quelques jours plus tard, il fête chez Bardineau l'élection de ses amis Lainé et Ravez à la Chambre des députés. L'année suivante, son dévouement à la cause royaliste était récompensé : il était nommé premier avocat général à Bordeaux. Il le resta jusqu'en 1819, où il réalisa enfin son rêve : il fut nommé, son ami Lainé étant ministre, son ami Ravez président de la Chambre, président du tribunal de première instance avec la robe rouge.

II

A cette première période — la période active — de la vie d'Émérigon se rattachent, pour la plupart, les lettres et les billets écrits par ses amis et que M. de Perceval a publiés avec de copieux commentaires. Il y a là des lignes griffonnées à la hâte par des confrères, par Ferrère, par Martignac père et fils, par Pascal Buhan, par Lainé, par Barennes, par Peyronnet, pour demander un rendez-vous, mettre au courant d'une affaire, en annoncer le dénouement. Billets insignifiants en dehors de la signature; mais, à leur occasion, M. de Perceval a pris la peine de feuilleter les plaidoyers du temps et il nous a donné une idée de la façon dont les avocats parlaient à Bordeaux sous le Directoire et le Premier Empire. Leur style est pour nous bien divertissant : il est vraiment contemporain des

Digitized by Google

« pompiers » de David et des romans de Mme Cottin. Écoutez Peyronnet : « Oh ! mon Dieu, je ne murmure point contre toi !... Mais, ô mon Dieu, tu ne permettras pas que le persécuteur obtienne le nouveau triomphe auquel il aspire ! » Et Martignac : « Dors en paix, malheureuse Esther... Rassure aussi ton âme maternelle... Les magistrats protecteurs auront placé ton fils déjà depuis longtemps à l'abri du besoin. » Voici le grand Ravez : « La citoyenne C..., qui se plaît à embarrasser et à obscurcir cette cause, a été cependant forcée de convenir que tous les raisonnements du citoyen Caz..., déduits intimement l'un de l'autre, forment une chaîne de fer. Elle a seulement prétendu que cette chaîne tenait à de l'argile par une de ses extrémités. Eh bien, magistrats, je vais la sceller dans le marbre ; et les efforts de la citoyenne C... ne parviendront pas à l'en détacher ! » Et enfin Émérigon lui-même : « Le droit des citoyens B..., certain comme la vérité, immuable comme la justice..., a vaincu tous les obstacles, il a rempli cette enceinte tout entière. Tel un fleuve puissant dont de faibles digues ont pu ralentir un moment le cours, mais qui, trouvant de nouvelles forces dans la résistance même qu'on lui oppose, a bientôt détruit les obstacles, franchi les barrières et couvert de ses flots écumants le lit qu'il creusa dans la plaine, lorsque l'Éternel lui ordonna d'y couler !... » Les citoyens B... étaient accusés d'avoir payé une somme en assignats !

Les papiers d'Émérigon contiennent encore des lettres de Lainé écrites de Paris en juillet - août 1814, tandis qu'il présidait la Chambre des députés ; elles mettent vivement en lumière les difficultés auxquelles dut faire face le gouvernement de Louis XVIII. Les lettres de Martignac ont un caractère plus intime, ainsi que celles du préfet Tournon, celui dont les mauvaises langues disaient : « Tournon pour le roi, Tournon pour tout le monde. » Envoyé de la Gironde dans le Rhône, il ne se consola jamais d'avoir quitté Bordeaux et il écrivait à Émérigon, pour se distraire des brouillards de Lyon, de longues lettres, émaillées de citations d'Horace, dans lesquelles il lui rappelait le cercle du samedi, où le galant président savait être si aimable avec les invitées de Mme la Préfète.

Digitized by Google

Mais les lettres les plus intéressantes, à coup sûr, sont celles de Ravez, l'ancien compagnon de luttes, qui n'oublia jamais Émérigon. Il en est une bien belle, écrite le 28 octobre 1806, à l'occasion de la mort d'une fillette de sept ans. Il en est de curieuses, celles où Ravez, encore simple avocat, appelé à Paris pour des affaires à plaider, esquisse d'un crayon léger un tableau de la capitale sous le Consulat, et répète sur tous les tons qu'il s'ennuie et qu'il a hâte de rentrer à Bordeaux [1]. Il en est, enfin, d'importantes pour l'histoire : ce sont celles où Ravez, d'abord simple député, puis conseiller d'État, secrétaire général du ministère de la justice, ensuite président de la Chambre, communique à son vieil ami ses impressions, au jour le jour, sur les événements politiques et les débats parlementaires. Un sentiment s'y fait jour, qui éclaire d'une façon nouvelle cette austère et impassible figure de grand bourgeois admirateur de la Charte et tout féru, en apparence, du régime représentatif dont la France faisait alors pour la première fois l'essai : c'est le dégoût de la politique. Dès le début de 1818, Ravez écrit à Émérigon : « La goutte m'a oublié, et moi je veux en t'écrivant oublier la politique. Elle ne m'amuse pas plus que vous n'en êtes réjoui. Il y a des choses qu'il est encore plus affligeant de voir de près que de loin... » Au lendemain de l'assassinat du duc de Berry et des violentes polémiques qu'il suscita, il écrit encore : « Je verrai finir sans peine ma carrière de député... » (25 février 1820.) Même note en 1825, sous le ministère Villèle : « Il me tarde de redevenir ton voisin et de rentrer dans notre carrière commune où le bien qu'on fait dédommage de la peine qu'on prend. » Et enfin, en 1827 : « Que les hommes sont fous et bien plus encore ceux qui se mêlent des affaires publiques ! » On perçoit nettement dans ces plaintes répétées les déceptions que la politique n'a pas ménagées à ce libéral qui avait rêvé une France forte par le simple accord des « trois pouvoirs ». Les lettres à Émérigon ajoutent

1. C'est, d'ailleurs, le refrain de tous les Bordelais d'alors. Émérigon, quand il va à Paris, s'y ennuie. Lainé lui écrit : « Mon cher Émérigon, vous êtes bien heureux d'aller faire des vendanges, et par conséquent de manger des raisins. Il est difficile d'en trouver ici de bons, et les fiacres et les raisins sont un fort sujet de dépenses... Il me tarde bien de m'en retourner à Bordeaux. »

Digitized by Google

un trait à la physionomie de Ravez et permettent de suivre ce progrès des idées libérales avancées qui aboutit, en novembre 1829, à l'élection de J.-J. Bosc, prélude du triomphe des libéraux, amis de Fonfrède, en juin 1830.

Plusieurs de ces lettres renferment des détails intimes qui prouvent la confiance de Ravez en son vieil ami le président. Il le remercie en termes touchants de la sollicitude qu'il témoigne à sa femme, à ses enfants, restés à Bordeaux, en particulier à Auguste, l'aîné, dont Émérigon dirige les premiers pas dans la carrière du barreau. Un dernier trait donne à cette correspondance sa marque propre et comme une saveur de terroir. Ravez n'oublie jamais, au milieu des préoccupations de la politique, ce qui, pour un bon Bordelais, est la grande affaire. Il ne se contente pas de faire déguster à sa table le Sauternes d'Émérigon, lequel est trouvé bien supérieur à celui de M. de Lur-Saluces : il s'enquiert avec sollicitude, entre deux commentaires sur les travaux de la Chambre, de l'état des vignobles de son ami, de ses craintes, de ses espérances. « Il paraît, écrit-il le 5 juillet 1819, que le temps ne vous favorise pas beaucoup et que la vigne éprouve une forte coulure; mais, en revanche, la comète qui est depuis quelques jours sur notre horizon et que j'ai fort bien vue hier, nous donnera peut-être du vin de 1811. Ainsi soit-il. » Ailleurs : « Je te félicite d'avoir fait du vin. Tant d'autres n'ont pas eu ce bonheur et sont peut-être encore plus maltraités que toi pour la quantité ! Tu as l'espoir de bien vendre et d'être ainsi dédommagé de la pénurie de la récolte. » Et encore : « Tu as fait sans doute une magnifique récolte que tu vendras bien. Tant mieux. Il est temps que tu retrouves le fruit de tes dépenses et de tes soins. » Enfin, voici une commande en règle : « Mon cher ami, j'ai oublié de te prier d'envoyer à mon adresse à Paris la caisse de vin dont je t'ai parlé. Elle est pour mon collègue le général Lagrange, et comme il s'en entendra avec moi je me charge de t'en rembourser le prix. Tu me transmettras par conséquent la facture. »

Émérigon a encore compté parmi ses correspondants Mgr de Cheverus et le cardinal Donnet, le comte de Marcellus,

Digitized by Google

d'Haussez, le préfet du ministère Villèle; Théodore Ducos, Wustemberg, les de Sèze, le grand Romain, le président de chambre Casimir, le recteur Victor, le conseiller Paul Romain. On ne peut ici que citer les noms. Mais il n'est pas possible de ne pas reproduire en entier un billet exquis de Peyronnet, vraiment écrit dans le pur français de Voltaire. C'est une lettre de recommandation; elle est digne de trouver place dans les anthologies :

Mon cher successeur en plaidoirie et en jugerie, laissez-moi, ne vous déplaise, risquer auprès de vous, pour mes étrennes, une toute petite recommandation. Quand je rencontre un de mes vieux camarades, je lui tends volontiers la main et je la lui serre plus fort s'il est de ceux qui sont touchés comme moi dans la disgrâce de la fortune. Or on me dit que M. D... a un gros procès devant vous. Tant mieux qu'il soit devant vous, puisqu'il l'a, car je suis bien sûr que vous l'écouterez avec bienveillance et que vous le jugerez avec une parfaite équité. Ma prière n'y fera rien, je le sais de reste, mais elle n'y gâtera rien non plus, j'ose l'espérer.

Adieu, mon cher héritier, que les bénédictions du Ciel soient sur vous.

PEYRONNET.

10 janvier 1838.

Décidément Peyronnet avait fait des progrès dans l'art de s'exprimer depuis le temps où il plaidait devant les tribunaux du Directoire.

III

La première partie de la vie d'Émérigon avait été relativement agitée. La seconde fut très calme. En s'asseyant dans ce fauteuil de président, qu'il occupa vingt-huit ans, jusqu'à sa mort, il avait trouvé le port qui le mettait à l'abri des orages de la vie. Il s'y « incrusta », — le mot est de son biographe, — il s'y calfeutra moelleusement et délicieusement, en vrai sage et en véritable épicurien qu'il était, à la façon des chats dont il avait, d'ailleurs, l'incomparable souplesse, la grâce inquiétante et aussi, je pense, un peu la nonchalante paresse[1].

1. Ses confrères du barreau l'avaient surnommé « le chat ».

Digitized by Google

Désormais il ne songera plus qu'à se faire oublier. Quelque temps encore, on le verra prendre part aux manifestations royalistes : il présidera le cercle du 12 mars, il sera délégué à Paris pour la naissance du duc de Bordeaux, et il en rapportera la rosette de la Légion d'honneur; en 1828, il sera l'un des organisateurs des fêtes en l'honneur de la duchesse de Berry. Simples concessions à l'opinion publique, qui saluait en lui l'un des fondateurs du nouveau régime. Mais, en fait, il se bornait à contempler du rivage les efforts de ses amis Lainé, Ravez, Peyronnet, embarqués dans la galère de la politique, et sa sollicitude pour eux se mêlait d'un peu de pitié lorsqu'il les voyait se briser contre les récifs et revenir meurtris au pays natal.

Pour lui, il se consacre tout entier à ses fonctions de magistrat. M. de Perceval a tracé de lui, à ce moment, un si joli portrait que je ne puis résister au plaisir de le citer : « Respecté, aimé, redouté; plein de verve, d'esprit, d'atticisme; si à l'aise en cette robe rouge qu'il a le droit de porter et qu'il porte avec la maîtrise d'un petit homme, point beau, point imposant de port, d'allure, mais dominant quand même par son regard vif et perçant, par son esprit pétillant, par sa connaissance des hommes, par son étonnante puissance de travail et d'assimilation, par sa pénétration extrême; très puissant, très redoutable sur ce siège, — modeste siège, mais son fief, — devant qui choses et hommes, ministres, gouvernements, passent emportés par le tourbillon, remplacés tour à tour au cours du temps, alors que toujours au fond de ce prétoire, où des générations de plaideurs, de juges, d'avocats se succèdent, lui seul, Émérigon, reste, étrange en son éternelle verdeur, un peu cassé, mais toujours là, vivace, perpétuel survivant, ancêtre dépositaire d'un tas de secrets à lui confiés, confident de mystères qu'il fut seul à pénétrer, et, dans ce demi-jour du temple, semblant sous les plis de sa toge rutilante quelque petit dieu judiciaire évoqué des brumes du passé. » Il excellait à juger; ses arrêts étaient remarquables par leur netteté et leur concision. Il s'attachait à fournir le moins d'éléments possible à cassation, « d'autant plus, » disait-il, « que ces bons juges

Digitized by Google

d'appel n'ont déjà que trop de tendances à guetter toutes les occasions de justifier leurs fonctions un peu ternes, et puis aussi ne sont pas fâchés de faire de temps à autre quelques petites diversions à leur sommeil. » On voit qu'il savait aussi manier l'épigramme.

Après l'audience, il s'en allait par les rues de son vieux Bordeaux, « à petits pas, la mine futée, un regard discret à quelque frais visage, un sourire aux fleurs du chemin, sur les lèvres quelque rondeau qu'il a composé le matin, » et qu'il détaillera ce soir, à la Préfecture, au milieu d'un cercle de dames amusées et ravies. Les distractions mondaines tinrent, comme on peut le penser, une large place dans l'existence de cet heureux homme qui de toutes choses excellait à cueillir la fleur. Cet épicurisme n'avait d'ailleurs rien de grossier; il était ennobli par un goût très vif et très sincère des choses de l'art, par la passion de la musique. Dans un des chapitres les mieux venus de son livre, M. de Perceval a tracé le tableau de cette souriante vieillesse d'Émérigon. Il en a évoqué le cadre, ce confortable hôtel de la rue Judaïque (rue de Cheverus), avec ses deux grands salons reliés par une galerie de tableaux; et, aux places d'honneur, ici un Pleyel, là un Erard, plus loin un Herz. Exécutant et compositeur plus que médiocre, le président se plaisait à réunir autour de lui de vrais artistes comme Funck et Casella, mais surtout des amateurs aussi novices que lui, qui écorchaient avec plus de bonne volonté que de talent les « œuvres » du maître de la maison. Tout changea lorsque Émérigon fut marié : car il se maria, en 1832, à soixante-dix ans! Il épousa une jeune personne sans fortune, d'une très honorable famille, fille d'un conseiller à la Cour, Mlle Georgina Dupont, pianiste distinguée, dont le talent, deviné par lui, fut publiquement consacré par l'illustre violoniste Rode. Ce mariage n'alla pas sans railleries et sans « charivari » : les mœurs à Bordeaux étaient encore, à cette époque, d'une simplicité un peu rude. Émérigon en prit spirituellement son parti : enfermé chez lui pour échapper à ces manifestations d'un goût douteux, il s'y absorbait avec son ami Charles Saint-Marc, dans d'interminables parties de tric-

Digitized by Google

trac, et feignait de croire que les clameurs qui montaient sous les fenêtres de l'hôtel ne visaient que les opinions légitimistes de son partenaire.

Sous l'influence de la jeune femme, le salon d'Émérigon devint le rendez-vous de tous les dilettantes bordelais. On s'y réunissait deux fois par semaine, le dimanche et le mercredi. Aux séances de musique sérieuse, les hommes seuls étaient admis; les dames, tout d'abord accueillies comme exécutantes, ayant bientôt fomenté des cabales, Mme Émérigon, musicienne avant tout, leur ferma rigoureusement ces réunions, et ne les admit qu'à ses soirées littéraires. Celles-ci avaient lieu le dimanche : on y voyait Mlles Brun, Mlles Delpech, Mlles Doazan, petites-filles de Victor de Sèze, — Indiana et Léonie, deux prénoms significatifs, — M. de Carbonnier-Marzac, les Gergerès, Saint-Marc, les deux Dupont, Calixte et Charles, celui-ci vrai boute-en-train de ces réunions. On y débitait des petits vers, des quatrains parfois assez osés, une pièce contre les dames et les demoiselles qui allaient écouter les sermons de carême de Lacordaire à Saint-André; on y roucoulait les romances et les barcarolles à la mode. Réunions familières, dénuées de tout pédantisme gourmé, peu ouvertes aux nouveautés littéraires : le président était resté un classique renforcé, émaillant ses propos de citations latines.

A de certains jours, l'hôtel de la rue Judaïque s'ouvrait pour les soirées de gala. On y écoutait de grands artistes, de passage à Bordeaux : Kalkbrenner, l'impeccable pianiste; Artot, Ernst, Alard, violonistes brillants; Cornélie Falcon, Adolphe Nourrit, Mme Damoreau-Cinti, Thalberg, Rode, Funck, Herz, Pleyel. Émérigon se faisait le Mécène de ces grands artistes; il était en relations de correspondance avec les grands facteurs parisiens, avec des compositeurs comme Pacini, et des éditeurs de musique comme Duverger. Aussi n'est-on pas surpris de le voir, en 1837, désigné pour présider le Cercle Philharmonique naissant. Avec M. Lancelin, il l'organisa, et, le 26 janvier 1838, le premier concert était donné devant un brillant auditoire; est-il besoin d'ajouter que le nom de Mme Émérigon figurait au programme? C'est au lendemain

Digitized by Google

d'un concert du cercle, donné à la salle Franklin, que le vieux président fut trouvé mort dans son lit. « Il s'était éteint sans souffrances, et son dernier souffle de vie, il l'avait consacré à l'art. »

Cette longue existence fut, à tout prendre, celle d'un sage. Épicurien et artiste, Émérigon sut ordonner sa vie d'une façon admirable; il sut attendre les honneurs, il sut les cueillir quand ils se présentèrent; il sut se contenter d'une confortable médiocrité; il sut enfin savourer les nobles jouissances de l'art. Durant sa longue vieillesse, il partagea son temps entre des fonctions qui ne l'absorbèrent jamais, des réunions mondaines et ce cher domaine de Lasalle, d'où, chaque année, à la rentrée des tribunaux, il ne s'arrachait qu'avec peine : qui ne souhaiterait une aussi aimable existence? Il ne fut pas un héros; il sut plier devant les hommes et les événements; il se confina vite dans un scepticisme commode, loin des orages de la vie active. Il lui manqua de se laisser guider par une idée élevée, par un sentiment généreux; il n'était pas de taille à se hausser jusque-là. Aussi nous paraît-il un peu petit et mesquin à côté de ses grands amis, des Lainé et des Ravez. Ceux-ci ont eu des idées; ils ont lutté, ils ont souffert pour elles. Émérigon, lui, représente un type d'humanité moyenne : voilà pourquoi il amuse notre curiosité sans pouvoir forcer notre sympathie; voilà pourquoi aussi tel qui se refuserait à l'admirer, se sentira pris à son charme et secrètement l'enviera.

PAUL COURTEAULT.

Digitized by Google

NOTE

SUR LA

QUESTION DE TERRE-NEUVE

On ne prétend pas donner ci-après de la question de Terre-Neuve une solution nécessaire et infaillible : le problème est, de toute évidence, autrement difficile. Les pages qui suivent sont simplement destinées à montrer combien est fausse la thèse historique soutenue par le Gouvernement anglais, notamment dans le Mémorandum qui fut remis, le 9 juillet 1889, par lord Salisbury à M. Waddington, et qui se trouve, texte et traduction, dans le Livre jaune imprimé en 1891 par les soins de notre ministre des Affaires étrangères.

La démonstration pourrait être plus complète : elle est faite uniquement à l'aide de documents gardés dans les archives du Sud-Ouest, surtout dans les archives de la Gironde. Ces divers dépôts ne renferment pas de dossiers relatifs aux droits respectifs de la France et de l'Angleterre à Terre-Neuve, et il a fallu prendre les renseignements dans un grand nombre de liasses différentes, entre autres dans les *rapports à l'entrée* faits par les capitaines de navires aux officiers de l'ancienne Amirauté de Guienne. On tient à faire remarquer que si ces pièces ne sont pas des documents de premier ordre, elles ont néanmoins une sérieuse portée : ce ne sont point des dépêches dictées aux diplomates par de longues prévoyances, ni des actes d'une autorité plus ou moins platonique de souverains préoccupés de réserver ou d'étendre les droits de leur couronne; ce ne sont pas davantage des extraits d'historiens,

Digitized by Google

dont l'impartialité, dans ces conflits internationaux, est douteuse. Les pièces que l'on invoque ci-dessous offrent toutes les garanties de véracité; elles ne se réfèrent qu'incidemment et indirectement à la question de Terre-Neuve et elles en parlent avec une sincérité d'autant plus parfaite qu'elle est inconsciente.

Les conclusions du Mémorandum précité de lord Salisbury, en ce qui concerne la période antérieure au traité d'Utrecht, peuvent se résumer dans les propositions suivantes : l'Angleterre a possédé et continuellement exercé la souveraineté territoriale à Terre-Neuve depuis 1496, date de la découverte de l'île, et surtout depuis 1583, année où Sir Humphrey Gilbert prit possession du pays au nom de Sa Majesté Britannique. La pêche a été interdite aux Français depuis 1496 jusqu'en 1632; cette année-là, un traité autorisa nos nationaux à pêcher et à sécher le poisson, moyennant une taxe de 5 o/o, que Charles II abandonna en 1675. Les Français s'établirent à Plaisance par surprise, en 1662; mais les traités de Bréda, en 1667, et de Ryswick, en 1697, prescrivirent implicitement la restitution de cette enclave, et, en 1698, une loi, votée par le Parlement anglais et qui s'appliquait à l'île entière de Terre-Neuve, défendit à tout individu ne jouissant pas de la qualité de sujet anglais de prendre de la boëtte et de faire pêche ou trafic quelconque à Terre-Neuve. Cette situation dura jusqu'au traité d'Utrecht, en 1713.

Ces propositions suggèrent une première observation : la question de la souveraineté territoriale de Terre-Neuve est à la fois plus complexe et plus obscure que ne le laisse entendre le Mémorandum. Sans tirer argument de certaines difficultés survenues entre le Gouvernement anglais et les autorités terre-neuviennes et qui permettent de croire que la situation, au point de vue de la souveraineté, n'est pas aujourd'hui encore absolument nette, sans sortir des XVIe et XVIIe siècles, il saute aux yeux que l'exposé du Mémorandum est en contradiction avec un fait historique formellement établi : la pêche importante et persistante de nos nationaux en Terre-Neuve, antérieurement à 1632.

Digitized by Google

*
* *

On ne discutera pas ici sur la découverte de l'île de Terre-Neuve ; n'ayant pas d'arguments topiques à verser au débat, on préfère ne pas suivre le Mémorandum dans cette voie, quelque peu fantaisiste, et s'abstenir de fonder une revendication sur des données contestables.

La situation est tout autre en ce qui concerne le fait de la pêche depuis la découverte de l'île jusqu'en 1632 : c'est par milliers qu'on fournirait, s'il en était besoin, les contrats d'affrètement, d'engagement, de prêt à la grosse, etc., qui prouvent la participation des Bordelais aux pêches de morues à Terre-Neuve avant le prétendu traité de 1632. Voici à cet égard un détail décisif: l'un des premiers articles des archives de la Gironde qui ont été consultés pour la présente étude est le registre des actes reçus par Raoul Brigot, notaire à Bordeaux, pendant l'exercice 1563 ; or, les contrats conservés pour cette seule année et par ce seul tabellion, et qui ont pour but final la pêche à Terre-Neuve, sont au nombre de deux cent trente et un (231).

En dehors de Bordeaux, les documents abondent, qui permettent de constater que la pêche à Terre-Neuve était l'un des principaux moyens d'existence des populations de notre littoral. Capbreton conserve des registres de recettes sur lesquels figurent en quantité des navires rentrant des campagnes de pêche de 1580-1606. Vers 1600, on levait dans ce port une taxe de deux liards par livre « de la soldée des mariniers qui viennent à la Terre-Neufve ». Une attestation du Conseil de Bayonne et des lettres royaux nous montrent, en 1579, les habitants de Biarritz « vivans la pluspart du tems de la pescherye qu'ilz font sur mer par leur travail et industrye, tant au pays de la Terre-Neufve que ès environs de leurs maisons ». Vers 1624, Saint-Jean-de-Luz entreprit un procès contre la Compagnie de la Nouvelle-France en vue de naviguer librement « ez dictes Terres-Neufves » ; dans une requête, la ville exposa que les marins de Saint-Jean-de-Luz avaient découvert Terre-Neuve

Digitized by Google

et y pêchaient depuis plus de trois cents ans : de ce texte il résulte qu'en 1624 le port de Saint-Jean-de-Luz envoyait à la pêche de Terre-Neuve, sinon depuis plus de trois siècles, du moins depuis longtemps.

Lors donc que le *Résumé des papiers d'État coloniaux* invoqué par le Mémorandum prétend qu'« à partir de la découverte de Terre-Neuve, en 1496, jusqu'au traité de 1632, les Français n'ont eu la permission de pêcher ni à Terre-Neuve ni en aucun endroit du continent d'Amérique », il commet une erreur véritablement excessive. Il sera permis d'inférer de cette constatation que l'autorité du *Résumé* dont il s'agit ne saurait être invoquée dans une discussion sérieuse.

En résumé, pour la période antérieure à 1632, lord Salisbury estime qu'en droit et en fait la pêche appartenait exclusivement à l'Angleterre. Les documents prouvent sans contestation possible que la pêche à Terre-Neuve était exercée à cette époque ouvertement, librement et sur une grande échelle par les marins de nos ports. Toute l'argumentation du Mémorandum croule devant ce fait.

*
* *

Nous avons vu que, d'après la thèse soutenue par le Gouvernement anglais, le roi Charles Ier aurait, en 1632, établi sur le produit de la pêche à Terre-Neuve une taxe de 5 o/o, à laquelle Charles II aurait renoncé en 1675. Lord Salisbury note, d'ailleurs, cette circonstance essentielle que la taxe susmentionnée donna lieu, en 1639, à une protestation de l'ambassadeur de France, et, il est bon d'en faire la remarque, cette protestation est conçue en des termes qui permettent d'affirmer que nos nationaux pêchaient à Terre-Neuve avant la création de l'impôt en question, partant, qu'il n'y a pas de corrélation entre l'exercice du droit de pêche et l'établissement de cette taxe.

Les *rapports à l'entrée* reçus par l'Amirauté de Guienne renferment quelques traces de la perception au profit de l'Angleterre d'un droit qui pourrait bien n'être autre chose que la

Digitized by Google

taxe signalée par le Mémorandum. Le 22 décembre 1640, le maître du navire *le Petit-Saint-Jean* déclare que Jean Fraufeilh, commandant d'un vaisseau de guerre anglais, « l'auroit prins prisonnier et, après l'avoir fort maltraicté, led. Fraufeilh luy auroit prins douze cens de poisson sec et une barrique d'huyle, qu'il disoit luy appartenir pour la contribution du roy d'Angleterre. » Ce fait présente les apparences d'un simple abus de la force, comme les officiers de la Marine française semblent en avoir aussi commis dans ces parages; mais, cinq ans après, le maître de *la Grande-Marguerite* dépose qu' « estant en la plage Rougnouge, coste de Terre-Neuve, estant à terre, le nommé Nicolas Chaple, receveur du chevalier David Kirke, luy auroit faict payer la somme de deux cens livres pour les droits de l'imposition du roy de la Grande-Bretaigne. »

Voilà les faits : il importe d'observer que ces deux déclarations sont isolées; on n'en a pas trouvé d'autres parmi les très nombreux rapports à l'entrée qui existent pour la période de 1632 à 1675. D'où on est en droit de conclure que cette levée était exceptionnelle. Elle était si bien considérée par les deux capitaines comme un fait anormal qu'ils ont pris soin de la consigner dans leur rapport, ce qu'on ne faisait jamais pour les taxes régulières perçues en si grand nombre sur le commerce et la navigation. Les documents bordelais autorisent donc à penser que, sauf quelques tentatives d'exaction, nos pêcheurs continuèrent après 1632 à pratiquer la pêche et la sécherie en toute liberté et sur les points les plus divers. Il faut ajouter qu'au témoignagne de ces mêmes documents nos marins pêchaient à Terre-Neuve non seulement la morue, mais encore les autres poissons et la boëtte.

***

Le Mémorandum, sur la foi du *Résumé des papiers d'État,* exprime l'opinion que les Français s'étaient implantés à Plaisance par surprise, en 1662; mais, répondant à l'avance à l'argument qu'on pourrait tirer de cette possession, il ajoute que « les effets de cette main-mise furent annulés... par l'article XII

Digitized by Google

du traité de paix conclu à Bréda le 21 juillet 1667, entre la Grande-Bretagne et la France » et, plus tard, par le traité de Ryswick. Sur le fait de l'occupation de Plaisance par surprise, le Mémorandum paraît être ici en contradiction avec ce qu'il dit ailleurs, d'après Anspach, de la fondation de Plaisance par les Français. Toutefois, on passe au second point, la restitution de Plaisance à l'Angleterre, prescrite par les traités de 1667 et 1697. Étant donné que Terre-Neuve et Plaisance en particulier ne sont pas dénommés dans ces conventions, il n'y a qu'une procédure pratique et rationnelle pour savoir si l'intention des signataires des traités était d'y comprendre cette île : c'est d'examiner si, en fait, l'exécution des traités entraîna la cession de Terre-Neuve à l'Angleterre, ou si, du moins, cette cession fut l'objet d'une réclamation du Gouvernement anglais. Or, lord Salisbury ne signale pas de réclamation de ce genre et, d'autre part, nous voyons, par les documents gascons, que les Français gardèrent à Terre-Neuve au moins certaines positions, avec lesquelles Bordeaux était sans doute en relations plus suivies.

Ces points, notamment Plaisance, restèrent si bien au pouvoir de la France que nos officiers coloniaux y exerçaient la police et nos corsaires y conduisaient leurs prises, anglaises ou autres. En 1691, le 16 septembre, trois vaisseaux anglais et un brûlot furent reçus à coups de canon par le gouverneur de Plaisance et contraints de se retirer. En 1695, le gouverneur de Saint-Pierre était un Français, son nom l'indique. Ces divers faits, il est vrai, se sont produits en temps de guerre, et l'on pourrait supposer que les Français, à la faveur des hostilités, s'étaient imposés par la force à Terre-Neuve; mais cette dernière hypothèse n'est pas admissible : en premier lieu, parce que l'histoire ne signale pas cette conquête; ensuite, parce qu'en pleine paix avec l'Angleterre, la France avait à Plaisance un intendant et un gouverneur, qui s'appelait, en 1699, M. de Brouillan; elle y avait transporté son organisation fiscale, ce qui exclut l'idée d'une occupation purement militaire; l'administration religieuse, enfin, était confiée à un Récollet français, vicaire général de l'évêque de Québec.

Digitized by Google

On vient de parler de l'organisation fiscale française de Plaisance: en 1686, un procès fut porté devant l'Amirauté de Guienne, à l'occasion des droits d'aubaine que le roi de France possédait à Plaisance, et diverses pièces versées au dossier, parmi lesquelles le journal de bord, établissent qu'il s'agit bien du Plaisance de Terre-Neuve.

D'autres détails encore démontrent que l'occupation de Plaisance, entre autres, était une occupation permanente : les officiers de Louis XIV y levaient, en 1706, 1708 et 1709, une taxe pour la construction de l'hôpital. Certains centres de population étaient français : une attestation fut signée, en 1698, par les notables de Saint-Pierre, et leur nom est français. Le 19 septembre 1713, à la suite du traité d'Utrecht, le roi prit des mesures pour transporter dans l'île de Capbreton la garnison et les habitants de Plaisance.

En un mot, nos possessions terre-neuviennes constituaient une véritable colonie, et, de fait, cette expression se trouve dans des documents de l'époque. Les négociants de Saint-Jean-de-Luz écrivaient à Pontchartrain, le 9 décembre 1706, pour se plaindre de l'impôt prélevé sur la pêche au profit de l'hôpital de Plaisance : « Les intentions de Sa Majesté et les vostres, Monseigneur, ne sont pas bien secondées dans la collonie. »

*
* *

Le Mémorandum prétend que des lois anglaises édictées en 1670 et 1698 réglementèrent la pêche et le commerce de Terre-Neuve. Par l'ordonnance de 1670, il fut interdit à tout individu de nationalité étrangère de prendre de la boëtte et de pêcher dans les cours d'eau et sur les côtes de Terre-Neuve, entre le cap Raye et Bonavista. Cette ordonnance, si tant est qu'elle ait été rendue, eut si peu d'effet qu'il est impossible de dire, d'après les documents bordelais, si l'interdiction s'appliquait au nord ou au sud de Terre-Neuve : au sud, nous occupions Plaisance, Saint-Pierre, nous pêchions à Fortune, à la côte du Chapeau-Rouge, à Burin, à l'île Colinet, « proche la grave du Renard, où les navires ont accoustumé de faire leur pêche; »

Digitized by Google

au nord, nous exercions nos droits à la Grande Baie, à l'île Indiane, au havre du Petit-Maître, où un arrêt du Conseil d'État de 1671 et l'ordonnance de 1681 réglementaient la pêche.

L'ordonnance anglaise de 1670 se réduisit donc à un simple essai de réglementation resté sans effet.

L'historique de la loi de 1698 fait éclater plus vivement encore ce qu'il y a de factice dans ces actes législatifs et combien est spécieuse l'argumentation à laquelle ils servent de base. « En 1698, » dit le Mémorandum, « le Parlement vota une loi... s'appliquant à l'ensemble de l'île, aux mers, aux cours d'eau, aux territoires s'y rattachant, aux îles adjacentes... La première section de cette loi édictait que : « Nul étranger à l'île et nulle » personne quelconque, d'un pays étranger (ne résidant pas » dans le royaume d'Angleterre, la principauté de Galles ou la » ville de Berwick-sur-Tweed), ne prendrait désormais de la » boëtte, ne ferait trafic ou pêche quelconque à Terre-Neuve » ou dans quelqu'un des endroits ou îles mentionnés plus » haut. »

Si l'autorité de l'Angleterre sur Terre-Neuve avait été autre chose que fiction pure, l'industrie de nos pêcheurs aurait été ruinée du coup. Or, les registres d'entrée de l'Amirauté de Guienne permettent de constater l'arrivée sur rade de Bordeaux, en 1699, de trente-deux navires venant de pêcher la morue à Terre-Neuve. On aurait voulu fournir des chiffres pour les exercices suivants; mais les registres d'entrée manquent pour la période de 1700 à 1714. Nous savons par ailleurs que nos nationaux continuèrent non seulement à pêcher sur le littoral de l'île, mais encore à y jouir des droits d'affouage et des droits de boisage pour la construction de leurs échafauds, à y commercer sous la protection des vaisseaux de l'escadre française; car la station navale de Terre-Neuve n'est pas de création récente, et, dès 1675, Louis XIV faisait percevoir sur les navires envoyés à cette île une taxe de trois livres par tonneau, destinée à l'entretien de deux bâtiments « pour la seureté des vaisseaux que ses sujets faisoient équiper pour envoyer en Terre-Neufve ».

Digitized by Google

La pêche était réglementée non pas par les lois anglaises, dont il n'est pas fait une seule fois mention dans nos documents, mais par les ordonnances françaises : pour ne parler ici que d'un document célèbre dans l'histoire du droit maritime, le titre VI du livre V de l'ordonnance de 1681 renferme des dispositions expresses sur la pêche de la morue à Terre-Neuve. L'article 7 du titre précité va jusqu'à faire défense « aux maîtres et équipages des vaisseaux qui arriveront tant aux côtes de Terre-Neuve qu'en la baye de Canada de jetter le lest dans les havres, de s'emparer des sels et huiles qui s'y trouveront et de rompre, transporter ou brûler les échafauds, lesquels appartiennent aux maîtres qui auront fait choix des havres ou galets sur lesquels ils auront été laissés ». Sans insister plus qu'il ne convient sur cette assimilation de Terre-Neuve et du Canada, ces mesures protectrices pour maintenir les fonds des havres en bon état, ces prescriptions de police exécutoires sur les côtes de Terre-Neuve, ne sont-elles pas le fait d'un souverain? Or, cette ordonnance et d'autres encore, que nos rois rendirent sur le même sujet, ne restèrent pas lettre morte, comme les lois du Parlement anglais : en 1699, *la Reine-des-Anges,* de Granville, arrivée la première à Saint-Pierre, choisit sa place et s'amarra, arborant le pavillon, « comme il luy est permis par l'ordonnance » (ordonnance de 1681, liv. V, tit. VI, § 1er) « et règlement de la Marine de porter le pavillon, à l'exclusion des ordinaires bâtimens quy arrivent et de leur marquer leurs places ; » survient *le Philippeau,* de Saint-Malo, qui choisit sa place sans avertir le capitaine de *la Reine-des-Anges.* Va-t-on se plaindre aux autorités anglaises et invoquer les lois anglaises? Nullement : on saisit l'Amirauté de France de cette contravention aux ordonnances françaises. Nous voyons encore les matelots catholiques de *l'Amitié,* de Nantes, en campagne de pêche à Terre-Neuve, descendre à terre pour y faire « leur dévotion ». En 1702, le capitaine du *Jacques,* de Saint-Malo, obligé de laisser au Petit-Saint-Laurent, sur la côte du Chapeau-Rouge, une partie de ses morues, les place dans une cabane que le gouverneur (français) de Plaisance promet de faire surveiller, — ce qui prouve que nous étendions sur cette

Digitized by Google

côte notre domination, non pas un mythe de souveraineté théorique, mais un pouvoir effectif et réel.

Qu'était-il advenu de la loi du Parlement anglais de 1698? Elle avait eu si peu d'effet que la Chambre de commerce de Guienne, appelée dix ans après à exposer les causes de la diminution des armements faits à Bordeaux pour la pêche de Terre-Neuve, ne fait même pas allusion à cette loi, et nous savons, par un mémoire rédigé à cette occasion, que la Chambre, en 1708, considérait Terre-Neuve comme partie de la possession française du Canada.

***

D'une façon générale, d'ailleurs, le Mémorandum fait la part beaucoup trop grande aux documents législatifs à l'exclusion des faits. C'est, sans doute, que ceux-ci plus encore que ceux-là sont avantageux à la France. Jusqu'au jour où, en 1713, une convention a réglé formellement le sort de Terre-Neuve, le point de savoir à qui appartient l'île est avant tout une question de fait. Que l'Angleterre ait édicté des lois, c'est la preuve d'une prétention et non pas d'un droit; cela n'a point créé à son profit un pouvoir qui n'existait pas. Que Sir Humphrey Gilbert ait déclaré Terre-Neuve possession anglaise, c'est manifestement insuffisant pour annihiler les droits que nous possédions depuis longtemps.

Ces droits, nous les tenions non pas d'une concession, mais du fait de l'occupation et nous en jouissions dans la plénitude de notre indépendance souveraine. De ces droits, les uns ont été aliénés par nous; quant aux autres, nous les avons retenus dans leur intégrité, en dehors et à côté de cette souveraineté territoriale dont l'Angleterre se réclame aujourd'hui pour les réglementer et les restreindre.

***

Parmi les problèmes dont l'ensemble compose la question de Terre-Neuve, il en est un qui présente une importance éco-

Digitized by Google

nomique particulière. Il s'agit de savoir si le traité d'Utrecht, par lequel il est permis aux marins français « de pêcher et sécher le poisson », comporte en leur faveur la faculté de prendre les homards.

Pour qui est familiarisé avec la langue française, il est clair que, dans l'expression « pêcher et sécher le poisson », les mots « le poisson » sont le complément du verbe « sécher », mais non pas de « pêcher », lequel est ici un verbe neutre. Les rédacteurs de la convention n'auraient sûrement pas écrit : « pêcher le poisson et le sécher. » Ils ont entendu reconnaître à la France le droit de pêcher d'abord et ensuite le droit d'assurer la conservation du produit de sa pêche. C'est cette même idée que le traité de 1763 exprime par ces mots : « la liberté de la pêche et de la sécherie. »

Que si l'on s'attache à une interprétation grammaticale aussi contraire au génie de notre langue, si l'on persiste à prétendre que nous n'avons que le droit de « pêcher le poisson », il reste à déterminer quel sens doit être donné au mot « poisson ».

Il ne s'agit évidemment pas de savoir quelle est pour un naturaliste de 1903 la signification de ce terme, mais bien de rechercher quelle idée attachaient au substantif dont il s'agit les signataires du traité d'Utrecht. Rien n'est plus simple : en dehors de nombreux textes contemporains dans lesquels le sens du vocable à définir apparaît clairement, nous possédons un livre qui fait loi en ces matières; c'est le Dictionnaire de l'Académie française. Or, si l'on ouvre l'édition de 1776, qui est la plus ancienne existant à la Bibliothèque de Bordeaux, on y voit que le poisson est un « animal qui naît et qui vit dans l'eau ». Les cétacés et les crustacés sont donc des poissons. Aussi bien le Dictionnaire le déclare très expressément :

« Cétacée, adj. de t. g. Terme didactique qui se dit des grands *poissons*. »

« Crustacée, adj. de t. g. Terme d'histoire naturelle. Il se dit des *poissons* qui sont couverts d'écailles, divisées par des jointures différentes. »

« Baleine, s. f. *Poisson* de mer d'une grandeur extraordinaire. »

« Écrevisse, s. f. *Poisson* qui, selon l'opinion vulgaire, va

Digitized by Google

presque toujours à reculons et qui est du genre des testacées (Pêcher des écrevisses. Une soupe aux écrevisses. Écrevisse d'eau douce. Écrevisse de mer). »

Un dictionnaire d'un caractère plus scientifique, le *Dictionnaire de Trévoux,* définit le poisson : « Animal qui vit dans les eaux. » Ainsi donc, le caractère spécifique qui distingue le poisson, c'est l'habitat, et c'est pourquoi les amphibies, « les castors, les loutres, les crocodiles, sont moitié chair, moitié poisson. » Le même dictionnaire parle des « poissons cétacées », des « poissons testacées », et la langouste y est « un gros *poisson* de mer qui a de grosses écailles rouges et qui ressemble aux écrevisses d'eau douce, à la grosseur près ».

De ces citations, qui sont, on le répète, empruntées à des ouvrages d'une autorité incontestable, il résulte que crustacés et cétacés étaient, au XVIIIe siècle, compris dans la grande famille des poissons. Cette classification était d'ailleurs conforme aux traditions. Guillaume Rondelet a écrit un gros traité *De Piscibus,* imprimé à Lyon en 1554 et dont la traduction a été publiée dans la même ville en 1558, sous le titre de : *L'histoire entière des poissons... avec leurs pourtraits au naïf.* Testacés, crustacés, cétacés, figurent dans cette galerie; les « escrevices » sont définies « poissons couverts de coque »; la langouste est étudiée au chapitre des « poissons couverts de crouste ou coque ».

Il est inutile d'ajouter que les juristes attribuaient au substantif « poisson » la même extension que les naturalistes. On peut s'en assurer en parcourant notamment un ouvrage où le droit de pêche est exposé *ex professo :* c'est le *Traité de la police,* de Delamare.

L'expression « poissons à lard », qui était passée dans la terminologie du droit et qui est restée dans nos glossaires les plus modernes, s'applique aux cétacés. Une ordonnance royale du 28 juin 1708, visant une convention avec l'Angleterre, fait défenses expresses de courir sus aux bâtiments anglais occupés à la pêche des « harengs, maquereaux, huîtres et autres sortes de poissons frais, depuis les Ouades *(sic)* jusqu'aux extrémités de l'Angleterre ».

Digitized by Google

En résumé, le mot « poisson » n'a pas, au XVIIIe siècle, la signification restreinte que lui donne la science contemporaine; il s'étend à des invertébrés, comme les crustacés, aussi bien qu'à des vertébrés respirant autrement que par des branchies. D'où l'on conclut que la France possède, aux termes du traité d'Utrecht, le droit de pêcher à Terre-Neuve, en outre des poissons proprement dits, les cétacés, crustacés, etc., et notamment le homard.

J.-A. BRUTAILS.

Digitized by Google

BOURG-SUR-GIRONDE

PENDANT LA RÉVOLUTION[1]

Les trois Ordres étaient convoqués à l'effet de rédiger leurs cahiers et d'élire leurs députés aux États généraux.

D'un bout à l'autre de la France, une émotion profonde s'emparait de tous les cœurs; chacun pressentait que de graves événements allaient s'accomplir.

A Bourg, les électeurs du premier degré (délégués des corps, corporations et communautés, bourgeois et habitants de la ville et de la banlieue) se réunirent les 4, 5 et 6 mars, et choisirent pour leurs délégués au collège que devait présider le grand sénéchal de Guienne : J.-B. Peychaud, notaire; Pierre Pillot, également notaire; Henri Monbalon, docteur-médecin, et Mathias-Valentin Bernard, bourgeois.

On inséra dans le cahier de la juridiction de Bourg les articles suivants :

— Défense « d'estatuer sur aucune loi fiscale avant d'avoir réglé et obtenu que la liberté personnelle et individuelle de tous les citoyens sera sacrée », et que l'impôt sera toujours « réparti d'une manière égale sur tous les citoyens de tous les ordres » ;

— Dans les délibérations des États généraux, les suffrages seront « comptés par tête » ;

— La jurisprudence civile et criminelle sera réformée; aucune affaire en justice ne pourra rester plus d'une année sans règlement définitif;

— Les douanes seront reculées jusqu'aux frontières et, en attendant, les vins de Bourg ne seront sujets qu'aux droits que paye la ville de Bordeaux;

— Les droits d'entrée des vins en Bretagne seront abaissés;

1. Voir dans la *Revue Philomathique* du 1er juillet 1902, n° 7 : Louis XIV à Bourg-sur-Gironde.

Digitized by Google

— Les chemins seront réparés;

— Le franc-alleu sera rétabli;

— Le don gratuit et le droit de franc-fief seront abolis;

— Les acquits-à-caution seront supprimés en ce qui concerne le transport des vins du Bourgès dans toute la sénéchaussée de Bordeaux;

— Les privilèges de Bourg, confirmés de règne en règne, seront maintenus. La ville aura la libre élection de ses officiers municipaux et le droit exclusif de vente de ses vins;

— La prévôté royale de Bourg sera érigée en présidial et en sénéchaussée à laquelle ressortiront par appel les juridictions seigneuriales du Cubzaguès et du Vitrezai;

— Une brigade de maréchaussée sera établie à Bourg;

— L'alignement des maisons de Bourg sera attribué aux officiers municipaux;

— On décidera la liberté du marchepied de la rivière et du peyrat, depuis la rampe de Blaye jusqu'au port de Lussac;

— On entretiendra les bords riverains des digues et parceintes, et les grands propriétaires seront tenus de contribuer proportionnellement à cet entretien;

— On recurera et on entretiendra, à la charge des propriétaires, l'estey du Moron;

— On construira un chemin de Bourg à Saint-André-de-Cubzac, un autre de Bourg à Saint-Savin pour communiquer avec la Saintonge, et un troisième de Bourg à Blaye.

En ce qui concerne les questions d'ordre général, c'était à peu près, comme on le voit, le fond de tous les cahiers du Tiers-État, mais les Bourquais n'avaient pas manqué d'y ajouter leurs revendications locales.

Les élections terminées, tout rentra momentanément dans le calme; les yeux se portèrent seulement du côté de Versailles et les premiers actes des États généraux enthousiasmèrent les campagnards plus encore peut-être que les bourgeois.

Le 17 juillet, une adresse fut envoyée à l'Assemblée nationale pour lui porter l'hommage de la reconnaissance des habitants de la ville et de la juridiction de Bourg.

Digitized by Google

Le 27 juillet, autre adresse exprimant des vœux « pour le retour de M. Neker et des autres ministres, si dignes d'estime par leurs vertus et les aventages que la nation peut en retirer ».

Mais les idées nouvelles, et avec elles l'exaltation qui en était la conséquence, pénétraient de plus en plus dans les provinces.

Le 29 juillet, on décidait d'organiser « le régiment patriotique de la ville de Bourg ». Le lendemain, une émotion considérable s'emparait de la population à la nouvelle « que 30,000 hommes, après avoir ravagé Angoulême, marchoient de ce côté, mettant tout à feu et à sang, et qu'ils étoient fort près de la ville ».

Ce ne furent pas trente mille hommes, mais seulement dix-neuf paysans de Samonac qui, faisant irruption dans la salle où délibéraient les électeurs, demandèrent, la menace à la bouche, qu'on leur livrât mort ou vif un prêtre irlandais emprisonné la veille comme espion.

Les archives de la ville racontent ainsi cet incident :

« Ledit jour, trente juillet 1789, à une heure de relevée, le Comité permanent des électeurs des communes et de la ville de Bourg, s'étant assemblé à l'hôtel de ville et commençant à vérifier le recensement général des citoyens et habitans de cette ville, a été brusquement troublé par l'insurrection de dix-neuf paysans de la paroisse de Samonac, qui ont forcé nos gardes et sont entrés dans notre assemblée, le fusil sur l'épaule, le chapeau sur la teste, et nous ont demandé avec le ton de la menace de leur remettre sur le champ, mort ou vif, le prêtre irlandois qu'ils nous avoient amené la veille, et que nous avions fait repartir après avoir ajouté un certificat à ses papiers; sur quoi il leur a été demandé de quel ordre ils faisoient une démarche aussi téméraire; ils ont répondu que c'étoit de l'ordre de M. Delamotte, commandant à Blaye, ce qu'ils ont désavoué ensuite lorsqu'il leur a été proposé de le déclarer par écrit. Nous avons pris sur le champ le nom des plus décidés, qui sont : Joseph Bernard, tonnelier; François Sou, tonnelier; Joseph Viaud, tonnelier; et Nicolas Gayet, cordonnier, habitants de ladite paroisse de Samonac; et les ayant menacés d'un procès-verbal, ils se sont retirés. — M. Lafosse, juge de cette ville, s'est présenté un moment avant

Digitized by Google

pour demander main-forte contre ces mêmes paysans qui avoient été faire chez lui le même acte de violence, et attendu les circonstances présentes, le Comité jugeant qu'il est à propos de suspendre la punition que ces paysans méritent, s'est borné à faire le procès-verbal pour y avoir recours et le faire valoir en tems et lieux, etc.

» *Signé :* PEYCHAUD, *président;*
» PILLOT, *secrétaire.* »

On profita de cette alarme pour compléter l'organisation de la nouvelle milice.

Elle se composa d'une compagnie d'artillerie et de six compagnies à pied. Le colonel fut Achard-Désaugiers, écuyer, chevalier de Saint-Louis, qui prêta serment le 5 août. On établit aussi un conseil « militaire et patriotique ».

Le 10 août, à la nouvelle que Necker avait repris la direction des affaires, le Comité de Bourg lui adressa une lettre contenant cette phrase :

« Votre retour, Monseigneur, est un bienfait de plus....., Louis XVI méritoit un Neker comme Henri IV mérita un Sully. »

Le jour suivant, autre lettre, cette fois-ci à Champion de Cicé, archevêque de Bordeaux et député du Clergé aux États généraux, pour lui témoigner la reconnaissance de la ville eu égard à l'influence qu'il a eue sur la réunion des Ordres et à celle qu'il a présentement « sur la Constitution dont la France attend son bonheur ».

Pendant ce temps régnait une affreuse misère. Les boulangers n'avaient point de farine « par le défaut de vant et d'eau ». Le pain était, par suite, d'une cherté excessive et les autorités ne pouvaient se procurer des approvisionnements suffisants.

Une assemblée générale des habitants de la ville, des faubourgs, de la grande et de la petite banlieue, se tint dans l'église Saint-Giron le 7 novembre, afin de « délibérer sur la nécessité urgente de se procurer des grains pour leur subsistance ». D'autres assemblées suivirent celle-là, mais on n'arriva, malgré tout, qu'à remédier bien peu à la situation.

Digitized by Google

Cependant l'Assemblée nationale, continuant ses travaux, avait décidé que de nouvelles divisions et subdivisions territoriales remplaceraient les provinces, les sénéchaussées et les baillages; et c'était à qui parmi les petites villes parviendrait à se faire choisir comme chef-lieu de district.

Bourg et Blaye étaient en concurrence sérieuse. La première avait pour elle ses souvenirs historiques, le grand rôle qu'elle avait joué dans le passé, sa situation au confluent de la Garonne et de la Dordogne et sa position plus centrale par rapport à la population, sinon au territoire. La seconde mettait en avant son port plus animé, son commerce plus important, le chiffre de ses impositions (37,745 livres contre 13,537), sa contribution patriotique (31,699 livres contre 12,913) et enfin, sa population (5,441 habitants, dont 853 citoyens actifs, contre 3,233 habitants et 343 citoyens actifs qu'avait Bourg).

Dès le 9 décembre 1789, cette dernière ville envoyait à l'Assemblée nationale une adresse où se trouvait une assertion assez hasardée :

« En 1379, Bordeaux et Bourg estoient en rivalité pour l'honneur de commander les autres troupes de la province; l'une et l'autre se prétendoient la première et la principale de la Guyenne; ceste rivalité, qui prouvoit au moins une égalité entre elles et d'importance, se termina par un traité d'alliance qui a pour titre : *Societas arcta inita ut Burdegala quasi princeps præsit et Burgo et cæteris provinciæ urbibus.* Ce n'est donc que depuis 1379 que Bordeaux a le titre de capitale, et ce n'est qu'à ceste condition que Bourg céda la primauté puisque à raison de sa force, de son importance et des services qu'elle rendoit à l'Estat, elle estoit regardée comme aussi considérable. »

Les députés régionaux appelés à formuler des propositions furent donc très embarrassés; l'Assemblée nationale elle-même, par ses décrets des 15 janvier, 16 et 26 février 1790 (promulgués le 4 mars par Louis XVI), ne trancha pas la difficulté. Elle se borna à indiquer Bourg ou Blaye comme chef-lieu de l'un des sept districts du département de la Gironde, et à décider que les électeurs de ce district s'assem-

Digitized by Google

bleraient à Bordeaux et feraient connaître leur choix, qu'à son tour elle sanctionnerait ou annulerait.

Chacune des deux villes rivales exposa alors ses arguments dans un mémoire destiné aussi bien à l'assemblée des électeurs du district qu'à l'Assemblée nationale. Celui de Bourg, rédigé par Monbalon, membre du Comité municipal, fut très complet et très serré, et Valentin Bernard le résuma justement ainsi dans un rapport :

« Le caractère le plus appréciable de Bourg, le seul appréciable en ce moment, c'est d'être évidemment le plus à la portée des points principaux du district. »

Les électeurs se réunirent le 6 juillet 1790, et, par une forte majorité, manifestèrent leur préférence pour Blaye; mais l'Assemblée générale du département ne partagea pas cette manière de voir et, le 30 juillet, elle exprima l'avis qu'il convenait de choisir Bourg pour chef-lieu :

« L'Assemblée estime que, d'après les principes consacrés par l'Assemblée nationale, Bourg a le droit le mieux établi pour être le chef-lieu du district.

» L'Assemblée dudé partement doit néanmoins observer que dans les moments actuels Blaye offre plus de facilités et de commodités que la ville de Bourg, mais qu'il y a lieu de penser que cette dernière ville ne tardera pas à se procurer ces facilités.

» Si ces ressources présentes de la ville de Blaye lui faisoient accorder l'assemblée de district, le département estime que la ville de Bourg auroit tout le droit possible aux établissemens de judicature; et même que dans le cas où des raisons, qu'on ne peut prévoir, empêcheroient de les lui attribuer, elle devroit être rendue chef-lieu de district pour l'administration. »

Le lendemain, les délégués bourquais, sur le point de partir pour Versailles, sollicitèrent de la municipalité de Bordeaux « un certificat attestant que la ville de Bourg a plusieurs foires, qu'elle renferme dans son sein assez d'habitations pour loger un très grand nombre d'étrangers ».

Ce certificat fut remis aux intéressés. Il était ainsi libellé : « Le corps municipal de Bordeaux, s'étant imposé la loi d'observer la plus grande impartialité sur les prétentions de ces

Digitized by Google

deux villes qui étoient autrefois filleules de Bordeaux, se borne à attester que la ville de Bourg-sur-Mer, située à cinq lieues de Bordeaux, possède plusieurs foires, dont une commence le 1er septembre et finit le 8, et que ces foires attirent dans cette ville une affluence très considérable de marchans et d'acheteurs [1]. »

Lorsque la question vint en discussion à l'Assemblée nationale, Valentin Bernard [2] et l'abbé d'Héral [3] plaidèrent chaleureusement la cause de Bourg. Le décret du 23 août 1790 (promulgué le 28) décida que Bourg serait chef-lieu, mais que, toutefois, le tribunal du district siégerait à Blaye.

Les officiers municipaux de Bourg s'empressèrent de notifier ce décret au corps municipal de la ville de Bordeaux, qui prit connaissance de leur lettre dans sa séance du 3 septembre [4].

Ici doivent se placer quelques indications complémentaires :

Le district de Bourg avait 114 électeurs départementaux, 10,810 citoyens actifs et 80 communes ou municipalités formant 10 cantons : Bourg, Pugnac, Saint-Savin, Saint-André-de-Cubzac, Saint-Laurent, Cézac, Blaye, Étauliers, Reignac et Saint-Ciers-la-Lande.

Les électeurs départementaux du canton de Bourg étaient au nombre de 20, parmi lesquels :

Leyet, négociant à Bourg; Mallar, colonel de la garde nationale; De Labadie, notable et aide de camp; Daleau, avocat; Peychaud, négociant au Port; De Barbarin; Grimard jeune, marchand; Cluchard, avocat; Macerouze de Birol, procureur du Roi; Charlery de Lepinay, prieur de Bellegarde et curé de Lansac.

Dans sa session de juin et juillet 1790, l'assemblée des électeurs procéda à la nomination des 36 membres de l'Assemblée générale d'administration du département. Le district de Bourg se trouva représenté dans ce dernier corps par Monbalon et Peychaud, de Bourg, et par Chéry, maire de Blaye.

1. Archives municipales de Bordeaux.

2. Bernard (Valentin) fut député du Tiers-État à l'Assemblée constituante, maire de Bourg en 1791, juge de paix de cette ville de 1792 à 1824, conseiller général de la Gironde de 1800 à 1803 et de 1808 à 1814.

3. Emmanuel-Alexandre-Joseph d'Héral, vicaire général du diocèse de Bordeaux, abbé de Saint-Vincent de Bourg et député du Clergé à l'Assemblée constituante.

4. Archives municipales de Bordeaux.

Digitized by Google

Le samedi 24 juillet, l'Assemblée générale, à son tour, élut son Directoire, dont Monbalon fit partie.

Bourg, ayant obtenu l'honneur qu'il ambitionnait, n'en devint que plus attaché à la Révolution. Ses habitants ne cessèrent de suivre avec intérêt les principaux actes du grand drame qui se jouait au loin. Leur patriotisme, toujours ardent, s'était d'ailleurs déjà manifesté dans plusieurs circonstances.

Le jeudi 5 août 1790, les députés que la Gironde avait envoyés à Paris, à la fête de la Fédération du 14 juillet, revinrent à Bordeaux, par le fleuve, avec la bannière du département.

Des volontaires délégués par les gardes nationales de plusieurs villes, notamment celle de Bourg, s'étaient joints à eux et les accompagnaient en armes. Arrivés à Bordeaux, ils assistèrent ensemble à la fête organisée dans le « Champ de la Fédération »[1], par les administrateurs du département.

Ces sentiments patriotiques n'empêchaient cependant pas un grand nombre de municipalités des districts de Bourg et de Bordeaux d'apporter une coupable négligence dans l'exercice de leurs fonctions.

Dans sa séance du 7 décembre, l'Assemblée générale du département décidait d'adresser à ces municipalités, par l'intermédiaire des directoires de district, une circulaire leur enjoignant d'avoir à fournir dans la huitaine les états de population et de contribution directe qui leur avaient été demandés et les blâmant sévèrement du retard apporté à cet envoi[2].

Le 16 du même mois, cette Assemblée, appelée à s'occuper, dans les limites tracées par les lois, des ventes de biens nationaux, nomma les commissaires chargés d'assister aux dites ventes au nom du Directoire du département.

Peychaud fut désigné pour Bourg[2].

Il résulte du vingt-cinquième état d'estimation, publié pour la première fois le 4, et pour la seconde fois le 18 février 1791, que les premières enchères des biens nationaux du district de Bourg furent ouvertes, au bureau d'aliénation, à partir du 4.

1. Le Champ de Mars ou Champ de la Fédération de Bordeaux était une place tracée au milieu du Jardin-Public.

2. Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'administration du département de la Gironde, Bordeaux, 1791.

Digitized by Google

Les adjudications eurent d'abord lieu devant le Directoire du district[1], ensuite au chef-lieu du département.

En cette année 1791, nous trouvons comme secrétaire du Directoire du district de Bourg, Collardon, et comme vice-président de cette Assemblée, B. Constant.

Ce dernier, homme de grand sens, de réelle valeur et d'un patriotisme éclairé, était doué d'une certaine éloquence. Il prononça à cette époque plusieurs discours remarquables; dans l'un d'eux, il dénonçait ainsi l'indignité des moyens que le clergé, lorsque son intérêt était en cause, employait pour tourner la loi :

« Messieurs, vous allez reconnaître l'empire de l'intérêt sur le cœur humain... Vous verrez la lutte continuelle d'une administration probe contre l'astuce et la mauvaise foi; nous en rougissons, non pour nous, mais pour l'honneur du sacerdoce... Au mois de juin 1789, un décret ordonna que chaque titulaire de bénéfice ferait une déclaration de l'état actuel de ses revenus, afin d'imposer le bénéfice d'après ces déclarations; ...la plupart altérèrent la vérité d'une manière scandaleuse; un an après, une loi ordonnait que les déclarations seraient fournies sur le pied de quatorze années de revenu et que le taux moyen servirait de base à la fixation de leurs traitements. Alors on vit grossir ce qu'ils avaient un an auparavant considérablement diminué et faire l'inverse de la première opération. C'est donc dans un labyrinthe, où le fil d'Ariane eût été insuffisant pour conduire l'Administration, qu'il a fallu errer sans cesse. »

Les mêmes critiques ne pouvaient pas être adressées à la population dans son ensemble, et certains actes de désintéressement venaient rendre plus odieux les faits contre lesquels s'élevait Constant. Nous n'en citerons qu'un.

Dans la séance de l'Assemblée nationale du 4 juillet 1792, l'un des secrétaires annonça ce don patriotique :

« Les membres composant le Directoire du district de Bourg,

1. Extrait des *Annales de la Municipalité de Bordeaux et du département de la Gironde*, rédigées par Duvigneau, avocat, associé du Musée de Bordeaux et correspondant de celui de Paris.

Digitized by Google

département de la Gironde, offrent le tiers de leur traitement, pendant le trimestre d'avril, mai et juin. »

Le compte rendu de la séance mentionne que « l'Assemblée accepte ces offrandes avec les plus vifs applaudissemens et en décrète la mention honorable au procès-verbal dont un extrait sera remis aux donateurs ».

Quelques mois après, le couvent des Récollets et celui des Ursulines de Bourg furent fermés en vertu de la loi du 18 août 1792. Dans ce dernier, on incarcéra, du 10 au 18 mai 1793, 102 prêtres condamnés à la déportation, qui avaient été amenés de Blaye.

D'autres mesures devaient suivre, car, la Révolution précipitant sa marche, à Bourg comme un peu partout, les excès, se substituant aux abus de l'ancien régime, remplaçaient les réformes promises. C'est ainsi que, le Conseil général de la Gironde s'étant adjoint plusieurs commissaires des districts et divers autres citoyens, et ayant décidé, le 9 juin 1793, de se constituer en Commission populaire de Salut public du département, la section de Bourg s'empressa de lui envoyer son adhésion. On sait que cette Commission n'eut qu'une existence éphémère, et qu'elle prononça sa propre dissolution le 2 août suivant.

Le 10 juillet, la Convention avait, en effet, donné mission à quatre de ses membres, Chaudron-Rousseau, Baudot, Ysabeau et Tallien, de rétablir son autorité à Bordeaux; et, bien que ces représentants du peuple eussent surtout le chef-lieu du département comme objectif, Bourg ressentit bientôt, comme d'autres petites villes, les effets de leur présence.

La Commission militaire, dont le 18 octobre 1793 ils décidèrent l'organisation et qui, sous la présidence du sinistre Lacombe[1], devait s'illustrer par tant d'assassinats juridiques, fit au moins deux victimes parmi les Bourquais : François-Honoré de Cosson, âgé de soixante et un ans, condamné à mort le 28 prairial an II, et Jean de Vigor, âgé de soixante et onze ans, condamné à mort le 27 messidor suivant.

Une Société de Sans-Culottes, digne, toutes proportions

1. Jean-Baptiste-Marie Lacombe, né à Toulouse en 1760.

Digitized by Google

gardées, de celles qui lui servaient de modèles et de guides, étendit bientôt son action néfaste non seulement sur la ville, mais sur les communes environnantes. Elle se réunissait dans l'ancienne chapelle des Récollets.

C'est grâce à cette Société que fut célébrée le 23 thermidor an II[1] (10 août 1794), en l'honneur « du triomphe de l'Égalité », une fête dont le programme avait été ainsi arrêté :

« Au lever du solleil les tambours bateront la dianne, des guirlandes de chene et des banderolles tricolores traverseront les rues et places publiques, elles devront être très fournies de feuillages et placées de manière qu'elles présentent à l'œil une espèce de portique triangulaire, on les fera assez longues pour qu'il y ait de chaque costé de la rue des bouts flottans, tous ces bouts devront être réunis pour ne former tout le long de la rue qu'une guirlande. Les citoyens qui auroient des pavillons tricolores les placeront au milieu des rues.

» Au pied de l'arbre de la liberté, sur la place nationale, il sera élevé un enphiteatre lequel sera surmonté des devises suivantes :

« Le 14 juillet 1789 les François ont brisé leurs fers; la » Bastille a disparu et la liberté cest élevée sur ces décombres.

» Le 10 août 1792 les Parisiens ont sauvé la liberté menacée » et conquis la liberté. »

» Il sera élevé un autel à l'égalité sur le terrain nommé le champ de mars, cet autel sera de forme carrée il aura 24 pieds sur chaque face, au milieu seront élevés des instrumens des arts et métiers sur un piedestal, ils seront surmontés d'un pavillon tricolore, du bonnet de la liberté et des devises suivantes :

« Touts utiles à la société, ils rappellent l'égalité des citoyens.

» Ceux qui les guident on fait la révolution du 10 août. »

» Il sera élevé un pied d'estal sur chaque angle de l'autel, on peindra sur chaque une des devises ci-après :

« Peuple les hommes naissent et demeurent egaux par la » nature.

» Peuple sois toujours bien uni et la liberté et l'égalité seront » tes fidelles compagnes.

1. En l'an II, Lesnier était vice-président du Directoire du district de Bourg; Pastoureau en était le secrétaire.

Digitized by Google

» Peuple n'oublie jamais que c'est le 14 juillet 1789 que tu » as conquis la liberté.

» Peuple souviens-toi que la liberté ecrasa la tyrannie et que » l'égalité fut le fruit de cette victoire. »

» A sept heures les tambours bateront le rapel pour annoncer le signal du départ, alors touts les citoyens se rendront à la cour de la citadelle.

» Le cortège sera formé ainsi qu'il suit : un détachement de vingt-quatre citoyens armés de piques ouvrira la marche, les adollecens également armés de piques formeront un bataillon quaré autour du drapeau.

» Les épouses et les mères conduisant leurs jeunes filles, marcheront sur la gauche et sur deux rangs.

» Touts les citoyens marcheront sur deux rangs mais à la droite et conduiront leurs petits garçons.

» Les citoyens honorés de la confiance publique marcheront aussi sur deux rangs, la moitié à droite et la moitié à gauche, au milieu des rangs des citoyens et des citoyennes.

» A huit heures le cortège se metra en marche, on chantera les chansons les plus gayes et les plus analogues aux circonstances, touts les citoyens et citoyennes qui savent chanter seront placés à la teste, au centre et à la queue, on les invitera de redoubler de zelle pour que le plus parfait accord préside à ces chants civiques.

» On se procurera autant de tambours qu'il est nécessaire pour qu'il en soit placé à la teste et à la queue, la musique sera placée au centre.

» La marche sera de la citadelle à la place nationale ou le maire prononcera un discours (on luy offre pour sujet les devises placées au dessus de l'enphitéatre), touts les citoyens chanteront l'himne à la liberté.

» De la place nationale on se rendra au champ de mars par la grande rue, là le président de l'administration du district prononcera un discours (on luy donne pour sujet les devises placées au dessus des instruments), plusieurs himnes à l'égalité seront chantées.

» Les tambours rouleront, les citoyens montés sur l'autel

Digitized by Google

se donneront le baiser fraternel, à cet exemple touts les citoyens et citoyennes en feront de même et feront monter jusqu'au ciel les cris de la liberté, l'égalité, vive la République une et indivisible, vive la montagne, vive les parisiens.

» On reprendra l'ordre de la marche pour se rendre au temple dédié à l'Être suprême, en passant sur la Cordrie pour se rendre dans le temple, le président de la Société prononcera un discours, il invitera le peuple à adresser son hommage à l'Éternel en témoignage de reconnoisance de touts ces bienfaits, le triomphe de la liberté qu'il nous a donné sur la thirannie que l'enfer vomit sur la terre; le restant de la journée se passera en chants, danse et autres amusemens civiques. »

A cette époque, la misère générale était arrivée à un point rarement atteint jusque-là, jamais dépassé depuis.

Les lettres ci-après adressées au Comité de Salut public par Ysabeau, représentant en mission, sont caractéristiques à cet égard. Reste à savoir le degré de créance qu'elles méritent en ce qui concerne l'enthousiasme des populations et leurs sentiments pour la Convention nationale.

« Bordeaux, le 17 floréal an II (6 mai 1794).

. . . . . .

» Il m'est agréable de pouvoir vous assurer que le département du Bec-d'Ambès[1] doit être compté au nombre de ceux dans lesquels il règne le meilleur esprit public et l'attachement le plus vrai à la République. Les horreurs de la famine, auxquelles il est en proie depuis très longtemps, n'ont pas altéré cet amour pour la liberté. J'ai vu des malheureux cultivateurs dans le district de Bourg, que je viens de parcourir, après avoir passé vingt-cinq jours sans avoir de pain, crier, avec une voix éteinte : Vive la République! Nos enfants seront plus heureux, et nous savons bien que ce n'est pas la faute de la Convention nationale! Certes, si la patience dans les malheurs est la vertu qui distingue les républicains, de pareils hommes ont bien mérité de la patrie . . . . . .

» Salut et fraternité, » C.-Alex. Ysabeau. »

1. Un arrêté pris en vendémiaire an II par les quatre représentants en mission, et approuvé le 12 brumaire par la Convention, avait transformé le département de la Gironde en département du « Bec-d'Ambès ».

Digitized by Google

« Bordeaux, 24 floréal an II (13 mai 1794).

» . . . . . Je viens de visiter le district de Bourg, l'un des plus malheureux de ce département. Je n'ai vu partout que des squelettes exténués par la faim, des hommes enflés par les herbes bouillies dont ils font leur seule nourriture. Eh bien! ces infortunés citoyens avaient encore le sourire sur les lèvres, lorsque je leur racontais les succès de la République; tous offraient les preuves du plus entier dévouement à la patrie. . .

» Alex. Ysabeau. »

Le 9 thermidor an II arriva enfin.

Lacombe, qui avait fait condamner de si nombreux innocents, fut condamné à son tour par la Commission militaire, et exécuté le 27 thermidor sur la place nationale de Bordeaux[1].

« Débarrassée des factieux qui suspendaient sa marche et qui voulaient rétablir la tyrannie pour l'exercer[2],» la Convention rendit bientôt complètement justice à notre département en rapportant les mesures dont il avait tant souffert. Comme pour effacer jusqu'au souvenir de la terrible époque qui venait de finir, elle lui restitua même, par son décret du 25 germinal an III, son ancien nom de « Gironde ».

On se crut donc cette fois véritablement libre. Bourg, moins éprouvé que Bordeaux et Libourne, ayant moins de fils à pleurer, de veuves et d'orphelins à secourir que ces deux villes, allait peut-être voir renaître sa prospérité passée. Il allait descendre, au contraire, au rang de simple chef-lieu de canton.

La Constitution du 5 fructidor an III supprima effectivement les districts; et, lorsque ces circonscriptions furent rétablies sous le nom d'arrondissements, l'arrêté des Consuls du 17 ventôse an VIII désigna Blaye comme chef-lieu de l'une des sous-préfectures du département de la Gironde.

Léon RENAUD.

1. La place Gambetta actuelle.

2. Réponse du président Boissy d'Anglas à la députation de la commune de Bordeaux. (Séance de la Convention du 25 germinal an III. — *Moniteur* du 28.)

Digitized by Google

CHRONIQUE

ACTES DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE

ÉCOLE SUPÉRIEURE

DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

RAPPORT DU DIRECTEUR

Sur le fonctionnement de l'École pendant l'année scolaire 1901-1902

MESSIEURS,

Le fonctionnement de l'École supérieure de Commerce et d'Industrie a continué pendant le dernier exercice dans les mêmes conditions normales que les années précédentes, de sorte que j'aurais peu de chose à vous signaler ce soir, — en dehors d'une augmentation du nombre de nos élèves et de quelques succès remportés par certains d'entre eux, — si la mise à l'étude de la création, aujourd'hui réalisée, dans la division commerciale d'une *section coloniale* analogue à celle qui existe depuis 1900 à l'École supérieure de Commerce de Marseille, et dans la division industrielle d'une *section d'électricité,* n'était venue m'apporter un nouvel aliment pour ce rapport. Je me bornerai, d'ailleurs, à vous indiquer sommairement, après vous avoir exposé les résultats de l'année scolaire, quelles ont été les dispositions générales arrêtées à la suite de cette étude et qui, sur la proposition de notre Comité, ont été approuvées par le Conseil de surveillance et de perfectionnement de l'École dans ses séances des 24 février et 7 juillet derniers.

Les divers concours et examens d'admission pour l'année 1901-1902 ont donné les résultats suivants :

Dans la division commerciale : 64 places étaient mises au concours; 81 candidats se sont fait inscrire pour subir les épreuves et, sur les 72 qui y ont pris part, 64 ont pu être admis par le jury. En y ajoutant 1 candidat revenant du service militaire et 4 redoublants, le total des admissions s'est élevé à 69.

Digitized by Google

Dans la division industrielle, sur 16 candidats inscrits, 3, pourvus des titres réglementaires, ont été admis sans examen et 11 à la suite des épreuves, ce qui a donné, en y comprenant 5 redoublants, un total de 19 admissions.

Enfin, dans la division préparatoire, 33 élèves ont été admis sur 37 candidats.

L'effectif, au moment de la rentrée, en tenant compte des examens de passage de l'exercice précédent, s'est par suite élevé à 203 élèves qui se répartissent ainsi dans les différentes divisions :

Division commerciale	Deuxième année	67	
	Première année	69	
	Année préparatoire	33	
	Ensemble		169
Division industrielle	Deuxième année	15	
	Première année	19	
	Ensemble		34
Total des deux divisions, non compris 5 aspirants conducteurs des ponts et chaussées			203

Ce chiffre, qui ne s'est malheureusement pas maintenu à la dernière rentrée, est le plus élevé que l'École ait atteint depuis la reconnaissance par l'État de sa division commerciale.

L'origine des nouveaux élèves a été la suivante :

51 provenaient de la ville de Bordeaux;
17 — des autres communes du département de la Gironde;
17 — des départements voisins;
20 — des autres départements;
2 — des colonies;
5 étaient étrangers.

Le nombre des élèves boursiers admis à la rentrée a été de 31; 8 ont obtenu des bourses de l'État, 5 du Conseil général de la Gironde, 12 de la Ville de Bordeaux et 5 de la Chambre de commerce. Un dernier est arrivé avec une bourse de la Colonie de la Guadeloupe.

Enfin, pendant le cours des études, le mouvement ci-après s'est produit parmi les élèves :

6 ont été au service militaire;
8 ont renoncé à leur admission;
1 est décédé;
12 ont quitté l'École par suite de démission;
6 ont été renvoyés;
2 ont été, à la suite de maladie persistante, ajournés à l'année suivante.

Digitized by Google

De sorte qu'à la veille des examens de fin d'année, l'effectif s'est trouvé réduit à 168 élèves dont :

142 dans la division commerciale.	Deuxième année. . .	57
	Première année . . .	54
	Cours préparatoire . .	31
26 dans la division industrielle.	Deuxième année . . .	14
	Première année . . .	12

La marche des études, entravée un instant par certains cas d'indiscipline qui ont motivé quelques renvois, n'en a pas moins été pour la majorité des élèves des années normales aussi satisfaisante que dans le passé, ainsi que le prouvent les résultats suivants des examens :

Dans la division commerciale de deuxième année, sur 57 élèves qui se sont présentés devant le jury que présidait une fois de plus notre ancien président M. Saignat, 41 ont obtenu le diplôme supérieur donnant droit à la dispense militaire, 1 le diplôme supérieur à titre étranger, 10 le diplôme modèle B et 3 le certificat d'études.

Dans la division industrielle, sur 14 élèves 12 ont été admissibles, 6 ont obtenu le diplôme et 4 le certificat.

Dans la division préparatoire, les résultats ont été moins satisfaisants : 10 élèves seulement sur 31 ont mérité l'attestation d'études. Il y a lieu de remarquer toutefois que cette proportion insuffisante provient, en grande partie, de ce que trop d'élèves se sont dispensés de se présenter à la totalité des épreuves de l'examen de fin d'année.

Les bourses de voyage de la Chambre de commerce ont été attribuées cette année, dans la division commerciale, aux jeunes Verdier, de Salers (Cantal), et Berduc, d'Astaffort (Lot-et-Garonne), et, dans la division industrielle, à l'élève Belliard, de La Teste. Le jeune Berduc est parti à la fin d'octobre pour New-York, où il a pu trouver dès la première semaine de son arrivée, grâce aux recommandations que la Chambre de commerce lui avait données pour le consul et la Chambre de commerce française, un emploi rétribué dans une importante maison de commission. Quant à son camarade Verdier, qui fait actuellement son année de service militaire et ne pourra profiter avant un an de la bourse qu'il a méritée, j'ai le plaisir d'ajouter que, pendant ses trois années de séjour à l'École (car il a d'abord suivi les cours de la division préparatoire), il a toujours obtenu le premier rang dans tous les classements successifs établis en cours d'études, et que le jury des examens de sortie, frappé de la valeur exceptionnelle de cet élève, classé le premier à la sortie avec une moyenne générale de notes de 18,58, qui n'avait encore jamais été atteinte depuis la reconnaissance de l'École par l'État, a émis à l'unanimité le vœu, sur la proposition de M. Gayon, qu'un témoignage officiel et spécial de satisfaction lui soit

Digitized by Google

accordé. Soucieux de tenir compte, en ce qui le concerne, de ce désir, le Conseil de surveillance et de perfectionnement a décidé, dans sa séance du 30 juillet dernier, qu'une médaille d'argent serait, au nom de l'École, délivrée au jeune Verdier, qui viendra tout à l'heure la recevoir des mains de notre président.

Quant à la médaille que la Société des Amis de l'Université offre chaque année depuis 1894 à l'École supérieure de commerce, elle a été méritée en 1902 par notre troisième diplômé, M. Paul Balaresque, à qui elle pourra, je l'espère, être remise à la fin de cette séance.

Je dois aussi mentionner qu'un autre diplômé de cette année, le jeune Autié, de Tarbes, vient d'obtenir, à la suite du concours qui a eu lieu le 13 octobre dernier, l'une des deux bourses commerciales de séjour à l'étranger, mises au concours entre les élèves de toutes les écoles supérieures de commerce de France par le ministre du Commerce, et que la résidence d'Elberfeld, qu'il avait demandée, lui a été assignée. Ce succès porte à dix le nombre des bourses de séjour à l'étranger du Ministère du Commerce attribuées depuis leur fondation en 1887 à d'anciens élèves de l'École de Bordeaux.

J'ajouterai encore que notre premier diplômé de 1900, M. Banos, de Luxey (Landes), a été le 30 juin dernier agréé en qualité de professeur de commerce et comptabilité à l'École supérieure de commerce de Nancy, et qu'un de nos diplômés de l'année précédente, le jeune Davezac, ancien boursier de voyage de la Chambre de commerce, a eu l'honneur de recevoir, pour le rapport qu'il a présenté à son retour de New-York sur *les Pratiques relatives à l'importation et à la vente aux États-Unis d'Amérique des conserves et produits alimentaires français,* les félicitations de la Chambre, qui a bien voulu faire imprimer ce travail et en envoyer à l'École de nombreux exemplaires pour être distribués aux élèves de deuxième année de la division commerciale et à leurs professeurs.

Je ne puis enfin, Messieurs, laisser passer sans le signaler dans ce rapport l'honneur que vous avez bien voulu faire à l'un de nos diplômés de 1877 en l'appelant par vos votes à siéger dans le Comité de la Société Philomathique. M. Talboom connaît trop mes sentiments de vieille amitié pour n'être pas persuadé du plaisir que j'éprouverai tout à l'heure en le voyant prendre place dans le groupe dévoué de vos commissaires des dépenses.

***

Quelques changements ont eu lieu, pendant le dernier exercice, dans le personnel de l'École. A la rentrée de Pâques, M. Bourrié, professeur d'algèbre et géométrie de la division préparatoire, et démissionnaire par suite de la maladie qui devait l'emporter le 2 juin suivant, a été remplacé par M. Sarlit, déjà professeur à l'École. — A la

Digitized by Google

même date, M. Kellershohn, professeur au Lycée, remplaçait dans la division industrielle, après l'avoir suppléé depuis le début de l'année scolaire, notre professeur d'allemand, M. Kraemer, qui ne pouvait plus, en raison de son état de santé, conserver que le cours de la division préparatoire.

Deux mois auparavant, l'École perdait un de ses examinateurs, M. le capitaine au long cours Leymarie, décédé le 10 février, et lui donnait pour successeur, avec l'agrément du ministre du Commerce, M. Caillaud, ancien commandant de la Compagnie des Messageries maritimes.

Enfin, le 15 janvier dernier, le capitaine Beauvieux a été nommé inspecteur des études, en remplacement de M. le capitaine Desroches, démissionnaire.

Je dois, Messieurs, après avoir exprimé une dernière fois les profonds regrets de l'École pour MM. Bourrié et Leymarie, que la mort nous a enlevés, adresser à leurs dignes successeurs tous nos souhaits de bienvenue. Ils nous ont déjà montré qu'ils savent, comme leurs autres collègues plus anciens, accomplir leur tâche avec compétence, zèle et dévouement; à tous ces précieux collaborateurs, je suis heureux d'apporter ici, au nom de l'École, les éloges et remercîments qu'ils ont si bien mérités.

Quelques-uns d'entre eux, MM. Artigue, professeur de machines; Chevallier, professeur d'électricité, et Musotte, examinateur pour le cours de commerce, ont obtenu, les deux premiers en mars et le troisième en juillet derniers, les palmes d'officier d'Académie. Nous les félicitons d'autant plus de ces distinctions qu'elles sont venues récompenser des services dont nous connaissons toute la valeur et qu'elles honorent à la fois et ceux qui les ont reçues et l'École à laquelle ils prodiguent leur savoir et leur activité.

*
* *

Les dons faits à la bibliothèque et au musée de l'École n'ont pas été très nombreux pendant la dernière année scolaire. Parmi les premiers je signalerai particulièrement, en dehors des publications habituelles envoyées par les ministres du Commerce et des Travaux publics, ainsi que par la Chambre de commerce, l'intéressante étude de M. Albert Granger sur *Quelques laboratoires industriels et les écoles techniques supérieures en Allemagne,* et plusieurs publications importantes de la Direction et de l'Office du Travail reçues du ministère du Commerce. Je dois aussi mentionner, en ce qui concerne nos cabinets de physique et de chimie, le don qui nous a été fait par la Mairie de Bordeaux (division de l'Instruction publique) de quatre tables d'émailleur provenant de l'École communale de la rue Solférino, et l'envoi d'un sextant reçu de notre professeur d'armement M. Lavergne.

Digitized by Google

J'adresse à tous nos donateurs de l'année, dont la liste est annexée à ce rapport, ainsi qu'aux directeurs ou ingénieurs des établissements[1] qui ont reçu pendant le deuxième trimestre les visites de nos élèves et de leurs professeurs, tous les remerciements de l'École. Ces visites, dont l'intérêt n'a pas d'ailleurs été moindre que les années précédentes, ont été complétées, au début des vacances de Pâques, pour les élèves de la division industrielle, par une instructive excursion aux Forges de l'Adour, sous la conduite de leur professeur du cours de chemin de fer, M. l'ingénieur Bernis.

***

Les dépenses de la dernière année scolaire se sont élevées à 91,739 fr. 05; elles se répartissent de la manière suivante:

1° Appointements du personnel . . . . . F.		77,594 »
2° Dépenses accessoires:		
Frais de poste, de bureau et d'imprimés divers. . . . . F.	978 80	
Chauffage et éclaiarge.	1,408 40	
Bibliothèque, achat de matériel et fournitures diverses.	1,096 80	
Mobilier et matériel (entretien), assurances, etc.	999 55	
Frais d'impression et de publicité. . .	644 55	
Jetons de présence des examinateurs et des membres des jurys d'entrée et de sortie, et allocations diverses	6,132 25	
Installation électrique.	13 50	
Remplacement de la chaudière	600 »	
Renouvellement de matériel	1,113 20	
Exposition et Congrès.	604 »	
Imprévu.	554 »	
Ensemble. . . . . F.		14,145 05
Total égal . . . . . F.		91,739 05

Ces dépenses ont été couvertes par les subventions habituelles du Conseil général, de la Ville et de la Chambre de commerce, s'élevant ensemble à 45,000 francs, et par les rétributions des élèves, qui ont produit 52,800 francs. L'excédent a été reporté au budget supplémentaire.

1. *Établissements visités:* Division commerciale: Railway Labat; Usine de la Cie Bordelaise des produits chimiques et engrais (M. Mathieu, administrateur); Raffinerie de MM. Abribat, Cordes, Bordes et Cie; Stéarinerie et savonnerie Mallet fils et Cie; Entrepôt réel de la Chambre de commerce; Usine à gaz de la rue Judaïque. Division industrielle: Ateliers de la Cie des Chemins de fer du Midi; Chantiers et Ateliers Dyle et Bacalan; Usine de produits chimiques de M. Mathieu; Usine électrique de la Cie du Midi; Usine électrique de la rue du Temple; Dépôt de Lescure de la Cie des Tramways; Forges de l'Adour, au Boucau (Basses-Pyrénées).

Digitized by Google

Les comptes de l'École, vérifiés par une Commission spéciale nommée par votre Comité, ont été approuvés dans sa séance du 5 novembre dernier par le Conseil de surveillance et de perfectionnement de l'École, et, conformément aux propositions de la Commission, le Conseil, rendant hommage à la bonne gestion de notre excellent trésorier, M. Brandenburg, lui a voté d'unanimes félicitations.

*
* *

Dans l'atelier de l'École, j'ai à signaler l'achèvement de la machine à raboter dont les pièces principales ont figuré à l'Exposition de 1900, et le remplacement, fait pendant les vacances, de notre ancien générateur par une chaudière à foyer intérieur avec tubes Galloway, fournie par MM. Bonnet, Spazin et Cie, constructeurs à Lyon. Ce changement a été facilité par le précieux concours qui nous a été donné par M. Pouquet, ingénieur, directeur de l'Association des Propriétaires d'appareils à vapeur.

J'arrive maintenant à nos deux sections nouvelles, dont les principales dispositions, étudiées et arrêtées pendant la dernière année scolaire, sont les suivantes :

I. Dans la section coloniale, tout en conservant un certain nombre de cours communs avec leurs camarades de la division commerciale, les élèves doivent suivre, à la place de quelques autres qui ont été supprimés, les cours spéciaux ci-après, fondés par l'institut colonial avec le concours de l'Université : agriculture coloniale, produits coloniaux, histoire de la colonisation et géographie coloniale, hygiène des colonies, topographie et constructions coloniales.

Ces cours, auxquels sont admis, indépendamment des élèves de la section coloniale, des auditeurs inscrits et des auditeurs libres, sont confiés à MM. Beille, professeur agrégé à la Faculté de médecine; Hugot, chef des travaux de chimie à la Faculté des sciences; Henri Lorin, professeur à la Faculté des lettres ; Sauvaire-Jourdan, professeur agrégé à la Faculté de droit; Le Dantec, professeur à la Faculté de médecine, et Esclangon, aide-astronome à l'observatoire de Floirac. Ils doivent durer deux années, correspondant à nos années normales, et avoir lieu, sauf pendant les vacances universitaires, tous les jours, de une heure et demie à deux heures et demie, dans le grand amphithéâtre de l'École.

Cette organisation ne doit entraîner pour notre budget, indépendamment d'une dépense peu importante nécessitée par l'aménagement du local, que les frais de chauffage de la salle des cours pendant l'hiver. Elle a, d'ailleurs, reçu dans ses grandes lignes l'approbation à titre définitif de M. le Ministre du Commerce, et j'ajoute avec reconnaissance qu'elle a été rendue facile non seulement par le précieux concours de l'Institut colonial, mais encore par les dispositions bienveillantes de M. le recteur Bizos et du Conseil de l'Université.

Digitized by Google

11. Dans la section d'électricité, les élèves ont également, mais en deuxième année seulement, la plupart de leurs cours communs avec leurs camarades de la division industrielle, et, à la place de quelques cours supprimés, ils doivent suivre des cours complémentaires, de mathématiques, de mécanique et d'électricité, qui ont été confiés à deux professeurs faisant déjà partie du personnel de l'école, MM. Kowalski et Chevallier. Ils ont de plus à faire, en remplacement du cours de coupe de pierres, des travaux spéciaux à l'électricité dans les ateliers de l'École.

Cette création nécessite un supplément de dépense d'environ 2,000 francs par an. Pour y faire face, ainsi qu'aux légers frais mentionnés plus haut, occasionnés par la section coloniale, le Conseil de surveillance et de perfectionnement, que préoccupait aussi, comme conséquence de la suppression projetée des dispenses militaires, l'éventualité prochaine d'une diminution de ressources provenant des élèves, s'est décidé à porter de 200 à 300 francs, à partir de la rentrée de 1903, la rétribution scolaire de la division industrielle et de la division préparatoire.

Tels sont, Messieurs, les principaux faits que j'avais à vous signaler; vous me permettrez, en terminant, d'exprimer à notre dévoué président et à tous les membres du Comité ainsi qu'au Conseil de surveillance et de perfectionnement, toute la profonde reconnaissance de l'École pour les preuves de sollicitude et d'intérêt qu'ils n'ont cessé de lui donner pendant l'année qui vient de s'écouler. Nous avons eu le chagrin de perdre au mois de février dernier, dans le Conseil de surveillance, M. Segrestaa, que la mort a prématurément enlevé à tant d'œuvres utiles dont il s'occupait avec une compétence et un dévouement unanimement appréciés; les services qu'il a rendus à l'École non seulement lorsqu'il faisait partie de son Conseil, mais encore lorsqu'il a présidé en 1892 le jury de ses examens de sortie, ne sauraient être oubliés, et je manquerais à un devoir en ne rendant pas dans ce rapport un dernier hommage à sa mémoire. Permettez-moi d'y ajouter, pour les membres qui vont quitter ce soir votre Comité, l'assurance que nos regrets les accompagneront dans leur retraite, et, pour leurs successeurs, la confiance que l'École supérieure de commerce et d'industrie aura en eux des continuateurs empressés de leur encourageant et précieux concours. J. M.

Vu : F. SAMAZEUILH.

Bordeaux. — Impr. G. Gounouilhou. — G. Chapon, *directeur*.
9-11, rue Guiraude, 9-11.

Digitized by Google

Revue
Philomathique
de
Bordeaux et du Sud-Ouest

LE SALON DES AMIS DES ARTS

Pour se conformer à un usage invariable, on devrait mettre ici, en préambule, des considérations générales sur la situation actuelle de l'art et sur les tendances et les méthodes qui en dirigent l'évolution. On n'en fera rien cependant. Une exposition naturellement restreinte et incomplète — malgré tout le zèle que peuvent y apporter ses organisateurs — ne se prête pas à de semblables généralisations, et je peux bien avouer aussi que s'il y a une esthétique qui convienne plus particulièrement à l'art moderne, les principes ne s'en dégagent pas encore nettement à mes yeux. Je n'aperçois, dans les œuvres qui sont soumises à l'appréciation du public, aucun effort collectif dans le même sens, aucune préoccupation commune. Leur marque distinctive, si c'en est une, serait plutôt dans la prédominance de l'accent individuel et dans la méconnaissance funeste ou salutaire — l'avenir nous l'apprendra — de toute tradition d'école. Il faut donc se résigner à faire ici la chronique de l'art sans vouloir anticiper sur son histoire. La postérité fera sans doute une impitoyable hécatombe d'une infinité d'œuvres trouvées magnifiques en leur temps et que nous nous sommes hâtés de déclarer éternelles. Chaque année apporte de nouvelles formules; celle qui hier était la vraie ne

Digitized by Google

l'est plus aujourd'hui. Les romantiques ont sombré sur les classiques; les impressionnistes se sont évanouis avec les réalistes, et qui nous dirait où en sont à présent les pointillistes et les symbolistes, les préraphaélites et les mystiques, et tant d'autres qui se sont tour à tour saisis du flambeau comme dans la course antique. Toutes ces choses nous ont amusés un instant comme le roman nouveau; le livre fermé, on n'y pense plus.

Faut-il blâmer cette multitude de chercheurs de s'être engagés dans des voies nouvelles qu'ils n'ont pas eu le temps de parcourir? Non, mais plutôt d'avoir obéi à l'instabilité du goût public et manqué de persévérance dans la poursuite de leur dessein. Car de rester dans la tradition, il n'y faut pas songer; ce serait s'enliser dans la routine, se condamner à de perpétuelles redites. Nous n'en avons que trop de ces œuvres dont il est impossible de s'expliquer la raison d'être, imitations d'imitations, sans accent, sans saveur, sans originalité, sans but. Le Jury des *Amis des Arts* en a écarté cette année un plus grand nombre, et le chiffre des admissions semble avoir fléchi. Il faudrait aller plus loin. Que viennent faire des tableautins de pensionnat à côté des créations d'un Roll ou d'un Henner? N'êtes-vous pas cruels d'exposer aux sévérités de la critique ce qui n'est fait que pour la douceur des congratulations familiales? L'attrait de ces ouvrages est dans leur origine; il est perdu pour ceux qui n'ont nulle particulière dévotion aux ravissantes mains d'où ils émanent.

LA PEINTURE

Il y a peut-être dans ce Salon un tableau, mais un seul, qu'on pourrait classer dans la peinture d'histoire et non pas même en toute rigueur, car l'événement qu'il représente — si tant est qu'il ait jamais eu lieu — appartient plutôt à la légende ou, si l'on veut, à la préhistoire. Ce sont bien cette fois les funérailles définitives de ce qu'on appelait jadis la grande peinture et qu'il eût été plus juste de nommer la peinture d'école. Encore faut-il remarquer que la *Dispersion des peuples,* l'ouvrage de M. Lefort auquel je fais allusion, ne se rattache que d'assez loin

Digitized by Google

à cet art démodé et qu'il se recommande d'ailleurs par de sérieuses qualités de dessin et de composition, par l'entente des groupes, par la sensation qu'il donne d'une sorte d'irrésistible entraînement, par l'impression qu'il laisse d'un événement à la fois très lointain et très grand. On voit sans peine que M. Lefort sait beaucoup, mais sa palette est trop noire; cela est encore plus manifeste dans son second envoi : *Intérieur de l'atelier Gérôme.*

De la grande peinture aux grands peintres la transition est trop naturelle. Commençons donc par M. Gérôme, puisque le nom de ce maître éminent vient de se présenter sous ma plume et que nous avons la bonne fortune, assez peu fréquente à Bordeaux, de posséder cette année un de ses ouvrages et non des moindres. *L'Amour mouillé*, tel est le titre de l'œuvre disposée en quatre parties. C'est, on s'en doute bien, une interprétation figurée de l'ode anacréontique. Trois scènes et un épilogue. L'Amour errant vient demander l'hospitalité au poète qui veille; celui-ci l'essuie, le réchauffe et le réconforte; pour tout remerciement, l'ingrat lui décoche sa flèche et dans un éclat de rire s'esquive en criant : « Mon arc va bien, mais ton cœur est malade. » M. Gérôme, disais-je, a ajouté un épilogue à la fable d'Anacréon. Le poète vieilli songe au coin de l'âtre, et dans les spirales de la fumée il voit passer les illusions de sa jeunesse et voltiger avec un sourire narquois l'insaisissable Amour. Il a usé sa vie à poursuivre des papillons de toute nuance, verts, rouges, jaunes, azurés, diaprés; beaucoup se sont laissé prendre. Le beau succès! les voilà tous piqués dans le cadre qui entourait jadis l'image de l'amante idéale... et qui s'est dérobée. Je n'apprendrai rien à personne en rappelant le style si châtié de cet excellent artiste, son goût plein de mesure, la perfection classique de son dessin et de son modelé. La couleur, par contre, est toute conventionnelle, mais qu'importe? M. Gérôme a cherché des effets de lumière amusants, curieux, inattendus, et il les a trouvés.

Voilà donc l'héritier le plus direct de la doctrine enseignée par Ingres qui se met à détailler en menues anecdotes les savantes formules d'art dont le maître avait patiemment

Digitized by Google

arraché le secret à Raphaël et à l'Antiquité! Après lui la veine sera rompue, sans qu'on ait beaucoup à le regretter. La langue si pure, si châtiée des grands classiques, fut, à leur usage, un merveilleux instrument; elle se prêterait mal à l'expression de sentiments et de pensées que leur siècle n'a pas connus. Les moyens doivent être proportionnés à la fin; la technique doit être adéquate à l'œuvre. Celle de M. Roll a de quoi confondre par sa hardiesse! Avec lui, pas de compromis, nulle convention! Ce procédé si commode du clair-obscur qui, faisant jaillir un peu de lumière de beaucoup d'ombre, se prêtait à tant de combinaisons heureuses où l'imagination et le mystère avaient leur part, de bonne heure il y renonça, perdant ainsi le bénéfice de ces fortes transpositions de tons qui laissent au peintre l'usage d'une gamme de valeurs d'une richesse et d'une étendue presque sans limites! La lumière qui est répandue à flots dans la composition qui a pour titre *les Petites du menuisier* montre bien qu'il n'y a pas de formule nécessaire. Du reste, on peut voir que la *Kermesse* de Rubens se passe également fort bien du secours des demi-teintes et que nul n'en a fait un si parcimonieux usage que Teniers dans ses toiles de plein air. *Les Petites du menuisier* sont un incontestable morceau de bravoure, mais je ne saurais dissimuler que mes sympathies se portent de préférence sur un autre envoi de M. Roll, *la Vieille au fagot,* où l'élément poétique et humain prend un accent plus pénétrant.

Sans pousser la virtuosité au même degré que M. Roll, l'auteur du tableau qui a pour titre : *Relevailles,* M. Ernest Laurent, tire un prestigieux effet des longues touches juxtaposées, à peine fondues, qui donnent à la draperie un moelleux extrême et rendent à merveille la délicatesse des carnations. Assise dans un fauteuil de jardin, la tête à demi renversée sur l'oreiller, la jeune femme s'abandonne à l'ineffable bien-être d'une tiède après-midi de printemps. Ses yeux, un instant détournés du sommeil de l'enfant, ont maintenant le regard lointain du rêve et répandent autour d'elle le doux rayonnement de son tranquille bonheur. La lumière diffuse qui éclaire le tableau semble émaner des êtres et met

Digitized by Google

dans l'air quelque chose de vivant et de troublant fait de la beauté de la femme et du parfum des fleurs.

M. Guirand de Scevola excelle lui aussi à faire resplendir l'éclat nacré des épidermes, à habiller de reflets la blancheur des épaules nues, à mêler des rayons de soleil à l'or des chevelures; mais ses modèles sont trop exclusivement vus par le dehors, manquent de vie intérieure et partant de charme. Ils sont, d'ailleurs, sommairement modelés et rappellent beaucoup la manière de Chaplin. Son aquarelle, *Odalisque,* me semble préférable à sa peinture. — La note claire, perlée, vibrante, frissonnante, chante également dans le groupe de *Léda et le cygne* de M. Antonin Calbet, et ce sont encore des diaphanéités de pétales qui revêtent le corps virginal d'*Hébé endormie,* une des dernières créations de Louis Deschamps.

M. J. Geoffroy nous fait pénétrer dans une classe bretonne à l'heure de la lecture, et rien n'est plus pur que ces physionomies enfantines laissant transparaître à travers de grands yeux étonnés des âmes toutes blanches, des âmes toutes neuves. La *Sicilienne,* de M. Henri Royer, est également une étude d'enfant d'un sentiment sobre et distingué. Quant au *Petit liseur dans mon atelier,* de M. Jean Georges, en voilà un dont la pose exempte de toute contrainte révèle une mentalité bien différente de celle des petites Bretonnes dont on vient de parler. Il n'y a, d'ailleurs, que des éloges à faire de la correction du dessin, de la justesse du coloris.

M. Biessy a, comme toujours, des notations délicates, mais un peu mièvres, et il est visible que le choix de ses sujets ne lui demande pas de grands efforts d'imagination. L'un de ses envois est intitulé *Arracheuses de carottes,* et l'autre *Coucher de soleil;* et c'est dans leur titre qu'est la principale différence entre ces deux toiles. On savoure avec M. Ridel la douceur des jolis tons rompus, l'harmonie pénétrante de ses fonds aux tonalités assourdies, mais le modelé de sa *Lison* est trop sommaire et on n'y sent pas assez palpiter la vie. M. Abel Boyé donnait d'autres espérances. Ses *Contrebandiers espagnols* sont un tableautin bien poli, bien peigné, où se rencontrent des qualités purement extérieures qui n'ont d'attrait que pour les

Digitized by Google

amateurs superficiels. Parmi œuvres simplement jolies, signalons au premier rang *les Oies du Capitole* de M. Maurice Leloir, et tout à côté, sinon un peu au-dessus, *le Jeune bey du Caire et son dnier* de M. Bridgman, et encore une scène orientale de M. Eugène Girardet : *Les deux amis*.

C'est là de l'orientalisme aimable et facile, qui n'a rien de commun avec les études si riches de couleur que signe M. J. Saint-Germier. Son *Intérieur arabe* et ses *Femmes arabes sur une terrasse à Biskra* sont des scènes prises sur le vif où apparaissent à travers une atmosphère poudroyante tous les éléments sordides d'une civilisation misérable que la magie de la lumière transforme parfois en splendeur. Cette impression que donne cette foule bariolée, grouillant en plein soleil, est bien rendue dans la toile de M. Amédée Buffet : *Un coin du marché de Kairouan*.

En Espagne, nous sommes encore au pays du soleil; on ne s'en douterait guère en présence du tableau de M. Zuloaga · *Pepillo et sa fiancée,* sali par des ombres lourdes, noires et opaques, où cependant se révèle une puissance peu commune que ses compatriotes mettent en parallèle avec le génie fougueux et inégal de Goya. Ce Pepillo est un matador à la peau noirâtre et mal rasée, dont la vulgarité est encore soulignée par le luxe douteux des oripeaux qu'il porte avec une fierté tranquille; on le sent familier avec l'ivresse du succès et il ne paraît pas autrement étonné de l'admiration sans bornes dont l'enveloppe la jeune fille aux yeux ardents pleins d'amoureux désirs. — Nous retrouvons les mêmes tonalités dures dans l'atmosphère enfumée de cette sorte de taverne borgne où une ballerine du plus bas étage danse « el tango », soutenue dans ses déhanchements par un orchestre de trois musiciens aux mines patibulaires. Nous conseillons à M. Bergès, qui est un artiste d'un talent très personnel, de prendre ses inspirations dans d'autres milieux.

M. Gautier, qui revient des mêmes contrées, n'y a pas recueilli ces impressions de bouge ni vu cette lumière sinistre et basse. Il nous raconte aujourd'hui, avec une simplicité charmante, les sites qu'il a aimés. Une clarté paisible et

Digitized by Google

douce, un silence presque religieux, soulignés çà et là par de brusques échappées de lumière, de couleur et de vie, voilà ce qu'il a noté dans les entre-colonnements de la *Mosquée du Cristo de la Luz, à Tolède.* L'âme se recueille sous ces voûtes peuplées de souvenirs et s'abandonne doucement à la poésie des choses lointaines. Cela est écrit d'un style sobre et distingué, et s'il fallait caractériser d'un mot le talent de l'artiste, je dirais qu'il est fait d'une parfaite bonne grâce unie à une constante loyauté.

S'il ne fallait se hâter, j'aurais du plaisir à louer ici le tableau de M. Borchard *(Tir à la mer),* un dessin très poussé de M. Mondineu *(Type landais),* les pastels si colorés de Mlle Clémence Molliet, les aquarelles de M. Daniel Réal; je m'arrêterais un peu plus aux scènes bretonnes de M. Ch. Duvent, si remplies de couleur locale et de sentiment; je reprocherais à M. Hermann Delpech d'avoir emprunté une manière qui n'est pas la sienne pour sa *Femme à la toilette* et je réserverais mes suffrages à son second envoi : *Sur la plage à Arcachon.* J'expliquerais encore pourquoi j'aime moins M. Armand Berton cette année à cause de quelques vulgarités qui déparent des parties, d'ailleurs savoureuses, dans *la Coupe d'oubli.* Quant aux deux croquis de M. Chéret, il est permis de les trouver très plaisants sans qu'il soit nécessaire d'expliquer longuement pourquoi. Au pôle opposé de l'art, *Les trois capitaines* de M. Cottet, malgré leur grand caractère et la puissance souveraine du rendu, ne sont pas de nature à exiger une nouvelle étude après celle qu'on a faite à cette place.

Les compositions de M. Edgar Maxence, dans la précision arrêtée de leurs contours, dans leur tonalité sobre et discrète, ressemblent de loin à des cartons de vitrail. Il y a cependant un art très délicat, une science très sûre de ses moyens dans ce modelé si précis quoique si peu apparent. *Calypso,* son tableau de cette année, est bien certainement l'une de ses œuvres les plus distinguées. La divinité de la grotte y apparaît couronnée d'algues et de coquillages, et le vert glauque de la mer, sur lequel s'enlève sa silhouette, communique quelque chose de sa coloration et de sa profondeur à son étrange regard.

Digitized by Google

M. Zwiller nous présente, sous le titre de *Rêverie*, un profil perdu de jeune femme, et dans l'or fin des cheveux, dans le bleu de la draperie, on trouve plus qu'une réminiscence de la manière onctueuse d'Henner. Nous avons de ce maître une étude établie à l'aide de quelques larges touches posées sur un fond de bitume qui est du plus émouvant effet. Celle qui est ici représentée n'appartient plus, hélas! ni aux temps, ni aux hommes, ni à l'amour, ni à la haine; elle dort le *sommeil éternel*.

Parmi les ouvrages qui méritent de retenir l'attention j'allais oublier de signaler une *Tête de jeune fille* de M. Desvallières, dont le regard velouté et profond met une vibration très douce parmi les accords en sourdine qui forment l'harmonie du tableau. Je dois citer encore M. Hochard, qui marche un peu trop sur les traces de M. Lucien Simon, et M. Kœnig, qui peint des *Pardons* parce que la Bretagne est plus que jamais en faveur; M. Cosson, enfin, dont les Parisiennes ont des allures si souples et des minois si fripons.

Dans cette course rapide à travers l'exposition, nous avons rencontré nombre d'artistes dont l'âme est ouverte aux plus délicates sensations, mais qui, souvent, dans des œuvres qu'ils effleurent plutôt qu'ils ne les achèvent, paraissent n'avoir à leur disposition que des moyens insuffisants, une technique pauvre et incomplète. Examinez le tableau de M. Prinet, *la Partie de billard*. La composition en est bien conçue, les têtes comme les attitudes en sont expressives, les groupes disposés avec art. Je reconnaîtrai encore que la lumière est également distribuée — comme je l'ai entendu dire — bien que cette concession me coûte un peu. Il n'en reste pas moins que l'exécution est sommaire; que les objets sont sans épaisseur, les corps sans modelé. Voici encore les compositions de M. Caro-Delvaille; elles sont ravissantes, à coup sûr, celle surtout qui a pour titre : *Sur la terrasse*. Le groupe des deux jeunes femmes, enveloppées des lueurs livides de l'orage, penchées au-dessus des vagues qui déferlent et les couvrent d'écume, est une invention des plus heureuses, soulignée par des détails charmants, comme le mouvement frileux et peureux du bras de l'une des

Digitized by Google

deux compagnes appuyée sur l'épaule de l'autre, plus hardie; comme aussi des trouvailles de couleur, ce bas de jupe, par exemple, d'un rose amarante si délicieux! N'empêche qu'il n'y a là qu'une improvisation; que le travail d'adaptation s'y trouve réduit à rien, que le tableau n'est pas fait et même qu'on a craint de le faire, redoutant qu'un plus long travail ne ternît la délicatesse et la fraîcheur de l'impression première. Cela tient la curiosité un instant éveillée, comme pourraient le faire des croquis d'album : ce sont des projets, ce sont des pensées à insérer dans une œuvre, mais qui ne remplacent pas l'œuvre.

Nous savons la vie des artistes et combien chacune de leurs créations a coûté de labeurs, combien d'esquisses d'ensemble et d'études de détail avant d'avoir atteint le point de la perfection. Les conditions de l'œuvre d'art n'ont pas changé. Loin des agitations superficielles, en dehors des courants qui nous apportent toutes ces nouveautés d'un jour et des remous qui les emportent, il est encore des peintres qui n'attendent rien de durable que de l'observation patiente, de l'étude et du travail. M. Paul Salzédo est de ce nombre. La *Soliste* qu'il expose cette année est une de ces œuvres loyales et fières qui ne se montrent que lorsqu'elles sont définitives et achevées. Ce personnage d'une comédie de Labiche qui dissimulait ses doutes orthographiques sous des pâtés d'encre habilement placés a trouvé des imitateurs parmi les peintres d'à présent. L'excellent artiste dont je parle est d'une autre école. Ici rien n'a été esquivé; les difficultés — et elles étaient nombreuses — ont été abordées de front et résolues une à une. Chacune des figures a trouvé l'expression qui lui convenait en propre et qui convenait aussi à l'unité de l'œuvre.

Ce n'est pas non plus avec M. William Laparra qu'on peut craindre cette indigence de ressources qui s'épuise tout entière par l'indication d'une facile ébauche. Il faut louer dans sa *Vieille Espagnole en prière* la largeur et la correction du dessin qui souligne heureusement le détail physionomique, la fermeté du modelé, la vérité de l'attitude, la sévère tenue de l'ensemble, toutes qualités qui placent M. Laparra à un rang distingué

Digitized by Google

parmi les jeunes maîtres à qui sourit l'avenir. M. Ernest Bordes est encore un beau peintre, sûr de sa technique, dont le tableau intitulé *Sous le porche* obtient d'abord un succès de curiosité par un intéressant effet de lumière et retient ensuite définitivement l'attention par des mérites d'un ordre plus élevé.

Ah! combien j'aime aussi la grande composition de M. P. Dupuy, *Au Luxembourg,* malgré le manque d'unité qu'on peut justement lui reprocher! Quels souvenirs délicieux évoque ce coin de nature et d'art! Cette oasis de lumière et de fraîcheur où viennent s'amortir les tumultes de la ville immense et les sourdes rumeurs des foules! Lieux charmants! Asile préféré de la poésie et du doux recueillement! Halte salutaire entre l'étude et le plaisir. Riants ombrages qui gardez le meilleur de notre jeunesse! Vous nous avez souvent guéris de nos doutes et vous fûtes indulgents à nos folies! Et je vous revois dans ce tableau baignés dans la chaude lumière de la fin d'un beau jour, animés par le babil des groupes, égayés des jeux d'enfants, traversés de rayons, de rires et de parfums!

Avec M. Smith, nous sommes au cœur même de Paris. *La Rue Royale au printemps* est une toile éblouissante de lumière; le soleil, qui fait rage, repousse dans une étroite bande d'ombre voitures et piétons, et le centre de la chaussée, ainsi dégagé, découvre dans son majestueux développement une perspective que ferme la colonnade du Palais-Bourbon, et plus haut, dans un lointain poudroyant, la coupole des Invalides. Les lois du contraste des couleurs reçoivent ici une parfaite application, et le parti que l'artiste a su tirer des ombres colorées pour exalter encore l'intensité des lumières mérite d'être remarqué. Mais le but n'est-il pas quelque peu dépassé, et cet éclat fulgurant est-il bien celui du ciel parisien au printemps? Où M. Smith se montre irréprochable, c'est surtout dans ses études de Venise, si nombreuses déjà et pourtant si variées. Je ne sais rien de plus frais, de plus silencieux, de plus poétique que son *Rio San Canciano* avec la perpétuelle ondulation de ses eaux où tremblent, rompues de mille reflets, mêlées de lambeaux de ciel bleu, les images des palais aux lourdes murailles et aux portes closes.

Digitized by Google

M. Cabrit est plus que jamais épris des grâces frileuses du printemps, de la brise encore un peu aigre qui agite d'un frisson ininterrompu les jeunes rameaux des *Trembles*. *Les Rives de la Dordogne*, dans leur fraîcheur virginale, la noble proportion des lignes du paysage, la limpidité du ciel où de rares flocons de nuages retiennent un peu d'or pâle, sont un cadre tout préparé pour quelque gracieuse idylle. M. Cabrit connaît l'art des dégradations insensibles de la teinte dominante et tire un grand effet de cette robe uniforme de vert tendre qui passe dans les lointains à des gris à peine colorés, d'une délicatesse extrême. Voici une autre interprétation du printemps dans un tableau de M. Sebilleau, *Avril dans les bois, après la pluie*. Ici les dépouilles des arbres jonchent encore le sol et, imbibées d'humidité, reprennent leurs colorations chaudes de l'automne; çà et là pointe à travers les brindrilles un peu de vert nouveau. Signalons encore *Matinée blonde à La Brède*, où tremble dans l'atmosphère une si belle lueur rose.

M. Auguin parcourt en poète nos plages girondines fouettées par la houle ; ses deux toiles, *les Sables du Verdon* et *les Dunes du sémaphore,* sont comme imprégnées d'air salin et évoquent l'Océan tout proche. Cette poésie si prenante des solitudes desséchées par le vent du large et agrandies par les immenses horizons de la mer, M. le comte de Sarrau nous la fait goûter aussi dans ses *Dunes du golfe de Gascogne*.

Il se mêle toujours quelque chose de farouche, de triste, d'indompté dans les puissantes compositions de M. Cabié; ses blocs de rocher ressemblent à des membres épars de titans foudroyés, contractés encore de leur suprême effort; le ciel, même sans nuages, ne sourit pas. Du reste, c'est ce tempérament très personnel qui fait de M. Cabié un véritable paysagiste; il ne s'est jamais mieux affirmé que dans ce superbe tableau : *Vallières et Saint-Georges, le matin*.

M. Vergez construit ses beaux paysages avec une parfaite intelligence des allures du terrain, et les mouvements du sol restent toujours expliqués et sensibles à l'œil sous la végétation qui les recouvre. Remarquez encore que cet artiste choisit judicieusement les sites et qu'il en indique le caractère dans quel-

Digitized by Google

ques traits expressifs. C'est ce qu'on pourra vérifier dans ses deux envois : *Au golfe de Giens* et *les Rochers de Port-Issol.*

Avec M. Julien Calvé, nous sommes *Dans la forêt du Moulleau,* à l'heure où, entre les colonnades des pins rougeâtres, pâlissent les dernières roses de l'Occident; mais c'est surtout dans les *Environs de Fromental (Haute-Vienne)* qu'il faut voir une œuvre d'une exceptionnelle importance; des tapis de bruyères y soutiennent de leurs braises sombres les flammes du couchant, et le ciel et la terre, unis dans une sublime exaltation, chantent la dernière strophe d'un hosannah triomphant et glorieux.

Mais il faut s'arrêter! Pouvons-nous analyser comme il conviendrait tant de talents originaux qui ont confié aux aspects de la nature leurs sentiments les plus intimes. Voici *le Pont du faubourg* de M. Paul Buffet, avec cette belle échappée de ciel vermeil et cette ombre bienfaisante où s'assoupissent dans l'air calme et se mirent dans les eaux tranquilles les maisonnettes riantes qui bordent la rivière. Voici encore M. Gaston Guignard avec ses *Bestiaux dans la neige*, dont on croit entendre le piétinement étouffé, et cet effet de nuit presque close où luisent les flaques d'eau, trouées çà et là par des touffes d'herbes marines dans *Avant l'orage, à Arcachon.* Et puisqu'il est question d'effets de nuit, plaçons ici les deux toiles de M. Chudant, qui nous paraît engagé dans une mauvaise voie et tourne de plus en plus au procédé. C'est le danger de ces sortes d'études qui glissent peu à peu dans la convention, comme cela arrive cette année à M. Billotte, dont le pastel, *Rue de village, la nuit,* ne me paraît pas très digne de son beau talent; mais cet artiste a de quoi racheter ses défaillances; son tableau intitulé *Les Sables-d'Olonne* nous montre, comme dans ses plus belles toiles, cette lumière indécise du crépuscule, où, dans le jour mourant, se perdent insensiblement les détails de l'horizon. Il faut citer les harmonies sereines et douces de M. Clary, *les Bruyères noires* de M. Damoye, et particulièrement M. Paul Lecomte, dont le *Souvenir du château Gaillard,* construit comme un décor d'opéra — c'est le défaut commun des élèves d'Harpignies — n'en produit pas moins une impression forte et saisissante.

Nous n'entreprendrons pas de décrire longuement ces beaux

Digitized by Google

ciels d'apothéose que M. Ziem étale au-dessus des palais de Venise ou qu'il fait flamber à travers la forêt de mâts de navire qui encombrent la Corne-d'Or, ni les variations que M. Le Gout-Gerard exécute sur un thème toujours identique dans le *Port de Concarneau* dont il fait onduler les eaux sous la lumière du matin après les avoir longtemps irisées des lueurs du crépuscule. Disons, en passant, que les paysages de M. Dauchez deviennent toujours plus sombres et tristes et ont perdu le peu de couleur qui s'y trouvait encore; on ne peut méconnaître cependant qu'il n'y ait là un sentiment peu commun, de la mélancolie des choses, que nous communique encore à un plus haut degré cette évocation émouvante de M. Louis Ménard intitulée: *Terre antique*. Si nous revenons à des sites plus familiers, nous y rencontrons encore M. Marché, le poète minutieux des bords de rivière calme *(Soir sur le Loing)* que recouvrent les larges feuilles des nénuphars. Signalons encore le *Printemps près Paris* de M. Rigolot, avec la neige de ses pommiers en fleurs, et cette *Ferme de Thoville* de M. Léon Barillot, où les bêtes qui courent à l'abreuvoir mettent tant d'animation.

Dans le groupe compact des paysagistes bordelais, les œuvres intéressantes abondent. C'est d'abord le *Parc de la Villa Meyerbeer (Arcachon)*, de M. H. Pradelles, les lumineuses aquarelles de M. Fontan; les routes brûlées du soleil de la Provence, où M. Lépine nous paraît imiter la manière de M. Montenard, un peu délaissée aujourd'hui; les *Rochers de Pontaillac*, si bien vus par M. L. Tauzin, tout ensoleillés dans la fin d'une après-midi d'été; deux études de la plage d'Arcachon signées de M. Guédon dans leur amusant papillotement de couleurs vives. Encore ici il faut se borner et se résigner à rappeler seulement des ouvrages importants comme ceux de MM. Bugnicourt, Maubrac, Barennes, Chaigneau, Cazaubon, Durst, Hamonet, Bac, Adouc, Hildebrand, de La Rocca, Bazeilles, Fr. Alaux, qui tous apportent une note personnelle dans cet ensemble distingué qui constitue l'école bordelaise de paysage.

Mais ce n'est pas seulement à ce genre que se limitent les recherches de nos artistes, et nous trouvons encore parmi eux

Digitized by Google

des observateurs scrupuleux de la figure humaine, tels que M. G. Alaux dont le *Portrait de M. Machart* s'impose d'abord par l'allure du dessin et l'agrément du coloris. M. Darrieux, qui nous présente une image de M. N... d'aspect très moderne, très vivant, un des succès les plus légitimes de ce Salon; M. Quinsac, qui détaille avec une précision délicate les traits de *Mlle R. D...;* M. Dutriac, dont on remarque le délicieux pastel : *Portrait de ma fille.* Voici encore Mlle Jacquelin avec une savoureuse étude; Mlle Jayet-Naej, dont le *Portrait du général M...* est criant de ressemblance; Mlle Berthe Sire, Mlle Marthe Brethenoux, Mlle Dinguidar sont encore à citer avec éloges, et j'allais oublier M. Maurice Grégoire, dont l'exposition mérite qu'on s'y arrête.

Terminons cette rapide revue en citant les « natures mortes » de M. M. Bergeret, de M. Poissant, le pastel de M. Saint-Lanne *(Raisins),* et admirons comme il convient l'art si exact, si délicat, de M. Félix Carme, qui sait toutes les caresses que la lumière met sur les objets précieux. En dernier lieu, voici les pivoines de M. Baye; les roses et les iris de M. Rivoire; encore des roses de M. Jeannin, tout cela coloré, pimpant, frais, charmant, moins peut-être que ce que peuvent montrer nos artistes bordelais, comme M. Denisse, dont les *Dahlias jaunes* et les *Dahlias roses* chantent des mélodies si discrètes et si tendres dans leurs tonalités de tapisseries anciennes, comme aussi Mlle Éva Pradelles dont les *Cyclamens* sont d'une couleur si véritable; Mlle Marquette, qui rassemble dans une même gerbe je ne sais combien de variétés de *Chrysanthèmes* et qui sait en fixer les plus fugitives nuances; Mlle de Comblat, Mlle de Félice et d'autres encore dont il est impossible de citer dans cet étroit espace seulement les noms.

LA SCULPTURE

La sculpture nous offre, cette année, des ouvrages remarquables bien que toujours en assez petit nombre. Au point de vue de l'entente de la forme, de la noblesse des draperies, de la vérité de l'attitude, de l'intensité, de l'expression, il n'est

Digitized by Google

aucun morceau qui puisse marcher de pair avec la statue en plâtre de Rosa Bonheur par M. Gaston Leroux. C'est bien là l'effigie vraiment définitive sous laquelle nous aimerons à évoquer cette grande figure surprise dans le travail de la pensée, dans sa communion intime avec la nature et avec l'âme de ces humbles habitants de la forêt, dont elle nous a tant de fois retracé la vie. L'envoi de M. Leroux est complété par deux bustes en marbre : *le Vicomte de Pelleport-Burète,* dont la physionomie, si attachante, si profondément sympathique, revit dans une œuvre fière et robuste d'un grand caractère; enfin, un délicieux portrait, *Mme B...*

Nous avons encore la bonne fortune de rencontrer à cette exposition un statuaire de grand style, qui semble avoir retrouvé le secret de la grandeur et de la simplicité toscanes; on remarquera ce buste de jeune fille voilée qui se nomme *Virginité,* et, à côté, un bronze, *Étude florentine.*

Voici encore M. Guimberteau, dont le *Buste de J. Georges* est une étude très poussée, et M. Verlet, dont le très important envoi comprend le *Portrait de Mme Tournaire,* vivante effigie de marbre, d'une expression captivante et d'une distinction suprême; enfin, M. Roger-Bloche, dont la statuette de bronze, *Jeune fille d'Assise,* a toute la grâce d'un Tanagra.

Qu'il me soit permis aussi d'exprimer le regret de n'avoir pas rencontré à ce Salon le buste que M. Achard vient de faire de Michel Montaigne, où la physionomie de l'auteur des *Essais* s'éclaire de ce sourire indulgent et sceptique qu'on sent partout dans son œuvre et qui manque si souvent à ses portraits.

LA GRAVURE

La Société des Amis des Arts a donné un développement inusité à l'exposition de l'estampe originale, surtout de l'estampe en couleurs. Il convient d'applaudir à cette initiative qui est en parfaite conformité avec le rôle d'éducation et d'information artistiques que cette Société a assumé parmi nous. Elle révélera à beaucoup l'existence d'un art nouveau appelé, je le crois, à un avenir prospère s'il parvient à chasser

Digitized by Google

de nos intérieurs toutes ces images que nous vend l'Allemagne, ces photogravures en couleurs dont le sujet érotico-sentimental est aussi fade, aussi niais que l'exécution peu esthétique.

Je sens bien que cette qualification d'*art nouveau* appliquée à l'estampe en couleurs aura de quoi surprendre les personnes familiarisées avec les productions de la gravure française et anglaise à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du suivant. Il y a plus. L'impression des gravures sur bois en une ou plusieurs couleurs, dites en camaïeu, avait déjà donné d'importants résultats dans les premières années du XVIe siècle, et les noms de Hans Burgmair, Albert Dürer, Lucas de Leyde, Hugo de Carpi, Beccafumi, Le Parmesan, restent attachés à sa découverte ou à son perfectionnement. Quand, vers la fin du règne de Louis XV, furent mis à jour de nouveaux procédés permettant l'application régulière de la couleur à l'impression des estampes, le but que s'étaient proposé les inventeurs n'avait presque rien de commun avec celui que poursuivent nos modernes aquafortistes. Il ne faut pas oublier, en effet, qu'à une époque où la reproduction mécanique n'existait pas, on considérait que le rôle essentiel du graveur était de vulgariser les ouvrages des peintres. La gravure noire en reproduisait le dessin, le modelé, et souvent même ce que nous appelons aujourd'hui les valeurs. Par la gravure en couleurs, on essaya de donner l'illusion complète d'une peinture à l'huile. Ce fut là l'objet des recherches de Le Blon et de son élève, J.-F. Gautier-Dagoty, continuées plus tard par Édouard Gautier-Dagoty et par Lasinio, qui obtenaient plus ou moins ce résultat par l'impression successive de trois planches gravées en mezzotinte ou, comme on dit encore, à la manière noire.

Il m'est impossible d'esquisser ici l'histoire de la gravure en couleurs, mais qu'on me permette d'insister sur ce point que la tentative de Le Blon et celles qui l'ont suivie ont eu également pour objet l'imitation des ouvrages des artistes en renom de leur époque. C'est ainsi que la vogue considérable qu'eurent les crayons et les pastels de Boucher fut la cause du grand

Digitized by Google

développement que prit un instant la gravure en manière de crayon de Demarteau, perfectionnée encore par Bonnet sous le nom de gravure en manière de pastel; c'est ainsi également que le succès des gouaches de Lavreince, de Baudouin, suscita les admirables aquatintes tirées en couleurs de Janinet, de Sergent, de Descourtis, — on ne peut pas ajouter de Debucourt, qui gravait ses compositions et peut être considéré à ce titre comme l'ancêtre lointain de nos artistes originaux.

Il faut donc que ceci soit nettement compris: que les graveurs en couleur modernes ne sont pas des traducteurs de la pensée d'autrui; qu'ils sont des créateurs, au même titre que les peintres. Il serait encore plus juste de dire qu'ils sont eux-mêmes des peintres qui créent sur le cuivre ou sur le zinc l'œuvre qu'ils auraient pu tout aussi bien produire sur la toile en se servant, comme véhicule de leur pensée, de la pointe et de l'acide, au lieu de brosse et de couleurs. En d'autres termes encore, on peut définir l'estampe en couleurs une peinture à plusieurs exemplaires qui sont tous des originaux.

C'est à l'année 1885 que remontent à peu près les premiers essais d'eau-forte en couleurs; ils se sont poursuivis en France, et sont restés l'apanage à peu près exclusif de notre pays. A l'exposition des aquafortistes qui eut lieu chez Durand-Ruel, en 1893, on put voir des essais déjà pleins de promesses, très attachants à coup sûr, les uns signés Henri Guérard, les autres Charles Maurin. Chacun de ces deux initiateurs avait cherché isolément sa voie, et ils furent fort étonnés l'un et l'autre, quand ils virent qu'ils s'étaient ainsi rencontrés. De ces deux excellents artistes, le premier est mort à la tâche. Quant à M. Charles Maurin, nous avons le plaisir de signaler ici qu'il est l'auteur de deux estampes qui sont parmi les plus remarquées de notre Salon. *Aux Champs-Elysées,* où se trouvent, enveloppés d'un curieux effet de lumière, des groupes de babys si amusants, et *la Danseuse,* où, par l'intensité et la vérité du rendu, l'estampe semble pouvoir lutter même avec la peinture.

L'eau-forte en couleurs étant une création directe de l'artiste, il va de soi que chacun d'eux se fera son propre métier, il aura sa technique à lui. Quelques-uns, comme M. Raffaëlli, se contenteront de tracer sur le cuivre de simples

Digitized by Google

traits, soit au moyen de la pointe, soit au lavis ; la plupart emploieront pour la couleur un grain analogue à celui de l'aquatinte, obtenu toujours, par conséquent, à l'aide d'un acide et non par le moyen du berceau. Les épreuves seront obtenues souvent par des tirages successifs à trois ou quatre planches (une par couleur ou bien une pour deux couleurs) comme dans les eaux-fortes de MM. Jeanniot, Eugène Béjot, Ch. Houdard ; d'autres ont une planche pour le trait et une planche grainée qu'ils encrent en diverses couleurs, — c'est le cas de M. Boutet de Monvel, — d'autres, enfin, M. Ranft par exemple, n'emploient qu'une seule planche qui est encrée au pouce une seule ou plusieurs fois et qui est ainsi soumise soit à un, soit à plusieurs tirages. Chaque mode de procéder a ses avantages. Les tirages à plusieurs planches donnent une précision plus grande, mais aussi plus de sécheresse ; avec une seule planche on obtient plus d'harmonie, mais ici la collaboration de l'artiste et de l'imprimeur sont indispensables. Je pense en avoir dit assez pour faire comprendre l'intérêt qui s'attache à une forme d'art que je souhaite de voir bientôt en faveur parmi nous. Ainsi que me l'écrivait récemment M. Ch. Hessèle, l'éditeur artiste autour duquel se groupent la plupart des aquafortistes en couleurs, chacune des épreuves d'eau-forte tirées avec la collaboration immédiate de l'artiste peut être considérée comme une œuvre originale ; elle emporte avec elle une parcelle de l'existence de celui qui l'a conçue et matériellement exécutée ; il en résulte aussi que toute épreuve obtenue sans son concours et qui ne portera pas sa signature sera généralement un tirage industriel sans aucune valeur artistique.

On n'attend pas que je donne ici une description particulière de chacune des estampes exposées ; l'espace dont je dispose ne s'y prêterait pas. Qu'on me permette seulement d'ajouter aux noms que j'ai cités, ceux de MM. Godin, Jourdain, Quesneville, Viala, Ralli-Scamaranga, Pinchon, Angelvy, Ey'chenne, Delatre, Osterlind, Huguet, Roux-Champion, Detouche, Villon. D'ailleurs j'aurai assez fait si j'ai attiré l'attention des lecteurs de cette *Revue* sur l'Estampe originale en couleurs qui, née d'hier, paraît appelée à un brillant avenir.

ALBERT CAGNIEUL.

Digitized by Google

LOUIS XIV A BORDEAUX

(1659)

UNE REPRÉSENTATION DRAMATIQUE AU COLLÈGE DE LA MADELEINE

Pendant que Mazarin et don Louis de Haro discutaient dans l'île des Faisans le traité de paix qui allait être signé entre la France et l'Espagne[1], Louis XIV arrivait à Bordeaux le 19 août 1659[2], accompagné d'une cour nombreuse et élégante, et devait y attendre l'issue des conférences diplomatiques[3]. Un des articles les plus importants de cette paix imposée par le grand roi, tout couvert de lauriers, devait être la conclusion de son mariage avec la jeune infante[4].

1. Ces conférences étaient commencées depuis le 13 août; elles traînèrent en longueur grâce à l'habile diplomatie du cardinal, qui sut en tirer tous les avantages possibles. (Chesnel, *Histoire de Mazarin*, t. III.)

2. Arrivé à Poitiers le 5 août, il s'était rendu à Saintes où six membres du Parlement de Bordeaux étaient allés le saluer, pendant qu'un *Te Deum* était chanté dans l'église Saint-André et des feux de joie allumés sur les Fossés de l'hôtel de ville. Le 17, il était reçu à Blaye par le prince de Conti, gouverneur de la province, accompagné du sieur Vidau, jurat de Bordeaux, et Du Boscq, clerc de ville. Un brigantin, remorqué par trois chaloupes de 80 matelots, revêtus des couleurs royales, le débarquait à Bordeaux le 19, à cinq heures du soir. Il devait y séjourner jusqu'au 6 octobre. (*Registres secrets du Parlement*, N° 1501, Bibliothèque municipale de Bordeaux.)

3. Parmi les grands personnages qui avaient suivi le roi, il faut citer Anne d'Autriche, sa mère, le duc d'Anjou, son frère, tige des ducs d'Orléans, Mlle de Montpensier, dite la *Grande Mademoiselle* (qui pendant son séjour à Bordeaux devait écrire un de ses romans, *La Princesse de Paphlagonie*), le prince et la princesse de Conti, nièce de Mazarin, le duc de la Vrillière, secrétaire d'État, la Princesse palatine, la comtesse de Fleix et la duchesse d'Uzès, ces deux dernières attachées à Anne d'Autriche, Mme de Montglat et Mlle de Vandy, dames d'atours de Mlle de Montpensier, la comtesse de Montausier, femme du gouverneur de la Saintonge, le maréchal du Plessis, le comte de Roye, le comte de Charny, etc.

4. Marie-Thérèse d'Autriche, fille de Philippe IV, roi d'Espagne, et d'Isabelle de France, sœur de Louis XIII. Elle devait recevoir une dot de 500,000 écus d'or et par suite renoncer à ses droits à la succession d'Espagne; Mazarin savait que la dot ne serait jamais payée et que la maison de France aurait alors des chances de monter sur le trône d'Espagne.

Digitized by Google

Bien que le roi ait dispensé les Bordelais de toute réception officielle[1], la population s'était mise en œuvre pour rendre son séjour agréable. Le Président de Pichon[2] eut l'honneur de l'abriter dans son magnifique hôtel du cours du Chapeau-Rouge, récemment construit dans le plus beau quartier de la ville[3]. Cette demeure était digne de recevoir le Roi-Soleil. Les appartements étaient vastes et le mobilier des plus somptueux si l'on en juge par plusieurs inventaires que les descendants du Président conservent dans leurs archives : des « flambeaux d'argent », des « licts de damas jaune et rouge », des tapis de Turquie et de Perse, « onze portraicts des encestres de la maison », deux « pièces de tapisserie représentant l'Istoire de Perse », une tenture, *La Chasse de Charles-Quint*, de beaux « cabinets » de noyer, des tapisseries de Bergame, des coffres sculptés, des lits à colonnes torses et toute la décoration d'une chapelle[4].

De sa fenêtre, le jeune monarque pouvait contempler le Château-Trompette, l'image de sa royauté, et entrevoir peut-être dans les douves les restes de ceux qui, quelques années auparavant, avaient courageusement défendu son trône[5]. Il avait sous ses yeux ce sévère temple des Tutelles qu'il devait

1. Le roi avait ses raisons pour ne pas exiger une réception coûteuse; avant d'arriver à Bordeaux il avait obligé la ville à lui faire un cadeau de 70,000 livres pour combler quelques trous du budget de l'État, si délabré par les dernières guerres. Les Bordelais, très éprouvés dans leur commerce, se saignèrent à blanc pour contribuer à ce nouvel impôt : « Toutes les compaignies d'icelle (Bordeaux) seroient priées au plus tôt pour declarrer quelles sommes elles entendoient contribuer et prester volontairement. » Si l'on n'arrivait pas à parfaire la somme, il fut décrété qu'il serait perçu un droit sur chaque tonneau de vin « présentement dans les caves ». (*Registres secrets du Parlement*, N° 1501.)

2. Bernard de Pichon, baron de Longueville et de Parempuyre, né à Bordeaux le 18 juin 1610, président au Parlement de Bordeaux, un des personnages les plus marquants de la Guyenne pendant la minorité de Louis XIV.

3. C'est l'immeuble occupé de nos jours (1903) par les magasins de la *Belle Jardinière*. Il avait été construit, sous Louis XIII, par François de Pichon, le père de Bernard. Passé dans la famille de Talleyrand-Périgord en 1737, il fut loué au sieur Paul Lanes, « maître patissier et rôtisseur », qui, vers 1770, lui donna comme enseigne le nom d'*Hôtel Richelieu*. François Bonnaffé, le grand armateur bordelais, l'acheta le 23 septembre 1782 et le fit restaurer par le célèbre architecte Laclotte. (Voir nos *Documents sur l'Hôtel Richelieu* dans le XXXV° volume des *Archives historiques de la Gironde*.)

4. Nous avons donné dans les *Documents sur l'Hôtel Richelieu* un inventaire du mobilier, dressé le 10 juillet 1700, après la mort de la Présidente de Pichon.

5. Pendant la Fronde, la garnison royale du Château-Trompette eut plusieurs sièges à soutenir contre les Bordelais révoltés; des combats sanglants s'engagèrent sur les murs et dans les fossés de la forteresse.

Digitized by Google

faire abattre dans un accès de mauvaise humeur contre les Bordelais révoltés[1].

Le luxe relatif de l'hôtel de Pichon, les fêtes qui durent y être célébrées, le paysage qui se déroulait sous ses fenêtres[2], n'étaient pas suffisants pour distraire le roi, fait à la vie agitée des camps et habitué aux grandes solennités de la capitale. Le riche seigneur qui recevait un hôte si illustre possédait, dans les environs de Bordeaux, de nombreuses terres; l'une d'elles, la baronnie de Parempuyre, était renommée pour l'abondance de son gibier; à plusieurs reprises le roi explora ses marais, le fusil sur l'épaule, « *quærens quem devoret.* » Les braves curés de la région, émus d'une si auguste visite dans leurs paroisses, ont consigné sur leurs registres les faits et gestes du roi; l'un d'eux nous apprend (nous sommes au mois d'août) qu'il chassait surtout la caille[3].

De temps en temps, Louis XIV assistait aux séances du Parlement; il y faisait prendre certaines délibérations au sujet des duels[4], du don que devait lui offrir la ville[5] et accordait la grâce de quelques condamnés[6]. Souvent, et c'était une de ses distractions favorites, il allait faire l'exercice avec le régiment

1. « Le Temple des Tutelles avait des proportions colossales; sa colonnade puissante et majestueuse s'étendait sous un monde de cariatides et de statues, ses énormes chapiteaux corinthiens montraient des acanthes compliquées et prétentieuses. » (C. Jullian, *Histoire de Bordeaux,* p. 31.) Ce monument, qui mesurait 29 mètres de long sur 21 de large, avait été élevé, croit-on, pendant le IIe siècle de l'ère chrétienne; il accusait encore les traces de la belle époque romaine. Il fut détruit, sur l'ordre du roi, en 1677, les uns disent pour agrandir l'esplanade du Château-Trompette, les autres pour châtier les Bordelais (ils avaient un culte pour ce temple païen qui semblait les protéger) révoltés à la suite d'un impôt que le roi, à court d'argent, avait établi sur la vaisselle d'étain.

2. Il faut remarquer qu'en 1659, la ville se terminait aux *Fossés du Chapeau-Rouge;* il y avait au delà quelques maisons, des couvents et la campagne.

3. *Registres paroissiaux de Saint-Martin-de-Ludon,* E. 541.

4. *Registres secrets du Parlement,* 4 septembre 1659.

5. Voici à ce sujet un extrait de la lettre de cachet du roi datée de Bordeaux, 4 octobre 1659 :

« Nos amés et féaux, les excessives despences que nous avons esté obligés de supporter depuis nostre advenement..... nous nous trouvons maintenant reduit de recourir à nos subiets pour en estre assisté sur le subiet de notre voyage de Guienne..... nons ne doutons pas que, considérant la nécessité de nos affaires, vous n'ayés un plaisir à nous faire un présent selon vos forces, à quoy nous avons bien voulu vous exhorter par cette lettre et à nous donner en cette rencontre des marques de votre affection..... » (*Registres secrets,* n° 1501.)

6. Le 30 septembre 1659, le roi gracia dix prisonniers condamnés aux galères à perpétuité et vingt-cinq autres condamnés à cinq ans.

Digitized by Google

des gardes[1], pendant qu'Anne d'Autriche visitait les couvents et parcourait en carrosse la ville et les environs. Le soir, on jouait très gros jeux à *la bête,* ou bien l'on donnait des bals en l'honneur de Monsieur, où l'on voyait se mêler dans les tourbillons de la danse les jolies Bordelaises aux grandes dames de la Cour[2].

Le roi aimait la comédie : une troupe avait été spécialement engagée[3] pour donner une série de représentations; il y assistait souvent. La fête donnée au collège de la Madeleine[4] fut

1. Le roi aimait la guerre et les batailles. « Je crois, disait-il à Mlle de Montpensier, qu'il n'y a rien qui donne tant de joie que de gagner une bataille et que l'on se sait bon gré au retour. »

2. La curieuse *Muse historique* de Loret, cette chronique de la Cour, écrite en vers au jour le jour, donne quelques détails amusants sur ces bals :

Monsieur donne le bal aux dames,
Où les mignonnes de la Cour
Brillantes merveilles d'amour
Comme etans courtoises et bonnes,
Se melent avec les Gasconnes
Et les courtizans aux Gascons,
Dont bien plaisans sont les jargons
Quand ils parlent de leurs maîtresses
Aussi bien que de leurs prouesses.
. . . . . .
Monsieur donne à Mademoizelle
Souvent le bat à la chandelle,
Quand le soleil plus ne reluit,
C'est-à-dire quand il est nuit.
Et cette brillante merveille
Luy rend ensuite la pareille.
. . . . . .
. . . Les Gascons, à mon avis,
Cap de biou! sont plus que ravis,
Mais encor plus qu'eux les Gasconnes.
. . . . . .
Qui de galans ne manquent pas
Ny de douceurs, ny de fleurettes.
Car pour les discours d'amourettes
De fins et subtils complimens,
De promesses et de sermens,
De vœux d'amour et du plus tendre,
Ceux de cour en ont à revendre.

3. Avant d'arriver à Bordeaux, le 16 août 1659, Louis XIV avait écrit aux jurats leur donnant l'ordre de faire préparer un théâtre, « pour son divertissement et sa suite pendant son séjour à Bordeaux » dans la salle du Jeu de Paume de Barbarin. (*Archives municipales de Bordeaux,* AA. 12.) Cette salle était située rue des Ayres, en face la rue Saint-Antoine (maintenant Paul-Bert) et portait le nom de maison Talbot. (*Les jeux de paume à Bordeaux avant la révolution,* par Pierre Meller.)

4. Le collège de la Madeleine, dont le lycée occupe une partie de l'emplacement, avait été fondé, en 1573, par les libéralités de M. de Baulon, conseiller au Parlement; il en confia la direction aux jésuites. Il faisait concurrence au collège de Guyenne, dont il parvint bientôt à éclipser l'ancienne illustration. Les grands jardins s'étendaient jusqu'au couvent des Augustins et jusqu'à la rue Bouhaut (Sainte-Catherine).

Digitized by Google

une des solennités théâtrales qui répondait le mieux à son amour de la magnificence.

Les jésuites, on le sait, excellent dans l'art d'organiser des amusements scéniques dans leurs établissements d'éducation. Les vieux Bordelais de 1659 avaient encore présente à l'esprit la réception grandiose qui fut faite dans le même collège, en 1615, lorsque Louis XIII était venu se marier à Bordeaux [1]. Ces fêtes avaient eu un grand retentissement dans tout le pays. Entouré de sa cour, il s'était promené dans les jardins du collège transformés en véritable parc féerique. Partout des arcs de triomphe décorés d'emblèmes et de devises se dressaient sur son passage; des plantes et des fleurs de toute nature les recouvraient et retombaient en guirlandes légères. Des montagnes, des lacs, des bosquets, des allées ombragées, nés en quelques jours, donnaient à ce jardin un aspect merveilleux. A chaque nouveau décor, des élèves représentaient des personnages allégoriques, adressaient au roi un compliment en vers, dû à la plume d'un de leurs savants professeurs [2].

Des ordres formels avaient été donnés par Louis XIV pour que la ville ne se chargeât pas de nouvelles dépenses pendant son séjour à Bordeaux; mais les jésuites, dès qu'ils avaient été informés de la visite royale, soucieux de leur réputation, eurent l'idée d'organiser une représentation dramatique. Il y avait parmi eux des poètes prêts à composer une pièce de

De l'autre côté de la rue du Mirail, les jésuites possédaient également le riche prieuré de Saint-James (ou Saint-Jacques), où s'arrêtaient les pèlerins se dirigeant vers Saint-Jacques-de-Compostelle. On peut encore voir dans la rue du Mirail les restes de la chapelle Saint-Jacques, avec laquelle le collège de la Madeleine communiqua pendant quelque temps au moyen d'une voûte reliant les deux immeubles. (Bernadau, *Antiquités bordelaises*, p. 359.) En 1772, après l'expulsion des jésuites, le collège de la Madeleine fut réuni au collège de Guyenne. On installa dans les bâtiments le bureau des trésoriers de France, puis le tribunal de 1re instance, la mairie et enfin une des casernes de la garnison.

1. Louis XIII arriva à Bordeaux le 7 octobre; son mariage avec Anne d'Autriche fut célébré avec la plus grande pompe le 25 novembre, dans l'église Saint-André. Le couple royal ne quitta la ville que le 17 décembre. De nombreux opuscules ont été publiés sur le séjour de Louis XIII à Bordeaux, où, pendant plus de deux mois, se donnèrent les plus belles fêtes qu'on ait jamais vues.

2. On trouvera les détails de la réception faite par les jésuites à Louis XIII dans un livre rare dont un exemplaire se trouve à la Bibliothèque municipale de Bordeaux : *Les Champs élyséens ou la réception de Louis XIII au collège des jésuites de Bourdeaux*, *Bourdeaux, Millanges, 1615, in-8°*.

Digitized by Google

circonstance. *L'Olive de la paix prise dans le paradis terrestre de la France et présentée au Roi* [1], tel fut le titre du poème.

Les répétitions commencèrent dès le mois de juillet; un maître de ballet, spécialement engagé, les dirigeait. On pourrait s'étonner de voir des religieux d'un ordre sévère faire procéder, chez eux, à des fêtes chorégraphiques. L'auteur du poème s'en explique lui-même dans la préface : « C'est un ouvrage, dit-il, qui demande l'intelligence de tous les arts. » Il fait remarquer que le ballet n'est pas nouveau; il est plus ancien que la tragédie « qui provient du ballet par les épisodes qu'on menait dans les danses mystérieuses ». Les peuples les plus belliqueux et les plus grands héros de l'antiquité en ont fait état et s'y sont adonnés. Socrate le mettait au nombre des sciences sérieuses. « La tragédie, ajoute-t-il, est trop souvent meslée d'amours. Le ballet est plus magnifique, si on vouloit se servir de machines, comme faisoient les anciens qui donnoient par ce moyen de l'éclat et de l'agrément à leurs pièces de théâtre par les ornements propres du ballet [2]. »

C'est vers le milieu du mois de septembre que la représentation eut lieu [3]. Le roi y assiste, entouré de la famille royale : Anne d'Autriche, le duc d'Anjou son frère, Mademoiselle d'Orléans, le prince et la princesse de Conti, et de tous les seigneurs qui l'accompagnent. La cour, un peu lasse de cette vie de province, est heureuse de se distraire et d'applaudir au succès des jeunes acteurs. Quelques-uns portent les noms des familles aristocratiques du Bordelais.

Le rideau se lève. La scène représente un lieu de plaisance, distribué en arcades, au-dessus desquelles se dresse une balus-

1. Cette pièce a été imprimée en 1659 à Bordeaux chez Jacques Mongiron-Millanges, « imprimeur ordinaire de Sa Majesté ». Nous n'en connaissons qu'un rarissime exemplaire, admirablement conservé et dont nous devons la communication à la toujours aimable obligeance de son propriétaire, M. Charles Gaden, qui a bien voulu nous le confier pendant quelques jours. Nous lui en sommes très reconnaissants, puisqu'il nous a permis de faire revivre quelques instants du grand roi dans notre ville.

2. Nous avons publié dans le XXXVIe volume des *Archives de la Gironde*, p. 358, le curieux traité passé entre le syndic du collège et le maître de danse; il est daté du 26 juillet 1659. Adrian Landé, « maistre joueur d'instrumens, » devait exercer à la danse trente écoliers, composer seize airs de musique, fournir au moins six violons ou joueurs d'instruments, moyennant la somme de quatre cents livres, dont il reçut la moitié comptant. *(Archives départementales de la Gironde. H. Jésuites, 109.)*

3. Malgré nos recherches aux *Archives départementales de la Gironde*, dans l'abondant *Fonds jésuites*, nous n'avons pu retrouver la date exacte de la représentation.

Digitized by Google

trade et au-dessous une frise garnie d'emblèmes et de devises. Sur les portes sont figurées les principales Vertus qui ont contribué à la Paix. Au fond, la Religion foulant les Monstres sous ses pieds; la Justice et la Prudence à ses côtés, la première sur un trône où elle pèse les mérites de ses sujets, la seconde au pied d'une montagne d'où elle détache un navire qu'elle conduit au milieu d'une mer orageuse. Ensuite la Clémence et la Force, l'une apprivoisant par des caresses des animaux farouches; l'autre rendant les armes à l'Amour qui triomphe des victoires les plus glorieuses du monarque (allusion au mariage du roi.)

L'auteur explique le sujet de son drame : « Il ne faut pas seulement au roi des lauriers et des palmes, il lui faut encore l'olive, symbole de la paix... Jusqu'à présent les poètes et les muses n'ont que ses lauriers et ses victoires; il est temps maintenant de lui décerner le rameau de l'olive. — Après l'avoir traité de César, il faut le surnommer Auguste. » Il donne ensuite quelques renseignements sur le symbolisme du ballet : les fleurs représentent les vœux du peuple et l'espérance d'une paix sans fin; les fruits expriment les biens qu'on peut en retirer; les couronnes, les reconnaissances que l'on doit au roi. Cette olive est cueillie dans le Paradis terrestre, où elle est appelée l'arbre du Paradis; la Guyenne, dans ce moment, est une image de ce lieu de délices.

Le sonnet qu'un élève vient réciter dès que la toile est levée donne une idée du ton général de la pièce : l'emphase et la louange exagérées, toutes deux de commande lorsqu'on parlait au roi.

SONNET AU ROY

AVANT L'OUVERTURE DE LA PIÈCE.

Grand prince, vous rendez le repos à la France
Et vous causez partout le calme glorieux;
Le son de vostre voix et l'éclat de vos yeux
Ont rappellé la ioye, avecque l'asseurance.

Digitized by Google

Ainsy pour prendre part à la rejouyssance,
Que la Guyenne reçoit de la faveur des dieux,
Nous avons disposé dans ces aymables lieux,
Nos bouches aux chansons et nos pieds à la danse.

Les eaux, les bois, les champs, le village, la cour,
L'air, la terre et le ciel dans ce bienheureux jour,
Prennent part avec nous à ces célèbres festes;

Ainsi nous nous voyons au bout de nos souhaits,
Puisque pour le beau prix de vos belles conquestes,
Vous nous voulez donner une reyne et la paix.

Orphée[1] sort du Paradis terrestre et présente les élèves au roi :

Grand Roi, je parais en ces lieux
Pour chanter vos faits glorieux...

La Paix[2], couronnée d'une branche d'olivier, apparaît dans un arc-en-ciel, ayant à ses côtés l'Espérance et la Félicité[3]; elle donne les raisons de sa venue sur la terre et en profite pour comparer le monarque aux Dieux :

Tel la terre vous voit, invincible Louys,
Pretendre, en demy-dieu, par des faits inouis,
Plus à la Paix qu'à la Victoire...

L'Espérance a vu

. . . . . La colère des flots
Surpasser l'art des matelots...

. *Pierre de Lalanne*, qui remplissait le rôle d'Orphée, devait appartenir à la famille de Lalanne qui a donné plusieurs magistrats au Parlement de Bordeaux.

2. *Théophile de la Chèze*. Les Lachèze, vicomtes de la Menaude, et barons d'Ambès, ont donné trois conseillers au Parlement de Bordeaux, un maréchal de bataille, un jurat de Bordeaux, un trésorier de France.

3. *Pierre Comet* remplissait le rôle de l'Espérance et *Jean Maugrain* celui de la Félicité. Le premier, fils de Jean Comet, avocat, et de Suzanne de Fenis, fut également avocat, jurat de Bordeaux en 1667 et 1678 et mourut en 1686, après avoir été marié en 1667 à Peyronne de Fanuel. Il était l'ancêtre d'Augustin de Comet, mort en 1873, adjoint au maire de Bordeaux, un des fondateurs du journal *la Guienne* et auteur de l'histoire de Saint-Loubès; le second appartenait à la famille de Maugrain, alliée aux Pontac.

Digitized by Google

Mais la France n'a rien à craindre puisque

. . . . . Louys est le pilote
Tous les vents ne sçauroient l'abysmer dessous l'eau
. . . . . .
Vaisseau, ne crains aucun effort;
Portant Louys et la Fortune
Tu ne sçaurois manquer de voir bientôt le port...

La Félicité attribue le bonheur du peuple à Louis XIV et à Anne d'Autriche :

Recevez à genoux, pleins de reconnoissance
Cette douceur avec cette abondance
Des faveurs d'Anne et des mains de Louys.

Elle fait en même temps l'éloge de la future jeune reine :

L'ornement du monde
Par le beau jour qui s'espand de ses yeux[1].

A la Félicité succèdent les Génies qui représentent les Désirs[2] du peuple et qui entourent l'éclat et la douceur de la Paix et témoignent le désir qu'ils ont de la posséder.

La Paix, dessus un char d'opale et de saphirs,
Veut faire son aimable entrée.
. . . . . .
Cherchons avec Louys cette fille d'Astrée,
Il est l'objet de ses plaisirs.

1. « Elle a les yeux bleus, pas trop grands, mais fort brillans et fort agréables... Elle a le front grand et, comme sa coiffure le découvre fort, cela lui fait paraître le visage un peu plus long qu'il ne paraîtrait, sans doute, si elle avait quelques cheveux abattus. Son nez est assez beau et point trop gros. Elle a la bouche belle et forte, vermeille; elle a le teint parfaitement beau; elle est fort blanche, elle a les joues grasses par en bas et met du rouge... Ses cheveux sont d'un blond admirablement beau... Elle n'est pas grande, mais elle paraît assez bien faite dans sa taille. » *(Mémoires de Madame de Motteville.)*

2. Quatre élèves représentaient les *Désirs : P. Vaisse*, probablement fils de Pierre Vaisse, avocat, et d'Amante de Fontaneil; *François de Pichon*, neveu du président de Pichon dont nous parlons plus haut, et fils de Jacques de Pichon, seigneur de Muscadet, conseiller au Parlement, et de Jeanne de Massip; *Martial de Mosnier*, d'une vieille famille parlementaire, devenu lui-même conseiller au Parlement le 18 juillet 1674; et *Pierre de Rostéguy de Lancre* dont les ancêtres avaient été jurats de Bordeaux et conseillers au Parlement (1587-1600).

Digitized by Google

Il fallait mettre un peu d'animation dans ce défilé de personnages, tous plus satisfaits les uns que les autres; l'action aurait paru par trop monotone. L'auteur voulait y jeter une note (oh! combien peu!) dramatique. Le dieu Mars[1], furieux de voir triompher la Paix, se révolte contre les paroles des Désirs: il se met en colère et leur livre combat. La Victoire et l'Amour, conduits par Mercure[2], le chassent de ce lieu de délices; ce dernier fait revivre les Désirs, qui ont été vaincus par Mars et se sont évanouis.

« Revivez donc, Désirs,
Et faites avec vous revivre les plaisirs... »

Les Désirs ressuscités[3] respirent de tous côtés leur passion :

Puisque nous renaissons, faisons naître avec nous
Un siècle plus doux.
Que tout pré, tout jardin et tout champ se colore
Des bouquets de Flore.
Que tout autre vent cesse, et que les seuls zéphirs
Poussent leurs soupirs.
Croissez donc, beaux œillets, vous aussi belles roses,
Montres-vous écloses.
Que surtout nos jardins paroissent embellis
De moissons de lys.
Aussi toute autre fleur n'a jamais eu de grace
Que l'hyver n'efface.
Mais le lys durera, monarque glorieux,
Aux rais de vos yeux. »

L'allure du morceau est assez gracieuse et les vers sont

1. *Pierre Cassaignol.*

2. Ce sont encore *Pierre Vaisse, François de Pichon* et *Pierre de Rostéguy* qui apparaissent sous les costumes de la Victoire, l'Amour et Mercure.

3. Les « Désirs ressuscités » sont joués par huit jeunes élèves: *Antoine Bigos* dont un des parents Jean-Jacques Bigos était conseiller du roi et receveur des tailles en l'élection de Bazas; *Pierre de Lestrille*, d'une vieille famille bourgeoise anoblie qui a compté des jurats de Bordeaux, des consuls et des juges de la bourse au XVIIe siècle. *Alexandre Roquart*, d'extraction roturière, qui fut conseiller au Parlement en 1672; *Pierre de Castelnau*, aïeul des Castelnau d'Essenault, qui fut également nommé conseiller au Parlement en 1677: il épousa, la même année, Marguerite de Truchon; *Jacques de Mons*, de cette illustre famille bordelaise dont les membres étaient depuis plusieurs siècles *Grands syndics de Saint-Michel*, et qui portèrent le titre de marquis de Dunes: le Parlement a compté deux procureurs généraux, sept conseillers et trois présidents de ce nom; *Gratian Petit*: il y avait des Petit, procureurs en la Cour, bourgeois de Bordeaux, depuis le 28 juillet 1584; *Guillaume Balat*; *Beaucorps*.

Digitized by Google

faciles; il est regrettable que toute la pièce ne soit pas écrite dans le même style.

L'auteur quitte, pendant quelques instants, ces généralités un peu banales pour rappeler au roi qu'il est dans la capitale de la Guyenne et dans un des grands ports de son royaume. La Ville de Bordeaux, animée elle aussi du désir de la paix, est accompagnée de Neptune et Pallas[1] qui lui offre l'olive.

Le Dieu de la mer lui parle en ces termes:

De mesme qu'autrefois Athènes,
Cher Bordeaux, reçois-nous tous deux,
Nous rendrons tes jours plus heureux
Et bannirons bien loin tes peines.

Il l'invite à faire voguer ses navires sur toutes les mers, et pour lui donner plus de sécurité, en qualité d'habitant de l'Olympe qui prévoit l'avenir, il lui assure que les flots lui seront favorables.

. . . . . Et pour affermir ton commerce,
Je t'assure un Dauphin qui calmera tes flots.

Cette allusion à la future progéniture du roi dont on ne doute pas, tant sa puissance est grande, et le jeu de mots un peu lourd qui l'accompagne, indiquent bien l'esprit de l'époque.

Des Néréides défilent à la suite de Neptune, chantant les mérites de l'Infante; les Nymphes des Arts sont introduites, saluent leurs Majestés et viennent

Rendre hommage aux chefs-d'œuvre des Cieux.

C'est la Peinture:

Cette belle Nymphe sans voix
Qui ne s'explique que des doigts
Et ne parle que par figure.

1. La Ville de Bordeaux, c'est de nouveau le jeune *Vaisse;* Neptune, c'est *François de Pichon,* et Pallas, c'est *Jean de Larose,* appartenant à une vieille famille de Castillon de Castets, descendant d'un maître des requêtes de la reine de Navarre.

Digitized by Google

Elle est en admiration :

. . . . . Pour figurer les merveilles
Qui se présentent à mes yeux,
Il faudrait aller jusqu'aux cieux.

La Musique :

. . . . . Une nymphe agréable
Qui n'a de beauté qu'en la voix.

Puis :

La docte Imprimerie
Qui dans un livre merveilleux
Veut..... louer le siècle heureux
De Louis, d'Anne et de Marie.

La Mathématique, la Philosophie, qui prouvent que Louis est le plus grand, le plus heureux et le plus sage des rois; l'Astrologie, dans un long discours, prédit le bonheur de la France qui

Nous fera sur les eaux bien tost voir un dauphin.

Entre la première et la deuxième partie, on assiste à un intermède de danse; il devait être le clou de la représentation; nous regrettons de n'avoir pas de détails sur la réglementation de cet exercice chorégraphique.

La deuxième partie expose tous les biens que donne la Paix. La Réjouissance[1] invite les peuples à en goûter les avantages; l'Abondance[2], Bacchus et Cérès[3] font parade de leurs fruits que les Génies des Provinces[4] viennent cueillir.

Allons cueillir les fleurs et les fruits
Que Cérès et Bacchus ont produits.

. . . . . .

1. L'élève *Comet*.

2. *Jean de Hos*, dont la famille habitait le Bazadais et possédait les seigneuries de Tourneuve, Toutoulon et Gouarn.

3. *Thomas de Tastes*, probablement de la famille des La Roque, seigneurs de Tastes, barons de Budos, encore représentée.

4. *Joseph de Faye; Jean de Hos*, que nous avons déjà vu; *Pierre la Ferrière*, d'une famille commerçante de Bordeaux, dont les lettres de bourgeoisie remontaient au 31 juillet 1602; un Laferrière fut consul de la Bourse en 1665; *Léonard Besse*, de bonne bourgeoisie bordelaise, dont les rejetons se qualifiaient seigneurs de Maurian, Mataplane et Raspide; *Alexandre d'Oro*, originaire de Dax, où sa famill était connue depuis le XVe siècle.

Digitized by Google

Partout ainsi l'agréable Flore
De ses couleurs la campagne dore.
Louys y donne aux peuples contents,
Les fleurs et les fruits, à mesme temps.

La Justice et la Religion[1] viennent affermir le bonheur de la France qui procure la paix. Des chasseurs présentent au roi la Fortune captive[2]; Protée et les fleuves de Guyenne apportent un Dauphin. Pour comble de bonheur, Bellone, pour montrer qu'elle renonce à la guerre, fait danser une Pyrrhique :

Grand Prince, je vous veux figurer une guerre
Qui ne troublera point l'empire des Français.
On y fait seulement de paisibles exploits,
Et le sang épanché n'y salit point le terre.

On va vivre tranquille et prendre part à des amusements paisibles. Diane invite le peuple au divertissement de la chasse.

Mais quoi! L'Infante encor ne chasse-t-elle pas?
O combien de doux rets a-t-elle en ses appas
Qui la font sur les cœurs régner en souveraine!

Jean du Tems, sorte de vieillard allégorique qui a dansé pendant trois cents ans, est ressuscité pour raconter que pendant sa longue vie il n'a jamais rien vu de pareil à Sa Majesté, et, pour manifester son admiration, il recommence à danser.

Avec la troisième partie, qui a pour titre : *Les Couronnes*, la Gloire[3] pousse la France à reconnaître les obligations qu'elle a envers son souverain qui vient de signer la paix :

Ainsi je ferai voir dans une belle horreur
Louys, de l'univers l'amour et la terreur...

Les Trois Grâces remercient le roi qui

Veut obliger le monde
Procurant le repos de la terre et de l'onde.

1. *Jean des Nanots*, le premier de sa famille qui fut nommé conseiller au Parlement en 1673; en 1676, il épousait Catherine de Bordes.
2. Quatre chasseurs, parmi lesquels deux jeunes *Liraudin*, dont la famille avait obtenu en 1617 des lettres de bourgeoisie bordelaise.
3. *Th. de la Chèse*.

Digitized by Google

Le dieu Pan fait sortir des bois les Trois Génies du Laurier, de la Palme et du Chêne, qui sont les arbres de la Victoire ; ils doivent reconnaître l'Olive pour leur reine. Le Génie de l'olive victorieuse raconte que les autres arbres superbes se sont soumis à elle.

Belle olive, tandis qu'en cette heureuse plaine,
Les arbres plus heureux te font leur souverraine,
Viens admirer Louys et recevoir ses lois....

Apollon et deux Muses changent la couronne de laurier en rameau d'olivier. La Piété, la Vaillance, la Fidélité[1], qui représentent les trois états du royaume : le Clergé, la Noblesse et le Tiers; la Renommée, suivie des princes des quatre cours du monde, saluent le roi.

Le Prince d'Orient[2] :

Grande Reine, grand Roy, ie confesse à genoux
Que le soleil naissant n'est pas si beau que vous,
Quoy qu'il fasse éclater sa chevelure blonde,
Et quoi qu'il ait le front couronné de rayons....

Le Prince du Couchant :

Des cieux où le soleil, las d'éclairer le monde,
Vient se reposer sous cette onde,
D'où Thétis tend les bras au iour qui va panchant,
Je viens admirer dans la France
De ses augustes rois la fameuse puissance
Qui n'a jamais eu de couchant.

Le Prince du Midy :

L'ardeur des cieux nous décolore
Et nous noircit le teint, battant à plomb.
François! vous n'avez point de More
Et pourtant le soleil est plus voisin de vous.

1. *Etienne Sarpaut,* parent d'Etienne Sarpaut, greffier de la police, et dont l'aïeul avait été reçu bourgeois de Bordeaux en 1591. *Jean Feuillas,* probablement des marquis de Verteuil, seigneurs de Feuillas, qui se sont illustrés dans les armes, avec l'un d'eux qui fut lieutenant général, et *Jean Girard,* peut-être petit-fils de Jean Girard, avocat, qui vivait en 1605.

2. Le jeune *Lauvergnat,* d'une ancienne famille qui a produit de nombreux officiers, des jurats, des avocats, qualifiés écuyers et seigneurs de Fradets, Lamothe, Taudias, Belle-Isle et autres lieux.

Digitized by Google

Le Prince du Septentrion s'adresse à ses montagnes toutes couvertes de neige :

Mais, dans leurs pompes éclatantes,
Les reines des Français sont plus blanches que vous.

Après un intermède et une sarabande espagnole, un courrier vient consulter l'oracle des Druides sur une prophétie ancienne inscrite sur l'écorce d'un arbre :

Quand triple nœud plus fort que triple nœud gordien
Allier se viendra de Castille à trois LLL,
Paix Celte aura tousiours avec Ibérien,
Et lions avec coqs finiront leurs querelles.

Allusion aux trois mariages de France avec la maison d'Espagne[1].

Un nouveau ballet représente les États et les Provinces de l'Europe intéressés à la paix; ils admirent la générosité du roi, qui laisse l'éclat de la victoire pour prouver à l'Europe le bien de la paix. La Guyenne constate que « la douceur de ses vins » et « la vertu de ses eaux » en font un paradis. Aussi, s'écrie-t-elle :

. . . . . dois-je publier en tout lieu,
Que la belle Guyenne en ses belles provinces
Est l'image du ciel et vous celle de Dieu.

La représentation se termine par un sonnet adressé au roi et au frère du roi par le Génie de la Compagnie de Jésus[2].

Le rideau se baisse aux applaudissements de cette royale assemblée. Le superbe monarque, fier des éloges que ses plus jeunes sujets veulent bien lui décerner, quitte ce lieu de délices en parcourant ces jardins où tout chante sa gloire et ses vertus. La fortune lui sourit : il triomphe, il pacifie et il épouse une princesse, héritière éventuelle d'un riche royaume. Retrouvera-t-il jamais une semblable prospérité? Il était juste que même avec des flatteries exagérées son peuple célébrât cette ère de bonheur.

PIERRE MELLER.

1. Louis XIII avec Anne d'Autriche, Isabelle, sœur de Louis XIII, avec Philippe IV, et Louis XIV avec Marie-Thérèse.
2. C'est le jeune *de Mosnier* qui récite cette dernière poésie.

Digitized by Google

SILHOUETTES CONTEMPORAINES

M. MENÉNDEZ Y PELAYO[1]

Les étudiants de l'Université de Madrid remarquèrent, il y a trente ans de cela, un nouveau venu, tout frais débarqué de sa province, et qui ne payait guère de mine. Gringalet, l'air maladif, accoutré d'un énorme carrick de forme surannée, il rappela à tel de ses camarades[2] Charles Bovary, avec sa fameuse casquette, au début du chef-d'œuvre de Flaubert. Mais on sut bientôt à qui l'on avait affaire : ce garçon malingre, presque un enfant encore, qui bégayait et paraissait si gauche et si timide, se révéla comme un sujet hors ligne et conquit l'admiration générale. Dans les couloirs étroits de l'Université, il refaisait aux autres étudiants la leçon du maître, ou bien encore leur récitait des vers en castillan, en latin, en catalan, en italien, avec un enthousiasme communicatif, qui triomphait souvent de la paresse de sa langue et faisait oublier son bégaiement. Une légende se forma bientôt sur son compte. Un jour, paraît-il, à la Bibliothèque Nationale, il avait émerveillé les érudits les plus compétents et fait la leçon aux docteurs. Valera était là avec Hartzenbusch et quelques autres, qui discutaient sur un manuscrit. Le jeune Menéndez y Pelayo travaillait à une table : il entend la discussion, se lève, s'approche, demande respectueusement la permission de donner son avis, et résout la difficulté. Sa réputation franchit bientôt les murs de l'Université ; on parlait de lui partout comme de la plus forte tête de la jeunesse contemporaine, comme d'un nouveau Pic de la Mirandole, qui étonnerait le monde, et l'Espagne entière saluait avec

1. Cette silhouette est la première partie d'une étude complète sur l'œuvre de M. Menéndez y Pelayo qui paraîtra dans un volume de la *Bibliothèque espagnole*, chez Picard.

2. Le regretté Leopoldo Alas.

Digitized by Google

joie le jeune prodige, sur le front de qui elle voyait rayonner déjà l'auréole du génie.

Des espérances aussi brillantes auraient pu être déçues : elles ne le furent pas. Quelques années plus tard, à l'âge de vingt-deux ans, M. Menéndez y Pelayo obtenait au concours la chaire d'Histoire critique de la littérature espagnole à l'Université Centrale, laissée vacante par la mort d'Amador de los Rios. Une série de publications importantes, où le talent de l'écrivain faisait valoir la science de l'érudit, ouvrit bientôt après au jeune professeur les portes de l'Académie Espagnole. Il avait vingt-cinq ans. On ne cite pas d'exemple d'une telle précocité. Depuis lors, les honneurs se sont accumulés sur sa tête, mais son activité littéraire ne s'est pas ralentie. Ses travaux ont en partie renouvelé l'histoire de la littérature et de la pensée espagnoles. Rien de plus important n'a été écrit sur l'Espagne depuis un demi-siècle que ses quarante volumes de critique littéraire et philosophique. L'homme a largement tenu — on le voit — les promesses de l'étudiant.

Ses compatriotes lui en ont su gré, et si la médisance espagnole n'épargne guère le talent qui a fait ses preuves, je dois dire cependant que je n'ai jamais entendu en Espagne apprécier de deux façons l'œuvre de M. Menéndez y Pelayo. Ceux qui ne partagent pas ses idées sont d'accord avec ses amis pour reconnaître son mérite. On le considère un peu comme une gloire nationale, que tout le monde a intérêt à respecter et à défendre. Interrogez un Espagnol cultivé : il vous dira, avec cette familiarité charmante qui traite toujours les hommes célèbres en amis intimes, que Marcelino est un cerveau extraordinaire, que Cervantes l'eût volontiers nommé, comme Lope de Vega, un *mónstruo de la naturaleza*, qu'il sait tout *(¡todo lo sabe!)*, qu'il est le dernier des grands humanistes, qu'il joint à une sensibilité de poète la capacité de travail d'un bénédictin, les qualités d'un Scaliger à celles d'un Leopardi ; — et il se plaindra sans doute à vous qu'un écrivain de cette valeur soit à peine connu en France de quelques spécialistes, et que son nom ne soit même pas arrivé encore, comme celui de Georges Brandes par exemple, aux oreilles de notre grand public.

Digitized by Google

On serait tenté de se méfier un peu de ces magnifiques éloges et de les mettre sur le compte de l'hyperbole castillane. Eh bien, pour une fois, la méfiance serait ici mauvaise conseillère. M. Menéndez y Pelayo est, en effet, une des personnalités littéraires les plus originales et les plus curieuses de ce temps, et je ne crois pas qu'il y ait aujourd'hui en France — ni même en Danemark — un critique joignant à l'érudition la mieux informée sur tout ce qui touche à la littérature et à l'histoire de son pays un goût plus délicat et plus compréhensif, une culture plus vaste et plus vraiment européenne.

J'ai entendu M. Menéndez y Pelayo professer à Madrid dans une petite salle de l'Université, devant une douzaine d'auditeurs, au temps où on l'aurait pris pour le plus jeune de ses élèves; combien j'enviai alors ceux qui avaient l'heureuse fortune d'étudier sous un maître dont l'enseignement, d'une chaleur communicative, devait être si excitateur de pensée et de recherches! Les années ont passé depuis (pour nous deux, hélas!), mais dans l'homme mûr d'aujourd'hui, un peu épaissi par le travail sédentaire, la barbe légèrement argentée, on retrouve toujours, dès qu'il s'anime un peu, le même entrain et la même jeunesse. Les yeux bleus ont gardé de leur expression si vive et si mobile. Le geste est aussi nerveux et impatient. L'enthousiasme n'a rien perdu de sa flamme. Je le vois encore me recevant dans sa bibliothèque de Santander, une bibliothèque immense, digne d'un érudit de la Renaissance, dans un corps de logis à part, avec trois vastes salles, garnies de livres jusqu'au plafond. Incapable de tenir en place, il arpente la pièce d'un pas saccadé tandis que dans une causerie étonnante de verve, il répand pour moi les trésors de son érudition, m'oriente un peu dans ce labyrinthe de la littérature espagnole, s'exalte sur un nom, sur une œuvre, s'interrompt pour me citer une tirade de vers, ou bien, tout d'un coup, monte à une échelle pour atteindre le livre rare, le manuscrit précieux qu'il me fait valoir avec la ferveur du bibliophile. Et pendant que je l'écoute charmé, que je l'observe, je comprends

Digitized by Google

mieux l'œuvre de l'écrivain en saisissant sur le vif le tempérament de l'homme.

M. Menéndez y Pelayo est, avant tout, un cérébral. Je ne crois pas qu'on puisse imaginer un cas d'intellectualisme plus aigu. Il est si absorbé que le monde extérieur, la vie pratique, les détails matériels existent à peine pour lui : on sourit parfois d'une négligence dans sa mise, on conte ses distractions de savant ou de poète. Depuis l'enfance, il a vécu plongé dans les bouquins : c'est un rat de bibliothèque. Rien ne pouvait satisfaire sa curiosité universelle : on songe à ce que nous dit Rabelais de son Pantagruel, que « tel était son esprit entre les livres, comme le feu parmi les brandes, tant il l'avait infatiguable et strident ». Pas d'ouvrage si aride, si indigeste, qu'il n'ait le courage de dévorer jusqu'au bout. Il a tout lu, tout retenu : son cerveau, merveilleusement organisé, classe et emmagasine sans fatigue. Mais la culture livresque n'a pas chez lui desséché la sensibilité ni tari les sources de l'énergie. Il a une âme passionnée, un tempérament de feu ; à la nervosité si tendue de tout son être, à la chaleur et à l'âpreté mordante de son verbe, on ne peut douter que cet érudit eût pu faire au besoin un apôtre, un homme d'action. La volonté ne lui eût pas manqué à coup sûr, ni l'audace. L'homme qui, par un effort opiniâtre, s'est corrigé du bégaiement — tout comme Démosthène — pour devenir un maître de la parole, sait remporter une victoire sur lui-même. Et rappellerai-je la belle crânerie avec laquelle, le jour où il concourait pour sa chaire de professeur, il fit, avant de commencer sa leçon publique, un grand signe de croix, pour affirmer devant tous ses convictions de chrétien? Voilà des traits qui caractérisent l'homme. Il est bien de sa race, d'une race combative et exaltée d'aventuriers, de soldats, de moines.

A la fougue de ce tempérament, à cette ardeur insatiable de savoir, à cette merveilleuse puissance de travail, nous devons une œuvre bien vivante, qui n'est pas celle d'un pur érudit, absorbé à éplucher des textes, ou d'un critique dilettante, isolé dans sa tour d'ivoire. Comme ces grands humanistes du XVIe siècle auxquels on revient toujours à le comparer, il se lança

Digitized by Google

dans les lettres avec l'impétuosité d'un *conquistador;* mais il conserva toujours la fraîcheur de l'émotion et le sens de la poésie. Pour lui, comme pour eux, les livres ne furent jamais des choses mortes : il en fit toujours jaillir la vie ou la beauté. Pas plus qu'eux enfin il ne boucha de parti pris ses oreilles au bruit des idées qui s'entrechoquaient autour de lui dans le monde; il partagea les passions des hommes de son temps et prit part à leurs luttes. Il aima les polémiques violentes, où il mania l'ironie, l'invective et les in-octavos avec autant de vigueur et d'adresse que d'autres des armes plus meurtrières. Et voilà pourquoi ses livres vivent d'une vie si intense. Dans ceux mêmes où il y a le plus de bibliographie et de science aride, on sent, à certains moments, palpiter une âme. Ne vous arrêtez pas à la surface : cherchez bien au fond, et, selon le mot de Pascal, sous l'auteur ou l'érudit vous serez étonné et ravi de trouver l'homme.

Deux passions maîtresses animent tous ses écrits : son patriotisme traditionaliste et sa foi religieuse; on pourrait même presque dire que celle-ci est subordonnée à celui-là, qu'il est Espagnol avant d'être catholique, et catholique parce qu'Espagnol. Il a mis tout son cœur et tout son talent au service de cette cause, la réhabilitation de l'Espagne historique et littéraire et, par suite, du catholicisme espagnol, auquel est indissolublement liée la gloire de l'ancienne Espagne.

Réhabiliter l'Espagne, c'est réfuter les attaques injustes dont elle a été l'objet de la part des encyclopédistes, des historiens protestants, et aussi des libéraux espagnols, qui font cause commune sur ce point avec les pires ennemis de leur pays. C'est prouver qu'elle n'a pas été un facteur négligeable dans l'œuvre de la civilisation. Et M. Menéndez y Pelayo s'appliquera surtout à mettre en lumière, par une belle ordonnance de preuves, le rôle qu'elle a joué dans l'histoire de l'humanité et l'apport qu'elle a fourni à la science et à la pensée moderne.

Mais réhabiliter l'Espagne, c'est aussi expliquer sa grandeur passée en montrant qu'elle doit au catholicisme tout ce qu'elle a produit de meilleur. Elle n'a compté dans le monde que tant

Digitized by Google

qu'elle lui est restée fidèle. A ceux qui le traitaient de néo-catholique, M. Menéndez y Pelayo répondit jadis par cette déclaration de fière allure : « Je suis catholique, ni nouveau ni vieux, mais catholique *á macha martillo,* comme mes parents et mes aïeux, et comme toute l'Espagne historique, fertile en saints, en héros et en savants un peu plus que l'Espagne moderne. » Le catholicisme est pour lui, avant tout, la forme religieuse adéquate au tempérament espagnol, la discipline intellectuelle et morale dont il ne peut se passer. De là, condamnation sans réserve de la Révolution, des idées modernes, du libéralisme, autant de fléaux dont meurt, paraît-il, l'Espagne d'aujourd'hui, renégate de son passé.

On ne saurait dire assez quelle sincérité d'accent, quelle chaleur d'éloquence, et aussi à l'occasion quelle ironie cinglante l'auteur met ici au service de ses convictions. Mais si la passion est favorable au talent, si elle donne au style coloris et chaleur, elle peut offusquer le jugement, et l'historien ou le critique risque gros jeu à se laisser entraîner par elle. Qu'une chose soit espagnole, c'est déjà pour M. Menéndez y Pelayo une raison de la louer, qui dispense presque de toute autre. Même en matière purement littéraire les arrêts de cet Aristarque ne laissent pas d'être influencés par son espagnolisme intransigeant. On[1] lui reprochait naguère par exemple d'avoir écouté plus qu'il ne convient sa rancune de patriote en appréciant les poètes de Cuba dans son *Anthologie des Poètes hispano-américains*. De même son catholicisme porte vraiment trop la marque espagnole. Nous ne lui ferons pas un grief sans doute de n'avoir pas ménagé les traits mordants à la dévotion mondaine « des personnes nommées en France *bien pensantes* » et à certaine littérature ecclésiastique française, « due à des chanoines ou à des abbés épris de l'architecture ogivale et du *style fleuri*[2], ou à des comtes et marquis légitimistes, de lignée plus ou moins ancienne[3]; » il a raison de regretter que cette mode de religion élégante et cette littérature à l'eau de rose ait franchi

1. Enrique Piñeyro, *Hombres y Glorias de América*. Paris, Garnier, 1903.
2. En français dans le texte.
3. A propos de l'*Histoire de Christophe Colomb*, par Roselly de Lorgues (*Estudios de Crítica literaria*, segunda serie, p. 285).

Digitized by Google

les Pyrénées[1]. Mais nous ne pouvons nous empêcher de croire que son catholicisme, pour s'affirmer bien espagnol, tantôt prend un air trop farouche, tantôt se montre un peu débonnaire. Certes M. Menéndez y Pelayo badine agréablement sur ce lieu commun, qui rend l'Inquisition responsable de tous les maux dont a souffert l'Espagne[1]; mais, en dépit de son talent d'avocat, l'apologie sans réserve de l'Inquisition qu'il veut nous faire accepter est une gageure perdue d'avance. Et, d'autre part, s'agit-il de justifier Fray Gabriel Téllez d'avoir écrit de jolies comédies fort licencieuses, peu dignes de son habit monastique, cet apologiste intolérant trouvera soudain des trésors d'indulgence; il nous dira (et de quel ton!) que « la dévotion était, à cette époque, joviale, confiante, *espagnole*... Personne ne se scandalisait de ce qu'un moine eût de la bonne humeur et écrivît des œuvres de passe-temps, *en mettant à profit pour cela les admirables facultés poétiques que Dieu lui avait accordées*[1]. » Décidément, de Torquemada ne tombons-nous pas dans Escobar?

Il ne s'agit pas ici d'apprécier des idées, mais de définir un tempérament d'écrivain. Si la passion, qui veut avoir raison à tout prix, entraîne parfois M. Menéndez y Pelayo au paradoxe et à de trop subtils *distinguo*, elle fait de lui un maître polémiste. La polémique est peut-être la forme littéraire qui convient le mieux à son humeur : elle excite son talent et féconde sa pensée. La réfutation est pour lui la vraie manière de dogmatiser. Il se

1. « Aujourd'hui que même le catholicisme nous est traduit de Paris, les vrais Espagnols se trouvent comme des étrangers dans leur pays. » (*Id.*, p. 172.)

2. Voici le passage qui est fort piquant (*La Ciencia española*, tercera edición, I, 102):

« Ce nom terrorifique d'Inquisition, croquemitaine d'enfants et épouvantail de sots, est pour beaucoup la solution de tous les problèmes, le *Deus ex machina* qui tombe du ciel dans les situations difficiles. Pourquoi n'y avait-il pas d'industrie en Espagne? A cause de l'Inquisition. Pourquoi y avait-il de mauvaises mœurs comme dans tous les pays et dans tous les temps, excepté dans la bienheureuse Arcadie des poètes bucoliques? A cause de l'Inquisition. Pourquoi les Espagnols sont-ils paresseux? A cause de l'Inquisition. Pourquoi y a-t-il des courses de taureaux en Espagne? A cause de l'Inquisition. Pourquoi les Espagnols dorment-ils la sieste? A cause de l'Inquisition. Pourquoi y avait-il de mauvaises auberges et de mauvaises routes et de mauvais dîners en Espagne au temps de Mme d'Aulnoy? A cause de l'Inquisition, à cause du fanatisme, à cause de la théocratie. Involontairement on songe à certaine satire latine du XVIIe siècle. Adam et Ève péchèrent conseillés par les Jésuites. Caïn tua Abel parce que Caïn et Abel se confessaient aux Révérends Pères. »

3. *Estudios de Crítica*, segunda serie. Madrid, 1895, p. 171.

Digitized by Google

pose en s'opposant. Si vous voulez trouver dans son *Histoire des idées esthétiques* ce qu'il pense sur le beau, cherchez-le dans les pages si amusantes où il écrase sous le ridicule la doctrine d'un jésuite allemand, le Père Jungmann. Il aime la guerre de plume et sa verve batailleuse n'épargne personne. Ce sont des polémiques retentissantes contre les écrivains de l'école libérale, comme Revilla, coupables d'avoir exagéré les méfaits de l'Inquisition et nié l'existence d'une philosophie espagnole, qui lui valurent ses premiers succès d'écrivain. Mais il n'est pas homme à laisser le dernier mot de la discussion même à un dominicain, qui lui fait la leçon sans l'avoir bien lu et suspecte son orthodoxie : car il est à noter que ce catholique militant ne fut jamais plus malmené que dans des feuilles catholiques ; on voit de ces choses. Et comme il faut bien donner un spécimen de son talent de pamphlétaire, pourquoi ne citerais-je pas, de préférence, le début d'une de ses répliques au R. P. Fonseca, de l'Ordre des Frères Prêcheurs? On y verra que sa plume est aussi acérée à l'occasion contre un adversaire théologien que contre un disciple des encyclopédistes.

Il y a un peu moins d'un an que tomba entre mes mains un cahier in-folio qui portait sur sa couverture : *Bouquet dédié à saint Thomas d'Aquin par les Pères Dominicains du collège de Corias*. Je le parcourus avec curiosité, et médiocre ne fut pas ma surprise de constater que le *Bouquet littéraire en l'honneur de saint Thomas* n'était autre chose qu'un *Bouquet* en défaveur de mon humble personne. En effet, et laissant de côté d'autres allusions moins importantes, on y trouve dirigés contre moi, me désignant à chaque page plusieurs fois par mon nom, pas moins de vingt-deux folios en petits caractères, qui équivaudraient à cinquante s'ils étaient imprimés dans le même corps que le reste du *Triduum* (car le *Bouquet* porte aussi ce second titre). D'aucune manière je ne voudrais paraître irrévérencieux envers une communauté religieuse, que je ne dois pas rendre responsable des épanchements littéraires d'un de ses individus. Ce qui m'attriste, c'est de voir, que, lorsqu'il y a en Espagne tant de philosophes rationalistes, krausistes, positivistes et d'autres espèces sans nombre qu'il aurait été très opportun de réfuter, d'écraser, de confondre en l'honneur de l'Ange des Écoles et pour la célébration de sa fête, la seule pensée qui soit venue à l'esprit de ces fils de saint Dominique et de ces frères de saint Thomas a été de clouer au pilori un écrivain connu

Digitized by Google

comme catholique et de le passer aux verges pendant trois jours consécutifs (le Triduum), ni plus ni moins que s'il s'agissait de l'ennemi le plus pernicieux de la philosophie catholique en Espagne[1].

Le morceau est joli; n'est-il pas piquant de constater que le tour a quelque chose de voltairien?

L'âge a calmé la fougue de M. Menéndez y Pelayo et il n'écrirait plus aujourd'hui avec une vivacité si agressive. Dans les éditions récentes de ses œuvres de jeunesse, tout en respectant le texte primitif, il corrige parfois en note quelques intempérances de langage et atténue la brutalité de certains jugements, en particulier sur les contemporains. Avec l'enrichissement de sa pensée par l'étude et l'expérience, son intelligence est devenue plus tolérante et plus compréhensive, son dogmatisme moins tranchant; ses idées ont évolué, mais sans modifier pourtant sur les points essentiels les convictions qui inspirèrent ses premiers travaux; il nous le déclare avec trop d'insistance pour que nous ayons le droit d'en douter. Du reste, depuis quelques années, il délaisse les études philosophiques et religieuses qui le passionnèrent jadis. Tandis qu'en France nos meilleurs critiques, un Lemaître, un Brunetière, lassés de la pure littérature, se sont tournés vers l'action politique ou l'apostolat, l'auteur de la *Science espagnole* et des *Hétérodoxes* se repose de la lutte en se confinant de plus en plus dans les recherches d'histoire littéraire. Il étudie l'évolution des idées esthétiques en Espagne et ailleurs, fait une *Anthologie des poètes espagnols*, multiplie les éditions et les préfaces, élève un monument grandiose à la mémoire de Lope de Vega. Et il continue à travailler ainsi, avec un labeur aussi opiniâtre que jamais et une foi aussi ardente, à la noble tâche à laquelle il a consacré sa vie : la glorification de l'Espagne dans ses écrivains et ses penseurs.

Quand on vient de relire dans son ensemble, comme je l'ai fait avant d'écrire ces pages, l'œuvre de M. Menéndez y Pelayo, on est émerveillé tout d'abord de l'aimable aisance, de la spon-

1. *La Ciencia española*, tercera edición, 1888, III, p. 76.

Digitized by Google

tanéité de son talent. C'est là une qualité proprement espagnole. Les grands écrivains de l'Espagne ont été, en général, des improvisateurs et non des polisseurs de phrases. Ils ont le génie naturel et, quand ils atteignent à la perfection de la forme, c'est par l'heureuse réussite d'un premier jet. De là, le charme des poètes espagnols, qui semblent vraiment, lorsqu'ils sont inspirés, parler sans effort, et comme par un don divin, la langue des vers.

Une prose du meilleur aloi, facile et limpide, à laquelle ne manquent, à l'occasion, ni le souffle oratoire ni l'image poétique, mais sans les défauts souvent signalés de la prose castillane, la verbosité oiseuse, l'abus des clichés et des épithètes banales; l'art de l'exposition claire et attrayante; une faculté d'assimilation merveilleuse; une large sympathie pour toutes les beautés littéraires; une intelligence ouverte à toutes les idées, voilà les rares mérites par lesquels M. Menéndez y Pelayo se place au premier rang des écrivains de son pays et des critiques de notre temps.

Mettez au fond, et comme support de tout le reste, une très solide culture classique. M. Menéndez y Pelayo a appris le grec et le latin, comme on ne les apprend plus en Espagne. Sa familiarité avec les poètes latins et grecs, qu'il s'est souvent essayé à traduire en vers castillans d'excellente facture, lui valut d'acquérir ce goût délicat que donne seul le commerce assidu de l'antiquité, le grand goût, comme dit quelque part Sainte-Beuve. Il serait curieux de savoir exactement comment et sous quelle direction se fit son initiation aux littératures classiques. Sans doute en revient-il une part à Milá y Fontanals, son maître à l'Université de Barcelone[1]. Milá n'était pas seulement un médiéviste éminent, qui l'initia à la rigoureuse méthode de l'érudition moderne; c'était un véritable lettré, un esthéticien aux vues générales, et M. Menéndez y Pelayo reçut de lui une empreinte. Il lui est sans doute redevable, au moins en partie, de son humanisme. A cette influence, je joindrais volontiers

1. M. Menéndez y Pelayo a rendu un bel hommage à Milá dans sa réponse au discours de réception de M. Menéndez Pidal. *Discursos leidos ante la Real Academia Española el 19 de octobre de 1902*. Madrid, 1902, p. 79-81.

Digitized by Google

celle de M. Juan Valera, le critique raffiné, le délicat poète épris de l'idéal grec, l'élégant traducteur de *Daphnis et Chloé*. Celui qu'il nomme « mon doux Valera », et pour qui il professa toujours l'admiration la plus tendre, put lui révéler le véritable art classique, entendu à la manière de Chénier et de Leopardi, et lui apprendre à le distinguer du classicisme de collège, qui n'en est qu'une contrefaçon.

L'ardeur de sa nature devait porter M. Menéndez y Pelayo à des intransigeances en matière de littérature comme en matière de religion. Dès ses débuts, en homme qui aime à casser les vitres, il proclama avec éclat son *credo* littéraire comme il avait fait son *credo* théologique. Le R. P. Fonseca et les partisans, nombreux alors, des idées de l'abbé Gaume en furent scandalisés. On vit le champion des idées catholiques arborer l'étendard de l'art païen, traduire l'*Oaristys* de Théocrite, et, dans un ouvrage d'érudition qui a toute la portée d'un manifeste littéraire, offrir Horace comme unique et suprême modèle aux poètes de son pays. On s'étonnera de cette préférence accordée à Horace sur les poètes grecs ; mais l'imitation d'Horace est plus dans la tradition espagnole : c'est de lui que Fray Luís de Léon s'inspira pour écrire ses précieux chefs-d'œuvre. M. Menéndez y Pelayo glorifie dans Horace le génie latin, génie clair et joyeux, qu'il oppose à la mélancolie nuageuse de la poésie allemande, dont il déplore l'invasion nouvelle en Espagne. Lisez les vers enthousiastes qu'il adresse à son poète favori :

Heureux temps, celui des Grecs et des Latins!
Calme et sérénité, doux concert
de toutes les forces qui résident dans l'homme;
éternelle jeunesse, vigueur éternelle,
culte sublime de la forme pure,
évocation sans fin de l'harmonie !
Horace, le croirais-tu? De graves docteurs
affirment que les chants discordants
qui plaisent au Sicambre et au Scythe
ou au Germain opiniâtre et nébuleux
éclipsent tes œuvres immortelles,
polies par la main des Grâces,
comme par un habile ciseau un bloc de marbre de Paros.

Digitized by Google

Loin de moi les brouillards hyperboréens!
Qui t'aurait dit que dans un âge futur
la domination des Teutons et des Slaves,
dans la loi, dans l'art et dans la science,
s'imposerait à notre race latine,
et que des noms que tu n'aurais pu prononcer
parce qu'ils sonneraient mal dans ta belle langue,
effaceraient ton nom?
Que le Danube et le Rhin, vaincus autrefois,
roulent là-bas avec orgueil leurs ondes impériales;
je préfère les paisibles courants
du Tibre, du Céphise et de l'Eurotas.
Viens ici, vieux livre; viens, âme d'Horace;
je suis latin et je veux t'adorer[1].

Je ne me charge pas d'expliquer comment l'auteur des *Hétérodoxes* concilie ses sentiments chrétiens avec cette adoration passionnée d'un poète aussi profane qu'Horace et cette exaltation de l'idéal païen. Le fait est que M. Menéndez y Pelayo, pas plus que les hommes de la Renaissance, ne semble voir de contradiction irréductible entre sa foi religieuse et sa foi esthétique.

Il ne s'en est pas tenu — est-il besoin de le dire? — à la doctrine littéraire de son *Horacio en España*, doctrine bien étroite encore. Une admiration trop exclusive d'Horace serait un mauvais signe; elle indiquerait qu'on est insensible à des beautés poétiques supérieures. Dans la suite, on voit son goût s'enrichir de plus en plus, jusqu'à comprendre des formes d'art qui lui étaient d'abord antipathiques. Son gros volume sur l'esthétique allemande témoigne jusqu'à quel point il est revenu de ses préventions contre l'esprit allemand. Sa jolie étude sur Henri Heine poète répare le dédain avec lequel il traita jadis les *suspirillos germánicos*, pour employer une expression célèbre de Núñez de Arce. Il reste toujours classique de culture première, mais classique dans le sens le plus large du mot, et sans rien rejeter de ce que l'art moderne et romantique a produit d'excellent.

Il est permis de regretter que M. Menéndez y Pelayo, par un excès de scrupule scientifique et par une juste mésestime

1. *Odas, epístolas y tragedias*. Madrid, 1883, p. 21 et 22.

Digitized by Google

pour « ces travaux faciles et aimables, que l'on decorait, nous dit-il, dans notre jeunesse du nom de critique littéraire »[1], semble aujourd'hui se méfier un peu trop de son talent comme d'un privilège dangereux. De cet esprit supérieur, qui a exploré tout le champ de la littérature nationale et a répandu sans compter les idées nouvelles (à moins qu'il ne rendît siennes par une forme lumineuse celles que d'autres n'avaient pas su exprimer), on attend autre chose que les besognes auxquelles il laisse envahir de plus en plus une trop grande partie de son temps. Je ne veux pas médire de l'érudition; je sais que l'histoire littéraire ne peut s'en passer et les découvertes fécondes qu'elle doit à la méthode sûre et hardie d'un Menéndez Pidal. Je ne songe pas à méconnaître le mérite qu'on peut avoir à bien copier un manuscrit ou à établir un texte; mais ce n'est là après tout que le gros œuvre de l'histoire littéraire, qu'il convient de laisser à des ouvriers consciencieux, spécialisés dans ces travaux méritoires. A côté des recherches érudites il restera toujours une place, et la plus haute, pour la critique de goût, la critique philosophique; et comment ne pas reconnaître que M. Menéndez y Pelayo y serait sans rival, s'il voulait s'y consacrer tout entier? Je déplore qu'il use ses forces à des tâches trop modestes, dont d'autres s'acquitteraient aussi bien, voire même mieux que lui (je le dis sans ombre de malice). Ne croit-il pas que répandre des idées suggestives, interpréter avec profondeur et sympathie les chefs-d'œuvre d'une littérature plus étudiée que comprise, serait pour ses hautes facultés de penseur et d'artiste un plus digne emploi que de s'épuiser à des publications érudites, pour lesquelles lui manquent le temps et peut-être la vocation? Assez d'hispanisants zélés s'occupent de publier des textes, dont bon nombre, par parenthèse, pourraient aussi bien rester inédits. Ce qui peut-être nous manque le plus sur l'Espagne, ce sont des livres vivants, des livres d'idées, des études un peu fouillées sur les grands écrivains, des travaux de vraie critique. De qui les espérer désormais, si M. Menéndez y Pelayo est absorbé par

1. Réponse à M. Menéndez Pidal, p. 69 de la brochure citée plus haut.

Digitized by Google

son édition de Lope de Vega, entreprise qui aurait suffi à remplir une existence humaine?

M. Menéndez y Pelayo, dans une de ses dernières préfaces, se plaint, non sans quelque amertume, de ce qu'en Espagne quiconque s'occupe de critique se heurte à l'indifférence générale et doit se résigner à un monologue perpétuel. Voilà qui explique bien des choses. J'essaye de m'imaginer ce qu'aurait pu être l'œuvre de M. Menéndez y Pelayo s'il avait vécu en France, au milieu de circonstances plus favorables, qui l'auraient stimulé à remplir tout son mérite. Il aurait pu compter sur un public fidèle de lecteurs, mais qui exige de ses écrivains qu'ils prennent la peine de se faire lire. Respectant ce principe de la division du travail, qui s'impose dans tout milieu organisé, il aurait laissé à d'autres la bibliographie et la revision des textes pour se limiter à la critique, à la manière de Sainte-Beuve ou de Taine, pour ne parler que des morts. S'il avait touché à l'érudition, ce n'aurait été que pour assurer une base solide à ses jugements littéraires. Il aurait publié alors plus de livres comme son élégante étude sur Calderón, comme ses *Essais* littéraires ou philosophiques, petits chefs-d'œuvre où il nous montre comment il sait, quand il lui plaît, unir la solidité du fond à l'agrément de la forme. S'il avait abordé des sujets plus vastes et entrepris une histoire des idées esthétiques ou du lyrisme espagnol, sans rien sacrifier de l'abondance de ses documents ni de la richesse de ses aperçus, il n'aurait pas négligé l'art de la composition (cet art si latin!) et il nous aurait donné des ouvrages clairs et vigoureux, écrits à la française, au lieu de cette suite de volumes trop touffus et sans air, à l'allemande, où abondent les pages supérieures de haute critique, mais d'où rien ne se dégage en pleine lumière, ni aux yeux ni à l'esprit. Surtout, enfin, si la maison Hachette avait songé à publier, dans sa *Collection des Classiques,* une édition de Lope de Vega, elle lui aurait épargné le labeur de la diriger; elle aurait choisi un spécialiste, mieux désigné que lui pour ce long et minutieux travail. Et M. Menéndez y Pelayo aurait eu le loisir de nous donner, dans la vigueur de son âge, le livre nécessaire sur Lope,

Digitized by Google

une biographie vivante de cet homme extraordinaire dont la vie fut le plus prodigieux des romans, une étude complète de son œuvre, faisant le départ de ce qui n'est que pur fatras pour imposer à l'admiration de tous ce qui mérite vraiment de survivre.

Laissons ce badinage. Le livre sur Lope de Vega, dont il a réuni tous les matériaux et que de doctes introductions aux poésies du poète ne suffiraient pas à remplacer, M. Menéndez y Pelayo nous doit et se doit à lui-même de l'écrire. On lui en attribue le dessein; espérons qu'il ne nous fera pas trop longtemps attendre, jusqu'après l'achèvement de son édition, ce qui serait presque nous renvoyer aux calendes grecques. Qu'il se décharge, s'il le faut, sur des collaborateurs bien choisis, d'une partie de sa tâche matérielle; d'autres pourraient, à son défaut, éditer l'œuvre de Lope; je ne vois pas qui pourrait comme lui nous apprendre à la bien lire et à la goûter, en faisant revivre l'homme dans son milieu. Voilà pour lui le meilleur moyen de mériter la gratitude des lettrés de tous les pays, et de servir utilement la mémoire du grand dramaturge longtemps méconnu, qu'il se propose de remettre à sa vraie place, c'est-à-dire au premier rang parmi les poètes modernes.

BORIS DE TANNENBERG.

Vu : F. SAMAZEUILH.

Bordeaux. — Impr. G. GOUNOUILHOU. — G. CHAPON, *directeur*.
9-11, rue Guiraude, 9-11.

Digitized by Google

Revue
Philomathique
de
Bordeaux et du Sud-Ouest

NOTIONS
D'HISTOIRE LITTÉRAIRE RUSSE CONTEMPORAINE
(1850-1900)

Le but des pages suivantes est de mettre le lecteur français au courant des principaux et grands auteurs russes de la dernière moitié du XIXe siècle, de noter leurs ouvrages dont les titres ont été traduits mot à mot, leur biographie et leurs tendances littéraires, critiques ou économiques. Il se rencontrera quelques divergences dans les appréciations; la plus importante est celle qui groupe tous ces grands auteurs de la terre russe autour du grand Acte de l'Émancipation des serfs, événement de l'histoire contemporaine du pays le plus frappant et auquel nous rattachons les œuvres littéraires russes d'avant et d'après, malgré leur caractère et leur but.

Nous n'avons pas tenu à étendre l'analyse littéraire. Comme l'indique le titre, nous parlerons d'écrivains russes inconnus en France tout aussi bien que de ceux qui ont acquis une réputation européenne. Notre plan est simple et sans prétention; il est pris de maints ouvrages russes et n'en diffère que par le nombre d'auteurs cités, le raccourci des appréciations et de l'analyse littéraire.

Digitized by Google

I

La période de littérature russe comprise de 1850 à 1900 est désignée sous le nom de *naturalisme*. Ce fut Gogol qui, par ses écrits, amena cette nouvelle direction générale. Elle se prolonge encore aujourd'hui, bien qu'il y ait eu de nouveaux courants, des changements notables dans la voie acceptée tout d'abord, des embranchements nouveaux qui l'ont de beaucoup modifiée. Tant est-il que ce fut Gogol qui souleva cette nouvelle direction dans la littérature de son pays. Lorsque ses romans et ses écrits parurent, le public intelligent et la jeunesse studieuse surtout se donnèrent tout à fait à ce genre nouveau. Il devint le modèle d'imitation des jeunes écrivains. C'est que le critique Bélinnsky sut préconiser la nouvelle direction, et chacun s'y porta avec intérêt.

Il est difficile, cependant, d'admettre que le naturalisme fut aussitôt accepté. Comme toute chose, ce genre fut un pas de plus sur la grande voie littéraire; il chemina, sans doute, côte à côte avec le grand courant du moment ou timidement sur l'herbe à peine foulée. Les images nouvelles, les comparaisons matérielles et naturelles frappèrent l'imagination des jeunes et soulevèrent leur enthousiasme. Gogol devint pour eux un maître dans l'art d'écrire, un modèle que la jeune génération accepta à l'égal des grands écrivains du pays. La critique, convaincue que l'auteur traçait une nouvelle voie fertile en surprises, amenait les jeunes écrivains à l'étudier de plus près. Depuis lors, le naturalisme russe se développa en divers embranchements que nous verrons dans la suite. Bélinnsky, le grand critique, frappé du talent de l'auteur, l'éleva sur un haut piédestal.

Dix ans plus tard, la critique nouvelle admit son talent et son grand art de peindre, mais elle fut loin de lui attribuer cette évolution littéraire appelée « réaliste ou naturaliste ». Elle soutint que cette dernière s'est effectuée petit à petit, par suite de circonstances accidentelles, s'est faufilée dans les écrits des auteurs des premières années du XIXe siècle, qu'elle

Digitized by Google

s'est déclarée dans les descriptions; enfin, que Gogol, en maître, lui donna son vrai caractère. Cette opinion est relevée par le critique Bélinnsky dans ses articles sur Kantemir, sur Kriloff, le fabuliste, et Pouschkine, le poète.

Selon la critique moderne, Gogol serait un grand talent, mais serait loin d'être un de ces grands maîtres de l'art d'écrire qui caractérisent toute une époque. Il aurait établi une des marches du grand escalier et aurait été très brillant en un point. Ce n'est pas une critique au genre littéraire qu'il a élevé si haut, puisque l'exacte vérité avec laquelle il notait et décrivait toutes les choses injustes acceptées alors dans son pays prouve un grand talent d'observation et le profond sentiment de justice qui l'animait. Malheureusement elle était loin de vivifier ses écrits par un esprit de douce consolation; il y manquait une note, un terme de contraste, tels qu'en peinture les clairs relevés par les ombres; enfin, il y manquait un peu d'idéalisme ou de pure morale. Le grand auteur en avait le sentiment; dans ses confessions il avoue qu'il a accepté le rire, la dérision, le sarcasme pour l'élément de contraste qui lui était nécessaire. Le fait est assez grave et donne naturellement à ses œuvres un caractère étrange en dehors du temps et de notre production littéraire occidentale durant le XIXe siècle. Cette confession avouée donne la clef de la tendance du grand écrivain russe : c'est un des grands degrés du naturalisme; il s'y est complu et l'a marqué d'un trait distinctif. Il s'y est distingué au-dessus de bien d'autres et en a fait une école littéraire dont il est resté le grand maître.

Selon les dires de la critique actuelle russe, il ne manquait à cette littérature de la première moitié du siècle pour être européenne que la compréhension d'un idéal quelconque qui la mît d'un degré au-dessus des idées du moment. Elle admet, toutefois, la nouveauté et accuse légèrement Gogol de l'avoir soulignée par un esprit satirique qui a modifié de beaucoup la première direction donnée par les écrivains des années précédentes. Notons, toutefois, que cette jeune critique, en prônant des raisons sérieuses, n'a pu cependant détrôner le grand

Digitized by Google

écrivain de la place marquante qu'il occupe dans l'histoire littéraire de son pays.

En soulevant des observations critiques de ce genre, elle s'appuyait sur la direction nouvelle en littérature, sur les productions de jeunes auteurs de ce temps devenus célèbres aujourd'hui ou en passe de l'être. Ceux-ci donnèrent au naturalisme gogolien ce qui lui manquait, soit un but, une idée, un idéal. Sans y être parvenus définitivement, ils abandonnèrent cet esprit satirique et tracèrent un embranchement nouveau à la grande voie battue. Ils cherchèrent à suivre le mouvement des idées ou se mirent d'accord avec celles qui régnaient dans le pays. La critique nouvelle conclut, enfin, que Gogol n'aurait point découvert un nouveau genre littéraire, mais aurait terminé brillamment celui qui l'avait précédé et auquel elle attribue deux buts principaux. Le premier aurait porté sur le perfectionnement de la langue, soit le choix des expressions et des images, le second le retour au réalisme ancien avec quelques modifications, soit l'éloignement de toute imitation des œuvres étrangères servilement prise et notamment celle de la rhétorique allemande depuis longtemps acceptée. Ce fut Gogol, selon cette dernière critique, qui le premier entreprit la lutte, et c'est là son grand mérite. Après lui, la littérature russe serait restée épurée d'une quantité d'expressions traduites; elle aurait pris une forme plus précise, plus rapprochée de la langue et de l'esprit de la nation; enfin, elle serait venue en aide aux grands esprits qui le suivirent dans la carrière des lettres.

C'est abaisser un grand littérateur au niveau d'un grammairien. L'enseignement universitaire ne le conçoit heureusement pas sous le même point de comparaison; la jeune génération en jugera bientôt tout autrement, car la critique du moment reste toujours subjuguée aux circonstances présentes; les appréciations justes ou à peu près justes ne le sont qu'avec l'éloignement ou la distance des faits. Il va sans dire que les grands auteurs de la première moitié du XIXe siècle n'ont pu participer à la grave question de l'Émancipation des serfs, ni ceux d'un talent moins transcendant. Toutefois leur mérite,

Digitized by Google

s'il n'a pas franchi la limite de leur pays, a son importance. Ils ont affermi la langue, développé le goût de la lecture, ont forcé les lecteurs à s'attacher avec plus d'intérêt à ce qui se faisait dans leur pays, sans se porter indirectement aux questions vitales des pays étrangers. La langue s'est perfectionnée sous leur plume; elle a forcé les jeunes écrivains à soigner leur style, à donner à la forme et à l'expression littéraires autant d'attention qu'au développement des questions qu'ils traitaient. Telles sont à peu près les opinions de la jeune critique sur les auteurs principaux de la première moitié du XIXe siècle. Ajoutons, toutefois, qu'elles ne sont pas encore acceptées par l'Université ou la critique des professeurs de littérature russe. Pour eux, le premier demi-siècle passé ne porte que deux grands noms, Gogol dans la prose, Pouschkine dans la poésie.

Quelques articles littéraires parus à de longs intervalles cherchent à noter que si ces grands auteurs gardaient tous les traits caractéristiques de l'époque précédente, nommée « époque de Catherine », il s'y rencontrait quelques nouvelles aspirations qui, de loin, peuvent se rattacher à ce point culminant du milieu du siècle, à l'Émancipation des serfs. Il est désigné sous le nom de l'« An soixante », autour duquel se sont groupés nombre d'écrivains de toutes les écoles contemporaines, pour ou contre, conservatrices ou radicales, slavianophiles ou opposées, c'est-à-dire portées aux idées de l'Occident. Ces grands auteurs sont désignés sous le nom des « prédécesseurs ». C'est à ce point de vue que nous en parlerons, sans amoindrir par le fait d'un détail leur grande réputation, établie et consacrée par l'Université et la renommée.

Elle relève le nom d'un écrivain dont les ouvrages auraient donné l'éveil à ce grand mouvement sans avoir attiré en son temps l'attention de ses compatriotes. *Radicheff* l'aurait prévu dans une compassion émue pour l'immense population russe, pour le paysan asservi; il aurait éveillé la conscience endormie de ses compatriotes. Dans sa prose il n'y a pourtant rien de prémédité, rien de profondément dit. Elle est simple, sympathique et humaine; c'est elle qui réveille la littérature en lui

Digitized by Google

transmettant cette sympathie envers des êtres humains sous le joug de puissants et rudes seigneurs. En 1790, il écrivit un voyage de *Saint-Pétersbourg à Moscou* où on lit les expressions suivantes : « Je regardais autour de moi. Mon âme s'émut à la vue des souffrances humaines. Je réfléchis sans parti pris et je vis que les malheurs des hommes dépendent des hommes mêmes, parce qu'ils n'observent qu'avec indifférence les choses qui les entourent. Je tressaillis sous l'abattement que me causèrent la sympathie et la compassion. Je ressentis en moi assez de force pour vaincre mon trouble et — sentiment ineffable ! — je vis que chacun pouvait prendre part au relèvement de son semblable. » Ces simples paroles, oubliées dans un moment où chaque pensée morale ou philosophique se portait aux œuvres de J.-J. Rousseau, exprimaient toutefois un sentiment national qui, semé en un terrain fertile, devint l'origine de nouvelles questions économiques, sociales, politiques et littéraires. Cinquante ans plus tard, les grands écrivains russes, les Tourguiénieff, les Bélinnsky, les Hertzène, toute la société intelligente, s'y portèrent d'un commun ensemble.

Cette idée d'humanité, de compassion qu'exprime Radicheff ne se retrouve pas dans les œuvres de *Karamzine* (1765-1826) et de *Joukowsky* (1783-1852). Tous les deux furent cependant des novateurs dans leur sphère. Le premier chercha à faire paraître une revue ou périodique littéraire dans le genre de celles qui paraissaient en pays étrangers. Il écrivit aussi des récits pleins de sentiment : il s'attacha surtout à l'histoire de son pays. Comme historiographe, il donna l'*Histoire de l'empire russe,* qui a son importance en ce qu'elle condense les faits de l'histoire russe en périodes et en longs chapitres. L'un des premiers de son temps, *Joukowsky* imite le genre du roman allemand de l'époque. Pour ses traductions et ses adaptations, il s'approprie celles qui se rapportent le mieux à son caractère et à ses aptitudes. Toutefois, la littérature russe leur est redevable d'un essai nouveau, plus près du discours naturel, des expressions usitées, qu'elle ne l'avait été jusqu'à ce moment. Ces quelques faits dénotent le mouvement nou-

Digitized by Google

veau, la tendance littéraire qui s'effectua dès les premières années du XIXe siècle dans les deux grands auteurs du temps, sans, par cette conclusion, diminuer en quoi que ce soit leur mérite et leur grande place dans l'histoire de la littérature russe. Elle sert à mettre en relief ce point d'humanité, de compassion pour l'homme russe, le simple paysan, le vilain, qui restera le trait visible ou à peine caché de presque toutes les œuvres littéraires de la seconde moitié du siècle et se retrouvera sous toutes les formes, les expressions, les analyses des écrits des grands auteurs, des écrivains, des critiques que nous étudierons ci-après, tantôt en vue de défendre ou de condamner les usages passés, tantôt pour soulever cette compassion, la faire naître, la juger, l'amoindrir ou la défendre.

« Le grand poète *Pouschkine,* » dit Dostoewsky, « est mort dans la plénitude de ses forces et a emporté avec lui dans la tombe un grand mystère, et nous allons le trouver sans lui. » Ce mystère serait-il celui que Léon Tolstoï a défini dans ces termes : « Il faut que l'homme ne désire ni terre ni argent pour devenir homme dans la grande et religieuse idée de ce mot. » Quel que soit le sens de ce mystère, les œuvres du grand poète russe montrent pleinement qu'il était d'une nature compatissante et très humaine. Il est l'un des premiers littérateurs de son pays qui ait parlé du droit de l'homme au partage du bonheur de vivre ; il a relevé la personnalité de l'être, de l'individu, dans ses vers et dans ses écrits simples et vrais. Il l'a gardée constante et compatissante au sein de la société qui l'entourait, dès son enfance, sur les bancs du grand lycée impérial Alexandre. Il est rare de rencontrer l'une ou l'autre de ces poésies sans ce trait distinct de compassion, de charité, même quand il est caché sous l'ironie en des années sévères de la censure officielle contre toutes aspirations d'indépendance populaire. Cette individualité s'est montrée encore plus frappante dans la sphère de son activité littéraire. Il a rompu toutes les lois de l'art, toutes les lois de la critique de son temps. Il s'est montré plus novateur, plus indépendant dans ses vers que ne l'avaient été

Digitized by Google

Bogdanowicht dans ses poésies légères, le général *Derjawine* et le romantique *Joukowsky* dans leurs essais de briser les fers qui enserraient l'art russe. Pouschkine démontra le premier ce que l'on appelle créer, à l'encontre de ce qu'on appelait composer, c'est-à-dire le talent de l'imagination et de la description quand toutes deux s'appuient sur les faits de la vie humaine. Cette charité compatissante s'est développée petit à petit dans son cœur et n'a pu donner malheureusement tout son éclat en un moment plus propice, plus national. Mort jeune, il n'a pas connu et n'a pu comprendre les aspirations de liberté qui allaient se faire jour; sa grande voix n'a pu retentir; il n'a pas prévu l'acte de la liberté individuelle de toute une grande population asservie. Ses écrits sur l'homme du peuple restent des descriptions poétiques dans lesquelles règne la compassion d'un grand cœur, sans que la voix se hausse pour son relèvement.

Des imitateurs ont suivi ses traces : les *Batiouskoff*, les *Baratinnsky*, les *Dervine*, les *Kozloff*, les *Bénédiktoff*, les *Podolinnsky;* le plus important fut *Koltzoff* (1808-1842), dont les écrits se portent en entier sur la description des mœurs de la grosse population, sur les usages, la vie des serfs et des vassaux. Ce sont presque des idylles. On reste frappé de ce qu'elles aient été écrites du temps du servage. Elles renferment de douces délicatesses, la foi puissante dans les forces vitales, la joie du travail, la confiance dans la religion, tout ce qui naît dans le cœur de l'homme libre. Au fond elles cachent la vie de l'homme serf dans cette terrible époque et relèvent la force morale, tout interne, qui lui donnait le courage de supporter son grand affaissement.

Si cette compassion se faisait ainsi jour petit à petit dans les œuvres des grands auteurs russes dont quelques-uns l'ignoraient, il en est d'autres qui s'y portèrent par une force d'intuition vraie. Ils en parlèrent hautement, provoquèrent une espèce de propagande, presque une croisade. Ces prédécesseurs de l'émancipation des serfs restent inconnus. On ne peut citer à l'appui que les paroles d'*Hertzène :*

« Vers 1813, ce mouvement s'étendit de plus en plus. Les

Digitized by Google

pleurs, les rires, les discours, les livres, tout amena les gens à reconnaître la situation et l'effroyable abus du servage. S'appuyant sur l'éducation et la science, sur la liberté de la conscience et de la raison, l'idée de l'épuration de ce mal traditionnel fut la source d'un grand réveil. » Ce réveil se fit et une propagande puissante s'ensuivit. On reste frappé de ce mouvement provoqué par de jeunes esprits, inconnus, sortis des différentes classes de la société, ignorant leurs forces et leur solidarité. Le cœur rempli d'une sainte compassion charitable, ils s'élevaient en faveur de gens plus pauvres qu'eux, de bien plus malheureux. Pleins d'audace, pleins de sentiments religieux, ils se frappaient eux-mêmes et attaquaient leurs familles, c'est-à-dire qu'ils sapaient le siège sur lequel ils étaient assis et sur lequel s'étaient reposés leurs ancêtres, leur père et leur mère. Ce mouvement s'effectua vers 1820 à 1840. Il est l'un des plus notables qui se soient manifestés depuis les réformes de Pierre le Grand.

Si la pitié, la compassion entraîna grand nombre d'auteurs vers cette nouvelle tendance littéraire, n'oublions pas ceux qui, n'ayant pas cette arme, ont agi par l'ironie. Tel fut *Gogol*. Homme religieux, esprit satirique, il resta frappé des inégalités de la vie russe et attaqua certains caractères, certains usages, certaines habitudes, certaines manières d'être qui l'avaient vivement frappé, bien qu'il fût coutumier de ces choses, dès sa jeunesse. Ce qui le révoltait, c'était l'injustice, le mal qu'elle engendre. Il la frappait dès qu'il en avait l'occasion, la condamnait, en cherchait les causes qu'il ébranlait par ses écrits. Il prenait honneur de combattre le mal, de lutter pour soutenir les principes de l'honnêteté. Sous sa plume, dans les *Ames mortes,* l'ironie attaque le mal terre à terre, et les mêmes faits que d'autres écrivains jugeaient et plaignaient par compassion se retrouvent ironiquement dépeints en des phrases frappantes. La peine des faibles, les travers des gens puissants lui donnèrent des sujets d'études. C'est à son école que nombre des littérateurs réputés du dernier quart de siècle ont acquis un renom, à cette école réaliste toute nouvelle en son temps et contrastant avec celle qui l'avait précédée et qui gardait

Digitized by Google

encore la marque des philosophes du XVIIIe siècle. Il repoussa les idylles du romantisme pour se donner tout à l'étude des travers des gens irréligieux, des hypocrites, des faux et, par le fait, attaqua cette société ancienne vivant du travail du paysan, achetant ou vendant les terres avec les âmes des habitants. Terrible exposition que son œuvre où l'homme-serf était considéré à l'égal de l'arbre de la forêt, attaché au sol, acheté ou vendu selon le caprice de son maître.

Lermentoff, l'officier poète, s'élève aussi contre les usages admis, lorsque ses vers effleurent le paysan. Ils expriment le mécontentement, chose rare dans son pays quand on appartient au métier des armes. Il fut l'un des premiers qui franchit la voie tracée; il fut frappé par une condamnation et par l'exil. C'était l'expression d'un nouveau sentiment quand pour les uns régnaient la compassion, pour les autres l'ironie. Peu d'entre eux sacrifièrent leur réputation pour avoir exprimé trop franchement leur avis. Nouveauté dans le pays et laquelle fut imitée par Hertzène dans sa propagande hors du sol, puis par le critique *Bélinnsky,* plus tard par *Dobroliouboff*, par *Saltikoff*. Il découvrit, dans le champ de bataille, le côté faible par lequel on pouvait attaquer l'ennemi sans trop se hasarder, à moins que par trop d'ardeur on ne se laissât emporter hors des rangs. Si rien ne faisait prévoir le grand mouvement de l'émancipation des serfs, il est juste de placer Lermentoff parmi ces vaillants écrivains qui, sans le vouloir ousans les savoir, en leur temps, ont provoqué, par leur mécontentement des choses existantes, une réaction vive dans l'esprit de leurs contem porains.

Le critique *Bélinnsky,* dont nous citerons à tout moment les réflexions et les observations, mérite une large place dans ce mouvement des esprits. Il a pour maxime : le développement individuel pour le profit du bien public. « Pour moi, » dit-il quelque part dans ses écrits, « la personnalité est plus haute que la société, plus haute que l'humanité; » c'est sur cette opinion qu'il base toute sa critique. « Quelle que soit la situation, la position d'un homme dans la famille, la société ou l'État, il ne doit jamais s'y laisser vaincre; il doit s'élever, obéir à sa

Digitized by Google

conscience et, quelles qu'en soient les déductions, chercher son bonheur personnel et le bonheur de tous. » Toute sa vie s'écoula dans ce grand mouvement spirituel de l'Émancipation des serfs; ses adversaires l'appelèrent l'Occidental, puisqu'il fut l'avocat des idées soi-disant libérales de l'Europe occidentale. « Si je suis malheureux, dit-il, si les autres sont aussi malheureux, cela veut dire que la vie n'est pas rationnelle. » C'est ainsi qu'il pense, c'est ainsi qu'il agit toute sa vie, mais sans oser l'afficher ouvertement. Très impressionnable, il lui arrive de changer d'opinions et de jugements après de longues études ou de mûres réflexions. Schiller lui déplut parce que les vers du poète allemand peignaient les sensations intimes de l'âme, dénotaient la passion, dépeignaient les maux de la vie. Plus tard, sous d'autres causes, sous d'autres influences de la vie, il devint un fervent adepte du poète. Les mêmes raisons l'amenèrent à envisager autrement les œuvres françaises; il y eut réconciliation; il ne trouva plus faibles et sottes les idées qui se faisaient jour dans la littérature française du temps, soit d'atteindre à une organisation sociale plus conforme, mieux comprise et plus heureuse. Il se porta dès lors aux questions du bien public et, dans les dernières années de sa vie, il était prêt à les défendre à outrance. En tout temps il relevait la personnalité, le mal comme le fruit de l'ignorance et de la sottise. Un de ses premiers écrits, la tragédie *Dmitri Kalinine* est une protestation contre la servitude du paysan. Depuis, porté à l'art critique, il prit pour devise que toute œuvre littéraire devait être utile à la société, qu'elle devait peindre la vie du peuple et celle des classes élevées, servir le principe du bonheur sur la terre et la prédestinée de l'homme. Sans être un vaillant champion dans cette grande question de l'Émancipation des serfs, ses critiques, fondées sur les principes que nous venons de citer, sont de celles qui eurent la plus grande influence sur la tendance littéraire des jeunes écrivains de son temps, âgés ou défunts de nos jours.

La critique nouvelle appuie son jugement sur des faits, car pendant le cours des soixante-quinze ans du XIXe siècle, les

Digitized by Google

genres littéraires ont pris différentes directions dans l'espace de quelques dizaines d'années. Ces changements, ces directions, ces courants se sont manifestés si rapidement l'un après l'autre, qu'un grand nombre d'écrivains, de publicistes et de critiques les considèrent à l'égal d'une courte époque littéraire remplie de tendances, d'opinions, de révolutions, de contrastes, telle que nous les représente l'histoire générale d'une nation après une lutte longue et dangereuse quand les anciennes coutumes, les usages admis, l'esprit national, les classes sociales n'ont plus gardé leur importance d'autrefois. Pour le démontrer, la critique soutient que les « prépondérances » ou cercles littéraires d'autrefois ont gardé longtemps leurs influences et leurs idées sans vouloir accepter de nouvelles modifications. Elle prétend qu'à l'exemple de la hiérarchie des fonctionnaires russes, il y avait des rangs, des places, des positions entre les littérateurs et les écrivains du XVIIIe siècle. Au sommet, il y avait un rang suprême, le Parnasse littéraire dont les Mécènes égalaient certains dieux; ils avaient autour d'eux leurs fidèles serviteurs. Cette hiérarchie de lettrés diminuait d'importance selon les classes sociales et, comme tout prend une fin, elle avait au dernier rang la plèbe des journalistes et de tous ceux qui vivaient de leur plume. Ces rangs ou cénacles avaient leurs prétentions et leurs organes de publicité. Le jeune auteur, s'il n'appartenait ni à l'un ni à l'autre de ces cercles, trouvait rarement un admirateur, et les jeunes talents mouraient avant leur maturité. Notons toutefois que plusieurs s'élevèrent sans protection, en dehors de tout soutien, restant ignorés du grand public, tels furent *Zagoskine* et *Marlinnsky*. D'autre part, cent autres acceptés ou protégés par l'un ou l'autre de ces cénacles pouvaient écrire ce qu'ils voulaient, de méchants pamphlets contre Gogol ou Pouschkine, sans être inquiétés.

Aucun de ces cénacles n'était officiellement reconnu. Ils avaient à leur sommet leur Mécène, leurs lettrés, leurs écrivains et leurs avocats. Bien rarement le Mécène descendait sur la scène publique du journalisme; on relève l'exemple de Pouschkine, qui écrivit une verte satire contre un journaliste

Digitized by Google

qui le maltraitait, puis celui d'avoir dirigé pendant un court espace de temps la revue périodique *le Contemporain*. En somme, le talent littéraire n'était pas encore admis comme une force réelle. Les cénacles restaient indépendants l'un de l'autre; malheureux restait le jeune lettré sans protection, ne sachant ni flatter ni plaire.

Ce fut de ces éloignés, de ces inconnus sans titres, quelques-uns sans certificats d'études, qu'allait se former un nouvel élément. Les premières attaques ébranlèrent dans ses fondements cette hiérarchie monarchique vieille d'un siècle et demi. Durant dix ans elles furent conduites par des esprits supérieurs sans toutefois atteindre au talent génial. Trois camps de jeunes écrivains luttèrent hardiment, tantôt unis, tantôt séparés, mais poussés constamment vers le même but. Ce furent celui de *Stankéwitch*, celui de *Kiréeffsky*, celui d'*Hertzène*. Quelques années plus tard, il ne resta plus que deux camps, celui de Moscou, dirigé par Kiréeffsky, Aksakoff et Khomiakoff, soit, toutes choses d'ailleurs égales, le camp d'occident ou libéral et le camp moscovite ou *slavianophile* ou conservateur.

Il va sans dire que les premières luttes ne se firent point ouvertement. Il était difficile à des inconnus de s'élever contre l'élite de la littérature, contre les chefs des cénacles ayant en leur pouvoir tout ce qu'il fallait pour lutter et pour vaincre. Ils se tinrent à l'écart; ce ne fut qu'en de rares occasions qu'ils se portèrent à soutenir tour à tour le cénacle de Pouschkine ou celui de Gogol; celui-ci était le chef de la nouvelle école littéraire libérale, celui-là représentait le classicisme.

Comme ils se sentaient peu protégés, il s'aidèrent mutuellement, analysèrent leurs écrits avant de les publier, donnèrent des conseils à ceux des jeunes qui, timidement, se présentaient à eux. Par leurs travaux consciencieux, entachés peut-être de trop de jeunesse, ils réussirent à se placer en dehors du grand courant littéraire et des usages acceptés depuis nombre d'années par les grands cénacles. Cette force soudaine et à peine aperçue de ces derniers attira nombre de jeunes gens dont la plupart furent des refusés qui igno-

Digitized by Google

raient encore leur talent. Ces diverses forces se groupèrent plus intimement, et, en peu de temps, elles eurent leurs voix dans le grand public, bien près des quatre grands cénacles qui prolongeaient la tradition : les Joukowsky, les Kriloff, les Gogol et les Pouschkine. Ajoutons que ceux-ci gardaient toute leur importance; les quatre noms ci-dessus représentent les écoles littéraires marquantes de la première moitié du XIXe siècle.

L'exemple avait été donné, l'appui était trouvé; les journaux et les revues périodiques se multiplièrent; c'était une nouvelle force dont on avait jusqu'alors ignoré la puissance. Elle prit vite pied. Un quart de siècle plus tard, elle se manifestait dans tout l'empire, devenait l'organe de différents partis et de diverses tendances littéraires. Les cénacles disparaissaient, les rédactions des revues périodiques les remplacèrent avec d'autres points de vue, d'autres idées, mais en attirant auprès d'elles de nouveaux talents. Cette réaction s'accomplit dans un espace de temps relativement court, de 1830 à 1845.

Chaque rédaction eut, dès lors, son comité de lecture. Le nombre des auteurs s'agrandit et de nouvelles tendances parurent. Les rédacteurs n'acceptèrent qu'après étude les écrits qu'on leur adressait, sans s'attacher à la signature, souvent manquante. La critique et les observations des comités se portèrent davantage sur le talent de l'auteur et sur ses opinions personnelles. C'était l'intérêt de tous, car le public lecteur ne s'abonnait qu'à celles des revues dont les tendances étaient plus ou moins ouvertement exprimées par des articles littéraires ou politiques. Il en résulta que la littérature du moment prit un caractère d'indépendance bien distinct de celui qui l'avait précédé d'une dizaine d'années.

D'ailleurs, l'esprit national avait aussi changé; il ne tenait plus aux idées philosophiques d'autrefois, mais aux questions des faits présents, à leur analyse, sans discussions sur les souvenirs du passé. Les rédactions devaient se mettre au courant de ces questions; les périodiques mouraient vite s'ils n'arboraient haut le drapeau d'une lutte nouvelle, d'une

Digitized by Google

tendance distincte dans la littérature ou dans la politique. Vers 1845, la réaction s'était faite. Dès lors, les jeunes auteurs se portèrent à l'analyse des questions du moment et laissèrent l'étude des faits passés. Les revues prirent la même direction avec quelques différences peu tranchées eu égard au but commun. Les auteurs en réputation devinrent plus attentifs aux questions nationales, s'appliquèrent à perfectionner leur style sans pourtant chercher à le rendre trop rhétorique. Le public lettré demandait des idées claires et bien exprimées. Il en résulta que les jeunes auteurs tinrent plus à leur réputation littéraire qu'aux honoraires. L'art devint leur but; le succès, la récompense du talent; que celui-ci conduisît à la fortune ou à la pauvreté, il n'en était plus question. Mais vint 1848 : sous la sévérité de la censure officielle, ce fut un écroulement.

C'était un grand mouvement d'indépendance littéraire depuis les premiers ans du siècle. Dans ce temps, le grand public lettré vivait à l'écart des questions générales; les voies de communications étaient longues et difficiles; il n'y avait ni grandes nouveautés ni impressions vives; on vivait encore sous les idées philosophiques que le XVIIIe siècle avait semées et dont la jeunesse studieuse s'était emparée. La philosophie de J.-J. Rousseau et de Voltaire, étudiée et analysée, avait produit des écrivains distingués, des philosophes dont les études avaient été très remarquées dans la différence de leurs déductions; tels furent les *Radicheff*, les *Mordwinoff*, les *Mouravieff*, les *Odoeffsky*, l'un conservateur, l'autre libéral, sceptique ou mystique. En ce temps, les écrits paraissaient en volumes; les riches propriétaires possédaient seuls de grandes bibliothèques; chaque année elles augmentaient en nombre et en richesses. Ce n'était donc qu'une seule classe de la société qui jouissait véritablement des nouveautés littéraires. Les idées philosophiques des grands écrivains étrangers se répandaient de cette riche classe dans la société instruite par les livres traduits en russe qu'elle tenait à faire paraître. Ce fut une des raisons pour lesquelles les études philosophiques du XVIIIe siècle ne prirent fin en Russie que vers 1840. Elles

Digitized by Google

furent l'origine de conclusions bien diverses; elles devinrent dogmatiques, religieuses, métaphysiques. Elles eurent une contre-partie acerbe, gardant un ton pédagogique teinté de vérités qu'on cherchait à rendre aussi claires qu'un axiome en mathématiques. Le célèbre historien Karamzine, grand admirateur de J.-J. Rousseau, avait accepté ses idées philosophiques et sa liberté de pensée pour élever très haut le droit de l'esclavage en Russie. Plus tard, Pouschkine, plus humanitaire que ne fut le philosophe de Genève, prouva dans un écrit que le serf russe vivait heureux et jouissait d'une aisance plus riche que ne l'était celle de l'ouvrier anglais. Bien d'autres qui, dans leur jeunesse, poussaient aux idées libérales, appliquèrent cette philosophie à contrepoids et, en 1830, par des déductions, la portèrent à l'obéissance formelle des lois existantes. Plus tard ces mêmes auteurs, parvenus à de hautes positions officielles, arrêtèrent toutes excursions dans le domaine des libertés, fussent-elles politiques ou privées.

Au milieu d'une population encore sous les lois du Moyen-Age en fait de libertés publiques, la philosophie de J.-J. Rousseau prenait tout autre direction. Les idées fondamentales du philosophe restaient incompréhensibles et, si quelques esprits de haute intelligence les comprenaient, il leur était impossible de les mettre en évidence. Ce ne furent que les jeunes lettrés qui s'en emparèrent pour leurs premières armes. A vrai dire, il y avait un espace de civilisation trop grand entre les deux races : si l'une avait lutté contre les idées du Moyen-Age, il n'en était pas de même de la seconde, qui étudiait le mal, étonnée d'en comprendre les conséquences. Les idées philosophiques françaises étaient trop au-dessus des aspirations de la nation pour lui être utiles. Si l'on traduisait la plupart des ouvrages parus à cette époque, on resterait frappé des déductions qu'on en fit. Comme nous l'avons dit plus haut, c'était un champ clos pour les jeunes écrivains; le moindre accident de la vie commune, le moindre fait politique attirait leur attention et, avec l'aide des maximes de l'un ou de l'autre, ils en expliquaient les raisons, les causes, les motifs et les conclusions.

Digitized by Google

Quand les communications, devenues plus faciles, vinrent donner à la société instruite la possibilité de se mettre au courant des idées de l'étranger, elle devint plus exigeante. Comme elle puisait dans les revues périodiques plus de matériaux scientifiques que n'en contenaient les bibliothèques des seigneurs, elle tint à ce qu'on l'instruisît plus rapidement et mieux. Elle jugea que les idées philosophiques de Rousseau et de Voltaire n'étaient plus en accord avec les idées et les aspirations du peuple russe. Si elles avaient le mérite d'être l'expression de nouvelles idées libérales, elles ne pouvaient être profitables à la Russie, encore éloignée de ces questions. La classe intelligente le sentit et les écrivains comprirent que s'ils les avaient acceptées, elles étaient bien en dehors des questions nationales.

Dès lors elles prirent vers 1830 une tout autre direction. La philosophie française fut délaissée ou ne garda plus sa première importance, la philosophie allemande prévalut. Plus métaphysiques que philosophiques, les conclusions s'accordaient avec les idées russes du moment et leur donnaient, par suite, plus d'intérêt et plus de valeur. Les questions nationales analysées dans un autre but répondaient à peu près à l'opinion générale du pays. Les écrivains, les jeunes d'alors, s'en emparèrent bien vite ; elle les amena à un travail spirituel qui apporta plus tard des fruits savoureux. Si elle fut au commencement un labyrinthe où chacun s'égarait volontiers, elle amena plus tard les grands esprits à des études conformes aux aspirations des classes sociales.

Presque en même temps, un esprit nouveau naissait en Europe occidentale : on y rencontre encore l'idée philosophique française, sous un trait plus général, plus social, bien qu'elle découle du même fond. Ce n'est plus le rêve brillant de la fondation d'une société rationnelle régie par des lois libres; on avait atteint la conclusion que l'humanité s'écoulait le long d'un passé historique à peu près semblable et ne subissait de changements qu'après une longue suite d'années. Les questions pratiques reprirent leur intérêt : l'éducation et la morale. La famille, mieux étudiée, fut le sujet de graves questions ; on

Digitized by Google

cherchait un moyen quelconque pour y ramener le respect mutuel des membres, la confiance et l'amour ; on cherchait à lutter contre le sentiment de frayeur qui y régnait d'ordinaire, à relever la femme de sa servitude, à lui accorder des droits juridiques dont elle pût jouir en toute plénitude ; on cherchait à surveiller la grosse population, à la relever à l'aide de principes moraux plus humains en lui accordant une liberté relative. Les grands écrivains et les littérateurs prirent part à ce mouvement spirituel : on le voit en France dans les œuvres de V. Hugo, de Chateaubriand, de Lamartine, de Béranger, de G. Sand ; en Allemagne dans les écrits de Heine, de Goutzoff, d'Auerbach, de Spilhagen ; en Angleterre, dans ceux de Byron, de Schelley, de Dickens et de Georges Elliot.

Cet esprit nouveau eut son retentissement en Russie. Préparées par les études philosophiques françaises et allemandes, les mêmes questions parurent dans la plupart des écrits des auteurs. La différence des aspirations était pourtant grande : la France avait résolu de nombreux problèmes sociaux ; il ne restait qu'à les mettre en pratique et toutes les classes sociales y prenaient part. Si l'on comprenait la lutte en Russie, les littérateurs ne pouvaient soulever dans leur pays les mêmes problèmes ; les différences sociales étaient par trop considérables. Ils s'appuyèrent sur des questions plus élémentaires et dont la solution avait été déjà éprouvée dans d'autres nations : ce furent celles du servage et celles de la justice et des tribunaux. Ce mouvement spirituel fut l'un des plus intéressants ; on le nomme « la tendance populaire », soit l'étude des questions utiles au relèvement du peuple et à son développement.

Quelques années plus tard le mouvement s'élargit ; des classes éduquées il passa dans la grosse population. Ce fut un entraînement. Il souleva de nouvelles questions sociales et leur application utile. Ce fut un réveil dont les suites se sont fait sentir pendant ce dernier demi-siècle. Toutes les rédactions y prirent part dans leurs journaux périodiques. On relève sans doute de grandes différences d'opinions, des discussions adverses très acerbes, mais toutes avaient pour devise l'utilité commune, le bien public, ou du moins une solution acceptable

Digitized by Google

qui vînt soulager la grosse population à demi barbare. Les discussions devinrent si importantes que l'on rencontre des articles de quelques auteurs conservateurs devenus soudainement très libéraux et qui, plus tard, en sont restés surpris quand le parti libéral leur en fit reproche. Le grand public lettré n'y fut pas indifférent. Il prenait le parti des nouvelles idées, et par son suffrage accordait la réputation aux auteurs qui savaient suivre ou devancer quelque peu les aspirations nouvelles. Dans un mouvement aussi général, il était difficile d'apprécier le vrai talent littéraire. La réputation de quelques auteurs ne repose que sur la franchise qu'ils mirent à exposer leurs idées et les risques qu'ils pouvaient encourir. Ainsi que le caractérise le critique Bélinnsky, « ce fut un temps où l'écrivain n'avait nul besoin de puiser aux sources, de chercher des fantaisies. Il suffisait d'être bon compatriote, enfant de la société et de l'esprit du jour, prévoir les événements, savoir les faire naître ou savoir les développer sous un point de vue philosophique pratique. »

Le critique avait de réelles raisons; malheureusement il ne put suivre le développement de ce mouvement littéraire, scientifique et philosophique, ainsi que les questions sociales qui allaient naître quelques années plus tard sous la désignation de « l'An Soixante ou de l'Émancipation des serfs ». Tant est-il que de 1840 à 1848 ce fut une étincelle de feu qui souleva l'esprit russe, engendra des sentiments nouveaux très près des grandes questions nationales. Elle rejeta au loin la métaphysique des années précédentes et mit en avant une pléiade de jeunes écrivains pleins de talents, aux aspirations nouvelles, dignes du moment. La philosophie française et la philosophie allemande, qui avaient groupé les grands auteurs de la première moitié du siècle en différents cénacles, mouraient faute d'aliments nouveaux. L'attention publique se portait aux questions pratiques sociales, au bien-être de l'homme du peuple, de l'État, de la famille et de l'individu. Graves questions à la discussion desquelles toutes les classes de la société participèrent, même l'ancienne critique, qui, se fourvoyant, alluma le feu lorsqu'elle cherchait à l'étouffer, y jeta des matières inflammables sans

Digitized by Google

s'en apercevoir. L'incendie se propagea quelques années durant; sous le régime sévère de Nicolas Ier, on l'éteignit; il touchait déjà à un embrasement complet. Toutefois la braise resta ; elle couvait, puis s'agrandit et, petit à petit, reprit un bon feu qui réchauffa et dégourdit l'homme du froid ambiant.

Après la révolution de 1848 en France, il y eut un recueillement intellectuel dans toute l'Europe. En Russie, il fut plus sérieux, plus sensible que partout ailleurs, puisqu'on avait craint le renversement de l'ordre des choses, même de celles les plus anciennement établies. Le contre-coup qui suivit les événements politiques de France et d'Allemagne arrêta brusquement le développement déjà remarquable de la littérature nationale russe. Les opinions des partis ou même des gens influents dans les lettres n'osèrent se produire librement : à part les idées acceptées officiellement par l'État, aucune autre ne pouvait être discutée. Cette sévérité s'étendit partout, même dans les chaires philosophiques des universités. Les professeurs furent surveillés dans leur enseignement et durent s'en tenir aux exigences des programmes officiels et, si possible était, d'entraver par des réfutations les idées libérales venues de l'Occident. Le nombre des étudiants diminua de moitié. Le domaine des lettres en souffrit davantage et la censure se fit de beaucoup plus sévère; elle se doubla même de quelques sous-divisions et d'un comité de surveillance sur les censeurs mêmes. De plus, chaque ministère eut son comité spécial pour veiller aux écrits nouveaux qui pouvaient concerner son administration; il surveillait la censure générale et était à son tour surveillé par les employés ou fonctionnaires du comité supérieur.

Sous un régime aussi sévère, le développement de la littérature s'arrêta net. Un grand nombre de journaux qui s'étaient intéressés aux questions nationales disparurent de la scène publique; ceux qui subsistèrent ne purent se développer. Les journaux quotidiens paraissaient sans nouvelles étrangères, sans discussions sur les nouvelles lois promulguées et s'arrêtaient longuement, pour remplir les colonnes, aux incidents de la vie privée, aux faits divers des tribunaux et de la justice de

Digitized by Google

paix. Les revues périodiques telles que *les Mémoires de la patrie,* sous la rédaction de Kraéeffsky, *le Contemporain,* sous Nékrasoff, *la Bibliothèque de la lecture,* sous Sennkowsky, subsistèrent pour la plus grande partie, mais bien dégénérées. Elles perdirent leur éclat, se rapprochèrent l'une de l'autre sans noter les grandes différences d'opinions des ans précédents. Les jeunes écrivains n'osèrent se mettre en avant, bien que les comités de rédaction fussent restés les mêmes. Les auteurs connus, aux tendances différentes, contrairement à l'usage jusqu'en ce moment accepté, publièrent indifféremment leurs écrits dans l'une ou l'autre des grandes revues. On y trouve des articles des *Grigorowitch,* des *Pisemmky,* des *Potiékhine,* des *Polonnsky,* des *Fett,* des *Schédrine* ou *Saltikoff,* à côté des articles critiques des *Drouginine,* des *Anennkoff,* des *Grigorieff.* Les combattants des années précédentes avaient disparu : le célèbre critique Bélinnsky était décédé, Hertzène était à l'étranger, Granowsky s'était mis à l'étude des questions philosophiques et V. Milioutine s'était complètement adonné aux sciences. Les jeunes s'étaient retirés de la scène publique, entre autres Saltikoff et Dostoewski. Ces revues, qui avaient été toutes littéraires, devinrent des cosmos scientifiques : « On y traitait, » dit Dobrolouboff, « l'origine des poésies des grands lettrés, dans quelles revues périodiques elles avaient vu le jour, quelles annotations y avaient été faites, quelles pouvaient être les personnes qui se cachaient sous les initiales A ou B, quelles étaient les grandes familles aristocratiques qui les recevaient dans leur salon. » Ce fut le temps des *Longuinoff,* des *Gennady,* des *V. P. Gaeffsky,* des *N. A. Galakoff,* des *Anennkoff.*

Telles furent les suites de cet arrêt brusque du développement littéraire. Pourtant, quelques jeunes écrivains se firent connaître et, quelque dix ans plus tard, touchèrent à la célébrité, tels furent Tourguiénieff, Goncharoff, Pisemmsky. Bien que l'un et l'autre ne fissent paraître que rarement l'un de leurs écrits, le public ne cessa un moment de suivre le développement de leur talent. Comme toutes les autres questions politiques et économiques étaient censurées, le genre roman,

Digitized by Google

plus libre, donnait quelques œuvres lues par la société lettrée. Le roman russe continuait lentement son évolution et se rapprochait, à quelques modifications près, de ceux parus dix ans auparavant. Gogol en était resté le plus grand talent par le caractère de ses héros dont il a fait des personnages réels.

Peu à peu le calme revint. La lutte reprit dès qu'elle le put dans le domaine des lettres. Durant le demi-siècle qui s'écoula, de 1850 à 1900, l'indépendance littéraire se développa dans le domaine des études historiques des siècles passés, de la critique, du théâtre et notamment du roman. Elle s'étendit fort peu dans le domaine politique ou dans la discussion des affaires économiques; par contre l'intérêt porté à la grosse population reprit son ascendance et eut son point culminant en 1861, par la Charte de l'Émancipation des serfs.

Depuis, la littérature russe s'est développée. Dans l'un ou l'autre des écrivains dont nous donnerons une étude biographique, nous rencontrerons le trait caractéristique de l'une ou de l'autre des tendances générales que nous avons essayé de reproduire, sans y parvenir en toute conscience.

ADOLPHE ELZINGRE,
Professeur,
Ancien professeur et éducateur français au grand Lycée Impérial Alexandre, à Saint-Pétersbourg.

Digitized by Google

NOTES ARCHÉOLOGIQUES

LA NEF DE LA CATHÉDRALE SAINT-ANDRÉ

La nef[1] de la cathédrale Saint-André de Bordeaux n'est généralement pas appréciée à sa juste valeur. On n'y voit qu'un vaisseau écrasé, rendu plus lourd encore par la svelte élégance du chevet auquel il se raccorde gauchement. En réalité, la nef de Saint-André est l'une des curiosités architecturales du Sud-Ouest : elle marqua sur les édifices contemporains un immense progrès. Sa largeur, 18 mètres, est l'une des plus considérables que le Moyen-Age ait couvertes, et l'architecte inconnu qui réalisa ce tour de force y eut d'autant plus de mérite que Saint-André est l'une des premières constructions gothiques de l'Aquitaine.

Peut-être n'est-il pas inutile, à ce propos, de rappeler en quoi consiste l'architecture gothique. Elle n'est pas caractérisée, comme on le croit trop souvent, par la brisure des arcs; ce qui la distingue essentiellement, c'est l'emploi de nervures diagonales entre-croisées sous les voûtes et que l'on appelle ogives ou croisées d'ogives. La voûte repose sur la croisée d'ogives et sur d'autres nervures longitudinales ou formerets, transversales ou doubleaux. Cette ossature, ogives, doubleaux et formerets, reçoit les pesées de la voûte et les reporte aux quatre angles de la travée; sur ces quatre points, les forces

1. M. Mialhe, architecte, possède sur la cathédrale de Bordeaux toute une collection de dessins faits par son père et qui sont de petits chefs-d'œuvre de précision et d'habileté : le plan fragmentaire publié dans le présent article a été calqué sur ces dessins; l'élévation a été restituée, d'après les mêmes relevés et sur mes indications, par M. Bernardie, élève architecte. Je tiens à remercier ici de leur obligeance M. Mialhe et M. Bernardie.

Digitized by Google

que développe la voûte sont transmises par les nervures à des culées dont la résistance est assurée en conséquence.

Voyons comment ce principe reçut à Saint-André son application.

L'état actuel de la nef ne répond pas, tant s'en faut, à la disposition primitive; les voûtes du XIIe siècle ont entièrement

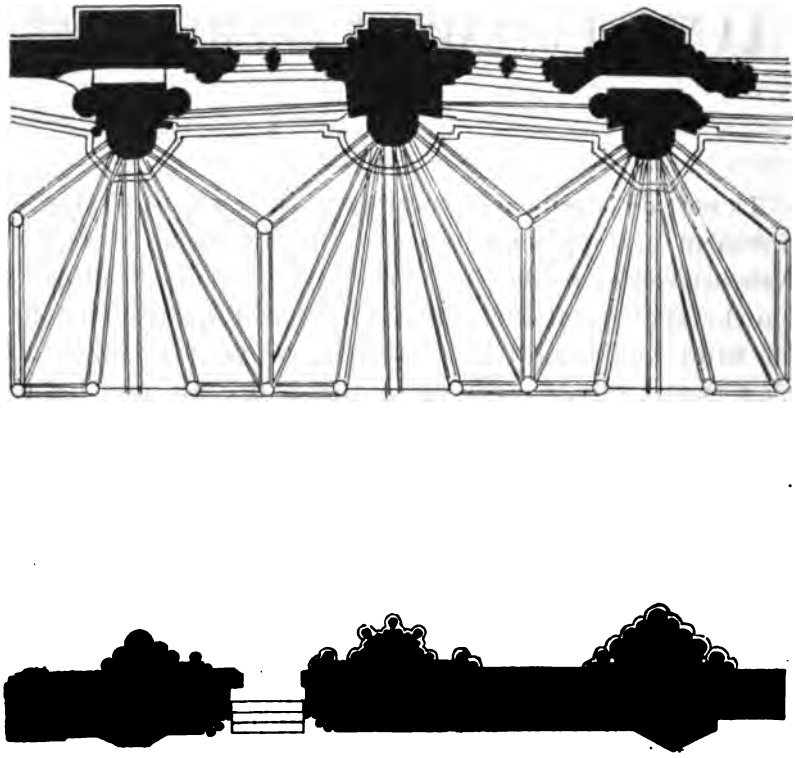

Plan, mi-partie au rez-de-chaussée, mi-partie à hauteur du premier étage.

disparu. Mais l'édifice gothique est, dans l'ensemble, un organisme dont le caractère dominant est le type de la voûte; les organes essentiels y sont subordonnés au système de voûtement, et l'analyse des supports, l'étude de leur forme et de leur répartition permettent de reconstituer les voûtes pour lesquelles ces supports ont été faits. Nous allons donc examiner les supports de Saint-André, surtout dans la partie ouest, où ils ont été moins profondément remaniés.

Digitized by Google

La nef se divisait en travées carrées. Chacune de ces travées présentait de chaque côté trois niches ou chapelles, qui étaient, au témoignage de l'architecte Combes, rectangulaires au midi, rondes au nord. Plus tard, on doubla le nombre des travées, en plaquant un pilier devant la chapelle pratiquée au milieu de la travée. Pour se faire une idée de ce qu'était l'église à l'origine, il faut d'abord la débarrasser de ces supports adventices et des maçonneries qui obstruent les chapelles.

Dans le sens de la hauteur, les piliers sont à deux étages. La partie inférieure décrit en plan un triangle. Au-dessus, le mur latéral s'amincit, et à ce retrait correspond une galerie intérieure. A partir de ce même niveau, les piliers ont été presque entièrement refaits; le moins maltraité est le premier pilier à gauche, en entrant par la porte de l'ouest; il convient de l'étudier avec une minutie particulière. Les piliers de premier étage ont encore sur chaque flanc une colonne engagée, destinée à un vigoureux formeret; le reste du support était, soit constitué par un faisceau de colonnes, soit découpé de ressauts dans les angles rentrants desquels étaient logées des colonnettes. Ce qui est sûr, étant donnée l'assiette fournie par la pile inférieure, c'est que cette pile de premier étage était, elle aussi, de section triangulaire.

A l'extérieur, quelques particularités sont à retenir, concernant les flancs de l'église. D'abord, il existe des contreforts, non seulement au droit des piliers, mais encore à mi-longueur des travées. Ensuite, par une anomalie bien rare, l'église a deux rangs de fenêtres superposées et deux corniches; les fenêtres supérieures ont été construites avec le mur dans lequel elles sont percées; quant aux fenêtres inférieures, les décrochements des lits dans le voisinage des encadrements démontrent qu'elles ont été faites après coup, dans un mur que l'on a éventré pour les recevoir.

Voilà ce que nous apprend l'examen des parties portantes de la construction. Nous allons maintenant passer en revue les différentes espèces de voûtes connues au Moyen-Age et voir quelle est celle qui peut s'adapter à des supports pareils.

Digitized by Google

Ce n'étaient sûrement pas des voûtes en berceau : le Moyen-Age n'en a pas fait d'une corde aussi développée, et, d'ailleurs, les butées auraient été très insuffisantes pour résister à la poussée.

Ce n'étaient pas davantage des voûtes d'arêtes : nos constructeurs ne maçonnaient des voûtes d'arêtes que de petites dimensions et sur les bas-côtés.

Ce n'étaient pas, comme on l'a écrit, des coupoles : le support de la coupole consiste essentiellement en une pile de section rectangulaire, armée ou non de colonnes engagées, jamais en une pile de plan triangulaire, dont les flancs attendent la retombée des nervures diagonales.

La seule voûte possible est la voûte gothique, sur croisée d'ogives.

Mais il existe plusieurs variétés de croisées d'ogives : 1° croisée d'ogives sur plan barlong; 2° croisée d'ogives sexpartites ou à six branches, comme on en voit à l'église Sainte-Croix de Bordeaux; 3° croisée d'ogives renforcée à la clef par un arc transversal, comme à la Trinité d'Angers; 4° croisée d'ogives simples sur plan carré, comme à la cathédrale Saint-Maurice de la même ville.

De ces diverses hypothèses, les trois premières paraissent d'abord plus plausibles, parce qu'elles contiennent une explication rationnelle des contreforts intermédiaires; mais cette observation, quelque séduisante qu'elle soit, n'a pas en fait une valeur appréciable. La parenté est évidente entre la nef de Saint-André et les églises à coupoles, principalement la nef d'Angoulême; or, à Angoulême, à Fontevrault et ailleurs, où les travées carrées sont voûtées en coupole, des contreforts coupent le flanc extérieur de ces travées. D'où il résulte que, dans cette famille d'édifices, les contreforts intermédiaires dont il s'agit n'impliquent nullement des nervures au droit desdits contreforts.

Il ne saurait être question pour Saint-André de croisées d'ogives sur plan barlong : la chapelle centrale de chaque travée empêche qu'il y ait eu sur ce point des supports aussi saillants que les autres; il ne pouvait exister là, tout

Digitized by Google

au plus, que des supports plus faibles, ne débordant pas la galerie.

Pour la même raison, Saint-André ne pouvait pas avoir de

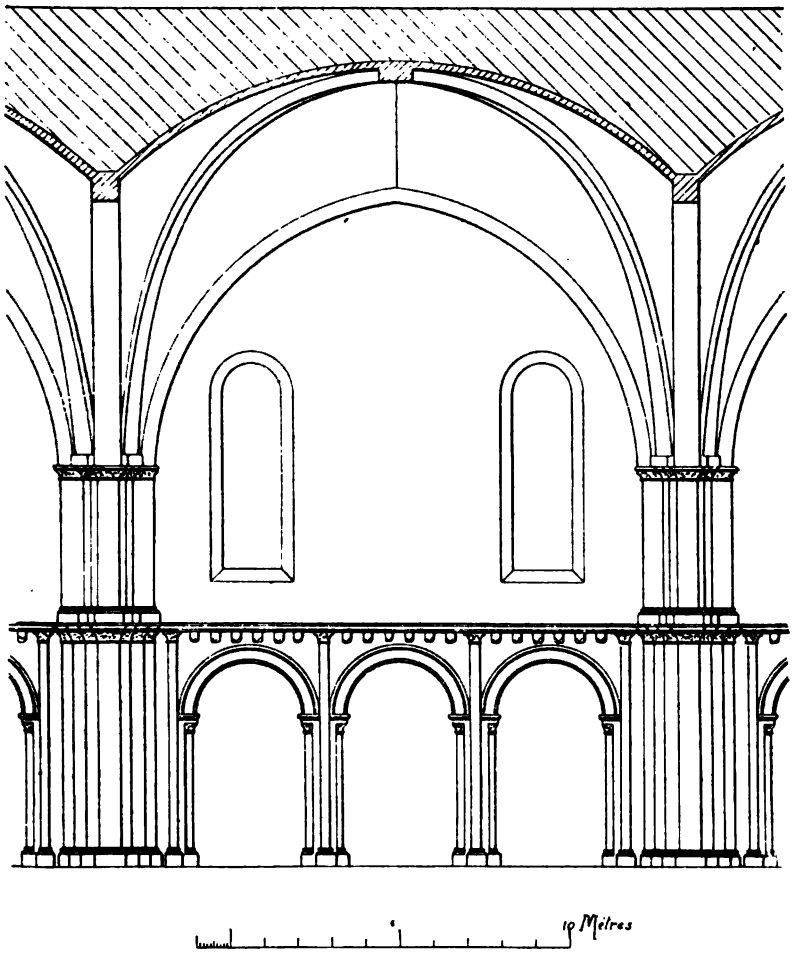

Coupe en long restituée.

voûtes sexpartites ni de voûtes d'ogives renforcées d'un arc transversal : dans l'un et l'autre cas, il aurait fallu à mi-travée un support qui aurait servi en même temps pour les formerets, et on n'aurait pas pu loger sur la galerie un tel support, dont le relief sur le nu du mur était au moins égal à l'épaisseur des formerets.

Digitized by Google

De plus, les voûtes renforcées par un arc transversal sont d'une extrême rareté; il n'est pas logique de présumer cette disposition exceptionnelle, qui paraît, d'ailleurs, d'invention postérieure à la construction de Saint-André. De même, on ne faisait pas de voûte sexpartite au moment où les plans de notre église ont été arrêtés.

C'est ainsi que l'on est conduit par des éliminations successives à la dernière hypothèse, savoir : l'hypothèse d'une voûte angevine ou Plantagenet, de plan carré, sur croisée d'ogives et bombée à la clef.

En résumé, la nef avant les remaniements se présentait comme il suit : à l'extérieur, pas d'arcs-boutants; à l'intérieur, au rez-de-chaussée, des chapelles prises dans l'épaisseur des murs latéraux, à raison de trois par travée et de chaque côté; au-dessus, une galerie et un seul rang de fenêtres, plus petites que les fenêtres actuelles et vraisemblablement en plein cintre; des voûtes sur plan carré, dites quelquefois dômicales à cause de leur surélévation à la clef, sur ogives, doubleaux et formerets; les doubleaux et les formerets brisés, comme dans l'architecture à coupoles; les ogives portant sans doute à l'intrados une ornementation de petites roses.

L'intérêt de Saint-André s'accroît de la place que cet édifice occupe dans la série chronologique des constructions gothiques. Aucun document ne nous fait connaître l'âge de cette nef; mais on sait que la comparaison des caractères et surtout des profils de la mouluration permet de dater, dans une certaine mesure, les monuments du Moyen-Age.

La cathédrale Saint-Maurice d'Angers, qui passe pour la plus ancienne église subsistant de style Plantagenet, fut voûtée au cours d'un remaniement entrepris entre 1150 et 1153.

A la vérité, on a signalé à Saint-Aubin d'Angers, à Mouliherne, à Montagne (Gironde), etc., des voûtes appareillées en coupole, établies sur croisées d'ogives et qui seraient un peu antérieures aux premières croisées d'ogives de l'Aquitaine et de l'Anjou. C'est une vue théorique au moins fort contestable; ce type de coupole nervée, bien loin de précéder logiquement la croisée d'ogives normale, ne peut avoir été imaginé que là

Digitized by Google

où cette dernière voûte était déjà en honneur. Saint-Maurice d'abord, Saint-Aubin ensuite.

Deux chapiteaux de Saint-André.

Chapiteaux de Saint-Maurice d'Angers.

Or, les chapiteaux de notre Saint-André, plus romans, et les bases moins aplaties décèlent une origine sensiblement plus

Digitized by Google

reculée que les chapiteaux et les bases de la cathédrale d'Angers.

Au surplus, si l'on prend la peine de réfléchir, l'antériorité de Saint-André n'a rien que de très naturel : le style Plantagenet est une fusion de l'architecture à coupoles et de l'architecture gothique : la première florissait dans nos contrées, Angoumois, Périgord, Bordelais, et son rayonnement a été presque nul; la seconde, originaire de l'Ile-de-France, était animée d'une force d'expansion merveilleuse. Il est rationnel que les deux styles se soient combinés sur le territoire de la coupole, et non pas dans l'Anjou, qui ne fit des coupoles qu'à titre exceptionnel, et surtout au nord de la Loire, où les coupoles sont absolument inconnues.

Précisément, le siège métropolitain de Bordeaux fut occupé de 1136 à 1158 par un archevêque, Geoffroi de Loroux, qui entretenait un commerce d'amitié avec Suger, et Suger fit plus que personne pour fixer la formule de l'art gothique. On s'explique fort bien que Geoffroi ait adapté au type local des églises la croisée d'ogives dont son illustre ami avait fait à Saint-Denis, en 1140-1144, une application aussitôt célèbre.

Cette priorité de Saint-André doit-elle être considérée comme définitivement acquise? En l'état actuel de l'archéologie, les problèmes relatifs à l'élaboration de l'architecture gothique ne comportent guère de solution précise définitive. Celle-ci, du moins, n'est point bâtie sur des arguments de circonstance; elle répond à tout ce que l'on sait du Bordeaux de l'époque romane. Suivant la remarque d'un historien à la clairvoyance duquel rien n'échappe[1], notre ville, pendant cette période, évolue vers le Nord; par sa civilisation comme par ses rapports politiques, le Bordeaux gascon des Guillaume et d'Éléonore se rapproche étroitement des pays de langue française, et on ne saurait s'étonner d'y trouver le prototype des églises angevines.

BRUTAILS.

1. Jullian, *Histoire de Bordeaux*, pp. 120 et suiv.

Digitized by Google

VILLANUEVA Y GELTRÚ

ET L'INSTITUT BALAGUER

S'il est, au sortir de l'ardente Barcelone, où s'épanouit l'opulence en de superbes palais, où frémit en de misérables bouges la rude passion populaire; s'il est, dans la remuante Catalogne, un séjour d'aimable repos au bord d'une plage hospitalière, c'est la claire et sereine Villanueva.

N'y cherchez pas l'enchanteresse poésie de Sitgès la Blanche, sa voisine et sa rivale amie. Si vous aimez, au milieu des jardins fleuris, les panaches bruissants des palmes, et, brusquement, au coude des larges voies ensoleillées que bordent d'élégants *palacios,* les ruettes tordues et fraîches; si vous attire la caresse ou l'assaut des vagues éblouissantes contre les rocs sonores, si vous voulez, sur la côte enivrée de lumière et de parfums, évoquer les chauds souvenirs de l'Orient, errez par la coquette cité, et, sur la plage de Sitgès, ce « nid d'amour », traînez par un beau soir votre rêve enchanté.

Ils n'en seront point jaloux, les habitants de Villeneuve, ils vous suivront plutôt, et vous diront l'invocation passionnée de leur poète :

Ah! doux rivage de Sitgès,
rivage qui m'enchantas,
cette nuit où je te vis
au premier rayon de la lune!...
Ah! Sitgès de mes amours,
Ah! ton air embaumé,
et tes vagues phosphorescentes
qui glissent sur ta plage,
et la couronne voluptueuse

Digitized by Google

de tes villas prochaines,
quand sur ta grève si pure
nous allions tous deux pas à pas,
sa taille svelte et flexible
prisonnière de mon bras!
Quand je me mirais dans ses yeux,
tandis que je buvais sur ses lèvres
le miel que donne à ton vin
la vigne grecque de tes champs...
ah! doux rivage de Sitgès,
rivage qui m'enchantas!

Mais si vous préférez le calme des petites villes bourgeoises, propres, nettes et bien alignées, et coquettes pourtant en l'ordonnance simple des larges avenues et des places; des sages cités laborieuses où dans l'ombre des maisons graves les mains travaillent et les cerveaux pensent, où l'on sent qu'il fait bon demeurer, sans hâte et sans inquiétude, absorbé dans le silence des tâches journalières, c'est Villanueva qui vous séduit au charme de sa vie active et monotone.

Certes, la poésie ne fuit pas à tire d'ailes loin de la plaine féconde où, près de l'antique Geltrú, naquit et prospéra la Ville Neuve. Sous le ciel clair, dont même l'ondée bruyante ne tue pas l'inaltérable gaieté, comme à Sitgès verdit la palme et la banane, l'orange se dore, la grenade s'empourpre, et, comme à Sitgès encore, dans la vigne grecque fermente la malvoisie glorieuse, dont aussi bien l'on pourrait dire:

Cuando llega a Puerto Rico
La repican las campanas
Como si fuera el obispo...

Et comme dans toute l'Espagne pittoresque naissent en foule les légendes, ici encore jaillissent les traditions pieusement conservées, qui empruntent la grâce forte et sobre du sol.

On dit qu'au Moyen-Age un baron opprimait de sa tyrannie l'antique Geltrú, et ce qu'exigeait avec le plus de rigueur sa brutale convoitise, c'était le droit odieux du seigneur. Mais un jeune laboureur, très amoureux de la jeune fille qu'il allait

Digitized by Google

épouser, ne put se résigner à l'outrage, et quand le prêtre eut béni son mariage, avec sa femme et ses parents il s'exila en dehors du territoire féodal et s'établit sur la plage où lentement s'épanouit Villeneuve. Ainsi, sans fracas et sans lutte, par le simple effet d'une décision prudemment prise et d'un projet sagement conduit, fut réduit à l'impuissance le tyran détesté. Comme il est doux d'évoquer le souvenir de cette origine simple et touchante en se promenant au déclin du jour sur le sable doré de la longue grève, quand le flot qui déferle sans bruit, incendié de feux obliques, rallie au rivage les barques lourdes des pêcheurs, quand les maisons endormies de la marine se réveillent et s'ouvrent grandes aux brises fraîches du large, tandis que l'essaim culbutant des tout petits hâlés et vigoureux s'échappe et s'égraine au milieu des filets étendus.

Mais la ville surtout nous attire, toujours grandissante, forte et riche par le commerce et l'agriculture, illustre par la gloire de ses enfants, ceux qu'elle vit naître et ceux qu'elle adopta, qui se vouèrent à la servir pour être saine, honnête, hospitalière au travail, reconnaissante au dévouement.

C'est là que naquit en 1718, dans une modeste case du port, D. Francisco Armanyá, évêque de Lugo, puis archevêque de Tarragone, pasteur austère et d'évangélique charité, grand orateur de la chaire espagnole; là que naquit en 1808 l'orgueil de la poésie catalane, le doux et touchant Manuel de Cabanyes, dont la lyre sonna de pures mélodies et qui tout jeune, en pleine gloire, mourut d'amour. Francisco de Sales Vidal y Torrento, plus vigoureux et moins élégiaque, de sa plume vive et plaisante fit la joie du théâtre et, chargé d'années sereines, mourut dans les honneurs en 1878.

Mais celui que Villanueva entre tous et plus que tous aime et respecte profondément parce qu'il la combla lui-même d'une affection passionnée, celui dont la mémoire vivra toujours chez les pêcheurs de la plage comme chez les riches de la ville, et dont le nom sans cesse s'éclairera d'une auréole plus brillante, c'est Victor Balaguer.

Ce n'est pas l'illustre poète lyrique et dramatique, l'exquis

Digitized by Google

« trouvère du Montserrat », ce n'est pas le narrateur des légendes, l'historien populaire de la Catalogne, ni le député, le sénateur tant de fois ministre de Fomento ou d'Ultramar, ce n'est pas l'écrivain ni l'homme d'État que vénère surtout Villanueva y Geltrú; c'est l'homme de bien généreux et bon qui, à la ville d'adoption où il trouva si souvent le repos de l'esprit et le calme du cœur après les orages de la vie littéraire ou politique, donna ses biens les plus chers, sa maison, ses livres, ses œuvres d'art, les souvenirs de ses grandeurs et de ses amitiés.

Villanueva avait plusieurs fois choisi Balaguer pour son député aux Cortes; il s'attacha à ce fief fidèle, et lui prouva sa reconnaissance de façon princière. Un jour d'octobre 1884, D. Victor écrivait à D. Ramón Estruch cette lettre simple et belle :

« J'ai employé ma fortune en valeurs de l'État et des Chemins de fer, et avec le produit de cette rente et celui de mon travail j'ai pu pourvoir aux nécessités de mon foyer domestique et de ma vie sociale, jusqu'à ce qu'en 1881 j'eus l'irréparable malheur de perdre celle qui fut la compagne de ma vie, ma noble et fidèle épouse, mon âme et celle de mon foyer. Maintenant, seul au monde, sans enfants, sans famille, voyant mes proches dans de bonnes situations, je me suis décidé à réaliser toute ma fortune et à l'employer à une fondation qui puisse être utile à ma patrie et digne d'elle, parce que ma patrie et ma famille furent toujours les uniques mobiles de ma vie. — J'ai eu la chance qu'à ce moment se produisît une hausse des fonds publics; cela me permit de doubler presque mon capital, et je réalisai une somme de 40,000 douros à peu près (200,000 francs), avec laquelle, au lieu de construire un hôtel pour mon usage et mon bien-être, je voulus élever un édifice pour l'enseignement gratuit et la culture publique. Mes excellents amis le marquis de Casa Samá et D. Francisco Guma eurent la bonté de recevoir en dépôt mon capital, et se chargèrent de réaliser mon projet; et moi je revins à Madrid me plonger de nouveau dans les luttes politiques, et y vivre seulement de mon travail et de mes honoraires d'aca-

Digitized by Google

démicien et d'ancien ministre, car avec cela peut vivre honorablement quiconque a assez de caractère et de volonté pour ne pas dépasser les limites d'une position modeste. Telle est l'histoire et telle est l'origine de la Bibliothèque-Musée que je viens de livrer à une Commission d'honorables et dignes patriciens qui devront administrer, conserver et développer cette institution au nom du peuple de Villanueva y Geltrú, à qui je la donne en réalité, à qui je veux qu'elle appartienne, parce que je l'ai créée pour son instruction... »

La première pierre du Musée-Bibliothèque avait été posée le 1er janvier 1882; le 20 août de la même année les constructions étaient déjà assez avancées pour que D. Victor écrivît au Magnifique Ayuntamiento de Villanueva que depuis longtemps déjà il avait le désir et le ferme propos de léguer après sa mort une Bibliothèque et un Musée à la population de Villanueva y Geltrú, ville à laquelle il était et devait être profondément reconnaissant non seulement parce qu'elle lui avait fait l'honneur de l'élire plusieurs fois son représentant aux Cortes du royaume, mais aussi parce qu'elle était une école de patriotisme et de vertus civiques, parce que c'est là qu'il avait rencontré durant les hasards de son existence tourmentée des amis affectueux et fidèles, aussi bien lorsque la fortune l'élevait vers les sommets que quand elle le plongeait dans les abîmes. Ce désir, il n'aurait pu le réaliser qu'à sa mort, mais une hausse extraordinaire des actions du Chemin de fer de Villanueva à Barcelone lui avait suggéré l'idée de réaliser sa fortune, et de la consacrer aussitôt à élever un édifice qui deviendrait l'honneur et la gloire de cette cité, et où seraient déposés les livres et objets d'art qu'il lui avait destinés.

Dans les premiers jours de juin 1883 arrivaient deux cents grandes caisses, premier envoi de D. Victor, dont prenait possession le très actif et très intelligent conservateur qu'il avait choisi, D. Juan Oliva-Mila, et enfin le 26 octobre avait lieu la séance d'inauguration. Balaguer y prononçait une allocution touchante, où seul, avec la bonté généreuse, se trahit le fier sentiment du bienfait rendu.

« Je vous donne toute ma fortune, tout ce que je possède;

Digitized by Google

mais je vous donne plus encore que ma fortune, je vous donne mes livres, dont le sacrifice n'est point aussi aisé que celui de mon argent, mes livres, dont quelques-uns appartenaient à mes ancêtres, d'autres me rappelant les jours tranquilles et fortunés de mon enfance et de mes études, beaucoup dont la couverture porte une date commémorative, la dédicace d'un homme célèbre, l'autographe d'un compagnon, d'un personnage ou d'un littérateur à qui je suis redevable d'amitié et de faveurs; beaucoup enfin qui ont un caractère sacré, pour avoir appartenu à des morts illustres, comme le Cardinal de Bourbon, le marquis de Pidal, le comte de Toreno, Olozaga, Romero Ortiz, Ayala, Arguelles, Principe, Garcia Guttières, Hartzenbusch, Lamartine, Alexandre Dumas, et bien d'autres. Je vous donne aussi ces objets de Musée qui rappellent à ma mémoire des désirs pas toujours satisfaits, des trésors ardemment convoités, des voyages pénibles entrepris pour les obtenir, des sacrifices soufferts pour les conquérir; bijoux qui me furent légués par un allié du sang ou par un parent de l'âme, dépôts que daignèrent me confier d'augustes souveraines, comme la reine Isabelle II d'Espagne, Maria Victoria, Isabelle de Roumanie, ou de nobles et fières dames, comme la duchesse de Médina-Celi, les duchesse de la Tour, marquise de Suma, marquise de Marianao, comtesse de Mina, baronne de Cortes, princesse Marie Ratazzi et vicomtesse de León, et par des familles et des amis très chers dont vous trouverez les noms bien-aimés inscrits sur le catalogue qui est le cœur de l'Institut. Tout cela, je vous le donne, et avec tout cela je vous donne plus encore, beaucoup plus que tout cela réuni, je vous donne mon âme... Je n'ai plus rien à vous dire; je consacre cet Institut à la vigilance de mes amis, à la loyauté, à la bonne foi de mes adversaires, et aussi, oui, aussi à la justice et à l'impartialité de mes ennemis. »

Ainsi, en deux ans, Balaguer avait accompli son généreux projet; un habile architecte, D. Jerónimo Granell, avait fait les plans du Musée-Bibliothèque et l'avait construit; un peintre de renom, D. José Miravent, avait décoré les murailles,

Digitized by Google

et les efforts combinés d'un ami fidèle, D. José Ferrer y Soler, et du jeune et ardent Juan Oliva avaient installé le Musée, installé la Bibliothèque; les règlements, très libéraux et très sages, étaient dès le premier jour appliqués; la modeste cité livrait du matin au soir à la curiosité, à l'instruction de ses fils, le trésor des œuvres d'art et le trésor des livres.

Mais le succès excitait le noble fondateur. Chaque jour, pendant dix-sept ans qui lui restaient à vivre, croissait pour son Œuvre sa tendre affection; les dons s'ajoutaient aux dons, et pour contenir les nouvelles richesses de souvenirs, de tableaux, de statues, de bibelots, de livres, l'édifice s'étendait, s'élargissait, s'épanouissait, s'ornait. Les amis innombrables et les adorateurs de D. Victor, les protecteurs de l'Institut, les pouvoirs publics, se piquaient d'honneur et suivaient l'exemple entraînant. Pas d'humble visiteur qui n'eût à cœur de laisser dans un petit coin de rayon ou de vitrine un modeste, mais cordial ex-voto. Aujourd'hui la Bibliothèque compte soixante mille volumes, le Musée deux cents cadres antiques et modernes, cent œuvres de sculpture, trois mille gravures et photographies, trois mille objets de céramique, de verrerie, armes et étoffes, six mille monnaies et médailles, sans parler des collections d'archéologie et d'ethnographie préhistorique, des collections égyptienne, grecque, chinoise, japonaise, philippine et sud-américaine. Ce n'est pas tout; pour faire place au Musée D. Victor a déserté le simple logis qu'il s'était réservé dans l'édifice, et tout à côté, dans son charmant jardin de verdure et de fleurs, à l'ombre d'eucalyptus géants, il a fait construire la Casa Santa Teresa, et la maison du politique et du poète est devenue un nouveau Musée, plus intime, aussi luxueux, non moins précieux que le premier. Comme l'Institut, la Casa Santa Teresa, avec tous ses biens, est devenue l'héritage de la cité privilégiée. Elle renferme deux cents tableaux modernes d'artistes catalans, un riche mobilier ancien et moderne, des panoplies d'armes philippines, des collections d'objets d'art japonais et chinois, une foule d'objets qui, pour avoir d'abord une valeur de sou-

Digitized by Google

venirs personnels, n'en ont pas moins quelquefois une réelle beauté d'art.

Ce n'est point mon intention de passer en revue même les principales attractions du Musée-Bibliothèque Balaguer. A vrai dire, d'ailleurs, si la Bibliothèque est déjà fort riche, si quelques séries en sont particulièrement précieuses non seulement en manuscrits et en livres de bibliophiles, mais en livres de travail (je cite par exemple un évangéliaire polychrome qui appartint « *al Concell de Trenta de la Universitat de Villanueva y Geltrú* » ou le *Missel de la Chartreuse de Paulat,* tous deux du xve siècle), les œuvres d'art, jusqu'à présent, sont plutôt de valeur secondaire, et quelques-unes même, assez médiocres, devront un jour faire place à de plus dignes. Mais la plupart de celles qui ne proviennent pas de dons et ont été réunies avec goût par le fondateur lui-même ont un réel intérêt, et l'histoire de quelques-unes en double singulièrement le prix.

Ainsi Balaguer aimait à raconter à ceux qu'il conduisait si courtoisement dans les galeries du Musée ou dans les salons de la Casa Santa Teresa — il a même pris soin de les écrire avec humour — les aventures d'un tableau qu'il aimait entre tous, la *Chaste Suzanne.*

Le peintre, le Français Flauger, qui fut au temps de l'Empire directeur de l'École des Beaux-Arts de Barcelone, avait représenté le sujet classique : Suzanne sortant du bain, sans autre voile que ses cheveux épars et surprise par deux vieillards. L'œuvre était en la possession du père de D. Victor; mais elle était alors bien différente de ce qu'elle est aujourd'hui. C'est que la toile a été coupée en deux dans le sens de la largeur; il ne reste plus que le haut du corps des trois personnages, et voici par suite de quel singulier accident.

A la restauration des Bourbons, la Catalogne eut à subir les brutales et folles extravagances d'un capitaine-général dont la mémoire est exécrée, D. Carlos, comte d'Espagne; lui et *los mozos de la escuadra,* comme on appelait sa garde prétorienne, faisaient régner dans Barcelone une terreur sombre. Un jour, il entre sans crier gare chez le père de D. Victor,

Digitized by Google

escorté de deux sbires, et durement : « On m'a dit que vous avez ici un tableau qui offense la morale ! » Balaguer, interloqué, nie avec force; D. Carlos insiste et précise ! il s'agit de la *Chaste Suzanne*, et voici ses propres paroles : « C'est un tableau indécent; dans une maison dont les habitants se respectent, cela ne se peut tolérer; il n'est pas honnête qu'une femme de bien se baigne toute nue; les vieillards ont bien fait de l'accuser. Faites immédiatement vêtir cette dame (et du bout de son bâton de commandement il montrait la figure de Suzanne). Je reviendrai exactement dans huit jours, et je veux la voir en grand costume, ou du moins avec une chemise qui la couvre du cou jusqu'aux pieds. Si à ma nouvelle visite tout n'est pas absolument conforme à la loi et à la pudeur, je vous donnerai un logement à la citadelle. Adieu ! » C'était sans réplique; mais l'artiste chargé de cette pudique besogne peignit une chemise si légère et diaphane qu'elle voilait à peine le corps jeune et beau de la coupable. Huit jours passent; le comte revient à l'heure dite. On devine sa fureur; tout le monde tremblait : « C'est maintenant pire ! Ce n'est pas une chemise, c'est un voile, et toujours les voiles ont excité le désir de les soulever. Mais soit ! n'y touchons pas. Vous n'irez pas à la citadelle..., mais j'emporterai la moitié du tableau. Allons ! que l'on me coupe ça en deux ! » Et ce fut fait; D. Carlos emporta, qui l'eût cru? la partie inférieure non sans avoir eu la prudence, avant de quitter la maison, de faire un autodafé de quelques mauvais livres : Rousseau, Voltaire, Volney, Jovellanos, Moratín, Quintana et Byron.

Quelles lugubres scènes du temps de l'Inquisition évoque ce tableau sombre, le *Cristo de las Injurias,* venu à Villeneuve de l'ancien couvent madrilène des Capucins de la Patience ! Balaguer a raconté l'émouvante scène reconstituée dans tous ses détails grâce aux archives de Simancas : une famille juive, hypocrite en public, feignant de vénérer un Christ grand comme nature, appendu au-dessus de la cheminée, et, dans le mystère des nuits, injuriant, frappant l'image, lui crachant au visage, et dans sa fureur sacrilège la jetant aux flammes. Mais le feu s'écarte du corps divin, la fumée même s'échappe

Digitized by Google

pour ne pas le souiller, et les agents de l'Inquisition apparaissent, préparant le supplice vengeur. L'auteur du tableau tragique, peint en expiation, est Francisco Camilo, ami et protégé du comte-duc Olivarès.

Et voici, d'autre part, un plus aimable souvenir. Dans la Casa Santa Teresa, D. Victor aimait à faire admirer deux grands et beaux vases chinois en bronze. Un matin, une charrette avait déposé chez le poète ce magnifique présent tombé du ciel, sans la moindre lettre d'envoi. Refus d'accepter, tout d'abord, cette largesse anonyme; puis, comme le messager, fort embarrassé, insiste, Balaguer se décide à donner l'hospitalité aux vases dont la beauté d'ailleurs le tente, et il attend le mot de l'énigme. Un jour enfin, longtemps après, arrive un visiteur, un homme de tournure vulgaire, le teint bronzé, modestement vêtu, mais les doigts et la cravate ornés de pierres de prix, le type classique du riche américain du Sud. « Je me nomme Jaime Riz, dit-il; je suis né à Barcelone, et comme la fortune ne me souriait pas, je fis mon paquet et m'embarquai pour l'Amérique. Le jour de mon départ j'achetai dans la rue Fernando, à la librairie de Mayol, quelques drames pour charmer les loisirs de la traversée, et entre autres un drame de vous intitulé : *Un cœur de Femme*. Je le lus, je fus ému par la nouveauté des scènes et leur dramatique agencement. Je compris que l'œuvre de théâtre n'avait pas sa rivale, et je ne me trompais pas. Arrivé à Rio de la Plata, à force de peine et de travail je construisis un théâtre et jouai le drame. Il souleva un enthousiasme indescriptible; salle comble tous les soirs. Avec le produit des premières représentations, je fis peindre une vue du Vésuve en éruption. Ce fut du délire. Avec ce spectacle je parcourus toute l'Amérique espagnole, et partout me suivirent les bravos et la fortune... Mais je n'étais pas heureux; ma conscience me disait parfois : « La poule qui pond ces œufs d'or est l'auteur du drame, et » tandis que tu remplis ta poche de doublons, il ne touche pas » les moindres droits d'auteur... » D'Amérique je passai au Japon; je vis là ces deux vases, et je vous les envoyai comme un faible hommage de gratitude et d'admiration. » C'est ainsi

Digitized by Google

que D. Victor a raconté l'anecdote à D. Francisco Gras y Elias, et qu'il me l'a narrée à moi-même, non sans manifester encore, après de longues années, une extrême surprise, que partageront tous les auteurs dramatiques.

Victor Balaguer est mort en 1901, et cette mort a frappé l'Espagne tout entière dans un de ses plus glorieux, la Catalogne dans un de ses plus sages fils, la France aussi, dans le noble politique qui fut son ami, dans l'exilé qui fut son hôte, le trouvère qu'avaient adopté nos félibres. Villanueva surtout pleure ce qu'elle ne retrouvera jamais, le citoyen au grand cœur qui la chérissait, et la comblait de bienfaits prudents, parce qu'il la voulait grande par l'instruction et le goût, par le culte répandu des lettres et des arts, par la diffusion de toutes les lumières. En lui le Musée qu'il a fondé perd le protecteur, le Mécène sans rival; il perd aussi son charme le plus puissant. Pour moi, que D. Victor voulut bien appeler son ami, qui vécus des heures exquises d'émotion dans l'intimité de la Casa Santa Teresa, comment oublierais-je la fière et calme figure du vieillard où tant de pensée profonde s'alliait à tant de majestueuse bonté? C'étaient dans sa voix si ferme et si pure des mots délicats d'une courtoisie pleine d'estime, dans ses gestes élégants et sobres une noblesse de grand seigneur bienveillant. La séduction la plus gracieuse attirait les cœurs à son cœur généreux et vaillant, attachait les esprits à son esprit haut et passionné. Et tandis qu'enveloppait sa fière tête blanche la fumée odorante de son inséparable *puro* de Havane, — le seul luxe de l'ancien ministre d'Ultramar, — il répandait sans compter dans un cercle d'amis attentifs (la maison de Socrate en était toujours pleine) les trésors de ses souvenirs, de ses pensées et de ses rêves.

Balaguer n'est plus, mais le Musée-Bibliothèque qui porte son nom est sûr de vivre, car son avenir a été assuré largement, et réglé avec sagesse. Villanueva, qui a compris la valeur du présent, la grandeur du bienfait, dont les fils, depuis vingt ans déjà, ont goûté, grâce à lui, les jouissances des lettres et des arts qui élèvent et rendent meilleur, les

Digitized by Google

instructions de la science qui excite et enrichit, les enseignements de l'histoire qui donne la sagesse, Villanueva est trop reconnaissante et trop prudente pour laisser péricliter l'œuvre qui fait son orgueil, sa force et son originalité précieuse[1].

PIERRE PARIS.

1. J'ai puisé les renseignements que contient cet article dans le *Boletín de la Biblioteca-Museo Balaguer*, que publie mensuellement l'Institut, par les soins de D. Juan Oliva-Mila, conservateur, à qui je dois aussi nombre de détails. J'ai, de plus, largement profité des brochures suivantes : *Una Visita al Museo-Biblioteca Balaguer, por A. Garciá Llansó* (Barcelone, 1893), et *Villanueva y Geltrú, recuerdos de un viaje, por Francisco Gras y Elias* (Madrid, 1895), ainsi que de la notice sur Victor Balaguer publiée par M. Elias de Molins dans son *Diccionario biográfico y bibliográfico de escritores y artistas catalanes del siglo XIX*, t. I (Barcelone, 1889).

Digitized by Google

CHRONIQUE

CONGRÈS

DES

SOCIÉTÉS SAVANTES DE PARIS ET DES DÉPARTEMENTS

QUI SE TIENDRA A BORDEAUX

Du mardi 14 au samedi 18 avril 1903.

La séance d'ouverture aura lieu le mardi 14 avril 1903, à deux heures précises, dans le grand amphithéâtre de l'Athénée municipal, rue des Trois-Conils, n° 53. A la suite de cette réunion et pendant les journées des 15, 16 et 17 avril, les diverses sections siégeront dans les salles de l'Athénée qui sont réservées à chacune d'entre elles.

Les Sociétés savantes de Bordeaux prenant part au Congrès sont :

Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts, fondée en 1712.
Société Philomathique, fondée en 1808.
Société Linnéenne, fondée en 1818.
Société d'Agriculture du département de la Gironde, fondée en 1835.
Société d'Horticulture de la Gironde, fondée en 1839.
Société des Sciences physiques et naturelles de Bordeaux, fondée en 1850.
Société des Archives historiques du département de la Gironde, fondée en 1859.
Société des Architectes de Bordeaux et du Sud-Ouest, fondée en 1863.
Société Scientifique d'Arcachon, fondée en 1863.
Société des Bibliophiles de Guyenne, fondée en 1866.
Société de Médecine et de Chirurgie, fondée en 1872.
Société Archéologique de Bordeaux, fondée en 1873.
Société de Géographie commerciale de Bordeaux, fondée en 1874.
Société de Médecine vétérinaire, fondée en 1877.
Société de Pharmacie, fondée en 1879.
Société d'Anatomie et de Physiologie, fondée en 1880.
Société d'Économie politique, fondée en 1880.
Société de Gynécologie et de Pædiatrie de Bordeaux, fondée en 1891.
Société d'Océanographie du golfe de Gascogne, fondée en 1898.

Digitized by Google

La séance générale de clôture du Congrès, présidée par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, ou par son délégué, aura lieu le samedi 18 avril, à deux heures précises, dans le même local que la séance d'ouverture.

Un programme des questions proposées ayant été dressé au préalable, un certain nombre de ces questions feront l'objet de mémoires ou de communications dans les sections.

SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE.

Signaler les cartulaires, les obituaires et les pouillés conservés en dehors des dépôts publics. (M. le chanoine Pottier.)

Critiquer les actes apocryphes conservés dans les archives publiques et particulières. A quelle date et pour quels motifs les fraudes de ce genre ont-elles été commises? (M. Brutails.)

Signaler dans les archives et dans les bibliothèques les pièces manuscrites ou les imprimés rares qui contiennent des textes inédits ou peu connus de chartes de communes ou de coutumes. (MM. P. Boyé, G. Musset, le chanoine Pottier, l'abbé Taillefer, H. Teulié.)

Étudier l'administration communale sous l'ancien régime, à l'aide des registres de délibérations et des comptes communaux. Définir les fonctions des officiers municipaux et déterminer le mode d'élection, la durée des fonctions, le traitement ou les privilèges qui y étaient attachés. (M. G. Pérouse.)

Étudier les procédés employés dans les petites écoles, antérieurement au XIXe siècle, pour enseigner aux enfants la lecture et l'écriture. (M. A. Soubeste.)

Étudier pour une région déterminée le rapport des mesures anciennes avec celles du système métrique. (MM. P. Cozette et J. Leclère, N. Haillant, l'abbé Poulaine, Thoison, Veuclin.)

Étudier les variations de l'esprit public dans un département sous le Consulat et l'Empire, d'après les procès-verbaux d'opérations électorales et d'après les autres sources imprimées ou manuscrites. (M. Gros.)

Exposer l'histoire d'une administration municipale de canton sous le régime de la Constitution de l'an III. (M. A. Galland.)

SECTION DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES.

Des rapports entre la sociologie et le droit. (MM. Duprat, de la Grasserie, Le Gouix, Vuacheux.)

De la théorie de la valeur et des conséquences économiques des diverses définitions qu'on donne de la valeur. (MM. Duprat, Pascaud.)

Étudier, dans une ville ou dans une commune rurale, le taux des salaires d'une certaine branche du commerce ou de l'industrie depuis le milieu du XIXe siècle. (M. Quignon.)

Étudier, dans certains pays, les groupements ou unions de sociétés de secours mutuels. (M. le Dr Barthès.)

Étude critique sur la constitution des retraites par l'initiative privée (mutualités ou institutions patronales). (MM. L. Morin, A. Rouvière.)

Digitized by Google

Étudier dans une région de la France, particulièrement dans celle du Sud-Ouest, l'état de l'enseignement primaire sous le Premier Empire. (M. Saubeste.)

Retracer, au point de vue économique et juridique, l'histoire d'une exploitation minière dans l'ancienne France. (M. le chanoine E. Ferran.)

Esquisser l'histoire d'une école centrale, d'un lycée ou d'un collège communal. (MM. Cheylud, Labroue, Quignon.)

Faire connaître l'accueil que reçurent, du parlement de Guyenne, les réformes économiques et financières sous Louis XV et Louis XVI. (M. Benzacar.)

Étude du droit d'auteur dans les articles de presse, dans les recueils périodiques et les encyclopédies. (M. Harmand.)

Exposer les délibérations prises sous Louis XVI par une assemblée provinciale, relativement à l'abolition de la mendicité. (MM. Boissonnade, Fleury.)

Les logements salubres et à bon marché. (M. Cacheux.)

SECTION DES SCIENCES.

Analyse biologique des eaux douces; leur nature reconnue par l'étude des animaux sans vertèbres et des plantes qu'on y rencontre. (MM. Cozette et Leclère.)

A quelles altitudes sont ou peuvent être portées, en France, les cultures d'arbres fruitiers, de prairies artificielles, de céréales et de plantes herbacées alimentaires. (M. Catros-Gérand.)

La tuberculose et les moyens d'en diminuer la contagion. (MM. Cozette et Crémont, Ferré et Buard, Lamarque, Lasserre, Solles.)

La salubrité dans les milieux habités: villes, campagnes et sanatoria. (MM. Georget, le Dr Lasserre, Robin.)

Les méthodes de désinfection contre les maladies contagieuses et les résultats obtenus dans les villes, les campagnes et les établissements où la désinfection des locaux habités est pratiquée. (M. Davezac.)

La peste, ses diverses formes et sa propagation; possibilité de sa propagation en France. (M. le chanoine Ferran.)

Question d'hygiène coloniale. (M. le Dr Le Dantec.)

Rôle des insectes et spécialement de la mouche vulgaire, dans la propagation des maladies contagieuses. (M. Lavialle.)

SECTION DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE ET DESCRIPTIVE

Signaler les documents géographiques manuscrits les plus intéressants (textes et cartes) qui peuvent exister dans les bibliothèques publiques et les archives départementales, communales ou particulières. — Inventorier les cartes locales anciennes, manuscrites et imprimées; cartes de diocèses, de provinces, plans de ville, etc. (M. Godard.)

Déterminer les limites des différents *pays* (pagi), en s'appuyant sur la tradition locale. (M. Saint-Jours.)

Déterminer les limites et dresser des cartes des anciennes circonscriptions

Digitized by Google

diocésaines, féodales, administratives, etc., du Sud-Ouest de la France. (M. Rigaud.)

Faire la carte particulière des possessions d'une grande abbaye ou d'une maison seigneuriale du Sud-Ouest de la France. (MM. l'abbé Arnaud d'Agnel, J. Boucherie, l'abbé Gaudin.)

Rechercher les formes originales des noms de lieux et les comparer à leurs orthographes officielles (cadastre, carte d'état-major, almanach des postes, cachets de mairie, etc). Compléter la nomenclature des noms de lieux en relevant les noms donnés par les habitants aux divers accidents du sol (montagnes, cols, vallées, etc.) et qui ne figurent pas sur les cartes. (MM. Cortez, Haillant, Levistre, de Loisne.)

Voies anciennes à travers le Sud-Ouest de la France (routes commerciales, routes de pèlerinage et chemins de transhumance). (M. Chauvigné.)

Causes du tracé des cours d'eau sur le versant nord des Pyrénées; variations, empiétements, captures. (M. l'abbé Marsan.)

Documents inédits sur l'histoire des colonies françaises. (M. l'abbé Marsan.)

En dehors des réponses aux questions du programme, le Congrès entendra dans ses diverses sections plus de cent soixante communications, parmi lesquelles on nous permettra de citer les suivantes, comme intéressant plus particulièrement Bordeaux ou la région.

Dans la section d'histoire et de philologie :

Des origines de la ville de Saint-Jean-d'Angély. (M. G. Musset.)

La condition des serfs questaux du xe au xiie siècle dans le pays de Tarn-et-Garonne. (M. l'abbé Galabert.)

Croyances et traditions populaires des Montalbanais (M. C. Daux).

Baptême d'une fille naturelle du chevalier de Saint-Georges dans la ville d'Excideuil (Dordogne). (M. Villepelet.)

Don Antoine l^er de Portugal. (M. Durand-Lapic.)

Registres paroissiaux de la ville de Pau. (M. J. Lochard.)

Recherches sur l'origine officielle coutumière ou religieuse de la qualification de « filleules » attribuée aux cités qui entrèrent dans la confédération bordelaise de 1379. (M. Brutails.)

Notes sur les anciennes confréries et l'assistance mutuelle dans le Sud-Ouest. (M. Brutails.)

Les paveurs marchois à Bordeaux. (M. R. Drouault.)

Francesco Sanchez le Sceptique, de Bordeaux : contribution à l'histoire de sa vie. (M. Cazac.)

Dom Devienne, historiographe de Guienne, puis d'Artois. (M. Chavanon.)

Les comtes héréditaires d'Angoulême. (M. J. Depoin.)

Lahire est né à Préchacq (Landes). (M. l'abbé Foix.)

Le budget d'un évêque gascon au Moyen-Age. (M. l'abbé Degert.)

La célébration du décadi dans une commune rurale. (M. l'abbé Degert.)

Dans la section d'archéologie :

1° Caractères distinctifs des diverses écoles d'architecture religieuse à l'époque romane; 2° monuments chrétiens antérieurs au xie siècle. (M. Brutails.)

Digitized by Google

Observations sur la crypte de Saint-Seurin de Bordeaux. (M. L. Maître.)

Rapport sur les fouilles faites dans l'église abbatiale de Saint-Pierre de Moissac. (M. le chanoine Pottier.)

Les graffites de la Graufesenque (Aveyron). (M. l'abbé Hermet.)

L'établissement gallo-romain de Saint-Martin-de-Lesque. (M. Nicolaï.)

Découvertes archéologiques en Espagne. (M. P. Paris.)

Objets mobiliers conservés dans les églises du Sud-Ouest. (M. Brutails.)

L'orfèvrerie à Toulouse aux xve et xvie siècles. (M. Macary.)

Inventaire du trésor de l'église collégiale de Saint-Front de Périgueux, en 1552. (M. Villepelet.)

Dans la section des sciences économiques et sociales :

Étude sur les relations commerciales de Bordeaux avec la côte occidentale d'Afrique. (M. Ph. Delmas.)

Note sur les relations coloniales de Bordeaux à l'époque de Charles IX. — L'émigration des Basques et la colonisation de l'Afrique française du Nord. (M. Lorin.)

Les économistes bordelais. (M. J. Villate.)

Aperçu sur l'historique du commerce des vins de Bordeaux. (M. Kehrig.)

Dans la section des sciences :

Alliage de manganèse et de molybdène. (M. Arrivaut.)

Sur la pasteurisation des vins nouveaux. (M. Gayon.)

Sur la coloration de la colophane landaise. (M. Labatut.)

La pourriture grise et la vinification. (M. Laborde.)

Sur quelques sels complexes du palladium. (M. Loiseleur.)

Sur la préparation des dérivés halogènes des acétones. (M. Richard.)

Sur l'essai de l'essence de térébenthine des Landes. (M. Vèzes.)

Sur certains alliages métalliques. (M. Vigouroux.)

De la radiographie et de l'examen électrodiagnostic dans les accidents du travail. (M. Bergonié.)

Le bassin occidental de la Méditerranée : étude de météorologie comparée. (M. M. Charrol.)

Sur le déplacement du zéro des thermomètres. (M. Marchis.)

L'utilité d'un observatoire de météorologie maritime et d'un bureau de navigation rationnelle à Bordeaux. (M. le Dr Rivière.)

Étude sur les liquides pour la conservation des animaux marins. (M. Ch. Bénard).

Morphologie de l'appareil buccal des protozoaires. (M. Künstler.)

Migration des poissons dans le golfe de Gascogne. (M. Albert Rödel.)

Les ressources de la Station biologique d'Arcachon. (MM. les Drs Jolyet et Lalesque.)

Rapport sur le *black rot* et le *mildiou*. (M. J. Capus.)

Sur le rupestris du Lot. (M. Gard.)

L'aquitanien et sa flore échinologique. (M. Fallot.)

Vin et alcool devant la médecine. (M. le Dr Arnozan.)

L'alcoolisme et la paralysie générale à Bordeaux. (M. le Dr Régis.)

Du traitement des accidents paralytiques de la diphtérie. (M. G. Ferré.)

Digitized by Google

Dans la section de géographie historique et descriptive :

Les courants du golfe de Gascogne. (M. Ch. Bénard.)
Forêts et gaves béarnais. (M. Buffault.)
L'œuvre du Sud-Ouest navigable. (M. Rödel.)
Preuves de l'antique stabilité des côtes de Gascogne. (M. Saint-Jours.)
La carte manuscrite de Claude Masse. (M. Duffart.)
Les villes disparues et la côte des pays du Médoc. (M. Pawlowski.)
L'Aunis, essai de géographie régionale. (M. Camena d'Almeida).
Relations de Bordeaux avec la Cochinchine au commencement du XIXe siècle. (M. H. Cordier.)
Les mont-joies et leur signification géographique.

Des excursions, des visites, des réceptions, des fêtes, dont le détail ne peut trouver place ici, compléteront le programme très nourri du Congrès et contribueront, dans une large mesure, à en assurer le succès.

Vu : F. SAMAZEUILH.

Bordeaux. — Impr. G. Gounouilhou. — G. Chapon, *directeur*.
9-11, rue Guiraude, 9-11.

Digitized by Google

Revue
Philomathique
de
Bordeaux et du Sud-Ouest

LA DÉLIVRANCE DES LÉGATIONS DE PÉKIN

En juin 1900, quand le monde civilisé apprit subitement que le nord de la Chine était à feu et à sang, que les étrangers y étaient massacrés, que les Légations étaient assiégées dans Pékin par des hordes de Boxeurs et de réguliers, vous vous êtes, pendant des semaines, demandé avec anxiété quel était notre sort et si les troupes envoyées à notre secours arriveraient assez tôt pour sauver d'un massacre général la poignée d'Européens enfermés dans la capitale des Fils du Ciel.

Vous savez ce que nous avons fait : la défense des Légations appartient maintenant à l'histoire. Mais ce qui est moins connu, c'est la façon dont nous fûmes secourus et les péripéties nombreuses de la campagne qui avait comme objectif la délivrance des Légations.

Pourquoi et comment fut faite la croisade de l'Europe, de l'Amérique et du Japon contre la Chine en 1900? Tel sera le sujet que je vais essayer de traiter. Il ne m'appartient pas de discuter ici la partie purement militaire de cette campagne. Ma qualité de non-combattant ne m'autorise guère les incursions dans le domaine de la tactique et de la stratégie. Je m'occuperai surtout du côté anecdotique, mettant en relief certains points encore peu connus ; l'anecdote est la saveur de l'histoire.

Digitized by Google

Cette campagne de Chine se partage en deux phases bien tranchées. La première s'étend de l'insurrection des Boxeurs à la prise de Pékin, le 16 août 1900: *c'est la période de guerre.* La seconde correspond à *l'occupation armée et policière,* si je puis dire, de la province du Petchili et commence au lendemain de la délivrance des Légations pour se terminer à la signature du protocole de paix, en octobre 1901. Je ne m'occuperai que de la première.

Cette croisade représente un fait unique dans l'histoire : l'entente sans arrière-pensée, apparente au moins, des grandes nations. Pour un moment, les mesquines jalousies et les égoïstes rivalités dont s'alimente trop souvent la politique internationale disparurent. L'humanité civilisée criait qu'on n'abandonnât pas aux Boxeurs, ivres de sang et de tortures, les malheureux assiégés des Légations; les dignités nationales avaient des réparations à exiger pour l'insulte faite à leur drapeau.

L'objectif de la campagne était donc la délivrance des Légations. Mais pourquoi celles-ci se trouvaient-elles assiégées?

Je viens de prononcer un mot, les *Boxeurs*. Ce sont eux, en effet, qui furent la véritable cause de l'intervention armée en Chine; aussi vais-je essayer de vous présenter ces intéressants personnages.

Ce mot *Boxeur* est la traduction anglaise et fantaisiste du mot chinois *I-Ho-Toine*, qui veut dire *Membre de la Ligue de l'Harmonie*. Cette ligue est une société secrète, éminemment xénophobe, dont le cri de ralliement est: « La Chine aux Chinois! Mort aux étrangers! » Les *I-Ho-Toine* se livraient en séance publique à toutes sortes de contorsions et de mouvements de gymnastique, d'où ce qualificatif de *Boxeur* qui fit fortune.

Pour entrer dans la Société, les adeptes devaient subir une initiation longue et compliquée. Les séances, enveloppées de mystère et d'ombre, se tenaient le soir dans les temples. Des paroles cabalistiques y étaient prononcées et des breuvages magiques y étaient absorbés. Les initiateurs, pour frapper l'esprit de leurs sujets, avaient recours aux effets suggestifs de l'hypnose, et ils étaient admirablement servis par l'hystérie, qui est

Digitized by Google

très répandue en Chine[1]. Les initiés devaient présenter l'insensibilité à la douleur : les chefs traversaient les bras de sujets choisis à l'avance, avec des aiguilles, au niveau de la zone d'anesthésie hystérique. Non seulement ceux-ci paraissaient ne pas souffrir, mais le sang ne coulait pas. Les initiés devaient encore être invulnérables aux projectiles, et des compères se faisaient tirer dessus avec de vieux pistolets pas ou mal chargés, et avaient la précaution, pour rester invulnérables, de placer sous leurs habits d'épaisses couches de papier. Les Chinois, êtres éminemment suggestionnables, étaient profondément frappés de ces séances d'initiation. Le recrutement des adeptes se faisait surtout parmi les jeunes gens. Ajoutez à cela que la Chine traversait une sorte de crise morale, un peu identique à celle que dut provoquer, en France, la venue de l'an 1000, et l'on pourra comprendre la rapidité de l'extension de ce mouvement boxeur, qui fut en même temps pour l'Europe une révélation et une surprise.

Cette Société des Boxeurs avait une mission divine : chasser les étrangers, cause de tous les maux dont souffrait la Chine, depuis la sécheresse jusqu'aux épidémies de diphtérie, et par là rétablir la richesse et la prospérité dans l'Empire du Milieu.

Les Boxeurs ne furent qu'un instrument dont se servit tout le vieux parti xénophobe.

Ce parti s'était constitué au lendemain de la *guerre de l'opium*, en 1842, et avait groupé autour de lui tout le haut mandarinat, qui ne pouvait que souffrir de la pénétration des idées européennes, toute la classe des lettrés et les nombreux mécontents.

Il avait eu l'air de somnoler tant que l'Europe avait laissé la Chine s'enfermer dans son isolement volontaire. Malgré leur désir, les nations occidentales, hypnotisées par la masse énorme de la Chine, croyaient à sa force et hésitaient à l'attaquer. Quand Ferry, avec son admirable clairvoyance politique, osa dire : « La Chine est une puissance négligeable, » il n'y eut pas assez d'épithètes injurieuses pour lui dans la presse. Peu

1. J'ai eu l'occasion d'étudier, dans un mémoire à l'Académie de médecine, cette question de psychologie des foules; ce sujet est également traité au chapitre *Hystérie et Boxeurs* de la 4e édition de mon livre : *Superstition, crime et misère en Chine.*

Digitized by Google

d'années après, le succès éclatant des armes japonaises montrait à l'Europe étonnée que la Chine n'existait pas en tant que puissance militaire. En 1897, le coup de force des Allemands à Kiao-Tchô prouvait que l'audace permettait tout en Chine.

Dès lors, la diplomatie, jusque-là timorée, devint exigeante. Elle demanda l'ouverture de ports nouveaux, des réformes, la concession de chemins de fer, l'exploitation des mines, l'achat de canons et de navires de guerre, et pour mieux faire saisir à la Chine tous les bienfaits que lui réservait encore la civilisation européenne, la Russie lui arrachait Port-Arthur, l'Angleterre Oué-à-Oué et Kao-Loûne, et la France Kouan-Tchéou-Ouan. C'en était trop ! La Chine allait regimber. L'air se laisse longtemps comprimer ; tant pis pour le maladroit qui dépasse le point critique : tout lui éclate au visage.

C'est ce qui arriva aux nations « dites civilisées ». Elles exaspérèrent la Chine et poussèrent à bout la nation la plus pacifique et la plus tolérante du monde. La Chine devint le mouton enragé par la faute de l'Europe.

Devant tous ces agissements, le parti anti-étranger s'agita et recruta de nombreux adeptes. Les lettrés firent une propagande acharnée contre nous. C'est à ce moment que les Boxeurs entrèrent en jeu et commencèrent à faire très sérieusement parler d'eux.

Les premiers exploits des Boxeurs se produisirent dans la province du Chan-Tong. Des chrétiens y furent massacrés. Le mouvement insurrectionnel, loin d'être étouffé à sa naissance par l'autorité impériale, fut regardé à la cour d'un œil favorable, et le prince Toine, père de l'héritier présomptif, fut reconnu comme le protecteur officiel des *I-Ho-Toine*. Au mois de janvier 1900, la province de Pékin était à son tour envahie par les Boxeurs. Les églises flambaient ; les chrétiens y étaient massacrés en grand nombre.

Le corps diplomatique ne vit dans ce mouvement qu'une persécution religieuse. Or, le Chinois, en matière religieuse, est l'être le plus tolérant qui se puisse trouver : polythéiste. panthéiste et athée tout ensemble, un dieu de plus ou de moins,

Digitized by Google

importé d'Europe ou d'Amérique, ne l'eût certes pas gêné. Le chrétien, aux yeux des Boxeurs, était l'ennemi, non en tant que disciple du Christ, mais en tant que représentant de l'idée étrangère. D'ailleurs, les proclamations des Boxeurs étaient très catégoriques à ce sujet et disaient : « Massacrons d'abord ces Européens de deuxième catégorie (les chrétiens), puis nous passerons aux diables des mers d'Occident. »

Au milieu du mois d'avril, la propagande anti-étrangère était très active. Des circulaires étaient remises, dans nos Légations, à nos domestiques païens, les engageant à quitter leurs maîtres s'ils ne voulaient pas être massacrés avec eux, et à brève échéance. Dans les rues de Pékin, de grandes affiches excitaient la population à nous massacrer.

Le corps diplomatique restait sourd aux conseils des vieux résidents les mieux renseignés et paraissait ne pas croire au danger. Et pourtant, pour qui savait voir, le cercle de mort et d'incendie se resserrait tous les jours sur Pékin.

Seuls, M. Pichon, ministre de France, et le marquis Salvago, ministre d'Italie, pressentant la gravité du danger, proposèrent, dès le commencement de mai, à leurs collègues des grandes puissances d'exiger du Tsoung-li-Yamen qu'il laissât monter des détachements de marins à Pékin pour protéger leurs Légations; ils ne furent pas secondés dans leurs revendications, et volontiers leurs collègues les auraient accusés d'inventer les *Boxeurs*. Ces « inventions » du ministre de France allaient pourtant devenir de cruelles réalités !

Brusquement, en effet, les choses s'aggravent. Le 27 mai, la ligne ferrée française Pékin-Hankeou est coupée, et nos ingénieurs sont assiégés dans leur petite ville de Chan-Sin-Tien. Toutes les stations sont incendiées.

Cette fois, les plus sceptiques sont convaincus du danger. Alors, ces détachements de marins qu'on avait trop tardé à faire venir sont mandés en toute hâte à Pékin. Les derniers y arrivent le 3 juin, au soir. Le 4, au matin, la voie ferrée Pékin-Tien-Tsin est détruite, et la capitale, privée de communication, est déjà investie par les Boxeurs. Il lui reste encore le télégraphe pour correspondre avec l'Europe.

Digitized by Google

Le 10, dans l'après-midi, le fil est coupé. Et maintenant, jusqu'au 18 juillet, c'est-à-dire pendant trente-huit jours, nous allons, à Pékin, rester sans nouvelles du monde extérieur et dans l'impossibilité de lui en envoyer.

∴

Ce même jour, 10 juin, les opérations de guerre vont commencer, bien que la guerre ne soit pas encore déclarée officiellement.

Depuis le 4 juin, à Tien-Tsin, on n'avait que des rumeurs très vagues — mais très mauvaises — de ce qui se passait à Pékin. On y savait les Légations très menacées, et les hypothèses de danger furent transformées en quasi-certitudes, quand, dans la nuit du 9 au 10, l'amiral Seymour reçut du ministre d'Angleterre ce télégramme, expressif en son laconisme : « Montez en toute hâte et peut-être arriverez-vous trop tard ! »

On eut beau objecter à l'amiral les difficultés qu'il aurait à atteindre Pékin : la voie détruite, le manque de convois, une troupe de marins ne sachant pas marcher, la certitude d'être attaqué par les réguliers chinois. Rien ne changea sa décision. Il est facile, après l'échec de la colonne Seymour, de critiquer la conduite de l'amiral. Et, cependant, en pareilles circonstances, quel est celui qui, disposant de 1,400 hommes, eût hésité à se porter au secours de Pékin si son ministre lui avait, par télégraphe, fait pressentir le massacre imminent de 1,500 Européens et de 4,000 chrétiens indigènes?

L'amiral partit donc avec 1,400 hommes[1] appartenant à sept nations différentes. Il utilisa la voie ferrée jusqu'à Lo-Fa, et parvint très vite à quatre-vingt-dix kilomètres de Pékin. Le lendemain, il recevait un renfort de 200 Russes et de 60 Français, commandés par le capitaine de vaisseau de Marolles. C'est maintenant que vont commencer les difficultés. Au delà de Lo-Fa, la

1. 500 Allemands, 100 Français, 600 Anglais, 100 Américains, 40 Italiens, 50 Japonais, 25 Autrichiens = 1,415.

Digitized by Google

ligne était détruite : l'amiral essaya de la réparer et perdit inutilement un temps précieux. Aussitôt, les Boxeurs arrivèrent en nuées épaisses, détruisant la voie ferrée derrière la colonne et lui barrant la route de la capitale. Refoulant ces masses de fanatisés devant lui, l'amiral arriva à quarante kilomètres de Pékin,

INCENDIE DE LA PORTE DE TSIEN A PÉKIN

à Lan-Fang. Mais, là, il se heurta à l'armée régulière et dut commencer une retraite très pénible sur Tien-Tsin, retraite dans laquelle la compagnie de nos fusiliers marins, forte de 160 hommes, qui servait d'avant-garde, prit une part des plus brillantes, enlevant à la baïonnette plusieurs villages fortifiés occupés par l'ennemi, s'emparant de l'arsenal de Si-Kou, dans lequel les débris de la colonne Seymour purent se réfugier et se retrancher, en attendant d'y être débloqués par les Russes.

Pendant que l'amiral opérait sa retraite, à Pékin et à Tien-Tsin, tout ce qui de près ou de loin touchait à l'Europe, églises, chapelles, boutiques de produits étrangers, maisons de chrétiens, était détruit par les Boxeurs, et nous assistions à des incendies superbes. Les amiraux ont débarqué tout ce dont ils disposaient d'hommes et les ont expédiés à Tien-Tsin. Il ne faut plus, pour l'heure, compter envoyer des secours à Pékin. Et à notre sujet se dresse un énorme point d'interrogation.

Digitized by Google

A Tien-Tsin, outre quelques détachements de matelots allemands, français et anglais, on possède un régiment de cosaques qui, primitivement, devait se porter sur Pékin avec la colonne Seymour et qui a été — on ne sait pourquoi, mais fort heureusement — maintenu à Tien-Tsin. Les *concessions,* surtout la concession française, contiguë à la ville chinoise, sont mises en état de défense. Des chevaux de frise barrent les rues, des barricades s'y dressent en hâte, faites de tout ce dont on dispose, briques, barriques vides, balles de poils de chameau.

Du 13 au 16 juin, les Boxeurs font des attaques violentes, mais sont toujours repoussés avec perte. Entre temps, la ligne ferrée Tien-Tsin-Takou est détruite. Une imposante escadre de trente navires reste impuissante au mouillage, à dix-sept milles des forts de Takou, avec 10,000 hommes à son bord. Heureusement, six canonnières, le *Lion,* le *Bobr,* le *Goreetz,* le *Gilyak,* le *Monocassy,* l'*Algérine* et l'*Iltis,* sont en rivière.

Le 16, au matin, les officiers de ces bateaux s'aperçoivent que les Chinois mouillent des torpilles à l'entrée du Pé-Ho. Aussitôt, les amiraux informés se réunissent sous la présidence de l'amiral russe Hildebrand, et décident d'adresser au commandant des forts de Takou et au vice-roi de Tien-Tsin un *ultimatum,* leur enjoignant d'avoir à livrer les forts le 17 juin, à deux heures du matin au plus tard. Communication de cette décision est faite par le téléphone, qui n'est pas encore détruit, au comte du Chaylard, consul général de France à Tien-Tsin et doyen du corps consulaire. Mon ami du Chaylard était homme à la décision prompte et ne boudant pas devant les responsabilités. Le temps pressait. A six heures du soir, il téléphonait lui-même au vice-roi pour l'inviter à faire rendre dans les délais exigés les forts de Takou aux amiraux. Si les forts n'étaient pas remis de bonne grâce, il donnerait l'ordre aux canonnières de les enlever de force. Notre consul terminait en disant qu'il allait envoyer à Son Excellence la confirmation écrite de sa communication verbale.

Je note, au passage, l'originalité et le modernisme de ce

Digitized by Google

procédé, qu'un jour, peut-être, de sagaces historiens appelleront : *Une déclaration de guerre par le téléphone*[1].

Les Chinois considérèrent comme tel cet ultimatum et y répondirent, dans la nuit du 16, en ouvrant vers minuit le feu des quatre-vingt-dix pièces modernes des trois forts de Takou sur les canonnières dont ils avaient eu la précaution de repérer les positions de mouillage.

Le *Lion*, qui se trouvait très avancé dans la rivière, accourut au canon[2]. Grâce à son peu d'élévation sur l'eau et grâce surtout à ce fait qu'il fut constamment tenu en mouvement, machine en avant et machine en arrière, il eut très peu à souffrir du tir des Chinois. Un furieux combat d'artillerie s'engagea entre les forts et les canonnières, et pendant quatre heures ce fut une véritable pluie de projectiles de tous calibres. A quatre heures un quart, un obus du *Lion* faisait sauter la poudrière du fort nord. Profitant du désarroi causé chez les Chinois par l'explosion, trois cents Japonais, qui occupent tout près de là la gare de Tankou, courent à la baïonnette sur le fort, suivis de près par les compagnies de débarquement des canonnières, sauf celles du *Lion*. Pourquoi? Ordre supérieur! Et, à cinq heures, les pavillons de toutes les nations — sauf le nôtre — flottaient sur les forts nord. Maîtres de cette position, les alliés réduisaient vite au silence le fort sud, après que l'*Algérine* eut fait sauter sa poudrière.

Le vice-roi ne répondit jamais à la communication téléphonique de notre consul. Mais les canons des forts de Tien-Tsin parlèrent pour lui, en commençant le bombardement des « concessions » dès le 17.

Pendant une semaine, jusqu'au 23 juin, la situation de la ville européenne, exposée au feu nourri de l'artillerie ennemie, reste bien critique. Pour quelques résidents, un peu pessimistes, elle est même désespérée.

Toute communication avec Takou et les forts dont les alliés

1. Dans la lettre du Tsoung-li-Yamen que chaque ministre reçut le 19 juin, lui enjoignant d'avoir à quitter Pékin dans les vingt-quatre heures, il y est parlé de l'acte anti-amical de la prise des forts de Takou, accompli sur l'ordre de M. du Chaylard, qui y est personnellement nommé.

2. Le *Lion* était commandé par le lieutenant de vaisseau Frô.

Digitized by Google

sont maîtres est coupée : téléphone, télégraphe, chemin de fer, tout est détruit. Les réguliers et les Boxeurs tiennent les routes.

D'un moment à l'autre, si la petite garnison de Tien-Tsin se laisse déborder par l'ennemi, on peut craindre que les Chinois ne s'emparent des concessions.

Il faut que les amiraux connaissent cette périlleuse situation et qu'ils tentent de faire arriver à n'importe quel prix du secours. Mais qui pourra se charger de porter des nouvelles à Takou? Un Anglais, Watts, s'offre pour y aller par terre. Un officier mécanicien français, M. Mognier, va tenter de gagner Takou par le fleuve.

M. Mognier s'est déjà signalé en essayant de conduire à l'amiral Seymour un train de secours qu'il a dû abandonner et il n'a échappé que par miracle aux Boxeurs. Deux Anglais et lui partent de nuit dans une chaloupe à vapeur et se risquent dans les méandres du Pé-Ho. A un moment donné, ils échouent dans la vase. La marée baisse : tous leurs efforts pour dégager l'embarcation restent vains. En même temps le jour commence à poindre et ils seront sûrement découverts par les Boxeurs qui pullulent dans la campagne. Résolument, ils se jettent à travers champs. Bientôt ils sont aperçus par les Boxeurs et une course folle s'engage. Heureusement pour eux, des cosaques et des matelots français qui occupent la petite station de Chan-Lien-Chan, à quelques kilomètres de Tankou, les voient et se portent à leur secours. Mais il était temps!

Grâce à l'audacieux dévouement de Mognier et Watts, les amiraux comprirent l'urgence qu'il y avait à voler au secours de Tien-Tsin. Une première colonne, formée de Russes, d'Allemands et de quelques Anglais, vint deux fois se buter en vain aux retranchements chinois, tout près de Chou-Lien-Chan. Elle finit par les enlever et avança péniblement, refoulant l'ennemi devant elle. Mais, le 23, pendant que les Russes et les Allemands, à la hauteur de l'arsenal de l'est, étaient encore très sérieusement aux prises avec les Chinois, les Anglais, abandonnant leurs alliés, marchaient sans difficulté sur Tien-Tsin et entraient les premiers dans la concession anglaise, aux applaudissements de leurs nationaux.

Digitized by Google

L'arrivée de ces troupes sauvait Tien-Tsin, mais la situation y avait été très critique. L'ennemi avait le nombre et l'armement; les Européens n'avaient qu'une poignée d'hommes. Mais ce qui leur manquait surtout, c'était un chef; il y avait des chefs de détachements, mais pas un commandement homogène et unique.

L'effort principal fut fait par le régiment russe du colonel Annesimoff. L'âme de la défense fut M. du Chaylard, consul de France, qui galvanisa toutes les énergies. Nos cent trente matelots s'y conduisirent d'une façon admirable, et nos aspirants y furent d'un calme surprenant. En voici un exemple. Beaucoup de rues de la concession française étaient prises d'enfilade par les tireurs chinois, embusqués sur la rive gauche du Pé-Ho, derrière des tas de sel. Un matin, comme la section de l'aspirant Laurent débouchait par une de ces rues, elle est saluée par un feu nourri de mousqueterie. Le jeune officier surprend dans sa petite troupe ce mouvement flottant, précurseur du sauve-qui-peut. Très calme, il commande : « Halte ! Demi-tour à droite ! Alignement ! Portez armes ! » et ses hommes ne pensent plus à fuir !

LE MIRADOR DE LA CITADELLE DE TIEN-TSIN

Si Tien-Tsin était sauvé, la situation n'en était pas pour cela très brillante. Tous les jours, des renforts nouveaux arrivaient, mais l'ennemi serrait de très près nos positions et ses attaques étaient incessantes. Son artillerie, surtout celle de la *citadelle* et du *Fort-Noir,* admirablement commandée par le colonel Ouan, qui avait passé dix ans en Allemagne, nous faisait beaucoup de mal.

Nos premières troupes de secours, infanterie et artillerie de

Digitized by Google

marine, sous le commandement du colonel Ytasse, arrivèrent le 2 juillet. Tous nos hommes étaient déjà épuisés par un séjour de quinze à dix-huit mois en Cochinchine, impaludés ou atteints de dysenterie. Ils furent jetés à terre, à Ton-Kou, sans convoi, presque sans munitions, dans un état de dénûment lamentable. Ils allaient pourtant avoir encore de rudes combats à livrer et des privations de toute sorte à supporter. Et malgré cela, leur moral resta excellent. Dès le lendemain de leur arrivée, nos marsouins, avec les Japonais, soutenaient, à la gare, une chaude attaque des Chinois. C'était la première fois qu'ils voyaient les troupes mikadonales. Leur jugement, quoique bref, n'en est pas moins très expressif : « De fameux lapins, ces Japonais ! »

L'arrivée des renforts porta, dès le 3 juillet, la garnison de Tien-Tsin à 7,000 hommes environ. Dès ce moment, jusqu'au 11 juillet, un gâchis épouvantable règne dans les concessions. C'est maintenant surtout qu'on se rend bien compte qu'un commandement unique et énergique fait absolument défaut. Aucun plan d'ensemble n'est conçu pour une attaque décisive des positions ennemies pour briser le cercle de fer et de feu qui enserre la cité européenne. On se tient sur la défensive, repoussant de-ci de-là des attaques. Notre situation dans la concession française y est très précaire, à cause du feu constant de l'artillerie chinoise, dont les obus viennent tuer nos hommes jusque dans leur casernement.

Tous les jours, il est vrai, on parle d'une grande action générale; puis, au dernier moment, on apprend que tel ou tel chef de détachement n'est pas prêt à marcher... ou ne veut pas marcher. L'impatience des résidents de Tien-Tsin est extrême devant toutes ces tergiversations. Ils comprennent que tous ces atermoiements ne font que donner courage aux Chinois et recruter des adhérents à l'insurrection qui va se propager dans toute la Chine. Chaque journée, chaque heure perdues compromettent d'autant le salut des Légations de Pékin.

Enfin, pour le 11 juillet, on annonce comme sûre cette fois l'attaque générale de la cité chinoise. Mais, au dernier moment,

Digitized by Google

on apprend que l'attaque est encore décommandée, les pionniers russes manquant des ponts nécessaires pour franchir le canal de Lou-Taï.

La journée n'en fut pas moins très chaude pour nous et les Japonais, à la gare. La gare était une position de premier ordre qui, sur la rive gauche du Pé-Ho, couvrait les concessions du côté est. Plusieurs fois l'ennemi avait essayé de l'enlever. Le 11, il l'attaqua avec une rare vigueur. Mal abrités par le remblai du chemin de fer, 100 Japonais à l'aile droite, 100 Français au centre et 100 Anglais à l'aile gauche défendent la position. Les obus chinois leur font beaucoup de mal et la situation y devient à peu près intenable. L'ennemi semble le comprendre et s'avance, en masse compacte, sur nos lignes. Sous prétexte d'aller chercher un canon, les Anglais quittent la place et... ne reviennent plus. Nous sommes découverts à notre aile gauche. Vous voyez d'ici la situation : le capitaine Genty se trouve dans cette cruelle alternative : quitter la place, et alors c'est la perte de la gare, ou faire inutilement tuer toute sa compagnie. Heureusement, au moment où tout espoir semble perdu, le clairon retentit : 200 Japonais arrivent au pas de course, suivis d'un demi-bataillon de marsouins. A la baïonnette, ils tombent sur les Chinois, qui sont mis en déroute. Cette affaire coûta très cher aux Japonais, qui paraissaient mettre une sorte de point d'honneur à se faire bien tuer. Un de mes camarades, le lieutenant Bouvier, qui assistait au combat, me racontait qu'il avait vu tous les officiers d'une compagnie se faire très crânement, mais très inutilement peut-être, tuer. Ganté de blanc, le sourire aux lèvres, un officier montait sur le talus du chemin de fer, comme à la manœuvre, mettait le sabre au clair et s'abattait. Un autre le remplaçait, qui tombait à son tour. Le troisième se présentait, qui avait le même sort. Puis c'était l'adjudant, puis le sergent-major, qui venaient augmenter le nombre des morts.

Heureusement pour les assiégés de Pékin, un chef énergique venait d'arriver à Tien-Tsin. J'ai nommé le colonel de Pelacot. Après la pénible journée du 11, le colonel commandant les troupes françaises, bien que le plus jeune et le moins élevé en

Digitized by Google

grade des chefs alliés, provoqua la réunion d'un conseil de guerre dans lequel il montra l'urgence qu'il y avait à briser le cercle de l'ennemi et à marcher rapidement au secours de Pékin ; et, de la défensive dans laquelle on se tenait depuis trop longtemps, à passer brusquement à l'offensive qui déconcerterait les Chinois.

Un plan d'attaque fut aussitôt arrêté pour le 13 : Tien-Tsin serait attaqué sur deux côtés à la fois : à l'ouest, par les Français, les Japonais, les Américains et les Anglais; à l'est, sur la rive gauche du fleuve, par les Russes, qui opéreraient un mouvement tournant au nord-est pour s'emparer des camps retranchés.

On disposait de 3,000 hommes environ à l'ouest, et de 3,500 hommes à l'est. Le général russe Stessel avait spécialement insisté pour qu'une batterie française, celle du capitaine Joseph, qui s'était, pendant le siège de Tien-Tsin, distinguée par la précision de son tir, marchât avec lui.

Les Russes se mettent en mouvement le 12, à minuit, franchissent le canal de Lou-Taï, et, au jour, attaquent vigoureusement l'ennemi.

Vers neuf heures, le général Stessel désigne au capitaine Joseph une énorme poudrière, située à huit ou neuf cents mètres sur sa droite et lui demande s'il peut la faire sauter : « Donnez-moi trois coups à la mélinite, mon général. Mais, avant, je vous conseille de faire beaucoup reculer vos troupes. » Le général parut sceptique. Le deuxième coup de canon était suivi d'une explosion formidable. La poussée de l'air couchait par terre un régiment russe dont les hommes s'abattaient comme des capucins de cartes, le général Stessel lui même vidait ses étriers, projeté à trois mètres de son cheval. Remarquant du flottement dans les rangs chinois, les chasseurs sibériens se lancent sur les positions de l'ennemi, qui fuit en désordre. Les Russes entrent dans le camp retranché, font faire demi-tour aux batteries chinoises et tirent avec sur les réguliers, dont ils achèvent la déroute.

(A suivre.)

J. MATIGNON,
Médecin-major ex-attaché à la Légation de France à Pékin.

Digitized by Google

LES SAMEDIS LITTÉRAIRES DU THÉATRE DES ARTS[1]

LA LÉGENDE DU PAYSAN

I

AVANT-PROPOS

Mesdames, Messieurs,

Quand mes honorables confrères « ès mathématiques », dont il est si agréable, parfois, de taquiner le rigorisme, veulent nous présenter certaines démonstrations, ils ont, eu égard à la faiblesse de notre misérable intellect de gens de lettres, recours à des définitions ou à des postulats, qu'ils nous prient d'accueillir par provision. Tel Euclide, défendant sa 32e proposition, suppliait ses contemporains, avec une ironie à peine dissimulée, de vouloir bien admettre *à priori* la principale des clefs de sa théorie sur les parallèles. Et comme les contemporains d'Euclide étaient gens de composition courtoise, ils s'empressèrent de lui faire crédit, certains de ne pas être dupes du marché!

Eh bien, Mesdames et Messieurs, je viens, en m'abritant derrière l'autorité de cet illustre nom, que vous ne vous attendiez guère à voir figurer en cette occurrence, vous prier de vouloir bien nous accorder, à cette séance d'ouverture, deux choses comme postulats : votre sympathie, d'abord, et votre confiance, ensuite, disposés que nous sommes à ne trahir ni l'une ni l'autre. Comme peu de gens se donnent volontiers le

1. Causerie d'ouverture de M. Durieu, professeur de lettres au lycée de Bordeaux.

Digitized by Google

ridicule de condamner une œuvre sans la connaître et « devant que les chandelles ne soient allumées », nous vous prions humblement de vouloir bien réserver votre jugement. Nous sommes, en attendant, tout à fait décidés à aller hardiment de l'avant, heureux de doter Bordeaux, la ville hospitalière et éclairée par excellence, d'une œuvre nouvelle, où les questions d'art vous seront présentées dans un cadre tout nouveau. Et déjà notre pensée semble avoir été comprise, puisque cette salle qui, selon nos modestes prévisions, ne devait recevoir qu'un petit nombre de fervents, en contient plus de quinze cents, dont la présence, courtoise et sympathique, nous réjouit autant qu'elle nous charme.

L'œuvre que la Direction du Théâtre des Arts me confie l'honneur et le soin d'inaugurer à Bordeaux reçoit le titre modeste de *Samedis littéraires*. Ces Samedis, que nous plaçons sous le gracieux parrainage des dames de notre ville, sont chose ancienne à Paris, où, sous l'impulsion de M. Catulle Mendès, ils n'en sont plus à compter leurs succès au Théâtre de l'Odéon. Pourquoi cette même œuvre, loyalement essayée en province, où elle constitue une tentative de plus de décentralisation, n'obtiendrait-elle pas la même faveur auprès d'un public aussi attentif que l'est le public bordelais à toutes les manifestations intellectuelles? Pourquoi repousserions-nous, de propos délibéré, avec l'étroitesse blâmable d'idées et de sentiments qui, malheureusement, déshonore bien des petites villes, des initiatives généreuses autant que franches et désintéressées? Pourquoi ne goûterions-nous pas, à notre tour, à Bordeaux, les chefs-d'œuvre d'écrivains qui, pour ne pas s'être tous exclusivement consacrés au théâtre, n'en méritent pas moins les honneurs de la représentation, ou plutôt de la lecture scénique?

Et voilà que je vous indique, déjà, le but de ces « five o'clock » littéraires. Ils ne font pas double emploi avec nos matinées classiques, dont je suis, vous le savez, un des champions les plus fervents. Les deux œuvres sont sœurs jumelles : elles ne s'excluent pas, elles se complètent. Chacune a son domaine propre et ses moyens d'action. Il n'est que juste que les pen-

Digitized by Google

seurs ne soient pas éternellement relégués dans la poussière des bibliothèques, où viennent seuls les adorer les gens de métier. Il est louable de les produire en pleine lumière. Une belle page de Michelet, de Renan, de Taine, mise en relief à la clarté de la rampe, prendra une tout autre signification que lue à voix basse, dans le silence du cabinet. Je sais tel passage de Bossuet dont les accents lyriques pourraient autant vous émouvoir que les plus beaux drames hugolesques. Dès lors, quoi de plus utile que de mettre, par ce moyen, le grand public en contact direct avec des œuvres qu'il n'a plus guère le temps de revoir et de lui en rappeler les beautés par de substantiels commentaires?

En effet, la part du commentaire sera des plus restreintes. Le rôle du « speaker » se réduira à lier, par des transitions aussi naturelles que possible, les principaux fragments des œuvres lus devant le public par les artistes hors de pair de ce théâtre. L'orateur tient le fil conducteur; il se borne à introduire, rien de plus. Il manquerait donc le but si, visant un succès personnel, il se mettait à la place des auteurs dont il trahirait la pensée. Rassurez-vous, il ne sortira pas de ses modestes fonctions.

Le sujet traité sera toujours un sujet très général. Sacrifier à un auteur ne serait rappeler au public que fort peu de choses à la fois. C'est une période tout entière de la littérature, comme une sorte de légende des siècles, que nous embrasserons chaque samedi, pour vous donner, à défaut d'un enseignement particulier, une simple et forte idée d'ensemble. De cette façon, vous assisterez à l'évolution d'un sentiment ou d'une idée à travers les âges, et vous pourrez suivre, sans fatigue, l'ascension lente et continue de l'humanité vers un idéal toujours meilleur de lumière, de justice et de fraternité.

Nous vous dirons donc, d'abord, l'histoire du paysan depuis l'époque patriarcale jusqu'à nos jours; nous vous ferons entendre ensuite les accents qu'ont trouvés les poètes à travers les âges pour célébrer les grâces de l'enfance, les joies des cœurs maternels, le charme pudique de la jeune fille, ou bien, nous tournant vers les merveilles de la nature, nous chanterons avec

Digitized by Google

Homère, Autran et Richepin, la poésie de la mer, ou la majesté des montagnes avec Taine et Michelet. Et vous verrez de quelle manière chaque époque a vibré, et de quelle façon bien personnelle elle a rendu idées et sentiments dont l'expression constitue le patrimoine artistique et sacré de chaque pays.

Cela dit, abordons le sujet de ce Samedi littéraire : *La Légende du Paysan.*

II

LA LÉGENDE DU PAYSAN

Auditions-Lectures (Programme).

Première partie : *La Conquête de la Terre.*

1. Victor Hugo	*Booz endormi*.	M. Daltour, récitant.
2. La Fontaine	*Le Paysan du Danube* . .	M. Géraizer.
3. Saint Mathieu . . .	*L'Ivraie et le Bon Grain* (évangile)	Mme Marie-Laurent.
4. Ronsard.	*Contre les bûcherons de la forêt de Gastine* . . .	M. Caillard.
5. Victor Hugo	*Jean Chouan*	M. Caillard.

Deuxième partie : *La Terre conquise.*

1. Clovis Hugues . . .	*La Charrue*.	M. Ch. Bert.
2. A. Paysant.	*Le Semeur*	Mlle Théven.
3. Leconte de Lisle. .	*Midi*.	M. Caillard.
4. Chantavoine. . . .	*Les Vigneronnes*	Mme Gautier.
5. J. Richepin	*Les Vrais Gueux*	M. Champdor.

Troisième partie : *Silhouettes de paysans.*

1. Gauthier-Villars. .	*La Sacoche*.	Mlle Théven.
2. Guy de Maupassant.	*Aux Champs*	M. Géraizer.
3. Goublier	*Le Credo du Paysan* (chant).	M. Ferréal.
4. De Wekerlin. . . .	*Colinette* (duo)	Mmes Gautier et Syrdet.

Digitized by Google

*
* *

Première partie : La Conquête de la Terre.

Mesdames, Messieurs,

L'objet de ce Samedi littéraire est d'esquisser à grands traits quelques scènes de la vie rurale, et de vous rappeler au prix de quels efforts le paysan a conquis le sol qu'il a créé et dont la possession lui fut si longtemps contestée par ceux qui, pour toutes peines, s'étaient donné celles de naître et de jouir. Étudier le paysan n'est pas chose vaine et méprisable, car c'est rappeler « à ceux qui seraient tentés de l'oublier une forme de l'activité humaine qui, dans des temps plus ou moins rapprochés du nôtre, fut l'existence de nos pères. Serait-il nécessaire de remonter bien haut dans le passé pour prouver aux plus orgueilleux que du sang de paysan coule dans leurs veines et qu'elles ne sauraient en contenir de plus noble[1] ? » Tout labeur élève celui qui s'y livre, et la vénération des siècles n'a cessé d'assigner le premier rang à la tâche du laboureur, qu'elle a revêtue d'un caractère sacré.

Le paysan est, en effet, de moitié dans l'œuvre de mystérieux travail que la terre accomplit, et, pour l'en récompenser, « la nature lui offre les mille décors de ses paysages tour à tour mélancoliquement voilés de brume et de deuil ou illuminés d'éblouissantes clartés[2]. »

C'est dans ce cadre agreste, digne d'inspirer notre dessinateur Henri Rivière, l'heureux interprète de tant d'épopées, que j'aurais voulu vous présenter la légende tantôt triste, tantôt gaie, du fils des champs, selon que la terre s'est montrée à son égard terrible marâtre ou bienfaisante nourricière.

Commençons donc cette causerie familière, comme Petit-Jean, par le commencement, sans remonter toutefois au Chaos. Je ne vous dirai rien non plus d'Adam, le premier semeur de

1. Marcel Charlot, *Paysages et Paysans*. Taillandier.
2. Marcel Charlot, ouvrage cité.

Digitized by Google

blé, ni de Noé, le premier viticulteur de son temps et qui fut, assure l'histoire sainte, la victime de sa découverte. Un trait domine, d'ailleurs, ces premiers âges de l'humanité : c'est la vie patriarcale dans sa douce et sereine simplicité. L'homme s'attache étroitement à cette terre, devenue son lieu d'exil. Il a perdu le royaume du ciel, il va maintenant tenter, à travers les âges, la conquête ardue d'une autre patrie. Il fera la terre sienne, en pratiquant les vertus du foyer, et en assurant la perpétuité de sa race, il s'en assurera la définitive possession. Telle est l'idée qui se dégage de la pièce célèbre : *Booz endormi,* de Booz, le premier moissonneur de ces âges antiques.

M. Daltour, de l'Odéon, va évoquer devant vous, à l'instant, cette symbolique et sidérale apparition de Booz et de Ruth la Moabite...

A la période biblique et légendaire succède, bien des siècles après, ce qu'on est convenu d'appeler l'antiquité gréco-latine, une antiquité bien peu antique, à laquelle nous donnons presque la main. Homère, dans la durée, est un contemporain relativement à Booz. Mais, rassurez-vous, nous avons déjà tant de fois, ici même, troublé le sommeil paisible où le bon Homère se complaît, que nous laisserons aujourd'hui les troupeaux d'Achille paître tranquillement les gras pâturages de l'opulente Phthie. L'antiquité gréco-romaine ne peut nourrir notre légende. Elle offre surtout des œuvres didactiques, celles d'Hésiode et de Virgile, où la condition de l'esclave n'est guère prise en pitié, et qui n'ont pas la prétention d'enseigner à nos viticulteurs bordelais l'art de greffer le plant américain ou de lutter avec succès contre les ravages de la cochylis. Quant aux bergers de Théocrite, ils sont, dans leurs chants alternés, en avance sur ceux de Racan et de d'Urfé. Ils sont d'un modernisme à faire rougir Watteau. Ce sont des bergers pour rire, gracieux et gentils au possible, dont les manufactures de Saxe fixeront plus tard en porcelaine les poses délicieusement maniérées.

Au reste, si l'on en croit ces poètes des champs, et Virgile, en particulier, le paysan est tellement heureux (*o fortunatos nimium*...), malgré les guerres qui n'ont cessé de dévaster

Digitized by Google

l'Italie, qu'il n'a pas même conscience de son bonheur. C'est le cas de tous les gens heureux.

Mais si, dans l'Italie, tout était pour le mieux dans le meilleur des mondes agricoles, il n'en était pas ainsi dans les provinces conquises et en particulier dans les régions danubiennes, férocement exploitées par de féroces préteurs. Le paysan affamé quitte les champs et prend le chemin de Rome où il vient plaider avec indignation sa cause devant les Romains et le Sénat assis pour l'écouter. Ce paysan du Danube, dont La Fontaine nous peint avec une rare maîtrise le farouche portrait, est le Jacques Bonhomme du monde antique. Son éloquence atteint par sa simplicité même les sommets du grand art. Jamais protestations plus justes et plus véhémentes ne retentirent dans une assemblée politique, jamais la vérité de ce mot de Pascal ne fut mieux démontrée : « La véritable éloquence se moque de l'éloquence ! »

M. Géraizer veut bien nous traduire cette maîtresse page...

Cette haute leçon d'humanité ne fut malheureusement pas comprise. Et cependant le Christ venait à peine d'expirer pour la faire mieux saisir, les bras grandement étendus sur la croix du Golgotha. Son enseignement n'avait pas encore pénétré le monde païen suffisamment pour qu'il entendît ce bel appel à la pitié jeté par un barbare. L'humanité ignore encore ce mot. Jésus l'avait pourtant propagé à travers les champs galiléens. Lui-même avait été le grand paysan de l'époque, le grand laboureur et le sublime ensemenceur des âmes. Le grain de sénevé, lancé dans les champs de Génézareth, devait germer par la suite et produire cette civilisation chrétienne unique, dont l'empire s'assoiera sur les ruines des cités païennes. Le premier, le Christ avait marché à la conquête de la terre en prononçant la parole émancipatrice qui était la parole d'amour : « Aimez-vous les uns les autres ! » Ces Évangiles, qui contiennent sa doctrine, la Révolution s'en emparera. Toutefois, dans son immortelle Déclaration des Droits de l'homme, son œuvre la plus belle, elle ne fera que laïciser et pour ainsi dire codifier, avec un souffle infiniment moins puissant et moins poétique, tous ces sentiments de justice et

Digitized by Google

de fraternité que, seul, à la face de tous et contre tous, dans un monde de pharisaïsme et d'imposture, le Fils de l'Homme avait eu la sublime audace de proclamer dans le Sermon sur la Montagne.

La très gracieuse Mme Marie-Laurent veut bien nous donner un modèle de cette éloquence en interprétant l'évangile selon saint Mathieu : *L'ivraie et le bon grain...*

Tel est cet évangile, simple et beau de la simplicité et de la beauté des champs qui l'ont inspiré, et qui ne restera pour l'humble qu'un désolant symbole tant que l'ivraie des injustices et des préjugés étouffera la bonne semence.

Pendant le Moyen-Age, en effet, la semence ne lève pas. Le frère y asservit le frère, l'homme demeure un loup pour l'homme. Le servage a remplacé l'esclavage relativement doux des temps antiques, puisque l'esclave est souvent affranchi par son maître, dont il devient le conseiller et l'ami. Le serf est infiniment plus malheureux et plus durement traité dans le fait, en dépit des affirmations optimistes et théoriques de nos aimables économistes. Pour vous en convaincre, relisez les pages navrantes que lui consacre M. Siméon Luce dans sa thèse sur *la Jacquerie*. Quels paysages lugubres n'y découvrez-vous pas, désolés par la peste et la famine, éclairés au loin par la lueur sinistre des incendies! Et cependant Jacques Bonhomme endure ses souffrances avec résignation, implorant doucement la pitié de ses bourreaux :

Cessez, cessez, gens d'armes et piétons,
De piller et de manger le bonhomme
Qui de longtemps Jacques Bonhomme
Se nomme!

Mais la patience a des limites. Poussé à bout, Jacques Bonhomme se rue un jour sur les châteaux; il se change en bête fauve, il inflige au seigneur la peine du talion, il se vautre dans le sang en murmurant entre ses dents le premier chant d'égalité sociale qui soit monté aux lèvres de l'homme, cette *Marseillaise* du paysan, dont l'élan rappelle cette autre *Marseillaise* héroïque qui entraînera un jour Jacques Bonhomme

Digitized by Google

émancipé, à la défense de la patrie, dans les armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse :

Nous sommes hommes comme ils sont,
Tels membres avons comme ils ont,
Et tout autant souffrir pouvons;
Ne nous faut que cœur seulement,
Et tous ensemble nous tenons,
Et s'ils nous veulent guerroyer,
Bien aurons contre un chevalier
Trente ou quarante paysans.

(*Roman de Wace*, 1284.)

Cette courte explosion de haine, dont le souvenir seul a survécu comme un épouvantail pour la postérité, fut bientôt étouffé sous de sanglantes représailles. Il n'en demeura plus que le chant de résignation répété pendant des siècles encore par le paysan :

Cessez, cessez, gens d'armes et piétons,
De piller et de manger le bonhomme.

Chose étrange, ce ne sont pas les œuvres sérieuses, telles que le *Roman de Wace,* qui nous renseignent le mieux sur la condition du paysan au Moyen-Age, c'est la littérature plaisante qui se charge de ce soin. Dans les fableaux et dans les farces, le jongleur, traître à une cause qui est sienne, égaie grossièrement et lâchement le seigneur aux dépens de Jacques Bonhomme. Pour lui (fableau de Farbu), le vilain est un être puant, né d'une incongruité lâchée par un âne *(sic)*. L'enfer ne veut pas de lui, dit Rutebeuf, tellement il sent mauvais. S'il se marie (fableau du vilain de Bailleul), sa femme le met au point de tout voir sans rien croire et lui persuade qu'il est mort. L'humoriste Chavette a repris l'idée dans son *Guillotiné par persuasion*. Dans l'immortelle farce du Cuvier, le vilain est asservi à la fois par sa femme et sa belle-mère. Notons, dans une courte incise, que cette farce marque l'avènement de la belle-mère dans la littérature, et qu'elle y devient,

Digitized by Google

du premier coup, le type intangible et consacré auquel nos vaudevillistes n'ajouteront rien, si bien que la belle-mère a gravi, à travers les siècles, son triste calvaire pour la plus grande joie des brus récalcitrantes et des commis de nouveautés en rupture de rayon.

Au reste, la femme du paysan qui malmène de si belle façon son mari n'est pas mieux traitée que lui par les nobles châtelaines du temps. L'histoire de dame Doche nous édifiera sur ce point *(Rothe, Roman du Renard)*.

« En l'année 1301, dit l'auteur, la dame Doche apprit qu'une femme du peuple, inhumée dans sa terre, avait été enveloppée dans quinze aunes de drap. Elle en fut indignée, prétendit qu'une vilaine ne devait pas pourrir si commodément, fit ouvrir la fosse, jeter le cadavre comme une charogne et employer la toile à des couvertures pour ses chevaux. »

Ne nous indignons pas, je vous en prie, outre mesure contre la férocité de dame Doche et la barbarie du Moyen-Age, car je placerais immédiatement sous vos yeux la page que P. Mérimée consacre à Tamango, le délicieux trafiquant de bois d'ébène, et qui dépasse en horreur la citation que je viens de faire. Nous n'avons pas, que je sache, marché, depuis dame Doche, à pas de géant, dans la voie de l'humanité. Bien mince est la couche légère de moralité qui couvre une civilisation toute brillante à la surface, si mince que j'aurais peur de la faire craquer en y appuyant un peu le doigt. Notre âme moderne est encore enveloppée de puissantes ténèbres. Elles ne sont pas encore ouvertes, ces portes dont parle l'incomparable auteur de *Résurrection,* Tolstoï, ces portes merveilleuses qui donneront un jour accès sur un univers nouveau !

Cependant s'ouvrent les temps modernes. Voici venir les rois et les ministres populaires. Sully essaie de prendre en main la défense du paysan, dont il protège les instruments aratoires parce que les mamelles de la France sont pâturage et labourage. Henri IV, en rusé Béarnais, veut faire du paysan le soutien de la nouvelle dynastie, et lui promet la chimérique poule au pot. La poule au pot a fait son temps; nous préférons aujourd'hui la lune que nos politiciens nous promettent avec

Digitized by Google

un aplomb... astronomique; avouez que la formule, en changeant, a perdu de son pittoresque.

Les poètes suivent le mouvement donné par la royauté. Ils s'intéressent, à leur manière, au paysan, quand il offre un thème facile à de beaux vers, malheureusement gâtés par trop de réminiscences mythologiques. Tel Ronsard, le coryphée de la Pléiade, dans sa fameuse mercuriale *Contre les bûcherons de la forêt de Gastine*.

M. Caillard, de l'Odéon, donne la traduction très applaudie de ce morceau célèbre...

L'apostrophe que vous venez d'entendre ne contribua pas, d'ailleurs, à rendre le bûcheron du pays de Gastine et d'ailleurs plus heureux de son sort. Si elle fut entendue, elle lui enleva son gagne-pain, les dryades et les dieux des bois étant plus dignes de sympathie que le miséreux des campagnes. L'histoire du paysan continue donc à se dérouler, dans le siècle suivant, — le grand siècle, — aussi navrante, aussi lamentable. La Bruyère nous en trace le tableau dans quelques lignes qui serrent le cœur. Vous vous souvenez de « ces animaux farouches, répandus par la campagne et tout brûlés du soleil, tout livides, et qui ont comme une face humaine et comme une voix articulée? » Ce sont les paysans du temps de La Bruyère, qui a eu le courage de s'apitoyer sur leur sort, tandis que la spirituelle marquise de Sévigné trouvait infiniment plaisant de les voir brancher dans les bois avoisinant son château des Rochers. Ah! la bonne petite âme! Ah! l'agaçante précieuse, que ce seul trait, en dépit de l'admiration de commande, me suffirait à faire prendre en grippe! La lettre des pendus qui appellent d'autres pendus nous remet en mémoire le verger du roi Louis. D'ailleurs, à quoi bon tant d'indignation? Mme de Sévigné, « contagionnée » par l'Astrée, n'a pas compris mieux que son siècle la campagne et le paysan. Écoutez la manière dont elle parle de la fenaison: « C'est la plus jolie chose du monde, dit-elle, puisqu'il ne s'agit que de retourner du foin en batifolant dans une prairie, et que, dès qu'on en sait tant, on sait faner. » Pas plus malin que cela, en vérité! Si elle avait vécu dans nos contrées, la noble dame poudrée nous aurait dit, à

Digitized by Google

nous vignerons, qu'on fabrique le Château-Margaux en dansant un menuet dans une cuve. C'est une façon de presser comme une autre. Un peu plus tard, on comprendra encore de cette manière, toute marquée au coin de la plus ignorante désinvolture, les travaux des champs. C'est en se jouant que la pauvre et inconsciente Marie-Antoinette barattera du beurre à Trianon, cependant que la Nation, lasse de tous ces jeux de princes, s'apprête à leur donner une de ces grandes et terribles leçons dont parle Bossuet. Le temps n'est plus où les reines peuvent jouer avec insouciance à la bergère de Watteau; elles ont un rôle plus sérieux à tenir, celui de bergères des peuples, qu'on ne remplit pas en batifolant.

L'époque de la campagne passementée de dentelles, de mousselines et de fanfreluches est passée. L'heure de l'émancipation sonne, enfin, pour le paysan. A la voix puissante de Rousseau, les champs s'éclairent d'aurores éblouissantes, une Jérusalem nouvelle resplendit à l'horizon. La Terre est reconquise!...

Les assises nationales s'ouvrent pour juger le débat qui « depuis des siècles roule entre la noblesse et le tiers état ». Les doléances du paysan français sont portées à la tribune, et la noblesse elle-même, emportée, comme malgré elle, par le souffle libérateur qui l'enveloppe de toutes parts, comprend que son rôle va prendre fin. Elle sent que le paysan n'était son homme lige qu'autant qu'elle lui assurait sa protection, et qu'elle n'a plus le droit de maintenir un contrat dont elle ne remplit plus les clauses. Alors, dans la nuit à jamais mémorable du 4 août, elle signe le plus beau testament politique qui ait jamais été signé; elle abdique, dans un admirable élan de patriotisme, les privilèges d'un odieux passé, fidèle cette fois à sa devise: « Noblesse oblige! » Et, du même coup, la période de lutte pour la conquête de la terre est close, et le paysan, cette créature morte, naît à l'histoire!

Toutefois les siècles de servage ont pesé d'un poids si lourd sur le paysan que, tout confus de sa victoire, il n'ose pas encore en user. Par un reste d'atavisme héréditaire, il refuse le legs de la Révolution et prend les armes contre elle pour défendre

Digitized by Google

ses bourreaux. C'est l'époque des Stofflet et des Cathelineau, les héros obscurs de ces guerres héroïques que Napoléon avait surnommées des guerres de géants. La foi est si grande dans les deux camps que l'admiration se partage entre les vainqueurs et les vaincus. C'est du moins l'idée qui se dégage de la poésie de *Jean Chouan*, dont M. Caillard veut bien nous donner la saisissante expression...

Cette résistance est la dernière. La lumière se fait éclatante dans l'âme obscure du paysan. Jean Chouan, conquis aux idées émancipatrices, sert maintenant la cause qu'il a combattue. Après avoir reçu le baptême de la liberté, il va ondoyer à son tour les autres nations. C'est l'époque immortelle de la guerre en sabots, chantée par Emmanuel des Essarts dans ses poèmes de la Révolution, époque que prolonge l'épopée napoléonienne dont le paysan demeure le héros.

Deuxième partie : La Terre conquise.

La terre est conquise. Le paysan est le maître du sol qu'il a fait sien par ses souffrances. Nous entrons dans l'ère pacifique de la légende. Dès lors, les arts et les lettres se disputent à l'envi la gloire de reproduire, dans tous les détails de sa tâche auguste, le fils des champs à qui ils doivent leurs plus nobles inspirations. L'école des paysagistes et du plein air ne date guère que de notre époque. Ils sont nombreux les peintres qui se sont abreuvés aux sources rajeunissantes de la nature, à laquelle Millet devait, en dernier lieu, donner, avec son *Angelus*, la consécration religieuse de son impeccable talent.

Et, dans les lettres, que d'œuvres ou plutôt de chefs-d'œuvre! Les pages que nous allons vous offrir ne sont que quelques fragments détachés de cette partition de la nature, aussi puissante et aussi nourrie que les orchestrations wagnériennes.

Digitized by Google

Voici tout d'abord le premier travail que l'homme impose à la terre : le labour, décrit avec tant de maîtrise par G. Sand, dans une page si connue que nous préférons lui substituer la vigoureuse inspiration du poète-député Clovis Hugues : *La Charrue,* dont M. Bert consent à nous rendre l'énergique saveur...

La charrue vient d'accomplir sa brutale besogne. Les sillons, profondément écartés, sont prêts pour la semence. Le tablier gonflé, le semeur jette le grain avec ce geste auguste tant redit par les poètes et dont l'amplitude découpe les lointains horizons. Mlle Théven va nous montrer, avec le poète Achille Paysant, le semeur grandi par cette tâche poétique...

... Et le grain a levé ! Les champs se couvrent déjà de beaux épis, et sur les coteaux la vigne entre en floraison. Allons, soleil, c'est à toi de mener la moisson à maturité ! Verse sans peur tes rayons les plus ardents, car les ceps et les blés en épuiseront la coupe avec avidité !...

M. Caillard veut bien encore se charger d'interpréter ce morceau descriptif, unique dans notre littérature : *Midi,* de Leconte de Lisle...

Le soleil a rempli sa bienfaisante mission ! Blés et raisins sont mûrs. Tout alerte, la vigneronne, en détachant du cep la précieuse grappe, accompagne son travail d'un chant très vieux sur un air très doux, dont le refrain est repris au loin par ses compagnes, égrenées sur les pentes empourprées qui joyeusement dégringolent jusqu'aux berges de la Garonne.

Et pendant qu'ici elles prépareront l'enchanteresse liqueur, là-bas, dans les plaines beauceronnes, les blondes filles du Nord auront déjà bottelé les gerbes d'épis, et, dans le rude pays de la Crau, les magnanarelles auront vendangé mûriers et oliviers, en rythmant leur travail des doux chants de Mistral.

Eh bien ! chantez, blondes abeilles de la Beauce et vous aussi nos sœurs, brunes cigales de la Gascogne et de la Provence, car la chanson est la prière des humbles et la cueillette aime les chants !

Mme Gautier va évoquer devant vous la gracieuse vision de

Digitized by Google

nos gracieuses compatriotes, en interprétant, avec le charme que vous savez, la *Chanson des Vigneronnes* de Chantavoine, un érudit universitaire doublé d'un poète exquis. La chose mérite mention : elle est assez rare...

Mais, quelque soin qu'apportent les vendangeuses à leur besogne, elles n'oublient pas la part de Dieu, qui est la part du pauvre. Le gueux des champs compte sur ce charitable oubli qui retardera l'explosion de sa haine, sinon gare aux fermes, gare à l'incendie!

M. Champdor, dont le talent est fait du réalisme du meilleur aloi, va interpréter cette idée avec les *Vrais Gueux* de Richepin...

Au reste, l'incendie ne menace pas seul la récolte du paysan. La grêle et la pluie accomplissent souvent dans les campagnes leur mission de ruine et de misère : que ne puis-je vous faire lire la page vigoureusement crayonnée de *La Terre*, où Zola nous trace le prestigieux tableau des récoltes perdues! Cette page est, malheureusement, semée de tant de c... et de n... de D... qu'elle offusquerait des oreilles féminines. Messieurs, nous nous rattraperons... un de ces jours, entre hommes...

Ce ne sont là, heureusement, que des fléaux passagers dont finit par triompher la patience de l'homme. Un mal autrement grave est la désertion des campagnes. M. René Bazin nous le signale dans une maîtresse œuvre, dont le titre est suffisamment suggestif : *La Terre qui meurt*. Hélas! l'auteur courageux de cette étude, à laquelle il vient de donner une suite dans *Donatienne*, n'a que trop de fois raison!... Les travaux pénibles et peu lucratifs des champs sont abandonnés chaque jour davantage par le paysan, que séduit dans nos villes l'appât des petites places mal rétribuées, mais sûres. Le paysan se fonctionnarise : encore un peu, et nous n'aurons pas de meilleur rond-de-cuir.

Comment en serait-il autrement? Songez donc! Avec cette monomanie terrible des diplômes qui sévit, nouveau phylloxera, sur notre pays, comment voulez-vous que le petit paysan, pourvu d'un certificat d'études à onze ans, comme il l'a été à six mois d'un certificat de vaccine, consente, sans

Digitized by Google

déroger, à prendre le fouet et les manettes de la charrue ancestrale! Fi donc! Un homme ne compte pas, chez nous, en raison de son originalité propre ou des services qu'il rend, mais en raison du nombre des diplômes dont il se précautionne. Ah! le bon billet qu'a le public! Les allumettes aussi sont estampillées, étiquetées et garanties par l'État: en prennent-elles davantage? En vérité, je vous le dis, nous aurons fait un grand pas quand, laissant aux initiatives individuelles le soin de se développer sans un contrôle si rigoureux, nous aurons supprimé la moitié des diplômes, dont la plupart se transforment, entre les mains de leurs détenteurs, en instruments de revendication ou d'oppression, sans compter qu'ils créent une sorte de mandarinat des plus plaisants. Quand nous en aurons fini avec cette examinomanie, le petit paysan, non diplômé, mais plus modeste et plus instruit des choses agricoles, retournera sans honte aux travaux des champs.

Telle est la thèse de M. Bazin, que j'ai à dessein élargie. La terre se meurt, parce qu'elle manque de bras pour la cultiver. Cette image poncive nous a fait tant rire autrefois que nous pourrions bien maintenant en pleurer...

Je vous renvoie, pour la terre qui meurt, à l'ouvrage de M. Bazin, qu'il est profitable de lire en entier.

Troisième partie: Silhouettes de Paysans

Telle est la légende du paysan dans ses deux phases de lutte et de pacifique jouissance. Mais notre causerie familière, dont la seule excuse est la simplicité, serait boiteuse si nous ne montrions le paysan que sous un jour idéalisé. Nous lui avons fait la part assez belle pour le présenter maintenant sous un aspect plus prosaïque et moins flatteur, sous une face plus intime. La tâche n'en est que plus dure, car le paysan réel est

Digitized by Google

un être complexe, fermé, et pour ainsi dire cadenassé. Son âme échappe aux investigations les plus subtiles : elle ne se manifeste au dehors que par des traits assez gros, les seuls qu'aient pu crayonner nos plus subtils spécialistes.

Parmi ces traits, celui qui domine, c'est la méfiance. Le paysan ne se trahit pas et ne trahit pas les autres; nos juges d'instruction en savent quelque chose. Il sait garder un secret, témoin le *Maître Cornille,* d'Alphonse Daudet, qui ne consent jamais à avouer sa ruine. Paysan du moins aimable que celui-là, et qu'on ne saurait comparer aux bêtes fauves de *la Terre* de Zola, paysan aussi vrai tout de même, mais traité avec une autre vision, celle des fleurs et du soleil d'or qui berce la misère de l'humble et qui l'endort, tandis que les atmosphères embrumées du Nord l'aigrissent et l'exaspèrent. Et voilà que, sans m'en apercevoir, je deviens presque digne d'être votre compatriote, et infidèle pour une fois à ma nostalgique Bretagne!

Le paysan normand n'est pas moins discret que le paysan provençal, dont il n'a pas les mœurs poétiques. Il ne dit ni oui ni non. Toute sa politique se résume dans cette phrase diplomatique : « Pour une année où il y a des « poummes », il n'y a pas de « poummes », mais pour une année où il n'y a pas de « poummes », il y a des « poummes ». Comprenez, si vous pouvez, mais « allaiz, marchaiz », il faut vous déclarer satisfait.

La nature peu expansive du paysan vous explique, en partie, l'affection réservée qu'il témoigne aux siens. Sans doute, le paysan aime sa femme et ses enfants, mais à sa manière, silencieusement ou brutalement, avec de gros rires et de bonnes tapes dans le dos. Il caresse son fils comme il ferait un jeune poulain. Mais il lui arrive souvent de préférer aux siens, si l'on en croit Pierre Dupont, les humbles compagnons de ses travaux quotidiens, les deux grands bœufs de son étable :

Oui, j'aime bien Jeanne, ma femme,
Mais j'aimerais mieux la voir mourir
Que voir mourir mes deux grands bœufs.

Digitized by Google

Autant, ou sinon plus que ses bœufs, le paysan aime l'argent. Il n'est pas volontiers dépensier. Il y regarde à deux fois avant de faire un achat; il ne se sépare qu'avec regret de la précieuse monnaie, qu'il compte et recompte avant de la livrer, pour bien s'assurer qu'il ne se trompe pas. S'il vient, comme dans la nouvelle de Gauthier-Villars, à perdre la précieuse sacoche où il entasse, sou par sou, ses économies, il aura, pour la retrouver, recours à des ruses d'Apache. Il promettra bonne récompense, bien convaincu que promettre et tenir sont deux. Mlle Théven, l'exquise diseuse, va vous narrer cette exhilarante paysannerie...

C'est encore sous cette face que Guy de Maupassant, le peintre le plus expressif et le plus pittoresque du paysan, se plaît à nous le présenter. Vous allez goûter le relief avec lequel l'élève de Flaubert frappe la rapacité du paysan, qui étouffe en lui l'affection paternelle, dans cette nouvelle *Aux Champs,* que M. Géraizer va vous traduire avec la finesse qui est la marque de son beau talent...

Notre galerie serait par trop maigre si nous n'y joignions quelques joyeux types extraits des œuvres dramatiques ou des chansons. Sans remonter à Molière, qui a tracé dans son *Don Juan* quelques types de paysannes exquises, disons que de nos jours c'est le vaudeville qui a fait à l'homme des champs le plus joyeux accueil. Labiche nous a, dans *la Cagnotte*, décrit le paysan des environs de Paris, celui de Charentonneau et de la Ferté-sous-Jouarre. Il l'a tiré brusquement de son village pour l'exposer à la pleine lumière du boulevard parisien. Vous voyez son attitude. Que voulez-vous? le paysan sorti de son cadre n'est plus le paysan. Ne prêterions-nous pas à rire, nous, citadins ironiques, si l'on nous sortait de notre milieu factice pour nous mettre la herse dans les mains?

Après le vaudeville, la chanson. J'ai laissé à M. Ferréal le soin de nous choisir une romance de son goût. Sa voix chaude et vibrante va faire monter vers le ciel l'hymne du paysan, le *Credo* de Goublier...

Et comme la grâce ne perd jamais ses droits, même dans les plus austères sujets, Mmes Gautier et Syrdet vont délicieusement

Digitized by Google

marier leurs voix pour interpréter cette chanson d'aïeule, mise à la mode de nos jours : *Il n'y a pas de mal à ça, Colinette,* — au contraire, disons-nous, en savourant ce printanier dessert, — legs charmant d'un siècle de jolis riens et de mignardes élégances.

JULES DURIEU.

Nota. — La série des Samedis littéraires a été des plus variées. Citons, au hasard de nos souvenirs, comme sujets traités : les Poèmes de la Mer ; les Humoristes ; les Animaux dans la littérature ; les Poètes et l'Enfant ; les Pamphlets et les Satires ; la Légende du Diable ; les Femmes auteurs, etc. Quelques-uns de ces sujets (coïncidence singulière) ont été traités le même jour aux Samedis littéraires de l'Odéon. Nous devons remercier tout particulièrement MM. Léonard et Waltz, professeurs au lycée, et MM. Charles Abadie et Laroche, publicistes, qui ont bien voulu nous prêter leur très charmant et très précieux concours.

J. D.

Digitized by Google

LE

NOUVEAU POSTE D'AIGUILLAGE ÉLCETRIQUE

DE LA GARE SAINT-JEAN, A BORDEAUX

La Compagnie des chemins de fer du Midi a mis en service le 14 janvier 1903, dans sa gare de Bordeaux-Saint-Jean, un nouveau poste d'aiguillage (n° 1), dont les journaux quotidiens de la ville ont fait mention à cette époque, en indiquant très sommairement son principe, et qui a été visité, depuis, par de nombreuses personnalités du monde des chemins de fer. Les dispositions fondamentales de ce poste constituent une véritable innovation non seulement en France, mais à l'étranger.

Sans entrer à leur sujet dans des détails réservés aux recueils techniques, il a paru intéressant d'en donner aux lecteurs de la *Revue Philomathique* un exposé général, mais précis.

*
* *

Le nouveau poste n° 1 de Bordeaux-Saint-Jean comporte la manœuvre *électrique* à distance des aiguilles et des signaux. Bien que ce mode de commande ait été jusqu'ici peu pratiqué, du moins en France, notre intention n'est pas de nous étendre sur ce point. Disons seulement que les appareils de manœuvre employés sont du système Ducousso et Rodary : des appareils de ce type figuraient à l'Exposition universelle de 1900; ils ont déjà été éprouvés par la Compagnie du P.-L.-M. dans sa gare de Paris [1].

1. Les moteurs d'aiguilles comprennent essentiellement une petite dynamo tournant dans un sens ou dans l'autre, et entraînant l'aiguille dans son mouvement par l'intermédiaire d'une vis sans fin et d'un engrenage. Les moteurs de signaux comprennent

Digitized by Google

Mais ce qu'il y a d'*entièrement nouveau* dans l'emploi qui a été fait de la commande électrique des aiguilles et des signaux, c'est l'application d'un système dit « des leviers d'itinéraire » et dû à M. Bleynie, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, sous-chef de l'Exploitation de la Compagnie du Midi, et à M. Ducousso, ingénieur de la Société des Établissements Postel-Vinay.

Principes généraux des systèmes anciens et du système des leviers d'itinéraire. — Dans tous les systèmes de commande à distance employés jusqu'à ce jour, un levier distinct est, en principe, spécialement affecté, dans la cabine, à la manœuvre de chaque appareil (signal, aiguille, etc.) dépendant d'un poste d'aiguillage. Ces divers leviers sont, en général, reliés mécaniquement les uns aux autres, de telle sorte qu'on ne peut ouvrir un signal autorisant un mouvement quelconque de train ou de manœuvre dans la zone d'action du poste que si certaines conditions ont été préalablement remplies, notamment celles-ci :

1° Les aiguilles situées sur le passage, ou l'*itinéraire,* que doit suivre le train ou la manœuvre, ont été disposées dans la position voulue, et y ont été assurées d'une manière invariable [1].

2° Tous les mouvements qui ne peuvent, sans inconvénients pour la sécurité, s'effectuer simultanément avec le mouvement à autoriser, c'est-à-dire qui empruntent des itinéraires *incompatibles* avec le premier, ont été interdits par la fermeture des signaux qui les commandent respectivement.

Ces relations entre les leviers de manœuvre des appareils constituent ce qu'on appelle les *enclenchements*. L'ensemble des leviers et des dispositifs mécaniques produisant les enclen-

aussi une petite dynamo dont la rotation dans un sens *déterminé,* provoque l'ouverture du signal; celui-ci est maintenu ouvert par le jeu d'un embrayage magnétique. Si le courant est interrompu, le signal se referme par la seule action de la pesanteur. La manœuvre d'une aiguille consomme environ $0^{watt\text{-}heure}3$, l'ouverture d'un signal $0^{w\text{-}h}1$, le maintien de ce signal à l'ouverture 7 watts pendant toute la durée de l'ouverture.

1. Les aiguilles peuvent être fixées soit par verrouillage, soit par calage. On di qu'elles sont « verrouillées » ou « calées ». C'est ce dernier terme que nous emploieronst dans la suite parce qu'il correspond au système généralement adopté sur le réseau du Midi.

Digitized by Google

chements forme la « table d'enclenchement ». On est, d'ailleurs, le plus souvent conduit, en pratique, tant pour faciliter la réalisation matérielle des enclenchements que pour augmenter les garanties de sécurité en réduisant notablement les chances d'erreur des aiguilleurs, à disposer sur la table un certain nombre de leviers spéciaux qui n'actionnent aucun appareil et dont le rôle est le suivant : l'ouverture du signal qui autorise un mouvement devant suivre un itinéraire déterminé est subordonnée à la manœuvre préalable d'un levier spécial, manœuvre ayant pour effet de réaliser, pour cet itinéraire, les enclenchements énoncés aux 1° et 2° ci-dessus.

Il résulte des explications qui précèdent, et qui étaient indispensables pour mettre en évidence les avantages du système des « leviers d'itinéraire », que, dans les autres systèmes, pour chaque mouvement de train ou de manœuvre, l'aiguilleur doit *préparer* l'itinéraire, en renversant divers leviers d'aiguilles, etc.; *enclencher* ces leviers, en renversant un levier spécial; enfin, *ouvrir* le signal autorisant le mécanicien à passer, en renversant également son levier.

Le nouveau système a essentiellement pour objet de permettre d'obtenir le même résultat par le renversement d'*un seul* levier.

Dans ce système, la table d'enclenchement ne comporte plus ni leviers de signaux, ni leviers d'aiguilles, etc., ni leviers auxiliaires d'enclenchement. Elle comprend exclusivement des leviers affectés chacun à un *itinéraire* déterminé[1], d'où le nom qui a été donné à ces leviers par les auteurs du système.

*
* *

Fonctionnement des leviers d'itinéraire. — Un levier d'itinéraire peut occuper sur la table deux positions extrêmes : l'une dite *normale*, dans laquelle tout mouvement est interdit suivant l'itinéraire auquel correspond ce levier; l'autre dite *renversée*,

1. Un seul et même levier est, d'ailleurs, affecté à deux itinéraires qui suivent la même voie en sens inverse. (Voir ci-après.)

Digitized by Google

dans laquelle le mouvement est, au contraire, autorisé. Lors donc que tous les leviers de la table sont dans leur position normale, aucun mouvement ne peut s'effectuer dans la zone d'action du poste.

Si l'on renverse un levier, on produit dans la première partie de sa course, et *avant tout autre effet,* à l'aide de liaisons mécaniques réalisées sur la table entre les leviers, l'enclenchement dans leur position normale de tous les leviers des itinéraires incompatibles avec celui auquel est affecté le levier manœuvré. On produit *ensuite* successivement, au moyen d'un « combinateur » électrique, actionné par le levier, et assez analogue dans son principe au controller des tramways électriques, les deux effets ci-après : chacun d'eux correspond à une partie différente de la course du levier ; un verrou électrique empêche le levier d'effectuer la dernière partie de sa course, si le premier effet ne s'est pas réellement et complètement produit.

A) Manœuvre simultanée et calage de toutes les aiguilles qui doivent, pour l'itinéraire considéré, occuper la position inverse de leur position normale[1]. Contrôle de position et de calage de *toutes les aiguilles* situées sur l'itinéraire.

B) Ouverture du signal autorisant le passage.

Si, après l'exécution du mouvement, on redresse le levier, on produit successivement, dans les mêmes conditions que ci-dessus et par le jeu des mêmes organes, les deux effets ci-après.

C) Fermeture du signal autorisant le passage et contrôle de cette fermeture.

D) Manœuvre simultanée, pour les remettre dans leur position normale, et calage dans cette position de toutes les aiguilles qui avaient été déplacées dans l'effet *A* ci-dessus. Contrôle de position et de calage de ces mêmes aiguilles.

Si l'effet *D* a été *complètement* produit, et à cette condition seulement, on peut achever de redresser le levier, ce qui libère les autres leviers, qui avaient été, au début du renversement, mécaniquement enclenchés.

1. La position normale des aiguilles est celle qu'elles occupent quand tous les leviers d'itinéraire sont, sur la table, dans leur position normale.

Digitized by Google

Il est facile de voir que ces dispositions réalisent *entièrement*[1] les conditions générales (1° et 2°) qui ont été indiquées plus haut, à propos des autres systèmes de commande à distance des aiguilles et des signaux.

Commutateurs auxiliaires pour signaux. — On recherche, d'une manière générale, comme condition de sécurité, la protection aussi prompte que possible des mouvements de trains ou de manœuvres contre d'autres mouvements suivant par derrière la même direction. En ce qui concerne particulièrement les mouvements s'effectuant dans la zone d'action d'un poste d'aiguillage, il est clair que le système des leviers d'itinéraire, tel qu'il vient d'être exposé, ne remplirait qu'imparfaitement cette condition.

Si, en effet, le signal dont l'ouverture a autorisé ce mouvement n'était refermé que par le redressement du levier d'itinéraire (effet *C* ci-dessus), la protection du mouvement à l'arrière ne pourrait être assurée que lorsque l'itinéraire donné aurait été *entièrement* parcouru, puisque le redressement du levier entraîne, outre la fermeture du signal, la destruction de l'itinéraire.

Cet inconvénient, qui, ajoutons-le, se retrouve dans certains autres systèmes d'enclenchement, a été évité au poste n° 1 de Bordeaux, grâce au dispositif suivant :

Un *commutateur auxiliaire,* annexé au levier d'itinéraire et manœuvré sans aucun effort, à la main, permet de couper à volonté la communication qui doit exister entre le moteur du signal commandant l'itinéraire et la source d'énergie électrique pour maintenir ce signal dans la position d'ouverture. Pour que le signal soit effectivement ouvert, il faut donc, à la fois, que le levier d'itinéraire soit renversé (effet *B* ci-dessus) et que le commutateur auxiliaire soit placé sur *ouverture*.

Il en résulte que, pendant l'exécution d'un mouvement, le signal peut être refermé dès que la machine l'a franchi, en

1. Elles réalisent même des conditions supplémentaires que l'on ne remplit généralement pas dans les autres systèmes, et sur lesquelles il serait trop long de nous étendre ici.

Digitized by Google

plaçant le commutateur sur *fermeture* sans toucher au levier d'itinéraire.

L'adaptation aux leviers d'itinéraire de commutateurs auxiliaires permet, en outre, d'utiliser un seul et même levier pour donner deux itinéraires *inverses* l'un de l'autre, c'est-à-dire cor-

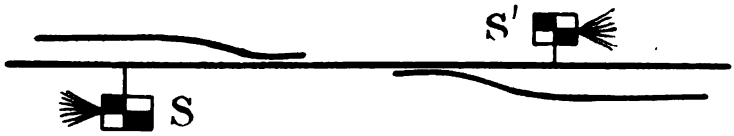

respondant à la même voie parcourue dans un sens ou dans l'autre. Le renversement d'un pareil levier, après avoir provoqué la manœuvre et le calage des aiguilles intéressées (qui sont évidemment les mêmes, quel que soit le sens dans lequel la voie considérée est parcourue), rend possible dans l'effet *B* ci-dessus l'ouverture non pas d'un seul signal, mais de l'un quelconque des deux signaux opposés S et S' commandant les deux itinéraires inverses, moyennant la manœuvre appropriée d'un commutateur auxiliaire spécial. Celui-ci peut occuper à volonté une des trois positions suivantes :

Ouverture du signal S seul;

Ouverture du signal S' seul;

Fermeture des deux signaux S et S'.

On peut donc, quand le levier d'itinéraire est renversé, provoquer indifféremment l'ouverture de l'un *ou* l'autre des deux signaux correspondants, mais non leur ouverture *simultanée*.

Cette disposition a pour résultat de réduire très sensiblement, sur la table, le nombre des leviers nécessaires. (Cette réduction a été de quinze leviers au poste n° 1 de Bordeaux.)

Enfin, un commutateur auxiliaire d'un type spécial a été adapté aux leviers des itinéraires des trains arrivants. Le signal S, ouvrant un itinéraire de cette nature et placé à l'entrée de la gare, est, en effet, précédé à une distance variable, mais généralement voisine de 1,500 mètres, d'un signal avancé qui, sur le réseau du Midi, affecte toujours la forme d'un disque rond, D. Ce disque D devant être fermé derrière un train, le

Digitized by Google

plus tôt possible après que celui-ci l'a franchi (voir ci-dessus), il est nécessaire que l'on puisse à la fois avoir : D fermé, S ouvert.

Au contraire, les règlements s'opposent à ce que le signal avancé, qui joue notamment le rôle de signal d'avertissement,

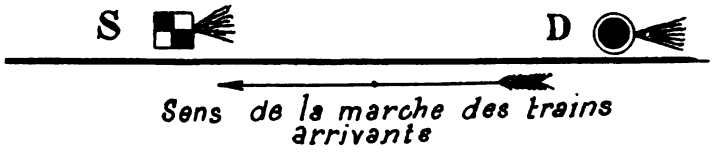

puisse être ouvert, alors que le signal S, dont il a pour objet d'annoncer la fermeture, serait fermé, autrement dit que l'on ait à la fois : D ouvert, S fermé.

Ces conditions ont été obtenues de la manière suivante : le renversement d'un levier donnant l'itinéraire d'un train arrivant rend possible (effet *B*) l'ouverture des deux signaux S et D, moyennant la manœuvre appropriée du commutateur auxiliaire spécial auquel il a été fait allusion. Celui-ci peut occuper trois positions correspondant à :

1. Signaux S et D fermés;
2. Signal S ouvert, signal D fermé;
3. Signaux S et D ouverts.

Un petit verrou électrique local, agissant sur la manette de ce commutateur, empêche, d'ailleurs, à l'ouverture, de passer de la position 2 à la position 3, sans que l'on ait reçu le contrôle de l'ouverture de S, et, à la fermeture, de passer de la position 2 à la position 1, sans que l'on ait reçu le contrôle de la fermeture de D.

∴

Avantages du système des leviers d'itinéraire. — L'exposé sommaire qui précède permet de se rendre compte aisément des avantages généraux que présente le système des leviers d'itinéraire.

Digitized by Google

Rappelons tout d'abord que les conditions mêmes de fonctionnement des leviers d'itinéraire donnent certaines garanties précises de sécurité inconnues dans la plupart des autres systèmes.

Par ailleurs, le nombre de *coups de leviers* à donner, c'est-à-dire de manœuvres de leviers à effectuer pour chaque passage de train ou de manœuvre, se trouve considérablement diminué par rapport aux autres systèmes. Il a été établi qu'au poste n° 1 de Bordeaux-Saint-Jean cette réduction est de 75 o/o en moyenne, c'est-à-dire que quatre coups de leviers qui seraient donnés dans un autre système sont remplacés par *un coup de levier unique*. On voit la simplification qui en résulte dans le travail des aiguilleurs, tant au point de vue des opérations matérielles que de la tension d'esprit que comporte la manœuvre incessante de nombreux leviers.

La manœuvre simultanée de tous les appareils à mettre en position, qui n'exige qu'un temps extrêmement faible (une seconde et demie), jointe à la réduction du nombre de coups de leviers à donner dont il vient d'être parlé, augmente d'une manière très appréciable le *débit* maximum du poste, autrement dit le nombre de mouvements pouvant, en un temps donné, s'effectuer dans la zone d'action de ce poste.

Enfin, le nombre des leviers sur la table d'enclenchement est généralement réduit par rapport aux autres systèmes. C'est ainsi que la table du poste n° 1 de Bordeaux-Saint-Jean compte seulement 26 leviers; il en faudrait 40 dans celui des systèmes par manœuvre individuelle qui serait le plus avantageux à ce point de vue[1]. Cette réduction se répercute naturellement sur les dimensions de la cabine.

Tels sont les principaux résultats immédiats de l'adoption du système des *leviers d'itinéraire*. Ils se traduisent finalement, d'une part, par un accroissement des garanties de sécurité, de l'autre, et simultanément, par une réduction des dépenses soit de premier établissement, soit d'exploitation[2]. Il ne nous

1. Le poste comprend 22 aiguilles et 22 signaux.

2. Au poste n° 1 de Bordeaux-Saint-Jean, les dépenses de personnel ont été réduites de 33 o/o par l'adoption du système des *leviers d'itinéraire*. La dépense d'énergie électrique n'est que de 1 franc par jour, soit 1/20 environ de la dépense de

Digitized by Google

est pas possible, sans sortir du cadre de cette notice, de développer davantage ce double point de vue. Mais il nous reste à indiquer quelques mesures complémentaires de sécurité qui ont été prises au poste n° 1 de Bordeaux-Saint-Jean, et à la réalisation desquelles le système employé se prête avec la plus grande facilité.

Enclenchement a distance d'un levier d'itinéraire dans sa position normale. — Avant l'établissement du nouveau poste 1, les anciens postes ne devaient diriger un train de voyageurs entrant en gare sur l'une quelconque des sept voies principales de réception qui longent le bâtiment des voyageurs qu'après autorisation donnée par le poste central, situé dans ce bâtiment, au moyen de sept voyants électriques, un pour chaque voie, établis dans les cabines des postes anciens, et actionnés du poste central par un commutateur spécial, manœuvré à la main.

Cette consigne a été conservée; mais elle a, en même temps, dans l'établissement du nouveau poste, été matérialisée par l'enclenchement électrique à distance, dans leur position normale, des sept leviers affectés aux itinéraires de trains arrivant sur les sept voies en question. Tant que le poste central n'a pas donné, à l'aide de son commutateur spécial, l'autorisation de recevoir un train, le verrou électrique dont il a été parlé à propos du fonctionnement général des leviers d'itinéraire empêche l'aiguilleur de renverser l'un quelconque des sept leviers en question. Au contraire, dès que le poste central actionne comme autrefois le voyant afférent à la voie de réception d'un train, le courant qui fait ouvrir ce voyant libère en même temps de son enclenchement en position normale le levier d'itinéraire correspondant, *et celui-là seulement.*

Enclenchement a distance d'un levier d'itinéraire dans sa position renversée (pédales électriques). — Les aiguilleurs ne

personnel. D'ailleurs, les postes hydrodynamiques nécessitent un moteur pour actionner les accumulateurs hydrauliques et consomment, par suite, de l'énergie. Quant aux dépenses d'entretien, l'expérience faite n'est pas encore assez prolongée, pour qu'il soit possible de se prononcer; mais, d'après les prévisions, la comparaison est en faveur du système électrique.

Digitized by Google

doivent bien évidemment pas changer la position d'une aiguille sur laquelle un convoi est engagé tant qu'elle n'a pas été franchie par le convoi tout entier. Cette obligation a été, elle aussi, matérialisée en ce qui concerne les aiguilles les plus éloignées du poste, ou celles qui présentent une importance spéciale au point de vue de la sécurité des voyageurs. A cet effet, il a été établi aux abords de ces aiguilles des pédales électriques, constituées par une file de rail isolée sur la longueur d'un ou plusieurs rails[1].

Lorsqu'un itinéraire a été donné par le renversement d'un levier, tant qu'un essieu est sur la pédale électrique d'une aiguille comprise dans cet itinéraire, le levier d'itinéraire reste, par le jeu du verrou dont il a déjà été parlé, enclenché dans sa position renversée, ce qui empêche l'aiguilleur de détruire intempestivement l'itinéraire.

Annonce acoustique et optique de l'arrivée des trains et du passage des machines. — En vue d'augmenter les garanties de sécurité des manœuvres par chariot, qui s'effectuent très fréquemment sur les voies transversales coupant les voies parcourues par les trains ou les machines, on a installé, aux abords de ces transversales, des tableaux à voyants électriques qui ont pour but de prévenir les agents des manœuvres par chariot de l'arrivée prochaine d'un train ou du passage d'une machine. Dès que l'aiguilleur du poste n° 1 a renversé complètement le levier correspondant à l'un des itinéraires susvisés, une sonnerie électrique se met à tinter en même temps qu'un voyant rouge apparaît derrière la fenêtre du tableau afférente à la voie sur laquelle se dirige le train ou la machine.

Tableau schématique de contrôle permanent des aiguilles et des signaux. — Enfin, le système a été complété, dans des

1. La file de rail isolée électriquement des rails voisins fait partie d'un circuit qui comprend un relai et où passe en permanence un courant de très faible tension. Habituellement, le relai est excité. Si un essieu se trouve sur la voie au droit du rail isolé, il détermine un court circuit par la moindre résistance qu'il offre au passage du courant : le relai n'est plus excité. C'est le jeu de ce relai qui provoque, en ce qui concerne les pédales électriques, le fonctionnement des verrous électriques adaptés aux leviers d'itinéraire.

Digitized by Google

conditions très intéressantes, par un contrôle *permanent* acoustique et optique des aiguilles et des signaux.

Ce contrôle consiste en un tableau placé devant l'aiguilleur, au-dessus de la partie vitrée de la cabine, représentant schématiquement, à grande échelle, les voies comprises dans la zone d'action du poste, et reproduisant constamment sous les yeux

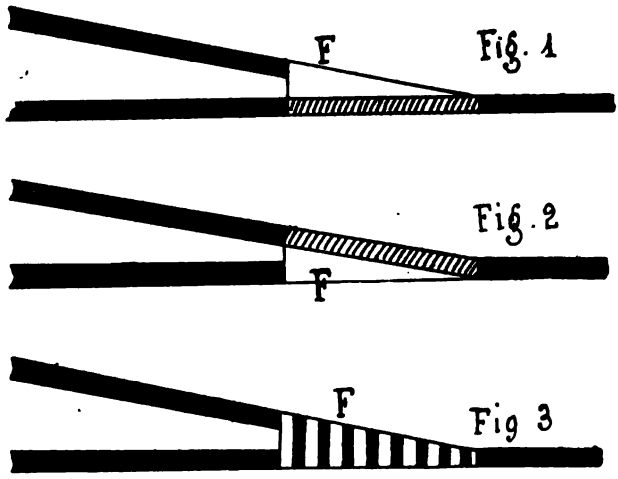

de l'aiguilleur la position réellement occupée par les aiguilles et les signaux. A l'emplacement de chaque aiguille ou signal, le tableau est percé d'une petite fenêtre appropriée, derrière laquelle apparaît un voyant donnant d'une manière permanente toutes les indications utiles.

Pour une aiguille, deux voyants mobiles différents peuvent apparaître derrière la fenêtre, de forme triangulaire F, représentant schématiquement l'aiguille : l'un pour l'aiguille en position normale, l'autre pour l'aiguille en position renversée. Sur chacun de ces voyants est tracé un trait montrant à l'aiguilleur la direction effectivement donnée par l'aiguille (fig. 1 et 2). Mais si, pour une cause quelconque, une aiguille n'occupe pas la position qu'elle devrait avoir, eu égard à la position des leviers d'itinéraire sur la table, ou si elle n'est pas calée dans cette bonne position, aucun des deux voyants

Digitized by Google

mobiles n'apparaît derrière la fenêtre; on y voit alors un voyant fixe, rayé rouge et blanc (fig. 3), et pendant tout le temps qu'apparaît ce voyant tinte une sonnerie électrique commune au contrôle de toutes les aiguilles. [Pour simplifier l'impression, les raies rouges ont été remplacées dans le croquis par des raies noires.]

Signal carre ouvert

Signal carré fermé

Pour un signal, un voyant mobile, présentant exactement la figure et la couleur du signal lui-même, apparaît, lorsque le signal est fermé, derrière la fenêtre, de forme carrée ou ronde, suivant le cas, représentant schématiquement le signal. Ce voyant mobile s'efface lorsque le signal est ouvert et laisse apparaître un voyant fixe blanc, sur lequel est tracé un trait établissant la continuité de la voie (voir les figures ci-dessus).

Dispositif de secours pour la manœuvre individuelle des aiguilles et des signaux. — On a dû envisager l'hypothèse où le fonctionnement d'un ou plusieurs leviers d'itinéraire viendrait à être momentanément paralysé pour une cause quelconque (travaux d'entretien ou de modification de la table, accident, etc.), et doter le poste d'une installation de secours parant à cette éventualité. Cette installation, extrêmement simple, consiste en un jeu de bornes et une fiche, permettant de manœuvrer *directement* et *individuellement* chaque aiguille ou signal, sans avoir recours aux leviers d'itinéraire. Le dispositif en question, dit « tableau de manœuvre individuelle »,

Digitized by Google

est fermé à clef et plombé par le chef de gare, afin que les aiguilleurs ne puissent en faire usage abusivement.

Il est facile de voir que ce tableau répond aussi à un autre but que celui qui vient d'être indiqué. Lorsqu'on établit un poste d'enclenchements, on ne réalise généralement pas les dispositions nécessaires pour pouvoir donner la *totalité* des itinéraires qui résulteraient des liaisons existant entre les voies : c'est ainsi que l'on ne prévoira pas, par exemple, bien qu'elle soit possible, eu égard à la disposition des aiguillages, la réception d'un train sur une voie affectée normalement au garage des wagons. Or, dans une circonstance exceptionnelle, par suite d'un accident ou pour toute autre cause, il deviendra nécessaire de recevoir un train sur cette voie de garage. Si le poste a été organisé dans un quelconque des systèmes par manœuvre individuelle, il sera toujours possible de disposer, en conséquence, les diverses aiguilles rencontrées. Si, au contraire, on a adopté le système des leviers d'itinéraire, aucun levier ne correspondant sur la table à cet itinéraire, celui-ci ne pourrait matériellement être donné, si l'on ne disposait pas du « tableau de manœuvre individuelle ». Ce tableau dispense, en définitive, d'établir sur la table des leviers pour des itinéraires non utilisés pratiquement en service courant, mais susceptibles de l'être exceptionnellement.

On conçoit, d'ailleurs, que, pour donner un itinéraire dans ces conditions, le tableau schématique de contrôle permanent, sur lequel l'aiguilleur a les yeux toujours fixés, soit d'un très grand secours.

∴

Telles sont, dans leur ensemble, les dispositions fondamentales du nouveau poste n° 1 de Bordeaux-Saint-Jean.

L'énergie électrique nécessaire pour le fonctionnement de ce poste est fournie par une batterie d'accumulateurs placée au rez-de-chaussée de la cabine. Cette batterie a une capacité de 120 ampères-heures, suffisante pour assurer le service complet du poste pendant trois jours environ; elle est

Digitized by Google

rechargée tous les jours, au moyen d'un transformateur placé à l'étage de la cabine, et actionné par le courant produit par l'usine électrique centrale de la gare de Bordeaux-Saint-Jean. Les dispositions ont, d'ailleurs, été prises pour pouvoir alimenter directement les appareils par le transformateur ou même par l'usine centrale, de manière à permettre la réparation des accumulateurs et du transformateur.

En terminant, nous dirons que, lors de la mise en service du nouveau poste, le passage de l'ancienne organisation à l'organisation actuelle s'est effectué en une heure un quart seulement. Le 14 janvier 1903, à onze heures trente du matin, les trois petits postes qui existaient autrefois fonctionnaient encore sans aucun changement, et le même jour, à midi quarante-cinq, le poste électrique était complètement mis en service.

En outre, quelques heures à peine ont suffi aux aiguilleurs pour être entièrement au courant de la manœuvre des leviers de la table, et pouvoir gérer le poste sans hésitation. Ce résultat s'explique par la simplicité des organes de manœuvre sur lesquels agissent les aiguilleurs, la correspondance immédiate et complète entre les mouvements qui s'effectuent et les leviers qui doivent être manœuvrés pour les autoriser; enfin, la possibilité de suivre sur le tableau schématique de contrôle permanent la position donnée aux appareils. La rapidité et la facilité d'instruction du personnel ne constituent assurément pas un des moindres avantages du système des leviers d'itinéraire.

X...

Digitized by Google

CHRONIQUE

L'ÉPARGNE EN FRANCE

La *Revue économique de Bordeaux* a publié sous ce titre, dans son numéro du mois de mars, une courte mais substantielle étude de M. J. Benzacar, qui montre bien évidemment la tendance de l'épargne française à se développer suivant une progression continue. L'auteur s'est borné à considérer les faits économiques qui se dégagent de l'ensemble des mouvements de fonds des Caisses ordinaires et de la Caisse nationale, sans s'arrêter aux autres formes si nombreuses de la prévoyance. Il ne s'agissait pas, en effet, de déterminer l'importance totale de l'épargne française pendant un nombre déterminé d'années, mais bien d'en observer la marche et les fluctuations au cours d'une telle période. Les conclusions, si elles sont favorables, seront d'autant plus légitimes que les institutions connexes aux Caisses d'épargne devenant chaque jour plus nombreuses, le fait seul que le chiffre des dépôts n'aurait pas fléchi indiquerait un développement certain de l'épargne. Loin de fléchir, les dépôts ont augmenté et cela malgré la loi du 20 juillet 1895 qui abaisse la limite du maximum annuel et global de chaque livret. En effet, de 1882 à 1901, ils sont passés de 1,802,497,809 francs à 4,429,426,571 francs en 1901. Si maintenant nous considérons le *coefficient d'épargne par tête d'habitant,* nous voyons qu'il a suivi une progression constante (sauf pendant les années avoisinant les deux crises économiques de 1848 et de 1870) : 1 fr. 91 en 1835; 11 fr. 59 en 1846; 18 fr. 68 en 1869; 85 fr. 95 en 1901. En 1835, sur 1,000 habitants, 4 seulement étaient détenteurs d'un livret; il y en avait 22 en 1846, mais ce nombre diminue un peu vers 1850; la progression recommence en 1851 et s'arrête à 53 en 1870; enfin, en 1901, 189 Français sur 1,000 sont possesseurs d'un livret.

Concluons, avec M. Benzacar, que le prétendu malaise des Caisses est purement imaginaire. « Malgré la baisse du taux de l'intérêt, la limitation du chiffre des dépôts, les Caisses ont conservé à juste titre la confiance du public. »

Vu : F. SAMAZEUILH.

Bordeaux. — Impr. G. Gounouilhou. — G. Chapon, *directeur*.
9-11, rue Guiraude, 9-11.

Digitized by Google

Revue
Philomathique
de
Bordeaux et du Sud-Ouest

PÊCHEURS D'ISLANDE

ET DE TERRE-NEUVE [1]

MESDAMES ET MESSIEURS,

Je vous remercie d'avoir répondu à notre appel, — et je remercie la Société des Œuvres de mer de l'honneur qu'elle m'a fait en me demandant de la présenter au public. Dirai-je que j'éprouve quelque embarras à plaider auprès de vous sa cause, parce qu'elle est une Société de secours aux pêcheurs, et que l'hiver dernier déjà vous avez donné, beaucoup donné pour les pêcheurs? Non, vous ne nous en voudrez pas d'intercéder encore, car ceux pour qui nous intercédons ne sont pas ceux que vous venez de secourir.

Ce ne sont pas ces pêcheurs de la côte bretonne, si dignes d'ailleurs de votre pitié, ces pauvres pêcheurs de sardines, qui ne vont jamais bien loin en mer, qui vont, comme dit leur chanson, « de Belle-Isle en Groix, » et qui d'ordinaire partent le soir pour revenir le matin. Ceux-là vous sont fami-

1. Conférence faite le 8 mai 1903 dans le grand amphithéâtre de l'Athénée, à Bordeaux.

Digitized by Google

liers; un grand nombre d'entre vous les ont vus dans la belle saison, au cours de quelque voyage en Bretagne. A Douarnenez ou à Concarneau, par quelque beau soir d'été, vous avez vu les petites barques noires déployer leurs voiles brunes, sortir du port par centaines à l'heure où sonnait l'Angélus, et s'avancer, glisser sur les eaux en rangs serrés, silencieuses, pareilles à un vol de gros papillons de nuit...

Les pêcheurs dont je viens vous parler vous sont moins connus, quoique, à vrai dire, vous en rencontriez quelques-uns tous les ans, dans le courant de l'automne, à travers les rues de Bordeaux. Leurs goélettes sont alors amarrées en face de la Douane, et lorsque la journée de travail est finie, ils parcourent la ville par petits groupes de quatre ou cinq, tous vêtus du même tricot de laine bleue, se tenant par la main, fredonnant quelque chanson de matelot, bons garçons robustes et hâlés par les embruns, gais, assez bruyants même, — comme des gens qui ont été cloîtrés, privés de tout, pendant six longs mois, et qui ont grande envie de se décarêmer un peu. Il en est même qui se décarêment si complètement que leur démarche a d'inquiétants zigzags, et il a pu vous arriver, ainsi qu'à moi-même, de vous écarter de leur passage avec dégoût; mais ce dégoût, ne nous le serions-nous pas reproché, si l'on nous eût dit qu'ils étaient des pêcheurs de Terre-Neuve ou d'Islande, si nous eussions songé qu'il y avait parmi eux peut-être un frère de Yann Gaos ou de Sylvestre Moan?...

Pêcheurs d'Islande et de Terre-Neuve, ou, pour parler leur langage, Islandais et Terre-Neuvas, c'est d'eux que je vous entretiendrai ce soir, c'est pour eux que s'est constituée la Société des Œuvres de mer. « Elle a pour objet, dit l'article 1er de ses statuts, de porter les secours matériels, médicaux, moraux et religieux aux marins qui se livrent à la grande pêche. » L'Œuvre a été reconnue d'utilité publique par décret du 7 décembre 1898, — et quand je vous aurai dit dans quelles circonstances ou de quelle inspiration elle est née, à quelles misères elle s'efforce de remédier, et comment elle y parvient, vous sentirez, j'espère, qu'elle est une œuvre bien utile, en effet, et digne de votre sympathie.

Digitized by Google

∴

L'œuvre est de fondation récente, et il est aisé de comprendre pourquoi.

En vain était-elle souhaitée, réclamée depuis longtemps par nos officiers et nos médecins de marine, par tous ceux qui connaissaient bien nos pêcheurs des mers lointaines. Pour qu'elle pût naître et prospérer, il fallait que l'opinion lui fût favorable, il lui fallait la collaboration du grand public; et, d'autre part, pour que cette collaboration lui fût d'avance acquise, il fallait que la voix du poète — je prends le mot dans son sens le plus étendu — il fallait que les grandes voix qui touchent et qui persuadent se fussent fait entendre. Par nous-mêmes, il est difficile et rare que nous devinions tout ce qu'il y a de douleurs éparses ici-bas. Nous formons une multitude de petits groupes humains qui s'ignorent et volontiers se méprisent les uns les autres. Nous avons besoin que le poète nous avertisse, qu'il nous fasse pénétrer dans l'âme d'autrui, dans des existences différentes de la nôtre, et qu'il ouvre nos cœurs à de larges pitiés. Mais que d'années ont passé avant que le poète daignât songer à de pauvres pêcheurs de morues! Des siècles, oui, il s'est écoulé des siècles. Je ne puis dire au juste à quelle époque reculée l'Islande a vu paraître pour la première fois nos bateaux de pêche français; il y a plus de quatre cents ans, en tout cas, qu'il en va chaque année à Terre-Neuve, et à la fin du XVIe siècle déjà, en 1580, ils n'y étaient pas moins de cent cinquante. Tous les ans, il s'en perdait en route, et tous les ans, néanmoins, la flottille grossissait. Au vieux temps, les jours de jeûne étaient bien plus nombreux et aussi plus scrupuleusement observés qu'à présent, le poisson se vendait bien; et pour le capturer, fallût-il aller au bout du monde, il ne manquait point d'hommes pauvres, d'hommes intrépides, à Dieppe, à Saint-Malo, à Bayonne, prêts à partir, sans cartes nautiques, sans autre guide que la boussole, sur des mers encore presque inconnues, pleines de péril et de mystère. Quand par miracle ils avaient échappé au naufrage, il leur

Digitized by Google

restait à échapper aux pirates, ou bien à tenir tête aux Anglais qui nous disputaient l'île de Terre-Neuve, et à deux reprises, sous le règne de Louis XIV, ils aidèrent les soldats d'Iberville et ceux de Saint-Ovide à chasser les garnisons anglaises.

Or, Messieurs, interrogez vos souvenirs; cherchez dans notre littérature du XVIIe ou du XVIIIe siècle un plaidoyer en leur faveur, ou simplement une allusion à leur courage et à leur condition misérable. Vous ne l'y trouverez pas. Seul, à l'époque classique, l'abbé Prévost a dit quelques mots de nos premiers établissements à Terre-Neuve dans son *Histoire générale des voyages,* publiée de 1746 à 1759, et il n'a parlé là qu'en historien ou en géographe. Pourtant ce cœur si bon, si tendre, qui a si doucement compati aux souffrances de la passion, était digne de compatir à toute souffrance humaine, digne de s'intéresser à la cause des indigents et des petits. Mais il l'eût fait, qu'il n'eût pas été entendu. Car enfin, quel n'eût pas été l'étonnement, je dirais presque le scandale de notre vieille France aristocratique, si quelque écrivain eût osé lui présenter des pêcheurs, de vrais pêcheurs de morues? Des bergers, soit; ils étaient admis dans l'églogue, dans le ballet de cour ou l'opéra-comique, pourvu qu'ils fussent bien enrubannés et pomponnés; mais des pêcheurs, des morutiers! Ç'avait été grande rumeur à Versailles, le jour où le corsaire Jean Bart y était venu fumer sa pipe dans le parc; encore était-il un héros et avait-il reçu de Louis XIV le titre de chef d'escadre. Mais à la vue de nos Islandais ou de nos Terre-Neuvas, chaussés de leurs grandes bottes, coiffés de leur suroît et tout imprégnés de saumure, qu'aurait-il dit, ce Louis XIV qui qualifiait de « magots » les paysans de Téniers? Et qu'auraient-elles dit, les belles dames à falbalas, elles qui ne pouvaient souffrir qu'on leur fît visite « avec un chapeau désarmé de plumes et une tête irrégulière en cheveux »? Elles eussent dit, j'imagine, à peu près ce que disent les déesses de l'Olympe dans le *Satyre* de Hugo, au moment où le pauvre satyre apparaît brusquement devant elles :

Vénus tourna le front, dans l'aube se voila,
Et dit : Qu'est-ce que c'est que cette bête-là?...

Digitized by Google

En réalité, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, Hugo et Michelet ont été nos initiateurs. Ils n'ont pas été les premiers poètes de la mer : avant eux, Bernardin de Saint-Pierre et Chateaubriand l'avaient en quelque sorte découverte; mais ils ont bien été les premiers à chanter ceux qui vivent de la mer, ceux qu'elle nourrit, — et que si souvent elle dévore. Presque à la même date, l'un en 1859, l'autre en 1861, Hugo nous donnait ses *Pauvres gens* et Michelet son livre de *La Mer*. Ah! les temps étaient alors bien changés. Un grand souffle avait traversé notre vieux monde; la société de l'ancien régime, emportée dans la tourmente révolutionnaire, avait fait place à une France nouvelle, où retentissaient de toutes parts les mots d'égalité et de fraternité, — mots qui, certes, étaient bien loin encore de répondre à une réalité sociale, mots qui avaient suscité plus de guerres civiles ou d'émeutes que de sages et bienfaisantes réformes, mais, en revanche, mots que les artistes et les poètes avaient compris, et qui étaient en train chez nous de renouveler l'œuvre d'art en y donnant droit de cité aux plus chétives créatures, à tous les déshérités. C'est un beau livre que le livre de *La Mer*, et, comme tous ceux de Michelet, c'est un livre profondément bon. Il doit nous demeurer d'autant plus cher qu'il a été sinon écrit, du moins conçu dans notre voisinage, près de Royan, à Saint-Georges-de-Didonne. Là, Michelet avait observé la tempête d'octobre 1859, dont il a tracé une si tragique description; là, vieillard à cheveux blancs, il avait regardé, écouté cette alouette de Vallières qui montait dans le soleil en chantant, dit-il, comme aucune autre alouette ne chante, et dont il nous a traduit la chanson; là, il s'était épris d'un grand amour pour le phare de Cordouan, dont la blanche lumière palpitant à l'horizon lui semblait un œil ouvert la nuit sur les traîtrises de la mer et sur les périls du marin. Il était de ceux pour qui tout s'anime, à qui tous les êtres, à qui les choses même deviennent vite amies. Dans son avant-dernier chapitre, il a consacré quelques pages éloquentes aux pêcheurs; il a dit le départ de chaque soir sous un ciel parfois plein de menaces, et le retour, au matin, dans l'aube blanchissante; il a dit le dur labeur, la résignation, les héroïsmes obscurs de nos populations

Digitized by Google

de la côte : pages admirables, qui s'achèvent en une sorte d'hymne au « bon peuple de France » ! — Il faut bien avouer, cependant, que cette partie de l'ouvrage est un peu écourtée : il avait parlé avec tant d'effusion des phoques et des baleines, il s'était tant attendri sur les vertus des poissons, sur « l'innocence » et la « coquetterie enfantine » des méduses, sur les talents méconnus de l'oursin et sur les amours contrariées du requin, qu'il lui est resté très peu de place pour parler des pêcheurs.

Hugo a parlé d'eux plus longuement et à plusieurs reprises, dans les *Rayons et les Ombres,* dans les *Travailleurs de la mer :* il n'en a nulle part mieux parlé que dans les *Pauvres gens.* Je ne crois pas nécessaire de résumer un récit que nous avons tous lu et relu, — et, du reste, dans les *Pauvres gens* l'historiette est ce qui compte le moins. Si c'en était ici le lieu et le moment, je vous dirais où Victor Hugo l'a prise, et peut-être ne seriez-vous pas médiocrement étonnés d'apprendre qu'il l'a tirée d'une poésie couronnée en 1851 aux Jeux floraux de Toulouse. Qui se souvient aujourd'hui de Charles Lafont, l'auteur des *Enfants de la morte?...* Rivarol avait bien raison de dire que « le génie égorge ceux qu'il pille » : en imitant Lafont, Hugo l'a fait à tout jamais oublier. Il lui avait pris toute la trame de son récit : la mort de la pauvre veuve au fond d'une masure, le sommeil des deux petits enfants à côté du lit funèbre, l'arrivée fortuite de la voisine qui a pitié d'eux et les emporte chez elle en dépit de sa pauvreté, en dépit des reproches que lui adressera peut-être son mari ; puis le retour du mari, et dès qu'il apprend que la veuve est morte, le cri jailli de son cœur, l'ordre aussitôt donné, ordre superflu, ordre exécuté d'avance, d'aller chercher les orphelins. Bref, Hugo doit à Lafont tout le petit drame ou mélodrame contenu dans les *Pauvres gens;* il lui doit même quelques beaux traits, entre autres le trait final :

Tu ne me réponds pas? parle, tu m'embarrasses;
Blâmes-tu mon dessein? Non, puisque tu m'embrasses.
N'est-ce pas que c'est Dieu qui me le conseilla?
Va chercher les enfants. — Tiens, dit-elle, ils sont là.

Digitized by Google

Ainsi se terminait le poème de Lafont, — et celui de Hugo :

C'est dit. Va les chercher. Mais qu'as-tu? Ça te fâche?
D'ordinaire, tu cours plus vite que cela. —
Tiens, dit-elle en ouvrant les rideaux, les voilà!

Mais qu'importe, Messieurs? Ce que Hugo n'a pas emprunté, ce que son obscur devancier était bien incapable de lui fournir, c'est sa puissance d'évocation et son pouvoir d'émotion, c'est son élan lyrique, c'est la grave et délicieuse harmonie de ses vers, c'est, en un mot, tout ce qu'il y a de poésie dans les *Pauvres gens*. La scène n'est plus, comme chez Lafont, dans les faubourgs de quelque grande ville; elle est au bord de l'Océan, dans la cabane d'un pêcheur, et toute la vie du pêcheur, tous les hasards, toutes les tristesses, toute la noblesse de sa vie, s'évoquent pour nous à la voix du poète. Je ne vous rappellerai que quelques vers :

O pauvres femmes
Des pêcheurs! c'est affreux de se dire : « Mes âmes,
Père, amant, frères, fils, tout ce que j'ai de cher,
C'est là, dans ce chaos!... mon cœur, mon sang, ma chair! »
Ciel! être en proie aux flots, c'est être en proie aux bêtes!
Oh! songer que l'eau joue avec toutes ces têtes,
Depuis le mousse enfant jusqu'au mari patron,
Et que le vent hagard, soufflant dans son clairon,
Dénoue au-dessus d'eux sa longue et folle tresse,
Et que peut-être ils sont à cette heure en détresse,
Et qu'on ne sait jamais au juste ce qu'ils font,
Et que, pour tenir tête à cette mer sans fond,
A tous ces gouffres d'ombre où ne luit nulle étoile,
Ils n'ont qu'un bout de planche avec un bout de toile!
Souci lugubre! on court à travers les galets,
Le flot monte, on lui parle, on crie : « Oh! rends-nous-les! »
Mais hélas! que veut-on que dise à la pensée
Toujours sombre, la mer toujours bouleversée!

Jeannie est bien plus triste encor. Son homme est seul!
Seul dans cette âpre nuit! Seul sous ce noir linceul!
Pas d'aide. Ses enfants sont trop petits... O mère!
Tu dis : « S'ils étaient grands! Leur père est seul! » Chimère!
Plus tard, quand ils seront près du père et partis,
Tu diras en pleurant : « Oh! s'ils étaient petits! »

Digitized by Google

Enfin, la chance a voulu qu'il se rencontrât un grand écrivain qui, à tous les dons du talent, à l'art de peindre, de toucher, de charmer, joignît l'expérience personnelle et la plus exacte connaissance des choses de la mer. Loti est venu, — et si Hugo et Michelet lui avaient rendu la tâche plus facile, s'ils avaient préparé les cœurs à entendre sa leçon, ce n'en est pas moins lui qui, reprenant, précisant ce qu'ils avaient dit, a fait triompher la cause dont ils avaient été les premiers défenseurs. En 1886, Loti était déjà en possession d'une brillante renommée; ses premiers livres, *Mariage de Loti, Azyadé, Roman d'un spahi, Fleurs d'ennui,* avaient enivré des milliers de jeunes têtes. Nouveau René, second Musset, tendre et ironique enfant du siècle, tout à la fois très naïf et très blasé, il s'était contenté d'abord de traduire en son délicieux langage le supplice des âmes trop raffinées, le supplice de l'éternel désir, le supplice de ne plus croire et d'espérer, d'attendre encore... Et voici que de tant d'aventures, de tant de courses à la poursuite de l'insaisissable chimère, il ne lui restait plus rien qu'un sentiment profond de notre infirmité et de notre brièveté; voici que ses curiosités inquiètes se transformaient, s'épuraient en un ardent amour des humbles, de ceux qui n'ont pas d'histoire, qui n'ont pas même de voix pour se plaindre, et qui souffrent, comme les enfants, sans pouvoir dire où est leur mal. Il venait de publier *Mon frère Yves;* il publiait cette fois *Pêcheur d'Islande*... Dans son style éblouissant, qui avait naguère évoqué pour nos yeux toutes les splendeurs du monde sauvage et tout le clinquant de la vie orientale, se répandait la mélancolie des landes bretonnes et de la mer brumeuse, du gris, du vague, des pâleurs crépusculaires, des reflets de « soleil mort ». Tantôt il nous promenait aux environs de Paimpol, à Ploubazlanec, à Pors-Even, parmi les ajoncs du pays de Goëlo; tantôt il nous conduisait à bord de la *Marie* ou de la *Léopoldine,* dans les brouillards glacés de la mer d'Islande. Et ses héros étaient de très pauvres gens : Yann Gaos et Gaud, son amoureuse, la grand'mère Moan et son petit-fils Sylvestre. Il ne craignait pas de nous initier aux plus pénibles, aux plus répugnants détails de

Digitized by Google

la grande pêche; et ce n'était point par là de la répugnance, c'était une immense compassion qu'il éveillait en nos âmes : car sous le grossier costume, sous la rude écorce de ses Islandais, il nous avait fait reconnaître des hommes, des hommes qui aiment et qui souffrent, des hommes semblables à nous, meilleurs que nous probablement... Qui dira combien de larmes ont coulé sur la mort de Sylvestre et sur le désespoir de la grand'mère Moan? Qui dira combien d'entre nous ont attendu avec Gaud, sur la falaise de Pors-Even, sous ce porche de la chapelle où sont inscrits les noms des naufragés morts sans sépulture, combien ont espéré, désiré avec elle le retour de la *Léopoldine* et de celui qui ne doit jamais revenir?

Il ne revint jamais.

Une nuit d'août, là-bas, au large de la sombre Islande, au milieu d'un grand bruit de fureur, avaient été célébrées ses noces avec la mer.

Avec la mer qui autrefois avait été aussi sa nourrice; c'était elle qui l'avait bercé, qui l'avait fait adolescent large et fort, — et ensuite elle l'avait repris, dans sa virilité superbe, pour elle seule. Un profond mystère avait enveloppé ces noces monstrueuses. Tout le temps, des voiles obscurs s'étaient agités au-dessus, des rideaux mouvants et tourmentés, tendus pour cacher la fête; et la fiancée donnait de la voix, faisait toujours son plus grand bruit horrible pour étouffer les cris. — Lui, se souvenant de Gaud, sa femme de chair, s'était défendu, dans une lutte de géant, contre cette épousée du tombeau. Jusqu'au moment où il s'était abandonné, les bras ouverts pour la recevoir, avec un grand cri profond comme un taureau qui râle, la bouche déjà emplie d'eau, les bras ouverts, étendus et raidis pour jamais...

Ce livre admirable a eu deux résultats pratiques.

Il en a eu un que Loti n'avait sans doute pas prévu et dont je pense qu'il ne se souciait guère : il a mis Paimpol en grand renom parmi les touristes, et il y a fait surgir un hôtel des plus confortables, avec éclairage électrique, garage d'automobiles, etc. Tous les étés, les visiteurs affluent et, à peine arrivés, cherchent des yeux les goélettes des Islandais. — Le malheur est que l'été les Islandais sont en Islande, ou, si quelques-uns d'entre eux sont déjà revenus, leurs goélettes sont en rade, à deux kilomètres de la ville et de son petit port; le port est vide,

Digitized by Google

il est même à sec si c'est l'heure de la marée basse; il n'y a rien à voir... que des Anglais qui, eux aussi, cherchent en vain quelque chose à regarder; et comme Paimpol n'a de vraiment joli que son nom, que ses maisons ressemblent à toutes les maisons, que son église est presque laide comparée à tant d'autres églises bretonnes, nos pèlerins à souliers jaunes et casquettes plates s'en reviendraient assez déçus, si toutefois la route de Paimpol à Pontrieux, la route à mi-flanc de coteau qui suit et domine de très haut les cours sinueux de la rivière, n'avait à elle seule de quoi les consoler de leur disgrâce...

Mais les sympathies que Loti venait de concilier aux pêcheurs de haute mer ne devaient pas tarder à se manifester d'une façon plus efficace et plus conforme au vœu de l'auteur. Des souscriptions s'ouvraient, des fêtes de charité s'organisaient; il ne restait plus qu'à orienter les bonnes intentions, qu'à réunir les bonnes volontés en une œuvre intelligente et durable, sagement appropriée aux besoins de nos pêcheurs. Ce fut là le rôle de l'amiral Lafont et des hommes excellents qui le secondèrent: grâce à eux, en 1895 la Société des Œuvres de mer était enfin fondée.

Pour nous faire une exacte idée des souffrances auxquelles elle a entrepris de porter secours, nous pourrions nous en tenir au récit de Loti; chacun sait qu'il s'appelle de son vrai nom M. Julien Viaud, capitaine de frégate, et que ce qu'il décrit, il l'a vu. Mais à son témoignage il est facile d'en joindre d'autres : ceux des officiers qui ont, à tour de rôle, commandé la division navale de Terre-Neuve et dont le rapport annuel peut se lire dans le *Bulletin de la marine marchande* ou dans le *Bulletin des pêches maritimes;* ceux aussi des médecins de la marine récemment attachés aux Œuvres de mer et envoyés sur les lieux de pêche. L'un deux, le docteur Chastang, aujourd'hui professeur à notre École de santé de la marine, a publié à son retour d'Islande, dans les *Archives de la médecine navale,* un mémoire qu'il intitule modestement étude d'hygiène et de pathologie

Digitized by Google

professionnelle, mais qui est, en réalité, une biographie complète, une biographie émue et émouvante du pêcheur d'Islande. Je lui ferai plus d'un emprunt.

Il y a quelques différences d'origine et de métier entre les pêcheurs d'Islande et ceux de Terre-Neuve. Ceux d'Islande viennent de Gravelines, Calais, Fécamp, Binic, Saint-Brieuc, mais surtout de Dunkerque et de Paimpol; ils sont environ quatre mille. Ceux de Terre-Neuve viennent en petit nombre de Granville, Cancale, Dahouet, Binic, Bayonne, mais en grande majorité de Fécamp et de Saint-Malo; ils sont plus de dix mille. Ceux d'Islande partent en février, ils partent et font toute la campagne sur leurs goélettes. Ceux de Terre-Neuve s'en vont un mois plus tard et en général sur des transports à voile ou à vapeur, où ils sont parqués, entassés, empilés comme des nègres à bord d'un négrier; un petit voilier de 150 tonneaux prend jusqu'à 150 hommes, un grand vapeur tel que la *Burgundia* en prend 1,000 ou 1,200, — et ils arrivent ainsi jusqu'à Saint-Pierre, dans notre colonie de Saint-Pierre et Miquelon, où les attendent les goélettes de pêche. — Ils ne pêchent pas de la même manière. Les Islandais pêchent de leur bateau, à l'aide de longues lignes qui ont 80 à 100 mètres et que soutient une sorte de fourche en bois fixée au plat-bord; ils pêchent parfois à de si grandes profondeurs, qu'ils sont obligés d'attacher bout à bout deux ou trois lignes. Elles sont très pesantes, ces lignes; à l'extrémité pend un plomb de 3 kilogrammes et demi, et il faut alternativement les filer, les haler, d'un mouvement continu, pour exciter le poisson. Sur les bancs de Terre-Neuve, où les eaux sont peu profondes, les pêcheurs procèdent autrement : ils vont et viennent autour de leurs goélettes dans des canots appelés doris qui portent chacun deux hommes, et ils pêchent à la seine ou tendent des lignes de fond qu'ils relèvent quelques heures après. — La préparation de la morue diffère, elle aussi : les Islandais la préparent à bord et l'y conservent dans le sel; les Terre-Neuvas vont plus ordinairement en achever la préparation à terre, sur cette côte occidentale de Terre-Neuve où les traités de 1815 nous ont réservé le droit de pêche et de sécherie.

Digitized by Google

A cela près leur sort se ressemble beaucoup.

Les uns et les autres, ils passent six ou sept mois de l'année, les mois qui chez nous sont les plus beaux, dans le froid et dans le brouillard. Il y en a parmi eux qui, faisant ce métier depuis leur enfance, n'ont pour ainsi dire jamais vu le printemps ni l'été. Ils arrivent là-bas au moment où la banquise commence à peine à se rompre, et ils travaillent sous la neige, sous le givre qui raidit leurs vêtements. En Islande, la température se maintient l'été fort près de zéro et ne s'élève jamais au-dessus de 5 ou 6 degrés; il ne fait guère plus chaud à Terre-Neuve. A mesure que les glaces fondent sous l'action du Gulf-stream, la brume s'élève, l'éternelle brume, froide, impénétrable, brume fatale aux petites barques de Terre-Neuve, aux doris, qui ne retrouvent plus les goélettes, et qui errent à l'aventure, se perdent : cinquante pêcheurs ont péri de la sorte dans la seule année 1896. Et la brume est funeste aux goélettes elles-mêmes : l'abordage devient un danger permanent dans la mer d'Islande où fourmillent les bateaux de pêche, comme au sud de Terre-Neuve sur la route des transatlantiques. Il faudrait nuit et jour souffler dans la trompe d'alarme. Mais la pêche n'en laisse guère le loisir, et quand même la trompe retentirait, qui pourrait l'entendre, si la voix de la tempête gronde en même temps? Nulle part peut-être les tempêtes ne sont plus fréquentes que sur la côte d'Islande; elles éclatent en coup de foudre, sans que le baromètre les ait annoncées; en février, mars et avril, elles font tous les ans des victimes : la tempête du 6 avril 1901 a coûté la vie à 150 de nos Islandais.

Le croiriez-vous, Messieurs? Telles sont les fatigues de la pêche, tel est le surmenage auquel les malheureux sont condamnés, qu'au lieu de redouter la tempête ils en viennent — le docteur Chastang l'affirme — à la souhaiter, à l'appeler de tous leurs vœux. Alors, en effet, il faut bien renoncer à la pêche, « fuir devant le temps, » et comme en pareil cas quelques hommes suffisent à la manœuvre, les autres en profitent pour prendre un peu de repos. Ils n'en ont guère en temps normal : à Terre-Neuve, ils travaillent de trois ou quatre heures

Digitized by Google

du matin à six ou sept heures du soir; en Islande, ils ne dorment pas plus de cinq ou six heures sur vingt-quatre, et encore par petits sommes successifs, pris à n'importe quelle heure : l'heure importe peu là où les nuits et les jours se confondent, éclairés de la même lueur livide. Si la pêche est bonne, s'ils se trouvent sur le chemin que suivent les morues, à Terre-Neuve il arrive qu'un seul coup de filet ramène des milliers de morues, jusqu'à quinze et vingt mille, qu'il faut promptement éventrer, vider, saler; en Islande, les lignes à peine jetées remontent avec un poisson, un poisson lourd, d'un gris d'acier. A la fatigue de manœuvrer les lignes, toutes ruisselantes d'eau glacée, s'ajoute le supplice de les amorcer avec l'encornet ou le bulot. L'encornet est une sorte de petite seiche, le bulot est un coquillage, et les morues en sont friandes. Mais de l'encornet sort un liquide qui attaque et corrode l'épiderme des mains, la coquille du bulot coupe les doigts qui cherchent à l'ouvrir, — et tout à l'heure, quand les pêcheurs interrompront la pêche pour s'occuper de leur butin, quand ils saleront les morues dont le pont est surchargé, ce sont ces doigts déchirés, ce sont ces mains saignantes qu'il faudra plonger dans le sel...

Leur refuge, leur gîte, est le poste d'équipage situé à l'avant de la goélette, salle basse, sans air, qu'éclaire vaguement une lampe à l'huile de foie de morue. Là on mange, on fume, on fait sécher au poêle ses vêtements éternellement mouillés ; là on dort. Les couchettes sont des espèces d'armoires ou de niches qui semblent creusées dans la muraille de bois; il y en a deux rangées superposées. Chaque niche, garnie d'une paillasse ou d'un peu de paille, est destinée à abriter deux hommes; ils s'y glissent par une étroite ouverture, juste assez grande pour qu'ils puissent passer, et qu'ils se hâtent de fermer derrière eux avec un morceau de toile, afin de se donner une petite sensation de chez soi. Ils s'étendent là tout habillés, souvent même sans se débarrasser de leurs grandes bottes qu'il serait long d'ôter et de remettre, — et ils dorment, dans cette tabagie, dans cet air raréfié, vicié. « Il leur fallait très peu d'air pour dormir, dit Pierre Loti, et les gens moins robustes,

Digitized by Google

élevés dans les villes, en eussent désiré davantage. Mais quand la poitrine profonde s'est gonflée tout le jour à même l'atmosphère infinie, elle s'endort, elle aussi, après, et ne remue presque plus; alors on peut se tapir dans n'importe quel petit trou, comme font les bêtes. »

Oui, ils sont robustes, et jeunes, et endurcis. Il se peut pourtant qu'ils se blessent ou qu'ils tombent malades, et si le bateau se trouve loin de la côte, le capitaine ne se soucie pas beaucoup de changer de route, d'arrêter la pêche, pour un blessé ou pour un malade. Celui-ci guérira, s'il plaît à Dieu; ou peut-être va-t-il communiquer son mal — la chose arrive — à son compagnon de couchette, voire même à tout l'équipage. En attendant, il reste dans sa niche, sur sa paillasse, dans ses vêtements humides, et que sa maladie soit entérite ou gastrite, scorbut ou fièvre typhoïde, ses camarades n'ont d'autres aliments, d'autres douceurs à lui offrir, que le biscuit, la soupe au lard ou aux têtes de morues, du vin, du cidre et le boujaron d'eau-de-vie.

Ah! l'eau-de-vie! elle est le dissolvant, le poison de ces fortes et vaillantes existences! L'administration de la marine a beau édicter des prescriptions, exercer une surveillance : si la ration quotidienne a été diminuée, si elle n'est plus de 25, mais de 20 centilitres, ce qui est beaucoup trop encore, nos pêcheurs savent bien éluder le règlement. Dans les ports qu'ils visitent, ils s'approvisionnent de wisky ou d'affreuses eaux-de-vie allemandes à 15 centimes le litre, et ils en ont toujours quelques bouteilles en réserve au fond de leur niche. Ils boivent parce qu'ils sont harassés, transis, et qu'en buvant ils croient retrouver leurs forces et se réchauffer; ils boivent, parce que leur vie est une vie de galériens, parce qu'ils sont au loin, seuls, sans nouvelles de ceux qu'ils aiment, parce qu'ils sont en proie aux nostalgies qu'exprime une de leurs naïves chansons :

Rendez-moi ma bruyère
Et mon clocher à jour!

ils boivent parce que l'ivresse procure le sommeil et l'oubli...

Digitized by Google

Le résultat, le résultat de cet empoisonnement par l'alcool et aussi de tant de fatigues, de tant d'épreuves au delà des forces humaines, c'est qu'ils sont usés, finis de bonne heure. A quarante-cinq ou cinquante ans, ces hommes si vigoureux, si hardis, semblent des vieillards. Ils parviennent rarement à l'âge de la retraite. Et faut-il dire pour quels profits, pour quels salaires ils ont ainsi usé leur santé, donné leur vie? A Terre-Neuve on appelle « banquiers » ceux qui pêchent sur le grand banc; en vérité, ce sont de très petits banquiers. Là, de même qu'en Islande, les plus laborieux, les plus adroits peuvent gagner 800 ou 1,000 francs dans leur saison; la plupart gagnent à peine 500 francs; un mousse en reçoit à peu près 200, sans compter les taloches et les coups de pied. Car il y a un mousse sur chaque goélette, un mousse qui fait fonction de cuisinier, de bonne à tout faire, et quelquefois de souffre-douleur. Les plus âgés ont quatorze ans; il y en a de onze et même de dix ans. A Terre-Neuve, d'autres enfants sont employés à étendre la morue sur la grève ou, comme on dit là, sur la grave, d'où leur nom de « graviers »; au bout de six ou huit mois, ils s'en reviennent en France avec 100 ou 120 francs en poche, — quand ils reviennent. En décembre 1901, une goélette qui ramenait quatre-vingts de ces petits graviers s'est engloutie avec eux, et il a dû y avoir bien des mères en deuil, cette année-là, aux environs de Fécamp et de Saint-Malo.

Tel est le métier de l'Islandais et du Terre-Neuva, métier, je le sais, que certains armateurs s'efforcent généreusement d'adoucir, mais qui, en dépit de leurs efforts, en dépit de leur générosité, reste, il faut bien le reconnaître, le plus dur de tous les métiers.

Que pouvait faire la Société des Œuvres de mer, et qu'a-t-elle fait depuis huit ans qu'elle existe? J'ai cité l'article 1er de ses statuts; l'article 2 disait :

La Société se propose d'armer des navires-hôpitaux qui croiseront sur les lieux de pêche aux époques convenables; chacun d'eux aura un médecin et un aumônier.

Digitized by Google

Ces navires, se rendant aux appels des pêcheurs, leur porteront les secours nécessaires, et seront consacrés entièrement à leur service.

Elle pourra fonder des maisons de refuge pour les marins.

Elle a tenu toutes ses promesses. Très peu de temps après sa fondation, elle avait deux maisons de refuge, l'une à Saint-Pierre, l'autre en Islande, à Faskrudsfjord; et dans la mer d'Islande comme autour de Terre-Neuve, ses navires-hôpitaux promenaient son pavillon, pavillon où nos trois couleurs surmontent la croix rouge de Genève.

Certes, elle ne prétend pas mettre un terme à tous les maux que j'ai décrits. Elle ne prétend pas vaincre les éléments, chasser la brume, apaiser la tempête. Elle leur a elle-même et plus d'une fois payé son tribut, puisque le premier bateau qu'elle ait envoyé à Terre-Neuve, en 1896, s'y est presque aussitôt perdu sur la côte; puisque le premier qu'elle ait envoyé en Islande, en 1899, s'y est échoué à son tour, et que s'il a pu se dégager, s'il a pu ensuite reprendre la mer, au bout de trois ans il était définitivement hors de service. Elle en a construit d'autres, pour l'Islande un voilier de 300 tonneaux, le *Saint-Pierre,* pour Terre-Neuve un vapeur de 500 tonneaux, le *Saint-François-d'Assise;* et si ceux-là non plus n'ont pas pu empêcher tous les sinistres, tous les naufrages, encore est-il vrai qu'ils ont prévenu quelques sinistres et sauvé beaucoup de naufragés. Ils ont recueilli des doris en dérive où gisaient deux hommes à moitié morts de faim et de froid; ils ont donné la remorque à des goélettes en détresse. L'année dernière, pour ne citer qu'un fait entre tant d'autres, le *Saint-François-d'Assise* remorquait ainsi jusqu'au port le plus proche la goélette bretonne l'*Hélène*, désemparée de son gouvernail et déjà envahie par l'eau.

Il va de soi que la principale mission des navires-hôpitaux est de secourir les malades. Et, d'abord, les médecins de l'Œuvre se rendent, avant que la campagne soit commencée, dans les ports de Normandie ou de Bretagne qui arment pour la grande pêche; ils font des conférences aux patrons des goélettes, ils leur apprennent à se servir du coffre à médica-

Digitized by Google

ments dont toute goélette doit être munie, et de l'instruction médicale que le coffre renferme. La leçon n'est pas perdue, en voici la preuve. Je lis dans le rapport du capitaine de vaisseau Faubournet de Montferrand, qui commandait, en 1901, la division navale de Terre-Neuve :

Les capitaines commencent à profiter des conférences qui leur sont faites chaque année dans les ports d'armement par les médecins des Œuvres de mer, et quelques-uns tirent le meilleur parti des conseils pratiques donnés par l'instruction médicale. C'est ainsi que ceux de la *Bernadette* et de la *Gabrielle* ont su parfaitement réduire, en appliquant correctement les appareils contenus dans les coffres, une fracture du bras et une fracture de la jambe. Il y a lieu de constater aussi un notable progrès dans l'emploi des lavages antiseptiques pour les plaies ou blessures.

Dès que la saison de pêche est ouverte, les deux navires-hôpitaux commencent leurs croisières. Ils vont de droite et de gauche, partout où ils croient rencontrer les goélettes; ils en visitent des centaines; ils courent de l'une à l'autre, vite, au moindre signal, comme dans nos hospices la sœur de charité va... ou allait d'une misère à l'autre et du lit de douleur au lit d'agonie. S'il s'agit d'une maladie contagieuse, on désinfecte la goélette contaminée; si les malades ne sont pas bien malades, on se borne à leur distribuer des remèdes, du linge, des vivres frais; dans le cas contraire, on les prend à bord, on les installe dans un des bons lits de l'infirmerie, on leur prodigue les soins que leur état peut nécessiter, jusqu'à ce qu'il soit possible de les déposer à l'hôpital de Saint-Pierre, ou de Reykjavik, ou de Faskrudsfjord. On vient ensuite les y reprendre à la fin de la saison et on les rapporte en France. L'année dernière, le *Saint-François-d'Assise* est ainsi rentré à Saint-Servan avec une cargaison de cinquante éclopés.

Mais combien d'autres services ils rendent, ces navires des Œuvres de mer! En premier lieu, ils donnent aux pauvres goélettes l'exemple de la bonne tenue et de la propreté; ils leur apprennent à se débarbouiller de temps à autre, ce dont elles n'avaient point du tout l'habitude. Puis, ils sont le trait d'union entre le pêcheur et le foyer qu'il a dû quitter; ils

Digitized by Google

apportent des lettres de France, et ils se chargent d'expédier les réponses qui leur sont confiées. Ceci est un bienfait inestimable. Songez, Messieurs, que jusqu'alors les pêcheurs ne recevaient presque jamais de lettres; ils n'en avaient que tout à fait par hasard, quand le croiseur de l'État, *la Manche* ou *l'Isly*, venait à les rencontrer. Mais le croiseur de l'État avait autre chose à faire que de les chercher pour leur remettre des lettres; il avait à remplir ses devoirs de bon gendarme chargé de la police des mers, à réprimer les actes d'indiscipline, à régler les différends entre pêcheurs de nationalité diverse. Grâce aux Œuvres de mer, la distribution du courrier se fait beaucoup mieux, et c'est une grande affaire, c'est un grand bien pour l'Islandais ou le Terre-Neuva que l'arrivée d'une lettre; c'est une bouffée d'air natal qu'il respire, ce sont les voix du foyer, de chères voix connues, qui viennent jusqu'à lui et qui lui rendent l'entrain, le courage de vivre. En 1902, le navire-hôpital d'Islande, le *Saint-Pierre,* a distribué 1,200 lettres et en a expédié 750; à Terre-Neuve, le *Saint-François-d'Assise* en a distribué 13,379 et expédié 6,986.

L'action morale que l'Œuvre exerce par ses deux maisons de refuge n'est pas moins bienfaisante. Si je vous dis qu'on n'y boit que du coco, vous allez croire peut-être qu'elles ne sont pas très fréquentées. Elles le sont, et à tel point que l'an dernier, du 24 mai au 16 septembre, en moins de quatre mois, on a compté 10,481 entrées à la maison de Saint-Pierre, et les visiteurs, les habitués, appartenaient à 388 goélettes différentes. Les fonctionnaires de la colonie déclarent que, depuis l'ouverture de cette maison, le nombre des ivrognes diminue à Saint-Pierre, et aussi le nombre des accidents dont l'ivresse était la cause : la maison de refuge dispute au cabaret sa proie. En Islande même, où les pêcheurs ne descendent à terre qu'à d'assez rares occasions, la maison de Faskrudsfjord s'est trouvée, à plusieurs reprises, l'année dernière, trop petite pour recevoir tous ceux qui se présentaient. Ce qui les attire, évidemment, ce n'est pas le coco; mais c'est le bon accueil qui les attend, les petits concerts organisés pour eux avec le concours des plus belles voix de la flottille, le phono-

Digitized by Google

graphe, l'appareil à projections, les distributions de livres et de chansons, de tabac et de papier à lettres; c'est le plaisir de retrouver des gens de leur village, et de causer tranquillement du pays, en fumant une bonne pipe, dans une salle propre et chaude. Là, ceux qui sont des lettrés lisent les journaux, font leur correspondance; les autres, qui ne savent ni lire ni écrire, dictent leurs lettres à un camarade ou de préférence à l'aumônier.

L'aumônier, je n'ai encore rien dit de son rôle, et j'en aurais long à dire si je voulais vous montrer tout le bien qu'il fait. En mer, il donne aux pêcheurs des nouvelles de leurs familles, qu'il connaît, qu'il a visitées avant de quitter la France; il parle, il apaise, il console; et le dimanche, quand il dit la messe à bord du navire-hôpital, de toutes les goélettes qui sont en vue, il arrive des bonnes gens en bonnet de laine et tricot bleu. A terre, dans la maison de refuge, sa tâche ne se borne pas à réciter le soir la prière que les hommes écoutent tête nue; il veille sur les grands et les petits; il se fait le guide, l'ami de ces malheureux petits graviers qui, sans lui, n'entendraient jamais que des injures et des gros mots. Et puis, là aussi, comme en mer, à Saint-Pierre comme à Faskrudsfjord, il y a des malades, il y a des moribonds, à qui les soins du médecin, si dévoués qu'ils puissent être, ne suffisent pas, à qui il faut la parole du prêtre, le divin pardon, la divine espérance. Le sentiment religieux est bien fort chez ceux qui vivent au milieu de l'océan, en face de l'infini, sous une perpétuelle menace de mort, et qui oserait dire qu'il ne leur soit bien nécessaire?

***

Eh bien! Messieurs, ces Œuvres de mer, dont j'espère vous avoir fait entrevoir l'utilité et la beauté, ces Œuvres déjà populaires parmi nos pêcheurs, elles sont en péril. Leurs ressources sont insuffisantes. Jusqu'ici, le Ministère de la marine leur avait alloué une subvention annuelle, de 20,000 francs d'abord, puis de 15,000, sur le fonds des primes

Digitized by Google

à la marine marchande : la subvention leur a été refusée cette année, ainsi que le concours des médecins de la marine, dont la compétence et le dévouement leur étaient si précieux. Pourquoi? Je n'ai pas à me le demander. Je parle au nom d'une œuvre qui n'est ni ne veut être à aucun degré une œuvre de combat ou de parti, au nom d'une œuvre dont le président d'honneur est l'archevêque de Paris, dont les présidentes d'honneur sont Mmes Félix Faure et Émile Loubet : je ne fais entendre aucune récrimination, aucune plainte. Je vous dis seulement : l'Œuvre est en péril. Elle espérait bientôt étendre sa protection jusque sur nos pêcheurs de la mer du Nord, qui sont près de 2,000 et qui ne sont pas plus heureux que leurs frères d'Islande ou de Terre-Neuve. Loin de le pouvoir, loin d'augmenter son champ et ses moyens d'action, elle a dû les restreindre. Si ses deux maisons de refuge restent ouvertes comme les années précédentes, celui de ses deux navires qui rendait le plus de services, mais aussi celui qui coûtait le plus cher, — près de 100,000 francs par an, — son vapeur le *Saint-François-d'Assise* a dû rester en France, inutile, amarré au quai de Saint-Servan; et l'autre, le *Saint-Pierre*, l'a remplacé à Terre-Neuve, au lieu de se rendre à son poste habituel en Islande. Point de navire-hôpital, en ce moment, dans cette mer d'Islande où les bateaux de pêche sont arrivés depuis trois mois; point de malades ou de blessés secourus ou recueillis en mer, point de lettres distribuées. Et il en sera de même l'année prochaine, — à moins que l'initiative privée ne supplée aux dons de l'État, à moins d'un de ces grand élans de charité, dont, après tout, la France est coutumière, et que, peut-être, nous verrons se produire...

La Société des Œuvres de mer avait déjà des comités dans beaucoup de nos grandes villes; elle en a un aujourd'hui à Bordeaux. Il recevrait avec gratitude les plus modestes souscriptions[1]. Et n'attendez pas que pour vous convaincre j'invoque les intérêts commerciaux de votre propre cité. Je le pourrais :

1. Les souscriptions sont reçues, à Bordeaux, aux adresses suivantes : chez Mme André Ballande, 15, place Pey-Berland, chez Mme la comtesse de Monsabert, 5, place Gambetta ; chez Mlle E. Gervais-David, 42, rue Lafaurie-de-Monbadon.

Digitized by Google

le commerce de la morue est un des éléments de sa richesse, et il lui importe, à coup sûr, que nos pêcheurs — dont le nombre décroît d'année en année — ne se rebutent pas, ne désertent pas leur terrible métier. Mais il n'y a pas grand'chose à attendre de la charité que guide l'intérêt personnel. J'invoque d'autres intérêts, plus généraux et plus élevés : ceux de la France et de l'humanité. Car c'est servir notre pays que de veiller sur ces pêcheurs de haute mer chez qui se recrute l'élite de notre marine militaire, et l'honneur national y est d'autant plus engagé, que sur ce point l'Angleterre nous avait devancés, que ses navires-hôpitaux, que ses maisons de refuge se multiplient, tandis que les nôtres périclitent. Et c'est servir la cause de l'humanité que de défendre contre la maladie ou la mort tant d'existences de qui dépendent des milliers d'autres vies. Sachons bien, au surplus, que les Œuvres de mer ne soignent pas, ne sauvent pas que des Français. J'en atteste le capitaine de la goélette américaine *Walkyrie,* lequel, se trouvant, le 14 juin 1902, sur le banc de Terre-Neuve et ayant à bord un malade, vit le médecin du *Saint-François-d'Assise* venir à lui dans un canot, bien que la mer fût très grosse :

Le docteur, dit dans son rapport le capitaine de la *Walkyrie*, après avoir vu le malade, fit une ordonnance, donna les remèdes et se mit à ma disposition, soit pour revenir voir le malade, soit pour le prendre à bord et le faire soigner dans son hôpital par ses infirmiers.

La mission de ce bateau-hôpital est toute d'humanité et de charité, et n'entraîne aucuns frais. Le commandant m'a répété à plusieurs reprises que chaque fois que leurs services pourraient être nécessaires, ils seraient heureux de les donner aux pêcheurs, quelle que fût leur nationalité.

Je tiens à exprimer ma gratitude au commandant et au médecin du navire-hôpital pour leur humanité et leur bonté, dont tous les marins d'ici et d'ailleurs doivent être reconnaissants.

Le capitaine de la goélette américaine a dit vrai : cette œuvre est une œuvre véritablement humaine, — et c'est bien pourquoi elle est une œuvre véritablement française.

André Le BRETON,
Professeur à la Faculté des Lettres.

Digitized by Google

ANALYSE RAISONNÉE

DE LA *RÉPUBLIQUE* DE PLATON

En ce moment où les socialistes préconisent l'omnipotence de l'État, où tous les problèmes politiques et sociaux débattus dans le dialogue de Platon entre Socrate et ses interlocuteurs sont passionnément discutés à la tribune parlementaire et dans la presse, quelle lecture pourrait être plus intéressante et plus suggestive que celle de la *République* de Platon?

Mais lu, même dans la version de Victor Cousin, ce dialogue, semé de traits de la plus sublime éloquence et de la plus gracieuse poésie, exige, si l'on veut saisir la pensée du philosophe, une attention très soutenue, une véritable application.

A ceux qui auraient le désir, mais non le loisir, de faire cette lecture laborieuse, nous offrons cette modeste analyse. Laissant de côté, ou peu s'en faut, toute critique littéraire ou philosophique, nous n'avons voulu que montrer l'enchaînement de toutes les parties qui composent le livre, saisir à travers les formes mobiles de la discussion, au milieu des épisodes et sous le voile transparent de l'allégorie, l'idée unique, l'idée fondamentale dont l'œuvre entière n'est qu'un long et majestueux développement.

Première Partie.

Le début de la *République* a quelque chose de grave et de majestueux; il respire le calme et la sérénité de la vieillesse de Platon.

Socrate, accompagné de Glaucon, revenait du Pirée, où il était allé faire sa prière à la Diane de Thrace, dont il célébrait la fête. Il rencontre Polémarque, Thrasymaque, Adimante, frère de Glaucon, Lysias, Charmontade et Clitophon, qui le forcent de rebrousser chemin et d'entrer dans la maison de Polémarque. Céphale, père de Polémarque, y était aussi, « il était assis, la

Digitized by Google

tête appuyée sur un coussin, et portait une couronne, car il avait fait, ce jour-là, un sacrifice domestique. »

La conversation s'engagea sur les avantages de la vieillesse. Céphale en fait l'éloge et expose aux yeux de Socrate le bonheur de l'homme au déclin de son âge, quand il a passé sa vie à pratiquer la vertu, et qu'il a pris la justice pour règle unique de ses actions [1]. « Celui qui n'a rien à se reprocher a sans cesse auprès de lui une douce espérance qui sert de nourrice à sa vieillesse, comme dit Pindare. Car telle est, Socrate, l'image gracieuse sous laquelle ce poète nous représente, d'une manière on ne peut plus admirable, l'homme qui a mené une vie juste et sainte : l'espérance l'accompagne, berçant doucement son cœur et allaitant sa vieillesse, l'espérance qui gouverne à son gré l'esprit flottant des mortels. C'est parce qu'elle prépare cet avenir que la richesse est à mes yeux d'un si grand prix, non pour tout le monde, mais seulement pour le sage. C'est à la richesse qu'on doit en grande partie de n'être pas réduit à tromper ou à mentir, et de pouvoir, en payant ses dettes et en accomplissant les sacrifices, sortir sans crainte de ce monde, quitte envers les dieux et envers les hommes. La richesse a encore bien d'autres avantages, mais celui-là ne serait pas le dernier que je ferais valoir pour montrer combien elle est utile à l'homme sensé. » — « Céphale, lui dis-je, ce que tu viens de dire est très beau, mais est-ce bien définir la justice que de la faire consister simplement à dire la vérité et à rendre à chacun ce qu'on en a reçu, ou bien cela n'est-il pas tantôt juste et tantôt injuste? »

C'est ainsi que Platon amène habilement la discussion sur la nature de la justice. Céphise se retire et laisse à Polémarque le soin de répondre à Socrate. Polémarque donne tour à tour du juste plusieurs définitions. Il soutient d'abord avec Simonide que le juste consiste à rendre à chacun ce qui lui est dû.

Puis il corrige cette définition et prétend que le juste consiste à faire du bien à son ami, du mal à son ennemi, si l'ami est honnête homme, et si l'ennemi est méchant.

Socrate le réfute encore, et lui montre que faire du mal à son ennemi c'est le rendre injuste, or l'homme juste ne doit pas produire l'injustice.

1. Les citations où nous faisons parler Socrate directement sont extraites de la magistrale traduction des œuvres de Platon par Victor Cousin.

Digitized by Google

Ici, Thrasymaque se lève furieux et s'emporte avec violence contre Socrate. Platon en prend occasion de peindre le sophiste; il nous en dévoile l'orgueil et la vanité. Le sophiste, enflé de sa science, rempli de dédain pour le reste des hommes, ne cherche pas la vérité; son but unique c'est d'étaler ses vaines connaissances, d'éblouir son auditoire par ses grands gestes, par ses phrases pompeuses, et de s'attirer l'admiration des esprits qui se laissent séduire par un brillant extérieur.

Au caractère violent et orgueilleux de Thrasymaque, Platon oppose la simplicité, la modestie, la douceur, l'exquise politesse de Socrate, qui donne à ses sentiments une force singulière en les armant des traits de la plus piquante ironie, et qui, tout en affectant de ne rien savoir, écrase son adversaire et le réduit au silence. Le caractère de Socrate est analysé avec une finesse et une délicatesse admirables; la méthode qu'il emploie pour confondre les sophistes est décrite avec une grâce charmante et avec cet esprit enjoué que nous rencontrons si souvent dans les dialogues de Platon.

Thrasymaque soutient que le juste c'est ce qui est avantageux au plus fort.

Mais, observe Socrate, ceux qui font les lois, et qui les font dans leur intérêt, ne peuvent-ils pas se tromper et en faire qui leur soient nuisibles? S'il en est ainsi, les sujets qui obéiront à ces lois feront quelque chose qui sera désavantageux au plus fort. Cette définition est donc mauvaise.

Thrasymaque ne se tient pas pour battu; il soutient qu'il faut parler du plus fort, de celui qui gouverne, en tant qu'il ne se trompe pas.

Socrate recherche alors quel est le but véritable du gouvernement, et, pour le découvrir, il emprunte l'exemple du médecin et du pilote. Il est évident que la médecine, dans son essence, a pour but la guérison du malade, et l'art du pilote, dans son essence, le salut des matelots. N'en est-il pas de même du gouvernement? Le gouvernement, en tant que gouvernement, n'a-t-il pas pour but l'intérêt des sujets?

Mais, réplique Thrasymaque, ce qui est avantageux au faible, ce n'est pas le juste; de même, qu'y a-t-il de plus utile au fort que l'injuste? Et le sophiste s'efforce de démontrer que dans le commerce de la vie le juste a toujours le désavantage; il se laisse tromper, il se laisse dépouiller plutôt que de commettre

Digitized by Google

une injustice ; il est malheureux par suite de son attachement à sa parole, à ses serments, à la justice en un mot. Le méchant, au contraire, est souverainement heureux, parce qu'il triomphe en toute circonstance de l'homme vertueux.

Puis il revient à sa théorie du gouvernement et reprend l'opinion que Socrate a déjà réfutée, que celui qui gouverne doit gouverner dans son intérêt, et non pas dans l'intérêt des sujets, de même que le berger veille à la conservation du troupeau, non pour le troupeau lui-même, mais dans son intérêt propre.

Socrate renverse cette théorie, et, dans sa réfutation victorieuse, il s'élève jusqu'à cette grande idée que les gouvernants sont les serviteurs de leurs administrés, et cette idée l'amène à combattre l'opinion de Thrasymaque que l'injustice est utile à elle-même et engendre le bonheur pour l'homme pervers, tandis que l'injustice est pernicieuse pour l'homme vertueux.

Thrasymaque, couvert de honte, battu sur tous les points, cède la parole à Glaucon, qui propose à Socrate de rechercher la nature et l'origine du juste et de l'injuste.

Les hommes conviennent entre eux de ne pas se faire de mal et font des lois pour assurer l'exécution de cette convention tacite, ce que ces lois ordonnent, voilà le juste. Aussi personne n'aime la justice pour elle-même ; on ne peut l'aimer que pour ses avantages. Celui qui aimerait la justice pour elle-même serait le plus malheureux des hommes. Après une description, une analyse de l'homme injuste, analyse qui reproduit exactement tous les traits du caractère de Tartufe, il nous présente dans un tableau frappant le malheur et les tourments du juste : « Représentons-nous le juste, homme simple, généreux, qui veut, dit Eschyle, être bon et non le paraître. Otons-lui cette apparence, car avec elle il sera comblé d'honneurs et de récompenses. Dépouillons-le de tout, excepté de la justice, et rendons le contraste parfait entre cet homme et l'autre ; sans être jamais coupable, qu'il passe pour le plus scélérat des hommes ; que son attachement à la justice soit mis à l'épreuve de l'infamie et de ses plus cruelles conséquences et que, jusqu'à la mort, il marche d'un pas ferme, toujours vertueux et en paraissant toujours criminel, afin qu'arrivés tous deux au dernier terme, l'un de la justice, l'autre de l'injustice, on puisse juger quel est le plus heureux... Le

Digitized by Google

juste tel que je l'ai représenté sera fouetté, mis à la torture, chargé de fers; on lui brûlera les yeux; à la fin, après avoir souffert tous les maux, il sera mis en croix; alors il faudra bien qu'il reconnaisse qu'il ne s'agit pas d'être juste, mais de le paraître. »

Adimante fortifie encore l'opinion de son frère Glaucon, en faisant ressortir tous les avantages de l'injustice. L'homme injuste, chargé de crimes, pourra toujours apaiser les dieux, s'ils existent, en payant les sacrificateurs avec le produit de son injustice.

Socrate, pour répondre à tous ces arguments, va chercher quelle est la nature de la justice en soi, abstraction faite de tout résultat, de toute conséquence. « Il m'est impossible, dit-il, de trahir la cause de la justice. Je ne puis, sans impiété, souffrir qu'on l'attaque devant moi sans la défendre, quand il me reste encore un souffle de vie et assez de force pour parler. »

Mais où cherchera-t-il la nature du juste? La trouvera-t-il dans ce monde où le méchant triomphe, où l'homme juste est opprimé? Sera-ce dans la conscience humaine? Il va nous l'apprendre.

« Si des personnes qui ont la vue basse, dit-il, ayant à lire de loin des lettres écrites en petits caractères, apprenaient que ces lettres se trouvent écrites ailleurs en gros caractères sur une surface plus grande, il leur serait, je crois, plus avantageux d'aller lire d'abord les grandes lettres et de les confronter avec les petites pour voir si ce sont les mêmes. » Où pourrons-nous lire la justice plus facilement que dans un État? « La justice pourrait bien s'y trouver en caractères plus grands et plus faciles à discerner. Ainsi nous rechercherons d'abord, si tu le trouves bon, quelle est la nature de la justice dans les États; ensuite, nous l'étudierons dans chaque homme, et nous reconnaîtrons en petit ce que nous aurons vu en grand. »

Après avoir nettement indiqué son but et la méthode qu'il se propose de suivre, Socrate nous fait assister à l'origine d'un État; il nous le montre sortant du besoin d'association entre les hommes, puis se développant insensiblement. « Mais, lui réplique-t-on, où la justice et l'injustice s'y montrent-elles? Je ne le vois pas, Socrate, à moins que ce ne soit dans les rapports des citoyens les uns avec les autres. »

Digitized by Google

Nous voyons peu à peu les jouissances de la vie s'introduire dans la cité nouvelle; mais pour faire place aux marchands, aux artisans de toutes sortes, aux musiciens, aux peintres, aux poètes, aux rapsodes, aux danseurs qui envahissent l'État naissant, il faut que son territoire s'agrandisse, il faut empiéter sur les peuples voisins. Telle est l'origine de la guerre. L'État aura donc une armée, chargée d'étendre ses frontières et de les protéger.

Quelles seront les qualités du gardien de l'État? Quelle éducation devra-t-il recevoir? Dans notre État, l'éducation consistera à former le corps par la gymnastique, et l'âme par la musique. Dans la musique sont comprises les fables que les mères et les nourrices racontent à leurs enfants; or, que renferment ordinairement ces fables? Des mensonges qui défigurent les dieux et les héros, semblables à des portraits qui n'auraient aucune ressemblance avec les personnes que le peintre aurait voulu représenter.

Faut-il apprendre aux enfants la lutte d'Ouranos contre Chronos, les querelles des dieux, leurs vices, leurs crimes mêmes? Sont-ce là pour les jeunes gens des objets dignes d'imitation?

Platon, qui conçoit la divinité dans toute sa grandeur, dans toute sa pureté, dans toute sa perfection, s'indigne qu'on ose dégrader la bonté divine en rendant Dieu cause du mal, et rabaisser sa majesté en le présentant sous des formes qui le rendent méconnaissable. De là viennent les attaques qu'il a dirigées contre les poètes et en particulier contre Homère. Il ne faut pas sur ce point se hâter de condamner Platon; ce n'est pas la poésie elle-même qu'il attaque: comment ce génie si profondément pénétré de l'idée du vrai, du sentiment du beau et du bon, eût-il voulu détruire dans l'humanité la faculté qui tient le plus des attributs divins, celle qui fait l'homme le plus semblable à Dieu en lui permettant de créer comme lui? Non, Platon était trop poète lui-même, son âme s'harmonisait trop bien avec toutes les splendeurs de la nature morale et physique, pour qu'il ait pu songer un seul instant à priver le citoyen de sa république idéale du sublime privilège que Dieu lui avait à lui-même si magnifiquement départi. Mais, tout pénétré de la grandeur et de la majesté divines, il ne pouvait souffrir de voir l'idéal de la conscience abaissé, ravalé au-dessous de la nature

Digitized by Google

humaine. De là sa juste indignation contre Homère, qui a fait ses héros plus grands que ses dieux, qui a rehaussé ses guerriers de toute la splendeur et de tout l'éclat qu'il ravissait aux immortels. Plaçons-nous donc au point de vue de Platon; partons du même principe que lui, et nous comprendrons alors que ses attaques contre les poètes ne peuvent que l'honorer puisqu'elles sont inspirées par le désir de restituer à Dieu sa beauté et sa perfection.

« Doit-on, s'écrie le philosophe, doit-on regarder Dieu comme un enchanteur qui se plaît en quelque sorte à nous tendre des pièges, tantôt quittant la forme qui lui est propre pour prendre des figures étrangères, tantôt nous trompant par des changements apparents, et nous faisant croire qu'ils sont réels? N'est-ce pas plutôt un être simple, et de tous les êtres celui qui sort le moins de sa forme? »

« Un Dieu, dit-il plus loin, voudrait-il mentir en parole ou en action, en nous présentant un fantôme au lieu de lui-même. »

Aussi les magistrats de la cité nouvelle devront-ils porter des lois pour défendre d'apprendre aux enfants ces fables qui avilissent la divinité, et la représentent sous des formes qui la défigurent et la dégradent.

Mais il ne suffit pas d'élever les guerriers dans le respect des dieux : puisqu'ils doivent exposer leur vie pour la patrie, il faut éloigner de leurs cœurs la crainte de la mort, et, pour cela, repousser loin d'eux tous ces contes effrayants qu'on débite sur l'Enfer, sur le Styx, sur Cerbère, etc. Il faut encore les accoutumer à supporter patiemment les douleurs physiques et morales, et, par conséquent, ne pas leur mettre sous les yeux les vers d'Homère dans lesquels retentissent les lamentations et les gémissements des hommes et des dieux.

« Si, en effet, les jeunes gens écoutent de pareilles plaintes avec une attention sérieuse, au lieu de s'en moquer comme d'une faiblesse indigne des dieux, ils ne pourront pas les croire indignes d'eux-mêmes puisqu'ils sont hommes, ni se reprocher des discours et des actions semblables; mais, à la moindre disgrâce, ils s'abandonneront sans honte et sans courage aux gémissements et aux larmes. »

Quels sont encore les beaux exemples que nous trouvons chez Homère? Son Jupiter se livre à la sensualité la plus excessive; Achille insulte Apollon, se bat contre le dieu Xanthe,

Digitized by Google

trompe le dieu Sperchios, traîne Hector autour du bûcher de Patrocle, égorge des captifs troyens; Thésée et Pirothoüs enlèvent Proserpine, etc. « Ces discours blessent à la fois la religion et la vérité, car nous avons montré qu'il est impossible que rien de mauvais vienne des dieux. De plus, ces discours sont dangereux pour ceux qui les écoutent. »

Jusqu'ici il nous semble que le grand moraliste n'est pas allé trop loin dans ses attaques contre les excès de la poésie; nous ne pouvons que lui en faire honneur. Mais il nous paraît que ses critiques sur la forme même de la poésie et non plus sur le fond, renferment une moins large part de vérité et présentent plus de subtilité que de profondeur.

Au point de vue de la forme, Platon divise le récit poétique en trois genres : le genre simple, le genre imitatif, le genre à la fois simple et imitatif. Le récit simple se fait au nom du poète, il est employé particulièrement dans les dithyrambes; le récit est imitatif quand le poète fait parler ses personnages, comme dans la tragédie et la comédie. Ces deux espèces de récits sont employés et mélangés dans l'épopée.

Or, Platon blâme, en général, le genre imitatif par la raison que l'imitation, « lorsqu'on en contracte l'habitude dès la jeunesse, se change en une seconde nature et modifie en nous la langue, l'extérieur, le ton et le caractère. » Mais quels sont les objets que les poètes imitent le plus souvent? Ce sont les vices, les querelles, l'ivresse, la folie, les lamentations, l'amour; bien plus, ce sont des objets qui rabaissent l'homme au-dessous de la nature matérielle, tels que le hennissement des chevaux, le mugissement des taureaux, le bruit des fleuves, de la mer, du tonnerre, du vent, de la grêle, des roues, des essieux, des trompettes, des flûtes, des oiseaux, etc. Or, l'homme vertueux ne doit imiter que des objets dignes de son admiration; il imitera donc quelquefois, mais le plus souvent il restera dans les limites du genre simple. C'est à l'homme vicieux qu'il faut abandonner le genre imitatif.

Il ne faudra donc pas admettre dans l'État ce dernier genre parce qu'il ne peut être pour les jeunes gens qu'une source de corruption. Aussi, dit Platon, « si jamais un homme habile dans l'art de prendre divers rôles, et de se prêter à toutes sortes d'imitation, venait dans notre État et voulait nous faire entendre ses poèmes, nous lui rendrions hom-

Digitized by Google

mage comme à un être sacré, merveilleux, plein de charmes; mais nous lui dirions qu'il n'y a point d'hommes comme lui dans notre État, et qu'il ne peut y en avoir, et nous le congédierions après avoir répandu des parfums sur sa tête et l'avoir couronné de bandelettes, et nous nous contenterions d'un poète et d'un faiseur de fables plus austère et moins agréable, mais plus utile, dont le ton imiterait le langage de la vertu, et qui se conformerait dans sa manière de dire aux règles que nous avons établies en nous chargeant de l'éducation des guerriers. »

Après avoir traité du fond et de la forme de la poésie, Platon cherche quel genre d'harmonie et de mélodie convient à l'éducation des guerriers; il écarte l'harmonie ionienne et l'harmonie lydienne comme plaintive et efféminée; mais il conserve l'harmonie dorienne et phrygienne comme mâle et austère. « Ces deux modes d'harmonie, l'un énergique, l'autre d'un mouvement tranquille, qui imiteront parfaitement les accents de l'homme courageux et sage, malheureux ou heureux, voilà ce qu'il faut nous laisser. »

La musique joue le rôle le plus important dans l'éducation des guerriers; elle conduit à l'amour du beau, à la pratique de la vertu; elle forme l'âme à tous les sentiments nobles et généreux; elle l'ouvre à toutes les grandes inspirations; c'est ce que Platon exprime avec tous les charmes de la poésie.

« Ne devrions-nous pas rechercher ces artistes qu'une heureuse nature met sur la trace du beau et du gracieux, afin que, semblables aux habitants d'un pays sain, les jeunes guerriers ressentent de toutes parts une influence salutaire, recevant sans cesse par les yeux et les oreilles l'impression des beaux ouvrages, comme un air pur qui leur apporte la santé d'une heureuse contrée, et les dispose insensiblement, dès leur enfance, à aimer et à imiter le beau, et à mettre entre eux et lui un parfait accord? »

On le voit, le sentiment du beau, dont Pluton est si parfaitement pénétré, déborde de toutes parts, et c'est au sein de cette atmosphère embaumée qu'il veut que s'accomplisse l'éducation des citoyens de sa cité parfaite.

Mais la musique ne suffit pas; la gymnastique doit venir à son aide. Une âme belle doit se développer dans un beau corps, et c'est la gymnastique, seule, qui peut donner au corps la vigueur et la santé, la beauté et l'harmonie des mouvements.

Digitized by Google

De quelle utilité seront les médecins et les juges au sein d'une société si bien organisée, où les maladies et les procès seront à peu près inconnus? Il en faudra, cependant, mais en petit nombre. « Le bon juge ne sera pas un jeune homme, mais un vieillard qui aura acquis une connaissance tardive de l'injustice, et qui la connaisse, non pour la trouver dans son âme, mais pour avoir étudié, à force de temps, dans l'âme des autres, tout ce qu'elle a de mal, par la science seule et non par sa propre expérience. »

Les juges et les médecins seront établis pour ceux-là seulement qui seront bien constitués de corps et d'âme. « On laissera mourir ceux dont le corps est mal constitué, et on mettra à mort ceux dont l'âme est naturellement méchante et incorrigible. »

Pour rendre les guerriers à la fois sains de corps et d'esprit, il faudra tempérer habilement la gymnastique et la musique l'une par l'autre, et établir entre elles l'harmonie la plus parfaite. La musique seule rend efféminé; la gymnastique seule rend dur et farouche.

Les guerriers ainsi formés, il faudra prendre parmi eux les chefs de l'État, et choisir pour cette haute position ceux qui se seront le plus distingués par leurs qualités, par leur dévouement et leur amour pour la patrie. Les vieillards seuls pourront être appelés à cette grande magistrature après avoir été soumis aux plus rudes épreuves.

L'éducation des défenseurs de l'État est achevée. Que faudra-t-il faire pour conserver parmi eux les préceptes dont on les aura nourris, pour les attacher à la patrie, pour maintenir dans l'État tout entier l'ordre et l'harmonie? Il faut leur persuader qu'ils sont sortis de la terre avec leur éducation, leurs armes, etc. « Après les avoir entièrement achevés, leur mère les a mis au jour; ainsi ils doivent regarder la terre qu'ils habitent comme leur mère et leur nourrice, la défendre contre quiconque oserait l'attaquer, et, sortis tous du même sein, se traiter comme frères. »

N'est-ce pas chez Platon, pour la première fois dans l'Antiquité, que se rencontre l'idée de la fraternité? Seulement il la circonscrit dans les limites d'un État. Il n'y avait plus qu'un pas à faire et cette idée s'étendait au genre humain tout entier. Sur ce point, comme sur tant d'autres, Platon a été le précurseur du christianisme. Mais il était réservé à cette religion,

Digitized by Google

à elle seule, de graver en traits ineffaçables dans les âmes humaines cette loi sainte de leur égalité devant Dieu, quelles que soient les distinctions que la naissance, la fortune, le talent, aient établies entre elles. Il fallait une inspiration plus élevée encore que celle de Platon pour rendre à l'esclave ses droits imprescriptibles d'homme et de citoyen; à la femme, son entière dignité de sœur, de mère et d'épouse.

Disons-le sans crainte : l'idée de la fraternité ne semble être chez Platon qu'une inspiration passagère, puisque, quelques lignes plus loin, il veut qu'on fasse croire aux citoyens qu'ils sont composés de substances diverses. Chacune des quatre classes qui constituent l'État est formée d'une manière spéciale. Les chefs de l'État ont pour substance l'or; les guerriers, l'argent; les artisans et les laboureurs, le fer et l'airain[1]. Il ne faut jamais souffrir que le fer et l'airain gouvernent la république.

Tout doit être commun entre les guerriers, ils doivent habiter sous des tentes, être sobres et tempérants, manger à des tables communes, et ne pas souiller, par l'alliage du métal mortel, le métal divin dont leur substance est composée. Ce n'est qu'en obéissant à ces sages prescriptions qu'ils pourront se préserver de la corruption, et demeurer toujours les fidèles et courageux défenseurs de leurs concitoyens.

Plus nous avançons dans l'étude de cette république idéale, plus nous y découvrons l'empreinte des institutions lacédémoniennes. La cité de Platon n'est, en réalité, qu'une aristocratie militaire; l'éducation des guerriers occupe toute son attention; il semble sacrifier les deux dernières classes, et n'accorder de droits politiques qu'aux défenseurs de l'État, puisque eux seuls peuvent fournir à la république ses chefs et ses magistrats.

Ce qui domine surtout dans cette organisation telle que l'a conçue Platon, c'est le principe de l'idée absolue de l'État. Dans la politique comme dans la philosophie platonicienne, il y a tendance à sacrifier l'individu. Le philosophe reconnaît avant tout l'unité de l'être absolu, et tend à absorber la réalité finie dans la réalité infinie. Il en est de même du politique; il place au-dessus de tout l'unité de l'État; le citoyen s'efface devant la cité; l'individualité, la liberté, sont singulièrement amoindries.

Il y a donc dans la république de Platon la même tendance

1. Les âmes individuelles semblent des parties de l'âme du monde, comme les éléments des corps sont une partie des éléments de l'univers. *(Philèbe.)*

Digitized by Google

qu'à Lacédemone; le même principe semble présider à leur organisation. Dans ces deux républiques, les guerriers et les magistrats jouissent seuls des droits politiques; dans toutes les deux se rencontrent les mêmes habitudes de vie commune; chez l'une et l'autre l'État est tout, l'individu n'est rien. Si nous entrons dans les détails, nous pourrions signaler encore une foule d'analogies. Du reste, la suite de cette analyse nous en présentera de nouvelles.

Pour achever la constitution de son État, Platon ajoute encore quelques préceptes auxquels les guerriers doivent rester fidèles s'ils veulent maintenir le bonheur au sein de la République. Il veut qu'on en bannisse à la fois la pauvreté et la richesse : la pauvreté, parce qu'elle inspire la bassesse des sentiments; la richesse, parce qu'elle engendre la discorde. Il défend d'introduire dans l'éducation aucune innovation. Il recommande surtout d'élever les enfants dans le respect de la loi. « Si les enfants sont réglés de bonne heure dans leurs jeux, l'amour des lois s'introduit dans leur âme avec la musique; il les suit et redresse ce qu'il peut avoir à redresser dans l'État. » Il emprunte encore aux Lacédémoniens de nouvelles prescriptions, telles que de garder le silence en présence des vieillards, de leur céder la place d'honneur, de se lever quand ils paraissent, de rendre toutes sortes de soins à ses parents, etc. Il termine tous ces règlements par une critique des Athéniens, qui passent toute leur vie à faire et à refaire sans cesse une foule de règlements semblables, en s'imaginant qu'ils arriveront à quelque chose de parfait.

Quant aux institutions religieuses, le soin de les régler est abandonné à Apollon Pythien, qui seul doit organiser les formes du culte, les sacrifices, les cérémonies religieuses et les pompes funéraires.

Tels sont les traits essentiels de cette constitution idéale. Rappelons-nous maintenant comment Socrate a été amené à tracer ce plan d'une république modèle. « Fils d'Ariston, s'écrie Socrate, voilà notre État fondé. Maintenant prends où tu voudras un flambeau, appelle ton frère Polémarque, tous ceux qui sont ici, et cherchez ensemble en quoi résident la justice et l'injustice, en quoi elles diffèrent l'une de l'autre, et à laquelle des deux on doit s'attacher pour être heureux, qu'on échappe ou non aux regards des dieux et des hommes. »

(A suivre.) LÉON PARIS.

Digitized by Google

LA DÉLIVRANCE DES LÉGATIONS DE PÉKIN

(Suite.)

Repassons maintenant sur la rive droite du fleuve, où un combat sanglant et acharné est livré pour s'emparer des faubourgs sud-ouest de la ville.

De grand matin, les alliés, formés en trois colonnes, une française à droite, une anglo-américaine à gauche, une japonaise au centre, appuyés par l'artillerie, se concentrent sur l'arsenal de l'ouest dont ils sont les maîtres depuis quelques jours, abrités du feu de la cité chinoise par un mur de terre de deux mètres de haut.

De l'arsenal, une chaussée large de quinze mètres, longue de huit cents, bordée de marcs, se dirige sur les faubourgs et la porte sud de la cité murée. Tous les deux à trois cents mètres, se trouvent des masures qui pourront servir d'abris.

C'est par cette avenue, que prennent d'enfilade l'artillerie et la mousqueterie d'un ennemi solidement abrité derrière les murs crénelés de la ville chinoise prodigieusement approvisionnée de munitions, que nos marsouins, suivis des Japonais et des Américains, appuyés par les Anglais, vont avoir à se défiler.

Tout d'abord, l'artillerie ouvre le feu; puis, vers huit heures, baïonnette au canon, — le colonel de Pelacot connaissait la sainte terreur des Chinois pour la baïonnette, — le bataillon français est lancé sur la chaussée. Nos hommes, comme le disait un de leurs officiers, ne « moisissent pas sur la chaussée, car il n'y fait pas bon, sous cette grêle de projectiles ». Par bonds, ils gagnent les faibles abris offerts par les maisonnettes qui bordent par places la chaussée. Les Japonais nous suivent de bien près, impatients d'arriver au but aussi tôt que nos marsouins.

Le général japonais, la veille, a lancé l'ordre du jour sui-

Digitized by Google

vant, aussi bref que catégorique : « Les troupes de l'Empire du Soleil Levant marcheront toujours à la hauteur des troupes européennes, *quand elles ne les devanceront pas.* » La chaussée leur paraissant étroite, une partie des Japonais se jette dans les mares, à droite et à gauche de l'avenue, dans l'eau jusqu'au ventre. Les Japonais et les Américains, qui les suivent, ne savent pas s'abriter comme nos marsouins, et bientôt l'avenue est couverte de blessés et de morts.

Mais le mouvement en avant est vite enrayé. Les troupes sont dans les faubourgs, où elles luttent péniblement. Elles sont à trois cents mètres de la muraille de la ville, d'où l'ennemi les fait beaucoup souffrir avec sa mousqueterie. L'artillerie de campagne ne peut rien contre les énormes murailles de la ville. Les pertes sont déjà considérables et l'issue de l'attaque paraît hypothétique.

Les heures passent et les troupes ne gagnent plus de terrain, mais, en revanche, perdent du monde en quantité. Les généraux anglais et américains opinent déjà pour une retraite sur les concessions. C'est ici qu'intervient encore l'heureuse initiative du colonel de Pelacot. Le commandant français s'y oppose, faisant très justement remarquer qu'une retraite serait une défaite grosse de conséquences au point de vue de la marche future sur Pékin. Le général japonais Foukoushima, dont les troupes ont été pourtant fort éprouvées, partage cette opinion, à laquelle se rendent vite les deux autres généraux. Ordre est donc donné aux troupes de se maintenir comme elles le pourront dans les faubourgs, de s'y « cramponner », de s'y retrancher de leur mieux. De nuit elles seront ravitaillées. On fera avancer de l'artillerie pour faire brèche avec des obus à la mélinite, et, au jour, on donnera l'assaut. C'était pour nos marsouins la perspective d'une célébration peu banale de la fête du 14 juillet. Avec la nuit, le feu de l'ennemi qui, pendant quinze heures, n'avait pas discontinué, commença à cesser. Les troupes française, japonaise et américaine restèrent impassibles sous cette grêle de projectiles, dans une immobilité effrayante, sous un soleil de feu, souffrant de faim, torturées par la soif, à ce point que nombre de soldats burent de l'eau

Digitized by Google

des mares, eau verdâtre, épaisse, dans laquelle croupissaient des cadavres d'hommes et d'animaux. Des blessés ne furent pas relevés, car, lorsqu'on envoyait quatre hommes sur la chaussée pour ramasser un blessé, ils ne revenaient pas, tués ou blessés eux-mêmes.

Tous ces malheureux furent portés de nuit à l'hôpital français de Tien-Tsin, encombré de morts et de mourants. Annamites, Yankees, Russes, Français, Japonais, Anglais, Indiens, s'entassaient dans les pauvres et étroites salles, les différentes nationalités confondues devant la commune douleur.

De nuit, les troupes purent s'approcher de la muraille. Alors on se rendit bien compte que notre artillerie de campagne, même avec les obus à la mélinite, n'arriverait jamais à faire brèche dans des murs de douze mètres d'épaisseur, bâtis en terre tassée recouverte d'un épais revêtement de briques. Il fut convenu que, au jour, les pionniers japonais pétarderaient la porte sud de la cité murée, et que, aussitôt, deux colonnes, française et japonaise, s'élanceraient à l'assaut.

Les pétards sont disposés. Mais, au moment de mettre le feu, par un malheureux hasard, un projectile chinois coupe les fils électriques destinés à produire l'explosion. Les pionniers japonais n'hésitent pas. Ils vont allumer la mèche à la main, et, avant de réussir, six ou sept d'entre eux se font tuer.

La porte vole en éclats. Marsouins et Japonais s'élancent au pas de course, rivalisant d'ardeur. Mais ils tombent dans une demi-lune et arrivent devant une porte fermée. Qu'à cela ne tienne! Ils ont des échelles, ils les dressent contre les murs et — toujours baïonnette au canon — montent à l'assaut. Devant cet élan irrésistible, les Chinois qui sont sur la muraille lâchent pied. Les marsouins, premiers arrivés sur la muraille, descendent dans la ville chinoise pour aller ouvrir la porte qui n'est pas barricadée. Alors le flot des assaillants se répand dans la ville et sur la muraille. Les Chinois fuient sans penser à riposter. Quand nos hommes reviennent à la porte qu'ils ont si vaillamment enlevée avec les Japonais pour y arborer notre pavillon, deux drapeaux flottent déjà : celui du Soleil Levant et celui... de la Grande-Bretagne. Au pied de la porte, trois ou

Digitized by Google

quatre soldats anglais, les seuls représentants de l'armée anglaise, flegmatiquement, fument leur pipe.

Ici, j'ouvre une parenthèse. Quand, le 13, au soir, le général anglais avait su que les Japonais et les Français devaient donner l'assaut de la porte sud, il avait ordonné à quelques-uns de ses hommes de se mêler aux assaillants, de les suivre... d'un peu loin et de ne pas oublier, si l'occasion s'en présentait, d'arborer le premier l'*Union Jack,* et ils s'étaient fidèlement acquittés de leur mission.

Si, le 14 juillet, les Chinois s'étaient défendus comme la veille, il y a tout lieu de craindre que, même au prix de pertes énormes, on n'aurait pu prendre Tien-Tsin : alors c'en était fait de Pékin. Mais la ténacité des assaillants le 13, le mouvement tournant des Russes, l'explosion de la poudrière, avaient démoralisé les réguliers. Le 14, lassés, inquiets, ils ne tinrent pas sur leurs positions. L'affaire du 13 avait coûté 950 hommes aux alliés, près d'un septième de l'effectif était mort ou hors de combat. Lorsque le chiffre approximatif des pertes de la journée fut connu, mon ami, le colonel Vidal, — atteint à l'épaule par une balle pendant cette nuit, — me racontait que, parlant, avant sa blessure, avec quelques camarades de ce que leur réservait l'assaut du lendemain, il n'y avait eu qu'une phrase pour juger la situation : « Oh ! demain !... quelle casse ! »

Permettez-moi de vous citer deux anecdotes poignantes en rapport avec cette chaude affaire. Dans la matinée du 13, le lieutenant Picquerez est envoyé pour reconnaître une position sur laquelle le feu de l'ennemi faisait rage. Il reçoit une balle qui le frappe mortellement. Par un suprême effort d'énergie, il peut revenir près de son supérieur, lui rendre compte de sa mission, puis, se raidissant en un dernier spasme, faisant le salut militaire : « Mon commandant, je suis tué ! » et il s'écroulait aux pieds de son chef.

Voici un autre trait admirable. Le canonnier Collot avait reçu d'horribles blessures : il dut subir l'amputation d'une cuisse, la désarticulation du bras du côté opposé et l'amputation du pouce de la main qui lui restait. Une charmante

Digitized by Google

Française qui le visitait à l'hôpital lui dit : « Vous devez bien souffrir, mon pauvre ami? » Et lui de répondre très simplement : « Non, Madame, on ne souffre jamais quand c'est pour son pays ! »

Au lieu d'apprendre aux petits enfants de nos écoles les belles phrases d'hypothétiques héros de l'Antiquité, pourquoi ne pas leur faire connaître celles de leurs compatriotes? Ne seraient-elles pas aussi bonnes pour l'édification de leur âme?

La prise de Tien-Tsin fut un acte capital de la campagne : une démoralisation profonde régna chez l'ennemi, qui, jusque-là, avait pu croire à sa force. Le vieux parti chinois fut sérieusement ému de cette victoire des alliés. Et nous-mêmes, les pauvres assiégés de Pékin, nous ressentîmes l'heureux effet de ce succès de nos armes. Les Chinois cessèrent le feu sur nous, nous proposèrent une sorte d'armistice. Nous pûmes, enfin, recevoir des nouvelles de l'extérieur, nouvelles dont l'absence nous était plus pénible encore que le manque de tabac ou de vivres frais.

Dès le 15 juillet, en effet, nos consuls de Tsien-Tsin trouvèrent facilement des messagers pour porter des nouvelles à Pékin, alors que jusque-là, même au prix des sommes les plus énormes, aucun Chinois n'avait voulu tenter la chance de franchir les lignes des réguliers et des Boxeurs.

Vous vous doutez de l'impatience heureuse avec laquelle, à Pékin, quand nous sûmes la victoire des alliés, nous attendîmes ces troupes de secours, après avoir, des semaines durant, désespéré de notre salut. Nos désirs se transformaient en réalité : nous espérions, après la victoire de Tien-Tsin, voir les alliés courir sus à l'ennemi, et entrer avec lui dans Pékin le 25 juillet au plus tard. Hélas! nos belles espérances de délivrance devaient, plus d'une fois encore, s'évanouir, car ces troupes, tant et tant désirées, allaient se faire attendre jusqu'au 16 août.

« Pourquoi attend-on si longtemps à se porter au secours de Pékin? » C'est là une question qui fut bien souvent posée en Europe. A Tien-Tsin, à Chang-Haï, les résidents, les

Digitized by Google

journaux criaient aux alliés : « La délivrance des Légations : voilà le but de la campagne ! »

On ne pouvait pas, au lendemain de la prise de Tien-Tsin, marcher sur Pékin. Les troupes avaient besoin de repos : elles avaient surtout besoin de renforts. Mais dès le 28 juillet on aurait pu se mettre en route.

Malheureusement des facteurs très nombreux intervinrent qui retardèrent cette marche en avant. Les troupes venaient de loin, pour la plupart : des Philippines, de Cochinchine, des Indes, manquaient de convois, de moyens de transport. Seuls les Japonais étaient dans des conditions particulièrement avantageuses. Ils avaient expédié en Chine un corps d'armée qui venait justement de terminer les grandes manœuvres au moment où commença la campagne.

Peut-être le plus puissant facteur de ce retard fut-il la méconnaissance complète de l'armée chinoise par les alliés. Tout à fait au début, on avait eu l'air de croire que l'armée chinoise n'existait pas; qu'elle était la même qu'en 1860, nantie de fusils à mèche et de vieux canons se chargeant par la gueule et partant par la culasse. De là, cette folle mais belle tentative de l'amiral Seymour.

Les affaires de Takou, les combats autour de Tien-Tsin amènent un revirement complet dans les idées. D'une quantité négligeable au point de vue militaire, la Chine devient brusquement une puissance très sérieuse. Et des généraux prétendent que, pour marcher sur Pékin, il faut au moins 50,000 hommes. En un mois, on passe d'un extrême à l'autre, de l'optimisme exagéré au pessimisme noir, de 1,400 matelots réunis en hâte et au hasard à 50,000 hommes constitués en une solide armée.

Nous étions très mal renseignés sur l'armée chinoise, tant sur sa valeur morale que sur sa puissance et son organisation. Les forts de Tien-Tsin n'étaient même pas soupçonnés; ils avaient plus de cent pièces de canons du dernier modèle, colossalement approvisionnées, qui détruisirent la concession française. Et les gens les mieux informés déclaraient, au commencement du siège, que *le vieux Fort-Noir et la citadelle* possé-

Digitized by Google

daient en tout et pour tout une batterie de krupps de quatre-vingt-dix coups par pièce!

En vain, deux de nos amis, MM. du Chaylard et d'Anthoüard, répétaient : « Nous perdons du temps; les Chinois sont démoralisés; profitons-en pour courir à Pékin. Il ne faut pas attendre les gros renforts d'Europe. Vous verrez : dès que les Japonais auront reçu leur effectif, eux, sûrement, marcheront. » Mais on doutait de leur opinion. Et cependant ils étaient à peu près les seuls à avoir une opinion exacte de la situation.

Enfin, le 3 août, une marche en avant fut décidée. L'objectif était de déloger l'ennemi de la très forte position de Péi-Tsang, à douze kilomètres de Tien-Tsin, sur la route de Pékin.

Les événements qui suivirent cette marche sur Péi-Tsang semblent prouver que les divers chefs des armées alliées s'étaient conduits les uns à l'égard des autres comme de vulgaires diplomates, c'est-à-dire avaient essayé, permettez-moi l'expression, de se mettre réciproquement dedans.

Il était donc convenu que, les Chinois chassés de Péi-Tsang, on pousserait seulement jusqu'à Yang-Tsoun, à quinze kilomètres plus loin, où l'avant-garde s'établirait pour s'assurer pour plus tard une base solide d'opérations pour la marche sur Pékin. Mais le gros de l'armée alliée devait revenir à Tien-Tsin.

Voilà ce qui fut décidé le 3. Le 5, l'armée chinoise était mise en déroute à Péi-Tsang, et, le 7, l'armée alliée, qui devait se retirer sur Tien-Tsin, commençait une course au clocher... sur Pékin.

Mais n'anticipons pas sur les événements. L'ennemi est fortement établi à Péi-Tsang. Il a eu tout le temps d'organiser des tranchées, à deux ou trois étages de feu, pour son infanterie; de disposer ses batteries et d'inonder le pays autour de ses positions, en coupant les digues qui maintiennent fleuve et canaux.

Le 5, au point du jour, 6,000 Japonais, 3,000 Anglais et 2,500 Américains attaquent de front ces solides positions chinoises. Comme toujours, les Japonais mènent le train, et, dès cinq heures du matin, dans un admirable élan, enlèvent à l'assaut une batterie chinoise, à l'aile droite. Pendant ce temps,

Digitized by Google

une brigade russe, appuyée par 600 Français, esquisse un mouvement tournant sur la rive gauche du fleuve, mouvement tournant que les inondations des Chinois empêchent d'effectuer complètement.

C'est alors que le général Frey songe à se porter sur les derrières de l'ennemi, avec une batterie et une poignée de quarante ou cinquante marsouins. Se risquant, sur une sorte de digue, au milieu des terrains inondés, il arrive en face du village de Cho-Zeu, qu'occupe la cavalerie ennemie. Quelques obus bien envoyés la mettent en fuite. Notre artillerie pousse jusqu'au village de Tchao-Tcheng. De là, elle va prendre à revers les tranchées chinoises, situées à deux ou trois kilomètres. Notre artillerie y fit encore merveille. Quand elle se mit en batterie, l'attaque des Anglais, des Américains et des Japonais battait son plein, et les Chinois hésitaient à reculer. Mais voilà que tout à coup des rafales de projectiles à la mélinite éclatent sur leur tête : l'hésitation ne dura plus; ce fut un vrai sauve-qui-peut général. Les alliés pouvaient, sans perdre un homme, enlever les positions chinoises; mais ils devaient, permettez-moi l'expression, une fière chandelle à l'initiative du général français, qui sauvait peut-être des milliers d'existences aux alliés. Si le mouvement tournant des Russes avait pu s'effectuer, l'armée du général Ma aurait été faite prisonnière.

Après la victoire de Péi-Tsang, les Américains poussèrent en avant et enlevèrent, après deux heures de combat, à l'assaut, la ville de Yang-Tsoun, qui devait être la future base d'opérations pour la fameuse marche sur Pékin. Les opérations — au moins il en avait officiellement été ainsi décidé le 3 — devaient pour quelque temps s'arrêter là.

Mais voyez comme l'entente était parfaite entre les divers commandants alliés. Après l'affaire de Yang-Tsoun, le général japonais, baron Yamagoutchi, dit à ses collègues à peu près ceci : « Je ne sais pas quelles sont vos intentions. Moi, j'ai l'ordre du Mikado de voler au secours des Légations. Les Chinois sont en déroute et démoralisés, je vais les poursuivre et entrer avec eux dans Pékin... Je pars demain ! »

Digitized by Google

Inutile de vous dire que les Russes ajoutèrent : « Nous vous suivons ! » Les Anglais ne voulaient pas laisser les Russes arriver avant eux, et les Américains voulurent faire comme tout le monde !

D'ailleurs, fait assez piquant, tous ces généraux, qui ne devaient pas quitter Tien-Tsin, avaient déjà mis en mouvement sur le Pé-Ho des convois de jonques de ravitaillement... pour le cas où l'on se porterait sur Pékin.

Alors commença cette marche forcée sur Pékin, tellement précipitée qu'on l'a appelée une *fuite*. Les Japonais marchaient en tête, bousculant tous les jours les Chinois, ne leur laissant littéralement pas le temps de souffler.

Le général Frey disposait de très peu de troupes. Sur les 2,000 hommes envoyés il y avait un mois à Tien-Tsin, à peine 600 étaient en état de faire colonne : tout le reste était malade, blessé ou mort. Nos marsouins n'avaient rien : pas de convois, pas ou peu de moyens de transport. Qu'importe ! On se débrouillerait ; les hommes s'attelleraient, s'il le fallait, aux charrettes chinoises et aux pousse-pousse, mais il ne serait pas dit que les troupes françaises ne seraient pas à la prise de Pékin.

Et elles y furent. Le 12, l'armée internationale, éreintée, ayant laissé beaucoup de monde derrière elle, à cause de la chaleur accablante, était au pont de Pali-Kao, à vingt kilomètres de la capitale.

Le pays entre Pali-Kao et Pékin est une vaste plaine couverte de sorghos, dans lesquels on avance un peu à l'aventure.

Un plan d'attaque fut arrêté le 12. Les troupes devaient marcher en trois colonnes, ayant chacune comme objectif l'une des portes de la muraille Est des cités tartares et chinoises : les Japonais à l'aile droite, les Russes et les Français au centre, les Anglais et les Yankees à l'aile gauche. Dans la nuit du 13 au 14, les troupes recevaient l'ordre de s'approcher jusqu'à deux ou trois kilomètres de la ville, et, le 15 août, on devait donner l'assaut.

Mais il était dit que, au cours de cette campagne, les plus beaux arrêtés des conseils de guerre ne seraient pas suivis.

Pendant la nuit du 13 au 14, en effet, les Russes, qui, comme

Digitized by Google

les autres alliés, ont exécuté leur mouvement en avant, envoient une forte reconnaissance, précédée de la compagnie d'éclaireurs du capitaine Gorki, explorer les abords de la porte qu'ils devront attaquer après-demain. Cette compagnie Gorki est formée uniquement de volontaires, pris dans l'armée, qui sont prêts pour tous les coups les plus audacieux et qui ont fait publiquement le sacrifice de leur vie. Les hommes du capitaine Gorki peuvent, sans bruit, s'approcher de la porte Toung-Pien, surprennent les factionnaires et les passent par les baïonnettes sans qu'ils puissent faire *ouf!* Ils s'installent sous la porte et demandent du renfort à un bataillon resté en arrière avec du canon. Il est deux heures du matin et la lune est au plein. Les renforts ne sont pas longs à venir, mais le bruit que fait le canon en roulant sur les larges dalles de pierre de la route donne l'éveil aux réguliers qui sont sur la muraille et qui courent aux armes. Un feu nourri de mousqueterie et de mitrailleuses s'engage aussitôt. Nous, les assiégés, de l'autre côté du mur et à trois kilomètres de la porte de Toung-Pien; nous entendions ce bruit, nous demandant sa cause. Bientôt la grosse voix du canon vint nous donner la clef du mystère. Cette fois, les alliés attaquaient Pékin!

L'artillerie russe arriva rapidement à la rescousse et se mit en batterie; mais le fort tenait bon et la position était particulièrement dangereuse pour l'assaillant. Dès que les premières colonnes russes voulurent s'engager par la porte, elles furent prises de flanc et de face par un feu meurtrier qui les arrêta longtemps et qui leur coûta 225 hommes.

Voyant que les Russes brusquaient l'attaque, les Japonais firent avancer leur troupe et, au jour, bombardaient aussi une porte de la ville.

Le général Frey était un peu en arrière, mal renseigné sur ce qui se passait, n'ayant pas de cavalerie.

Des Légations, nous écoutions avec intérêt cette violente canonnade qui, pour nous, était le signe de la délivrance prochaine. Nous pensions que les troupes entreraient dans Pékin le 15 août.

Quelle ne fut pas notre surprise quand, le 14, vers trois

Digitized by Google

heures de l'après-midi, le bruit se répandit : « Les Siks entrent en ville ! »

Et, en effet, les troupes des Cipayes de l'Inde pénétraient

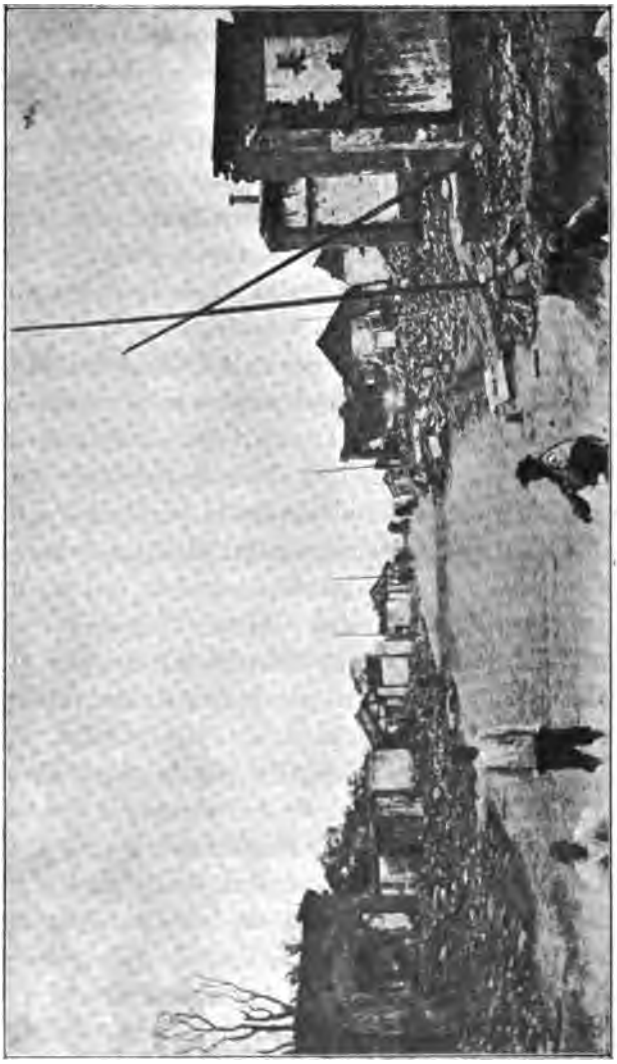

LA RUE DES LÉGATIONS LE JOUR DE L'ENTRÉE DES ALLIÉS

dans le quartier des Légations par un canal, sans tirer un coup de feu, pendant que les Russes et les Japonais étaient encore aux prises avec les Chinois aux portes de la ville.

Ceci demande une petite explication. J'ai dit tout à l'heure

Digitized by Google

que les Anglo-Américains formaient l'aile gauche et devaient attaquer une porte de la ville chinoise. Ils ne commencèrent leur mouvement que tard dans la journée du 14, alors que depuis le point du jour Russes et Japonais bombardaient Pékin. Quand ils arrivèrent devant leur porte, ils n'y trouvèrent aucune résistance. Les Chinois l'avaient abandonnée pour se porter au secours de celles qui étaient attaquées. Les

COMBATS SUR LES TOITS, POUR DÉBLOQUER L'ÉVÊCHÉ

alliés n'eurent qu'à tirer le verrou et à entrer. Les Américains passèrent les premiers et s'engagèrent dans la ville chinoise, marchant directement à l'ouest, pour aller rejoindre la grande rue de Tsien-Men qui aboutit sur la porte centrale du mur sud de la ville tartare ; cette porte était solidement gardée, les Yankees y furent reçus par un feu nourri, eurent une dizaine d'hommes tués et durent aller chercher plus loin un meilleur chemin de pénétration.

Ce chemin était la rivière de Jade — un simple canal ! — qui passe sous la muraille de la ville tartare. Les Anglais, admirablement guidés, s'y engagèrent sans difficulté et arrivèrent bons premiers aux Légations. Une heure après eux, les Américains y pénétraient à leur tour. Je vois toujours la figure déconfite du général Chaffee à son arrivée aux Légations. Il venait de crier, très fier: « Hourra ! Les Yankees sont

Digitized by Google

les premiers! — Pardon, lui dit quelqu'un : les Siks sont là depuis longtemps! »

Les Russes n'entraient en ville qu'à six heures, les Japonais

LES VRAIS SAUVEURS DES LÉGATIONS, LE GÉNÉRAL YAMAGOUTCHI ET SON ÉTAT-MAJOR
(Cliché gracieusement communiqué par le journal *l'Illustration*.)

dans la nuit. Les troupes françaises, éreintées, campèrent dans la ville chinoise.

Le 15 août, au point du jour, par un ciel pluvieux, nos marsouins entraient dans le quartier des Légations. Quelle

Digitized by Google

douce émotion ce fut pour nous d'entendre, enfin, ces joyeuses sonneries du clairon qui évoquaient la France, que nous avions bien cru ne plus revoir! Nos marsouins mouraient de faim, n'avaient pas de provisions, mais nous étions encore plus pauvres qu'eux, et nous ne pouvions leur offrir que des ruines pour abris, et pourtant cette misère partagée avec nos sauveurs nous parut bien douce.

Les Légations étaient sauvées, mais tout n'était pas fini, et nos troupes devaient encore donner un sérieux coup de collier.

Le Pétang, l'évêché, était assiégé, et depuis soixante jours nous étions sans nouvelles de nos malheureux nationaux enfermés dans la ville impériale. La prise de l'évêché fut, au fond, la dernière affaire sérieuse de la campagne de Chine. Nos marsouins y rivalisèrent d'ardeur avec les Russes et les Japonais, entrèrent par escalade dans la ville impériale et se battirent toute la matinée, sur les toits et dans les maisons où l'ennemi s'était retranché.

Le 16 août, à midi, nous plantions notre pavillon sur la fameuse Montagne de Charbon qui domine Pékin. La vue de nos couleurs planant fièrement sur l'antique capitale des Fils du Ciel nous faisait oublier toutes nos fatigues.

J'ai, à dessein, mis toujours au premier plan le rôle joué par nos nationaux.

Au moment de terminer et pour ne laisser subsister dans vos esprits aucun doute, je dois vous dire que si nos troupes se sont admirablement conduites pendant cette campagne, elles ne sont pas les seules, et que d'autres ont fait plus que nous parce qu'ils avaient le nombre : ce sont les Américains, les Russes et les Japonais, ces deux derniers surtout.

Ce sont les Russes qui ont sauvé Tien-Tsin, et si les concessions n'ont pas été envahies du 17 au 23 juin, elles le doivent au régiment des cosaques du colonel Anessimoff. Ce sont les Japonais et les Américains qui ont surtout souffert à la prise de Tien-Tsin, à la bataille de Péi-Tsang, à l'attaque de Yang-Tsoun. Ce sont les Japonais qui sont les vrais sauveurs des Légations, et jamais les assiégés de Pékin n'oublieront qu'ils doivent la vie à l'initiative du général baron Yamagoutchi, qui décida de la marche sur la capitale.

Digitized by Google

Est-ce à dire que, parce que nous n'avions pas le nombre, le rôle joué par nous devrait être relégué au deuxième plan? Je ne le pense pas, et j'estime qu'à une époque où un vent de dénigrement systématique semble souffler sur notre pays, où la France paraît trop portée à crier à la dégénérescence de sa race, j'estime, dis-je, qu'il y a lieu de mettre bien en évidence, chaque fois que l'occasion se présente, ces qualités maîtresses de notre caractère : l'entrain, la belle humeur, l'initiative, le courage, le dévouement.

Certes, jamais mieux qu'au cours de cette dernière guerre, ces qualités n'eurent l'occasion de se manifester : à Pékin, à Takou, à Tien-Tsin, à Péi-Tsang, et les nombreux exemples individuels et collectifs que je vous ai déjà cités ne peuvent être pour notre amour-propre national que cause de très légitime fierté.

J. MATIGNON,
Médecin-major ex-attaché à la Légation de France à Pékin.

LA PORTE D'HONNEUR DE LA LÉGATION DE FRANCE
LE JOUR DE LA DÉLIVRANCE

Vu : F. SAMAZEUILH.

Bordeaux. — Impr. G. Gounouilhou. — G. Chapon, *directeur*.
9-11, rue Guiraude, 9-11.

Digitized by Google

Revue
Philomathique
de
Bordeaux et du Sud-Ouest

VIEUX BOUQUINISTES
DE BORDEAUX

SOUVENIRS D'UN BIBLIOPHILE

Le 22 mars 1900, j'allai assister, rue Bouffard, aux obsèques de Mlle Alvarez de Léon, libraire bouquiniste. J'avais, dès 1854, connu son père, sa mère et elle-même. Le père, fort vieux alors, avait reçu une certaine instruction, et croyait réussir à le montrer par une attitude toujours un peu dogmatique, une sorte d'affectation intime de grandeur déchue ou de mérite incompris. Espagnol d'origine ou de naissance (je ne sais), mais de toute façon très naturalisé, et parlant bien le français, il avait été longtemps interprète juré pour la langue espagnole. Ses livres remplissaient, haut et bas, sauf la place des lits, d'une table et de quelques chaises, la petite maison qui regardait de travers l'Hôtel de Ville, à l'extrémité du pâté de masures noires dont, à cet endroit, la cathédrale de Saint-André était flanquée. Les bouquins y étaient, en grande partie, empilés à plat et l'on ne voyait de titres que ceux des piles extérieures. Je ne parle pas de la poussière qui s'entassait entre ces contreforts placés sans préméditation comme sous l'égide de ceux de l'immense église. Visibles ou non

Digitized by Google

visibles, les livres de cette boutique étaient, aux yeux du vieux libraire, d'insignes raretés. Il y avait à rabattre dans ces appréciations du père acceptées par la fille comme paroles sacramentelles; il pouvait arriver pourtant, lorsqu'une pile s'était écroulée, au cours des ans, que l'on vît apparaître de bons volumes. J'en ai, à plusieurs reprises, saisi quelqu'un, à fleur de dégringolade; et c'est, je m'en souviens, en telle circonstance que je vis surgir et achetai, il y a plus de quarante ans, un Sénèque le Tragique, de l'édition *variorum*, en veau fauve admirablement conservé, aux armes de Bréhan : c'était l'exemplaire de ce diplomate éminent, héroïque guerrier et délicat bibliophile, le comte Plélo. Un très beau Térence d'Amar, relié par Simier, en maroquin violet, est arrivé chez moi de la même manière :

La mer jette parfois un bijou sur la rive.

Outre la boutique de Saint-André, ces bouquinistes à caractère possédaient une maison sise derrière le cours d'Albret. Vide de locataires, cet immeuble était rempli, au moins au rez-de-chaussée, par un énorme amas de livres, d'in-folios surtout. Le vieil Alvarez, grave comme le père du Cid, m'y conduisit une fois, par condescendance ou par orgueil, et j'avisai en ce vaste dépôt un beau volume que, malheureusement, le bonhomme ne voulait pas vendre : l'*Histoire du Béarn* de Marca. Je me souviens encore d'y avoir vu un long rayon occupé par de bons exemplaires de Bayle, de Moréri et de Montfaucon. J'ai quelque idée qu'à une certaine époque un libraire du quai des Augustins, pour la masse, et Techener, pour le dessus du panier, durent aider à la liquidation de ce stock considérable de réserve qui ne fut guère accessible aux amateurs bordelais.

Le vieillard, bientôt après la mort de sa femme, devint aveugle. Mlle Alvarez avait été admirable de dévouement auprès de ses vieux parents (qui, me semblait-il, n'étaient pas toujours d'humeur bien commode); et, après eux, seule, triste, elle continua à vivre en philosophe avec les vieux amis de la maison : les livres.

Digitized by Google

Grande, brune, assez mal soignée de sa personne, rèche d'aspect, malgré beaucoup de courtoisie, elle était très manifestement borgne, et son bon œil, comme jadis celui de l'abbé de Marolles, était mis à de rudes épreuves et en sortait dilaté : elle lisait, lisait encore, lisait toujours, et avait fini par acquérir une culture fort étendue, bien qu'un peu désordonnée et systématique. Je crois qu'on lui faisait un médiocre plaisir en lui achetant un volume; cela la contrariait presque toujours dans le dessein qu'elle avait sûrement formé de le lire à son heure. Je ne suis pas assuré qu'elle n'abordât pas les latins, au moins à titre exceptionnel. Elle n'allait pas jusqu'aux grecs; ce qui, sans doute, me valut un jour l'avantage de recevoir, en cadeau, un volume dépareillé. J'avais remarqué chez elle, pendant plus de quinze ans, les deux premiers volumes, reliés en un, des *Géoponiques*, de l'édition grecque-latine de Niclas, mais je n'avais point marchandé l'ouvrage ainsi incomplet. Or, un jour, chez un autre bouquiniste, de l'autre côté de la place (aujourd'hui, place Pey-Berland), chez le brocanteur Mignot, je trouvai les deux derniers volumes du livre, du même exemplaire, qui avait appartenu au procureur général, grand helléniste, Rateau. J'achetai ceux-là, et allai raconter la trouvaille à Mlle Alvarez, lui demandant, cette fois, de me vendre les deux premiers. Elle ne voulut pas me les céder à prix d'argent, et me les offrit en disant : « Vous les avez si souvent regardés qu'ils étaient presque à vous; et je ne fais que vous les rendre, puisque vous avez les autres. »

On voit que Mlle Alvarez ne manquait pas, à l'occasion, de véritable bonne grâce. Je fus un peu surpris toutefois d'une libéralité si spontanée, parce que... parce que je m'étais aperçu depuis longtemps qu'elle n'ignorait pas que je n'étais point bonapartiste, et cela était auprès d'elle, au moins avant la chute de l'Empire, une assez mauvaise recommandation. Mais, au moment dont je parle, l'Empire n'existait plus. Précisément, un autre souvenir de ces époques lointaines me permet de marquer la nuance. C'était vers 1870 : à la suite d'un déplament de colonne de livres, j'avisai un premier volume du *Dictionnaire du vieux langage* de Lacombe. Je possédais le

Digitized by Google

second depuis plus de dix ans, l'ayant acquis ailleurs (peut-être hors de Bordeaux), et j'y tenais d'une façon particulière, parce qu'il portait la signature du fameux Broussais, datée de 1838. Je décidai donc d'acheter le volume de Mlle Alvarez lequel me paraissait être de reliure assortie à celle du mien. Cette fois je dus le payer cher, bien qu'il fût dépareillé; la marchande fut tenace : c'est qu'on était alors en temps de révolution, et l'humeur chagrine avait envahi cette vieille librairie : où la politique ne va-t-elle pas se nicher? En rentrant chez moi, je m'aperçus que ce volume, aussi bien que son prédécesseur, portait, sur le carton de garde, la signature de Broussais : les deux camarades, séparés depuis de longues années, se retrouvaient enfin, et je pense que, depuis cette réunion, ils sont restés reconnaissants, comme moi-même je le suis encore, envers Mlle Alvarez.

Mlle Alvarez était israélite. Elle a légué à la ville de Bordeaux tout ce que son magasin contenait de livres au moment de sa mort[1]. Il y en a de bons : *apparent rari nantes*... et l'intention de Mlle Alvarez était excellente.

Que n'y aurait-il pas à dire, à l'endroit de la libéralité, de son confrère et coreligionnaire le bon père Trifou, bouquiniste bordelais lui aussi, que j'ai connu au bas du cours du Chapeau-Rouge (auparavant, il était installé, paraît-il, sous le péristyle du Grand-Théâtre), puis rue Saint-Remy, puis rue Porte-Dijeaux, puis rue Esprit-des-Lois, et enfin rue Vital-Carle. C'est dans son magasin du Chapeau-Rouge — comment pourrais-je l'oublier? — que je fis la connaissance de Jean Lespine, ce savant de grand cœur et de grand esprit, cet inoubliable ami dont l'affection devait devenir bientôt une des plus grandes joies de ma vie!

Trifou était un type de franche bonté, d'absolue droiture. Pas précisément instruit, mais connaissant assez bien les livres que l'on recherchait au XVIIIe siècle, — il devait être né vers 1785 —, il était allé, fort jeune, à Paris, et avait connu quelques-uns des libraires distingués d'alors, Guillaume Debure

1. Près de 20,000 volumes.

Digitized by Google

l'aîné, et, je crois, Bleuet ou Barrois, et conservait de ces souvenirs un culte quelque peu étroit pour les livres qu'il avait entendu qualifier de précieux par ces maîtres de la bibliographie. Cinquante ans plus tard, vers 1854, quand je le vis pour la première fois, le haut de son visage me rappela les

TRIFOU, BOUQUINISTE DE BORDEAUX.
Dessin de M. Gustave LABAT.

traits du plus vieux des *marchands d'habits* de Galard; mais un vrai menton de galoche rétablissait, dans le bas de la figure, sinon l'harmonie, du moins l'équilibre, sans gêner en rien une expression manifeste de douceur et de parfaite bonhomie.

Dans la période où je l'ai connu, le fond solide de son assortiment de livres provenait des achats qu'il venait de faire à la vente de la bibliothèque du procureur général Rateau. C'était une immense et riche collection que cette bibliothèque, abondante surtout pour les lettres et la philologie anciennes : elle

Digitized by Google

se vendit à vil prix, tant à cause de la spécialité sévère de ces livres médiocrement recherchés à Bordeaux à cette époque (1853-1854), que par suite d'une circonstance qui fut très défavorable aux enchères. Le docte Rateau, humaniste friand de lectures solides, quand il avait un instant de loisir, apportait souvent à sa campagne, à Langoiran, des volumes isolés qui avaient fini par former là-bas une collection annexe; mais ce doublement de domicile constituait de graves lacunes dans les corps d'ouvrages restés à Bordeaux sur les rayons de trois ou quatre grandes salles de l'hôtel de la rue Margaux (en face de la chapelle). A la vente, on ne prit pas le soin de réunir les deux moitiés. Trifou averti (peut-être par moi) acheta ainsi des incomplets à Bordeaux, des incomplets à Langoiran, qui firent des complets dans sa boutique, sans qu'il eût dépensé beaucoup d'argent pour se procurer d'excellents livres. Plus tard, à la vente du baron d'Adler (collection de La Montaigne), il enrichit un peu ses approvisionnements.

Évidemment, ce n'était pas l'attrait du nouveau qui amenait chez lui, presque chaque jour, les mêmes amateurs de livres; mais on l'aimait pour sa bonté, pour son désir de n'offusquer personne; et on allait écouter les histoires qu'il racontait du temps du Consulat, de l'Empire et de la Restauration. Il avait entrevu à Bordeaux, au cours de sa longue carrière, bon nombre d'hommes notables ou célèbres dont le souvenir était resté figé en sa mémoire, selon l'impression du moment où il avait cru les bien connaître; et l'on sentait que, quels que fussent ses interlocuteurs, il avait des manières de voir personnelles, immuables : il les gardait pour lui, sans affectation, comme il faisait en bibliographie. Vous pouviez, sans risquer aucune contradiction expresse de sa part, parler irrévérencieusement de certains elzévirs : il laissait dire, il laissait passer; mais, au fond de sa conviction, les elzévirs restaient les elzévirs, c'est-à-dire les souverains légitimes sur toute la ligne, même dans leur collection des *Petites Républiques*[1]. Quand il

1. Il savait très bien que dans le tome II, 2e partie, p. 149, des *Mémoires de Littérature* de Sallengre, on trouve le catalogue détaillé de la collection des *Petites Républiques* et de leurs annexes.

Digitized by Google

rencontrait celles-ci, il les achetait, *honoris causa,* sans se demander un instant s'il trouverait à les revendre... et ne trouvait pas, en effet. Ce mépris du public pour ces jolis petits volumes lui faisait sûrement mal augurer du goût des générations nouvelles; mais les seules marques visibles des sentiments intimes et discrets du bon Trifou étaient les oscillations imprimées au brin de paille qu'il empruntait chaque jour à l'envers de l'empaillage de sa chaise, brin de paille qui s'agitait vivement entre ses lèvres, lorsqu'il éprouvait une émotion quelconque.

Je n'ai jamais pu comprendre comment son commerce pouvait le faire vivre, car, à sa mort, on voyait encore chez lui des livres qu'on y avait vus vingt ans auparavant. Sans doute, vers 1853, il avait possédé quelques petites ressources; mais vers la fin de sa vie, lorsque étaient arrivées les infirmités, il y avait évidemment gêne croissante; et il lui arrivait parfois de laisser comprendre à quelques-uns de ses clients amis qu'un prêt de 20 ou de 30 francs lui serait fort utile pour payer son loyer. Mais son embarras était extrême avant d'arriver à expliquer cela, et il fallait susciter l'aveu, au juger de sa physionomie affligée et tremblante. Pauvre brave homme! D'ailleurs, c'était avec un soin très attentif qu'il rendait, quand il pouvait le faire, les petites sommes avancées, lorsque ses habitués affectueux n'avaient pas trouvé, dans un délai voisin, quelques livres du magasin propres à rembourser leurs modiques avances.

Par contre, et sans se préoccuper, au cours des jours meilleurs, de la venue probable des jours amers[1], rien ne lui avait été plus doux que de faire acte d'obligeance et même de générosité.

En voici un exemple :

Il m'annonça un jour qu'il allait partir pour le Médoc où il y avait à vendre des livres dont on lui avait fourni la liste, sans aucune indication sur la nature de leur reliure et leur état de conservation. Sur cette liste figurait un *Dictionnaire*

1. Cette insouciance nous avait portés, Lespine et moi, à jouer sur son nom : nous l'appelions affectueusement *Terinsanus*.

Digitized by Google

critique de Bayle, de 1740. Je le lui désignai comme pouvant me convenir, s'il était en bon état, jusqu'aux limites de 15 à 20 francs.

En fait, le lot de livres qu'il acheta (il y avait un P. Anselme incomplet, un de Thou, un Rabelais de Le Duchat, etc.) était constitué par de superbes exemplaires reliés en maroquin rouge. Lorsque je les vis, je ne parlai plus du Bayle, car je l'apercevais, bien conservé et frappé, comme le reste, aux armes des Ségur ou des Baylens de Poyanne. Mon silence surprit Trifou. « N'êtes-vous donc pas content de votre Bayle? » me dit-il. — Je répondis que je n'avais pas prévu l'éventualité d'arrivée d'un si beau livre, et que mon budget ne se prêtait pas, pour le moment, à une acquisition si magnifique. — Le pauvre vieux se dressa alors sur ses vieilles jambes malades et me répondit : « Le livre a été acquis pour vous, sur votre demande; il est en bon état : ce sera donc le maximum du prix que vous aviez fixé : vingt francs. C'est dans ces conditions que je l'ai compris dans mon marché : je l'ai acheté pour votre compte. Il est trop lourd pour que je puisse vous l'apporter; mais il vous appartient : faites-le prendre. » — J'accumulai alors toutes les instances, pour que Trifou acceptât un prix raisonnable. Tout fut inutile : le bon vieillard s'indignait presque à mes offres. Je dus payer mon Bayle 20 francs, pour ne pas blesser cet incomparable bouquiniste. Il va sans dire que, les jours suivants, et sans marchander, je lui achetai des tas de volumes dont je n'avais nul besoin alors, mais qui m'ont plus d'une fois servi, contre mon attente. Je les contemple volontiers, ces livres divers, et mon superbe Bayle; et ce n'est pas seulement le beau maroquin qui me les fait aimer : c'est le souvenir de Trifou et son antique délicatesse.

Il y a des âges, et il y a des époques ou l'on a plus particulièrement plaisir à se rappeler les bonnes gens et les braves gens du temps passé.

REINHOLD DEZEIMERIS.

Digitized by Google

ANALYSE RAISONNÉE

DE LA *RÉPUBLIQUE* DE PLATON

Deuxième Partie.

En quoi consiste la justice dans l'État que nous venons de voir naître et grandir sous nos yeux? Elle consiste dans ce devoir universel qui prescrit à chaque citoyen de ne s'adonner qu'à un emploi dans l'État, celui pour lequel il a apporté, en naissant, le plus de dispositions. La justice, c'est ce qui fait que chacun conserve la possession de ce qui lui appartient et l'exercice de son emploi. Se borner aux fonctions qui nous sont propres, c'est ce qui fait que l'État est juste.

« Cependant, » dit Socrate, « ne l'affirmons pas avec trop de confiance. » Nous l'affirmerons si, appliquée à chaque homme en particulier, l'idée de la justice que nous venons d'exposer nous paraît encore celle de la justice, car que pourrons-nous exiger de plus? Dans le cas contraire, il faudra bien tourner ailleurs nos recherches. Maintenant, épuisons celles où nous sommes engagés, dans cette pensée qu'il nous serait plus aisé de reconnaître quelle est la nature de la justice dans l'homme si nous essayons d'abord de la contempler dans un objet plus grand qui la comprendrait; or il nous a semblé que cet objet était un État, et nous l'avons formé aussi parfait qu'il nous a été possible parce que nous savions bien que la justice se trouverait nécessairement dans un État parfait. Ce que nous avons découvert, transportons-le dans l'individu. Si tout se rapporte de part et d'autre, la chose ira bien; s'il y a encore quelque différence, nous reviendrons à l'État pour examiner encore; « et peut-être en comparant l'homme et l'État et en les frottant pour ainsi dire l'un contre l'autre, nous en ferons jaillir la justice comme le feu du

Digitized by Google

sein de matières inflammables, et à l'éclat qu'elle jettera nous la reconnaîtrons d'une manière infaillible ».

Comparons donc l'homme et l'État. Or, dans l'État, nous avons reconnu trois ordres de citoyens : 1° ceux qui gouvernent; 2° les guerriers; 3° les artisans et les laboureurs. De même l'âme ne se compose-t-elle pas de trois parties? Et si les trois parties de l'âme correspondent aux trois ordres de l'État et présentent les mêmes conditions, ne faudra-t-il pas en conclure que la justice consiste pour l'âme dans une certaine harmonie de ses diverses parties, comme elle consiste, pour l'État, dans un certain rapport entre les ordres qui le composent?

Platon découvre dans l'âme le désir, puis un deuxième principe qui lutte souvent contre le désir et qui, par conséquent, en est distinct; et enfin un troisième principe qui, dans le conflit du désir avec la troisième partie de l'âme, se met toujours du parti de cette dernière et la fait triompher. La plus noble de ces facultés, c'est la faculté de raisonner, τὸ λογιστικόν; la faculté qui seconde en nous la raison s'appelle θυμὸς, τὸ θυμητικόν, le courage; la troisième, le désir, faculté irraisonnable, c'est la τὸ ἐπιθυμητικόν, τὸ ἀλογιστικόν.

Puisqu'il y a dans l'État et dans l'individu un nombre égal de parties correspondantes, toutes les vertus que nous avons découvertes dans l'État existeront dans l'individu de la même manière. Ce qui rend l'État juste rendra de même juste l'individu. Or l'État est juste quand chacune de ses parties remplit son devoir. Donc la justice résidera dans l'âme quand la raison commandera en souveraine, puisque c'est en elle qu'habite la sagesse; quand le courage lui viendra en aide et la secondera de toute son énergie, et que ces deux parties réunies gouverneront le désir et l'empêcheront de rompre l'économie générale.

Nous avons donc retrouvé dans l'âme ce que nous avions découvert dans l'État. L'âme est une petite république, mais une république réelle qui renferme trois ordres : l'ordre des désirs ou des mercenaires, celui des guerriers ou le courage, celui des magistrats ou la raison. L'harmonie entre ces trois

Digitized by Google

ordres, voilà la justice. L'injustice n'est autre chose qu'un conflit entre les parties de l'âme, conflit qui engendre la lâcheté, l'ignorance et tous les vices; tandis que de la justice naissent la tempérance, la prudence et toutes les vertus. Or, la vertu c'est la santé, la beauté, la bonne disposition de l'âme; le vice, au contraire, en est la maladie, la laideur et la faiblesse.

Mais n'est-ce pas là la solution que nous cherchons au problème qui nous occupe? N'avons-nous pas éclairci suffisamment la notion de la justice? Nous savons maintenant en quoi consistent le juste et l'injuste. Nous avons répondu à cette question : vaut-il mieux être juste qu'injuste? puisque nous avons montré que l'injustice engendrait la maladie de l'âme et livrait la vie au désordre et à la corruption. Il semble donc que le but de l'ouvrage est atteint. Ce but, c'était de rechercher l'essence du juste et de ses avantages; or, ces deux points ont été parfaitement mis en lumière, la justice s'est manifestée à nous sous sa forme la plus éclatante dans une âme et une république bien constituée.

Il semble donc que le sujet de la *République* est épuisé. Mais Platon n'a pas achevé de nous expliquer la constitution de sa cité parfaite; il reste encore sur l'idée de justice quelques nuages qu'il doit dissiper.

Platon renoue habilement la trame de son sujet. La transition des livres suivants avec celui qui précède est subtile et délicate. Socrate avait dit : « Si les jeunes gens bien élevés deviennent des hommes accomplis, ils comprendront alors facilement l'importance de tous ces points et de beaucoup d'autres que nous émettons ici sur les femmes, le mariage et la procréation des enfants, toutes choses qui, selon le proverbe, doivent être le plus possible communes entre nous. » Adimante lui rappelle ces paroles et exige que Socrate s'explique sur ce point important. Après une longue hésitation, Socrate se laisse persuader et expose au sujet de la femme une théorie justement célèbre. Faut-il dans la république modèle tenir les femmes enfermées au gynécée comme dans les autres états, et les éloigner de toutes les fonctions qu'on réserve aux hommes? « Croyons-nous que les femelles

Digitized by Google

des chiens doivent veiller comme eux à la garde des troupeaux, aller à la chasse avec eux et faire tout en commun, ou bien qu'elles doivent se tenir au logis, comme si la nécessité de faire des petits et de les nourrir les rendait incapables de faire autre chose, tandis que le travail et le soin des troupeaux seront le partage exclusif des mâles? »

Pour déterminer les fonctions que doit exercer la femme, il faut étudier sa nature; or, sa nature est identique à celle de l'homme; il n'y a de différence que dans le degré : l'homme a sur la femme une immense supériorité; mais cette supériorité ne consiste que dans un développement plus complet des facultés de l'âme, qui sont les mêmes chez les deux sexes, mais qui se manifestent avec plus ou moins d'énergie.

S'il en est ainsi, les femmes partageront l'éducation des hommes; elles se formeront par la musique et la gymnastique; elles n'auront aucune honte à s'exercer au milieu des jeunes gens; elles adopteront, en un mot, toutes les habitudes des guerriers, et formées par une éducation semblable, dans les mêmes exercices, elles veilleront comme eux au salut de la patrie.

De plus, « les femmes des guerriers seront communes toutes à tous; aucune d'elles n'habitera en particulier avec aucun d'eux; de même, les enfants seront communs, et les parents ne connaîtront pas leurs enfants ni ceux-ci leurs parents. » Ajoutez à la destruction de la famille, la destruction de la propriété : les biens seront en commun comme les femmes et les enfants.

Cette théorie est une conséquence légitime de la tendance que nous avons signalée plus haut chez Platon. Pour lui, l'État est tout, et l'individu rien; il faut sacrifier l'individu au tout. Le sentiment de l'unité étouffait en lui le sentiment de la variété et de la liberté. Pénétré de cette idée que la cité est supérieure au citoyen, l'amour de la patrie supérieur aux affections de famille, l'intérêt général supérieur à l'intérêt particulier; persuadé enfin que les parties doivent disparaître et s'effacer pour élever et fortifier le tout, il a détruit les affections qui naissent au sein de la famille, et qui sont en réalité

Digitized by Google

la source où nous puisons l'amour de la patrie; il a détruit la propriété individuelle qui attache les citoyens à la terre paternelle, et qui, plus que tout autre mobile, les pousse à verser leur sang pour la défense de la patrie. Platon, en un mot, a supprimé tous les degrés qui servent à nous élever jusqu'à l'amour pour ainsi dire abstrait de l'intérêt général et de nos concitoyens. Il a préparé les voies à ceux qui plus tard, pour fortifier dans l'homme l'amour de l'humanité, ont prétendu supprimer non seulement la famille, mais la patrie elle-même.

N'y a-t-il pas cependant dans la théorie de Platon quelque chose de généreux? N'y a-t-il pas dans cette émancipation de la femme une sorte de protestation contre l'état dégradant auquel elle était réduite dans les cités antiques? Platon a voulu la relever de son abaissement, la soustraire à l'oppression qui pesait sur elle, et lui donner dans la société une place digne d'elle. Mais il a malheureusement dépassé le but et ouvert, quoi qu'il en dise, la porte au dérèglement et à l'immoralité, résultat nécessaire d'un pareil genre de communisme.

Platon ne supprime pas le mariage; il veut, au contraire, en augmenter la sainteté. Les magistrats s'efforceront de rendre fréquents les rapports entre les hommes et les femmes d'élite; ils feront élever leurs enfants. « A mesure qu'ils naîtront, ils seront réunis entre les mains d'hommes ou de femmes, ou d'hommes et de femmes réunis, et qui auront été préposés au soin de leur éducation, car les charges publiques devront être communes à l'un et à l'autre sexe. » Les enfants d'élite seront donc portés au bercail commun; les enfants difformes ou malsains seront cachés dans un endroit secret. Les premiers seront allaités par les mères, après qu'on aura pris toutes les précautions pour qu'aucune d'elles ne puisse reconnaître son enfant.

La procréation doit se faire dans la force de l'âge; les unions auront lieu dans les limites de vingt à quarante ans pour les femmes, de vingt-cinq à cinquante-cinq pour les hommes. Celui qui, hors de ces limites, mettra au monde un enfant sera coupable d'injustice, et l'enfant sera considéré comme illégitime et exposé.

Digitized by Google

C'est en vain que Platon a voulu anéantir la famille; il en reconnaît si bien, malgré lui, la nécessité et la légitimité, qu'il institue une sorte de famille artificielle à la place de celle qu'il a détruite. « Tous les enfants qui naîtront le septième et le dixième mois, à partir du jour où un guerrier aura eu commerce avec une femme, seront regardés : les mâles, comme ses fils; les femelles comme ses filles; les enfants l'appelleront du nom de père; les enfants de ceux-ci seront ses petits-enfants, l'appelleront grand-père et la femme grand'mère; et tous ceux qui seront nés dans l'intervalle où leurs pères et leurs mères donnaient des enfants à l'État se traiteront de frères et de sœurs. Toute alliance entre ces personnes sera interdite; toutefois, les frères et les sœurs pourront s'unir, « si le sort confirmé par Apollon leur en fait une loi. »

Après avoir, par une suite de règlements, établi tout ce qui touche la communauté des femmes, Platon décrit le bonheur de toute société régie par une constitution semblable. Cette union intime de tous les citoyens entre eux, cette *solidarité* qu'il s'efforce de faire prédominer dans sa cité, fera participer chaque citoyen à la joie ou à la douleur de tous. Les jouissances, les intérêts étant communs, chacun fera tous ses efforts pour augmenter la somme du bien-être général. Les habitants de cette terre fortunée ne voyant dans leurs concitoyens que des pères et des frères respecteront leurs jours. Il n'y aura ni meurtriers ni voleurs : car voler le bien commun serait se voler soi-même. Les contestations pour les propriétés seront bannies; les procès ne pourront en aucune façon envahir la république; l'État tout entier jouira d'une paix inaltérable; la discorde et la division deviendront désormais impossibles. Les disciples de Fourrier tiennent-ils un autre langage? Nous bercent-ils d'espérances moins séduisantes? Nous font-ils une peinture moins attrayante de l'union, de l'harmonie, du bonheur qui doivent régner au sein du phalanstère?

Un contemporain de Platon faisait justice de toutes ces théories qui ne tiennent aucun compte des besoins de la nature humaine, et qui se fondent sur une analyse psycho-

Digitized by Google

logique incomplète. Aristophane, au nom du sens commun, attaquait le communisme sur le théâtre d'Athènes, et faisait tomber pour jamais sous le ridicule la fausseté et les exagérations de ce système.

A toutes les dispositions précédentes, Platon ajoute de nouvelles dispositions relatives à la guerre. Il ordonne de conduire les enfants au combat pour y faire leur apprentissage; de reléguer le lâche dans la classe des artisans et des laboureurs; d'abandonner les prisonniers à l'ennemi; de couronner ceux qui dans la mêlée se seront bravement conduits, et de leur permettre, comme la récompense la plus haute à laquelle ils puissent aspirer, d'embrasser qui leur plaira. Il faut honorer ceux qui succombent glorieusement; après leur mort, ils deviendront « des génies purs, dont le séjour est sur la terre, génies excellents, bienfaisants et protecteurs de la race humaine ».

Platon indique ensuite la conduite que doivent tenir les guerriers à l'égard de l'ennemi.

Nul homme, dans l'antiquité, ne s'est élevé jusqu'à l'idée de l'humanité, de la solidarité universelle. Nous avons découvert dans Platon la conception de la fraternité humaine; mais cette conception avait quelque chose d'obscur et d'étroit. Il la renferme dans les limites d'un État, et encore, même dans les limites d'un État, le principe de la fraternité n'est point suffisamment appliqué, rien ne lui étant plus contraire que ce régime de castes formé de mélanges différents et si radicalement inégaux. Mais dans ses prescriptions sur la guerre, ce principe prend une extension inattendue; Platon étend la fraternité à tous les peuples grecs. Les Grecs sont tous fils d'une même mère; ils ne doivent donc pas se déchirer entre eux, mais tourner leurs armes contre l'ennemi commun, contre les barbares. Aussi, Platon défend-il à ses guerriers de réduire des Grecs en servitude; de ravir les dépouilles des morts; d'ériger des trophées avec les armes des vaincus; de ravager le territoire ennemi, de brûler les moissons de Grecs; « ils ne ravageront pas la Grèce; ils ne brûleront pas les maisons; ils ne regarderont pas comme des adversaires tous les habitants

Digitized by Google

d'un État, hommes, femmes et enfants, mais seulement le petit nombre de ceux qui auront suscité le différend, et en conséquence, ils épargneront les terres et les maisons des habitants, parce que le plus grand nombre se compose d'amis; et ils maintiendront seulement l'état d'hostilité jusqu'à ce que les innocents qui souffrent aient contraint les coupables de s'amender. »

L'État idéal est définitivement constitué; les citoyens de cette république parfaite seront souverainement heureux, car elle est fondée sur la justice elle-même; et la justice, dans un État, comme dans l'âme humaine, c'est l'ordre et l'harmonie, c'est le bien suprême auquel doit aspirer tout être intelligent et libre.

Mais ce plan si beau, si harmonieux, cette constitution tracée sur le modèle de cette constitution éternelle que l'âme contemple en elle-même, quand elle fixe ses regards sur l'essence immuable de la justice, peut-elle se réaliser? Elle ne le peut pas d'une manière complète, car l'homme, être imparfait, ne saurait atteindre à la perfection de son idéal. Du reste, quand nous cherchons l'homme juste et l'État parfait, nous cherchons deux modèles accomplis, « afin que, les contemplant tour à tour pour juger du bonheur ou du malheur qui s'offre de chaque côté, nous soyons obligés de reconnaître, par rapport à nous-mêmes, que nous serons plus ou moins heureux, selon que nous ressemblerons davantage à l'un ou à l'autre; mais jamais notre dessein n'a été de montrer que ces deux modèles pourraient exister. »

Un État, sans jamais atteindre à cet idéal parfait, peut s'en rapprocher de plus en plus; mais à quelle condition? Platon va nous l'apprendre.

« Tant que les philosophes ne seront pas rois, ou que ceux qu'on appelle aujourd'hui rois et souverains ne seront pas vraiment et sérieusement philosophes; tant que la puissance politique et la philosophie ne se trouveront pas ensemble, et qu'une loi supérieure n'écartera pas la foule de ceux qui s'attachent uniquement aujourd'hui à l'une ou à l'autre, il n'est point, mon cher Glaucon, de remède aux maux qui désolent

Digitized by Google

les États, ni même, selon moi, à ceux du genre humain, et jamais notre État ne pourra naître et voir la lumière du jour. »

Mais quel est le philosophe qu'il faut mettre à la tête de l'État? Quel est, en un mot, le vrai philosophe? Ce n'est pas celui qui juge des choses sur l'opinion, ce n'est pas celui qui contemple les choses passagères de ce monde, dans leurs variétés et leurs contradictions, sans pouvoir s'élever à leur principe. Celui-là seul est véritablement philosophe, celui-là seul possède la science et la sagesse, qui fixe ses regards sur l'essence immuable des choses, « qui ne prend jamais le beau pour les choses belles, ni les choses belles pour le beau lui-même. » Celui-là seul est capable de gouverner un État parce qu'il voit le juste et l'injuste dans leur essence éternelle. Il sait mieux que tout autre, les yeux attachés sur l'exemplaire éternel, créer les lois qui doivent fixer ce qui est honnête, juste et bon ; et ces lois une fois établies, veiller à leur garde et à leur conservation.

Il est vrai que telle n'est pas l'opinion que les hommes se font du philosophe; ils le regardent comme un personnage bizarre, insupportable, tout au moins inutile à la société. Platon prend la défense de la philosophie. « Si le philosophe est inutile à ses concitoyens, c'est, dit-il, que ceux-ci ne comprennent pas qu'un vrai pilote doit étudier les temps, les saisons, le ciel, les astres, les vents, et tout ce qui appartient à cet ordre de connaissances, s'il veut bien diriger un vaisseau; et quant au talent de le gouverner, qu'il y ait ou non opposition, ils ne croient pas qu'il soit possible de le joindre à toute cette science et à tant d'études. Ne penses-tu pas qu'en pareilles circonstances, des matelots ainsi disposés regarderont le vrai pilote comme un homme qui perd son temps à contempler les astres, et comme un bel esprit incapable de leur être utile? »

Le mépris que la plupart des hommes professent pour la philosophie vient surtout de ce qu'ils confondent le véritable philosophe avec cette foule de sophistes qui usurpent ce nom sacré. Le véritable philosophe ne se rencontre que bien rarement; car son âme se compose de toutes les qualités et de toutes les vertus, amour de la vérité, pureté de mœurs, justice, tem-

Digitized by Google

pérance, force, grandeur d'âme, facilité à apprendre, mémoire; voilà les vrais éléments du vrai naturel philosophique.

Et quand on a le bonheur de découvrir une nature pareille, quels soins ne faut-il pas pour la développer? De quelles précautions ne faut-il pas environner son éducation? « Si le philosophe, dont nous avons tracé le caractère naturel, reçoit l'enseignement qui lui convient, c'est une nécessité qu'en se développant il parvienne à toutes les vertus; si, au contraire, il tombe sur un sol étranger, y prend racine et se développe, c'est une nécessité qu'il produise tous les vices, à moins qu'il ne trouve un Dieu qui le protège ».

Combien de ces heureuses natures ne portent pas les fruits dont elles renfermaient en elles le germe précieux? Combien sont corrompues par les opinions du peuple et des sophistes, vils flatteurs des préjugés et des passions populaires? Et si un philosophe échappe à cette corruption, n'est-il pas persécuté, condamné, mis à mort? Le philosophe véritable, méconnu des hommes, outragé par eux, devra se tenir à l'écart, et s'éloigner du théâtre des affaires; « et comme le voyageur pendant l'orage, abrité derrière quelque petit mur contre les tourbillons de poussière et de pluie, voyant de sa retraite l'injustice envelopper les autres hommes, il se trouve heureux s'il peut couler ici-bas des jours purs et irréprochables, et quitter cette vie avec une âme calme et sereine et une belle espérance. »

Et quand Platon écrivait ces belles paroles, il avait devant lui l'image de son maître mourant pour avoir publiquement défendu la justice et la vérité, et lui, effrayé de ce terrible exemple, il se tenait à l'écart, et se contentait d'initier aux principes de sa noble et grande philosophie le petit nombre de disciples et d'amis qui s'attachaient sincèrement à la recherche de la vérité.

Loin de proscrire le philosophe, l'État doit l'environner de respect et le regarder comme un homme divin; et, en effet, « le philosophe, par le commerce qu'il a avec ce qui est divin et sous la loi de l'ordre, devient lui-même soumis à l'ordre et divin, autant que le comporte l'humanité; car il y a beaucoup à reprendre dans l'homme ».

Digitized by Google

Notre cité parfaite devra chercher ces heureux naturels dont nous avons parlé et les rendres capables, par une éducation toute spéciale, de gouverner un jour l'État avec sagesse. Il faut les exercer dans un grand nombre de sciences, leur développer l'esprit et le corps pour les conduire à la science sublime qui leur convient particulièrement, science supérieure en la connaissance de la justice elle-même, et dont l'objet est si lumineux qu'il répand la lumière sur la justice et la beauté suprêmes. Cette science sublime c'est la dialectique. Cet objet, au delà duquel l'esprit ne saurait rien concevoir, c'est le bien, qui est dans la sphère intelligible ce que le soleil est dans la sphère visible, « qui donne aux être la vie, l'accroissement et la nourriture, » qui donne aux êtres intelligibles leur être et leur essence, quoique lui-même ne soit pas essence, mais quelque chose de fort au-dessus de l'essence, en dignité et en puissance.

Après avoir décrit les différents objets de la connaissance et distingué de tous ces objets l'idée du bien qui domine et éclaire toutes les autres, Platon nous trace la route que nous devons suivre pour nous élever jusqu'à elle et la contempler dans toute sa pureté. Il nous décrit d'abord le point de départ, c'est-à-dire ce séjour ténébreux dans lequel les hommes passent leur vie au milieu des ombres et des illusions.

Ce monde, en effet, ressemble à une caverne obscure, où sont enchaînés de malheureux prisonniers, liés à une colonne, le dos tourné à la lumière. Derrière eux brille un feu dont les rayons se projettent sur le fond de la caverne; entre le feu et les prisonniers passent et repassent des animaux de toutes sortes, dont les captifs n'aperçoivent que les ombres, et n'entendent la voix que renvoyée par les échos. Tels sont les fantômes qu'il prennent pour la réalité; et ils passent leurs jours à discuter sur ces vaines apparences et à se battre pour elles.

Si un de ces prisonniers vient à rompre ses fers et s'élève jusqu'à la lumière du jour, il ne peut d'abord supporter l'éclat éblouissant du soleil. Ce n'est qu'après avoir contemplé les images des astres sur la surface de l'eau, puis ces astres eux-mêmes, qu'il supportera la vue du foyer de toute la lumière.

Digitized by Google

Il ne pourra redescendre dans la caverne sans s'aveugler, sans passer pour fou et devenir un objet de risée.

« Voilà précisément, mon cher Glaucon, l'image de notre condition. L'antre souterrain, c'est ce monde visible; le feu qui l'éclaire, c'est la lumière du soleil; ce captif qui monte à la lumière supérieure et la contemple, c'est l'âme qui s'élève dans l'espace intelligible. Voilà, du moins, quelle est ma pensée, puisque tu veux le savoir. Dieu sait si elle est vraie. Quant à moi, la chose me paraît telle que je vais dire. » Et ici Platon nous décrit l'idée du bien, cet objet éternel de la science auquel aspire toute âme philosophique.

« Aux dernières limites du monde intellectuel est l'idée du bien, qu'on aperçoit avec peine, mais qu'on ne peut apercevoir sans conclure qu'elle est la cause de tout ce qu'il y a de beau et de bon; que, dans le monde visible, elle produit la lumière et l'astre de qui elle vient directement; que, dans le monde invisible, c'est elle qui produit directement la vérité et l'intelligence; qu'il faut, enfin, avoir les yeux sur cette idée pour se conduire avec sagesse dans la vie privée ou publique. »

Peut-on s'étonner que le philosophe refuse de quitter cette région lumineuse pour redescendre au milieu des ombres de la caverne? Le législateur, toutefois, devra l'y contraindre. Et, d'ailleurs, le philosophe sera-t-il assez ingrat envers l'État pour lui dénier ses services, lorsque c'est à lui qu'il doit toute sa science!

Mais quelle sera l'éducation de ce chef futur de la République? Par quels degrés s'élèvera-t-il à la connaisance du bien? La gymnastique et la musique ne suffiront pas pour former cette âme divine. Il faudra d'abord l'arracher au monde des sens, qui n'offre à l'esprit que changements et contradictions, et le tourner vers l'arithmétique, qui « donne à l'âme un puissant élan vers la région supérieure, en l'obligeant à raisonner sur les nombres, tels qu'ils sont en eux-mêmes, sans jamais souffrir que ces calculs roulent sur des nombres visibles et palpables ». On y joindra la géométrie, qui rend plus facile à l'esprit la contemplation de l'idée de bien; puis, enfin, l'astronomie. « Toutes ces sciences purifient et raniment un

Digitized by Google

organe de l'âme aveuglé et comme éteint par les autres occupations de la vie; organe dont la conservation est mille fois plus précieuse que celle des yeux du corps; puisque c'est par celui-là seul qu'on aperçoit la vérité. » Mais ces sciences ne sont pas pour l'âme le but définitif qu'elle doit atteindre; elles ne sont qu'une préparation à la dialectique, science toute spirituelle, qui peut cependant être représentée par l'organe de la vue, s'essayant d'abord sur les animaux, puis s'élevant vers les astres et, enfin, jusqu'au soleil lui-même. « Celui qui se livre à la dialectique, qui, sans aucune intervention des sens, s'élève par la raison seule jusqu'à l'essence des choses, et ne s'arrête pas avant d'avoir saisi par la pensée l'essence du bien, celui-là est arrivé au sommet de l'ordre intelligible comme celui qui voit le soleil est arrivé au sommet de l'ordre visible. »

Telle sera l'éducation de ceux qui seront chargés un jour de la garde de l'État. On n'instruira dans toutes ces sciences que les natures supérieures; mais ce ne sera qu'après de longues études et de nombreuses épreuves qu'on leur confiera le soin de veiller au salut de la république. A vingt ans, on leur montrera les sciences sous un point de vue général; à trente, on leur accordera des honneurs et on les livrera à la dialectique pour les prémunir contre les maximes flatteuses qui triomphent le plus souvent des bons principes.

Après avoir étudié la dialectique pendant cinq ans, ils redescendront dans la caverne, rempliront des emplois militaires et seront éprouvés jusqu'à l'âge de cinquante ans. « Il sera temps alors de conduire au terme ceux qui, à cinquante ans, seront sortis de ces épreuves et se seront distingués dans la vie comme dans la science, et de les contraindre à diriger l'œil de l'âme vers l'être qui éclaire toutes choses, afin qu'après avoir contemplé l'essence du bien, ils s'en servent désormais comme d'un modèle pour gouverner, chacun à leur tour, et l'État et les particuliers et leur propre personne, s'occupant presque toujours de l'étude de la philosophie, mais se chargeant, quand leur tour arrivera, du fardeau de l'autorité et de l'administration des affaires dans la seule vue du bien public, et moins comme un honneur que comme un devoir indispen-

Digitized by Google

sable. C'est alors qu'après avoir travaillé sans cesse à former des hommes qui leur ressemblent, et, laissant de dignes successeurs à la garde de l'État, ils pourront passer de cette vie dans les îles des bienheureux. L'État leur consacrera des monuments et des édifices publics, à tel titre que la Pythie voudra autoriser, comme à des génies tutélaires, ou du moins comme à des âmes bienheureuses et divines. »

Tels seront les hommes qu'un État bien réglé devra prendre pour le bien diriger.

Troisième Partie.

Toute espèce de gouvernement ne sera pas propre au philosophe; il ne pourra régner que dans un État tel que celui que nous avons décrit, car il faut que les vertus que nous avons développées dans son âme se trouvent aussi dans la cité qu'il doit régir. Il n'y a que notre république qui soit faite à l'image de l'âme vraiment philosophique; tous les autres États sont défectueux et pleins de vices; aucun d'eux n'approche du modèle parfait que nous avons tracé. Il est bon de rechercher les formes principales auxquelles peuvent se réduire tous les gouvernements, et de les comparer avec cette forme idéale que nous avons découverte, pour faire ressortir tous les avantages que procureront aux hommes une telle constitution.

Toutes les formes de gouvernement se ramènent à cinq :

1° L'aristocratie; 2° la timarchie; 3° l'oligarchie; 4° la démocratie; 5° la tyrannie pure.

A chacune de ces formes correspond dans l'âme un caractère analogue : « Quand nous aurons reconnu quel est le plus injuste de ces caractères, nous l'opposerons au plus juste, et la comparaison de la justice pure avec l'injustice aussi sans mélange nous conduira aux résultats que nous cherchons dans cette discussion, jusqu'à quel point l'un ou l'autre nous rendent malheureux ou heureux, et alors nous nous attacherons à l'injustice suivant le conseil de Thrasymaque, ou bien à la justice, conformément aux raisons qui nous semblent déjà manifestées en sa faveur. »

Digitized by Google

La première forme, l'aristocratie, nous l'avons déjà longuement décrite; nous avons examiné l'âme qui y correspond. Mais comment dégénère-t-elle en timarchie? Le changement vient de la désunion qui se met entre le chef et les guerriers. Ceux-ci, poussés par l'ambition, asserviront le reste des citoyens et les feront travailler pour eux pendant qu'ils combattront. Les caractères essentiels de la timarchie sont : le respect pour les magistrats et pour les lois, l'horreur des soldats pour l'agriculture et les arts mécaniques, leur passion pour la guerre, les ruses et les stratagèmes, l'ambition, l'avidité, la soif des richesses. Tel est le gouvernement de la Crète et de Lacédémone.

L'homme ressemble à cet État, quand la partie de l'âme où réside le courage prédomine sur les deux autres, la raison et le désir.

Dans l'oligarchie, le cens décide de la condition de chaque citoyen; les riches ont le pouvoir; les pauvres n'y prennent aucune part. La timarchie devient oligarchie à mesure que les richesses augmentent et que les vertus diminuent. De la distinction des citoyens en deux classes, les riches et les pauvres, naissent les dissensions, les guerres civiles et toutes sortes de crimes.

L'homme oligarchique s'abandonne à l'avarice, aux désirs sordides. Son âme est un foyer de séditions; les mauvais désirs y luttent sans cesse contre les bons sentiments.

Le gouvernement démocratique succède au gouvernement oligarchique à mesure que les richesses engendrent la débauche et tous les vices. Les riches s'affaiblissent par leurs excès; les pauvres deviennent les plus forts, massacrent ou chassent leurs ennemis et consacrent l'égalité la plus absolue; « c'est ce gouvernement charmant où personne ne commande, d'une bigarrure piquante, et qui a trouvé moyen d'établir l'égalité entre les choses inégales comme entre les choses égales. »

Au portrait du gouvernement athénien, Platon joint le portrait délicatement dessiné de l'homme qui a établi dans son âme la forme démocratique. « Il vit au jour la journée dans cette complaisance pour le premier plaisir qui se présente.

Digitized by Google

Aujourd'hui il s'enivre et il lui faut des joueurs de flûte; demain il jeûne et ne boit que de l'eau; tantôt il s'exerce au gymnase, tantôt il est oisif et n'a souci de rien; quelquefois il est philosophe; le plus souvent il est homme d'État; il se lance dans la politique, parle et agit à tort et à travers. Un jour des gens de guerre lui font envie, et le voilà devenu guerrier; un autre jour ce sont des hommes de finance, le voilà qui se jette dans les affaires. En un mot aucun ordre; aucune loi ne préside à sa conduite, et il ne cesse de mener cette vie qu'il appelle libre, agréable et fortunée. »

Mais cette liberté illimitée amène bientôt les excès de toute sorte, la licence la plus effrénée, le déchaînement de toutes les passions mauvaises. Il se forme plusieurs partis dans l'État; le chef du parti populaire l'emporte sur ses adversaires; il se fait donnner une garde, s'entoure d'esclaves, de mercenaires, satellites dévoués, chasse ou fait périr les honnêtes gens et exerce dans l'État le despotisme le plus absolu. Le peuple désarmé ne pourra renverser le tyran.

La tyrannie dans l'individu, c'est le despotisme des mauvaises passions. Quand elles triomphent, le désordre le plus affreux règne dans l'âme; le trouble, le remords, les images les plus terribles poursuivent l'homme tyrannique jusque dans son sommeil.

A ce tableau, Platon oppose l'image douce et sereine du sommeil du juste.

« Lorsque l'homme mène une vie sobre et réglée; lorsqu'il se livre au sommeil après avoir éveillé en lui la raison, l'avoir nourrie de nobles pensées, de spéculations élevées et s'être entretenu avec lui-même; lorsqu'il a évité d'affamer aussi bien que de rassasier le désir afin que celui-ci se repose et ne vienne pas troubler de ses joies ou de ses tristesses le principe meilleur, mais qu'il le laisse seul et dégagé examiner et poursuivre d'une ardeur curieuse ce qu'il voudrait savoir du passé, du présent et même de l'avenir; lorsque cet homme a eu soin aussi de maintenir en repos la colère, et qu'il se couche le cœur tranquille et exempt de ressentiment contre qui que ce soit; enfin lorsque ses yeux se ferment, le principe de la

Digitized by Google

sagesse seul en mouvement dans le silence des deux autres, en cet état, tu le sais, l'âme entre dans un rapport plus intime avec la vérité, et les visions des sages n'ont plus rien de criminel ».

L'homme tyrannique, au contraire, de quels tourments n'est-il pas assailli? Pour assouvir les passions qui le dévorent il consume d'abord son bien; il s'empare ensuite de vive force de celui de ses parents, puis il pille les riches citoyens et les temples des dieux : il devient en un mot le plus méchant des hommes, et par cela même le plus malheureux. Et en effet, il est condamné à la plus basse, à la plus dégradante servitude, forcé de servir les passions les plus honteuses, et de flatter sans cesse les vils satellites qui tiennent sa vie entre leurs mains.

Le tyran sera donc le plus malheureux des hommes; le plus heureux, ce sera le plus juste et le plus vertueux, celui dont l'âme est la plus royale, celui qui règne sur lui-même. Qui sera le juge du bonheur entre ces deux hommes d'une nature si différente? Sera-ce celui chez qui domine la faculté du désir? Celui qui se laisse dominer par la faculté irascible? Non, ce sera l'homme qui se laissera diriger par les inspirations de la raison. Lui seul est le véritable juge des plaisirs qui conviennent à l'âme; et assurément il faut croire que ceux qu'il adopte sont les meilleurs. Les plaisirs que n'adopte pas le sage ne sauraient remplir le vide de notre âme; ils ne sont pas pour elle une nourriture substantielle parce qu'ils ne sont pas conformes à sa nature. Les plaisirs que goûte l'homme juste sont purs et sans mélange; ils sont seuls dignes de l'homme raisonnable.

Pourrait-il, en effet, y avoir plaisir véritable pour l'homme injuste? L'homme injuste ressemble à un animal monstrueux, composé de chimères à plusieurs têtes, de bêtes paisibles et de bêtes féroces, d'un lion et d'un âne, le tout enveloppé d'une apparence humaine. Est-il possible que les différentes parties qui constituent cet être étrange ne se livrent pas une guerre atroce et acharnée? Est-ce là qu'il faudra chercher le bonheur?

Pour atteindre ce but suprême auquel tout être espère, il

Digitized by Google

faut s'efforcer de maintenir dans son âme l'ordre et l'harmonie, et de la rendre aussi semblable que possible au modèle que nous avons tracé, à cette république parfaite que nous avons décrite. « Je ne crois pas qu'il y en ait une pareille sur la terre. Du moins peut-être en est-il au ciel un modèle pour quiconque veut le contempler et régler sur lui son âme. »

Nous avons achevé de tracer la constitution parfaite que nous cherchions; nous avons découvert la nature et l'origine de la justice, nous nous sommes convaincus qu'elle ne consistait que dans l'harmonie et l'équilibre parfait entre les trois parties de l'âme. Et maintenant quelle conduite faudra-t-il tenir à l'égard de ces hommes qui présentent sans cesse à nos regards la lutte des passions humaines contre la raison, qui nous montrent l'homme perpétuellement déchiré par une guerre intestine, et qui ne sauraient nous offrir d'autres modèles à imiter? Ces hommes, ce sont les poètes tragiques; à leur tête, Homère, le père de la tragédie.

Nous savons déjà que Platon en veut au genre imitatif; il regarde comme une honte d'imiter le vice, d'imiter ce qui est bas et dégradant; il reproche aux poètes de représenter une foule d'objets dont ils n'ont qu'une connaissance imparfaite; leur imitation est nécessairement défectueuse; elle est éloignée de trois degrés de la vérité. Le poète, aux yeux du philosophe, couvre son ignorance de la magnificence du langage, des charmes du style, des couleurs et des expressions de la poésie. « Quelle figure font les vers dépouillés du coloris musical et livrés à eux-mêmes? N'en est-il pas comme de ces visages qui n'ont d'autre beauté qu'une certaine fleur de jeunesse : que sont-ils lorsque cette fleur est passée?

Il faut bien le reconnaître, Platon est injuste envers les tragiques et surtout envers Homère. Il y a autre chose chez eux qu'une fleur qui se détruit avec le temps; il y a quelque chose d'impérissable; la beauté qui se reflète dans leurs œuvres n'est pas toujours une beauté mortelle, la beauté éternelle y laisse aussi son empreinte. Et dans quelle bouche se trouve cette accusation contre la poésie? Redisons-le sans crainte, dans la bouche d'un homme qui eut plus qu'aucun mortel le senti-

Digitized by Google

ment du beau, d'un homme qui a fait le *Phèdre* et le *Banquet*, qui dans cette même *République* où il attaque les poètes a égalé les plus sublimes avec sa prose aussi harmonieuse, aussi brillante d'images que leurs plus beaux vers.

Il faut bannir la tragédie : elle représente les hommes aux prises avec eux-mêmes, au lieu de représenter l'harmonie qui doit régner dans l'âme; elle nous offre sans cesse les lamentations des héros; elle excite chez nous la partie inférieure de l'âme; elle s'adresse aux passions et jamais à la raison; elle nous fait admirer des actions que la raison nous défend d'imiter. Quant à la comédie, elle nourrit en nous le goût de la bouffonnerie.

« Il ne faut donc admettre dans notre république d'autres ouvrages de poésie que les hymnes à l'honneur des dieux et les éloges des grands hommes. Mais du moment que tu y recevras la muse voluptueuse, soit épique, soit lyrique, le plaisir et la douleur régneront dans ton État à la place de la loi et de cette raison qui a été reconnue dans tous les temps comme le meilleur guide en toutes choses. »

Tel est le dernier règlement de la constitution de Platon. L'État qui restera fidèle à cette constitution sera heureux et puissant; l'âme qui se gouvernera d'après ce modèle vivra dans la jouissance d'une paix inaltérable. Dès cette vie, elle recevra sa récompense, car elle jouira des plaisirs les plus purs; elle sera exempte des maladies qui ruinent le corps et l'esprit; elle trouvera sa joie dans la contemplation de la vérité; elle sera chérie des dieux qui ne peuvent s'empêcher d'aimer ceux qui aspirent à leur ressembler. Les hommes eux-mêmes seront forcés de l'honorer et de l'estimer.

Le méchant, de son côté, sera puni dès ce monde par les désordres de son âme, par ses remords, par les maux réservés aux vices, par les supplices auxquels les hommes le livreront enfin.

Mais de nouvelles récompenses, de nouveaux tourments nous attendent au sortir de cette vie. Il y a, en effet, dans l'homme un principe immortel que nulle maladie ne saurait détruire, qui résiste à l'intempérance, à l'injustice, à tous les

Digitized by Google

vices qui rendent l'âme mauvaise et qui engendrent la dissolution du corps. Malgré la dégradation où se trouve l'âme, souillée par l'enveloppe grossière du corps, elle conserve quelque chose de divin qui se révèle par l'attrait qu'ont pour elle la vérité, la beauté, la perfection suprême. L'âme survit donc à la dissolution du corps : mais quelle sera sa condition future? C'est ce que nous apprend le récit allégorique d'Er l'Arménien.

Tué dans un combat, Er ressuscite le dizième jour après sa mort, et raconte ce qu'il a vu dans l'autre monde.

Il est arrivé dans un lieu merveilleux où se voyaient deux ouvertures célestes et deux ouvertures souterraines. Des juges prononçaient sur le sort des bons et des méchants.

Après un voyage de mille ans, soit dans la région supérieure, soit dans la région souterraine, les âmes revenaient dans la prairie : les unes tristes, souillées, se montraient par une des ouvertures souterraines; les autres, brillantes, redescendaient par une ouverture céleste. Chaque âme avait dû expier ses crimes par des peines dix fois plus grandes que les crimes eux-mêmes : la durée de chaque peine était de cent ans. Lorsque des criminels, dont la maladie était incurable, se disposaient à sortir du souterrain, le gouffre mugissait, l'abîme se refermait sur eux.

Après avoir passé sept jours dans la prairie l'âme se mettait en marche; le cinquième jour elle arrivait dans un lieu d'où elle apercevait les extrémités du ciel, unies par une bande lumineuse (voie lactée) qui embrassait toute la circonférence du ciel, comme les pièces de bois qui ceignent le flanc des galères.

Aux extrémités du ciel était suspendu le fuseau de la nécessité, qui comptait huit pesons enveloppés les uns par les autres, et de différentes couleurs; ils se mouvaient dans des directions contraires, et des sirènes assises sur chacun d'eux faisaient entendre une harmonie divine.

Arrivées là, les âmes devaient entrer dans une nouvelle vie; elles pouvaient choisir leur condition : une foule de lots avaient été étalés par l'hiérophante.

Digitized by Google

Les âmes venues de la région céleste choisissaient mal généralement; celles, au contraire, qui avaient subi la longue épreuve du voyage souterrain étaient plus sages et plus heureuses dans leur choix. Orphée prenait le corps du cygne, pour ne pas naître d'une femme, se souvenant que des femmes l'avaient mis à mort. Ajax choisissait la condition du lion, Aganemnon celle de l'aigle, Énée celle d'une femme industrieuse, Thersite celle d'un singe. Ulysse, venu le dernier, préféra la condition tranquille d'un homme privé.

Dès qu'une âme avait choisi, un génie s'attachait à elle pour la conduire dans le cours de sa vie et l'aider à remplir sa destinée. L'âme passait ensuite sous le trône de la nécessité, puis allait boire au fleuve Amélès, après avoir traversé la plaine du Léthé. Soudain, un coup de tonnerre se faisait entendre; la terre tremblaît, et les âmes se trouvaient dans leurs corps respectifs.

« Ce mythe, mon cher Glaucon, a été préservé de l'oubli, et il peut nous préserver nous-mêmes de notre perte, si nous y ajoutons foi; nous passerons heureusement le fleuve Léthé, et nous maintiendrons notre âme pure de toute souillure. Et si c'est à moi, mes amis, qu'il vous plaît d'ajouter foi, persuadés que l'âme est immortelle, et qu'elle est capable par sa nature de tous les biens comme de tous les maux, nous marcherons sans cesse par la route qui conduit en haut, et nous nous attacherons de toutes nos forces à la pratique de la justice et de la sagesse, afin que nous soyons en paix avec nous-mêmes et avec les Dieux, et que, durant cette vie terrestre et quand nous aurons remporté le prix destiné à la vertu, comme des athlètes victorieux qu'on mène en triomphe, nous soyons heureux ici-bas et dans ce voyage de mille années que nous venons de raconter. »

Telles sont les paroles par lesquelles Platon termine ce magnifique ouvrage; tel est le suprême enseignement qui ressort de cette discussion que nous avons vue se développer avec tant d'éclat, tant de profondeur et tant de génie. Il faut prendre pour modèle cette idée éternelle, ce type parfait et immuable que nous avons découvert, afin d'assurer notre bonheur

Digitized by Google

dans la vie présente et dans cette existence future qui n'est pas seulement pour nous une noble et sublime espérance, mais une vérité établie sur la raison elle-même, et sur l'aspiration de toute âme vers une destinée meilleure.

Nous avons donné de cette œuvre admirable un abrégé nécessairement pâle et décoloré. La *République* est une création géniale où l'inspiration du poète s'allie à la profondeur de la pensée. L'analyse peut bien en refléter la clarté intellectuelle, mais non l'éclat poétique. Nous croyons cependant avoir assez fidèlement exposé l'ensemble et les principales parties de cet ouvrage. Nous avons essayé du moins, par de nombreuses citations, d'en faire sentir la beauté et tout ce qui peut passer de poésie dans les traductions d'un poète de génie par un critique éminent, philosophe lui-même et grand écrivain.

Examinons maintenant cette idée unique, cette idée maîtresse qui relie et inspire l'œuvre entière.

Platon nous apprend, dans le *Banquet*, que pour nous élever vers le beau, il faut constamment élever nos regards vers la beauté immuable et absolue. C'est aussi ce qu'il fait dans la *République*. Les regards attachés sur l'idée de la justice parfaite, il en recherche l'origine et la nature. Au début même de l'ouvrage que nous présente-t-il? La vieillesse calme et sereine de l'homme juste. Quoi de plus beau que cette image touchante du vieux Céphale qui, pour avoir toujours réglé sa vie sur le modèle de la justice, coule ses derniers jours au sein d'une paix inaltérable!

L'idée de la justice éternelle pénètre et domine l'esprit de Platon. Le but du philosophe, c'est de dégager cette idée, de la purifier en quelque sorte de tous les éléments auxquels elle se trouve mêlée, de nous la faire contempler dans toute sa splendeur et dans toute sa perfection.

Le premier livre n'est qu'une préparation. Platon veut avant tout débarrasser l'idée du juste de tout ce qui lui est étranger, de toute idée avec laquelle on pourrait la confondre. Avant de nous apprendre ce que la justice est en elle-même, il veut nous dire ce qu'elle n'est pas. De là sa réfutation des opinions de Polémarque et de Thrasymaque, précurseurs d'Hobbes et

Digitized by Google

d'Helvétius, qui soutenaient que le juste c'est l'utile, c'est la loi du plus fort.

Ainsi Platon s'attache d'abord à renverser les faux systèmes que les sophistes avaient élevés sur la nature du juste et sur son origine, qu'ils plaçaient soit dans des conventions arbitraires, soit dans la force matérielle. La justice est quelque chose de supérieur; les conventions humaines ne sont pas justes par elles-mêmes; elles ne sont justes que par leur participation à l'idée suprême de la justice. De même la force ne fait pas la justice; car la force se développe, s'affaiblit et s'éteint, tandis que la justice reste toujours la même.

Après avoir affermi le terrain sur lequel il veut élever son édifice, Platon en pose les premières pierres.

Cette idée de la justice que nous voulons contempler dans toute sa pureté, où faut-il la chercher? Où réside-t-elle? Elle se manifeste au sein de la conscience humaine; l'homme juste l'exprime et la révèle dans toutes ses actions. Mais le monde de la conscience, ce monde que chacun porte en soi, est bien étroit; ce livre est écrit en caractères bien petits pour ceux qui ont la vue faible. Cherchons donc, dans une sphère plus vaste, des caractères qu'on puisse distinguer de loin. Cette sphère plus vaste, ce livre plus lisible, c'est une société humaine, c'est un État. Au fond, une âme et une république sont une même chose; toutes les deux se composent des mêmes parties et obéissent à une seule et même constitution. Cherchons donc la justice au sein de la république, où elle se manifeste d'une manière plus apparente; nous vérifierons ensuite dans l'âme humaine ce que nous aurions découvert dans un État, et, « en les frottant l'un contre l'autre, » comme dit Platon, « nous en ferons jaillir la justice elle-même. » Ainsi Platon n'a pas en réalité pour but de tracer le plan d'une république idéale : son but unique, c'est de mettre en lumière l'idée de la justice; le modèle qu'il dessine d'un État parfait n'est qu'un moyen d'atteindre ce but. C'est un échelon intermédiaire pour s'élever à un degré supérieur.

Platon nous montre l'idée du juste se développant de plus en plus au sein de cette constitution qu'il déroule progressi-

Digitized by Google

vement à nos yeux. Chacun des articles de cette constitution n'est qu'une forme particulière sous laquelle nous apparaît la justice. L'État n'est d'abord qu'un chaos; Platon y introduit l'idée du juste, qui débrouille peu à peu tous ces éléments mélangés d'une manière confuse; elle organise insensiblement cette société naissante; elle en distingue les diverses parties; elle détermine les fonctions que doit remplir chacune d'elles, les rapports qui doivent exister entre les différentes fonctions; enfin, elle établit partout l'ordre et l'harmonie. La fin à laquelle il faut que tende chaque partie de l'État est nettement indiquée : c'est le salut de la République, son intérêt, sa félicité; tout est subordonné à cette fin suprême.

Ainsi la justice, telle que Platon la conçoit, ramène à l'unité toutes nos actions, les harmonise et fait de toute notre vie le développement d'un principe unique.

Elle est dans l'individu ce qu'elle est dans l'État; elle est la loi nécessaire de l'âme comme elle est la loi de la république; elle imprime une direction unique à toutes les puissances de l'âme comme à toutes les fonctions dont se compose la société. Elle est l'ordre absolu; elle est le bien dans toute sa plénitude.

On le voit, dans le premier livre de la *République,* Platon se propose uniquement de réfuter les opinions fausses qui existent sur la nature du juste; il veut avant tout rendre le champ libre à la discussion qui va s'engager sur l'essence de la justice.

Dans les quatre livres suivants, il offre à nos regards la justice elle-même se développant harmonieusement au sein d'une société, puis dans l'âme humaine. Il nous la montre dans ses applications les plus générales; en un mot, il s'efforce de nous élever jusqu'à cette constitution éternelle qu'il contemple, quand il trace le plan de sa république et qui doit être la règle suprême des sociétés comme des individus.

Platon, si j'ose le dire, nous donne une leçon de méthode. Il semble vouloir insinuer qu'il ne suffit pas d'observer les faits qui se passent dans notre conscience, qui s'accomplissent dans ce microcosme que nous portons en nous, mais qu'il faut

Digitized by Google

les confirmer par des observations faites sur un théâtre plus vaste, dans une sphère plus étendue, c'est-à-dire qu'il faut étudier les faits dans leur développement au sein de l'humanité entière, et non dans l'individu seulement, le genre humain nous les présentant d'une manière plus visible et plus éclatante que la conscience individuelle. En d'autres termes, nous devons contrôler par l'étude de l'histoire ce que nous découvrons en nous-mêmes. Platon, à l'époque duquel l'histoire ne pouvait offrir d'assez riches développements, Platon, qui, d'ailleurs, ne s'élevait guère à l'idée générale de l'humanité, qui ne voyait rien au delà de la cité, a cherché l'explication de cette grande idée dont il veut donner la nature non pas dans le tableau de la marche ascendante du genre humain, mais dans l'organisation progressive d'une société particulière.

Après avoir découvert la justice, Platon consacre le sixième et le septième livre à chercher les moyens de la faire régner dans l'État et dans l'individu. Il décrit l'éducation de celui qui doit veiller au maintien de la constitution, ainsi que de celui qui veut former son âme à l'image de la perfection divine. Il trace la méthode qu'il faut suivre pour détacher sa vue des imperfections de ce monde, et s'élever jusqu'au bien absolu qui éclaire et vivifie toutes choses, vers lequel aspirent tous les êtres. La description de la caverne est l'image de la nuit profonde dans laquelle nous vivons, tant que nous n'avons pas saisi l'idée du bien elle-même, tant que nous restons dans l'injustice, ou dans cette ombre de justice que nous prenons pour la réalité. A mesure que l'idée du juste s'éclaircit en nous, et devient la règle de notre conduite, notre âme purifiée se dégage peu à peu des ténèbres de ce monde imparfait, et se rapproche de plus en plus du *soleil intelligible*.

Platon n'a pas seulement en vue de montrer l'essence de la justice; il veut aussi établir que la justice rend heureuses la république où elle règne et l'âme qui lui obéit. Il place donc dans les livres huit et neuf sa cité modèle et l'âme vraiment philosophique en face des autres formes de gouvernement et des différents caractères. De là sa théorie des cinq formes de gouvernement auxquelles correspondent autant d'espèces

Digitized by Google

d'âmes. Il démontre que dans un État, comme dans un individu, le bonheur est toujours proportionné à la justice; qu'il est complet dans la cité parfaite et dans l'âme qui lui correspond, et qu'il va décroissant dans les autres gouvernements à mesure que la justice s'en retire pour faire place aux désordres et aux dissensions. Il fait contraster le gouvernement tyrannique en proie à toutes les souffrances les plus cruelles avec celui dont il a tracé l'exemplaire, il oppose les déchirements intérieurs de l'âme tyrannique à la joie pure et sans mélange de l'âme philosophique.

C'est ainsi que Platon établit que dans cette vie même il y a une sanction pour le vice et la vertu. Les bonnes et les mauvaises actions reçoivent presque immédiatement leurs récompenses ou leurs châtiments. Les états, comme les individus, sont maîtres de leurs destinées; ils tiennent entre leurs mains leur avenir; un Etat juste ne saurait périr; son bonheur n'aurait aucune limite. De même l'âme, en s'attachant à la justice ou en la repoussant loin d'elle, se prépare une vie fortunée ou se condamne à tous les tourments qui consument une vie criminelle.

Mais ce n'est pas à cette récompense que se bornent les récompenses des bons et les supplices des méchants. Platon, dans le dixième livre, s'efforce d'établir l'immortalité de l'âme, puis il décrit allégoriquement les peines et les joies de ce séjour où elle se rend après la dissolution du corps. Là nous voyons les âmes expier durant mille ans les fautes qu'elles ont commises, ou voyager pendant le même nombre d'années dans une région céleste et fortunée, quand elles ont fait le bien.

Ainsi le développement de la justice passe par cinq phases successives avant d'être pour nous complet et harmonieux. Dégagée d'abord et purifiée de tout élément étranger, la justice se manifeste au sein de la constitution parfaite de la cité, puis elle se découvre en elle-même dans son essence, elle s'offre ensuite comme source de bonheur pour l'État et pour l'âme dans la vie présente, et, enfin, nous la voyons assurer à l'âme vertueuse, dans une existence future, une vie pleine de félicité.

Digitized by Google

Tel est le progrès que l'idée de la justice accomplit dans l'œuvre de Platon ; elle nous apparaît sous toutes ses faces : dans son principe, dans son application, dans ses conséquences ; on ne la perd jamais de vue un seul instant ; elle est toujours présente à l'esprit ; elle inspire continuellement son poétique chantre ; elle est comme le héros de cette grande et magnifique épopée, qui se déroule majestueusement à nos yeux, ornée de tous les charmes et de toute la beauté du langage humain, nourri de la plus puissante et de la plus sublime inspiration.

LÉON PARIS.

Digitized by Google

CHRONIQUE

ACTES DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE

Exposition des travaux des élèves des cours d'adultes.

Le lundi soir 15 juin, à huit heures et demie, s'est ouverte, à l'École professionnelle, rue Saint-Sernin, l'Exposition des travaux des élèves des cours d'adultes de la Société Philomathique. Le Comité attendait les invités à l'entrée des salles, et leur a fait les honneurs de l'Exposition qui, comme toujours, est fort intéressante, et permet de constater chaque année un progrès constant dans l'ensemble des résultats.

Malgré l'inclémence de la température, la foule des parents, des amis et des élèves avait répondu à l'invitation de la Société dont l'œuvre d'éducation professionnelle trouve auprès de la population ouvrière une faveur toujours plus marquée.

C'est en se renouvelant sans cesse, en demeurant toujours très informée des nécessités du moment, en adaptant son enseignement aux besoins réels de l'ouvrier, que la Société Philomathique essaie de mériter sa popularité croissante.

La visite des salles d'Exposition, conduite par M. Camena d'Almeida, directeur général des cours, a démontré à tous que le caractère de l'enseignement philomathique est essentiellement utilitaire et moderne et que l'instruction qu'on y acquiert est d'une application immédiate et journalière.

A cette séance d'inauguration, outre les membres du Comité, MM. Samazeuilh, président; A. Eyquem, vice-président; Dupuy, secrétaire général; Brandenburg, Lespès, Millet; Manès, directeur de l'École supérieure de commerce et d'industrie; Camena d'Almeida, directeur des cours d'adultes, nous avons encore remarqué : MM. Bizos, recteur; Oliveau, président du Conseil des Prud'hommes; Maran, vice-président de l'Union des Syndicats girondins, et Saint-Blancat, conseiller municipal.

Digitized by Google

La visite s'est poursuivie, trop rapide au gré de tous, à travers les salles, où étaient exposés les travaux des élèves. Le nombre de ces derniers s'est élevé, pendant l'année scolaire 1902-1903, au chiffre considérable de 4,128, comprenant 1,377 femmes et 2,751 hommes.

Les cours sont au nombre de quatre-vingt-quatre. On comprendra qu'il ne nous soit pas possible de passer en revue, même succinctement, l'œuvre accomplie dans chacun d'eux. Parmi les professeurs, nous signalerons, un peu au hasard, M. A. Girault, professeur de dessin d'ornement et d'art décoratif, dont la classe supérieure avait présenté un ensemble de travaux remarquables; M. J. Barbié, pour la tapisserie (le concours de cette année — décor d'un salon Louis XVI avec exécution en nature d'une draperie de croisée — était particulièrement réussi); M. Costerouge, pour le dessin de machines, — à bon droit, il peut être fier de ses élèves; — M. Touzé, pour l'ébénisterie; Mme Roy et M. Loussert, pour la sténographie et la dactylographie; M. E. Tuffet, pour le modelage; M. Branchat, pour la coupe des pierres; Mme Savoye, pour la lingerie, Mlles Duffo, pour la broderie dont quelques spécimens étaient réellement superbes; M. Paul Chauliac, pour le dessin géométrique.

Citons encore dans les cours de dessin avec ses nombreuses applications les travaux des élèves de MM. F. Saunier, Castaignet, Brun, Pascal, ceux des élèves de M. Liaubet (serrurerie), de M. Rochette (menuiserie), de M. Presseq (mécanique pratique), de M. Pistouley (charpenterie), etc.

Encore une fois, l'exposition du cours supérieur de coupe de vêtements de Mlle Malé a eu un grand succès; exposition peu banale, car les jeunes filles-élèves servent de modèles pour leurs travaux et portent sur elles-mêmes le vêtement qu'elles ont confectionné.

En quittant l'École, M. le Recteur s'est fait l'interprète de tous en adressant aux professeurs et aux élèves les éloges les plus chaleureux.

Digitized by Google

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX AUX ÉLÈVES DES COURS D'ADULTES

Séance publique du dimanche 21 juin 1903.

La distribution solennelle des prix des cours professionnels d'adultes de la Société Philomathique a eu lieu dans la salle du Grand-Théâtre.

Cette cérémonie avait, comme les années précédentes, attiré au Grand-Théâtre une foule nombreuse, qui bien avant l'heure avait envahi la salle.

La cérémonie de distribution des prix des cours professionnels d'adultes compte maintenant parmi nos grandes solennités bordelaises. Aussi l'assistance était-elle particulièrement brillante et animée de sentiments d'unanime sympathie pour une œuvre dont les résultats sont tangibles et chaque jour plus exactement appréciés.

L'aspect de la salle, l'animation des spectateurs, la distinction des toilettes donnaient à cette fête un cadre souriant qui en rehaussait encore l'éclat.

Comme tous les ans, on a distribué dans la même séance les prix décernés par les prud'hommes patrons aux ouvriers signalés comme les plus méritants et l'on sait que depuis l'année dernière, l'*Union des Syndicats girondins* ayant pris l'initiative d'une semblable mesure en faveur des ouvrières, des prix ont été également remis en son nom.

Ce sont là des initiatives généreuses, et il a paru utile de réunir dans la même fête du travail la constatation des résultats avec l'encouragement à l'effort; ceux qui ont dans leur passé une carrière honorable et utile et ceux dont le travail prépare l'avenir et qui sont notre espérance de demain.

La cérémonie était présidée par M. F. Samazeuilh, président de la Société, aux côtés duquel avaient pris place MM. Lutaud, préfet; le docteur Lande, maire; Lénard, procureur général; le colonel Tournier, du 57e, représentant le général en chef; Toureau, vicaire général, représentant le cardinal-archevêque de Bordeaux; Magne, ancien président du Tribunal de commerce; Ballande, député; Rotgès, inspecteur primaire; de La Ville de Mirmont, adjoint au Maire; Maran, vice-président de l'Union des Syndicats girondins; Oliveau, président du Conseil des prud'hommes; Beyssellance, ancien maire de Bordeaux; Raveaud, premier président honoraire; les membres du Comité de la Société Philomathique; Manès, directeur de l'École supérieure de commerce et d'industrie; Camena d'Almeida, directeur général des cours de la Société; les professeurs, etc.

A l'arrivée des autorités, à deux heures, la musique du 57e, massée sur le fond de la scène, joue d'une façon magistrale la *Marseillaise*, et, tout aussitôt, la distribution des prix est ouverte par le discours traditionnel du président.

DISCOURS DE M. F. SAMAZEUILH

Mesdames, Messieurs, chers Élèves,

Vous savez que les règlements de la Société Philomathique obligent son Président à résigner ses fonctions après une période de deux années d'exercice. Je n'aurai donc plus l'honneur de prendre la parole dans cette imposante solennité. Vous pourriez penser que, parlant devant vous pour la dernière fois, je vais céder à la tentation d'abuser

Digitized by Google

de ce privilège! Rassurez-vous : mon testament présidentiel sera court; l'expérience m'a appris qu'un auditoire dont la majorité se compose d'élèves attendant leurs récompenses, et d'amis venus pour fêter leurs succès, n'est guère disposé à entendre de longs discours.

Laissez-moi, tout d'abord, vous rappeler que l'année dernière, à pareille époque, je vous présentais notre nouveau Directeur, M. Camena d'Almeida, en constatant que sa carrière et ses titres universitaires assuraient à la Société Philomathique un collaborateur capable et dévoué. Je tiens à affirmer aujourd'hui, au nom du Comité d'administration, que la direction de M. Camena d'Almeida a tenu toutes ses promesses et que le distingué professeur a su apporter à l'accomplissement de sa nouvelle tâche toute la compétence, toute la conscience, toute l'autorité que nous attendions de lui. La Société Philomathique, profondément reconnaissante de ses services, l'en remercie aujourd'hui et se félicite de l'heureux choix qui, en la personne de M. Camena d'Almeida, resserre ses liens avec l'Enseignement supérieur et avec l'Université de Bordeaux.

Et maintenant, je vous demande d'accorder quelques instants de bienveillante attention au sujet que je vais essayer non pas de traiter, mais simplement d'effleurer dans ce discours. Je vous ai entretenus, l'année dernière, du rôle considérable que joue dans notre ville la Société Philomathique à titre d'association libre, vouée au développement des œuvres post-scolaires, et de cette institution si intéressante de nos Classes d'adultes, qui compte aujourd'hui près de 100 cours et de 4,000 élèves. Mais si les Cours d'adultes passent à bon droit pour le plus beau fleuron de la couronne philomathique, ils n'en constituent pas l'unique parure, et je voudrais mettre aujourd'hui en lumière une autre face de l'activité philomathique : notre École de commerce.

Vous savez, en effet, que la Société Philomathique a eu l'honneur de concourir à la fondation de l'École de commerce de Bordeaux, conjointement avec le Département, la Municipalité et la Chambre de commerce, et que les statuts de l'École ont confié à votre Comité d'administration la haute main sur la direction de cet établissement. Ce n'est point par un simple effet du hasard que la Société Philomathique a été amenée à prendre part à la création de l'École de commerce. A regarder les choses de près, celle-ci ne constitue-t-elle pas le corollaire naturel et le complément nécessaire des Cours d'adultes? Car si la formation des cadres inférieurs, des ouvriers et des contremaîtres est de première importance dans l'organisation de la hiérarchie industrielle, l'éducation des chefs et des directeurs du commerce et de l'industrie ne s'impose pas moins dans la société actuelle aux préoccupations d'une pédagogie et d'une philanthropie éclairées. Permettez-moi de vous montrer par quelques faits et par quelques chiffres, puisqu'en pareille matière la statistique est, malgré son aridité, le cri-

Digitized by Google

térium le plus sûr, combien la France aurait tort de se laisser encore attarder et distancer par les nations étrangères, surtout par l'Allemagne et les États-Unis, dans cette évolution de l'enseignement technique et commercial.

En Allemagne, l'enseignement commercial est donné dans trois groupes d'établissements principaux :

1° Dans les Hautes Écoles de commerce, dont les étudiants sont presque tous pourvus, par leurs études antérieures, du diplôme qui donne droit au service militaire d'un an ;

2° Dans les Instituts supérieurs du commerce, dans les Écoles supérieures de commerce et dans certains cours commerciaux annexés à des établissements de l'État, et dont le diplôme donne droit au service d'un an ;

3° Dans les Écoles de commerce dont le diplôme ne confère pas la dispense militaire.

En outre, dans un très grand nombre d'établissements privés qui, tout en donnant des notions d'enseignement commercial, ne peuvent cependant être classés dans la catégorie des Écoles de commerce proprement dites ; et dans les cours du soir, du matin ou de l'après-midi, encore plus nombreux, qui ont lieu avant ou après la sortie des bureaux ou des magasins, et auxquels on donne souvent le nom d'Écoles de commerce.

Les trois Hautes Écoles de commerce que compte l'Allemagne sont situées à Leipzig, Cologne, Aix-la-Chapelle, et présentent le caractère de véritables universités commerciales : c'est là, à proprement parler, l'enseignement supérieur dans le domaine commercial.

L'enseignement secondaire commercial est donné par les seize Écoles de commerce qui s'appellent tantôt Instituts supérieurs de commerce, fondés soit par les municipalités, soit par les Chambres de commerce, les Corporations de négociants, les Syndicats particuliers, etc. Ces divers établissements, dont les diplômes confèrent le privilège du service d'un an, contiennent ensemble près de 4,000 élèves. Quant aux Écoles de commerce et aux cours commerciaux qui ne confèrent pas la dispense, ils dépassent le chiffre de 20 et s'adressent à une clientèle de plus de 1,000 élèves.

Après l'Allemagne, les Écoles de commerce austro-hongroises comptent parmi les plus nombreuses et les plus florissantes. Il y en avait, en 1899, 85, soit 47 en Autriche et 38 en Hongrie, fréquentées par plus de 14,700 jeunes gens de quatorze à vingt-deux ans. 61 Écoles de ce genre ou Académies de commerce distribuent un diplôme qui donne droit au service d'un an, et leur population scolaire dépasse 10,000 élèves. L'Autriche-Hongrie possède, en outre, 85 Écoles secondaires de commerce renfermant 14,765 élèves qui ne jouissent d'aucune réduction du service militaire.

Digitized by Google

En Russie, les Écoles supérieures de commerce étaient, en 1899, au nombre de 20, dont 17 ayant un cycle de sept années d'études et 3 un cycle de trois années seulement. Elles renfermaient 6,297 élèves. Au-dessous d'elles et ne donnant droit à aucune dispense militaire, doivent être classées 13 Écoles de commerce plus élémentaires renfermant ensemble 1,087 élèves et 18 classes de commerce pour adultes, ou cours de sciences commerciales, recevant 2,683 élèves. Dans ce relevé n'est pas comprise une école importante, ressortissant au Ministère du Commerce, ouverte à Tiflis en 1900 et dont les deux dernières années sur dix sont consacrées par des jeunes gens de seize à dix-neuf ans à l'enseignement commercial.

En Suisse, les établissements publics d'enseignement commercial étaient, en 1900, au nombre de 27 et abritaient 1,150 garçons et 250 filles, sans compter environ 300 auditeurs inscrits pour certains cours spéciaux. Les plus importants de ces établissements sont l'École supérieure de commerce de Neufchâtel et l'Académie de commerce de Saint-Gall; viennent ensuite, mais à un degré moins élevé, les Écoles cantonales de Zurich, Neuenbourg, Lucerne, Berne, Bellinzona, etc. Il y a lieu de signaler ensuite une École de commerce privée, l'École Wideman, de Bâle, et les cours commerciaux fondés en 1881 par le Cercle commercial suisse.

En Italie, l'instruction supérieure commerciale est des mieux organisées et suffit amplement aux besoins du pays. On y rencontre trois Écoles supérieures de commerce: celle de Venise, fondée en 1868; celles de Bari et de Gênes, fondées en 1884 et 1886 sur un plan analogue. Chacune de ces Écoles renferme une population d'une centaine d'élèves, et la durée des études y est de trois années pour la première section et de cinq années pour la section consulaire. Deux Écoles, l'École de commerce de Brescia, qui prépare presque spécialement à l'École de Venise, et l'École privée spéciale de commerce de Turin représentant les établissements d'enseignement moyen. A côté de ces Écoles, il convient d'ajouter l'École de commerce féminine, créée à Rome en 1888 et qui reçoit annuellement près de 200 élèves. Enfin, il s'est fondé en 1900, à Milan, une université de commerce, l'« Université commerciale Louis Boconi », dont les études doivent durer quatre années et qui a pour but de donner à ses étudiants un enseignement scientifique préparatoire pour la pratique commerciale.

En Espagne, le décret du 17 août 1901 a définitivement arrêté l'organisation des Écoles de commerce. Elles sont divisées en Écoles élémentaires et Écoles supérieures. Les premières, au nombre de 25, ont une durée d'études de trois années et admettent les élèves à la sortie de l'école primaire, vers l'âge de quinze ans. Les diplômés, à la fin de la troisième année, reçoivent le titre de « contador del

Digitized by Google

commercio », qui leur donne le droit d'être admis dans les Écoles supérieures. Ces Écoles supérieures sont actuellement au nombre de 8, et sont situées à Bilbao, Alicante, Barcelone, Madrid, Malaga, Séville et Valence. La durée des études est de deux années, à l'expiration desquelles les meilleurs élèves reçoivent le titre de professeur de commerce, « perito mercantil, » qui leur donne accès dans le service des Douanes et la Comptabilité de l'État. 1,184 élèves, qui paient une rétribution scolaire variant de 17 à 20 pesetas par cours, suivent actuellement l'enseignement de ces Écoles.

Si le temps ne m'était pas mesuré et si je ne craignais d'abuser de votre attention, je pourrais vous citer encore d'intéressants exemples d'organisation des études commerciales en Angleterre, en Belgique, en Hollande, en Suède, en Danemark, en Norwège, jusqu'en Roumanie et au Japon. Mais je me ferais un scrupule de clore cet exposé statistique sans vous dire quelques mots de l'organisation scolaire commerciale des États-Unis, conçue dans un sens tout à fait pratique et bien en harmonie avec l'esprit américain. Ainsi, en 1882, il n'existait pas aux États-Unis moins de 267 Écoles de commerce, et le nombre des élèves y dépassait 45,000. Cependant, quoique très répandu, l'enseignement commercial n'y atteint peut-être pas un niveau aussi élevé que dans la majeure partie des États européens. Les écoles privées les plus connues sont l'École commerciale de Philadelphie, fondée en 1866; l'École commerciale de San Francisco, fondée en 1880; l'École commerciale de Chicago; l'École Packard, de New-York; l'École commerciale Soulé, à la Nouvelle-Orléans; l'École commerciale spencerienne de Cleveland. Comme dans tous les « Business Colleges » des États-Unis, on peut ne venir assister qu'à un ou quelques cours à volonté, et la rétribution scolaire y varie de 400 à 500 francs par an.

Cette remarquable évolution des nations étrangères pour organiser, chez elles, l'éducation commerciale n'a pas manqué de se traduire par des résultats économiques significatifs que j'ose livrer à vos méditations. Ainsi, pendant la dernière période décennale, l'Allemagne a vu croître l'ensemble de ses exportations de 3 milliards 648 millions à 5 milliards 777 millions; l'Angleterre, de 7 milliards 354 millions à 8 milliards 774 millions; les États-Unis, de 5 milliards 261 millions à 7 milliards 565 millions. En regard de ces pays, veut-on placer les variations du commerce français? Alors que l'Allemagne gagnait 2 milliards 129 millions, l'Angleterre 1 milliard 420 millions, la République des États-Unis 2 milliards 304 millions, la France a vu ses exportations s'augmenter de 552 millions seulement (4 milliards 12 millions en 1901, au lieu de 3 milliards 460 millions en 1891), et encore cette amélioration, quelque faible qu'elle soit, n'est guère qu'apparente, car elle provient surtout de nos échanges plus actifs

Digitized by Google

avec les colonies, particulièrement avec l'Algérie, l'Indo-Chine et Madagascar; et il importe de constater que nos ventes à l'étranger, alors qu'elles suivaient une marche ascendante dans les autres nations, ne se sont accrues chez nous que d'une façon insensible.

Par ailleurs, la situation de notre marine marchande ne reflète que trop fidèlement l'état général de notre commerce extérieur. Dans un espace de vingt-cinq ans, de 1875 à 1900, tandis que notre flotte de voiliers diminuait en unités et en tonnage, comme du reste celle des autres pays, sauf en Russie, la flotte de nos vapeurs n'est passée que de 318,000 à 985,000 tonneaux, alors qu'en Angleterre elle progressait de 3,015,000 à 11,093,000 tonneaux, et en Allemagne de 268,000 à 1,873,000 tonneaux. D'autre part, quand on étudie le mouvement de la navigation des principales puissances pendant trente années, de 1870 à 1899, on est amené à reconnaître que la France n'a réalisé, dans cette période, qu'un gain de 4,597,000 tonnes, alors que l'Angleterre accroissait le mouvement de sa navigation de 23 millions et demi de tonnes, l'Italie de 22 millions, la Hollande et l'Allemagne de 6 millions et demi chacune.

Si l'on recherche les causes de cette infériorité de la France, au regard des nations étrangères, sur le terrain commercial et économique, on n'a pas de peine à découvrir l'une des plus importantes dans l'état si longtemps rudimentaire de notre enseignement technique et commercial et dans les déplorables préjugés que le public entretient encore au sujet de cet enseignement. Combien de fois n'avons-nous pas été confondus d'entendre, dans la bouche de négociants éclairés, des raisonnements comme celui-ci, que leur expérience professionnelle aurait dû leur interdire: « A quoi servent vos Écoles de commerce pour lesquelles vous dépensez des sommes considérables? Ce sont autant de créations superflues et mort-nées, car vous êtes les dupes d'une étrange illusion en vous figurant qu'on peut apprendre le commerce et l'industrie dans des écoles spéciales, et un jeune homme qui aura fréquenté de bonne heure un comptoir, un bureau, un atelier, n'a-t-il pas chance de faire un bien meilleur commerçant ou industriel que celui qui aura perdu son temps à suivre la filière des études commerciales d'un établissement de ce genre? » Heureusement pour la prospérité de leur pays, il y a longtemps que les Anglais, les Allemands ou les Américains se sont affranchis de préjugés aussi grossiers; leur pratique des affaires les a avertis que si toute l'éducation commerciale ne se donne pas dans les Écoles de commerce et les Instituts commerciaux, s'il est indispensable de compléter plus tard les études théoriques de commerce et d'industrie par un stage, plus ou moins long, dans un bureau ou un comptoir, du moins la fréquentation d'une École technique offre l'avantage inappréciable de former le tour d'esprit commercial, d'inculquer de bonne

Digitized by Google

heure aux jeunes gens les aptitudes et les connaissances spéciales que requiert l'exercice des carrières industrielles et commerciales.

En vertu de ce principe, les Allemands ou les Américains ne s'amusent pas, par une prolongation inutile de la durée des études classiques, à faire perdre leur temps et leur peine aux jeunes gens qui se destinent au commerce ou à l'industrie; ils prennent soin d'adapter l'homme à la fonction et d'aborder, en temps opportun, la préparation particulière qui s'impose aux futurs commerçants et industriels. Tel est le secret de cette abondance et de cette variété de type des Écoles de commerce à l'étranger, surtout en Allemagne, du chiffre important des élèves qui les fréquentent et de l'influence considérable qu'elles exercent sur le mouvement commercial et économique de la nation.

On a dit souvent que l'instituteur primaire avait été l'agent le plus actif de la victoire de Sadowa et des succès militaires de l'Allemagne en 1870. Ce qu'il y a peut-être de plus exact, c'est que le prodigieux développement de l'enseignement technique et commercial chez nos voisins d'outre-Rhin contribue à expliquer et à justifier les succès éclatants de l'Allemagne dans la lutte économique, et la place prépondérante qu'elle occupe aujourd'hui dans la concurrence internationale au double point de vue de l'activité de ses échanges et de l'extension de ses débouchés. En fait, l'Allemagne est devenue une nation militaire de premier ordre parce qu'elle a voulu se donner des institutions et un esprit militaires; de même, elle est en train de devenir une nation commerciale et industrielle de premier ordre parce qu'elle a su chercher la source de ses progrès économiques dans une savante et méthodique organisation de l'enseignement commercial et industriel.

Croit-on, par exemple, que nos 15 Écoles supérieures de commerce, jointes à nos 45 Écoles secondaires, répondent actuellement aux besoins économiques d'un grand pays comme la France, et qu'une clientèle de 150 élèves soit normale et suffisante pour l'École de commerce d'une ville comme Bordeaux, alors qu'aucun établissement analogue n'existe dans le Sud-Ouest? — Si l'on se préoccupait davantage d'adapter l'organisation de l'enseignement secondaire à la vocation et à la destination des élèves, ce n'est pas un maigre effectif de 150 élèves que devrait comprendre l'École de commerce de Bordeaux, mais une clientèle deux ou trois fois plus considérable, d'autant plus qu'aujourd'hui les réformes opérées dans l'enseignement secondaire et la refonte du premier cycle de l'enseignement moderne préparent un contingent tout naturellement désigné pour les Écoles de commerce.

Il importe, en effet, de tenir compte des conditions de plus en plus difficiles que la marche des faits économiques et l'âpreté de la concurrence imposent au commerce bordelais. Ce commerce a été longtemps gâté par la simplicité et la facilité de ses opérations, par le

Digitized by Google

monopole dont il jouissait dans presque toutes les parties du monde et qui assurait à ses représentants des bénéfices considérables, sans qu'ils eussent d'autre effort à faire que d'accumuler de gros stocks de marchandises pour les vendre aux meilleures conditions possible. Combien cette situation est aujourd'hui changée! Les maisons de commerce qui, à Bordeaux, veulent maintenir leur rang doivent désormais s'astreindre à une activité de plus en plus intense, et recourir à une ingéniosité sans cesse en éveil, pour conserver une clientèle que leur dispute une concurrence sans frein, pour élargir sans cesse leur centre d'action et pour rayonner au dehors en s'ouvrant des débouchés nouveaux. De plus, les circonstances font aujourd'hui à Bordeaux une obligation de ne pas se cantonner dans une seule branche de commerce. En présence de la crise vinicole qui menace de s'accentuer, il faut absolument que Bordeaux se préoccupe de frayer à son commerce de nouvelles voies, et que, suivant le salutaire exemple donné par des villes voisines, elle cherche à se compléter et à se rajeunir par l'industrie.

Or, ces diverses nécessités impliquent une éducation commerciale de plus en plus intensive et de plus en plus large; on ne saurait l'acquérir qu'en suivant la filière d'un enseignement approprié, tel qu'il se donne dans les Écoles de commerce.

Le Comité de la Société Philomathique a récemment ajouté au plan d'études de l'École de commerce une section coloniale qui compte déjà une quinzaine d'élèves pour la première année de son fonctionnement. Mais si la Société Philomathique cherche à perfectionner l'organisation de l'École de commerce, c'est dans le but de répondre à de nouveaux besoins et de prévenir la décroissance de sa clientèle. Or, cette année, par suite du vote probable de la loi militaire qui menace de supprimer le principe d'un an de service, l'effectif de notre École a déjà subi une légère diminution.

C'est là une perspective qui nous inquiète sérieusement pour l'avenir, et nous voudrions voir les pères de famille, chefs du commerce bordelais, modifier complètement leur manière de voir à ce sujet. Jusqu'ici, en envoyant leurs fils à l'École de commerce, ils ont surtout songé à leur ménager le bénéfice de l'exemption de deux années de service. Si, comme cela paraît probable, la nouvelle loi militaire supprime définitivement le privilège, nous les supplions d'envisager la question à un point de vue moins immédiatement utilitaire et plus élevé; de se dire qu'ils enverront désormais leurs fils à l'École de commerce, non pas pour leur éviter deux années de service militaire, mais pour leur procurer un complément d'éducation approprié aux nécessités spéciales de leur future carrière.

A Paris, par exemple, on rencontre un grand nombre de jeunes gens, appartenant aux meilleures familles, qui suivent les cours de l'École des Hautes Études commerciales, non pas uniquement en vue

Digitized by Google

d'acquérir le privilège d'une seule année de service, mais pour perfectionner leur instruction secondaire au point de vue commercial, pour se préparer à remplir dignement et avec toute la compétence voulue leur rôle de chefs du commerce et de l'industrie nationale. Eh bien, il faut qu'il en soit de même à Bordeaux; il faut que ce louable exemple donné par le commerce parisien trouve de nombreux imitateurs dans notre ville, qui a tout autant besoin que la capitale de voir à la tête de ses maisons de commerce et d'industrie des chefs à la hauteur de leur complexe et difficile mission. Bien loin de nous résigner, pour notre École de commerce, à une diminution de clientèle, c'est donc à un accroissement continu de son effectif que nous aspirons, malgré l'éventualité du vote de la loi militaire; c'est ce desideratum que les familles doivent nous aider à réaliser en résistant aux suggestions d'une vanité inopportune et en se persuadant que le cycle d'études de l'École de commerce offre à leurs fils le système d'éducation le plus rationnel, le plus pratique, le plus conforme aux exigences de leur future carrière.

Et maintenant, il me reste à remplir la dernière et la plus agréable partie de ma tâche en exprimant notre profonde gratitude aux représentants des pouvoirs publics, aux hautes autorités sociales qui sont venues aujourd'hui rehausser par leur présence le prestige et l'éclat de cette solennité. Administrateurs, magistrats, militaires, mandataires de la Cité et de l'État, nous ne vous demandons pas de sacrifier chaque année toute une après-midi de vos occcupations, de vos devoirs ou de vos distractions personnelles, pour venir simplement entendre le discours du Président de notre Société Philomathique. Nous savons que des raisons d'un ordre plus élevé vous appellent et vous retiennent dans cette enceinte. Vous avez la conscience de payer, par votre assistance à notre distribution des prix, le tribut de votre intérêt et de vos sympathies à une Association qui, par les œuvres qu'elle entretient, par les dévouements et les activités qu'elle suscite autour d'elle, par les services désintéressés qu'elle rend depuis bientôt un siècle à Bordeaux et à la France, remplit une véritable fonction sociale.

En faisant valoir les mérites de l'esprit d'association incarné dans les collectivités libres comme la Société Philomathique, je vous disais l'année dernière : « N'êtes-vous pas, Messieurs, souvent frappés du contraste si tranché qu'offrent les manifestations de notre vie sociale et celles de notre vie politique? Tandis que nous sommes trop souvent réduits à contempler d'un œil attristé le spectacle des luttes stériles et énervantes des partis et des sectes qui propagent la défiance, le mépris, la calomnie, l'outrage et la haine entre les enfants d'une même Patrie, nous n'avons qu'à nous retourner vers nos libres associations pour y constater l'éclosion réconfortante de sentiments absolument contraires. Ici, dans le commerce familier de nos collègues, à l'abri

Digitized by Google

soit des recherches désintéressées de la science, soit des œuvres d'assistance qui se proposent de soulager et consoler les misères humaines, soit des institutions d'enseignement qui aident nos semblables moins favorisés de la fortune à employer leurs facultés intellectuelles au service de la communauté, nous apprenons à nous rapprocher, à nous estimer et à nous soutenir les uns les autres. » Je ne crains pas d'ajouter aujourd'hui : Pourquoi la vertu inhérente à cet esprit d'assosociation ne deviendrait-elle pas contagieuse? Pourquoi ne réussirait-elle pas à rayonner spontanément du domaine restreint de nos sociétés libres dans le cadre plus général et plus étendu des groupements obligatoires de la Cité, du Département, de l'État? Si nous avons le droit de dire que nos libres associations offrent à leurs membres une école permanente de tolérance, de support mutuel, de solidarité sociale, pourquoi les mêmes individus devenus citoyens n'apporteraient-ils pas dans toutes les sphères de la vie publique le germe fécond des qualités dont ils font l'apprentissage dans la fréquentation de leurs groupes professionnels ou philanthropiques?

Le jour où cette légitime aspiration de notre intelligence et de notre cœur sera réalisée, nous aurons fait, Messieurs, un pas décisif vers cet objectif suprême : l'apaisement et la réconciliation de tous les Français au sein de l'unité nationale. Alors nous ne serons plus loin d'atteindre cette unité morale dont on a raison d'exalter les bienfaits, si l'on entend par là non pas l'asservissement tyrannique de tous les esprits et de toutes les volontés à l'orthodoxie étroite et sectaire de l'État jacobin, mais l'acceptation volontaire et spontanée d'une foi commune et d'un amour commun pour les destinées de la Patrie, marchant de pair avec le respect et la diversité inévitable des opinions, et avec la plus large expansion des initiatives individuelles.

Ne perdons jamais de vue, Messieurs, que les associations libres sont les réservoirs naturels où puisent leur source et s'alimentent le civisme et le patriotisme, tels que les comprend et les définit l'État libéral. Le jour où le développement progressif de ces associations aura réussi à susciter en chacun de nous la double conscience, également nécessaire, de la liberté individuelle et de nos devoirs envers l'État, notre pays aura acquis deux vertus dont la pratique mettrait bien vite la France au premier rang des nations : le sentiment de la solidarité dans la liberté, et la cohésion de la discipline sociale qui seuls ont le privilège de faire les peuples forts et unis.

Vous m'excuserez, Messieurs, puisqu'en prenant la parole, j'ai parlé de testament présidentiel, de vous avoir entraînés, un instant, si loin en apparence, de l'objet de cette réunion. Je tenais à justifier par l'idéal social qu'elle poursuit l'intérêt bienveillant que vous n'avez jamais cessé de témoigner à la Société Philomathique. Soyez convaincus que, dans l'avenir, comme dans le passé, elle n'épargnera

Digitized by Google

aucun effort pour s'en montrer digne, pour élargir encore son champ d'action et les multiples aspects de son œuvre humanitaire.

J'ose, en terminant, exprimer l'espoir que mon successeur aura la satisfaction de trouver l'an prochain réunis autour de cette même table tous les protecteurs, tous les amis de notre Association, venant encore une fois attester, par leur présence à cette fête annuelle du travail et de l'enseignement, que la Société Philomathique continue à bien mériter de Bordeaux et de la Patrie.

Ce discours est salué par d'unanimes applaudissements.

(A suivre.)

Vu : F. SAMAZEUILH.

Bordeaux. — Impr. G. Gounouilhou. — G. Chapon, *directeur*.
9-11, rue Guiraude, 9-11.

Digitized by Google

Revue
Philomathique
de
Bordeaux et du Sud-Ouest

LES INVASIONS IBÉRIQUES EN GAULE ET L'ORIGINE DE BORDEAUX[1]

I. Variété de peuples en Espagne. — II. Temps et caractère des invasions ibériques. — III. Mélanges d'Ibères et de Ligures. — IV. les Ibères et la question basque. — V. Établissements municipaux des Ibères en Gaule.

I

Les Celtes étaient à peine installés dans la Gaule qu'une autre nation, celle des Ibères, l'envahit à son tour (vers 500-475 avant notre ère). Ceux-là étaient venus du Nord, par les plaines ouvertes du Rhin inférieur. Ceux-ci arrivèrent du Midi, en franchissant les Pyrénées ou en suivant les rivages des deux mers qui bordent les montagnes.

Il n'y a pas, dans l'histoire des populations primitives de l'Europe, de problème plus débattu que celui de l'origine des peuples espagnols. Tour à tour, et dans le même siècle, on les a fait venir du Caucase ou de l'Afrique, on les a traités

1. Résumé d'un cours fait à la Faculté des Lettres de Bordeaux en 1902-1903.

Digitized by Google

d'Aryens, de Sémites ou de Touraniens, on les a tantôt unis et tantôt opposés aux Celtes et aux Ligures, et même, remontant plusieurs millénaires avant les siècles historiques, on leur a attribué une ascendance américaine, arrivée en Europe dans les temps mystérieux où la mythique Atlantide réunissait, dit-on, les deux continents[1].

Je ne veux point m'enquérir ici d'où étaient partis les peuples qui, six cents ans avant notre ère, habitaient la péninsule espagnole. J'ai cherché comme tout le monde, et je n'ai rien pu trouver : pour chaque hypothèse possible, il se trouve autant d'objections que d'arguments. Mais ce que je peux affirmer, c'est qu'entre les tribus de l'Espagne il n'y avait communauté ni de langue, ni d'institution, ni de nom[2]. Parler d'une race à propos des Ibères et étudier les caractères de cette race, c'est vouloir introduire dans l'histoire une sorte de groupe-fantôme, et épuiser les efforts de la science à la recherche des attributs d'un être qui n'existe pas. Si l'on disait qu'au temps de Clovis ou au temps de Charlemagne, une race franque peuplait la Gaule, ce serait se railler de toute vérité. On mentirait tout autant en prononçant le mot de « race » ou de « nation ibérique » à l'époque d'Ambigat ou d'Euxène. L'état de l'Espagne en ce temps-là était comparable à celui de la Gaule au lendemain des invasions germaniques.

Parmi les habitants de l'Espagne au VIe siècle, beaucoup descendaient d'ancêtres semblables à ceux des Ligures gaulois. Je n'affirme pas que l'on parlât encore la langue ligure au sud des Pyrénées : à coup sûr, on l'y a parlée pendant longtemps, et si on l'avait oubliée vers 500, ce n'était que depuis peu. Sur les deux versants de la chaîne, nous rencontrons les mêmes noms de sources et de rivières[3], et on voyait, disait-on, près de

1. Voyez, en dernier lieu, d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, t. I, 1889, p. 24 et suiv. Sur l'Atlantide, en dernier lieu, de Rosny, *L'Atlantide historique*, 1901.

2. Strabon le disait encore pour les Espagnols de son temps, III, 1, 6.

3. Comparez le *Sicanus* d'Aviénus (480 : cf. Thucydide, VI, 2, 2; Silius Italicus, XIV, 34) à la *Sequana* ou la Seine, au Σηκοανός des Marseillais; la déesse Trittia (*Corpus*, XII, 255, 316) aux noms espagnols de cap, *Traete*, et de ville, *Tritium jugum* (Aviénus, 452; Hübner, *Monumenta*, p. 242); la rivière *Deva* (Ptolémée, II, 6, 8) aux innombrables Dives, etc., de la Gaule. Cf. d'autres rapprochements chez Hübner, *Monumenta linguae ibericae*, 1893, p. xcv et suiv. — Contrairement à l'opinion courante (cf. Hübner,

Digitized by Google

Cadix, un lac qui s'appelait le « lac Ligure ». — Mais, au-dessus de la couche ligure, de grands peuples s'étaient formés dans chacune des contrées naturelles de l'Espagne : beaucoup plus tôt que la Gaule, la péninsule avait connu des monarchies prospères et des États durables. — La région méridionale, le pays de Grenade et de Murcie, l'Andalousie, « la plus heureuse des terres, » appartenait à un royaume riche, puissant et civilisé, celui de Tartessus, et nous avons vu ailleurs[1] l'accueil que son roi fit d'abord aux Phocéens. — Le long de l'Océan, dans les steppes ou les montagnes du Portugal, sur les terres élevées des monts Cantabriques, habitaient de vastes peuplades barbares, les Cynètes, les Cempses et les Sèfes[2]. — D'autres tribus sauvages, de brigands, de chasseurs et de bergers à demi nomades, occupaient les vallées pyrénéennes : telles que les Cérètes sur les terrasses d'Aragon et de Cerdagne, les Indigètes dans les chaînes de

p. XCVIII), je crois les noms en *-briga* ligures pour la plupart, et le mot *-briga* même, d'origine ligure ou préceltique. Hübner lui-même remarque que presque tous ces trente noms en *-briga* n'ont pas un premier terme celtique; il excepte *Nemetobriga, Nertobriga, Segobriga*. Mais, précisément, *nemet-* se retrouve en terre non celtique (ex. : *Nemetati* chez les Callaïques, Ptol., II, 6, 40; *Nemanturissa* chez les Vascons, Ptol., II, 6, 66; cf. *Nemausus*, et *nimidis*, *C. i. l.*, XIII, 38); et cette remarque est également vraie de *nerto-*, et plus encore de *sego-*, radical ligure s'il en fut, ou commun, au surplus, aux Ligures et aux Celtes. — Les textes mentionnent les Ligures sur les points opposés de l'Espagne : dans Tartessus, *ex Ligustino lacu* (Aviénus, 284), à l'ouest et au nord (*id.*, 196), et à la hauteur du Jucar (Thucydide, VI, 2, 2). Thucydide parle de Ligures qui auraient chassé les Ibères des bords du Jucar; il est vrai qu'il place cet événement avant la prise de Troie. Faites descendre le fait au VIIe ou au VIe siècle, il n'aurait rien d'invraisemblable : car, tout près des Ibères ou des habitants policés du Jucar, se trouvaient les Bébryces, *gens agrestis et ferox* (Aviénus, 485), dans l'intérieur des terres, et, aux abords du cap de la Nao, les Gymnètes (Aviénus, 467) : et rien ne nous dit que Gymnètes ou Bébryces ne fussent pas ceux que Thucydide appelle les Ligures. Voyez, sur ces Gymnètes, le travail de Th. Reinach sur *La tête d'Elche* (*Revue des Études grecques*, 1898, p. 47), travail qui me paraît apporter une très vive lumière dans l'histoire des peuples primitifs de l'Espagne.

1. *Bulletin hispanique* de 1903.

2. Le nom de Cynètes apparaît pour la première fois, au début du Ve siècle, dans le Périple d'Aviénus (écrit vers 480–470?). Le peuple commençait à l'ouest de l'*Anas* (Aviénus, 223) et s'étendait au moins jusqu'à l'angle sud-ouest de l'Espagne (202). C'était donc le peuple extrême de l'Europe (cf. Aviénus, 203 : *Alte tumescens ditis Europae extimum*, parlant du cap Saint-Vincent) : ce que répétera quelque temps plus tard Hérodote (II, 33; IV, 49). Cf. Müllenhoff, t. I, p. 115. Voyez aussi Hübner *apud* Wissowa, au mot *Cynetes*.

Le territoire des Cempses paraît correspondre à la Lusitanie primitive, à la région de montagnes côtières de l'Océan (*arduos colles*, 195), du Tage (cf. Müllenhoff, t. I, p. 105) à la mer Cantabrique.

Les Sèfes ne sont connus que par Aviénus (vers 195), comme habitant entre les Cempses et les Ligures; je les place dans la région des monts Cantabriques, là où l'on trouve plus tard Callaïques, Astures et Cantabres.

Cynètes, Cempses et Sèfes, qui occupaient toute l'Espagne de l'ouest, depuis le Guadiana jusqu'au fond du golfe de Gascogne, étaient évidemment des nouveaux

Digitized by Google

Catalogne. — Un autre peuple de pasteurs, les Bébryces, errait au sud de l'Èbre, maître des âpres monts de la chaîne ibérique[1]. — Enfin, dans les bassins de Saragosse et de Valence[2], s'était formé le seul État espagnol comparable comme étendue et force à celui de Tartessus, l'État des « Ibères »[3]. Et ce nom d'« Ibères » n'appartint pendant longtemps qu'aux tribus associées de l'Espagne aragonaise.

Cet État ibérique, belliqueux et hardi, eut, au VIe siècle, des velléités conquérantes[4]. Il s'étendit assez rapidement dans la région méridionale de la péninsule, et avec lui se propagèrent à la fois la langue qu'il parlait et le nom qu'il portait. L'Espagne devint en grande partie ibérique, dans le temps même où la Gaule tendait à devenir celtique, et l'Italie, étrusque. Les Ibères avaient des rois entreprenants et une flotte. Ils s'agrandirent par terre et piratèrent par eau. Ils mirent fin à la puissance des rois de Tartessus, et peut-être fondèrent-ils des villes jusque dans la Vega de Grenade. Les peuples pyrénéens subirent leur influence[5]. On vit leurs barques dans les eaux de la Corse, de la Sardaigne et peut-être même de la Sicile. Les terres du nord-ouest de l'Espagne, et celles du Douro et du Tage, furent les seules à échapper à leur conquête. — Et, enfin, ils se dirigèrent vers la Gaule (500?).

venus dans cette région : 1° Aviénus nous dit que les Cempses avaient occupé l'île de Cartare à l'est du Guadiana (255 et suiv.) : *Cartare... tenuere Cempsi : proximorum postea pulsi duello, varia quaesitum loca se protulere ;* 2° il rapporte que Sèfes et Cempses ont expulsé les Ligures vers le nord (vers 196) : ce fut lorsqu'ils furent rejetés vers l'ouest et le nord, rejetant à leur tour les Ligures plus loin ; 3° les Sèfes avaient laissé leur nom à l'embouchure du Guadiana, qui séparait Cempses et Cynètes ; 4° la région que ces trois peuples occupent vers 480 est la principale zone d'extension des noms en *-briga :* ce mot serait-il le vestige de l'occupation ligure antérieure à leur arrivée ? car *-briga*, je le répète, n'est pas celtique, mais préceltique. — Le refoulement de ces peuples vers l'ouest et le nord est dû, sans doute, à la formation de l'empire de Tartessus.

Je ne parle pas ici des Vascons, car leur mention chez Aviénus est probablement une interpolation au périple primitif.

1. Le premier auteur qui les mentionne, Aviénus (485-489, sous le nom de *Berybraces*), les place très nettement dans l'arrière-pays montagneux, entre le Guadalaviar et l'Èbre.

2. Leurs deux villes méridionales étaient l'*Ilerda* maritime, au nord du cap de la Nao, et *Sicana*, aux bords du Jucar (Aviénus, 475-479).

3. Sur cette limitation primitive des Ibères, les principaux textes sont dans le Périple d'Aviénus (253, 472, 480), et chez Hécatée (vers 500), qui lui est de très peu antérieur.

4. Le Périple, écrit vers 480-470, nous fait assister aux progrès des Ibères.

5. Aviénus, 472-4 : *Et contra* (à la hauteur des îles Baléares) *Iberi in usque Pyrenae jugum jus protulere* [*protollere*?], *propter interius mare late locuti ;* 550-2 : *Ceretes et Aucoceretes... nunc pari sub nomine gens est Iberum* (cf. plus loin le texte d'Hérodore).

Digitized by Google

II

Cette descente de peuples espagnols vers les plaines de la Gaule est un fait aussi constant dans notre histoire nationale que le passage du Rhin par des immigrants des basses terres germaniques : et de plus, les envahisseurs du Nord et les envahisseurs du Midi sont arrivés en masses convergentes presque à la même date.

Je dis presque : car l'invasion du Sud a toujours été en retard de quelques dizaines d'années sur celle du Nord. Lorsque les Arabes arrivèrent, l'empire franc était déjà reformé par les Pippinides. Les Vascons ne descendirent de leurs montagnes que vers le temps où Clovis et ses fils avaient achevé de conquérir la Gaule. Et quand les Ibères franchirent les cols ou doublèrent les caps, les Celtes, possesseurs assurés du Centre, ne laissaient à prendre sur les Ligures que les terres au sud du massif cévenol. Il est vrai qu'elles étaient excellentes.

Ces malheureux Ligures allaient donc être traqués dans le Sud comme ils l'avaient été dans le Nord. Ils furent presque partout dans le monde, aussi bien en Gaule qu'en Espagne et dans les Iles Britanniques, la matière humaine sur laquelle s'exercèrent tous les peuples conquérants. Les récits des navigateurs de ce temps nous les montrent comme un peuple éternellement en fuite. Déjà ceux de la Gascogne et des Pyrénées occidentales, les Draganes, étaient pour la plupart des fugitifs, refoulés hors des monts et des vallées de l'Espagne par les Cempses et les Sèfes. Mais ils furent menacés à leur tour dans leurs domaines de la Gaule, et avec eux les tribus congénères de l'Est, les Sordes du Roussillon et le royaume narbonnais des Élésyques.

L'invasion fut-elle combinée en un plan d'ensemble, et trois à quatre grandes bandes envoyées au même moment par les principaux ports des Pyrénées? ou bien diverses tribus d'Ibères partirent-elles successivement, chacune au gré de ses ambitions et par la route qui était la plus proche? J'hésite entre ces

Digitized by Google

deux hypothèses, mais je crois que, de manière ou d'autre, la descente en Gaule se fit par trois voies, et sur trois points[1], et peut-être aussi par les rivages des deux mers.

A l'ouest, les Ibères vinrent par les vallées de la Navarre, franchirent les Pyrénées au col de Roncevaux, et se répandirent ensuite dans les plaines sans fin de la Gascogne, pour s'arrêter à Bordeaux et sur les bords des grands fleuves du confluent girondin[2].

Plus vers le levant, une autre troupe descendit, soit par le Somport, soit par les cols plus difficiles des Pyrénées centrales; elle occupa les vallées du Bigorre et du Béarn, les coteaux de l'Armagnac, les grasses terres du Gers et de la haute Garonne, et arriva au moins jusqu'à Auch et peut-être jusqu'à Toulouse[3].

Mais ce furent les envahisseurs de l'Est qui, sans doute, furent les plus nombreux, et qui arrivèrent le plus loin. Aussi bien la route du Perthus était plus facile, et les plaines qui bordaient la Méditerranée étaient la proie la plus attirante.

Un premier élan[4] porta les Ibères des Pyrénées à l'étang de Thau[5] : la tribu ligure des Sordes disparut, ne laissant que son nom au rivage roussillonnais ; à leur place, des Bébryces, amenés du sud de l'Èbre, occuperont jusqu'au Tet les pentes pyrénéennes[6]; le marché de Pyréné, si recherché des Grecs de Marseille, cessa d'être fréquenté. Les Cérètes, qui allaient jusqu'en Cerdagne, prirent, désormais, le nom d'Ibères. — Plus loin, le royaume des Élésyques, dont Narbonne était la

1. Ce qui suit ne peut être présenté que comme une hypothèse résultant de la toponymie ibérique du sud de la Gaule.

2. La ligne de l'invasion me paraît marquée par les localités à nom ibérique, *Calagurris* (Calahorra), *Pompaelo* (*-ilo* = ville), *Burdigala*, et par les plus anciens habitats du pays basque et de la Gascogne méridionale, Hasparren, Arbonne, Sordes.

3. Noms ibériques en Gaule : *Iluro* (Oloron), *Bigerrones* (le Bigorre), *Elimberris* (Auch, « ville neuve »), *Hungunverro* (« ? -neuf », Gimont entre Toulouse et Auch ; *Itinéraire de Jérusalem*, p. 550, 10, Wesseling), *Calagorris* (var. *Calgurriis*, *Calagorgis*, « ?-rouge », Cazères ou Saint-Martory, entre Saint-Gaudens et Toulouse ; *Itinéraire Antonin*, p. 457, 9, Wesseling). L'étude des Cartulaires nous ferait peut-être connaître d'autres noms de lieux ibériques dans cette région.

4. Pour cette invasion, nous avons, outre les noms de lieux (*Caucoliberis*, Collioure, *Iliberris*, Elne), le texte du Périple d'Aviénus, écrit, je crois, quelques années à peine après l'invasion.

5. Limite donnée par Aviénus, 614.

6. Dans leur région se trouvent Collioure et Elne.

Digitized by Google

capitale, le seul grand État que les Ligures aient pu produire en Gaule, passa au pouvoir des Ibères, et pendant quelque temps cette côte, où s'étaient élevées de grosses bourgades, Narbonne et Béziers, porta les tristes vestiges du passage d'une conquête (vers 475). — Plus tard (vers 450?), les Ibères s'aventurèrent au delà, dans les terres du bas Languedoc, dans la région de Nîmes et sur les bords mêmes du Rhône : mais ils ne s'avancèrent pas plus loin. Le Rhône au levant, la Garonne au couchant, marquèrent les limites extrêmes de « la terre ibérique ». Elle embrassait alors tout le midi de la Gaule, tout l'orient de l'Espagne, et le nom des Ibères régnait sans interruption sur toutes les côtes des mers occidentales, depuis l'embouchure du Tage jusqu'aux marais de la Camargue.

III

Vaincus ou décimés, les Ligures ne disparurent pas complètement de la nouvelle terre ibérique. Au sud comme au nord des Cévennes, la conquête ne fut pas un impitoyable anéantissement de tout. Les dieux d'autrefois subsistèrent, ainsi que les noms donnés jadis par les habitants aux sources, aux montagnes et aux bois. Mais même beaucoup d'hommes restèrent, et des tribus entières de populations primitives purent vivre côte à côte avec les tribus des vainqueurs.

Il se forma, dans la Gaule méridionale, une population métisse d'Ibéro-Ligures, ou plutôt, comme disaient les anciens, d'« Ibères et de Ligures mêlés ». Peut-être le mélange ne fut-il pas aussi absolu et aussi complet que dans la Gaule celto-ligure du Nord, et les deux éléments, au Sud, vécurent-ils assez longtemps sans se confondre, voisinant et ne fusionnant pas.

Les peuplades ibériques et les tribus ligures s'intercalaient ou alternaient, chacune avec son nom national.

Du côté de la Garonne, c'étaient des Ibères que l'on trouvait à Bordeaux ; mais les *Basates* de Bazas étaient, au moins par leur nom, des Ligures. Les *Tarbelli,* dans les Landes et la Chalosse,

Digitized by Google

appartenaient à cette dernière sorte d'hommes; mais le Bigorre, peuplé par les *Bigerrones,* le pays d'Auch par les *Ausci,* et sans doute aussi le Toulousain occidental, étaient passés aux mains des Ibères. Et ceux-ci, évidemment, avaient pris les meilleures terres, les grandes routes fluviales, et les ports utiles. La forêt, le sable et la brousse restaient aux Ligures.

Nous ignorons complètement comment se fit la répartition des terres entre les Pyrénées et le Rhône. Il y eut là une trentaine de peuplades ou de tribus, dont la majorité était sans doute d'origine ligure. Mais les bons endroits, je le suppose, échurent encore aux Ibères et aux tribus qu'ils amenèrent avec eux. Les Bébryces[1] étaient à Elne et dans les anses du Roussillon, et ces bergers sauvages s'humanisèrent dans cette contrée de passage et sur ces bords hospitaliers. Narbonne, Béziers et le bas pays de Nîmes furent sans doute réservés aux Ibères. Les Ligures se trouvèrent refoulés vers la montagne.

IV

A l'étude de l'invasion ibérique se rattache le plus difficile des problèmes que renferme notre histoire, celui de l'origine des Basques. Car c'est chez eux, et chez eux seulement, que se rencontrent des restes encore vivants du passage et du séjour des Ibères : l'*Eskuara,* ou la langue basque, possède un certain nombre de mots qui appartiennent à l'idiome parlé par ce dernier peuple, par exemple : *Iliberris,* pour les Ibères, *Iriberri,* pour les Basques, c'est la « ville-neuve ».

Faut-il conclure de cette coïncidence et d'autres que les *Eskualdunac* sont des tribus ibères, dernier débris, mais débris resté intact, des peuples qui, au ve siècle avant notre ère, traversèrent ou conquirent les routes des Pyrénées et de la Gascogne? Leur complexion physique, leurs habitudes sociales et morales sont-elles l'héritage de la race de ces envahisseurs? et l'*Eskuara,* les mots mystérieux de son vocabulaire, ses procédés d'agglutination, la complication de ses formes verbales,

1. Sont venus peut-être en dernier, et chassés peut-être par les Celtes.

Digitized by Google

ses allures d'idiome primitif et retardé, l'*Eskuara* est-elle un îlot de dialecte ibérique, toujours protégé par ses montagnes et par son histoire contre l'influence des langues flexionnelles et subtiles du monde occidental?

Mais pour avoir le droit d'identifier les Ibères et les Basques, il faudrait connaître exactement les uns et les autres, et si nous n'ignorons pas les derniers, ceux-là nous échappent entièrement : nul ne peut dire s'ils appartenaient à une seule race, ou (chose beaucoup plus vraisemblable) s'ils n'étaient pas une fédération de peuplades diverses sous un nom de guerre.

Au surplus, ce que nous savons des Basques exclut l'hypothèse, pour leur race, leurs coutumes et leur langue, d'une origine unique et d'une homogénéité tenace. Prenez le type physique, il varie dans les mêmes proportions que chez tous les peuples de l'Europe avoisinante : grands et petits, bruns et blonds, dolichocéphales et brachycéphales, vous rencontrerez chez les *Eskualdunac* des représentants de toutes les physionomies humaines de l'Occident[1]. Leurs coutumes nous semblent étranges : mais qu'on les examine l'une après l'autre, il n'en est aucune qui n'apparaisse chez différents peuples, et qui, même, ne se retrouve à un moment déterminé de la vie de l'Espagne ou de la France : Renaissance et Moyen-Age, Christianisme et Paganisme, toutes les époques ont laissé quelque habitude dans le pays basque. Son originalité est plus apparente que réelle; elle est, si je peux dire, dans un amalgame de survivances disparates. Bien des êtres et des choses ont passé par Roncevaux et le long des côtes guipuzcoanes, laissant de leur passage des traces et des souvenirs, et par là même ce centon qu'est le monde basque paraît d'autant plus

1. Voyez, en dernier lieu, les très fines remarques de M. A. Chudeau (*A propos du peuple basque*, 1901, extrait du *Biarritz-Association* de décembre 1900; cf. même journal, avril 1902.) — La théorie dominante, celle d'Aranzadi et de Collignon (*L'Anthropologie*, t. V, 1894; *Mémoires de la Société d'Anthropologie*, IIIe s., t. I, 1895) est, que le type basque pur, représenté par plus de 40 o/o (56 o/o dans le canton d'Hasparren), se caractérise par la mésocéphalie, le torse conique, la face allongée et pointue (assez voisin des populations nord-africaines), la taille élancée, les jambes grêles, les courbures du rachis très accentuées. C'est la théorie vulgarisée maintenant par Deniker (*Les Races*, 1900, p. 409) et Vidal de La Blache (*Histoire de France*, t. I, 1903, p. 28). Je ne peux pas ne pas faire des réserves sur l'ancienneté et la « basquicité » pure de ce type.

Digitized by Google

étrange qu'il est fait d'emprunts plus nombreux et plus divers.

Reste la langue. Encore faut-il distinguer deux choses dans l'*Eskuara*: le vocabulaire et la syntaxe. Le vocabulaire est, lui aussi, riche surtout de dépôts. Tous les peuples qui ont frayé avec les Basques, Français, Espagnols, Latins et Celtes, lui ont prêté des racines. La syntaxe seule, jusqu'à nouvel ordre, ne peut se ramener à aucun des types de langue connus aujourd'hui en Occident. Mais connaissons-nous une seule des langues parlées dans l'Occident barbare au VIe siècle avant notre ère?

La présence de mots ibériques dans le Basque ne prouve donc qu'une seule chose, c'est que les Ibères ont passé par ce pays. Pour affirmer que l'*Eskuara* est fille de leur idiome, il faudrait retrouver chez ce dernier les formes essentielles de la grammaire basque. Mais, jusqu'ici, la langue ibérique est aussi impénétrable pour nous que la langue ligure sa voisine. Je ne dis pas qu'un jour l'on ne découvre la filiation du Basque à l'Ibère: mais ce jour n'est pas encore venu.

Tout ce que l'on peut dire, pour l'époque dont nous racontons l'histoire, c'est que la terre basque, ou l'*Eskual-herria*, renfermait dès lors deux éléments différents : les Ligures y habitaient, et ils y étaient d'autant plus nombreux que les mouvements de peuples en Espagne y faisaient refluer en ce temps-là ceux des monts Cantabriques; mais les Ibères traversèrent aussi le pays, le conquirent sans doute un instant, et peut-être y laissèrent des immigrants; le nom même de l'*Eskuara* a été, semble-t-il, imposé par eux[1]. La langue des indigènes renferma dès lors des mots et des noms propres empruntés à l'idiome de l'un et de l'autre peuple, et plusieurs de ces mots ligures et ibères ne sortiront plus de l'*Eskuara*. Sans doute aussi, avec les mots, les hommes de ces vallées avaient pris certaines habitudes religieuses et sociales qui ne disparaîtront pas davantage.

1. C'était l'hypothèse de Rabanis, que le nom des *Eskualdunac* devait être rapproché de celui d'*Aquitaine* et de celui des *Ausci* (Rabanis, *Histoire de Bordeaux*, 1835, p. 9) : « Il ne faut pas douter que le nom d'*Aquitain* ne vienne de la racine *Ausk* ou *Eusk*, et du mot *Euskualdun-ac*, prononcé et orthographié à la façon romaine. » Il a été découvert à San-Esteban, dans la province d'Alava, une épitaphe d'un *M. Porcius Tonius, Ausci fi.* (*Corpus*, II, 5813=2929).

Digitized by Google

Il existait donc déjà, dans le pays basque, quelques-uns des faits qui serviront plus tard à le distinguer des terres limitrophes.

Mais jusqu'à quel point s'en séparait-il dès lors? Dans cette masse de tribus ibères et ligures qui peuplaient Gascogne et Pyrénées, en quoi celles du Labourd ou de la mer « vascongade », étaient-elles originales? Je ne le sais. Il est possible qu'elles eussent déjà un caractère propre. Mais il est possible qu'elles ne l'aient pris que peu à peu, à la suite des événements historiques qui suivront plus tard. Car cette route de Roncevaux, sur laquelle se trouve le mystère des Basques, est celle qui verra, dans le sud-ouest de la Gaule, le plus de faits d'histoire et de passages de peuples.

V

Les ruines faites par la conquête ibérique furent momentanées. Tous les hommes de ce nom n'étaient point de vulgaires pillards, n'ayant que le goût de détruire. L'État qui fut le point de départ de leur puissance avait une certaine organisation; il obéit parfois à un roi puissant[1], il possédait des villes solidement bâties et très fortes, et ses marins naviguaient en escadres nombreuses. Il devait sans doute déjà à l'exploitation des mines de fer et à la fraîcheur de ses eaux, « plus fortes que le métal, » l'usage des armes bien trempées, et par là même sa supériorité militaire. Mais il ne dédaigna pas non plus les arts

1. Pausanias, racontant la descente en Sardaigne d'une flotte et d'un ἡγεμών ibère (X, 17, 2), place cet événement avant la guerre de Troie: il y a là, simplement, un prodigieux recul d'un fait du VIe ou du Ve siècle, analogue à celui que nous constatons chez Thucydide à propos de ces mêmes Ibères (cf. p. 338, n. 3). Il est probable que ces énormes reculs des événements espagnols sont dus à la confusion entre l'année grecque et l'année, probablement plus courte, des annales indigènes. — Macrobe (*Saturnales*, I, 20) raconte une grande bataille navale entre *Theron, rex Hispaniae citerioris..., instructus exercitu navium*, et les gens de Cadix, *provecti navibus longis*, qui furent vainqueurs. C'est sans doute un récit emprunté aux annales de Tartessus, et celui d'une lutte entre les rois tartessiens et les rois ibères. Que les premiers aient eu une marine puissante, cela résulte de ce que dit Aviénus, que les Tartessiens allaient jusque dans les Iles Britanniques (vers 113-114); et cela se retrouve dans la tradition rapportée par Solin (IV, 1), que l'amiral espagnol qui occupa la Sardaigne était non pas ibère, mais venu *ab usque Tartessus*. Ces deux marines ont dû se quereller souvent sur la Méditerranée. Et il serait possible que Carthage se soit une fois entendue avec les Ibères, et Phocée avec Tartessus.

Digitized by Google

plus pacifiques qu'apportaient les étrangers. Et, bien que les Ibères n'aient point produit d'excellents rois philhellènes comme le légendaire Arganthonios de Tartessus, ils ne demeurèrent pas indifférents aux Grecs de leur voisinage.

Tout compte fait, l'établissement des Ibères dans le Midi amena un progrès sur l'état antérieur. Ils fondèrent des ports de commerce. C'est à eux que remonte le nom de *Burdigala*, Bordeaux; et, s'ils n'ont pas été les premiers habitants de l'endroit, s'ils y ont été précédés par des Ligures, ils ont eu le mérite d'en avoir compris l'excellence, d'avoir fait d'elle une personne historique, d'avoir fixé les destinées de la ville: désormais, autour du havre intérieur de la Devèze, le long du croissant formé par le port extérieur de la Garonne, à portée du vaste carrefour fluvial du bec d'Ambès, il exista un groupe de demeures, vivant sous un nom propre et permanent (vers 450?)[1]. A moitié route entre Pyrénées et Garonne, et sur la voie fluviale du Gers, la plus rectiligne de tout le Midi de la France, des Ibères (les *Ausci*) bâtirent une « ville-neuve », *Elimberris* (Auch). Près de la Méditerranée, quand la commotion de la conquête se fut apaisée, des centres de vie municipale se reconstituèrent. Une autre « ville-neuve », *Iliberris*, fut fondée à Elne, à la fin de la descente du Perthus; un nouveau marché maritime s'installa dans la petite anse de Collioure. Plus loin, Narbonne, Béziers, Nîmes reçurent des colons ibères. Le contact fut pris avec les Grecs de Marseille. Une civilisation nouvelle s'ébaucha dans le Midi, le long des grandes voies qui couraient au pied des Pyrénées.

Mais le monde ibérique du sud de la Gaule eut un grand désavantage, qui sera le principal obstacle à sa durée et à son

1. J'arrive à cette date qui, bien entendu, ne peut être que très approximative, de la manière suivante. Les migrations ibériques doivent être antérieures de peu de temps ou contemporaines du Périple; vers 500, Hécatée ne connaît que des Ligures en Gaule; en 480, les Elésyques sont encore mentionnés et distingués des Ibères et des Ligures; vers 480-470, au temps du Périple, les Ibères s'arrêtent encore à l'étang de Thau. On ne peut donc se tromper beaucoup en plaçant vers cette date, ou plus tôt, leurs descentes vers la Garonne. Sur la route contraire, c'est vers 400, ou avant, que les Bituriges ont lancé leurs grandes migrations, et que les Celtes ont pénétré en Espagne, et c'est à une migration de ce genre qu'est dû l'établissement de Bituriges dans le pays de Bordeaux et leur mainmise sur la ville. C'est donc vers 470-400 que se place la naissance du nom de *Burdigala*, qui est ibérique, pour désigner cette ville.

Digitized by Google

extension. Toutes ces peuplades n'étaient liées entre elles que par les routes qu'elles détenaient. Elles n'étaient pas les membres d'un seul corps politique[1], et le pays qu'elles occupaient n'avait point de centre naturel. J'admets qu'il ait réellement existé un royaume ibérique ou un empire de l'Èbre, mais son unité a été passagère[2]. Il n'a laissé aucune tradition. Colons de la Garonne, du Gers et de l'Aude furent vite séparés entre eux et disjoints du centre d'où ils avaient essaimé. L'invasion ibérique fut le dernier effort de l'expansion d'un peuple.

Au contraire, l'occupation par les Celtes de la Gaule centrale avait été le commencement de leur vie nationale. Installés au sud des forêts septentrionales, ils étaient demeurés unis; transplantés sur un sol nouveau, ils y prirent une vigueur nouvelle. Leurs chefs et leurs rois eurent le besoin de conquérir, alors que les dernières alluvions de l'empire ibérique venaient se perdre sur les bords des deux grands fleuves méridionaux.

CAMILLE JULLIAN.

1. Cela est visible dès le temps du Périple d'Aviénus.

2. Au temps d'Hérodote (d'après Hécatée?), le nom d'« Ibère » paraît avoir encore un sens politique restreint, il le distingue bien de *Tartessus* (I, 63). Le texte d'Hérodore, qui appelle les Ibères, du Tage au Rhône (peut-être l'Èbre; de même Eschyle, *apud* Pline, XXXVII, 2, 3; Strabon, III, 4, 19; Pseudo-Scymnus, 206), ἓν γένος ἐὸν κατὰ φῦλα, rappelle, sans doute, le souvenir de l'extension de l'empire ibérique, mais suppose l'absence d'unité politique; il est de 430 environ. Passé le ve siècle, les termes d'« Ibère » et d'« Ibérie », sauf dans le nom de « Celtibères », ne sont plus que des appellations géographiques, et refoulées d'abord au sud des Pyrénées, mais en revanche étendues plus tard à toute l'Espagne. Il n'y a alors, dans la partie de l'Espagne occupée jadis par les Ibères proprement dits, presque plus que des nations à noms nouveaux.

Digitized by Google

POUR N'AVOIR PAS CHAUD

Dans un précédent travail[1], j'ai essayé de formuler, pour les lecteurs de cette revue, sur quels principes de physique biologique repose aujourd'hui l'hygiène du vêtement. A la fin de cette étude, bien incomplète, j'avais même indiqué quelques-uns des rapports qui unissent l'hygiène du vêtement avec le poids, la taille, l'alimentation et le genre de vie de tel ou tel sujet. Je voudrais aujourd'hui faire de ces principes une application encore plus élémentaire, et surtout pratique, en résolvant avec leur aide la question qui sert de titre à cet article. J'espère ainsi faire mieux connaître ces principes de physique des corps vivants, un peu arides sous leur forme didactique, mais si féconds qu'à eux seuls ils permettraient, sinon de recouvrer toujours la santé perdue, tout au moins de ne pas faire le jeu de la maladie à venir. Je n'ai aucune honte à avouer que c'est dans ce but, faire mieux connaître et surtout mieux appliquer ces principes de physique biologique, que j'ai choisi ce sujet de *chaude* actualité, pensant qu'on me lira plus et mieux pour la recette de la fin, que je garantis simple, efficace, commode à suivre et surtout extrêmement économique !

Pour éviter d'avoir trop chaud en cette saison et de souffrir de cet excès de chaleur, à tel point que beaucoup de personnes ne sont plus bonnes à rien tant elles ont chaud, il faut d'abord essayer de savoir pourquoi l'on a chaud, ou trop chaud. Or, la question est complexe et contient pas mal de variables très indépendantes, comme on dit en mathématiques. Ce qui est certain, c'est que notre corps est comme une sorte de laboratoire où s'effectuent une grande quantité de réactions chimiques. On connaît beaucoup de ces réactions, et les qualificatifs de *vitales,* qu'on leur appliquait en gros jadis, pour indiquer

1. *Revue philomathique,* 3 mars 1902.

Digitized by Google

qu'on les tenait pour de mystérieuses inconnues, ne s'applique plus qu'à un certain nombre d'entre elles, dont la science soulève de plus en plus le voile chaque jour.

Quoi qu'il en soit de ces réactions chimiques dont notre corps est le siège et qui sont à proprement parler *notre vie,* c'est-à-dire le substratum matériel de tous nos actes, organiques, mécaniques et psychiques, on peut les classer en deux grands groupes: celles qui en se produisant libèrent de la chaleur et celles qui en absorbent. Le premier groupe l'emporte toujours sur le second; la somme algébrique de toutes les réactions vitales est toujours positive. C'est cette quantité de chaleur disponible, à peu près celle d'un foyer qui brûlerait à peine dix grammes d'anthracite à l'heure[1], qui résume toute notre dépense d'énergie et suffit à tous nos actes. Il n'y a pas là de quoi s'enorgueillir!

Que faisons-nous de cette chaleur et d'où nous vient-elle? Nous la recevons en puissance par notre alimentation et la dépensons d'autre part pour maintenir constante notre température. D'un côté les recettes, provenant de nos aliments, de l'autre côté les dépenses, provenant de nos pertes de chaleur dans l'air qui nous entoure et du travail mécanique que nous produisons. Cette dernière quantité étant d'ailleurs négligeable, tant elle est faible.

Voici donc le bilan de notre organisme, de notre *économie,* ramené à celui d'une maison de commerce : d'un côté les recettes de chaleur et de l'autre côté les dépenses. Mais la comparaison n'est pas vraie jusqu'au bout; car l'idéal d'une maison de commerce, c'est d'augmenter le plus possible ses recettes, tout en diminuant, le plus possible également, ses dépenses; tandis que l'idéal de santé de notre orgnisme, c'est un juste équilibre entre les recettes et les dépenses.

La sanction sociale est tout autre vis-à-vis de celui qui accumule, sans les utiliser, les biens matériels, ou vis-à-vis de celui qui les prodigue sans mesure. La sanction physiologique est la même pour les deux êtres, l'avare et le prodigue, celui

1. *Mesures calorimétriques sur l'homme,* par Bergonié et Sigalas (Soc. des Sc. phys. et nat. de Bordeaux, 19 décembre 1895).

Digitized by Google

qui s'enrichit par des recettes nutritives exagérées jointes à des dépenses insuffisantes, et celui qui tombe dans la misère organique par l'exagération inverse. La faillite sera déclarée tôt ou tard pour l'un comme pour l'autre. C'est la maladie qui les guette tous les deux.

Mais avant d'en arriver à ce dénouement, la nature, bonne mère, nous donne toute une série d'avertissements, et c'est par la douleur qu'elle nous avertit qu'il y a en nous quelque chose qui cloche, que notre hygiène est à modifier, que nous marchons à la faillite. Souffrir, c'est donc être averti. Chercher la cause de la douleur, n'est pas autre chose que tenir compte de l'avertissement. Ceux qui, de par un système nerveux exquisément sensible, sont avertis du moindre déséquilibre, souffrent à peu près toujours, car notre santé oscille constamment. L'on sait d'autre part à quel grave danger expose la perte, même locale, de toute sensibilité; elle supprime en effet tout avertissement. Ici encore, *in medio stat virtus*.

Or, avoir trop chaud, comme avoir trop froid, est une souffrance; que veut donc dire la nature lorsqu'elle nous l'impose?

C'est par l'élévation de notre température et plus particulièrement de notre température périphérique que notre sensibilité est mise en jeu et que la souffrance se produit. Mais si notre température s'élève tandis qu'elle devrait toujours rester au même niveau, c'est que les gains de chaleur ne correspondent plus aux pertes; c'est que, ou bien nous avons fait un excès de recettes de cette chaleur par les aliments ingérés, ou bien nous avons trop diminué nos dépenses, soit par notre fait, soit par les circonstances extérieures. Tout revient donc à chercher quelles sont les recettes en calories que nous devons retirer de nos aliments, et les dépenses sur lesquelles nous pouvons compter, pour maintenir notre température centrale et notre température périphérique à leur taux normal, indiqué par l'absence de toute douleur.

Il est tout d'abord un fait presque insoupçonné, et que les recherches du Dr E. Maurel, de Toulouse[1], ont surtout contribué à mettre en relief, c'est l'influence des saisons ou, plus

1. Dr E. Maurel, *Influence des saisons sur les dépenses de l'organisme*. Toulouse, 1900.

Digitized by Google

exactement, l'influence de la température extérieure sur la ration alimentaire.

Voici l'une de ses expériences, faite sur un animal nourri de telle manière que son poids reste constant pendant une année presque entière, toutes les autres circonstances de sa vie restant les mêmes.

TEMPÉRATURES	CHALEUR FOURNIE PAR LES ALIMENTS.
De 6° à 8°	282 calories.
— 8° à 10°	220 —
— 10° à 12°	188 —
— 12° à 14°	153 —
— 14° à 16°	140 —
— 16° à 18°	139 —
— 18° à 20°	132 —
— 20° à 22°	107 —
— 22° à 24°	103 —
— 24° à 26°	96 —
— 26° à 28°	88 —

Les aliments étant toujours à peu près les mêmes, on peut dire que le poids d'aliments nécessaire pour maintenir l'animal en parfaite santé est devenu près de quatre fois moindre, lorsque la température extérieure s'est élevée de 6° à 28°. En mettant l'argument scientifique sous une autre forme, ce chien, par un jour moyen d'été, avait assez d'une écuelle de soupe matin et soir, tandis que par un jour d'hiver, pas très froid, il lui en fallait quatre le matin et quatre le soir. Quel est celui d'entre nous qui, dans ces proportions, diminue son alimentation d'été par rapport à son alimentation d'hiver! A peu près aucun certainement. La nature a beau nous avertir, l'appétit a beau complètement nous manquer, nous n'en perdons ni un repas, ni un coup de dent, incitant même, à notre table, autour de nous, les personnes trop sobres, à notre gré, à s'alimenter le plus possible.

La sanction à cette faute lourde contre la thermodynamique animale ne se fait point attendre. Le Dr Maurel a démontré que la plupart des troubles intestinaux si variés, qui survien-

Digitized by Google

nent pendant la saison chaude, aussi bien chez l'enfant que chez l'adulte, étaient dus à la suralimentation. L'organisme se débarrasse ainsi, sans l'assimiler, de cet excès alimentaire, non sans dommage d'ailleurs, à cause des fermentations pathogènes et des infections graves dont devient la proie ce riche milieu de culture dans son trajet intestinal.

Non assimilé, ce surcroît alimentaire peut donc provoquer les plus grands désordres; assimilé, les désordres peuvent être tout aussi graves. Car, de deux choses l'une : ou bien l'être ainsi suralimenté est au-dessous de son poids normal, il a un segment anthropométrique réel inférieur au segment anthropométrique normal[1], et alors il peut, il doit même essayer d'accroître son poids en faisant des réserves. Il mettra ainsi de côté dans ses tissus quelques grammes de graisse, ou dans son foie quelques grammes de sucre, et sa misère physiologique diminuera. Aussi l'été est-il la saison bénie pour les convalescents, les amaigris, les affaiblis, les vieillards.

Mais si le suralimenté ne se trouve pas dans ces conditions, s'il a un poids normal pour sa taille, s'il a déjà des réserves plus ou moins abondantes, son organisme n'aura plus que deux solutions possibles : ou accumuler encore, au moins en partie, cet excédent de recettes, en augmentant la surcharge graisseuse de ses tissus et la surcharge en sucre de son foie, ou les brûler immédiatement, pour s'en débarrasser au fur et à mesure. C'est, en effet, presque toujours en été que le poids augmente chez les sujets qui ne changent rien à leur régime alimentaire. Les sueurs, même profuses, n'ont sur le poids qu'une influence momentanée. Le besoin d'eau, la soif, se fait sentir bientôt, et l'on remplace largement et nécessairement les quelques centaines de grammes perdus.

Le suralimenté normal ou déjà au-dessus de son poids doit donc brûler, pour s'en débarrasser, tout ou partie de son excédent de recette alimentaire. Il produira donc de la chaleur en excès, et, toutes les conditions restant les mêmes, il verra

1. D'après Ch. Bouchard, le segment anthropométrique c'est le rapport du poids à la taille. M. Bouchard a donné pour chaque taille le *segment normal* à l'état de santé.

Digitized by Google

s'élever et sa température centrale et sa température périphérique. Et comme nous sommes en été, comme les circonstances sont le plus défavorables possible à la dissipation rapide de cette chaleur produite en excès, le suralimenté recevra, à ce moment, l'avertissement dont nous avons parlé plus haut : *il souffrira de la chaleur*. D'où la première conclusion : pour ne pas souffrir de la chaleur, il ne faut pas se suralimenter; c'est-à-dire qu'il faut, chaque jour, modifier sa ration alimentaire et la *restreindre d'autant plus que la température extérieure est plus élevée*.

C'est là l'un des points essentiels à observer, mais ce n'est pas le seul pour ne pas avoir chaud; il faut encore examiner le chapitre des dépenses. Or, nos dépenses de chaleur se font par notre surface extérieure pour la plus grande partie. Donc, plus la surface de notre corps sera grande par rapport à notre poids, mieux nous dissiperons la chaleur produite en nous et moins nous aurons chaud. C'est là une loi que l'observation de chaque jour confirme abondamment. Tous les sujets petits et gros, c'est-à-dire les sujets à surface extérieure peu développée, souffrent plus particulièrement de la chaleur; tous les sujets maigres et grands, n'éprouvent le plus souvent par temps chaud aucune souffrance. Il est nécessaire, bien entendu, que les conditions d'alimentation soient les mêmes. D'où la deuxième conclusion : pour n'avoir pas trop chaud *il faut avoir une surface corporelle aussi grande que possible*[1].

Cette condition n'est pas toujours facile à réaliser, mais nous dirons, sans insister ici, qu'il est beaucoup plus facile qu'on ne croit d'augmenter sa surface par rapport à son poids[2].

1. Toutes ces idées, et bien d'autres aussi fécondes en pathologie, sont dues à M. Ch. Bouchard. Il a donné *(Traité de pathologie générale, troubles préalables de la nutrition)* la surface corporelle normale; il a donné aussi la possibilité de calculer la surface corporelle de tout sujet dont on connaît le poids, la taille et le tour de ceinture. De la comparaison de la surface corporelle réelle du sujet et de la surface normale pour sa taille, on peut déduire les conditions de son rayonnement cutané.

Bergonié et Sigalas. — *Mesure de la surface du corps chez l'homme* (Soc. de Biol. et Mémoires de l'Institut, 1899).

2. Dans une précédente étude sur le *vêtement* nous étions arrivé (page 28) à une conclusion analogue : dans les climats chauds, ce sont les sujets à grande surface extérieure ou de haute stature et maigres qui résistent le mieux aux températures élevées.

Digitized by Google

Avoir une grande surface capable de rayonner, c'est-à-dire de dissiper beaucoup de chaleur, ne suffit pas, il faut encore l'utiliser convenablement.

C'est ici que la question du vêtement déjà traitée dans cette revue [1] intervient. Je n'insisterai pas à nouveau, et ne ferai que rappeler, au point de vue pratique, que le vêtement d'été doit être surtout et avant tout très perméable, pour permettre, sur la surface du corps, c'est-à-dire sur *la peau elle-même,* l'évaporation de la sueur. Tout vêtement mouillé de sueur est un vêtement défectueux. Par l'évaporation, il se refroidit lui-même, au lieu de favoriser, par cette évaporation de la sueur à la surface de la peau, le retour du corps à une température normale. Il peut être défectueux pour deux raisons, ou bien par le fait de sa constitution même, qui le rend imperméable, ou bien parce qu'il est lui-même recouvert d'autres vêtements, qui ne laissent pas transpirer au dehors la vapeur d'eau produite. Dans le premier cas, il faut ranger tous les vêtements caoutchouqués, et aussi tous les vêtements empesés, fortement comprimés par le fer, feutrés par des lavages nombreux et mal compris, les tissus à trame très serrée, etc. Je vais me faire des ennemis de tous ceux qui adorent le beau linge blanc, bien repassé, le plastron raide et le faux-col inaccessible; mais je ne puis m'empêcher de songer aux véritables inondations sudorales que cachent et que provoquent ces blancheurs immaculées, lorsqu'elles sont portées, l'été, sous trente degrés de température, par un homme de poids et après un bon dîner !

Le tissu que l'on nomme *flanelle,* surtout déjà souvent lavé et mis comme il l'est d'ordinaire, c'est-à-dire en contact immédiat de la peau et sous un vêtement repassé, réalise en été le comble du vêtement défectueux. Au contraire, les tissus *à jours* ou à mailles, en coton, en fil ou en soie, peu importe, tissus auxquels on a récemment donné le nom générique de *cellular*, réalisent le vêtement idéal des jours chauds.

La troisième conclusion à laquelle nous voilà amenés par ces dernières considérations, c'est qu'il faut, pour n'avoir pas

1. *Loc. cit.*

Digitized by Google

trop chaud, porter un vêtement permettant la circulation facile de l'air au contact de la peau, en un mot un vêtement *très perméable*.

Mais vous aurez beau mettre en dessous une pièce de votre vêtement très perméable si, par dessus, vous en amoncelez d'autres, en plus ou moins grand nombre : la perméabilité totale, celle qui importe seule, pourra être entièrement nulle. C'est le cas des personnes qui, remplaçant le gilet de flanelle par un maillot à larges mailles, lui superposent la chemise à plastron empesé et un abondant vestiaire ensuite. En particulier parmi la classe ouvrière, nous sommes effrayé souvent de compter les pièces du vêtement de nos malades des consultations gratuites. C'est jusqu'à cinq et sept pièces superposées, par des températures de 28° et plus, que nous leur voyons enlever ; et je ne compte pas les doublures !

La perméabilité totale du vêtement sera donc d'autant plus grande que le nombre de pièces superposées sera moindre. Les jeunes gens vont, à New-York, dit-on, en manches de chemise dans les rues, par les jours de grande chaleur. Je ne sais si cette tenue finira par être *acceptée* par la mode, mais je ne puis m'empêcher de trouver qu'ils ont raison. Par 30 degrés de chaleur, de deux passants de la rue, l'un en bras de chemise, l'autre vêtu d'une longue redingote en drap noir, bien boutonnée, et d'un chapeau de soie, le premier me fera retourner d'envie, l'autre de pitié. Certains coloniaux m'ont dit souffrir davantage en France de la chaleur que dans la zone torride qu'ils venaient de quitter, et où les températures étaient autrement élevées ; tout simplement, parce qu'ils avaient changé leur vêtement colonial contre notre vêtement stupide. Le vêtement de toile blanche, composé, pour l'homme, de deux pièces, devrait être le vêtement des jours de canicule. D'où la quatrième conclusion : le vêtement devra être d'autant plus réduit comme nombre de *pièces superposées* que la température *sera plus élevée*.

Il y aurait encore bien des choses à dire pour compléter ces données, mais nous tenons la recette promise au début, et c'est là l'essentiel. La voici formulée en entier.

Digitized by Google

Pour n'avoir pas trop chaud en été :

1° DIMINUEZ CONSIDÉRABLEMENT VOTRE ALIMENTATION ET D'AUTANT PLUS QUE LA TEMPÉRATURE SERA PLUS HAUTE ;

2° ARRANGEZ-VOUS POUR AUGMENTER VOTRE SURFACE CORPORELLE, POUR RENTRER DANS LE CANON DE LA SANTÉ FORMULÉ PAR BOUCHARD ;

3° QUE VOTRE VÊTEMENT SOIT FAIT D'UN TISSU TRÈS PERMÉABLE ;

4° QUE LES PIÈCES SUPERPOSÉES DE VOTRE VÊTEMENT SOIENT D'AUTANT MOINS NOMBREUSES QUE LA CHALEUR SERA PLUS GRANDE.

Dr J. BERGONIÉ,

Prof. de Physique biologique et d'Électricité médicale
à l'Université de Bordeaux.

Digitized by Google

PREUVES DE L'ANTIQUE STABILITE

DES COTES DE GASCOGNE

I

On n'invoquera ici ni hautes autorités, ni grandes théories, ni formules savantes. La nature seule va intervenir pour se montrer telle qu'elle est, telle qu'elle était. A peine sera-t-il nécessaire de citer les quelques rares preuves authentiques qui existent.

A partir de la base ouest des hauteurs de Saint-Étienne-de-Bayonne, où il cessait d'être maintenu par les contreforts pyrénéens, l'Adour antique tournait court à droite en obéissant à la déclivité que le sol présente jusqu'en pleine côte landaise. Il coulait presque parallèlement à la mer pendant 15 ou 16 kilomètres, jusqu'en regard de la vallée sous-marine de Cap-Breton, où il s'épanchait dans le sein de l'Océan Atlantique, après avoir creusé au nord de son orifice, par le remous que lui faisait décrire le poids de sa chute venant du sud, une rade marquée par ce qui est devenu l'étang de Hossegort.

A ce point de Hossegort, situé à 19 kilomètres au nord de la barre actuelle de l'Adour, commence subitement, avec ses 5 ou 6 kilomètres de pénétration ouest-est, et avec 30 et 38 mètres d'élévation[1], la chaîne des dunes de Gascogne. Il y a là une preuve irréfutable que l'Adour tombait de toute antiquité à Cap-Breton, préservant ainsi des apports littoraux les 19 kilomètres de pays à simples dunes littorales que l'on compte entre cette ancienne petite ville et Bayonne.

A quelque dix mille ans, vingt mille ans d'intervalle (les

1. Chiffres du profil donné, dans *Les Landes de Gascogne*, par M. l'inspecteur général des ponts et chaussées Chambrelent.

Digitized by Google

dunes de l'endroit peuvent permettre d'énoncer une aussi immense période), l'Adour, prolongeant son cours de 16 kilomètres en 1310, alla déboucher au Vieux-Boucau, sur le fleuve côtier de Soustons, le plus voisin. Là encore, par son élan venant du sud, il décrivait au nord de son issue à la mer une fosse devenue l'étang de Moïsan, du nom d'un navire resté à sec sur ce point de la rade en 1578, lors du détournement du fleuve par Louis de Foix.

Hossegort et Moïsan s'étendent l'un et l'autre respectivement jusqu'à 3 kilomètres et demi au nord de ces deux embouchures anciennes de Cap-Breton et du Vieux-Boucau, les seules absolument qu'ait eues l'Adour; ils sont à égale distance de la grève maritime (près d'un kilomètre).

Cette double position symétrique derrière le premier plan des dunes constitue une preuve frappante de la stabilité des contours de nos côtes de Gascogne, les embouchures tourmentées et vagabondes de nos fleuves petits et grands étant laissées ici de côté. S'il y avait eu empiètement lent et continu de l'Atlantique, l'Adour aurait été abrégé dans sa partie inférieure, et l'estuaire de Cap-Breton ne coïnciderait pas avec la naissance franche et subite des dunes de pénétration; s'il y avait eu recul de la mer, Hossegort, né dix mille ans, vingt mille ans... avant Moïsan, serait plus éloigné que celui-ci du rivage maritime.

De Hossegort (Cap-Breton) à Moïsan (Vieux-Boucau), les dunes d'invasion, séparées de l'Océan par l'Adour, comme elles l'étaient précédemment par la route romaine du littoral, sont de forme presque perpendiculaire à la mer. Pendant une vingtaine de kilomètres plus au nord encore, sans avoir été protégées par l'interposition de l'Adour, elles ont conservé la même forme perpendiculaire jusqu'à Saint-Girons-du-Camp. A ce dernier point, situé au bord est de ces mêmes dunes primaires, la route romaine, devenue au Moyen-Age route des pèlerins, reste marquée (bien qu'il n'y ait jamais eu d'abbaye à cet endroit) par des colonnes de sauveté de six mètres qui sont du XIIe siècle ou plus anciennes, d'après de savants archéologues. A Messanges et à Moliets, entre la mer et les dunes dont il

Digitized by Google

s'agit, la route était bordée, au XIIIe siècle, par une commanderie et ses dépendances, d'après un titre d'affièvement de 1289[1].

Les dunes en longues poches ou pointes, presque toujours perpendiculaires à la mer, ont dû se former et exister sur toute la longueur du littoral de Gascogne aux premiers siècles de l'époque géologique actuelle ou de l'émersion dernière de notre sol aquitain, lorsque la mer creusait son lit le long de la côte plate et unie. Depuis, les sables que l'Atlantique reçoit, pour en rejeter ensuite la plus grande portion sur les côtes centrales et septentrionales du golfe, ont encombré les premières masses aréneuses, et les dunes y sont devenues parallèles à la mer. Les pointes des dunes en poches, ou primaires, paraissent toutefois se retrouver assez nettement à la partie est des forêts de Biscarrosse et d'Arcachon.

Mais dunes perpendiculaires boisées et fixées depuis de longs milliers d'années, et dunes parallèles qui n'ont cessé de se mouvoir en sens divers et de s'élever jusqu'à Brémontier, mesurent, les unes comme les autres, le long de la côte rectiligne, une profondeur moyenne ouest-est de 6 kilomètres, zone, je l'ai déjà dit ailleurs, qui apparaît comme la limite extrême de l'impulsion que les sables pouvaient recevoir des vents et des tempêtes. C'est encore une preuve de la stabilité de nos rivages maritimes, qui recevaient et continuent de recevoir sur la même ligne des sables marins, comme les rives d'un fleuve reçoivent de l'alluvion.

Éole ne devait pas être plus vigoureux ni plus violent il y a cent siècles qu'il y a cent ans, époque de Brémontier. Par conséquent, puisque les dunes d'invasion n'ont jamais pu franchir plus de 6 ou 7 kilomètres, les monticules de l'intérieur de la lande, qui ont reçu le nom bien approprié de « dunes continentales », sont d'origine marine et non d'origine éolienne et littorale. Au XVIIIe siècle, le naturaliste Borda, de Dax, a constaté que ces dunes de l'intérieur, aussi vieilles assurément que

1. « Hauem affluat à Guiraut de la Perade tot lodit casau que lodit Guiraut tin à la Queuseyre deu Temple et tote l'autre terre de Messanges deu Temple... que lodit Guiraut nos devem dar e pagar de flu II sos de Morlaas e I garia totes Sen Martins an per an a la noste mayson deu Temple de Molietz. » (A. Départ, d'après les *Archives de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem à Malte*, Paris, Thorin, éditeur.)

Digitized by Google

le sol qui les porte, ont la « surface entièrement couverte des plantes qui croissent dans les lieux des landes les plus déserts et les plus sablonneux ». Dire que l'Adour d'autrefois arrosait l'emplacement du plateau landais et tombait au droit à la mer par de multiples embouchures, dire qu'il a été refoulé par les sables du littoral qui auraient formé le même plateau, c'est émettre une erreur grave.

Il n'y a pas de fléau plus facile à maîtriser, avec de la persistance, que celui des sables. On a même trop bien obtenu parfois l'arrêt de ceux-ci, du jour où des clayonnages ont été dressés et entretenus près du rivage de la mer. Pour dégager la grève maritime, livrer passage aux nouveaux dépôts marins et modifier la forme du premier rempart de sables, on a, ces dernières années, écrêté la dune littorale, de Mimizan à Arcachon, région des grands atterrissements, et sur cette zone nue ou dénudée, exposée à tous les efforts des vents et des tempêtes, les sables nouvellement venus ou remués, dont on a sollicité l'invasion, n'ont pénétré que de 20 à 50 mètres en dix ans. Sur deux points seulement ces faibles distances ont été dépassées, à Cazaux et à Lamanch (près de Mimizan). D'après cet exemple, que l'on juge du temps qu'il a fallu aux sables pour atteindre leurs 6 kilomètres de pénétration et pour s'accumuler en dunes mesurant de 30 à 89 mètres de hauteur.

Depuis un siècle, cependant, la question de l'empiétement constant, ininterrompu, des dunes de Gascogne jusqu'aux travaux de Brémontier a pris les proportions d'un dogme. Un crédit presque aussi grand a été assuré à la supposition de baies ouvertes qui auraient existé jusqu'à la fin du Moyen-Age ou en deçà. Ces erreurs doivent prendre fin, comme j'ai déjà fait prendre fin à la légende des villages qui disparaissaient successivement sous les sables depuis le XIVe siècle, alors qu'aucun d'eux ne manque à l'appel. Une pièce à caractère officiel, du XIIIe siècle, et dont j'ai pu signaler l'existence, m'a permis d'en faire la preuve.

Quand on m'a demandé ensuite si ces villages n'auraient pas reculé, en même temps que la voie qui les reliait, devant les empiétements de la mer et des dunes, j'ai montré la photo-

Digitized by Google

graphie des vieilles colonnes de Saint-Girons-du-Camp qui, celles-là, témoignent qu'il n'y a pas eu de recul et certifient, avec la route romaine et l'acte d'affièvement de 1289, la stabilité du littoral.

Tous nos étangs de quelque importance sont situés contre la partie est des dunes d'invasion. Il n'existe sur les bords de nos lacs aucun appel de vallée. L'esplanade des Invalides n'est guère plus plate que le sol de la partie orientale des deux plus grands étangs de la Gascogne (Hourtin et Sanguinet-Cazaux). Par exception, on trouve à l'est de l'étang de Lacanau une dune ressemblant à celles de l'arrière-plan du littoral.

Des baies ouvertes auraient laissé sur tout le pourtour de leur hémicycle une belle et haute couronne de sables que les eaux devenues douces n'auraient pas franchie vers le levant. L'état des lieux serait donc, dans ce cas, l'opposé de ce qui existe. Nous verrons plus loin s'il y avait des vallées à l'endroit des baies supposées, c'est-à-dire à l'emplacement des étangs. En mer, il n'en existe pas.

Le sol ou plafond du golfe de Gascogne, sauf les exceptions dont il sera parlé pour la région qui correspond aux dunes, paraît présenter une pente régulière, généralement parlant, dans quelque sens qu'on le prenne. En voici un exemple peu connu. Je le rapporte d'après mon compatriote M. Lataste, capitaine en second du paquebot *Atlantique*.

Revenant des mers du Sud, le paquebot est déjà dans les eaux du golfe de Gascogne. Le temps gris empêchera d'apercevoir la terre. On estime être à hauteur des provinces cantabres. Le sondeur système Thomson's est lancé; il accuse 120 mètres. On traversera bientôt la ligne des pêcheurs de thon, et point n'est besoin de recourir à la carte marine pour connaître à quelle distance on se trouve de terre: la moitié du fond d'eau accusé par le sondeur, diminuée de 4, désignera les milles de distance de la côte, soit $120 : 2 - 4 = 56$ mètres ou 56 milles environ. La carte marine donne ces fonds de 120 mètres par 45°21′ de latitude Nord et 4°50′ de longitude Ouest; une ouverture de compas prise de ce point jusqu'à la côte et reportée sur l'échelle donne 58 milles, à deux unités

Digitized by Google

près le résultat révélé par l'expérience pratique des hommes de mer. — La ligne des pêcheurs de thon est franchie depuis longtemps. Nouveau coup de sonde, qui donne 66 mètres d'eau. 66 : 2 — 4 = 29 mètres ou 29 milles. La carte donne les fonds de 66 mètres par 45° 35′ de latitude Nord et 4° 14′ 30″ de longitude Ouest; l'ouverture de compas jusqu'à la côte correspond à 29 milles, résultat exactement donné par le calcul mental.

Et ainsi de suite, soit avant, soit après, sur le « trac » suivi par le paquebot jusqu'aux approches de l'estuaire de la Gironde.

Dans les 15 ou 20 kilomètres des côtes, les pêcheurs, ces travailleurs de la mer qui connaissent les fonds de leur champ d'action presque aussi bien que le chasseur des Alpes connaît les replis des montagnes, sont en mesure de certifier qu'on ne trouve pas de vallées correspondant à nos lacs. S'il y en avait eu, il y a de bien longs siècles qu'elles auraient cessé d'exister. Le marin Pierre Garcie, qui a écrit vers 1480 son *Routier de la mer,* signalait au Vieux-Boucau, sur le littoral des Landes, 30 à 130 mètres d'eau devant l'embouchure de l'Adour de son temps. Ce fleuve détourné, la vallée marine a disparu. Ainsi auraient été nivelées dans le golfe les vallées des baies dont on parle, si jamais les unes et les autres avaient existé.

Toute la côte du Médoc, en regard de laquelle se trouvent deux grands lacs, est unie comme une carte. Au large de la région d'Arcachon, on rencontre une vaste fosse au nord-ouest du phare du Ferret, une autre au sud-ouest du même feu. Une troisième fosse, plus rapprochée (elle est à 3 ou 4 kilomètres de terre seulement), se trouve devant Contis. Voilà ce que savent les pêcheurs; mais personne, pour les raisons qui vont paraître, ne pourrait trouver dans ces fonds exceptionnels des traces d'anciennes baies ouvertes.

Quand le pilote d'un chalutier s'oublie ou se désoriente, il arrive au bateau d'éprouver le mouvement d'un heurt, d'un obstacle. Il faut alors stopper et relever le chalut : on a touché aux roches sous-marines de la région d'Arcachon ou de

Digitized by Google

Contis, lesquelles se trouvent aux bords des fosses qui viennent d'être désignées. Il y a ainsi relation absolue entre la présence de l'élément minéral pierreux et de l'élément liquide à grands fonds, et c'est seulement parce qu'il existe des roches submergées sur certains points rapprochés des côtes, que les courants marins y entretiennent des fosses comme en creusent aux abords des piles de ponts les courants d'eau douce.

L'origine de la fosse de Cap-Breton se trouve expliquée par cette relation de cause à effet. Le Gouf, précisément, est bordé ou jalonné de parois et de pointes de roches s'étendant à droite jusqu'à hauteur de la partie nord de Seignosse, à gauche dans la direction de l'Espagne. Il existe à cet endroit de Cap-Breton une véritable vallée sous-marine, longue, profonde, perpendiculaire au continent. C'est la seule qui s'approche de terre (400 mètres) sur notre ligne de dunes. Par une sorte de dérision, la nature l'a placée à l'écart de tout étang, comme pour réfuter la théorie d'anciennes baies ouvertes dont nos lacs seraient des restes.

Cette fosse perpendiculaire, la seule que les cartes désignent pour Cap-Breton, reçoit des habitants le nom d'*Arreuilhe,* signifiant chenal; elle a de grandes ramifications à gauche et à droite. La plus au large de ces dernières, celle des *Liches* (chiens de mer), paraît mesurer 4 ou 5 kilomètres allant de la fosse ou Gouf vers le nord, parallèlement à la côte, jusqu'au delà de Seignosse, autant que s'étendent les roches sous-marines; sa largeur est d'un millier de mètres, la rive la plus profonde se présentant, de même que les roches, du côté de terre.

On trouvera dans ces indications une puissante confirmation du rapport qui existe entre les fonds d'eau exceptionnels du littoral et la présence de roches sous-marines. On devra conclure aussi des vallées perpendiculaires à la fosse ou *arreuilhe* que l'Adour antique n'a pas eu d'influence sur la formation de cette fosse de Cap-Breton. Le fleuve des Tarbelles paraît simplement être arrivé en principe à cet endroit où, d'après Élisée Reclus, il « avait son prolongement naturel en mer par la grande rade du Gouf ».

Digitized by Google

S'il est impossible de trouver en mer des vallées correspondant aux étangs, on n'en trouve pas davantage entre l'Océan et les lacs. Ceux-ci sont nés, à l'est des dunes, de l'hostilité du courant marin de surface nord-sud qui rase la côte et a de tout temps poussé vers le midi chaque embouchure de nos fleuves côtiers, sans cesse en l'obstruant, quand il ne la détruisait pas à tout jamais. La lande marécageuse naquit de l'effet pernicieux de cette force qui rase la côte du golfe et qui empêchait la descente des eaux à la mer, avant la protection d'une jetée donnée à l'issue des cours d'eau.

Les tributaires des lacs de Gascogne prennent naissance à 15, 20 ou 25 kilomètres de distance seulement, dans les plaines arénacées des landes. Ce sont autant de modestes ruisseaux au cours lent et qui ne peuvent pas charrier d'alluvions, qui ne trouveraient pas à en drainer. Sur la rive ouest des étangs, l'eau qui s'écoule ou s'écoulait à la mer par le col élevé des émissaires est celle de la surface; elle est ou était, par conséquent, limpide, la vase formée par l'eau stagnante restant au fond du lac. Il n'est pas possible, dans ces conditions, de trouver sur notre grande côte maritime des landes de Gascogne des dépôts de vases ou d'alluvions venant de l'intérieur.

A part les épaves flottantes, l'Océan, de son côté, ne dépose sur la grève que du sable mêlé en faible quantité de gravier et de coquillages. Si donc des baies ouvertes avaient existé, leur lit profond ne pourrait avoir été obstrué, barré, sous la poussée du courant marin côtier, que par des cordons littoraux de sables dépourvus d'autres matières.

La solution de la question des baies ouvertes se réduit ainsi à une simple expérience de forages. Ceux dont j'ai pu m'occuper directement ou que j'ai relevés dans les livres de travaux de constructeurs de puits forés ont donné sur les bords de la mer, en regard des lacs et au niveau normal du sol venant de l'intérieur:

Pour Hourtin, terre noire compacte, dure comme du grès;

Pour Lacanau, tourbe et matières végétales;

Pour Arcachon, couches superposées de sable terreux, d'argile maigre et d'argile grasse, identiques aux assises de l'île des Oiseaux et du sol de la ville;

Digitized by Google

Pour Mimizan (Aureilhan), tourbe et argile;

Pour Contis (Lit-Saint-Julien), tourbe et argile;

Pour le Vieux-Boucau (Soustons), gazon tourbeux formant la croûte d'un terrain noir ou marécageux.

Après ces constatations, sur lesquelles je me suis étendu dans les *Fleuves côtiers,* il est permis d'insister sur la stabilité antique de nos côtes, et de répéter que les légendes sur la marche envahissante des dunes jusqu'à Brémontier et sur les baies ouvertes supposées doivent prendre fin.

Car rien ne peut prévaloir contre la matérialité des faits que présente la nature. Ainsi, sur le versant oriental du plateau landais, la Midouze et l'Adour coulent au sud-ouest vers Dax et Bayonne. Leur tournant le dos, la Leyre, qui prend naissance sur le versant opposé ou occidental, marche au nord-ouest pour aboutir au bassin d'Arcachon. De Langon à Royan, la Garonne a son cours dirigé au nord-nord-ouest. En dehors de ces grandes artères, les faibles ruisseaux au trajet peu étendu, qui ont formé les lacs et les alimentent, descendent simplement à l'ouest. Le faîte des eaux sur le plateau landais est marqué par une ligne de partage brisée, formée de deux branches, dont la première va de Captieux (Gironde) à Sindères (ouest de Morcenx), et la seconde de Sindères à Saint-Vincent-de-Tyrosse, près de Bayonne. Les dunes formées par les apports littoraux n'ont jamais pu dépasser la ligne marquée par les étangs, ce qui revient à dire que le plateau landais, avec ses graviers et faluns, est tel qu'il se trouvait lors de la dernière émersion de notre sol.

Dans ce vaste et antique ensemble de bassins opposés, regardant les quatre points cardinaux, comment des hommes de science pourraient-ils discerner des plissements et des vallées descendant avec symétrie des Pyrénées pour aboutir à des baies marines profondes qui auraient entaillé, dentelé, de l'estuaire de la Gironde à l'embouchure de l'Adour, nos 226 kilomètres de côtes?

Mais les sondages rapportés se sont déjà chargés de répondre à la question.

Digitized by Google

II

Au Congrès des Sociétés savantes de 1903, à Bordeaux, un congressiste a parlé de l'empiétement constant de la mer à Arcachon, du mouvement des sables à raison de 50 mètres par an, et des baies ouvertes mentionnées par les vieilles cartes hollandaises.

Toutes les cartes étrangères et françaises antérieures à 1700 sont absolument de valeur nulle pour ce qui regarde nos côtes. On peut voir à ce sujet, comme exemple, un tableau comparatif donné à la page 81 de *Port-d'Albret*.

La particularité de la fuite au midi, sous la poussée du courant marin de surface nord-sud, de toute embouchure non protégée par des jetées est chose bien connue sur le littoral de Gascogne. Quand, sous l'influence directe ou indirecte de cette impulsion, le courant de flot ou de jusant mord par érosion dans la dune littorale, vers la passe sud d'Arcachon ou sur la rive gauche d'un fleuve côtier, il arrive que le vent s'engouffre dans la brèche nouvelle et fait voltiger du sable jusqu'à 50 mètres de distance dans le courant de l'année.

Mais de combien ce même sable remué sur un point donné avancera-il l'année suivante? De zéro, s'il n'y a pas érosion répétée.

Le fait n'intéresse donc pas la stabilité du rivage maritime ni ce fameux dogme sans fondement de la marche envahissante des dunes jusqu'à Brémontier.

Voilà, néanmoins, dans un simple incident local bien exact en lui-même, mais tout restreint, un de ces arguments à l'aide desquels on peut continuer d'induire en erreur le monde scientifique.

Les forages rappelés ci-avant s'inscrivent partout en faux contre les baies ouvertes. Mais les preuves à cet égard n'ont pas fini de surgir.

Actuellement, le 22 juillet 1903, la Commission régionale des monuments historiques, réunie à la préfecture de la Gironde, a été saisie d'un rapport tendant à classer et à con-

Digitized by Google

server les substructions d'une basilique récemment mises à découvert par M. de Sarrau, à Andernos, au bord même du bassin d'Arcachon.

L'église actuelle d'Andernos est du XIIe ou du XIIIe siècle. L'une de ses extrémités s'appuie sur les fondations de la basilique beaucoup plus vaste qui l'a précédée. Si le défaut d'inscription ou de style caractérisé ne permet pas encore aux examinateurs délégués d'attribuer une époque à cet ancien édifice exhumé, dont les formes ont reçu des modifications au Moyen-Age, la force remarquable de la tradition peut intervenir ici.

Les habitants d'Andernos se transmettaient de génération en génération qu'au temps ancien il existait dans les environs, on ne sait où, une grande église qui avait été détruite par un ennemi aussi vague que le souvenir, mais dans lequel on peut reconnaître les Normands. La tradition se complique de détails se rapportant au paganisme et nous fait ainsi remonter vers l'époque de l'introduction du christianisme dans nos contrées.

C'est la démolition du mur de clôture du cimetière attenant à l'église paroissiale qui a commencé à mettre à découvert, bien plus près qu'on ne le supposait, la basilique dont l'existence était signalée. Or, ce mur de cimetière était souvent battu par les eaux de pleine mer du bassin d'Arcachon.

Il en découle que la basilique fut érigée sur une grève aux eaux inoffensives et non sur une baie ouverte ayant à subir toutes les violences de l'Océan. Le rapport présenté à la Commission des monuments historiques envisage l'importance que la découverte présente pour l'histoire géologique de la contrée. On croirait déjà voir les commissaires officiels soupçonner, à leur tour, qu'il n'est pas survenu de transformations appréciables dans la topographie de cette partie du pays de Buch, et qu'il n'y a jamais eu de baie ouverte à Arcachon. Sinon, à la place du sol plat, uni, où l'on découvre la basilique déjà qualifiée de gallo-romaine, nous verrions une dune littorale qui fait défaut sur toute la partie orientale des eaux d'Arcachon.

Digitized by Google

Dans ces mêmes parages, les troncs de chêne que la marée basse laisse paraître debout dans le bassin et que les pinasses doivent éviter avec soin, évoquent à leur tour, par-dessus le paganisme romain, le souvenir du druidisme. L'arbre au gui sacré, qui ne saurait croître dans la mer salée, proteste à son tour contre l'existence d'une baie ouverte à cet endroit. Quand l'embouchure de la Leyre fut détruite dans les mêmes conditions que les issues des fleuves côtiers voisins du Médoc et du Born, on eut à Arcachon, pendant une longue succession de siècles, un vaste lac d'eau douce, dont la superficie s'est ensuite développée, sous les efforts du flux, depuis sa communication nouvelle avec la mer.

En 1876, Dulignon-Desgranges écrivait la relation d'une excursion faite sur le littoral du Médoc par un groupe de membres de la Société linnéenne de Bordeaux. Au Gurp et à Montavilet, à 15 ou 20 kilomètres de l'embouchure de la Gironde, les excursionnistes rencontraient dans leurs fouilles une forêt sous-marine. « Les arbres debout abondent, » dit Dulignon-Desgranges ; « l'ormeau, le chêne, le pin maritime se rencontrent à chaque pas. » Au sud de l'étang de Hourtin, au kilomètre 53, constatations presque identiques : « Ici, » continue le narrateur de l'excursion, « deux époques bien distinctes apparaissent, car nous rencontrons deux forêts détruites et superposées. La première, celle qui se prolonge dans la mer, était presque exclusivement composée d'essences de chêne. »

Le excursionnistes auraient cru inutile d'opérer des fouilles en regard de l'étang de Hourtin, imbus qu'ils étaient de l'idée que les eaux de Hourtin, de Lacanau et d'Arcachon marquaient l'emplacement de ce qui avait dû être « un bras de mer entourant une île d'une assez vaste étendue ».

Il a été dit que des forages récemment pratiqués en regard de ce lac de Hourtin, sur la grève maritime, avaient dénoncé la présence du sol naturel à son niveau normal. La mer vient généreusement de mieux étaler la vérité en écartant un peu le voile du passé. Aux premières vives-eaux du présent mois de juillet 1903, la laisse de basse mer a mis à découvert sur l'espace de 700 mètres, du kilomètre 46,500 au kilomètre

Digitized by Google

47,200, bien en regard du centre de l'étang de Hourtin, qui est le plus vaste de Gascogne, les vestiges des forêts signalées ailleurs par la Société linnéenne : souches, troncs d'arbres debout, d'essences différentes et dures, quelques-uns de grosseur considérable et paraissant presque tous rompus, à 50 centimètres du sol environ, par une cause violente. Des échantillons ont été prélevés par les soins du lieutenant Kéryvel et de M. Lafite, entrepreneur de travaux publics.

Le 15 du même mois, un personnage de haute science trouvait « des souches et des troncs d'arbres au droit de Lacanau, dans les argiles noires qui apparaissaient sur la plage à la laisse de basse mer ».

Ainsi, ces vestiges de forêts « d'époques bien distinctes » montrent que, même avant la dernière commotion ou la dernière immersion subie par notre partie du Sud-Ouest, il n'existait pas une vallée quelconque en regard des grands étangs du Médoc.

La question des baies ouvertes et des cordons littoraux qui les auraient barrées se trouve jugée.

Ces forêts sous-marines, qu'on rencontre sur toute l'étendue de la plage médocaine[1], ne doivent pas éveiller l'idée d'un empiétement de la mer par suite d'affaissement du sol qui la borde. L'Adour repousse cette hypothèse de toute son antiquité; huit ou dix points de repère bien précis, officiels, datant de soixante à cent ans, et espacés entre l'Adour et la Gironde, contredisent aussi cette supposition. Il s'agit là de bois d'essences dures qui n'existent pas dans le rayon des dunes, soit dans les 6 kilomètres des côtes.

Pour apprécier les révolutions géologiques subites et violentes dont notre petite région a dû être le théâtre au cours de notre époque quaternaire, mais en un temps fort reculé, on peut utilement faire intervenir sur les bords du sol continental le docteur Lalesque aîné, de La Teste : « La coupe perpendiculaire des dunes jusqu'à l'ancien sol permet de constater, par le creusement de puits, des stratifications d'arbres couchés sur le sol et passés à l'état de tourbe fibreuse ou limoneuse ; la conti-

1. On sait que les bois se conservent indéfiniment dans l'eau de mer, tandis qu'ils deviennent tourbeux ou se minéralisent sous les sables et dans le sol.

Digitized by Google

guïté, la symétrie, la direction, l'étendue de ces strates, tout indique *une action dévastatrice et simultanée d'une grande violence*[1]. »

On peut aussi rapprocher des indications qui précèdent les bois minéralisés que le naturaliste Thore notait, en 1810, en traversant, à l'est de la région des dunes, les pays de Born et de Marensin[2].

Si la question des baies ouvertes est jugée, on répète ici que celle de l'empiétement supposé des dunes vers l'est ne l'est pas moins.

En effet, depuis Bayonne jusqu'à 50 kilomètres au nord de cette ville, l'Adour ancien, la route romaine et les commanderies, autant de choses dont l'authenticité reste établie, se trouvaient entre la mer et les dunes de pénétration sur un parcours resté plan et habité. Ces dunes boisées du sud, ainsi interceptées, n'ont donc pas reçu d'aliment ni pu faire un pas vers l'est depuis la haute antiquité. Leur pénétration ouest-est atteint 6 kilomètres en moyenne, a-t-il été dit. Voilà un solide terme de comparaison à retenir.

Plus au nord, la masse confuse des dunes accumulées jusqu'à 80 et 89 mètres de hauteur ne présente aucun témoignage direct. Mais la pénétration vers l'est de ces dunes du centre et du nord n'atteint non plus, on l'a vu, que la moyenne de 6 kilomètres. En faisant intervenir le terme de comparaison précité de 50 kilomètres, et en tenant compte qu'il y a partout même alignement à l'est, même côté rectiligne à l'ouest, on constate forcément que les sables n'ont gagné nulle part du terrain vers l'intérieur depuis des milliers d'années. Ils se mouvaient sans cesse en sens divers, de Lit à Hourtin, en dehors de quelques forêts antiques nées dans le voisinage des eaux douces, mais sans pouvoir franchir la zone indiquée. Ces forêts ou *montagnes* antiques de pin maritime constituent elles-mêmes une preuve, puisque, se trouvant sur l'alignement oriental, elles n'ont pas été débordées par les sables mouvants.

SAINT-JOURS,
Capitaine des Douanes.

1. *Brémontier et Peychan*, p. 17.
2. *Promenade*, p. 53.

Digitized by Google

DE L'APPELLATION

« FILLEULES DE BORDEAUX »

Le programme du dernier Congrès des Sociétés savantes renfermait la question que voici :

Rechercher quelle peut être l'origine officielle, coutumière ou religieuse, de la qualification de « filleules » attribuée aux cités qui entrèrent dans la confédération bordelaise en 1379.

Les quelques lignes qui suivent ont moins pour objet de fournir la réponse demandée que de compléter la question elle-même. L'origine de l'appellation dont il s'agit peut, en effet, n'être ni officielle, ni coutumière ou religieuse.

D'une façon générale, *filleule* désigne un objet plus petit placé à côté d'un objet plus grand et de même nature. Les pinacles entourant la flèche de Saint-Michel de Bordeaux sont dénommées *filloles* dans les comptes gascons de 1486-1497 pour la construction de ce clocher[1]. Quelques années plus tard, en 1510, le comptable du chantier de Saint-André de la même ville emploie ce même terme pour désigner les piles d'arcs-boutants réparties comme autant de petits édifices sur les flancs de l'édifice principal : « In pillari seu filhole[2]. »

Dès le XIIIe siècle, Villard de Honnecourt applique cette appellation aux tourelles du clocher de Laon : « Les filloles parties à VIII colonbes[3]. » Sur quoi, Quicherat fait observer que le mot « était d'un usage général, à en juger par le vocabulaire des habitants de Coutances qui, aujourd'hui encore,

1. *Archives de la Gironde*, G. 2252.
2. G. 505.
3. Ed. Lassus, pl. XVII; Quicherat, *Mélanges, Moyen-Age*, p. 274.

Digitized by Google

appellent *fillettes* les petites tours qui font saillie sur les grandes au portail de leur cathédrale ». Et, de fait, Godefroy a recueilli dans son *Glossaire* un certain nombre de textes dans lesquels *fillole* présente la même signification ou une signification approchante. De nos jours, en Andorre, les bornes sont formées d'une grosse pierre, *fita,* accompagnées de deux plus petites, *filloles*.

On le voit, l'expression est courante, et, en ce qui concerne les *filleules* de Bordeaux, elle s'explique suffisamment par des habitudes philologiques, sans qu'il soit utile de supposer pour la solution du problème soit une décision officielle, soit une influence du droit civil ou canonique.

J.-A. BRUTAILS.

Digitized by Google

CHRONIQUE

ACTES DE LA SOCIÉTÉ PHILOMATHIQUE

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES PRIX AUX ÉLÈVES DES COURS D'ADULTES

Séance publique du dimanche 21 juin 1903. (Suite et fin.)

RAPPORT DE M. CAMENA D'ALMEIDA, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES COURS

Mesdames, Messieurs,

Les nombreuses récompenses que nous allons bientôt répartir témoignent de la satisfaction que nous ont donnée nos élèves. Je me hâte de dire qu'il n'y a pas que les lauréats d'aujourd'hui qui aient droit à des éloges : il convient d'en réserver une part à tous ceux qui, d'octobre à avril, ont assisté sans défaillance à toutes les leçons de leurs cours, à beaucoup d'autres encore. C'est un émerveillement, pour un nouveau venu, que de voir tant de volonté chez de soi-disant adultes, dont beaucoup sont des enfants de quinze ans. A la fin d'une journée de travail, alors que le repos serait bien gagné, certains d'entre eux accourent des quartiers les plus éloignés pour s'instruire chez nous ; quand ils nous quittent, il leur reste tout juste le temps de dormir pour aller reprendre la besogne matinale ; quant à leur repas du soir, s'il en est qui l'ont pu prendre hâtivement, nombreux sont ceux qui le diffèrent jusqu'à leur retour au logis. Ce n'est pas tout. Avez-vous quelquefois réfléchi à ce qu'un écolier, avant d'arriver à notre grille, rencontre sur sa route d'obstacles ou de tentations? les belles soirées, qui invitent à la promenade ; plus souvent encore, le mauvais temps, qui fait apprécier le coin du feu ; d'autres fois, l'exemple de bons apôtres, c'est-à-dire de mauvais camarades, qui ont déjà opté, entre le travail et la flânerie, en faveur de cette dernière, et ne demandent qu'à faire des prosélytes ; enfin, notre foire séductrice des

Digitized by Google

Quinconces, qui semble placée tout exprès à nos portes en octobre pour empêcher nos salles de se remplir, en mars pour tenter de les dépeupler. Celui qui, pendant des mois, a fermement suivi son chemin en dépit de tant de difficultés et de sollicitations, celui-là a remporté une victoire qui, à côté de celles que nous consacrons aujourd'hui, a bien son prix, et commande, elle aussi, l'estime et le respect. Nous avons fort heureusement beaucoup de ces jeunes héros, et jamais la liste de nos médailles d'assiduité n'a été aussi longue; à voir nos salles encore bien garnies le soir du 2 mars, on ne se serait pas douté que la tempête faisait rage au dehors; les rares passants aventurés ce soir-là dans les rues devaient être pour la plupart ou de nos professeurs ou de nos élèves.

Je voudrais vous faire connaître davantage ces braves petits écoliers que vous avez tous vus le soir, la planche à dessin sous le bras, s'acheminer gaiement, seuls ou par groupes, plaisantant sous la pluie, riant au vent, narguant le froid. Je voudrais vous dire leur mélange si original d'espièglerie et de sérieux qui fait qu'avec des apparences endiablées ils sont en général faciles à conduire. A qui sait les gagner, et pour cela il suffit de s'intéresser à eux en détail, de les connaître individuellement, de les occuper à des travaux dont ils comprennent l'utilité, ils donnent sans compter leur application et leur reconnaissance. Plusieurs fois, dans le cours de cet hiver, il nous est venu d'anciens élèves qui, de passage à Bordeaux, demandaient à saluer leurs professeurs d'autrefois; de tels sentiments honorent ceux qui les éprouvent, autant que les maîtres qui les inspirent.

Là où vous pourriez le mieux connaître nos élèves, c'est lors de leurs visites à notre bibliothèque, car ces travailleurs de tous les instants de la journée trouvent encore le temps de lire. Ce sont même des lecteurs infatigables; il est des soirs où l'on fait queue devant nos modestes rayons. Nos jeunes gens adorent les romans d'aventures, et Jules Verne n'a pas de plus chauds amis; ils sont passionnés par les voyages de découvertes, les chasses périlleuses, les hauts faits d'armes, en bons enfants de France qu'ils sont. D'autres, plus positifs, vont droit aux ouvrages techniques, et ces graves lecteurs sont aussi nombreux que les autres; nos livres les plus détériorés, c'est-à-dire les plus en faveur, sont quelquefois les plus sérieux. Entre ces deux catégories de visiteurs, il y a celle des irrésolus, se risquant à tout hasard, incertains du choix à faire. C'est à eux que vont tous nos soins : notre dévoué bibliothécaire, qui connaît tous les goûts de la jeunesse aussi bien que toutes les ressources de nos vitrines, a vite fait de trouver le livre qui tente, qui plaît, qui engage à d'autres emprunts une fois lu. Chaque lecteur gagné de la sorte par nous est pour les lectures malsaines de la rue un client de moins, et notre clientèle à nous a été nombreuse.

Digitized by Google

Je n'ai parlé jusqu'ici que de vos confrères, Mesdemoiselles, et vous avez pu vous croire oubliées. Il y aurait injustice à vous omettre, car votre empressement et votre persévérance égalent les leurs. Ils nous sacrifient leurs soirées, mais vous nous donnez le meilleur du dimanche, du jour où Dieu lui-même se reposa. Telle a été votre affluence que, malgré la réduction à trois du nombre de nos succursales, nous avons largement dépassé le chiffre de 4,000 inscriptions, atteignant 4,128; de cet accroissement, l'honneur vous revient tout entier. Vous nous êtes, en outre, plus attachées, j'entends par là qu'un plus grand nombre d'entre vous nous revient pendant plusieurs années de suite; nos palmarès successifs en font foi. Il s'est passé à l'un de vos cours un fait unique : des élèves demandant à leur professeur une leçon supplémentaire après la clôture; voilà qui témoigne d'un robuste désir de s'instruire.

On n'a donc pas chômé dans les divers établissements où se donnent nos leçons. C'est à peine si nos salles surpeuplées ont pu contenir la foule de nos élèves; il nous faudra des prodiges d'ingéniosité pour y installer les enseignements nouveaux dont on nous demande la création et dont la plupart répondent à de réels besoins. Et cependant, si étroitement logés que nous soyons, nous avons pu, pendant quelques semaines, donner l'hospitalité à une belle œuvre d'enseignement : les soldats d'un de nos régiments d'infanterie ont dû à la sollicitude de leur colonel et de leurs officiers des conférences attrayantes et profitables que nous avons été heureux d'abriter dans notre amphithéâtre. A ces élèves volontaires de collaborateurs improvisés, nous n'avons pas de couronnes à distribuer, mais je m'en serais voulu de ne pas les mentionner parmi ceux qui ont mérité vos éloges.

De même que nous instruisons des élèves de tout âge et de toute provenance, nous recueillons les concours les plus divers. Je ne parle pas seulement de l'appui moral et financier que nous prêtent le gouvernement, les corps élus, les autorités ecclésiastiques, militaires et civiles, la Chambre de commerce, les syndicats professionnels, nos anciens lauréats; c'est à qui nous aidera dans notre œuvre. Plusieurs des membres de notre Société ont tenu à enrichir notre bibliothèque de prêts; M. le Directeur de l'École Berlitz a gracieusement attribué dix places d'auditeurs à nos meilleurs élèves du cours d'anglais; M. Sarreau a largement ouvert à nos élèves l'accès de ses conférences-concerts. Que tous me permettent de leur dire ici notre vive reconnaissance.

Nous ferons tout pour justifier et conserver des sympathies si précieuses. En élaborant notre prochaine liste de cours avec les avis éclairés de notre commission des classes, nous nous inspirerons de toutes les nécessités de la vie professionnelle de nos jours. Nous avons, en fait d'innovations, ouvert cette année un cours de coupe de

Digitized by Google

corsets, qui a brillamment réussi et réuni les suffrages de l'hygiène et de l'élégance; il est d'autres enseignements que nous allons élargir et compléter; il en est que nous allons créer de toutes pièces, et qui vous seront annoncés en temps voulu. Nous avons confiance en leur succès.

La confiance n'est pas de la présomption, quand un enseignement est donné par des maîtres tels que les nôtres. Je n'en connais pas de plus accomplis : ils unissent à un rare degré le savoir et la méthode, l'autorité et la conscience. Ce qu'on accomplit de beau et de bon travail sous leur direction, notre exposition de la semaine dernière vous l'a montré. Ils sont les dignes instructeurs de cette vaillante jeunesse dont je vous traçais le tableau, et il semble que dans ce contact répété, pendant que l'élève acquiert le savoir du maître, celui-ci lui emprunte de sa force et de sa jeunesse. Ils gardent leur santé tout en se surmenant, ils se font aimer tout en se faisant respecter; ne sont-ce pas là des professeurs rares et privilégiés? N'était la brusque disparition de M. Salomon, qui inaugura et professa pendant quarante-deux ans notre cours de peinture, et dont la verte vieillesse nous laissait espérer encore de longs jours, nous n'aurions eu cette année aucune perte à déplorer.

A tant de mérites sont échues des récompenses : MM. Artigue, Loussert et Pliquet ont été nommés officiers d'Académie; pour cette distinction si justifiée, qu'ils reçoivent nos bien sincères félicitations. Nous avons la joie de voir attribuer l'un des prix Camille Godard à M. Lambert; nous savions quelle est son expérience, son ancienneté de services nous a surpris, tant il la porte allègrement. Parmi les récompenses de la Société, M. Sainsevin reçoit une médaille d'argent pour son excellent et long enseignement à la succursale de la rue Dupaty, toujours portée par son actif directeur à un plus haut degré de prospérité. Une autre médaille d'argent est décernée à M. Touzé, professeur du cours d'ébénisterie, un homme infatigable qui, non content d'instruire ses élèves presque chaque soir d'hiver depuis dix ans, les visite à domicile toute l'année, et les entretient dans une perpétuelle fièvre de travail.

Il est des succès qui touchent autant nos professeurs que ceux qu'ils obtiennent eux-mêmes : ce sont ceux de leurs élèves. Nos jurys spéciaux ont décerné huit diplômes de mécaniciens, après des épreuves dont MM. les Délégués de la Chambre de commerce ont apprécié la valeur; un diplôme d'électricien, brillamment enlevé; cinq diplômes de sténographes femmes; quatre diplômes de coupe de vêtements, un certificat d'aptitude de lingerie. Sur cinq places de professeur de coupe et de couture dans les écoles communales, convoitées par 85 aspirantes, deux élèves du cours de coupe de lingerie ont conquis les deux premières.

Digitized by Google

Pourquoi faut-il qu'une tristesse se mêle à tant de joie? A notre exposition, vous avez pu contempler les dessins d'un élève et les aquarelles d'une jeune fille qui, l'un et l'autre, ne sont plus, enlevés en pleine vigueur, au moment où leur talent donnait tant de promesses. Leurs camarades émus considéraient ces travaux avec un recueillement où se révélait toute leur sympathie. C'est que nos élèves font plus et mieux que s'instruire et rivaliser ensemble: ils contractent chez nous une réelle et féconde confraternité; je n'en veux pour preuve que la prospérité de notre Association des anciens lauréats. Entre tant de carrières et de destinées diverses, le seul fait d'avoir été chez nous de bons élèves constitue un lien durable. Ceux qui tout à l'heure vont entendre proclamer leurs noms tiendront à honneur d'aller se joindre à leurs aînés; ils cultiveront auprès d'eux le souvenir de leurs années d'études; ils y apprendront quelles joies et quelle force donne la solidarité, et c'est ainsi qu'après avoir fait place sur nos bancs à de plus jeunes, ils seront encore des nôtres.

Dans la même séance on a entendu le rapport de M. Amédée Oliveau, président du Conseil de Prud'hommes, sur les récompenses décernées aux ouvriers les plus méritants par les prud'hommes-patrons de Bordeaux.

RAPPORT DE M. AMÉDÉE OLIVEAU, PRÉSIDENT DU CONSEIL DE PRUD'HOMMES

Mesdames, Messieurs,

Le Président du Conseil de Prud'hommes vous présente chaque année, dans cette cérémonie, les lauréats des prix décernés aux ouvriers méritants.

C'est pour me conformer à cet usage que j'ai l'honneur de prendre la parole aujourd'hui.

Mon premier mot sera un hommage de regret à la mémoire de mon prédécesseur, Michel Bassié, qui s'était si bien pénétré des devoirs multiples et souvent délicats qui incombent au Président.

Ces devoirs, Michel Bassié les a toujours remplis avec un zèle ardent, une intégrité absolue, un dévouement sans bornes.

Il appartenait au Conseil depuis vingt-cinq ans, et, par la manière sage et utile dont il s'acquittait de ses fonctions, il s'est créé des droits à la reconnaissance publique.

Messieurs,

Je ne vous ferai pas de discours, ne voulant pas retarder le moment impatiemment attendu par les élèves des Cours philomathiques.

Digitized by Google

Permettez-moi seulement de vous rappeler que c'est à Louis Privat que nous sommes redevables de l'institution de ces récompenses, estimées à juste titre, qui honorent la carrière des vieux serviteurs de l'Industrie.

Cet homme de bien venait d'être placé à la tête du Conseil de Prud'hommes lorsque, dans la séance d'installation du 29 décembre 1864, présidée par le Préfet représentant le Gouvernement, après avoir développé des considérations sur le rôle des juges conciliateurs, il s'exprima ainsi :

« Voulant donner aux travailleurs une preuve de tout l'intérêt que je leur porte, je profite de cette cérémonie pour faire savoir aux ouvriers de Bordeaux que je fonde à perpétuité un prix de 500 francs qui sera remis chaque année à l'ouvrier réunissant au plus haut degré les qualités suivantes : Conduite irréprochable, dévouement au patron, long séjour dans le même atelier. »

A l'exemple de leur président, les prud'hommes-patrons décidèrent, à la même époque, qu'un deuxième prix, de 250 francs, serait annuellement donné par eux dans les mêmes conditions.

Dès 1880, les principaux négociants en vins de notre ville, trouvant bon et utile de rendre hommage au mérite des hommes laborieux et honnêtes qui, dans la pratique des devoirs professionnels, ont donné les preuves d'un constant dévouement, créèrent deux prix spéciaux en nous priant d'en désigner les lauréats.

Recherchant les moyens de multiplier ces récompenses, le président Michel Bassié fit des démarches auprès de l'Administration municipale et il fut assez heureux pour obtenir, en 1895, les quatre prix Camille-Godard qui ont donné à cette œuvre une extension accentuant davantage sa bienfaisante influence.

Le prix Adolphe-Sarrail (notre ancien président), qui perpétue la mémoire d'un homme dont la vie fut consacrée au bien public et qui rendit à ses concitoyens de signalés services; enfin, les prix que nous devons, depuis onze ans, à la généreuse libéralité de notre ancien collègue, M. D. Guillot, nous ont permis de propager les effets d'une institution essentiellement moralisatrice, puisque son but est de glorifier le travail et la vertu.

On a peine à le croire, Messieurs, et pourtant cette institution eut, à l'origine, des détracteurs.

Des esprits chagrins, contempteurs systématiques de toute innovation, enclins à dénigrer *ex abrupto* les actions des hommes, proclamèrent que l'œuvre ne pourrait avoir qu'une existence éphémère, qu'elle ne produirait aucun résultat et était destinée à disparaître promptement pour tomber dans l'oubli.

Grande était leur erreur. En effet, l'exemple fut contagieux. Dans de nombreuses villes, les conseillers prud'hommes ne tardèrent pas

Digitized by Google

à attacher un vif intérêt à la renommée acquise par cette œuvre utile, intérêt flatteur pour nous, car (nous le répétons toujours avec plaisir) c'est aux prud'hommes bordelais que revient l'honneur d'avoir fondé, les premiers en France, ces récompenses ouvrières aujourd'hui tant appréciées. Dans les diverses régions du territoire, des créations similaires eurent lieu. Les chefs d'industrie, les syndicats professionnels, les autorités locales voulurent y participer et, enfin, la sanction des pouvoirs publics se traduisit par la distribution des médailles d'honneur qui sont décernées par le Gouvernement aux vieux ouvriers dont l'honorabilité est reconnue.

On le voit, l'institution due à l'intelligente philanthropie de Louis Privat et de nos devanciers au Conseil de Prud'hommes, loin de péricliter, a pris, au contraire, un développement considérable, entretenant dans les milieux industriels une émulation salutaire et rendant plus intimes les rapports entre les ouvriers et leurs patrons. N'est-ce pas là un signe certain de son utilité et des heureux résultats qu'on en attendait?

Au début nous décernions deux prix seulement, aujourd'hui nous allons en distribuer onze qui représentent 3,700 francs et si nous ajoutons à cette somme le montant des récompenses antérieures, nous arrivons au chiffre éloquent de 65,300 francs.

Messieurs,

Notre plus grand désir serait de pouvoir récompenser tous ceux qui nous paraissent dignes de nos éloges, mais nous nous voyons contraints, tous les ans, d'ajourner, à regret, des candidats dont nous nous plaisons à reconnaître les titres.

Nos lauréats de cette année se recommandent particulièrement à nos suffrages. Ils appartiennent à cette catégorie d'ouvriers d'élite dont la vie, toute consacrée au travail, a eu constamment pour mobile l'accomplissement du devoir.

Ils ne se sont point laissé entraîner par l'exposé de doctrines irréalisables. Sourds aux appels de la discorde, de l'envie et de la haine, ne songeant qu'à se rendre utiles le plus possible, ils sont restés inébranlablement attachés à leurs devoirs professionnels et à la pratique des vertus privées. Comprenant que les intérêts de l'ouvrier et ceux du patron sont strictement solidaires, ils ont contribué de leur mieux à l'œuvre commune pour le plus grand bien de tous.

Depuis quelques années nous attribuons des prix aux apprentis terminant leur apprentissage ou venant de le terminer, qui se sont signalés par leur travail et leur bonne conduite.

Nous sommes heureux de constater combien sont nombreux les

Digitized by Google

jeunes gens qui comprennent que, pour réussir dans la carrière choisie, le travail opiniâtre est aujourd'hui plus que jamais nécessaire.

Voulant acquérir les capacités professionnelles qui sont la condition du succès, ils suivent avec un zèle attentif les travaux de l'atelier, travaux dont ils profitent d'autant mieux que leur amour du métier s'accentue chaque jour davantage et fait naître chez eux l'ambition de contribuer personnellement au progrès industriel.

A ce désir d'augmenter leurs connaissances techniques vient se joindre celui de compléter l'instruction reçue sur les bancs de l'école primaire. Aussi les retrouvons-nous parmi les élèves les plus studieux des cours de la Société Philomathique, de l'École municipale des Beaux-Arts, et même quelquefois nous les voyons suivre certains cours spéciaux de la Faculté des sciences.

De semblables dispositions chez ces jeunes gens ne sont-elles pas la garantie d'une conduite régulière?

Nous ne croyons pas nous tromper en leur prédisant sinon la renommée exceptionnelle et glorieuse réservée à quelques rares individualités, du moins la réalisation de leurs vœux et de leurs espérances.

Le diplôme qui accompagne les prix en argent et qui est la consécration de la vie laborieuse de nos lauréats constitue pour eux un véritable titre de noblesse, la noblesse du travail, qui inspire une fierté si légitime, et quand, dans l'avenir, ce titre, conservé précieusement dans la famille pour rappeler l'exemple à suivre, tombera sous les yeux des arrière-petits-fils, devenus à leur tour des hommes de mérite, ils pourront s'enorgueillir à bon droit de l'aïeul dont la devise était :

Travail, Honneur, Probité.

M. Amédée Oliveau a donné ensuite lecture de la liste des lauréats de 1903. (Prix décernés aux ouvriers qui se sont le plus distingués par leur dévouement au patron, leur conduite irréprochable et leur long séjour dans le même atelier.) Chacun des noms de cette liste a été vivement acclamé.

M. Philippe Rödel, président de l'Union générale des Syndicats girondins, s'étant trouvé dans l'impossibilité d'assister à cette solennité, c'est M. Maran, vice-président, qui a donné lecture du rapport de M. Étienne Huyard, secrétaire général, relatif aux prix institués par l'Union générale des Syndicats girondins, en faveur des anciennes ouvrières ou employées appartenant à des syndicats adhérents à cette Union qui se sont distinguées par leurs services, par leur dévouement et enfin par la longueur de leur séjour dans la même maison.

Digitized by Google

RAPPORT PRÉSENTÉ PAR M. ÉTIENNE HUYARD, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UNION GÉNÉRALE DES SYNDICATS GIRONDINS

Messieurs,

La Commission spéciale chargée de l'attribution des récompenses instituées par l'*Union générale des Syndicats girondins* en faveur des employées et ouvrières méritantes appartenant aux maisons faisant partie des Syndicats qui lui sont affiliés a eu le plaisir de constater cette année, comme elle l'avait fait l'année dernière, l'intérêt et l'opportunité de la création dont l'Union a pris l'initiative.

Nombreux, en effet, ont été les dossiers soumis à son examen et particulièrement intéressants les titres des diverses postulantes présentées à son choix.

Comme précédemment, la Commission s'est inspirée, dans l'attribution des deux prix mis à sa disposition : en premier lieu, de la durée du séjour des employées ou ouvrières dans la même maison ; en second lieu, des preuves de dévouement fournies par elles à leurs patrons ; enfin, de leur âge, de leurs charges de famille, de leur situation matérielle.

Après avoir proclamé les noms des lauréates et énuméré leurs titres aux récompenses qui leur sont décernées, le rapport de M. Étienne Huyard conclut en ces termes :

Tels sont, Messieurs, les choix faits par votre Commission spéciale parmi les nombreuses postulantes qui lui ont été présentées. L'Union des Syndicats ne peut que se réjouir d'avoir pris l'initiative d'une création qui lui permet de récompenser de pareils dévouements et d'aussi rares mérites.

La lecture des divers rapports étant terminée, M. le Secrétaire général de la Société Philomathique proclame les noms des lauréats, interrompu par de fréquents applaudissements.

Entre chaque allocution, la musique du 57e se fait entendre, et, nous n'aurions pas besoin d'ajouter, applaudir. A la suite du discours de M. d'Almeida, elle joue, avec accompagnement de chant, sous la direction artistique, si sûre et si puissante de son chef, M. Barnier, la valse des *Saltimbanques*. Les dernières notes de ce morceau entraînant et original ne sont pas encore terminées qu'une triple salve d'applaudissements éclate. On fait une chaude ovation à M. Barnier et à son orchestre qui, au milieu de nouveaux bravos, bisse la valse.

Digitized by Google

A ce moment, une immense et superbe gerbe de fleurs que nouent de larges rubans tricolores est offerte au nom de la Société Philomathique à M. Barnier, qui, très touché de cette attention, — ou plutôt de cet hommage rendu à son talent et à celui de ses musiciens, — remercie la Société.

La musique du 57e a eu aussi grand succès dans divers autres morceaux : eu particulier dans deux premières auditions : *Dans le Sud*, esquisse américaine de Myddleton, et *Marche des gamins de Paris*, de Rod. Berger.

Cette fête, très brillante, a pris fin à cinq heures de l'après-midi.

Vu : F. SAMAZEUILH.

Bordeaux. — Impr. G. Gounouilhou. — G. Chapon, *directeur*.
9-11, rue Guiraude, 9-11.

Digitized by Google

Digitized by Google

Cliché Hargous, Sr de Van den Bosch, Bx

L.-A. AUGUIN

1824-1903

otogravure Ch. Chambon, Bx.

Digitized by Google

Revue
Philomathique
de
Bordeaux et du Sud-Ouest

AUGUIN

Ces lignes sont dédiées à la mémoire de l'artiste éminent, de l'homme probe et vertueux auquel nous rendions, il y a quelques jours à peine, les derniers devoirs.

Dans un suprême adieu, des personnages officiels, des amis fidèles, des élèves émus, ont dit la grande place occupée dans l'art et dans notre cité par Louis Auguin; moi, je vais essayer, dans cette notice, hélas! bien insuffisante, de payer un tribut d'estime et d'admiration à celui qui fut le créateur de l'École bordelaise dans le paysage et qui voulut bien m'honorer de sa précieuse et constante amitié.

***

Si le recul du temps est indispensable pour fixer d'une façon définitive l'art d'une époque, il n'est pas téméraire d'affirmer que l'École française de peinture, dite de 1830, a fait ses preuves et qu'elle est assurée pour le présent et dans l'avenir du respect et de l'admiration de tous.

Mais quelle fut la source d'inspiration de ces artistes doux ou puissants, tendres ou ironiques, mais toujours originaux et toujours émus? Où donc ces maîtres du paysage, Rousseau, Corot, Millet, Diaz, Dupré, Daubigny, Troyon, Courbet,

Digitized by Google

d'autres encore, trouvèrent-ils le secret de leur génie?... Ce fut dans l'étude constante et directe de la Nature qu'ils traduisirent avec tout l'amour de leur cœur attendri, avec toute la foi de leur âme ardente et passionnée. Amour et foi! ces deux sentiments ne résument-ils pas toute la vie d'Auguin, le continuateur glorieux de ces peintres célèbres qui ont jeté un si vif éclat sur la première moitié du XIXe siècle?

*
* *

Né à Rochefort le 29 mai 1824, Louis-Augustin Auguin fit ses premiers pas d'écolier dans l'institution que dirigeait son oncle maternel et reçut de son père, artiste peintre lui-même, les premières notions de dessin.

Après avoir fait de bonnes études classiques, — toute une correspondance en latin échangée avec un ami en fait foi, — il partait, à l'âge de dix-huit ans, pour Paris où l'attirait sa vocation artistique.

Entré à l'atelier de Coignet, il y restait le temps nécessaire pour apprendre le métier qui devait lui permettre de traduire le sentiment d'art qui était en lui; puis, attiré vers le grand poète naturaliste Corot, il se liait avec le maître célèbre et devenait son disciple inspiré.

Revenu dix ans plus tard dans sa ville natale, il commença à peindre sur les bords de la Charente les tableaux qui devaient le signaler dès sa première apparition aux Salons de Paris et qui lui valurent les précieux encouragements de Fromentin et de Daubigny. C'est aussi vers cette époque qu'il devint l'ami plus intime de Corot, de Courbet et d'Henri Monnier, qui firent plusieurs séjours dans le beau pays de Saintonge. C'est sous l'influence des bords enchanteurs de la Charente, qu'Henri Monnier, ce peintre qui eut une conception si originale de la figure, écrit à son cher Auguin : « Ah! si j'avais à recommencer les arts, comme je me serais mis au paysage! » Ceci dit, en passant, pour ceux qui trouvent que ce genre est inférieur.

Février 1855 fut la date du mariage d'Auguin. A ce moment, se place une correspondance vraiment touchante avec la

Digitized by Google

femme d'élite qu'il a choisie pour compagne et qu'il a laissée à Rochefort afin de lui éviter les fatigues des nombreux déplacements sur nature. Le grand artiste est au plus fort de la lutte, les heures difficiles sont arrivées, les souffrances physiques et morales s'abattent sur lui : c'est des environs de Limoges, dans les derniers jours d'octobre, miné par la fièvre paludéenne, qu'il écrit : « Je suis ici auprès d'une nature adorée qui va mourir. Elle ne peut pas, elle ne veut pas expirer sans que j'assiste à sa dernière heure. Les douces et mélancoliques études que j'ai faites dans ce dernier mois attendent encore quelques touches expressives. Je suis à la piste de chaque rayon pâle qui perce la nuée brumeuse, et souvent je ne suis chassé du terrain que par une pluie torrentielle. »

Cependant il s'intéresse à tout et le souvenir de ceux qu'il aime remplit sa pensée : « Hier au soir, » écrit-il encore à l'absente, « la lune était noyée dans une auréole humide, ma bonne mère était au milieu des nombreux vendangeurs qui soupaient. Fatigué du bruit, je goûtais un repos délicieux sur la pièce de bois où tu t'es reposée; mille pensées vagues flottaient dans mon pauvre cerveau; j'étais livré à la douce mélancolie; les reflets incertains de la lune glissaient mollement sur les pentes unies des coteaux. Un tout léger bruissement montait vers moi de la vallée. On eût dit que la prairie était remplie d'ombres amoureuses qui s'entretenaient à voix basse. A ce calme religieux de la nuit, à cette voix mystérieuse, à ces reflets si vagues et si doux, je mêlai un nom, la nature l'entendit, et les grands peupliers le redirent mille fois dans leur léger frémissement. »

Le bonheur des autres, voilà l'objet de sa constante sollicitude : « Dans le grand livre de la nature, je puise tous les jours de grands enseignements et je deviens meilleur et par cela même je deviens plus malheureux. La pensée des misères de mes frères et à côté mon impuissance à les soulager me torture cruellement. Aimer et voir souffrir ceux qu'on aime est un tourment atroce. »

A feuilleter ces lettres, une émotion indicible vous prend!. .

Digitized by Google

Mais il faudrait un volume pour tout dire, et j'ai hâte d'arriver au premier séjour que fit Auguin dans notre ville : « Bordeaux, écrit-il le 27 mars 1860, est plus beau que Paris; c'est l'effet qu'il me produit dans ce moment. »

Il descendit à l'hôtel des Deux-Charentes, rue Dieu. C'est là que pour la première fois je fus appelé à contempler les belles études que le maître rapportait de sa chère Saintonge; c'est là que, fortement ému par le charme qui se dégageait de toute sa personne, je fus secoué du frisson révélateur. Depuis, l'atelier a changé de place, le littoral girondin a remplacé, dans ses études, les bords de la Charente; mais, le talent du maître s'agrandissant toujours, son charme a continué à s'exercer sur de nombreux élèves qui deviennent des disciples fervents.

Après un séjour de quelques mois dans notre ville pour y planter des jalons, il retourne à Rochefort afin de préparer son départ, et c'est le 19 mars 1861 qu'il vient, avec sa femme, se fixer définitivement parmi nous. Ses premières étapes furent impasse des Tanneries, place Tourny et rue Foy, où il ouvrit un cours, et, le 10 avril 1878, il venait habiter la maison de la rue de la Course qu'il ne devait plus quitter qu'à sa mort.

C'est dans cette demeure modeste et tranquille, avec son petit jardin où plantes et fleurs poussent comme elles veulent, que le maître se livre tout entier à son art, à son bonheur intime, partagé par la femme d'élite à laquelle il a associé sa vie; et du petit jardin, par un escalier rustique tout enguirlandé de plantes grimpantes, on pénètre dans l'atelier où élèves et amis se sont si souvent réunis.

L'atelier!... Oh! comme il ressemble peu à certains ateliers parisiens où le vide d'études n'a d'égal que l'encombrement des bibelots! Ici, pas de meubles rares, pas d'étoffes précieuses, mais partout des esquisses, des souvenirs, des tableaux, et par-dessus tout la conversation pittoresque du maître, qui connaît toutes choses et qui, laissant déborder son âme d'apôtre inspiré, communique le feu sacré à ses élèves émus et charmés.

C'est encore le causeur affable et disert qui, par ses saillies de bonne humeur et de bonne compagnie, fait les délices de tous ceux qui l'approchent.

Digitized by Google

Ce fut la période des années heureuses, et c'est alors que, renouvelant sa manière, Auguin fit sur les bords du golfe de Gascogne les toiles qui devaient le rendre célèbre et lui mériter la reconnaissance de nos concitoyens. 1884, telle est la date du superbe tableau que possède notre Musée : *Un jour d'été à la grande côte,* synthèse admirable de notre beau littoral girondin et qui fait de cette page, où le ciel et la terre se confondent dans une suprême harmonie, l'une des plus belles du paysage contemporain.

Et le noble artiste, né à Rochefort, mais bien plus girondin que les compatriotes qui nous ont abandonnés pour aller peindre les bords de la Seine ou les lagunes de Venise, continue à limiter son champ d'études à notre beau pays, prouvant ainsi qu'il n'est pas nécessaire de courir aux quatre points cardinaux pour devenir un bon paysagiste.

Dans un article fort bien écrit et signé Jean Dhost, un de nos critiques autorisés, artiste peintre à ses heures, a comparé Auguin à Mistral.

Comparaison bien juste, en effet, car si Mistral a voué sa vie et son œuvre à sa petite patrie, Auguin a été le poète inspiré et le chantre toujours fidèle de notre beau pays de Gascogne.

Mais les années passent, les belles toiles se succèdent sans interruption, et Auguin, qui est un travailleur acharné, devient le peintre attitré de nos plages océanes, couronnées de dunes argentées, et de nos landes sauvages, parsemées de pins maritimes et de chênes séculaires. Il en a peint tous les coins et recoins, mais c'est surtout le ciel qu'il a rendu d'une façon incomparable.

J'ai entendu dire souvent autour de moi : « Nul mieux qu'Auguin n'a peint le ciel. » Moi je dis hardiment : « Nul ne l'a peint aussi bien. » Ciels du matin et du soir, ciels de plein midi, ciels d'orage ou de lumière sereine, purs ou nuageux, brumeux ou éclatants, il en a rendu tous les effets d'une façon que personne n'a encore égalée.

La vie continue, heureuse et productive, jusqu'au 13 février 1893, date de la mort de Mme Auguin. Le coup fut terrible, et les amis du maître croyaient qu'il ne s'en relèverait pas, quand

Digitized by Google

les deux admirables femmes qui ont soigné les dernières années de sa vie vinrent, par leur tendresse respectueuse et leurs soins dévoués, relever son moral abattu et adoucir ses souffrances physiques.

L'année suivante, en 1894, il devint chevalier de la Légion d'honneur, et ses élèves, ses amis célébrèrent cette date dans un banquet mémorable; mais sa plus haute récompense lui fut donnée le 21 décembre 1900, à la suite de l'Exposition universelle. Dans une manifestation grandiose et spontanée, les représentants les plus autorisés de notre ville, M. Lande, maire, en tête, vinrent apporter au maître vénéré, à celui qui, pendant plus de quarante ans, avait jeté un si vif éclat sur notre cité, le témoigne d'un affectueux respect.

Ce jour-là, on offrit à Auguin son buste en bronze, œuvre de notre compatriote Granet, et de nombreux discours furent prononcés. Le maître, déjà malade, voulut remercier; mais, ému jusqu'aux larmes, il ne put dire que ce simple mot : « Merci !... »

Ce fut la dernière belle journée de sa vie.

La maladie faisait des progrès rapides, les souffrances devenaient plus aiguës, et, à son grand désespoir, le noble artiste dut abandonner ses pinceaux.

C'est à peine, ces deux dernières années, s'il pouvait se lever quelques heures par jour pour donner ses leçons.

Puis, il ne se leva plus..., et, enfin, terrassé par le mal, mais le cerveau toujours lucide, et stoïque devant la mort, il vit arriver la date fatale, la date suprême, 30 juillet 1903.

Je ne connais pas de vie plus belle et plus noblement remplie. On peut dire que, chez Auguin, le cœur et l'esprit ont toujours vécu en parfaite harmonie, et si l'artiste éminent a honoré l'art par son talent, l'homme de bien a honoré l'humanité par ses vertus.

J. CABRIT.

Digitized by Google

A PROPOS

D'AUTOGRAPHES DE MONTESQUIEU

—

SOUVENIRS D'UN TÉMOIN DE SA VIE

Il y avait, sous la Restauration, un membre de l'Académie française qui « s'amusait » — c'était, on le verra plus loin, l'expression dont il se servait — à faire une collection d'autographes. En 1817, sa collection était « déjà assez considérable », mais il ne possédait encore aucun spécimen de l'écriture de Montesquieu, ce qu'il regrettait fort sans doute, car il s'empressa de profiter d'une excellente occasion qui se présenta pour combler cette lacune. On lui avait indiqué un Bordelais qui pourrait lui procurer ce qu'il désirait, et il n'hésita pas à lui écrire, quoique ne le connaissant point, pour lui faire savoir qu'il accepterait avec reconnaissance ou qu'il acquerrait volontiers un autographe de l'auteur de l'*Esprit des Lois*. Le nom de Montesquieu, dans la circonstance, appelait naturellement celui de Montaigne, et comme un autographe de l'auteur des *Essais* manquait également à sa collection, notre académicien, pensant qu'on aurait de quoi satisfaire à son désir sur ce point aussi bien que sur l'autre, n'oublia pas dans sa lettre d'ajouter un mot à cet égard.

Cet académicien en quête d'autographes bordelais s'appelait Campenon. C'est un de ces immortels dont on ne peut guère parler qu'en empruntant des renseignements aux dictionnaires biographiques. Celui-là devait sa réputation à deux poèmes qu'il avait publiés sous l'Empire et qui l'avaient fait ranger à la fois parmi les représentants du genre didactique et parmi ceux du genre épique. La *Maison des Champs* et

Digitized by Google

l'*Enfant prodigue* sont des œuvres qu'on ne lit plus; on les admirait alors[1], et ce furent les titres de Campenon pour briguer et recueillir la succession de Delille à l'Académie, succession enviée, à propos de laquelle les compétiteurs se décochaient des épigrammes dans ce goût-ci :

Au fauteuil de Delille on a porté Michaud.
Ma foi! pour l'y placer, il faut un *ami chaud.*

Au fauteuil de Delille aspire Campenon.
A-t-il assez d'esprit pour qu'on l'y *campe? Non.*

Il suffira peut-être d'un jeu de mots fournissant une rime opulente pour empêcher le nom de Campenon de tomber complètement dans l'oubli.

Le Bordelais auquel s'adressait le collectionneur d'autographes était un vieillard qui allait bientôt achever sa soixante-dix-huitième année. Il était né à Bordeaux, mais il regardait comme sa véritable patrie le village de La Brède où sa famille, appelée par Jacques de Secondat, était venue s'établir vers la fin du XVIIe siècle, et où son grand-père et son père avaient successivement exercé la charge de notaire. Son nom était Latapie. J'ai déjà eu l'occasion de dire, dans la *Revue Philomathique,* comment ce nom, inconnu en dehors de notre histoire locale, se trouve associé pour nous au nom illustre de Montesquieu[2]. Je n'ai pas l'intention de me répéter; mais, puisqu'il faut bien que je rappelle que Latapie grandit, pour

1. L'*Enfant prodigue* obtint à son apparition un succès dont la mode s'empara : voir la notice en tête de l'édition des œuvres de Campenon publiée chez Charpentier en 1844, quelques mois après la mort du poète. Cette notice est de Mennechet, qui avait, pour être indulgent, des raisons que n'avait pas Bernard Jullien, dont l'*Histoire de la poésie française à l'époque impériale* (2 vol. in-12, Paris, Paulin) paraissait en même temps. Sévère pour l'*Enfant prodigue* (t. I, p. 187-191), Jullien accorde quelques éloges et reconnaît quelque mérite à la *Maison des Champs* (t. II, p. 59-65). La vie et les œuvres de Campenon ont fourni à Saint-Marc Girardin, pour son discours de réception à l'Académie française, une abondante matière à digressions. (*Essais de Littérature et de Morale,* t. I, p. 401-419.)

2. Voir dans le premier volume de la *Revue,* p. 607, livraison du 1er décembre 1898, l'article intitulé : *Un Bordelais chez Voltaire.* — Il est bien tard pour signaler une correction à faire dans cet article : ce n'est pas en 1775, mais en 1777, que Latapie, revenant d'un voyage en Italie, se rendit à Ferney pour faire une visite à Voltaire. Cette erreur sur la date de la visite ne pouvait nuire à l'intérêt du récit, mais le travail d'annotation s'en est ressenti en certains endroits. Comme il sera question plus loin du voyage de Latapie en Italie, il m'a paru utile de faire cette rectification.

Digitized by Google

ainsi dire, sous les yeux du châtelain de La Brède, je veux emprunter de nouveau à un de ses biographes une phrase qui nous apprend de quelle façon il passa ses jeunes années aux côtés du grand homme dont on l'entendra parler tout à l'heure. « Admis auprès de lui, l'accompagnant dans ses promenades, l'aidant quelquefois dans ses recherches, écrivant sous sa dictée, prêtant à ses moindres paroles une oreille toujours attentive, Latapie, à peine adolescent, se sentit comme pénétré des rayons de son génie[1]. » Quand on songe à cette intimité charmante entre un homme de génie et un enfant de quinze ans, quand on connaît les relations que Latapie ne cessa d'entretenir avec le fils et les divers membres de la famille du célèbre écrivain, quand on sait qu'il fut le précepteur de son petit-fils[2], on comprend qu'il dut être un des témoins les mieux renseignés sur la vie et les œuvres du philosophe. Et quand ceux qui liront ces quelques pages auront pris connaissance de la réponse que fit Latapie à la lettre de Campenon, ils regretteront sans doute, comme je l'ai souvent regretté en lisant ses manuscrits, qu'il n'ait laissé que des fragments des mémoires qu'il aurait pu écrire sur Montesquieu.

C'est à un heureux hasard que je dois de pouvoir offrir ce morceau aux lecteurs de la *Revue philomathique*. Dans les liasses qu'a bien voulu me confier M. Henri Latapie, il n'y a que les lettres que recevait son grand-oncle : celui-ci ne tirait point copie, que je sache, de celles qu'il écrivait; quant aux brouillons, il n'en faisait évidemment que dans certaines circonstances. Or, il en fit un quand il s'agit de répondre à la missive de Campenon, il jugea à propos de le garder, et il a eu des héritiers assez intelligents pour conserver un méchant feuillet couvert d'une écriture d'aspect informe avec ratures et renvois. Ce brouillon, j'ai pu sans trop de peine le déchiffrer,

1. Gintrac, *Éloge de Latapie*, dans les *Actes de l'Académie de Bordeaux*, année 1824, p. 115-117. — Louis Vian, dans son *Histoire de Montesquieu* (p. 301), ne s'est occupé de l' « éducation de Latapie » — voir le sommaire du chapitre XXIII — que pour se faire l'écho de vilains bruits, au sujet de sa naissance, recueillis par notre annaliste Bernadau; et il semble n'avoir vu dans les détails donnés par Gintrac que la confirmation de ces racontars.

2. Voir l'intéressant article de M. Raymond Céleste, *Un petit-fils de Montesquieu en Amérique*, publié dans la *Revue philomathique de Bordeaux*, livraison du 1er décembre 1902.

Digitized by Google

et c'est ainsi qu'un document qui me paraît avoir quelque valeur vient s'ajouter à ceux que nous possédons déjà sur un grand homme et sur une grande œuvre.

Un mot encore, avant de mettre sous les yeux des curieux les pièces de ce petit dossier.

Campenon devait à l'amitié de Fontanes d'avoir été pourvu du titre d'inspecteur de l'Université et d'un siège au conseil général de l'Instruction publique. Il s'est servi, pour écrire la première des deux lettres qu'il adressa à Latapie, d'une feuille de papier de format administratif avec en-tête imprimé portant ces mots : *Commission de l'Instruction publique;* et on remarquera qu'il a bien soin de mentionner sa qualité d'inspecteur. C'était là, de sa part, une coquetterie et une habileté, très probablement. Il ne connaissait pas son correspondant d'occasion, mais il savait bien à qui il s'adressait. Il n'ignorait point que Latapie avait appartenu à l'Université de France, et qu'il avait occupé la chaire de littérature grecque à la Faculté des lettres qui avait existé dans notre ville de 1809 à 1816. Il a dû penser que ses titres universitaires lui serviraient peut-être autant que son titre de membre de l'Académie française pour assurer auprès du vieux professeur le succès de sa requête [1].

*
* *

Voici la première lettre de Campenon, qui, pas plus que la seconde, ne porte de suscription.

Commission de l'Instruction publique.

Paris, 5 mai 1817.

Monsieur,

J'ai un bien grand désir d'être votre obligé, et je vais vous en donner la preuve.

M. Desrenaudes, mon ami, m'a raconté l'autre jour la grâce toute

1. Un de mes amis, à qui j'ai l'habitude de communiquer ce que je fais imprimer, m'a fait remarquer que Campenon ne pensait peut-être pas à tout cela, et qu'il pourrait bien n'y avoir là qu'une question de franchise postale et d'économie. Je lui ai fait remarquer à mon tour, en lui montrant la suscription de la réponse de Latapie, que l'ordre dans lequel celui-ci place les titres de Campenon me semblait un bon argument à l'appui de mon opinion.

Digitized by Google

particulière que vous aviez mise à lui faire examiner en détail la campagne qu'habitait, près de Bordeaux, votre illustre compatriote Montesquieu. Quoiqu'il y ait assez longtemps, Monsieur, que vous l'avez accompagné dans cette visite où vous fûtes son *cicerone,* sa mémoire n'en a perdu aucune circonstance. Il m'a surtout parlé du soin que vous aviez eu de lui faire remarquer les manuscrits et les notes laissés par Montesquieu, et il a fini par me dire : « Si vous voulez quelques lettres originales de Montesquieu, vous ne pouvez pas mieux faire que de vous adresser à Monsieur Latapie. »

Pour que vous puissiez bien apprécier, Monsieur, toute la valeur de ce bon conseil, il faut que je vous dise que je me suis amusé à faire une collection déjà assez considérable de lettres *autographes* des personnages qui ont eu quelque importance, quelque illustration, soit littéraire, soit historique, et que je n'ai point de lettres de Montesquieu, ni de Montaigne, votre autre illustre compatriote. Je regarderais comme un grand service, Monsieur, que vous voulussiez bien avoir la bonté de m'en faire obtenir.

S'il était à votre disposition de m'en faire avoir aussi de quelques autres personnages d'un ordre moins important, mais jouissant toutefois de quelque célébrité, ce serait ajouter au bienfait que j'ose espérer de vous.

Je n'ai pas besoin de vous dire, Monsieur, que si ces lettres se trouvaient en collection entre les mains de quelques personnes qui voulussent s'en dessaisir en y mettant un prix, ce ne serait point un obstacle à la négociation que je prends la liberté de vous recommander, pourvu, toutefois, que ce prix fût permis à une fortune aussi modique que la mienne. Si l'on se bornait à demander un échange, j'offre très volontiers à *(sic)* donner des lettres de Jean-Baptiste Rousseau pour des lettres de Montaigne, du Voltaire pour du Montesquieu, et des lettres d'un ordre moins élevé en échange de lettres équivalentes [1].

Il faut bien compter sur votre bonté, Monsieur, pour espérer que vous vous chargerez de tout cet ennui, et j'ai cependant la hardiesse d'y compter. Je désirerais bien qu'il me fût donné de pouvoir prendre ici ma revanche du bon procédé que j'ose attendre de votre complaisance ; si l'occasion s'en offrait, je vous supplie de me mettre à l'épreuve. Je vous prie, quand vous me ferez l'honneur de me répondre ou de m'adresser les précieuses lettres que je désire, de vouloir bien m'écrire sous le couvert de la Commission, en mettant une seconde enveloppe *à M. Campenon, inspecteur.*

Agréez, Monsieur, mes excuses de la démarche que je hasarde, mes

1. Il faut penser que *j'offre à donner,* sous la plume d'un académicien, n'est qu'un lapsus. Mais que dire du rapprochement inattendu de ces deux noms, Jean-Baptiste Rousseau et Montaigne?... Il est vrai que, en 1817, Jean-Baptiste Rousseau était considéré comme un grand poète lyrique.

Digitized by Google

remercîments de la complaisance que vous allez avoir, et l'assurance des sentiments de haute considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

V^t CAMPENON,
membre de l'Institut, Académie française.

On va lire maintenant la réponse de Latapie.

J'ai déjà dit que je n'ai eu sous les yeux que le brouillon de cette réponse; je dois ajouter que je l'ai transcrit fidèlement, mais non servilement. Il était inutile de respecter la « graphie » de Latapie, et il était utile de réparer quelques inadvertances. Je n'ai rien ajouté, rien retranché, mais j'ai à confesser un changement: rencontrant dans une phrase du début un mot latin, un *ergo* que Latapie me paraissait n'avoir mis là que pour brouillonner plus vite, je me suis permis de le traduire, et au lieu de ce mot latin, on trouvera les deux mots français *par conséquent*.

Le ton sur lequel Latapie a commencé sa réponse n'est guère conforme à ce naturel dont il se déclare pourtant « grand ami » : le bon vieillard était solennel par caractère et par tradition. Qu'on ne se laisse pas rebuter dès l'abord par ce style empesé : on se trouvera bien vite en présence d'un homme qui parle avec une conviction exempte d'emphase, avec une émotion d'autant plus touchante qu'elle se montre à peine, lorsqu'il se fait le défenseur d'une mémoire qui lui est chère et qui n'a pas que des « adorateurs ».

A M. Vincent Campenon, membre du Conseil général de l'Instruction publique et de l'Académie française.

Bordeaux, le 31 mai 1817.

Monsieur,

Il faudrait n'être qu'un vandale pour avoir le front de refuser quoi que ce soit à un citoyen de la république des lettres aussi justement célèbre que vous l'êtes, et qui devrait être cher à tout Français quand il ne ferait que nous reproduire M. Delille, et même, disent quelques hommes de goût, avec plus de suave simplesse. Pour moi, grand ami du naturel, par conséquent de votre poésie, je vous sais gré d'avoir

Digitized by Google

été le premier, je crois, après La Fontaine, qui ait osé placer le mot *âne* dans ses vers[1].

Eh bien! Monsieur, j'ai dû craindre pendant quelques jours d'être accusé de vandalisme. Je savais bien qu'il devait me rester quelques bribes de l'écriture de Montesquieu, quoique j'eusse distribué presque tout ce que j'en avais, ne pouvant résister à leurs sollicitations, à quelques adorateurs de sa mémoire, tels que MM. Hérault de Séchelles, Darcet, Roux, Garat, et, je crois aussi, M. Romain de Sèze, etc. Mais, après avoir fouillé et refouillé liasses et cartons, je désespérais de vous satisfaire, lorsque j'ai trouvé le peu que vous recevez dans le coin où je l'espérais le moins; et ce peu-là même n'a rien d'intéressant, et pourrait à peine figurer dans un de ces recueils de *fac-simile* qui sont une mode du jour.

Ces sortes de lettres d'affaires écrites à la hâte, où l'on ne trouve ni pensées, ni style, ni anecdotes, devraient bien disparaître enfin de toutes ces spéculations de libraires qui ternissent toujours un peu la gloire des auteurs du premier ordre. Ce fut le sujet d'un reproche que j'osai faire à cet abbé de Guasco que j'avais tant vu à La Brède jusqu'à mon adolescence, et que je retrouvai à Vérone avec plaisir après vingt-deux ans, car il fut pour moi une de ces vieilles ruines si bien peintes dans *la Maison des Champs* :

sur le temps qui n'est plus
Le souvenir ramène la pensée.

1. Il est regrettable que Latapie, pour faire un compliment, ait hasardé une opinion erronée. La mémoire lui faisait ce jour-là singulièrement défaut : il aurait dû tout au moins se rappeler que, entre La Fontaine et Campenon, il y avait eu Florian. Il est bien inutile de prouver, à l'aide d'une érudition facile, qu'il avait tort.

Voici le passage de la *Maison des Champs* où Campenon a *osé* parler de l'âne et le nommer :

Et même enfin, si l'âne osait paraître,
J'implorerais quelques soins généreux
Pour l'animal, trop avili peut-être,
Qui toujours prêt, toujours utile au maître,
Porte au marché la fermière, les œufs,
Et qui du moins, du coursier qu'il remplace,
N'a point l'orgueil, s'il n'en a pas la grâce.

Lorsque Campenon délayait en deux mille vers la parabole de l'*Enfant prodigue*, il croyait faire une épopée. C'est pour cela qu'il n'a pu donner une nouvelle preuve de l'audace que lui prête Latapie. Il ne pouvait se dispenser de parler d'un autre animal domestique qui figure aussi dans la *ménagerie* de La Fontaine; mais il ne lui était pas permis de choisir entre les trois mots que la langue française mettait à sa disposition. On lit dans l'évangile de saint Luc (ch. XV, v. 15-16) ces phrases expressives : *Et misit illum in villam suam, ut pasceret porcos. Et cupiebat implere ventrem suum de siliquis quas porci manducabant, et nemo illi dabat.* Savez-vous comment Campenon a traduit cela? Lisez ces quatre vers :

Le vêtement, signe de l'esclavage,
Déjà le couvre, et, pour comble d'outrage,
Dès l'instant même à sa garde est livré
L'impur bétail des Hébreux abhorré.

N'est-ce pas que cela est dit en termes galants et bien propres à faire pâmer d'aise les contemporains de Delille?

Digitized by Google

L'avarice de l'abbé, autant que sa vanité, lui fit publier ces lettres qui n'ont presque rien appris au public, sinon qu'il est très peu de héros qui doivent se montrer en robe de chambre[1].

— « Mais Voltaire!... » — Voltaire savait que tout ce qu'il faisait, disait, écrivait, serait raconté, répandu, imprimé; et Montesquieu n'y songea jamais.

Tout cela, direz-vous peut-être, n'empêche point qu'on ne soit étonné de trouver tant d'incorrection de style et même d'orthographe, des caractères si difformes. — Hélas! Monsieur, vous le jugeriez plus digne de compassion que de blâme, si vous saviez que ses beaux yeux bleus furent dès son enfance affligés de myopie et d'ophtalmie. Il essayait souvent de lire et d'écrire, mais alors ses yeux étaient absolument collés sur les livres et le papier, de sorte qu'il fut toute sa vie dépendant de ses secrétaires, qui se relayaient, et dont plusieurs furent d'une ignorance et d'une étourderie remarquables[2]. Ceci explique encore l'infidélité des citations que Voltaire et d'autres lui ont tant reprochée. D'ailleurs, le style d'un homme obligé de dicter est nécessairement moins correct et plus coupé, et la liaison des idées s'y fait moins sentir, ce me semble, surtout lorsque par le caractère de son génie il est continuellement porté à sauter à pieds joints tous les intermédiaires, ce qui rend quelquefois l'*Esprit des Lois* aussi difficile que les *Principes mathématiques* de Newton.

1. Latapie fit en Italie un voyage qui dura plus de deux ans : il avait quitté Bordeaux le 12 octobre 1774, et il n'y revint qu'en avril 1777. Il a écrit un journal de ce voyage qui occupe quatorze cahiers; ce sont ses *Éphémérides*, d'où j'ai extrait le récit de sa visite à Voltaire. Le récit de son séjour à Vérone, auprès de l'abbé de Guasco, mériterait peut-être aussi d'être publié, je n'ai pas besoin de dire pourquoi. Il arriva dans cette ville le lundi 30 décembre 1776, et il y resta jusqu'à la fin de la semaine.— Le lendemain de son arrivée, il note dans son journal qu'il est allé le matin faire sa première visite à l'abbé, il parle du tort « très grand » qu'a eu celui-ci de publier des lettres de Montesquieu « qui n'étaient point faites pour voir le jour », et du tort plus grand encore « de les avoir publiées pour se venger de Mme Geoffrin »; mais il n'est question, ni ce jour-là ni les jours suivants, du reproche que le voyageur aurait osé formuler, et c'est à regretter, car on serait curieux de savoir ce que l'abbé avait pu répondre à ce reproche. C'est en 1767 que l'abbé de Guasco avait publié cette correspondance avec ce titre : *Lettres familières du président de Montesquieu, baron de la Brède, à divers amis d'Italie.*

2. J'ai trouvé dans les manuscrits de Latapie des renseignements sur certains de ces secrétaires. Voici, concernant l'un d'eux, quelques lignes qui ont leur intérêt; je les emprunte au journal d'un voyage à Paris et en Champagne que fit Latapie en 1777, après son retour d'Italie. Le 29 septembre, il est à Bourges; il écrit : « J'ai été chez M. Damours, jadis procureur du roi à Bourges, et que j'ai vu dans mon enfance secrétaire de M. de Montesquieu. Il était à la campagne; ainsi je n'ai pu voir que sa femme, qui est laide et tout à fait commère. On dit qu'elle a été belle. C'est lui qui a eu la sottise de brûler l'*Histoire de Louis XI* de M. de Montesquieu, et la sottise plus grande encore, s'il est possible, de s'en vanter. » Ce témoignage de Latapie ne peut manquer d'attirer l'attention de M. Henri Barckhausen qui, dans la *Revue philomathique*, livraison du 1er novembre 1898, s'est occupé de « la légende du chef-d'œuvre brûlé ». — Cf. sur les secrétaires de Montesquieu et sur les particularités de sa dictée, le livre de M. Vian, p. 226-228; il y a là un mot sur la rareté des autographes de Montesquieu.

Digitized by Google

Vous recevez au moins quelque chose de Montesquieu, puisque vous ne demandez que son écriture; mais de Montaigne[1], rien du tout, malgré toutes mes recherches. Si l'édition de ses œuvres toute chargée de notes marginales de sa main, et que M. François de Neufchâteau a gardée si longtemps, était encore à Paris, c'est là pour le coup que vous pourriez tailler en plein drap, j'entends seulement pour un *fac-simile,* car du reste c'est un de ces monuments que vous ne pourriez que voir et non posséder[2].

C'est avec un vrai plaisir, mêlé de tous les souvenirs d'une vive reconnaissance, que j'ai appris des nouvelles de M. des Renaudes. Puisqu'il vous a parlé de moi, il ne m'a donc pas totalement oublié, comme je devais le croire d'après deux lettres restées sans réponse. Je n'oublierai de ma vie que c'est à sa recommandation que je dus ma place de professeur, et je me féliciterais si j'étais assez heureux pour le lui prouver *re et non verbis*. Comment arrive-t-il que cet habile traducteur de Tacite[3], si riche de théorie et d'expérience, ne soit plus d'un conseil qu'on ne saurait jamais trop peupler d'hommes de cette trempe?

Agréez, Monsieur, l'expression des sentiments respectueux de votre très humble, etc.

En joignant cette lettre à l'envoi qu'il adressait à Paris, Latapie donnait plus qu'il ne lui avait été demandé. Campenon ne s'attendait probablement pas à recevoir, avec un ou plusieurs autographes de Montesquieu, une page de souvenirs sur l'auteur de l'*Esprit des Lois*. Il me semble qu'il aurait pu en faire l'objet d'une communication à ses confrères de l'Académie, et il me plaît de penser que cette lettre écrite par un académicien de province — notons ce détail en passant — a été lue dans une réunion de la Compagnie entre deux dis-

1. Il n'est peut-être pas inutile, maintenant que tout le monde ou à peu près prononce le nom de Montaigne comme il est écrit, de faire remarquer que Latapie écrivait ce nom comme l'usage voulait alors qu'on le prononçât, c'est-à-dire *Montagne*.

2. Il s'agit du célèbre exemplaire que possède notre bibliothèque municipale, et dont un relieur barbare a rogné les marges, sans respect pour l'écriture de Montaigne. En vue d'une nouvelle édition des *Essais* publiée par la municipalité, on a entrepris la revision de toute la partie manuscrite du précieux volume. Ce travail difficile et délicat a été confié à M. Albert Cagnieul, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque de la Ville et secrétaire de la rédaction de la *Revue philomathique de Bordeaux et du Sud-Ouest*. Dans une plaquette récemment parue, qui a pour titre *Plan d'exécution d'une édition critique des Essais de Montaigne*, M Reinhold Dezeimeris a rendu hommage à la façon excellente dont M. Cagnieul s'acquitte de sa tâche.

3. D'après la notice bibliographique qui se trouve au tome V du *Tacite* de la *Bibliothèque latine* de Lemaire, Desrenaudes n'aurait traduit qu'un seul ouvrage de Tacite, la *Vie d'Agricola*. Il publia sa traduction à Paris en 1797.

Digitized by Google

cussions sur quelque mot du dictionnaire. S'il en fut ainsi, on dut, ce jour-là, au sein de l'Académie française, parler de l'Académie de Bordeaux, et l'ombre de Montesquieu, qui fut également fier d'appartenir à l'une et à l'autre, dut être doublement satisfaite. Quoi qu'il en soit, Campenon comprit la valeur de ce qu'il venait de recevoir, et, pour remercier Latapie, il lui adressa la lettre suivante qui n'a que le tort d'avoir été écrite peut-être un peu trop vite.

Paris, 21 juin 1817.

Monsieur,

Je trouve vos bienfaits au retour d'une petite tournée que je viens de faire, et, quoique je reparte demain, je ne veux point me mettre en route sans vous avoir exprimé combien je suis reconnaissant de la bonté que vous avez mise à m'obliger. La lettre charmante que vous avez jointe aux bribes précieuses que j'ai reçues, est pour moi un nouveau sujet de gratitude. Vous m'y donnez sur Montesquieu des détails qui seraient fort précieux pour son biographe; ils le sont doublement pour moi, Monsieur, qui les tiens de vous, qui les tiens d'un témoin oculaire et d'une personne dont la politesse et la bonté me seront à jamais présentes.

C'est vous prouver bien mal combien je suis votre obligé que de vous prier de recevoir un exemplaire de cette *Maison des Champs* dont vous avez l'obligeance de me citer quelques vers[1]. N'importe : j'en envoie un, Monsieur, à votre adresse. C'est si peu de chose que ma reconnaissance jointe à toute votre bonté auront *(sic)* de la peine à faire passer cela pour un témoignage du prix que j'attache à me déclarer votre obligé[2].

Agréez tous mes remercîments, Monsieur, et permettez-moi d'y ajouter l'hommage de ma plus haute considération.

V^t CAMPENON.

*
* *

Si je n'avais trouvé dans une liasse de vieilles lettres que les deux missives de Campenon, je n'aurais guère songé à les

1. On peut constater que la citation, telle qu'on l'a lue plus haut, est inexacte. Le passage auquel elle est empruntée, et où le poète parle des ruines, se termine par ces quatre vers :

On songe alors à ses amis perdus;
On se peint mieux leur image effacée,
Et sans effroi, vers un temps qui n'est plus
Le souvenir emporte la pensée.

2. Est-ce encore un lapsus qu'il y a dans cette phrase

Digitized by Google

publier : elles pouvaient tout au plus offrir la matière d'une mince anecdote sur un collectionneur en quête d'autographes bordelais. Mais, quand je découvris, joint à ces deux lettres, le brouillon de la réponse de Latapie, il me parut qu'il s'agissait d'autre chose que d'une anecdote, et je pensai qu'il y avait là, comme je l'ai déjà dit, un document de quelque valeur qui méritait d'être mis au jour.

Et maintenant, où est la lettre de Latapie? Où sont les « bribes précieuses » qu'il avait envoyées à Campenon? Qu'est devenue la collection de l'académicien? Que sont devenus les papiers qu'il avait laissés?... Si l'original de la lettre existe quelque part, et s'il était possible de le comparer avec le brouillon, il serait peut-être intéressant de voir les modifications que pourrait présenter la rédaction définitive.

Je crois pourtant que les différences seraient peu sensibles, et je suis persuadé qu'il n'y aurait aucun changement dans un passage qui s'imposera à l'attention de ceux pour lesquels la vie et les travaux d'un homme tel que Montesquieu ne sauraient cesser d'exciter la curiosité et de provoquer des recherches.

Avant de poser la plume, j'ai voulu relire encore une fois la phrase où Latapie parle de ces beaux yeux bleus dont le regard s'était si souvent arrêté sur lui, et soudain cette phrase m'a rappelé une pensée du grand écrivain toute pleine, selon la remarque de Sainte-Beuve, d'une mélancolie haute et sereine :

« J'avais conçu le dessein de donner plus d'étendue et de profondeur à quelques endroits de mon *Esprit*, j'en suis devenu incapable; mes lectures m'ont affaibli les yeux, et il me semble que ce qui me reste encore de lumière n'est que l'aurore du jour où ils se fermeront pour jamais. »

LÉON COSME.

Digitized by Google

NOTE

SUR

LES ANCIENNES CONFRÉRIES ET L'ASSISTANCE MUTUELLE

DANS LE SUD-OUEST

Ceci est moins un mémoire détaillé qu'une note dans laquelle sont consignées un certain nombre d'observations touchant l'assistance mutuelle dans les anciennes confréries. Il est malaisé, à moins de compulser un très grand nombre de textes, d'écrire une étude un peu étendue sur des faits que l'on pressent plus encore qu'on ne les constate. Les institutions d'autrefois, les institutions d'assistance mutuelle plus peut-être que les autres, sont difficiles à suivre : elles ne proviennent pas, en général, d'une création de l'autorité; celle-ci peut les avoir reconnues, approuvées, mais elles sont d'habitude le résultat spontané des besoins et des mœurs des populations. Elles doivent à cette circonstance de s'adapter plus parfaitement à ces besoins et à ces mœurs; par contre, elles échappent souvent aux investigations les plus minutieuses. Leurs statuts, leurs rares délibérations, leur comptabilité, tout cela tenait dans un ou deux registres, qui ont presque toujours disparu, et la plupart des confréries n'ont laissé de leur existence que des traces accidentelles et à peine perceptibles, notamment dans ces comptes des communes et des fabriques qui sont si précieux à qui s'enquiert de la vie intime de nos pères.

Les statuts des confréries du Bordelais, tout au moins, sont, le plus ordinairement, de rédaction moderne; la répétition des mêmes formules donne à penser qu'ils ont été faits sur un petit nombre de types conservés dans les bureaux de l'Archevêché. Mais les documents d'intérêt privé, baux à cens, baux

Digitized by Google

à loyer, etc., qui énumèrent les tenanciers environnants, démontrent que, dès le Moyen Age, les associations de ce genre étaient nombreuses dans nos régions.

Quand bien même nous n'aurions pas cette preuve positive, nous pourrions, sans témérité, affirmer *a priori* que l'idée de mutualité était jadis très développée parce qu'elle répondait à une nécessité : c'est l'application d'une loi invariable. Il n'est pas utile d'être un psychologue très subtil pour savoir que plus un pays est exposé aux éléments et souffre des forces aveugles de la nature, et plus ses habitants sont portés à s'entr'aider : en face de la montagne et de ses dangers, sur le bord de la mer, les hommes se sentent faibles et leur instinct les unit plus étroitement que dans les plaines fertiles et sûres. Les Landes, où la population est clairsemée et où les habitations sont séparées par de larges solitudes, ont vu se constituer, sous l'empire de ces besoins, tout un code de rapports de voisinage, assez précis, assez constants pour qu'on puisse les consigner par écrit.

De même, aux époques où l'outillage social présentait de graves lacunes, cette imperfection a fortifié parmi les populations le sentiment de la solidarité humaine.

C'est bien le cas pour le Moyen Age et pour l'ancien régime. Assurément, l'organisation de la fortune immobilière, la généralisation des tenures perpétuelles, la répartition du sol entre un très grand nombre d'individus étaient, contre le paupérisme, des préventifs dont on s'est privé un peu imprudemment peut-être. Par contre, les guerres, les brigandages, les famines, l'insécurité causaient des souffrances contre lesquelles l'administration rudimentaire du temps était radicalement impuissante.

Aujourd'hui, avec nos armées de fonctionnaires et nos budgets énormes, nous nous rendons difficilement compte de ce qu'était cette société où les services réputés actuellement les plus indispensables n'avaient pas de dotation, où il n'existait pour ainsi dire pas de budget, où les travaux publics eux-mêmes étaient à la charge des générosités particulières, où la construction d'un viaduc était recommandée aux

Digitized by Google

donateurs par des concessions d'indulgences. Il ne fallait pas demander à l'État de prendre à sa charge le soulagement de ces misères. Quant aux charités de chaque jour, aux dons, aux legs pour la nourriture et l'habillement d'un ou plusieurs pauvres chargés de prier pour l'âme du testateur, ces divers expédients étaient souvent touchants, mais ils n'apportaient qu'une atténuation intermittente à des maux qui ne cessaient pas. Les fondations d'hôpitaux et d'aumônes[1], les hôtelleries bénédictines produisaient un meilleur résultat; toutefois, elles subissaient la loi économique générale qui diminuait et tarissait tous les revenus, et, de plus, ces revenus étaient trop souvent détournés de leur destination par cette organisation bénéficiale qui était vraiment l'une des plaies vives de notre pays; enfin, les hôpitaux n'existaient qu'exceptionnellement dans les paroisses rurales.

La mutualité s'imposait donc et elle s'imposait impérieusement.

Or, dans la France d'autrefois, lorsque les individus se réunissaient, quel que fût le but de ce groupement, ils s'organisaient en confrérie. La confrérie était la forme naturelle de toutes les associations et, dans certaines contrées au moins, en dehors de la commune, qui était réservée à des villes puissantes ou privilégiées, on n'en comprenait pas d'autres. De nos jours encore, les paysans landais et basques appellent *fréries* les sociétés d'assurance mutuelle contre la mortalité des bestiaux, alors même que ces sociétés n'affectent en rien la forme religieuse.

Cette adaptation de la confrérie à des programmes profanes est connue en ce qui concerne les corporations ouvrières; elle mériterait d'être étudiée dans les populations rurales, où la confrérie n'a pas tenu un rôle moins important.

1. On en peut voir un exemple de 1335 dans la liasse des Archives de la Gironde, G 1371 : le donateur dote un « refectorium » de treize pauvres, âgés de dix ans au moins; chacun doit recevoir un pain de 16 onces (410 grammes environ) avec un demi-pot bordelais (1 litre 10 environ) de vin mouillé du quart d'eau, enfin un repas de viande ou de poisson valant 18 deniers de Bordeaux. — Il faut noter que les legs de ce genre n'excluaient pas l'intervention des confréries : en 1368 et en 1410, la confrérie du Saint-Esprit, érigée en l'église Saint-Seurin de Bordeaux, reçut des legs à charge de donner à manger à un pauvre qui prierait Dieu pour le testateur (G 1593).

Digitized by Google

Des tenanciers avaient-ils une censive collective; des propriétaires jouissaient-ils de droit d'usage sur un pacage commun, les uns et les autres constituaient une confrérie. Ce sont des confréries qui réunissaient les volontés particulières pour l'exécution des grands travaux d'utilité publique. Telle confrérie avait pour objet essentiel un règlement de police agricole[1]. D'autres, en grand nombre, n'étaient pas autre chose que des communautés d'habitants; il en est généralement ainsi quand la confrérie porte le nom de la localité ou le vocable de l'église[2]. Même des complots politiques étaient ourdis sous le couvert des confréries[3], comme de nos jours sous le couvert des syndicats professionnels; les pouvoirs publics, religieux et civils, s'émurent de ces abus et mirent parfois obstacle à la multiplication des confréries[4].

De ce caractère d'association religieuse la confrérie a gardé, surtout dans la forme, une empreinte profonde : le but assigné en premier lieu aux confrères est leur perfection spirituelle, et les recommandations les plus pressantes qui leur sont faites ont un objet moral[5] ou pieux. La fréquentation des sacrements, la concorde et l'union, l'abstention des vices les plus ordinaires, paillardise, vol, ivrognerie, sont expressément prescrites par un grand nombre de statuts, et les mesures

1. Voyez mon Introduction au *Cartulaire de Saint-Seurin*, p. LVII. — Dans une conférence récente sur Rions, M. Barreyre a signalé une confrérie dont le but était l'entretien de l'école de cette localité.

2. 12 décembre 1327. Vente d'une terre sise à Cursan et confrontant à « la terra de la confreyria de Cursan » (Petit cartulaire en papier de La Sauve, n° 22). — 10 juin 1422. Reconnaissance pour une vigne touchant à un fief « de la confrayria de Cursan » (G 1612). — Cf. mon Introduction au *Cartulaire de Saint-Seurin*, p. LV-LVII. — On a signalé une confrérie à l'origine de la commune de Limoges.

3. M. Bémont a signalé une confrérie de ce genre à Bayonne, dans la seconde moitié du XIIIe siècle (*Rôles gascons*, p. CIV).

4. Voir, à ce sujet, un article des Constitutions synodales de Dax, de 1283, publiées par M. l'abbé Degert dans le *Bulletin de la Société de Borda* de 1898, p. 78, et la note précieuse dont M. Degert a accompagné ce texte. — Vers 1245, des habitants de La Sauve avaient formé contre l'abbaye des « confréries et conjurations » que le Pape fit dissoudre (H 182). — Le 15 juillet 1769, un arrêt du Parlement, rendu à la demande des maîtres serruriers, fit défense aux compagnons de s'assembler « sous quelque prétexte que ce soit, même de confrairie » (G 1113).

5. Les statuts de la confrérie des cuisiniers, érigée en l'église des Carmes sous l'invocation de saint Laurent, portent que les confrères « ménageront les intérêts de leurs maîtres ou maîtresses comme les leurs propres » (G 670). Voilà une corporation qui aurait bien dû être épargnée par la Révolution.

Digitized by Google

d'assistance mutuelle ne viennent guère, dans les règlements, qu'à un rang secondaire.

Encore faut-il ajouter que, parmi ces mesures, celles sur lesquelles nos ancêtres insistaient le plus avaient trait aux secours spirituels, aux prières pour l'âme des confrères décédés, enfin à la solennité des funérailles[1], qui occupe encore une large place dans un grand nombre de sociétés de secours mutuels. Les *sergents de bande* de Bordeaux, dont la confrérie était érigée chez les Cordeliers, devaient suivre le convoi de leurs confrères, l'épée au côté.

Le cas n'est pas rare de confréries qui ont réglé avec minutie la veillée des corps[2]. Un usage également répandu et fort touchant imposait aux confrères admis le plus récemment l'obligation de porter le corps du confrère défunt[3], — « pourveu qu'il ne soit mort de peste, » ajoute un rédacteur particulièrement prudent[4].

Une disposition assez commune prévoyait le cas où un confrère se noierait : la confrérie était tenue de le faire chercher pendant un certain temps, par exemple un flot et un jusant, « ung montant et ung devallant[5], » et entre des limites déterminées. Ce règlement, assez naturel chez les pilotes de Bordeaux (1669) et chez les matelots de Blaye (1632), ne laisse pas d'étonner un peu chez les compagnons couturiers (1444) ou dans la confrérie de Saint-Vincent-de-Graves (1386?)[6].

1. 1668. Statuts de la confrérie des pilotes, érigée en l'église Saint-Pierre de Bordeaux (G 670). — 1788. Confrérie de Saint-Vincent-de-Lodors, à Sainte-Croix de Bordeaux *(ibidem)*. — Les confréries avaient, comme aujourd'hui les sociétés de secours mutuels, un drap pour les funérailles : le règlement de 1529, pour la confrérie des maîtres de maison de Caudéran, le Bouscat et Villeneuve, fixe l'usage du drap d'or et de la croix d'or (G 1112); et en 1787 les perruquiers de Bordeaux achetèrent des fleurs-de-lis qu'ils firent ensuite appliquer par un brodeur « au drap mortuel » de la corporation (C 1744).

2. 1444 (?). Confrérie des couturiers, à l'église des Carmes de Bordeaux (G 670). — 1603. Confrérie de l'Assomption, à Puy-Paulin de Bordeaux *(ibidem)*.

3. 1603. Confrérie de l'Assomption, à Puy-Paulin de Bordeaux (G 670). — Confrérie de Saint-Crépin, à Saint-Seurin de la même ville *(ibidem)*.

4. 1435. Confrérie des mariniers et gabariers, à Saint-Michel de Bordeaux (G 2372).

5. 1522. Confrérie en l'église de Saint-Androny (E suppl. 2310).

6. Ces divers statuts sont dans la liasse G 670. — En 1454, les statuts de la confrérie de Sainte-Marguerite, à Saint-Michel de Bordeaux, renferment un article analogue : la confrérie devait faire rechercher les confrères noyés « duas montans e una jusen » (G 1734, fol. 335). Ce n'était pas lettre morte : en 1440, une confrérie de Saint-Michel, peut-être la même, avait dû faire rechercher un noyé (G 2300, fol. 14).

Digitized by Google

J'en viens à une disposition qui ressemble davantage à l'assistance mutuelle telle que nous la comprenons : aux termes d'un grand nombre de règlements, les confrères indigents avaient droit à des secours en cas de maladie, et leurs obsèques étaient payées sur la *boîte,* sur la caisse de l'association[1]. Pour subvenir aux dépenses de ce genre, les *sergents de bande* acquittaient une cotisation mensuelle de deux sous. Dans nos sociétés modernes de secours mutuels, le chiffre de l'indemnité due aux membres malades est fixée par les statuts. Cette précision était très rare autrefois; toutefois, dans la confrérie des mariniers et gabariers de Saint-Michel de Bordeaux (1435), le montant du secours est fixé par semaine à 1 sou payable par la caisse de la confrérie et 2 deniers dus par chaque confrère.

Cet engagement d'assister les confrères nécessiteux était une règle courante, « l'intention des confrères étant de soulager l'humanité souffrante, nottament envers les confrères et confréresses. » Il est à peine utile de dire que cette déclaration philanthropique a été recueillie dans un texte d'une époque peu reculée : ce sont des statuts de 1788[2]. C'est une idée de solidarité professionnelle qui a inspiré aux pilotes (1668)[3] l'article de leur règlement prescrivant de se porter secours en cas d'accident.

Les confréries ne s'en tenaient pas là. Celle de Vic-lès-Dax, dont les statuts, naguère imprimés par M. l'abbé Foix, firent l'objet d'une convention notariée, en 1553, prévoit deux cas un peu singuliers d'assistance réciproque : en premier lieu, les confrères devaient aide à celui d'entre eux qui les faisait requérir pour « bastir maison..., en leur faisant fère collation de pain et vin par celluy qui fera led. bastiment »;

1. L'une ou l'autre disposition se trouvent dans les statuts suivants : 1603. Confrérie de l'Assomption, à Puy-Paulin de Bordeaux (G 670). — 1625. Confrérie des cordiers, à Saint-Maixent de Bordeaux *(ibidem)*. — 1627. Confrérie de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, à Saint-Christoly de Bordeaux *(ibidem)*. — 1668 et 1669. Confrérie des pilotes, à Saint-Pierre de Bordeaux *(ibidem)*. — 1683. Confrérie du Saint-Sacrement, à Labrède *(ibidem)*. — 1684. Confrérie Saint-Jean, à Bassens *(ibidem)*. — XVIIe siècle. Confrérie Saint-Roch, à Quinsac *(ibidem)*. — 1788. Confrérie de Saint-Vincent-de-Lodors, à Sainte-Croix de Bordeaux *(ibidem)*.

2. Confrérie de Saint-Vincent-de-Lodors, à Sainte-Croix de Bordeaux (G 670).

3. G 670.

Digitized by Google

ensuite, ils étaient astreints à s'entr'aider pour enfouir « aulcun bestail gros ».

Mais, en dehors et à côté des règlements, les confréries rendaient encore bien des services que suggéraient les circonstances. Les statuts de la confrérie du Saint-Sacrement de Saint-Androny sont muets sur le prêt; or, ils sont suivis, dans le registre qui nous en a conservé le texte, de la nomination d'un syndic et d'un procureur chargés de « fère payer à tous debteurs de sommes tant de *prest*... et autres debtes... deubes à lad. confreyrie »[1]. Le compte du *vigier* de la confrérie de Villeneuve près Blaye pour 1632 mentionne au moins un remboursement de prêt[2]. Il est permis de croire que ces faits ne sont pas isolés ni même exceptionnels, et que nos vieilles confréries ont, dans une certaine mesure, plutôt restreinte, devancé ces institutions de crédit agricole qui occupent d'excellents esprits.

En résumé, il ne paraît pas qu'il y eût avant la Révolution, dans nos pays du Sud-Ouest, des sociétés d'assistance mutuelle proprement dites, organisées rationnellement, fonctionnant à l'aide de primes calculées d'après les probabilités de perte ou de chômage et régies par un statut contractuel qui stipulât avec soin les avantages et les charges de la participation. Peut-être même n'y avait-il pas, au Moyen Age, de confréries dont la raison d'être principale et avouée fût une pensée de mutualité; toutefois, avant de se prononcer à cet égard, il est prudent de se rappeler que les actes du Moyen Age dissimulent souvent sous une phraséologie religieuse des visées très utilitaires. Ce qui est certain, c'est que dans les documents relatifs aux confréries se font jour, avec des sentiments de bienfaisance et de charité, les préoccupations de solidarité — solidarité

1. 1522 (E suppl. 2310).

2. E suppl. 2535. — 13 avril 1686. Prêt de 12 l. par la fabrique de l'église Saint-Albert de Lamothe-Landeron (E suppl. 3042). Je signale ce prêt par une fabrique parce que la fabrique n'était pas autre chose qu'une confrérie des paroissiens, sous le vocable du patron de l'église. — 19 mars 1710. Prêt par la confrérie Saint-Louis, de la même paroisse, d'une somme de 33 l. pour l'achat d'une vache, à un individu qui n'a pas d'attelage *(ibidem)*. — 1711-1712. Emprunt par le syndic de la même confrérie à ladite confrérie *(ibidem)*.

Digitized by Google

corporative le plus souvent — qui travaillaient ces générations éprouvées par des bouleversements économiques et politiques douloureux. De là, dans les statuts et plus encore dans les faits, des prescriptions et des pratiques qui rappellent de bien près l'assistance mutuelle.

Or, les confréries étaient, je l'ai dit, très répandues. Au cours de son travail sur *la Vie rurale et l'agriculture au XIVe siècle dans le Sud-Ouest de la France,* l'un de nos plus consciencieux érudits, M. Forestié[1], constate que « dans presque toutes les petites villes et dans la plupart des villages de notre région, il existait, au Moyen Age, des confréries ou associations de charité mutuelle entre les cultivateurs ».

Dans ce fait de la diffusion des confréries on peut raisonnablement voir, avec l'érudit que je viens de citer, une conséquence et une preuve de la puissance qu'avait dès lors acquise l'idée de la mutualité.

J.-A. BRUTAILS.

1. Cité par Wentworth-Webster dans *les Assurances mutuelles du bétail et le cheptel* (Bayonne, 1894), p. 7-8.

Digitized by Google

ÉTUDE DES VENTS

DANS LE GOLFE DE GASCOGNE

(Météorologie comparée)

Cette étude de météorologie comparée a pour but d'arriver à déterminer le régime des vents sur toute la côte baignée par les eaux du golfe de Gascogne, et démontrer que ce régime est local et le plus souvent indépendant des grands mouvements de la circulation atmosphérique qui règnent sur l'Atlantique.

Les graphiques de la marche des vents dans chaque station étudiée ont été dressés d'après le procédé imaginé par M. Hautreux.

Ce procédé consiste à tracer sur le papier une droite dont la direction est orientée comme celle du vent, en lui donnant une longueur proportionnelle à sa force; chacune de ces droites ayant son origine à l'extrémité de la précédente.

Toutes les indications qui ont servi à exécuter ces tracés, à dresser les tableaux, ont été prises sur le bulletin quotidien du Bureau central météorologique de Paris; c'est dire toutes les garanties de confiance que doit présenter ce travail puisé aux sources officielles.

Il a été pris, comme ensemble d'étude dans le golfe de Gascogne, les stations d'Ouessant, Er-Hastellic, La Coubre, Biarritz, Bilbao et La Corogne.

Afin de pouvoir établir des termes de comparaison, on a aussi étudié le régime des vents dans les stations de Scilly et de Valentia d'une part, puis dans les stations de Porto et de Lisbonne d'autre part.

En procédant ainsi, on peut avoir sous les yeux, par les

Digitized by Google

graphiques de Scilly et de Valentia, la marche des vents aux stations soumises aux mouvements atmosphériques du nord de l'Atlantique et dans la zone des basses pressions; on peut étudier aussi en même temps la marche des vents qui s'est produite dans les stations de Porto et de Lisbonne plutôt soumises aux mouvements atmosphériques venant des Açores et dans la zone des hautes pressions.

Placé au milieu de ces deux zones et ne dépendant d'aucune, ne subissant qu'accidentellement l'influence des grands mouvements aériens de l'Atlantique, soumis plus souvent qu'on ne le croit à un régime météorologique spécial dû à la configuration de ses côtes, à l'orographie du sol, réfractaire généralement aux avertissements barométriques, la situation intermédiaire du golfe de Gascogne, au milieu de ces mouvements météorologiques si différents, doit offrir, au point de vue spécial qui nous occupe, des résultats intéressant le savant, utiles au navigateur et pouvant venir en aide à cette science, nouvelle encore, qui s'appelle l'océanographie.

Tels sont les motifs principaux qui ont poussé à cette étude.

Ce travail commence au 1er mars 1902 et se termine au 1er avril 1903. Il embrasse donc une période suffisante pour suivre les mouvements aériens, à chaque saison, dans chaque point choisi et permettre d'en tirer les déductions suivantes :

I

MARS, AVRIL, MAI.

Vents. — L'ensemble du mouvement aérien pendant ces trois mois, de Valentia à mi-golfe donne une résultante du O.-N.-O., qui incline au N.-N.-O. à mesure que le vent pénètre dans le golfe. A La Coubre, la résultante donne le Nord.

Dans le fond du golfe, à Biarritz, les vents viennent de l'Ouest; à Bilbao, à La Corogne, ils viennent du O.-N.-O. Enfin, le long de la côte portugaise, la résultante donne l'E.-N.-E. à Porto et le Nord à Lisbonne.

Digitized by Google

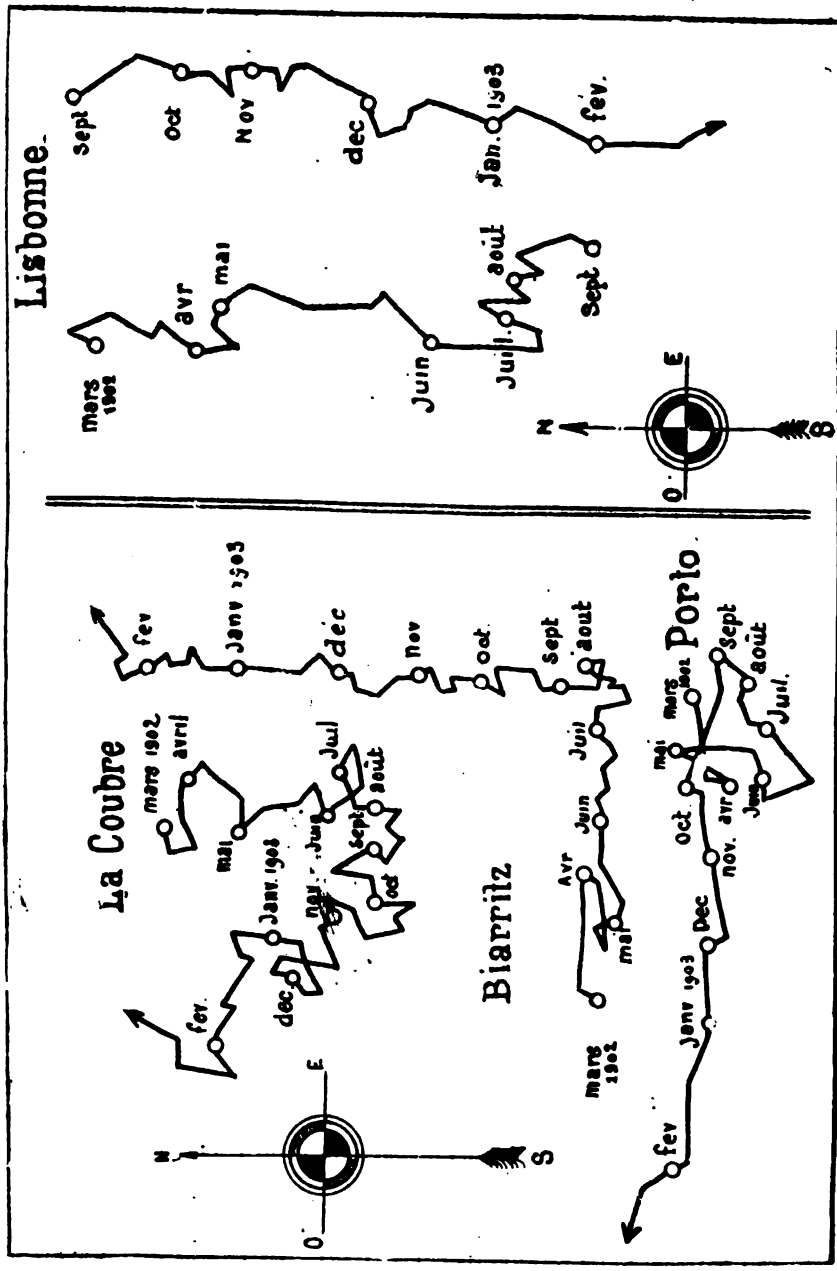

FORCE ET DIRECTION DES VENTS

Digitized by Google

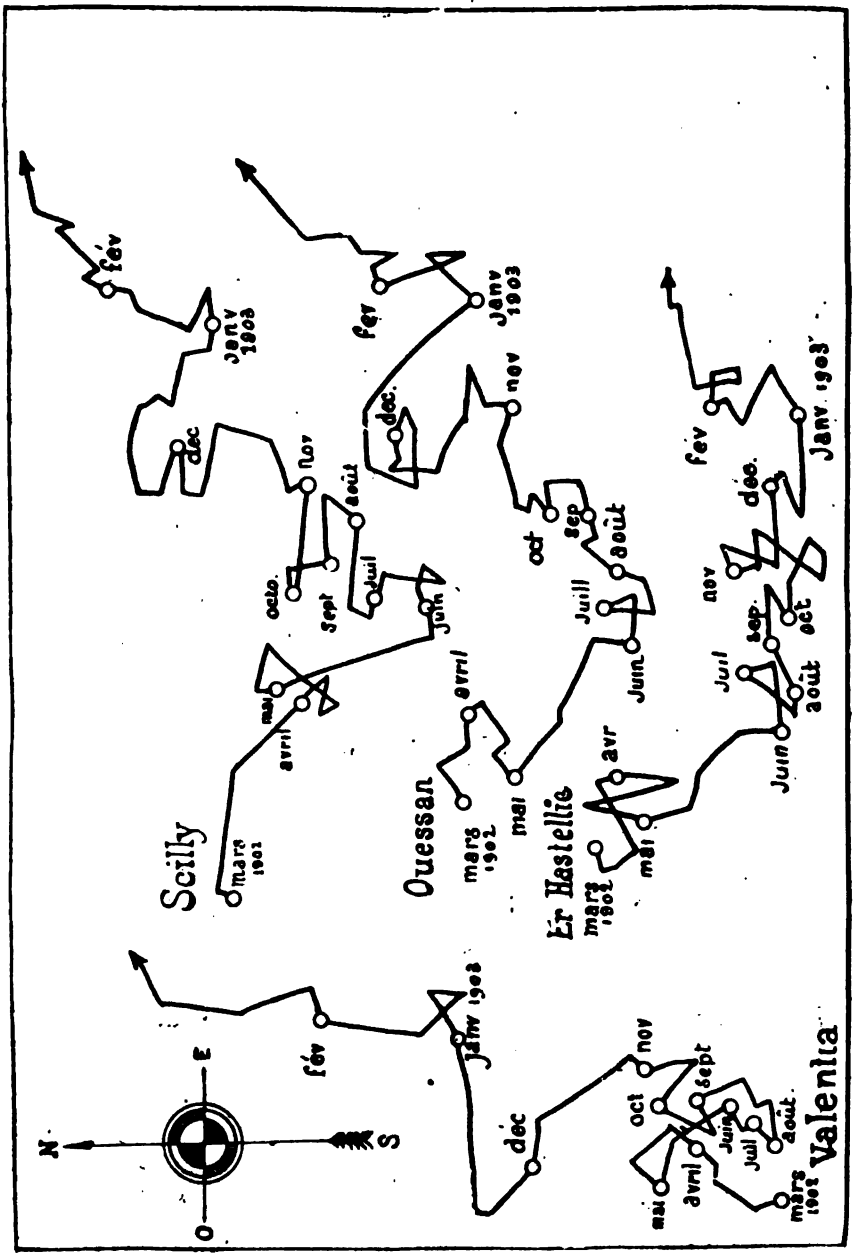

FORCE ET DIRECTION DES VENTS

Digitized by Google

A Porto et à Lisbonne, c'est-à-dire sur toute la côte portugaise, il y a donc un régime aérien complètement indépendant des mouvements atmosphériques qui règnent à l'entrée de la Manche. Le régime des vents du fond du golfe est aussi tout à fait différent, comme direction et comme force, de celui qui existe sur les côtes de Bretagne. Sur la côte bretonne, le mouvement se rapproche du régime de l'Océan.

Vitesses. — Le maximum de la force du vent pendant ce trimestre se trouve à l'entrée de la Manche, à Scilly, dont la moyenne est de 4,14; le minimum de la force du vent se trouve au fond du golfe, à Bilbao, dont la moyenne donne 1,65.

Pluie. — Dans ce même trimestre, c'est à Valentia que l'on trouve le plus grand nombre de jours de pluie, soit 71 jours, qui donnent une hauteur de 286 millimètres d'eau tombée.

Le minimum des jours de pluie se trouve à Bilbao, qui n'a que 19 jours de pluie avec 208 millimètres. Au milieu du golfe, à La Coubre, nous n'avons que 112 millimètres d'eau avec 24 jours de pluie.

Mer. — C'est encore à l'entrée de la Gironde, à La Coubre, que l'on a éprouvé pendant ce trimestre le minimum des jours de grosse mer.

Pendant que les stations extrêmes accusent 73 jours de mer agitée à Valentia, 56 jours à Scilly, La Coubre n'accuse que 4 jours de mer agitée, 1 jour de mer grosse. Le fond du golfe, Biarritz, a 22 jours de mer grosse et agitée pendant ce même laps de temps.

Enfin, pendant ces trois mois, il n'y a pas eu de coup de vents d'une force supérieure à 7 ni à Valentia ni à Scilly.

Baromètre. — Le baromètre à Bordeaux a eu :

En mars, un minimum de	748	millimètres	le	22,
En avril, —	751	—	le	28,
En mai, —	754	—	le	31.

Digitized by Google

II

JUIN, JUILLET, AOUT

Vents. — La résultante du mouvement aérien pour le trimestre d'été donne, à Valentia, une route valant le N.-O. avec retour au S.-O.; à Scilly, la résultante vaut le S.-S.-O.; à Ouessant, elle vaut le O.-S.-O. et l'Ouest à Er-Hastellic. A La Coubre, la résultante donne le N.-E.

De Valentia à mi-golfe, on peut donc dire que, pendant cette période, c'est le régime du mouvement océanien qui règne dans cette étendue des côtes.

A La Coubre, l'on voit que la résultante donne, au contraire, le N.-E. C'est donc l'influence terrestre qui y règne.

Dans le fond du golfe, les vents dominent de l'Ouest et du Sud. Subissant l'influence des montagnes, à Porto, la résultante vaut aussi le O.-S.-O. comme en Bretagne; à Lisbonne, ce sont les vents du Nord qui règnent tout le temps.

Si donc on examine la direction des vents aux deux points extrêmes Valentia et Lisbonne, on y constate des directions tout à fait opposées et un régime aérien tout à fait différent.

Vitesses. — La force du vent donne les moyennes suivantes : les maxima se trouvent à l'entrée de la Manche et à Lisbonne. A Valentia, la force moyenne est de 3,46; à Lisbonne, elle est de 3,55. Le fond du golfe, Biarritz, donne un minimum de 1,54.

Pluie. — C'est encore la station extrême de Valentia qui signale le maximum des jours de pluie et d'eau tombée, soit 67 jours et 231 millimètres d'eau. Le minimum est à La Coubre, 12 jours et 83 millimètres. Au fond du golfe, Biarritz signale 20 jours avec 213 millimètres.

Mer. — Valentia compte 60 jours de mer agitée, chiffre maximum; le minimum se trouve à La Coubre, qui ne signale qu'un seul jour de mer agitée. Pendant ce trimestre, il n'y a eu

Digitized by Google

qu'un seul jour de mer grosse; il est signalé à la station de Er-Hastellic.

Baromètre. — Baromètre à Bordeaux :

Juin. . .	minimum . . .	750mm5	le 1er,
	maximum	766 7	le 22,
Juillet. .	minimum . . .	751 9	le 21,
	maximum . . .	770 5	le 29,
Août . .	minimum . . .	754	le 30,
	maximum . . .	767 5	le 22.

La vérification du baromètre à Bordeaux amène les observations suivantes :

C'est le 1er juin que le baromètre est à son point minimum. Ce jour-là, les vents sont S.-E. avec même vitesse (4,5) aussi bien en Manche que dans tout le golfe. Il n'y a aucun coup de vent signalé nulle part.

Le minimum barométrique du mois de juillet se trouve le 2 avec 751 millimètres. Les vents sont Nord en Manche avec vitesse 4. Aucun coup de vent signalé ce jour-là.

Le minimum du mois d'août est de 754 millimètres le 30 août. Ce jour-là, les vents sont Nord, force 4 à Scilly et Sud, force 3 à La Coubre. Aucun coup de vent n'est signalé.

III

SEPTEMBRE, OCTOBRE, NOVEMBRE

Vents. — La marche du vent pendant la période d'automne donne les résultats suivants :

La résultante du mouvement aérien à Valentia et à Ouessant vaut le Nord. La station intermédiaire de Scilly donne des directions variables de l'Est à l'Ouest. Er-Hastellic a un mouvement aérien très variable aussi dont les résultantes donnent deux directions générales valant le N.-O. et le Sud. A La Coubre, la résultante vaut le S.-E. Au fond du golfe, les résultantes de

Digitized by Google

Biarritz et de Bilbao valent le Sud. A Porto, les vents viennent de l'Est; à Lisbonne, toujours du N.-N.-E.

On peut donc remarquer que pendant ce trimestre la marche du vent dans le golfe devient beaucoup plus régulière, plus constante dans ses directions et reste complètement indépendante des mouvements atmosphériques divers qui règnent en Manche et du mouvement presque fixe qui règne sur la côte portugaise.

Vitesses. — La force du vent diminue au fond du golfe. La force maximum est à Scilly, soit 4,03; elle n'est que de 2,43 à Biarritz.

Pluie. — C'est à Valentia que l'on compte le plus grand nombre de jours de pluie et la plus grande quantité d'eau tombée : 60 jours et 349 millimètres. Le minimum se trouve à La Corogne : 8 jours et 66 millimètres.

Mer. — C'est toujours à l'entrée de la Manche que se trouve aussi le plus grand nombre de jours de mer agitée : 57 jours à Scilly contre 34 jours à Er-Hastellic, 2 à La Coubre et pas un seul jour sur la côte Espagnole.

Baromètre. — Le baromètre a été :

Septembre . .	maximum.	772 millimètres	le 24,	
	minimum.	756	—	le 10 et le 30,
Octobre . . .	maximum.	779	—	le 23,
	minimum.	750	—	le 8,
Novembre . .	maximum.	773	—	le 20,
	minimum.	743	—	le 28.

Si l'on considère la connexion qui peut exister entre le golfe et la Manche pendant ce trimestre, on peut voir que :

En septembre, il y a eu en Manche deux coups de vents, le 16 et le 29-30 : le premier, par vent d'Ouest; le second, par vent d'Est. Ces coups de vent ont donné des brises fraîches de leurs directions dans le Nord du golfe et ont été insensibles dans le Sud du golfe.

En octobre, pendant le coup de vent d'Ouest signalé en Manche le 16-17, le baromètre marquait à Bordeaux 768 millimètres.

Digitized by Google

En novembre, le coup de vent d'Ouest du fond du golfe ne s'est fait ressentir qu'un seul jour en Manche et les coups de vent d'Est à Scilly le 11, et d'Est à Cherbourg le 18, n'ont pas donné de mauvais temps dans le golfe.

IV

DÉCEMBRE, JANVIER, FÉVRIER

Vents. — Dans ce trimestre, le mouvement aérien a été donné par une direction venant du S.-1/4-S.-O. à Valentia, du S.-S.-O. à Scilly, de l'O.-S.-O. à Ouessant et de l'O.-1/4-S.-O. à Er Hastellic. A La Coubre la résultante vient du S.-E. Au fond du golfe, la poussée du vent vient du Sud. Sur la côte portugaise, à Porto, elle vient de l'Est, à Lisbonne elle continue sa marche presque invariable du N.-N.-E.

Pendant cette période d'hiver, où le mouvement atmosphérique océanien possède une plus grande force et moins de variabilité, on peut mieux cependant remarquer l'arrêt complet de ce mouvement à mesure que l'on pénètre dans le golfe.

Examinant, en effet, la direction des vents à l'entrée de la Manche, on voit que leur marche infléchit du Sud à l'Ouest avec une vitesse presque égale à mesure qu'il pénètre dans le golfe et l'on voit aussi que, entre l'entrée de la Loire et l'entrée de la Gironde, ce mouvement s'arrête et qu'entre Er-Hastellic et La Coubre on peut constater des directions presque opposées; on constate, enfin, que sur la côte portugaise la direction du mouvement atmosphérique est tout à fait différente aux directions trouvées à l'entrée de la Manche.

Vitesses. — Pendant cette période d'hiver, la vitesse du vent diminue à mesure que l'on pénètre dans le golfe. Elle a été cinq à six fois plus considérable en Manche qu'à Biarritz. A Lisbonne, elle a été seulement deux fois plus considérable qu'à Biarritz.

Pluie. — L'entrée de la Manche accuse cinq à six fois plus

Digitized by Google

de jours de pluie que le fond du golfe. Sur la côte, les minima se trouvent à La Coubre, les maxima à Ouessant.

Mer. — C'est toujours l'entrée de la Manche qui donne le maximum des jours de grosse mer. Pendant ce trimestre, au contraire, la mer est signalée très belle à La Coubre et belle au fond du golfe.

Baromètre. — Le baromètre, pendant le mois de décembre, s'est toujours maintenu très haut (de 778 à 780 millimètres) du 13 au 24 et n'est descendu qu'à 757 millimètres pendant le coup de vent qui a sévi les derniers jours de l'année au fond du golfe.

En janvier, le baromètre s'est maintenu à une hauteur moyenne de 765 millimètres avec un minimum de 752 et un maximum de 780 millimètres à la fin du mois. Les coups de vent signalés à l'entrée de la Manche, les 10 et 16 janvier, n'ont eu aucune répercussion sur le baromètre à l'intérieur du golfe.

Enfin, en février, le maximum barométrique est de 781 millimètres, le minimum de 755 millimètres. Dans les coups de vent de la fin de février, le baromètre n'a pas été influencé.

CONCLUSIONS

Le résumé de cette étude nous montre que pendant toute l'année (1er mars 1902 au 28 février 1903) les mouvements aériens comparés de la côte d'Irlande et de la côte de Portugal donnent des directions absolument opposées. La dominante des vents sur la côte d'Irlande vient du Sud, la dominante de la côte du Portugal vient du Nord.

Le fond du golfe de Gascogne (côtes de France et côtes d'Espagne) subit le contre-coup de ces influences différentes.

A La Coubre, du mois de mars au mois d'août, la dominante vient du Nord. Du mois d'août à mars 1903, elle vient du Sud-Est.

A Biarritz, du mois de mars au mois d'août, la dominante vient de l'Ouest, et d'août à mars, elle vient du Sud.

Par conséquent, dans ces deux stations si voisines de La

Digitized by Google

Coubre et Biarritz, on trouve, pendant ces longues périodes semestrielles, des différences de direction qui ne paraissent pas avoir un lien quelconque avec les vents qui ont régné en Manche ni avec ceux qui ont régné sur la côte de Portugal.

C'est donc un régime tout à fait spécial dû à des déviations locales. Nous pouvons remarquer qu'à La Coubre, par exemple, pendant les mois froids, cette dominante venait du Sud-Est. A Biarritz, elle venait du Sud.

A Biarritz, l'influence pyrénéenne est bien marquée. A La Coubre, elle est déviée par le cours de la Garonne.

Pendant le semestre des mois chauds, à La Coubre, la dominante venait du Nord; à Biarritz, elle venait de l'Ouest, longeant, par conséquent, le pied des Pyrénées. L'influence locale de la plaine des Landes est ici aussi bien marquée pendant l'été que l'influence des Pyrénées pendant l'hiver. La plaine des Landes attire pendant l'été les vents du large venant du milieu du golfe.

Les observations que nous venons de présenter ont un intérêt d'autant plus considérable que des travaux analogues antérieurs ont prouvé que ces phénomènes météorologiques se produisaient toujours de la même manière et dans le même sens.

On peut donc espérer que des observations ultérieures démontreront que ces mouvements locaux, dus à l'orographie du sol, marchent en suivant une véritable loi qui ramène toujours les variables qui se produisent vers les constantes que nous signalons.

On comprend l'intérêt de ces constatations pour :

1° L'étude des courants de la mer, qui sont toujours la résultante de la poussée des vents;

2° Pour celle du climat de chaque point observé, puisqu'il décèle les tendances à la sécheresse et à l'humidité; les oppositions du froid et de la chaleur.

On conçoit donc, sans que nous appuyions davantage, l'intérêt qui peut résulter de cette étude pour le navigateur, pour l'agriculteur, et pour les océanographes.

Digitized by Google

VALENTIA	(VENTS) MOYENNES				PLUIE		MER	
	Direction	Force	Vitesse en Milles Heures	Vitesse en Mètres Secondes	Nombre de Jours	Hauteur Totale	Agitée	Grosse
						m/m		
Mars 1902...	S.O.	3.06	9.41	4.70	27	140.9	26	0
Avril — ...	S.E.	2.70	7.29	3.64	20	96.8	22	0
Mai — ...	N.O.	3.25	10.56	5.28	24	48.8	25	0
Juin — ...	N.E.	3.55	12.60	6.30	25	130 »	17	0
Juillet — ...	O.	1.64	2.68	1.34	18	52.3	18	0
Août — ...	S.O.	2.03	4.12	2.06	23	79.3	20	0
Sept. — ...	S.	2.35	4.52	2.26	18	77.7	19	0
Oct. — ...	O.	3.10	9.61	4.80	17	90.8	21	0
Nov. — ...	S.S.E.	3.56	12.67	6.33	25	181.2	27	0
Déc. — ...	S.O.	3.93	15.44	7.72	24	154.4	26	2
Janv. 1903...	S.	4.35	18.92	9.46	25	160.8	25	0
Fév. — ...	S.S.O.	4.44	19.71	9.85	23	121.8	24	2

SCILLY	(VENTS) MOYENNES				PLUIE		MER	
	Direction	Force	Vitesse en Milles Heures	Vitesse en Mètres Secondes	Nombre de Jours	Hauteur Totale	Agitée	Grosse
						m/m		
Mars 1902...	O.	4.22	17.80	8.90	19	48.1	25	0
Avril — ...	S.E.	4.12	16.97	8.48	10	68.9	11	0
Mai — ...	N.O.	4.22	17.80	8.90	13	27.6	20	0
Juin — ...	N.	4.22	17.80	8.90	17	53.1	13	0
Juillet — ...	S.E.	2.96	8.76	4.38	9	30.6	4	0
Août — ...	O.	3.22	10.36	5.18	16	45.8	4	0
Sept. — ...	E.S.E.	3.50	12.25	6.12	13	44.7	14	0
Oct. — ...	S.O.	3.80	14.44	7.22	17	91.1	17	0
Nov. — ...	S.	4.80	23.04	11.52	20	92.1	26	0
Déc. — ...	O.S.O.	5.32	28.30	14.15	17	73 »	21	2
Janv. 1903 ..	S.O.	5.14	26.41	13.20	19	119 »	23	2
Fév. — ...	S.S.O.	4.74	22.46	11.23	12	48.4	17	7

OUESSANT	(VENTS) MOYENNES				PLUIE		MER	
	Direction	Force	Vitesse en Milles Heures	Vitesse en Mètres Secondes	Nombre de Jours	Hauteur Totale	Agitée	Grosse
						m/m		
Mars 1902...	O.N.O.	3.22	10.36	5.18	5	22	17	1
Avril — ...	N.E.	3.66	13.39	6.69	10	77	10	2
Mai — ...	N.O.	3.42	11.69	5.84	6	30	7	2
Juin — ...	S.O.	3.16	9.98	4.99	5	24	9	0
Juillet — ...	N.O.	2.06	4.24	2.12	1	4	3	0
Août — ...	S.O.	2.56	6.55	3.27	6	29	8	0
Sept. — ...	S.	3.17	10.04	5.02	8	52	8	0
Oct. — ...	S.O.	3.33	11.07	5.53	13	96	15	3
Nov. — ...	S.	3.89	15.13	7.56	10	75	16	2
Déc. — ...	N.O.	4.71	22.18	11.09	11	39	9	10
Janv. 1903...	S.	4.53	20.52	10.26	8	31	15	9
Fév. — ...	S.S.O.	4.35	18.92	9.46	6	44	9	10

Digitized by Google

ER-HASTELLIC	(VENTS) MOYENNES				PLUIE		MER	
	Direction	Force	Vitesse en Milles Heures	Vitesse en Mètres Secondes	Nombre de Jours	Hauteur Totale	Agitée	Grosse
						m/m		
Mars 1902...	O.N.O.	3.38	11.42	5.71	8	42	24	0
Avril — ...	N.E.	3.16	9.98	4.99	5	58	10	0
Mai — ...	N.O.	3.77	14.21	7.10	7	30	13	1
Juin — ...	S.O.	3.60	12.96	6.48	8	59	11	0
Juillet — ...	N.	3 26	10.62	5.31	1	5	3	1
Août — ...	O.	2.86	8.18	4.09	7	64	10	0
Sept. — ...	N.O.	3.31	10.95	5.47	7	47	9	0
Octob. — ...	N.O.	3 40	11.50	5.75	10	53	14	0
Nov. — ...	S.	4.17	17.28	8.64	13	62	11	3
Déc. — ...	N.O.	4.06	16.48	8.24	7	31	17	1
Janv. 1903...	S.S.O.	3.78	14.30	7.15	5	24	20	0
Fév. — ...	S.O.	3.25	10.56	5.28	6	20	13	4

LA COUBRE	(VENTS) MOYENNES				PLUIE		MER	
	Direction	Force	Vitesse en Milles Heures	Vitesse en Mètres Secondes	Nombre de Jours	Hauteur Totale	Agitée	Grosse
						m/m		
Mars 1902...	O.N.O.	2.64	6.97	3.48	11	50	3	1
Avril — ...	N.E.	2.76	7.61	3.80	4	18	0	0
Mai — ...	N.N.O.	3.13	9.79	4.89	9	44	1	1
Juin — ...	O.	3.13	9.79	4.89	6	22	1	0
Juillet — ...	N.E.	2 04	5.76	2.88	2	6	0	0
Août — ...	N.E.	2.63	6.91	3.45	4	55	0	0
Sept. — ...	E.	2.75	7.56	3.78	10	49	0	0
Oct. — ...	S.	3.33	10.08	5.04	9	40	0	0
Nov. — ...	S.E.	3.56	12.67	6.33	14	71	1	2
Déc. — ...	O.	2.84	8.06	4.03	10	56	4	0
Janv. 1903...	S.E.	3.03	9.18	4.09	10	30	2	0
Fév. — ...	S.S.E.	3.25	10.56	5.28	4	16	4	1

BIARRITZ	(VENTS) MOYENNES				PLUIE		MER	
	Direction	Force	Vitesse en Milles Heures	Vitesse en Mètres Secondes	Nombre de Jours	Hauteur Totale	Agitée	Grosse
						m/m		
Mars 1902...	O. S. O.	3.25	10.56	5.28	10	90	8	0
Avril — ...	E.	2.33	5.42	2.71	11	46	7	0
Mai — ...	O.	3.06	9.36	4.68	17	97	6	1
Juin — ...	O.S.O.	2.23	4.97	2.48	9	71	5	0
Juillet — ...	O.	2.20	4.84	2.42	5	74	2	0
Août — ...	S.	1.63	2.65	1.32	6	68	1	0
Sept. — ...	S.	2.51	6.29	3.14	12	98	4	0
Oct. — ...	S.	2.24	5.01	2.50	12	92	2	0
Nov. — ...	S.	2.55	6.50	3.25	11	83	10	2
Déc. — ...	S.¹/₄ S.O.	2.67	7.14	3 57	11	101	15	0
Janv. 1903...	S.	2.46	6.05	3.02	5	40	9	0
Fév. — ...	S.¹/₄ S.O.	2.03	4.12	2.06	3	47	8	2

Digitized by Google

BILBAO	(VENTS) MOYENNES				PLUIE		MER	
	Direction	Force	Vitesse en Milles Heures	Vitesse en Mètres Secondes	Nombre de Jours	Hauteur Totale	Agitée	Grosse
						m/m		
Mars 1902...	O. S. O.	1.59	2.42	1.21	3	20	»	»
Avril — ...	S.	1.50	2.25	1.12	5	28	»	»
Mai — ...	N. O.	1.88	3.53	1.76	11	160	»	»
Juin — ...	O.	1.81	3.27	1.63	7	92	»	»
Juillet — ...	O. N. O.	1.33	1.76	0.88	3	53	»	»
Août — ...	S. E.	1.50	2.25	1.12	2	26	»	»
Sept. — ...	S. E.	2.14	4.57	2.28	»	»	»	»
Oct. — ...	S. E.	1 »	1 »	0.50	6	52	»	»
Nov. — ...	S.	1.20	1.44	0.72	7	39	»	»
Déc. — ...	E.	1.61	2.59	1.29	5	28	»	»
Janv. 1903...	S. E.	2.48	6.07	3.03	4	18	»	»
Fév. — ...	S. E.	2 »	4 »	2 »	1	4	»	»

LA COROGNE	(VENTS) MOYENNES				PLUIE		MER	
	Direction	Force	Vitesse en Milles Heures	Vitesse en Mètres Secondes	Nombre de Jours	Hauteur Totale	Agitée	Grosse
						m/m		
Mars 1902...	O. N. O	2.06	4.24	2.12	4	25	7	3
Avril — ...	O.	2.14	4.57	2.28	2	8	0	0
Mai — ...	N. N. O.	2.07	4.28	2.14	1	4	1	0
Juin — ...	O.	2 »	4 »	2 »	2	6	0	0
Juillet — ...	S. O.	1.33	1.76	0.88	2	17	0	0
Août — ...	N.	2.28	5.19	2.59	0	0	0	0
Sept. — ...	N.	1.87	3.49	1.74	2	7	3	0
Oct. — ...	O.	2 »	4 »	2 »	2	18	5	0
Nov. — ...	O.	1.85	2.42	1.21	4	41	3	0
Déc. — ...	O. N. O.	1.87	3.49	1.74	2	8	2	1
Janv. 1903...	S. S. E.	2.28	5.19	2.59	2	21	8	1
Fév. — ...	S.	1.93	2.72	1.36	3	8	6	2

PORTO	(VENTS) MOYENNES				PLUIE		MER	
	Direction	Force	Vitesse en Milles Heures	Vitesse en Mètres Secondes	Nombre de Jours	Hauteur Totale	Agitée	Grosse
						m/m		
Mars 1902...	E. N. E.	3.41	11.62	5.81	3	6	»	»
Avril — ...	S. S. O.	4.12	16.97	8.48	5	48	»	»
Mai — ...	N. E.	3.18	10.11	5.05	0	0	»	»
Juin — ...	O.	4.22	17.80	8.90	5	38	»	»
Juillet — ...	S. O.	3.33	11.06	5.53	1	3	»	»
Août — ...	S. O.	3.11	9.67	4.83	0	0	»	»
Sept. — ...	S. E.	3.66	13.39	6.69	0	0	»	»
Oct. — ...	E.	3.70	13.60	6.84	2	3	»	»
Nov. — ...	E.	4.77	22.75	11.37	3	38	»	»
Déc. — ...	E.	4.40	19.36	9.68	0	0	»	»
Janv. 1903...	E. S. E.	3.90	15.21	7.60	6	19	»	»
Fév. — ...	E. S. E.	3.33	11.06	5.53	1	4	»	»

Digitized by Google

LISBONNE	(VENTS) MOYENNES				PLUIE		MER	
	Direction	Force	Vitesse en : Milles Heures	Vitesse en : Mètres Secondes	Nombre de Jours	Hauteur Totale	Agitée	Grosse
						m/m		
Mars 1902...	N.	3.15	9.92	4.96	5	38	14	0
Avril — ...	O. N. O.	3.55	12.60	6.30	14	91	16	4
Mai — ...	N.	4.03	16.24	8.12	4	12	9	0
Juin — ...	N. N. O.	3 76	14.13	7 06	6	22	15	0
Juillet — ...	O.	2.80	7.84	3,92	5	56	8	0
Août — ...	N.	3.35	11.22	5.61	1	8	5	0
Sept. — ...	N. N. O.	2.76	7.61	3.80	1	2	5	0
Oct. — ...	N. N. E.	2.78	7.72	3.86	2	9	6	0
Nov. — ...	N. N. E.	3.42	11 69	5 84	4	90	11	2
Déc. — ...	N. N. E.	3.23	10.43	5.26	4	43	18	0
Janv. 1903...	N. N. E.	3.08	9.48	4.74	5	49	20	3
Fév. — ...	N. N. E.	3.63	13.17	6.58	3	35	16	1

Le résumé des observations contenues dans ces tableaux donne comme moyenne de l'année, par mois :

VENT

(Vitesse en mètres à la seconde)

Maximum à Scilly..... 9m01
Minimum à Bilbao..... 1m46

PLUIE

Maximum à Valentia..... 111 m/m et 24 jours.
Minimum à La Corogne.... 13 m/m et 2 jours 1/3.

MER

Maximum à Valentia..... ..... 22 jours 1/2
Minimum à La Coubre..... 1 jour 1/3

E. MONTAUDRY,
capitaine au long cours.

Digitized by Google

CHRONIQUE

TOPOGRAPHIE ANCIENNE ET MODERNE DE LA VILLE DE BORDEAUX SON INFLUENCE SUR L'ÉTAT SANITAIRE

Sous ce titre, M. le Dr Gilbert Lasserre a publié dans le *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Bordeaux,* du 20 juillet 1903, une très intéressante communication faite au Congrès des Sociétés savantes tenu à Bordeaux en avril dernier. C'est un résumé, à la fois très clair et très complet, de l'histoire sanitaire de cette ville et des luttes qu'elle eut à soutenir pour se dégager du marécage malsain où elle avait pris naissance.

Aujourd'hui que cette lutte est couronnée de succès, il convient de tourner nos regards en arrière : c'est ce que nous invite à faire le très substantiel article de M. Gilbert Lasserre, dont voici les principaux passages :

Bordeaux est, à l'heure actuelle, une des villes les plus saines de notre pays, mais il n'est pas douteux qu'il n'en a pas toujours été ainsi. Comment a-t-elle subi une si radicale transformation? Nous allons voir que le principal facteur réside dans l'augmentation constante de sa superficie, augmentation qui a considérablement modifié la topographie des lieux.

A l'origine, la ville de Bordeaux émergeait d'un groupe très étendu de marécages constitués, d'une part, par les alluvions de la Garonne et, d'une autre, par les ruisseaux se dirigeant vers le fleuve, suivant une pente très peu sensible. C'est ainsi que l'antique bourgade, établie sur les îlots compris entre les deux rivières du Peugue et de la Devèze et la Garonne, était entourée par les marais formés par ces deux rivières et par l'île marécageuse de La Bastide.

Débordant plusieurs fois ses enceintes fortifiées, la ville s'étendait surtout dans le sens du fleuve, en prenant possession des crêtes peu élevées limitant les diverses vallées secondaires de la rive gauche, les comblant même, si cette image peut être employée, les colmatant tout au moins.

Nous voyons ainsi successivement envahir les marais qui, vers le XIIe siècle, sont encore à Paludate vers le sud, et bordent le Château-Trompette vers le nord. A l'ouest, les marais du Peugue et de la Devèze s'avancent encore jusqu'à l'Archevêché, c'est-à-dire tout contre l'église Saint-André, et cette limite restera longtemps telle de ce côté.

Au nord, le marais recule de plus en plus devant la ville, qui

Digitized by Google

s'allonge, et, au sud, le faubourg des Chartrons, primitivement occupé par les Chartreux, étend la ville dans cette direction, laissant derrière sa façade, plus ou moins cultivés ou bâtis, les marais de la palu de Bordeaux; c'est l'œuvre du XVIIIe siècle, qui ira se continuant sans interruption jusqu'à notre époque. Mais, dès le début du XVe siècle, le marais de l'ouest, qui paraissait le plus dangereux pour la santé publique, avait été l'objet des préoccupations des administrateurs de la cité.

C'est en 1611 que le cardinal de Sourdis inaugurait le couvent des Chartreux, sur les bords de la Devèze; c'est de cette époque que datent les premiers travaux entrepris pour régulariser les cours des deux rivières de Bordeaux et assurer l'écoulement des eaux du marais.

L'œuvre de François de Sourdis fut certainement importante, mais nous verrons tout à l'heure qu'elle n'arriva pas à assainir complètement cette partie de Bordeaux.

La ville, cependant, s'étendit en profondeur, c'est-à-dire vers l'ouest, la ligne des cours tracée par l'intendant Tourny fut débordée; et si, à l'heure présente, le marais de cette région a disparu, il n'y a pas encore très longtemps qu'il n'en reste plus traces. Quelque temps avant la guerre de 1870, le maréchal Niel refusait de laisser établir une caserne dans le domaine du Livran, limité par le boulevard du Tondu et le ruisseau du Peugue, parce que la vallée de cette rivière, à peine différenciée en ce point de celle de la Devèze, était occupée par un marais aux émanations dangereuses. L'histoire de ces pourparlers entre la ville et le gouvernement a été minutieusement écrite par le Dr Marmisse. Depuis, et cela en quelques années, le marais a été envahi par les habitations qui l'ont colmaté: les rues Lecocq, d'Ornano, Peyraga et de la Devèze se sont formées et bâties, si bien qu'en 1875 la caserne Xaintrailles était édifiée dans ce domaine du Livran, primitivement refusé.

Voici, très rapidement esquissé, très sommairement indiqué, comment s'est modifiée la topographie de notre ville. Ilot au milieu des marais, colmatage successif de ces mêmes marais par l'extension de la ville, qui déborde sur la rive droite, annihilant ainsi les marais de La Bastide.

On parlait beaucoup à Bordeaux d'épidémies de peste, qui ravageaient la ville et décimaient la population. Il est certain que cette maladie, qui ravagea l'Europe à plusieurs reprises, n'épargna pas notre ville, mais il est non moins certain que ce terme vague et général comprenait aussi toutes les maladies épidémiques qui amenaient une grande mortalité. Or, ces épidémies étaient si fréquentes, elles revenaient avec tant de régularité tous les ans, que l'on créa un hôpital de la peste qui occupa successivement les emplacements actuels du

Digitized by Google

grand séminaire, puis du petit seminaire (1675). En 1586, un hôpital était créé pour servir à la désinfection des malades sortant de l'hôpital de la peste, c'était l'hôpital de l'Enquêteur, occupant à peu près l'emplacement de l'ancien hospice des enfants assistés, près de l'église Sainte-Croix. Il est intéressant de noter, en passant, cette préoccupation de ne pas laisser les malades convalescents dans le milieu contaminé de l'hôpital et de les placer dans un lieu spécial. C'est ainsi que les idées nouvelles sont souvent la reproduction d'idées ou de faits anciens; on le constate journellement.

Dans son intéressant travail sur les épidémies de Bordeaux, G. Péry signale des indices non douteux de la peste bubonique, qui paraît endémique dans cette ville pendant trois siècles. Il croit cependant à des épidémies de charbon et de pustules malignes et à des épidémies de nature indéterminée, mais rejette, en raison du caractère contagieux du mal, les fièvres intermittentes pernicieuses.

Il est cependant des faits d'observations extra-médicales qui incriminent la nature des terrains voisins de la ville et qui méritent bien que l'on s'y arrête un peu. Les connaissances acquises depuis l'époque où écrivait le docteur Péry (1867) viendront apporter le témoignage scientifique nécessaire. Voici ce que dit *La Colonie,* dans son *Histoire curieuse et remarquable de la ville et province de Bordeaux,* imprimée à Bruxelles en 1740 : « La ville de Bordeaux avait non seulement le malheur d'être troublée par les désordres que commettaient les religionnaires; elle avait encore un puissant ennemi originaire à combattre, et qui la désolait en tout temps, sans qu'on eût été jamais en état d'y apporter remède. Ce cruel ennemi, qui faisait tant de ravages dans cette ville, mais plus en certain temps que dans d'autres, était un *cloüaque* impénétrable au milieu d'un marais, situé du côté du couchant et quasi joignant la ville derrière le jardin de l'archevêché, formé de tous temps par le débordement des eaux pluviales venant d'un pays des Landes inhabité, qui se corrompaient dans ce *cloüaque,* qui ne pouvait les regorger par aucune refuite. Ces eaux corrompues, lorsque l'ardeur du soleil dans l'été pénétrait dedans, faisaient élever des vapeurs empoisonnées qui se répandaient dans les quartiers de la ville, comme une espèce de brouillard, qui causait de temps à autre une contagion pestilentielle... »

Le même nous apprend qu'en 1650, pendant la Fronde, on établit une chaussée dans un marais au-dessous de la Porte Dijeaux, au moyen des terres provenant de l'amoncellement des décombres et bourriers de la ville, qu'on portait à cet endroit, et qui ensevelissait presque cette porte. Ce détail donne une idée du service de la voirie à cette époque et vient ajouter encore aux causes d'insalubrité d'une ville bâtie sur un marais, entourée de marais, dont l'un d'eux est particulièrement malsain, et utilisant comme eau de boisson celle de la

Digitized by Google

nappe sur laquelle elle vit et qu'elle capte au moyen de puits dont un grand nombre, bien qu'aujourd'hui inutilisés, existent encore.

Le Dr Gravot, étudiant et commentant un rapport de Coutanceau sur les fièvres pernicieuses qui ont régné épidémiquement en 1805, analysant les symptômes décrits dans cette notice, conclut que cette épidémie était due en même temps à des fièvres paludéennes, à des fièvres typhoïdes et à des typho-malariennes. La fièvre typhoïde, inconnue jusqu'aux premières années du XIXe siècle, peut être justement incriminée dans nombre d'épidémies relatées non seulement à Bordeaux, mais dans beaucoup d'autres localités, et aux descriptions générales qu'en faisaient les auteurs on trouve assez aisément le cortège de signes cliniques que nous connaissons bien aujourd'hui.

Or, nous savons que Bordeaux: en dehors de quelques fontaines insuffisantes, utilisait l'eau de puits dont on constate la présence dans toutes les maisons du vieux Bordeaux; caves de la place Gambetta, cours intérieures et façade des maisons du quartier de l'Hôtel de Ville, corridors des maisons du quartier de la Rousselle et des Argentiers, etc.

Les fosses d'aisances n'étaient pas étanches, et leur nombre en est encore considérable dans beaucoup d'immeubles de la vieille ville; le sol depuis des siècles était donc imprégné de matières se mélangeant aux eaux souterraines alimentant les puits. Le sol recouvert de constructions serrées les unes contre les autres, de pavage ou de macadam très dense, ne s'aérait pas et ne recevait pas l'action du soleil et par suite n'était soumis à aucune cause d'assainissement. Il n'en faut point davantage, nous le savons aujourd'hui, pour engendrer des épidémies qui se montrent souvent en des lieux moins bien disposés que cela à leur éclosion.

Le Peugue et la Devèze recevaient, plus autrefois qu'aujourd'hui, les résidus de même nature des maisons établies sur leurs bords ou au-dessus de leurs lits; on ajoute même que les riverains faisaient usage de ces eaux à l'entrée des ruisseaux dans la ville.

Le voisinage de marais, l'usage d'eaux polluées dans un milieu où les habitants étaient entassés dans des maisons mal aérées et mal éclairées, avec une misère générale certainement plus grande qu'à notre époque, devaient singulièrement faciliter le développement du paludisme et de la fièvre typhoïde et rendre leurs ravages énormes.

Si l'on veut bien considérer que, d'une façon générale, les étés sont le plus souvent chauds à Bordeaux et les pluies abondantes et fréquentes, on conçoit encore mieux les excellents milieux pour les germes morbides.

Mais, depuis environ trente ans, la situation est tout autre. Les marais de l'Archevêché n'existent plus, ceux de Paludate ont été reculés bien loin vers le sud, ceux du nord ont été éloignés; La Bas-

Digitized by Google

tide voit les siens disparaître rapidement. Un système d'égouts permet un drainage du sol allant de jour en jour s'améliorant, et le fameux projet de canal de ceinture de l'intendant Dupré de Saint-Maur, qui signalait l'obstacle élevé au drainage des marais nord par les constructions de la façade des Chartrons, n'a plus sa raison d'être.

Les fosses d'aisances sont l'objet d'une surveillance tendant à faire disparaître les anciennes non étanches et à les remplacer par des fosses étanches.

Les puits sont complètement inutilisés, l'eau fournie à la ville est abondante et une des plus saines de France.

Résultats : Bordeaux est devenue une ville saine et agréable. La plupart des fièvres typhoïdes sont importées et, dans tous les cas, les épidémies sont devenues de plus en plus rares. Les fièvres paludéennes sont l'exception, et le temps n'est plus où devant les portes on voyait grelotter des fiévreux.

. . . . . .

LA PÊCHE DE LA SARDINE

Le même *Bulletin de la Société de géographie commerciale de Bordeaux* publie, dans son numéro des 3-17 août 1903, un rapport sur la question de la pêche de la sardine adressé à la Chambre de commerce de notre ville par MM. Charles Bénard, président de la Société d'océanographie du golfe de Gascogne, et J. Künstler, secrétaire général de la Société de pisciculture du Sud-Ouest. De cette étude magistrale, nous croyons devoir extraire, pour nos lecteurs, les passages suivants :

Les remèdes à apporter aux calamités du genre de celles que suscite la crise de la sardine sont de deux ordres : ceux qui ont une action directe et ceux qui n'ont qu'une portée indirecte. C'est dans cette dernière catégorie qu'il convient de ranger, notamment, la refonte des règlements, réclamée par l'immense majorité des intéressés et destinée à rendre leur action protectrice et reconstitutive plus efficace...

Les migrations des poissons constituent un phénomène encore obscur. On paraît avoir souvent observé que leurs apparitions momentanées en certains lieux correspondent avec des époques où, grâce à la présence de petits organismes animaux et végétaux, les eaux se troublent quelquefois au point de devenir jaunâtres. La faune plus ou moins microscopique qui peut animer ainsi pendant des laps de temps variables certaines régions de la mer et qui flotte autant à la surface que dans les couches plus profondes est le *plankton*, que l'on

Digitized by Google

admet être la nourriture de prédilection des alevins, nourriture qui leur permettrait de vivre pendant les premières phases de leur développement.

Le température ne semble pas non plus être sans influence sur le déplacement des formes organiques dans la mer. C'est ainsi que le thon ne se rencontre pas dans les régions dont la température est moindre de 13° ni dans celles où elle dépasse 20°, et que la morue ne quitte guère les eaux à température voisine de 8°...

La disparition de la sardine en Bretagne est un mal périodique, irrégulier, dont les causes réelles n'ont pas encore pu être scientifiquement établies. Les saisons de pêche offrent les variations les plus diverses, soit qu'elles présentent une uniformité remarquable, soit qu'elles soient déconcertantes par leur irrégularité. Des phénomènes anormaux peuvent se produire au cours des périodes d'apparition, sous l'influence de causes encore inconnues, mais qui, *a priori*, semblent nettement correspondre soit à des modifications de la température des eaux, soit à des phénomènes météorologiques généraux, qui mettent en mouvement les eaux du nord de l'Atlantique, soit enfin à des phénomènes qui modifient le régime des eaux côtières.

La pêche des poissons de mer dépend de facteurs de tous ordres, souvent bien différents de ce qu'on pourrait croire au premier abord. C'est ainsi que, pour les poissons qui se prennent à la ligne, il se peut qu'ils soient très nombreux aux lieux de pêche, mais sans mordre à l'hameçon. Cela peut, sans doute, dépendre, par exemple, de l'abondance de la proie vivante naturelle, qui suffira à leurs besoins. Dans ces conditions, le pêcheur n'en capture pas et, pour lui, le « passage » ne paraît pas avoir lieu, le poisson « ne travaille pas ». Le mal ne saurait être pallié que par une modification du procédé de pêche...

Dans l'état actuel des choses, il ne saurait guère être mis en doute qu'il ne peut qu'y avoir avantage à augmenter l'intensité et la puissance des moyens d'action mis en œuvre dans la pêche à la sardine de rogue, quoiqu'il paraisse non moins évident qu'il y aurait de graves inconvénients à capturer sans merci les premiers bancs de reproducteurs...

Avant de conclure, il peut convenir de faire remarquer que la diminution du poisson en général, et de la sardine en particulier, a été quelquefois attribuée à l'intensité du développement de la pêche au chalut à la crevette et surtout à celle du chalutage à vapeur. Il est certain que ce n'est pas directement que le chalutage qui agit sur les fonds peut atteindre la sardine, qui est un poisson pélagique et dont les œufs flottent à la surface ou entre deux eaux, et il ne saurait être question ici que de l'ensemble de la population des mers. Les chaluts labourent le fond de la mer comme une charrue laboure un champ;

Digitized by Google

ils y font un désert d'où disparaissent les algues, les bryozoaires et l'ensemble des animalcules inférieurs...

Les chalutiers traînent, en tous sens, sur les fonds océaniques, de vastes et lourds filets, dits chaluts, dans lesquels s'entassent pêle-mêle les espèces les plus diverses, qui s'accumulent au fond de l'immense poche dont chaque chalut est muni. Ces filets sont relevés à peu près toutes les cinq heures, ce qui correspond à environ cinq fois par vingt-quatre heures. De cette façon, des quantités considérables de poissons sont capturées, et c'est surtout la pêche de nuit qui donne les plus grands résultats. Lors de la levée des filets, tout est mort dans la poche; la pression de la masse des poissons y est même tellement violente que les individus du fond passent à travers les mailles, écrasés en bouillie...

Si jamais criants abus ont légitimé une énergique intervention des pouvoirs publics, ce sont bien, sans contredit, ces pratiques de pêche confinant à la sauvagerie. Les États auraient le droit, sinon le devoir, de réglementer de pareils abus, et de ramener les industriels de la mer à une plus saine compréhension de leur devoirs humanitaires...

Tant que les pays voisins pratiqueront un chalutage à vapeur intensif, il faudra bien que nous les suivions. Mais ce ne sera pas une des moindres tâches des Commissions internationales, dont nous réclamons l'institution, que de trouver une formule assez élastique pour concilier les intérêts opposés en présence, avec les nécessités d'une sauvegarde de l'avenir dont l'implacable urgence ne se fera peut-être que trop tôt sentir.

Pour le peuplement des immensités océaniques, les mêmes espoirs sont nés que pour la repopulation des eaux douces. Le mot de pisciculture est un mot magique qui a eu souvent l'heur de faire tressaillir d'espérance tous ceux que la pêche et le poisson touchent dans leurs intérêts directs.

La piscifacture marine ne semble cependant pas avoir encore conquis droit de cité, ou tout au moins ses résultats ne sont pas encore établis sur des bases irréfutables. Il est des pays où l'on dissémine annuellement des centaines de millions d'alevins sans que des augmentations correspondantes du produit de la pêche aient démontré d'une façon péremptoire l'utilité des pratiques entreprises. Toutefois, les nations qui, en établissant les premières installations de pisciculture, sont les indispensables pionniers de la science, acquièrent par là des droits à la reconnaissance universelle...

De toutes ces considérations, nous tirons les conclusions suivantes :

1° Il y aurait lieu d'autoriser, de favoriser même, sur les côtes de France, l'usage d'engins perfectionnés pour la capture de la sardine, surtout pour celle de la sardine de rogue, mais aussi d'en restreindre l'emploi pour la sardine de dérive, composant les bancs de reproduc-

Digitized by Google

teurs. Cette restriction serait d'une application aisée, étant donné que les bancs n'apparaissent pas à la même époque.

2° Il serait utile de provoquer la réunion d'une Commission internationale compétente, chargée d'étudier les inconvénients du chalutage à la crevette et du chalutage à vapeur, d'élaborer une réglementation rationnelle, susceptible de sauvegarder le patrimoine des pêcheurs dans l'intérêt de l'alimentation et des chalutiers eux-mêmes.

3° Il conviendrait de faciliter la création d'un laboratoire d'études biologiques des animaux marins, en vue d'arriver à la connaissance complète de leurs mœurs et des conditions de leur reproduction et d'aboutir à la création d'établissements de piscifacture capables de combler, au fur et à mesure, dans les eaux salées, comme on l'a fait pour les eaux douces, les vides désastreux provenant de la pêche de plus en plus intensive.

Vu : F. SAMAZEUILH.

Bordeaux. — Impr. G. Gounouilhou. — G. Chapon, *directeur*.
9-11, rue Guiraude, 9-11.

Digitized by Google

Revue
Philomathique
de
Bordeaux et du Sud-Ouest

LE DÉNOUEMENT
DE
L'ALCADE DE ZALAMÉA

COMEDIA DE CALDERON.

Interprétation en vers français

C'est le moment où Philippe II se rend avec une armée à Lisbonne, où il doit ceindre la couronne de Portugal. Une compagnie détachée de son avant-garde s'achemine vers Zalaméa, village d'Estramadure. Elle doit y passer la nuit.

Au lever du rideau, les soldats, sur un sol poudreux, marchent d'un pas fatigué. Le soleil est ardent; le tambour ne bat plus; l'enseigne est roulée dans son étui. Chispa, maîtresse du soldat Rebolledo, chante. Halte à l'entrée du village; distribution des billets de logement. Celui du capitaine lui assigne la demeure du paysan Pedro Crespo.

Le paysan et son fils Juan accueillent leur hôte avec courtoisie. Mais celui-ci apprend que le vilain lui cache sa fille. Cette défiance l'irrite. Il ordonne à Rebolledo de feindre de l'insulter. Le soldat obéit. Il le poursuit l'épée dans les reins jusque dans la chambre interdite. Mais le père et le frère d'Isabelle ont éventé sa ruse. Ils entrent sur ses pas. On se

Digitized by Google

querelle; les épées se croisent. Le colonel, Don Lope, qui passait dans la rue, accourt au bruit, veut jeter tout le monde par la fenêtre, et se contente d'infliger deux tours d'estrapade au soldat et de déloger le capitaine, dont il prend la place.

Crespo est, comme son nouvel hôte, bon, loyal, têtu. Mais le colonel est emporté. Lui ne perd jamais son sang-froid. Ces deux hommes se contredisent courtoisement. Leurs duels de parole sont inoffensifs comme les froissements de fleurets mouchetés.

Le soir même, le capitaine, dont les charmes d'Isabelle ont enflammé les sens, lui fait donner par des soldats une sérénade à laquelle il assiste caché. Il espère que la belle viendra sur son balcon. Mais en ce moment, avec sa cousine Inès, son père, son frère et le colonel, elle est dans le jardin où la table est dressée pour le souper. Les trois hommes, entendant les guitares et la chanson où le nom d'Isabelle est prononcé dissimulent leur colère pour ne pas se froisser mutuellement. Une pierre lancée contre la fenêtre de la jeune fille met le colonel hors de lui.

DON LOPE.

Cette fois, c'est trop fort.
(Il renverse la table.)

CRESPO.

Assurément trop fort.
(Il culbute une chaise.)

DON LOPE.

Je suis impatient quand la goutte me mord.

CRESPO.

Je me sentais, Seigneur, aussi mordu par elle
Enrageant de la voir envers vous si cruelle.

DON LOPE.

Vous voyant renverser une chaise, irascif
Crespo, je me disais : pourquoi? pour quel motif?

CRESPO.

Pour rien. Voyant par vous la table culbutée,
Ma main sur cette chaise à l'instant s'est jetée.
(A part.)
Dissimulons, Honneur!

Digitized by Google

DON LOPE, à part.

Sortons de ce jardin.

(Haut.)

Je dînerai plus tard, Crespo, je n'ai plus faim.

Crespo et son fils sortent. Le colonel, armé d'une rapière, s'esquive du jardin. Crespo, muni d'un estoc, sort en tapinois de la maison par la porte de la cour. Tous deux, mais chacun de son côté, tombent sur les chanteurs et les dispersent. Dans la bagarre et l'obscurité, ils se rencontrent et se battent. Juan arrive à la rescousse de son père. Les deux adversaires se reconnaissent. Cependant, les soldats ralliés reviennent. Le colonel, d'un mot, les fait reculer. Le capitaine sort de sa cachette, paraît et veut les excuser. Le colonel lui coupe la parole et lui ordonne de quitter Zalaméa, dès le matin, avec toute sa compagnie.

Lui-même, dans la journée, après avoir enrôlé Juan comme soldat, fait ses adieux à ses hôtes et s'éloigne de Zalaméa dans la même direction que le capitaine. Tous deux doivent rejoindre le roi à Guadalupe, où se concentre l'armée.

Juan, après des adieux touchants, embrasse sa sœur et sa cousine Inès, et, avant de rejoindre le colonel, reçoit les conseils de son père. « Sois libéral de saluts et d'argent : c'est ainsi qu'on se fait des amis. Ne te bats qu'à bon escient. Honore les femmes. »

Le capitaine, sachant que son chef n'est plus à Zalaméa, résolu d'ailleurs à assouvir sa passion, fût-ce au prix de sa vie, abandonne sa compagnie et revient à Zalaméa, avec un sergent et quelques soldats. C'était le soir, Isabelle, avec son père et sa cousine, prenait le frais sur le pas de sa porte. Il fond sur elle et l'enlève. Crespo se lance à sa poursuite. Les soldats l'arrêtent; il les combat. Désarmé, jeté à terre, pendant qu'Isabelle disparaît dans le bois, il y est lui-même entraîné.

Juan a entendu les cris de détresse de sa sœur et de son père. Pourquoi se trouve-t-il là? et que fera-t-il? Il nous l'apprend lui-même :

JUAN.

Quelles plaintives voix!

Mon cheval s'abattant aux abords de ce bois,

Digitized by Google

Je tombe. Il se relève et fuit. Moi je m'élance
Après lui. Tout à coup, dans le morne silence
J'entends de deux côtés appeler au secours!
Cris douloureux, confus. De qui sauver les jours?
Où courir? où frapper? N'hésite pas, mon âme,
Car ici c'est un homme et là c'est une femme.
Volons vers celle-ci. Mon père, c'est ta loi.
Je sais ce qu'il faut faire et fais ce que je dois.
Je ne provoque pas une injuste querelle,
Et j'honore une femme en me battant pour elle.

C'est le crépuscule du matin. Isabelle échevelée, les vêtements déchirés, erre dans le bois qu'elle fait retentir de ses lamentations.

Ah! cesse d'éclairer ma honte, ô jour cruel.
Étoiles, gardez-vous de vous enfuir du ciel,
Doux astres, dans l'azur balancez-vous encore;
Ne souffrez pas d'en être exilés par l'aurore
Ni qu'elle efface avec son sourire et ses pleurs
Vos paisibles clartés qu'implorent mes douleurs.
Mais si l'heure est fixée où son aube doit luire,
Qu'elle voile ses pleurs et garde son sourire.
Et toi, puissant soleil, flambeau de l'univers,
Reste encore glacé dans l'écume des mers.
Laisse la nuit encore enténébrant la terre
Dans son ombre cacher cet horrible mystère,
Ce forfait exécrable et le plus monstrueux
Que l'enfer ait conçu pour se venger des cieux.
Hélas! sans m'écouter tu ramènes l'aurore.
Des montagnes déjà la cime se colore;
Tu montes radieux! Veux-tu donc me flétrir,
Toi-même voir mon front déshonoré rougir[1]?
Que faire? Où dois-je aller? Vers mon malheureux père?
Mais quel surcroit pour lui de honte et de misère,
Et quel surcroit pour moi d'opprobre et de douleur!
Hélas! J'aurai détruit son unique bonheur;
C'était au pur cristal de l'honneur de sa fille
De mirer son regard où la loyauté brille.
Ce regard désormais est de larmes mouillé;
Cet honneur d'une tache éternelle est souillé.

1. Ces invocations mythologiques seraient naturelles dans la bouche d'une jeune grecque de l'antiquité. Calderon sacrifie au goût du temps.

Digitized by Google

Mais si mes pas errants, par respect ou par crainte,
Vont porter jusqu'à lui mon désespoir, ma plainte,
La langue des méchants est un venin mortel;
On n'est pas, suivant eux, sans crime criminel.
Hélas! bien que je sois criminelle sans crime,
Ils diront que je suis complice et non victime.
O mon frère, pourquoi me suis-je, en ma terreur,
Par la fuite soustraite à ta juste fureur?
O mon frère, reviens : fais cesser ma détresse
En plongeant dans mon sein ta dague vengeresse.
Écho, ma voix faiblit. On ne l'entendra pas,
Répète-la...

CRESPO, du dehors.

Reviens me donner le trépas.
Reviens, verse mon sang. En me tuant, répare
L'outrage que tu fis à mon honneur, barbare.
Vivre sans honneur, c'est à tout instant mourir.

ISABELLE.

Cette voix, je l'entends dans mon cœur retentir,
Mais c'est comme un écho; je la distingue à peine.

CRESPO, du dehors.

Par pitié! tuez-moi : la mort, la mort!

ISABELLE.

O Reine
Du Ciel, Vierge Marie, un autre infortuné
Appelle aussi la mort à vivre condamné
Malgré lui.
(Elle écarte les branches.)
Mais que vois-je?

CRESPO, qui a vu les branches s'ouvrir.

Ah! ma voix vous supplie...
Mais est-elle entendue? oui. Prenez donc ma vie.
Tuez-moi. Ciel, que vois-je?

ISABELLE.

O misère! ô pitié!
Pieds et poings attachés, contre un arbre lié!

CRESPO.

Attendrissant le ciel par ses pleurs, sa prière!

ISABELLE.

C'est mon père! C'est lui.

Digitized by Google

CRESPO.

C'est ma fille.

ISABELLE.

Mon père,
Mon Seigneur.

CRESPO.

Viens, ma fille, et rends libre mes bras.

ISABELLE.

Mon père, pas encore. Hélas ! je n'ose pas.
Car ces liens brisés, altéré de vengeance
Votre honneur dans mon sang éteindrait son offense.
Mais avant que vos coups mortels me soient portés,
Souffrez que mes malheurs par moi vous soient contés.

CRESPO.

Ma fille, arrête. Il est tel malheur, telle honte
Qu'aussi bien que la voix le silence raconte.

ISABELLE.

Hier le soir couvrait le ciel d'astres sans nombre.
J'étais auprès de vous, ne craignant rien à l'ombre
De vos saints cheveux blancs, quand des traîtres sur moi
S'élancent : dans ma gorge expire un cri d'effroi.
Que peut contre l'audace un honneur sans défense ?
Ce que peut contre un loup d'un agneau l'innocence
Quand, voulant s'arracher au croc ensanglanté,
Il bêle un cri mourant par le vent emporté !
Cet hôte ingrat, ce lâche ourdisseur de querelles
Qui dans notre foyer fit entrer avec elles
Les noires trahisons, m'étreignant dans ses bras,
Pendant que, désarmé, vous-même à ses soldats
Vous opposiez en vain votre seule vaillance,
Avide d'achever mon déshonneur, s'élance
Hors du village et va chercher l'ombre des bois.
L'ombre voile les pleurs ; elle étouffe la voix.
Deux fois mon cœur cessa de battre ; ranimée
Je tends en vain l'oreille à votre voix aimée,
Dont j'entendais d'abord le son distinct et clair
Qui maintenant s'éloigne et se répand dans l'air,
Écho d'appels confus qui par degrés s'efface,
Dont l'air silencieux ne garde plus la trace.
Le lâche alors voyant qu'il peut fuir sans danger,
Que pas un défenseur ne vient me protéger

Digitized by Google

Et que la lune même, au sein d'un noir nuage,
En voilant sa clarté favorise sa rage,
Me dit que je ne puis sans offenser son cœur
Ne pas l'aimer, qu'il m'aime, et cent fois il le jure!
L'infâme nomme amour la plus atroce injure :
Malheur! malheur! à qui ne sait que déchirer
Le cœur qu'il veut gagner, qu'il prétend adorer!
Et cris désespérés et sanglots et prières,
Et mots humiliés et paroles altières,
J'épuisai tout en vain. Car alors... taisons-nous.
Car alors... orgueilleux... sanglots, arrêtez-vous.
Audacieux... grossier... Coulez, larmes amères,
Effronté... couvrez-moi de voiles funéraires.
Voyez, je tords mes mains : la douleur, la fureur,
Bouillonnent dans mon sein, font éclater mon cœur.
Mon père, vous pleurez. Ah! vous m'avez comprise.
Misérable, moi-même, hélas! Je me méprise.

Elle apprend ensuite à son père l'arrivée subite de Juan, son duel avec le capitaine, la fuite du premier, la blessure du second et son retour au village, et elle ajoute :

Moi, devant ces malheurs se suivant coups sur coups,
Versant des pleurs sur moi, sur mon frère et sur vous,
A travers la forêt au hasard et sans guide
J'ai couru : me voici.
(Se jetant à genoux.)
La mort ne m'intimide.
Mon cœur est innocent, mais s'il n'est pas puni,
Si vous ne me tuez, votre honneur est terni.
Je brise vos liens. Enlacez-en, mon père,
Le cou de votre fille, et que votre colère
En vous couvrant de gloire assure votre honneur.
Que l'on dise de vous : « Il avait trop de cœur
Pour laisser une tache au nom de sa famille,
Ayant pu la laver dans le sang de sa fille. »

CRESPO.

Relève-toi, ma fille. On ignore le prix
Du bonheur si les maux ne nous l'ont pas appris.
Partons : rentrons chez nous. Le temps se précipite.
De ce combat pour Juan je redoute la suite.
Sachons ce qu'il devient : courons à son secours.
Il a blessé son chef; il y va de ses jours.

Digitized by Google

ISABELLE.

Quoi! pas un mot pour moi, pas un qui me rassure,
Pas un contre le lâche auteur de mon injure!
O fortune; est-ce excès de prudence ou plutôt
Un sinistre dessein caché sous chaque mot?

CRESPO, à part.

C'est Dieu qui t'inspira de rentrer au village.
Mais va, de ta blessure est bien vain le pansage.
Sois sûr qu'à la rouvrir acharné mon courroux
Fera couler ton sang, ton sang vil sous mes coups.

En rentrant chez lui, il apprend qu'il est élu alcade, et qu'il aura peut-être, avec le capitaine, un coupable

à juger.

Alcade (se dit-il), au moment même où je veux me venger!
Non ; autres sont les droits de l'alcade et du père.
Triomphe de ton cœur, refoule ta colère,
Recherche toutefois ce que ton désespoir
Te permet, et ce que te défend ton devoir!

Et aussitôt, suivi de son conseil et d'alguazils, il se transporte à la maison où le capitaine et les soldats sont gardés à vue.

CRESPO, du dehors.

Mettez des gens armés, greffier, à chaque porte.
Que pas un des soldats ici présents ne sorte.
Et qui fait le mutin, tuez-le sans merci.
(Il entre, la vara à la main, chez le capitaine, avec le greffier et les alguazils.)

LE CAPITAINE.

Eh quoi! sans m'avertir on ose entrer ici?
Quoi! Vous êtes alcade?

CRESPO.

Est-ce que la justice
Prévient avant d'entrer?

LE CAPITAINE.

La royale milice
N'a rien à dénicher avec vous.

Digitized by Google

CRESPO.

Calmez-vous,
Don Alvar, et veuillez m'écouter sans courroux.
D'une formalité souffrez que je m'acquitte,
Peut-être serez-vous content de ma visite.

LE CAPITAINE.

Parlez.

CRESPO.

Oui, seul à seul.

LE CAPITAINE, au sergent et au soldat qui sont avec lui.

Vous deux, retirez-vous.

CRESPO, bas, au greffier.

Veillez sur les soldats, greffier.
(A son cortège.)
Vous, sortez tous.

CRESPO, déposant sa vara.

Voyez : j'ai déposé l'insigne de mon grade
Et veux que la raison seule vous persuade.
De mon cœur qui frémit chasse l'inimitié
O ciel! et dans le sien fais entrer la pitié.
Vous m'avez offensé : je ne veux d'autres armes
Pour me venger de vous que ma voix et mes larmes.
Je suis né paysan : c'était l'arrêt de Dieu,
Mais si je ne suis pas de haut et puissant lieu,
Du moins je tiens du ciel une âme haute et fière,
Un nom sans tache, un nom qu'ici chacun révère
Les premiers du pays ainsi que mes égaux.
Enfin j'ai de grands biens, voilà ce que je vaux.
Je voudrais valoir plus afin que mon mérite
Vous portât à m'offrir ce que je sollicite.
Ma fille, sous les lois d'une austère pudeur,
Instruite, n'a perdu que par vous son honneur.
Moins belle elle n'eût pas essuyé cet outrage
Et fait couler mes pleurs, pleurs de honte et de rage
A sa mère épargnés! Sa mère... Juste ciel,
Sois béni, tu l'as prise avant ce jour cruel.
Seigneur, daignez changer en grâce votre offense,
Et j'éteins dans mon cœur tout désir de vengeance.
(Il se jette à genoux.)
Voyez : moi l'offensé, je tombe à vos genoux!
Que ma fille à l'autel soit conduite par vous

Digitized by Google

Et daignez accepter qu'à défaut de noblesse,
Elle vous porte en dot toute notre richesse,
Mes biens, ceux de mon fils, et s'il faut plus encor,
Vendez-nous tous les deux pour grossir ce trésor.
L'honneur sauf, il n'est rien que mon cœur ne supporte,
S'il faut, je mendierai mon pain de porte en porte
Et mon fils à vos pieds par moi-même amené
Ne se relèvera que par vous pardonné.
Ma fille à votre nom n'ôtera pas son lustre,
C'est le sang paternel qui fait la race illustre,
Et vos enfants seront, fussé-je leur aïeul,
Nobles. Pour qu'ils le soient, il suffit de vous seul.

Comprenant, à l'air dur et dédaigneux du capitaine, qu'il ne s'attendrit pas, il ajoute ces mots où l'on sent frémir une colère contenue.

Seigneur, voyez pleurer à vos pieds ma vieillesse.
Si je la courbe ainsi, ce n'est pas par faiblesse,
Car j'ai la force en mains et pour moi l'équité,
C'est que sur votre honneur mon honneur a compté.
En me rendant le mien vous essuierez la tache
Qu'imprime à votre nom une action si lâche.

LE CAPITAINE.

Il est donc épuisé ce flot de discours vains.
Vieillard, ton fils et toi, sachez ceci, vilains,
Qu'en ne vous tuant pas c'est le sang d'Isabelle
Que j'épargne, ta fille étant, vieillard, trop belle
Pour ne pas arrêter la fureur de mon bras.
Voulez-vous un duel? je ne refuse pas.
Voulez-vous qu'entre nous la justice prononce?
Mes juges sont mes chefs. C'est toute ma réponse.

CRESPO.

Vous méprisez mes pleurs?

LE CAPITAINE.

Que sont des pleurs d'enfant?
Des pleurs de femme? rien : les tiens valent autant.

CRESPO.

Eh quoi! vous m'avez fait cette horrible blessure,
Et pour me consoler vous n'avez que l'injure!

Digitized by Google

LE CAPITAINE.

Quoi ! je te laisse vivre et ce n'est pas assez?

CRESPO.

Voyez : de se plier mes genoux sont lassés,
Voyez : mes yeux n'ont plus de larmes, Capitaine.
Rendez-moi mon honneur et j'abjure ma haine.

LE CAPITAINE.

Vieillard extravagant, ennuyeux harangueur,
As-tu donc résolu d'allumer ma fureur?
Tais-toi, ne pousse pas à bout ma patience
Ou crains que mon poignard ne te force au silence.

CRESPO.

C'est votre dernier mot?

LE CAPITAINE.

Le dernier.

CRESPO.

C'est en vain
Que je prie?

LE CAPITAINE.

Oui : tes mots tu les perds ; c'est certain.

CRESPO.

C'est ce que nous verrons.
(Il se relève, reprend la vara, ouvre la porte.)
Holà ! greffier, holà !

LE GREFFIER, entrant avec les alguazils.

Seigneur, que voulez-vous?

CRESPO, montrant le capitaine.

Cet homme que voilà
Arrêtez-le.

LE CAPITAINE.

Qui? moi, Capitaine!

CRESPO.

Vous-même.

LE CAPITAINE.

Eh quoi ! vous oseriez ! Quelle impudence extrême !

Digitized by Google

CRESPO.

Oui, je l'ose.

LE CAPITAINE.

Je suis un officier du roi.

CRESPO.

Et moi, je suis alcade, officier de la loi :
Votre épée.

LE CAPITAINE.

Eh bien! non.

CRESPO.

Non. Eh bien, qu'on le tue
S'il ne veut pas la rendre.

LE CAPITAINE.

Elle sera rendue,
Car je ne puis lutter tout seul contre vous tous.
Mais avec respect traitez-moi.

CRESPO.

Votre noblesse
N'aura pas à rougir de notre impolitesse.
(Aux alguazils.)
Qu'il soit à la prison conduit avec égards.
Qu'il lise vos respects jusque dans vos regards.
Soyez respectueux en lui rivant la chaîne
Au cou. N'oubliez pas que c'est un capitaine
Lorsque vous lui lierez les jambes et les bras.
Faites avec respect qu'à nul de ses soldats
Il ne puisse parler. De ces soldats eux-mêmes
Respectueusement, avec des soins extrêmes
De n'en laisser aucun sortir de la prison,
Consignez par écrit la déclaration.
Quant à vous, Capitaine, instruisant votre cause,
Si vous n'avez pour vous aucun des témoins, j'ose
Vous dire entre nous deux que vous serez pendu
Avec tout le respect que vous vous croyez dû.

On emmène le capitaine. Crespo ordonne à sa fille de signer une plainte et sort pour instruire le procès.

Digitized by Google

JUAN, paraissant sous le porche de la maison paternelle.

Hélas! le sort s'attache à tromper ma colère!
Bien que le sang du traître ait rougi ma rapière,
Je n'ai pu redoublant mes coups trancher ses jours,
Car des soldats courant soudain à son secours
Arrêtèrent mon bras et moi, d'un si grand nombre
Ne pouvant triompher, j'ai disparu dans l'ombre
De la forêt. Alors pour retrouver ma sœur
J'en ai dans tous les sens sondé la profondeur.
Vains efforts, temps perdu, solitude muette!
Et mes pas impuissants ont dû battre en retraite.
Je retourne au village et je rentre au logis,
Mon père saura tout; qu'il conseille son fils,
Qu'il me dise comment dans ce danger extrême
Je puis sauver l'honneur de mon nom et moi-même.

(Entrent Isabelle et sa cousine Inès.)

INÈS.

Modère ta douleur. Tu ne vis pas; tu meurs.
Cousine, n'aigris pas toi-même tes douleurs.

ISABELLE.

J'ai la vie en horreur. Malgré moi je respire.
Vienne la mort, Inès, tu me verras sourire.

JUAN.

Je vais dire à mon père... Eh quoi! je vois ma sœur.
Allons...

(Il tire sa dague.)

Que par sa mort revive mon honneur.

INÈS.

Mon cousin!

ISABELLE.

Juan, mon frère... Ah! que prétends-tu faire?

JUAN.

Vive Dieu, te tuer!

CRESPO, arrivant avec des laboureurs et des alguazils.

Pourquoi cette colère?

JUAN.

Je voulais vous venger du plus indigne affront...
Quoi! vous alcade...

Digitized by Google

CRESPO.

Assez : taisez-vous, de quel front
Osez-vous être ici ? Savez-vous quelle peine
Mérite le soldat qui blesse un capitaine ?

JUAN.

Seigneur, je l'ai blessé dans un combat légal.
Défendant votre honneur, je n'ai pas agi mal.

CRESPO.

Pedro Crespo le sait, mais l'alcade l'ignore
Et tant qu'il n'aura pas lui-même constaté,
Confrontant les témoins, l'exacte vérité,
Que ne brillera pas dans sa pleine évidence
Devant son tribunal ta parfaite innocence,
Il doit te retenir en prison enfermé.

Sur un signe de Crespo on emmène son fils en prison.

(A part.)
Va, je te justifierai, mon enfant bien-aimé.
(On entend Don Lope crier du dehors.)
Arrêtez ! Arrêtez !

CRESPO.

Qui va chez moi ?

DON LOPE, paraissant avec un officier.

Vous êtes
Mon ami, je descends chez vous.

CRESPO.

Et bien vous faites,
Seigneur, en honorant mon modeste logis.

DON LOPE.

Pourquoi donc n'ai-je pas encor vu votre fils ?

CRESPO.

Vous le saurez bientôt, n'en soyez pas en peine.
Saurai-je quel motif parmi nous vous ramène ?
Vous froncez les sourcils ?

DON LOPE.

Je crève de dépit
Pourquoi ! vous le saurez quand je vous l'aurai dit.
Oui je suis furieux, oui tout mon sang bouillonne,
Le capitaine Alvar, un vilain l'emprisonne.

Digitized by Google

C'est en vain que je suis son juge naturel.
Un vilain prend ma place et se fait colonel.
Voilà ce que j'ai su d'un sergent sur ma route
Rencontré. Dit-il vrai?

CRESPO.

Très vrai, sans aucun doute.

DON LOPE.

Alcade de village, ou bien tu me rendras
Alvar, ou sous mes coups, mordieu, tu périras.

CRESPO.

Il ne le rendra pas.

DON LOPE.

Je saurai l'y contraindre.

CRESPO.

J'en doute fort, Seigneur. Il sait se faire craindre.
Mais lui ne craint jamais, et c'est fort dangereux
De vouloir faire peur à qui n'est pas peureux.
Croyez-moi : raisonnez avec lui ; la colère
Est toujours, Colonel, mauvaise conseillère.
Pensez-vous que l'alcade aurait fait sans raison
Arrêter, mettre aux fers le Capitaine?

DON LOPE.

Non.
Mais je sais que je suis le juge légitime
De mes soldats, de tous, et quel que soit leur crime,
Et que j'ai, vive Dieu, le cœur assez trempé
Pour ordonner qu'un cou criminel soit coupé.

CRESPO.

Vous ignorez, Seigneur, pour moi la chose est claire,
Le pouvoir que la loi du village confère
A l'alcade.

DON LOPE.

Quel est cet alcade sinon
Un vilain?

Digitized by Google

CRESPO.

Un vilain, soit : donnez-lui ce nom.
Mais ce vilain fera, s'il le croit nécessaire,
Tordre le cou d'Alvar, capitaine de guerre,
Et ce cou, Colonel, soyez-en bien certain,
Nul ne l'arrachera des mains de ce vilain.

DON LOPE.

Nul? si fait. Quelqu'un, moi. Vous le verrez sur l'heure.
Dites-moi seulement où cet homme demeure.

CRESPO.

Tout près d'ici.

DON LOPE.

Son nom.

CRESPO.

Pedro Crespo.

DON LOPE.

C'est vous!
Je m'en doutais : Eh bien, je garde mon courroux.
Ce que j'ai dit est dit.

CRESPO.

Je garde ma colère,
Ce que j'ai fait est fait et ne se peut défaire.

DON LOPE.

Il faut qu'entre mes mains soit remis ce soldat.

CRESPO.

Non, non, il a commis un trop lâche attentat.
En prison je l'ai mis, en prison je le garde.

DON LOPE.

Savez-vous bien, Crespo, que ce soin me regarde?

CRESPO.

Et vous, savez-vous bien qu'infâme ravisseur
De ma fille Isabelle il a flétri l'honneur.
L'entraînant dans un bois, lui faisant violence,
Et que son sang m'est dû pour cette lâche offense?

Digitized by Google

DON LOPE.

Savez-vous bien que c'est un officier du roi,
Que je suis son seul juge et ce de par la loi?

CRESPO.

Savez-vous bien qu'il a repoussé comme outrage
Ma proposition que par le mariage
Il rendît à ma fille, à moi-même l'honneur?

DON LOPE.

Vous usurpez mes droits.

CRESPO.

Et Don Alvar, Seigneur,
Usurpa mon honneur, et c'est un sacrilège
Près de qui pèse peu tout votre privilège.

DON LOPE.

Ne vous suffit-il pas que mon autorité
A vous rendre l'honneur force sa volonté?

CRESPO.

Jamais je ne ferai par la main étrangère
Ce que je puis sans aide et par moi-même faire.
D'ailleurs, j'ai tout instruit, tout écrit : par mes soins
Ont été recueillis les dires des témoins.

DON LOPE.

Eh bien! de la prison, je l'arrache de force.

CRESPO.

J'y consens : des fusils toute prête est l'amorce.
Allez donc : mais du plomb gardez-vous.

DON LOPE.

Vive Dieu!
J'aime que le plomb siffle! oui, j'aime assez ce jeu
Et, toutefois, je veux agir avec prudence.
(S'adressant à l'officier.)
Alferez, écoutez; qu'en toute diligence
De chaque compagnie ici le commandant
Amène les soldats. Que tout le régiment
Soit sous ma main, tambours battants, mèche allumée.

Digitized by Google

L'ALFEREZ.

Seigneur, de l'attentat la nouvelle semée
A surpris en chemin les soldats et leurs chefs.
Les voilà revenus pour venger vos griefs.
Et déjà le clairon sonne dans le village.

DON LOPE, en sortant.

Vive Dieu, vous allez entendre un beau tapage
Si vous ne rendez pas, vilains, le prisonnier.

CRESPO, en sortant.

Rira bien, Colonel, qui rira le dernier!

La place publique. — Au fond, la prison. — Don Lope et ses soldats, Crespo et les laboureurs arrivent sur la scène.

DON LOPE.

Soldats, c'est la prison. De votre capitaine,
Allez, soldats, courez, volez, brisez la chaîne.
Qu'on le rende, ou forcez et brûlez la prison.

LE GREFFIER.

Vous ne l'aurez jamais que vous brûliez ou non.

SOLDATS.

Sus, sus, mort aux vilains

CRESPO.

C'est moins facile à faire
Qu'à dire.

DON LOPE.

Dieu! quel flot de paysans. Arrière,
Vilains, et vous, soldats, en avant, brûlez-moi
La prison : Arrêtez, arrêtez... c'est le roi.

LE ROI, entrant avec sa suite.

Qu'est ceci? Quoi! J'arrive et l'on s'entre-déchire.
Bas les armes, et vous, Don Lope, parlez.

DON LOPE.

Sire
Jamais, oh! non, jamais on n'a vu sous les cieux
Plus opiniâtre alcade et plus audacieux.

Digitized by Google

Il n'aurait pas cédé même au fer, à la flamme.
Mais Votre Majesté fera plier son âme.

LE ROI.

Qu'a-t-il fait?

DON LOPE.

Sire, il a, se faisant justicier,
Fait jeter en prison un royal officier.

LE ROI.

Cet alcade c'est?

CRESPO, se présentant.

Moi.

LE ROI.

Parlez pour vous défendre.

CRESPO.

Quel cœur sans s'indigner, Sire, pourrait entendre
Ce qu'à votre équité va découvrir ma voix?
Sire, cet officier entraîna dans un bois
Et flétrit une fille, et lorsqu'en pleurs le père
Lui propose l'hymen, il rit de sa prière!

DON LOPE, au roi.

Le père, c'est lui-même, il est juge et plaignant
A la fois.

CRESPO.

Qu'il s'agisse ici de mon enfant.
Qu'importe? La justice a-t-elle deux mesures?
J'aurais d'un étranger pour ces mêmes injures
Défendu le bon droit; il était juste aussi
Que pour mon propre enfant, Sire, il en fût ainsi.
Instruisant le procès quelle fut ma conduite?
Ai-je avec passion dirigé la poursuite,
Omis un seul des points par l'usage prescrit,
Altéré, supprimé, témoignages écrits
Ou verbaux? Daignez, Sire, examiner vous-même,
Car j'en appelle à vous, notre juge suprême,
Et si je suis coupable, à mourir je suis prêt.

Digitized by Google

LE ROI, après examen des papiers.

Vous avez bien jugé. J'approuve cet arrêt.
Mais au conseil qui doit faire tomber la tête
Livrez le criminel.

CRESPO.

Sire, justice est faite.
Nous ne tenons jamais, c'est notre règle ici,
Qu'une audience. On juge, on exécute aussi.
Et l'exécution jamais chez nous ne traîne.

LE ROI.

Que dites-vous?

CRESPO.

Voyez, Sire, le capitaine
C'est cet homme.
(La prison s'ouvre; on voit le capitaine étranglé par le garrot.)

LE ROI.

Comment! vous avez donc osé?

CRESPO.

Sire, dans le procès devant vous exposé,
Vous avez approuvé la sentence portée.
Elle n'est pas moins juste étant exécutée.

LE ROI.

Le conseil n'eût-il pas comme vous ordonné
Au bourreau de trancher les jours du condamné?

CRESPO.

Sire, vos tribunaux, toute votre justice
Ne forme qu'un seul corps et n'a qu'un seul office,
Protéger l'innocent, frapper le criminel.
Ce corps a plusieurs bras, lequel, d'un coup mortel,
Vengera l'innocent et punira le crime
N'importe pas, s'il est d'un arrêt légitime
L'exécuteur.

LE ROI.

Mais vous, à ce noble, pourquoi
N'avez-vous pas, ainsi que le prescrit la loi,
Fait trancher le cou?

Digitized by Google

CRESPO.

C'est que de toute infamie
La noblesse chez nous fut toujours ennemie.
Et nos nobles, jamais, étant tous nés loyaux,
N'ont à décapiter, Sire, instruit nos bourreaux.
Mais en ceci, d'ailleurs, le mort seul, j'imagine,
Aurait droit de se plaindre, et s'il en fait la mine,
On verra.

LE ROI.

Colonel, puisque juste est l'arrêt
Et que la mort devait s'ensuivre, que c'est fait,
Ne nous arrêtons pas à ce vice de forme.
Que votre régiment à l'instant se reforme.
Partez, et le premier dans mes états nouveaux
Aux yeux de mes sujets déployez mes drapeaux.
Jusqu'à Lisbonne allons et sans que rien m'arrête;
De mon couronnement je veux hâter la fête.
(A Crespo).
Vous, je vous nomme alcade à perpétuité.

CRESPO.

Sire, vous savez seul honorer l'équité.
(Le roi sort avec sa suite.)

DON LOPE.

Crespo, fort à propos le roi vous vint en aide

CRESPO.

Qu'il vînt ou non, la mort est un mal sans remède.

DON LOPE.

Vivant, le capitaine eût, en m'obéissant,
Pour vous rendre l'honneur, épousé votre enfant

CRESPO.

Don Lope, j'entends seul gouverner ma famille.
Un saint couvent rendra l'honneur à notre fille.
Dieu sera son époux. Aux yeux du Seigneur Christ,
Le sang ne compte pas. Le cœur seul a son prix.

DON LOPE.

Les autres prisonniers?

Digitized by Google

CRESPO.

Greffier, qu'on les appelle.
Je les rends. Entre nous, Seigneur, plus de querelle.

DON LOPE.

Non. Entre nous il reste un sujet de débat.
Où donc est votre fils? N'est-il pas mon soldat

CRESPO.

Mon fils est en prison. Blessant un capitaine,
Il s'est rendu coupable et mérite une peine.

DON LOPE.

Il est jeune, il est brave, il vengeait son honneur.

CRESPO.

Il devait le venger par un moyen meilleur.

DON LOPE.

L'équité parle ici plus haut que la justice.
Qu'il vienne; qu'il commence à l'instant son service.
(Don Lope sort en pressant la main de Crespo.)

CRESPO, seul.

Mon fils au Roi, ma fille à Dieu. Seul! sans enfant!
Souffre, et ne te plains pas. L'honneur est triomphant.

LÉON PARIS.

Digitized by Google

LES BRAHMES CONVERTIS

DE TRICHINOPOLY

Au pied du roc qui servait de fort à Trichinopoly, en pleine ville indigène, au bout d'une petite avenue de sable blanc, bordée de cactus aux feuilles épineuses, ombragée de quelques bananiers, se trouve le quartier où habitent les brahmes convertis au catholicisme.

Jusqu'à ces dernières années, les missionnaires jésuites établis depuis le commencement du XVIIe siècle à Trichinopoly n'avaient réussi à convertir que des Indiens de basse caste, des parias, des chakilys ou savetiers, quelques soudras de rang très inférieur. Ces gens, plongés dans la plus affreuse misère, qui vont presque nus, toujours couverts de haillons, n'ont même pas de quoi subvenir à leur nourriture toute l'année, en temps d'abondance; rebut des autres castes, repoussés par tout le monde, ils se convertissent pour ne pas mourir de faim, ou cherchent comme chrétiens l'appui des missions pour se défendre de quelque injustice ou éviter si possible quelque condamnation.

Aussi la joie des Pères jésuites fut-elle grande quand, en 1894, trois de leurs élèves brahmes, des mieux doués, se convertirent simultanément au catholicisme.

Les brahmes forment la caste la plus élevée de l'Inde. La fable les fait naître de la tête de Brahma, la partie la plus noble du corps, et c'est de lui qu'ils tirent leur nom.

Les brahmes, dans les temps reculés, sont représentés comme des pénitents et des philosophes; ils avaient des mœurs simples et irréprochables, méprisaient les honneurs et les richesses, étaient d'une extrême sobriété. Les brahmes modernes, bien que dégénérés, ont conservé une grande partie de

Digitized by Google

leurs habitudes et de leurs usages. Ils font des jeûnes fréquents, des ablutions journalières, s'abstiennent complètement de viandes et de liqueurs enivrantes. Dans toutes leurs actions, dans toute leur conduite, ils n'ont rien de plus à cœur que ce qu'ils appellent la propreté : et c'est le soin particulier qu'ils apportent à l'entretenir, à se garantir de toute espèce de souillure, à se purifier de celles qu'ils ont contractées, qui leur procure en partie cette supériorité dont ils jouissent sur les autres Indiens. En convertissant des brahmes, les missionnaires amenaient à eux ce qu'il y a de plus élevé parmi les castes, des gens dont on ne pourrait dire qu'ils étaient poussés par l'intérêt, puisqu'en se faisant chrétiens, ils risquaient leur vie, abandonnaient tous les privilèges de leur haute naissance, perdaient la considération dont ils jouissaient parmi les leurs, qui, désormais, cessaient tout commerce avec eux.

Ce fut au moment d'une grande fête païenne que ces jeunes gens se déclarèrent catholiques; aussitôt une véritable émeute éclata contre eux et contre les Pères; ils furent accablés de coups; la police dut intervenir, et ce ne fut pas sans peine qu'elle arriva à les délivrer.

Rejetés par leurs parents et par leurs amis, ils furent contraints de vivre par eux-mêmes. Les jésuites durent les loger, et cela ne fut pas si facile : les brahmes, bien que convertis, voulaient conserver tous les préjugés de leur caste, et il fallait leur éviter la présence de tout objet pouvant les souiller, souiller leurs personnes, souiller leurs vêtements et leurs meubles; car rien que l'attouchement d'un individu d'origine inférieure ou d'un objet manipulé par un de ces individus y suffit. Aussi, dans une ville populeuse, un brahme, forcément heurté de droite et de gauche, se change de vêtements sitôt sa rentrée chez lui, et plonge dans l'eau ceux qu'il quitte pour faire disparaître la souillure.

Un brahme ne peut manger de mets qu'apprêtés par un membre de sa caste. Ce ne fut pas la moindre difficulté pour les missionnaires que de trouver un cuisinier brahme qui voulût bien préparer des aliments à des convertis et dont on fût sûr qu'il ne se laisserait pas soudoyer par le comité du temple

Digitized by Google

pour les empoisonner, chose assez fréquente dans l'Inde et presque naturelle pour les indigènes qui usent sans scrupules de ce moyen pour faire disparaître leurs ennemis.

Une bien plus grande difficulté encore fut de les marier. C'est un grand déshonneur pour un Indien de ne pas l'être. Le mariage est la plus grande affaire pour lui, l'affaire essentielle, celle dont on parle le plus, et à laquelle on se prépare du plus loin. Un homme qui n'est pas marié est regardé comme étant sans vie, comme un membre inutile de la société, on ne le consulte point sur les questions importantes, c'est un être nul.

Nos jeunes gens, arrivés à l'âge de dix-huit ans, commençaient à y songer, à devenir tristes, et les Pères s'aperçurent vite que ce qu'ils regrettaient le plus c'était de ne pouvoir prendre femme, de ne pouvoir s'acquitter de la grande dette des ancêtres qui consiste à engendrer un fils — selon leur propre expression.

Sur les trois brahmes, un était bien marié, mais séparé de sa femme, séquestrée par ses parents depuis qu'il s'était converti.

Pour les deux autres, il fallait trouver des brahmines, car un brahme ne peut épouser qu'une fille de sa caste. Ces perles rares furent, après des recherches sans nombre, enfin trouvées à Pondichéry, où existait une famille de brahmes authentiques et chrétiens, ayant des filles voulant bien s'allier aux jeunes gens de Trichinopoly. Pendant que les cérémonies du mariage se préparaient, le troisième brahme rentrait d'une façon inattendue en possession de sa femme. Il est de coutume qu'on marie une enfant de cinq à six ans à un jeune garçon de quatorze à quinze ans; les différentes cérémonies accomplies, elles sont nombreuses, l'époux retourne à ses occupations, et la mariée demeure chez ses parents, qui continuent à l'élever, jusqu'à l'âge où, devenue femme, on la livre à son mari.

Le brahme s'était marié dans ces conditions et s'était converti dans l'intervalle avant d'avoir pu prendre sa femme chez lui.

Celle-ci, emmenée par sa famille, complètement séquestrée depuis la conversion, loin du renégat, ne devait jamais plus

Digitized by Google

le revoir, et on attendait l'âge voulu pour rompre ce mariage devenu inique et lui donner, bon gré mal gré, un autre époux.

Cependant la jeune fille, qui avait une grande affection pour son mari, affection qu'avaient encore augmentée tous les tourments qu'elle avait dû subir chaque fois qu'elle parlait de lui, réussit à lui faire savoir qu'elle allait être conduite, sous l'escorte de son frère, à la Grande Fête de l'Étang à Trichinopoly, pour être purifiée et qu'elle arriverait par un train qu'elle fixait.

Muni de ces précieuses indications, notre brahme se précipita à la Mission, de là à la police, et d'un commun accord l'enlèvement fut décidé. Au jour et à l'heure convenus, le brahme, escorté de quelques Pères qui devaient lui prêter main-forte et gardé de près par des agents de police, attendait sur le quai l'arrivée du train.

Dans le grouillement de la foule, il saisit sa femme, et, profitant de la confusion des voyageurs et de la bousculade générale, il réussit à l'entraîner jusqu'au bureau du chef de gare. Le respect du lieu, le chef de gare étant Européen, la vue des Pères et des miliciens empêchèrent la foule hors d'elle de les prendre et de les tuer.

Avec la nuit, les hurlements s'affaiblirent peu à peu et par petits groupes, lentement, la horde finit par disparaître.

Le lendemain, le chef de la police montra au frère de la brahmine une attestation par-devant témoins signifiant bien nettement qu'elle suivait de plein gré son mari; il l'engagea en même temps à ne plus chercher à reprendre sa sœur, et à ne plus ameuter les gens.

Avec ces trois mariages, le local réservé aux brahmes était devenu insuffisant et on leur acheta le terrain sur lequel ils se trouvent actuellement; on fit bâtir des cases et on en donna une à chaque ménage.

Les missionnaires trouvèrent des emplois pour eux, soit au collège comme aides-professeurs, soit dans l'administration; les femmes se mirent à vaquer aux soins du ménage; des enfants étant nés et quelques conversions s'étant ajoutées, ils sont maintenant une trentaine vivant leur vie de brahme dans ce

Digitized by Google

coin de Trichinopoly. C'est un véritable village englobé dans la grande fourmilière indienne; les rues sont droites, les cases blanches et propres; il s'y trouve même une chapelle et les brahmes païens viennent les voir parce que leurs frères convertis y ont conservé leur noblesse.

Certes, cette vie spéciale est bien loin de nos idées chrétiennes d'égalité et de fraternité. Mais il était impossible de les implanter d'un coup dans ces cerveaux imbus des idées de caste, dans ces esprits ayant malgré tout une peur si complète de toute idée de souillure. Les missionnaires, du reste, n'ont rien fait pour leur enlever ces préjugés; ils tiennent essentiellement à ce que leurs convertis restent brahmes, à ce que personne ne puisse leur reprocher d'enfreindre les principes de leur caste, ne puisse les montrer du doigt comme des êtres souillés et impurs, à ce que, bien que chrétiens, ils conservent vis-à-vis des autres les mêmes principes de pureté qu'ils avaient auparavant.

S'ils admettaient la fraternité chrétienne comme nous, ils contracteraient immédiatement aux yeux des Indiens d'ineffaçables souillures qui les feraient tomber au rang des parias et en feraient des êtres abjects que tout le monde doit repousser. Pour cette raison, les missionnaires, désirant montrer que l'on peut rester purs tout en devenant chrétiens et entraîner d'autres conversions, ont aidé autant que possible leurs convertis brahmes à observer tous les usages et toutes les coutumes de leur caste. Ils espèrent qu'avec le temps et le nombre des conversions, ils pourront peu à peu inculquer sans danger des idées vraiment chrétiennes à leurs disciples, les sortir de leurs idées étroites de caste et de privilèges sans que les autres Indiens s'éloignent d'eux et les chassent comme des êtres absolument vils.

MAURICE MILLET.

Digitized by Google

A PROPOS

D'UN

BIJOU QUASI HISTORIQUE

On sait le drame navrant dont les frères Faucher furent à la fois les héros et les victimes. On sait les commentaires passionnés, en sens divers, dont il a été le prétexte trop justifié. Nous-même avons récemment effleuré la question dans un but de conciliation d'ailleurs, en publiant certains documents significatifs de l'esprit d'apaisement, de pacification, dont furent animés un moment à leur égard les pouvoirs royalistes constitués à Bordeaux en 1814, et que le tempérament ardent des deux jumeaux, des convictions qui s'irritaient qu'on les supposât capables de quelque équivoque transaction, et puis aussi une certaine âpreté naturelle de caractère les poussèrent, au mépris d'une prudence qui n'eût point été lâcheté, à ne point assez ménager.

Tout cela, on l'a dit, on l'a déploré, et toute âme de bonne foi en a gémi.

Loin de nous donc la pensée de rouvrir un pareil débat, d'insister plus qu'il ne convient, sinon dans la mesure strictement nécessaire, sur un si lugubre sujet, encore que de toute manière il n'eût point été aisé de céler notre émotion et de ne pas la faire partager devant certain petit billet inédit que nous possédons, libellé sur un bout de papier gris, signé du paraphe des deux frères, écrit par Constantin[1], et daté

1. César et Constantin Faucher, nés à La Réole le 12 septembre 1760, fusillés à Bordeaux le 27 septembre 1815.

Digitized by Google

du fort du Hâ le 20 septembre 1815, bien peu avant leur exécution :

Monsieur,

Deux hommes contre qui on a soulevé l'opinion publique et qui n'ont que quelques heures pour préparer leur défense contre des accusations artisées depuis deux mois contre eux; ces deux hommes appellent vos conseils pendant quelques momens; ils vous attendent : la porte vous sera ouverte. Si un seul fait vous paraît coupable, vous vous arreterés; et ils ne sollicitent plus vos conseils si à l'instant ils ne vous donnent pas les preuves de leur innocence.

Nous avons l'honneur de vous saluer avec la plus haute considération.

20 sept. 1815.

Constantin FAUCHER, César FAUCHER.

Notre nièce[1] vous porte notre lettre.

Ceci adressé en hâte à l'avocat Emérigon, — « jurisconsulte, » — selon le titre qu'ils lui donnent.

Appel poignant, pressant, très digne, hélas! impuissamment renouvelé, successivement adressé aux membres les plus distingués de notre barreau bordelais, à Gergerès, à Desgranges-Bonnet, à Martignac, à Ravez, qui crurent ne pouvoir accepter la tâche, provoquant des animosités si vives que longtemps, bien longtemps après, au cours de la Restauration, durant les débats de la Chambre, devenus députés marquants, présidents, ministres, ils durent périodiquement et publiquement venir secouer le poids de ces imputations, répondre à de trop cruelles allusions, sonder une plaie toujours vive et se justifier de leur mieux, quelquefois victorieusement, d'ailleurs, comme Martignac, de l'éternelle accusation.

Et là encore point délicat, très passionnant, soulevé par ce drame émouvant, que nous n'attaquerons pas plus que le fond de la question, mais auquel nous devions faire allusion pour l'intelligence de ce qui suit.

C'est qu'en effet, très entreprenants, les frères Faucher,

1. La jeune Anaïs Faucher, qui, pendant leur détention, servit aux deux frères d'intelligent intermédiaire pour leur correspondance.

Digitized by Google

pendant la durée du Consulat et de l'Empire, agriculteurs, propriétaires, voire spéculateurs, étaient lancés dans de nombreuses affaires que leur intelligence et leur activité ne suffisaient pas toujours à maintenir prospères, en tout cas qui les exposèrent à de fréquentes contestations, à de multiples différends, se dénouant en nombreux procès. La plupart des avocats bordelais étaient ainsi devenus leurs familiers. Bien peu parmi les plus célèbres, alors, qui n'eussent été leurs invités, leurs commensaux à La Réole. Martignac a célébré en bouts rimés leur hospitalité. Il y a mieux. Toujours en vers, et plusieurs fois, il fait appel à leur concours ou, pour parler clair, à leur bourse.

Lorsque l'on a des amis,
On leur dit : Je vous en prie,
Sauvez, sauvez nous la vie !

. . . . . .
Faut-il que je vous annonce
Que j'attends votre réponse?
Serviteur,

MARTIGNAC fils.

Ceci se passait en 1803. Il en fut ainsi avec les membres du barreau jusques et y compris l'année 1814.

Et dix ans de liens d'amitié, de rapports cordiaux, de services, de cadeaux, rendent singulièrement poignant, — jusqu'au tragique, — quelles qu'en soient les raisons secrètes, spécieuses, voire légitimes, ce grand, ce morne, ce lugubre silence fait tout à coup autour de leur prison, ce navrant abandon, cette sorte de reniement, inexplicables de la part de plusieurs, inexpliqués heureusement pour la grande mémoire de l'un de leurs avocats les plus chers, de cette grande figure si haute, si noble, de Ravez, que des considérations mesquines, que des sentiments de lâcheté, que de pusillanimes craintes, ou même fondées, n'eussent pu faire hésiter, dont ses ennemis ont dit qu'il cédait alors à une impérieuse pression, dont on a dit plus justement que, « pour qui connaît la fière et indépendante

Digitized by Google

nature de Ravez, cette injonction eût été un ordre d'acceptation[1]. »

Mieux vaut penser, en effet, comme il est probable, que Ravez ne voulut, ne put pas approuver les frères Faucher dans le système de défense qu'ils avaient adopté, les suivre sur le terrain où ils prétendaient l'entraîner, dut refuser de sanctionner par sa parole et son autorité les conclusions de leurs mémoires passionnés et trop âpres, où ils prétendaient lui dicter une plaidoirie que sa conscience, comme ses convictions politiques et sa participation directe dans le mouvement royaliste lui interdisaient de prononcer.

Quoi qu'il en soit, Ravez avait avec les frères Faucher plus et mieux que des rapports d'affaires, tant l'avocat, le conseil, avait su se faire apprécier. Même une alliance entre la mère de Mme Ravez, femme de l'avocat, avec un cousin des deux frères ajoutait encore à l'attrait qu'une estime réciproque avait fait naître entre eux.

« ... Nous ne démentirons pas dans nos derniers moments l'estime que vous nous avez accordée. Nous emporterons votre souvenir, et ce sentiment suffirait pour nous donner des forces, si nous ne les trouvions dans notre cœur... Nous vous conserverons jusqu'à la fin les sentiments de la plus haute estime et d'une tendre reconnaissance, » — lui écrivaient solennellement les accusés le 20 septembre 1815, au moment même où leur avocat préféré déclarait ne pouvoir accepter de les défendre.

Témoignage suprême, attristé, attristant, mais bien éloquent par là même, de leurs impérissables sentiments.

Cette estime, ces sentiments, nous l'avons dit, ils les traduisaient aussi volontiers vis-à-vis de leurs mandataires en preuves palpables, en témoignages plus directs, sinon plus précieux, que des protestations d'estime et de platonique reconnaissance : honoraires bien payés, agapes larges, souvenirs appréciables.

C'est ainsi qu'à l'égard de Ravez, notamment, toutes les fois

1. *Le Premier Président Ravez*, par M. Fabre de la Benodière, p. 34.

Digitized by Google

qu'on a traité ce délicat sujet de ses rapports avec les frères Faucher, la légende, d'accord avec l'histoire, n'a pas manqué de signaler certain cadeau de prix, soi-disant inestimable, de valeur rare, que les jumeaux envoyèrent, à la fin de 1813, en même temps que leurs honoraires, à l'avocat victorieux dans l'une de leurs nombreuses affaires.

Et voici que nous arrivons, après ces prodromes un peu longs peut-être, mais nécessaires, au sujet plus particulier de cette note, je veux dire à l'objet qui la motive, à ce bijou sous forme de bague, cadeau des Faucher à Ravez, cadeau quasi légendaire, je le répète, inévitable argument pour témoigner, selon les besoins d'un moment, de la munificence des uns et de l'ingratitude de l'autre, que tous les biographes mentionnent, — preuve palpable, indiscutable, de leur intimité, dont la passion, l'esprit de parti n'ont pas manqué d'abuser, et dont on a coutume de parler peut-être sans l'avoir étudiée assez, induit que l'on est d'ailleurs en erreur par le cas qu'en ont fait le donateur, le donataire, eux-mêmes ; — en fait, dont l'intérêt vrai pourrait bien être d'ordre plutôt sentimental, encore qu'il nous ait valu les très jolies lettres suivantes, d'un tour si chevaleresque, si littéraire et si courtois, — ce qui le rend, cet intérêt, dans le réel, fort appréciable.

A Monsieur Ravez.

Les liens d'attachement et de parenté ne dispensent pas d'être juste, et la restitution est le devoir rigoureux envers ses proches et ses meilleurs amis. Or, nous avons retrouvé dans nos vieux débris une agate onyx d'un travail exquis, qui appartient, évidemment, à M. Ravez. Elle est du temps de Démosthènes et représente la tête d'Homère. Cette image du prince des poètes, produite dans le pays et dans le siècle du prince des orateurs, s'était bien fourvoyée en s'arrêtant chez nous. Elle arrive aujourd'hui à son adresse. Que M. Ravez veuille bien ne pas y méconnaître ses titres de propriété et nos obligations. C'est le désir et l'espérance de deux jumeaux qui disent de lui ce que les Grecs disaient du chantre d'Achille : Il s'échauffe, il éclaire, et personne ne s'avise d'en être jaloux.

Nous, etc.

César Faucher, Constantin Faucher.

Digitized by Google

A quoi Ravez répondit joliment :

Messieurs,

Errant dans la Grèce qu'il enchantait par ses beaux vers, Homère trouva quelquefois sans doute un mauvais gîte. Les dieux de sa patrie furent eux-mêmes exposés à ce malheur. Le même sort lui était réservé en France, et je redoute pour moi ses imprécations contre Cumes. Mais aussi pourquoi lui donner mon adresse au sortir de chez vous? Le Prince des poètes regrettera son dernier logement; et j'aurais trop à rougir devant lui si vous lui aviez lu la lettre aimable dont il était porteur et que j'ai si peu méritée.

Dans l'humble milieu où m'a placé le hasard, je ne suis qu'un soldat et je n'ai que du zèle. Voilà mes seuls et faibles titres que l'indulgence de l'amitié et une sorte de partialité de famille savent ennoblir, comme elles se plaisent à exagérer mes services. Du moins j'essaierai de suppléer aux qualités que je n'ai point par un attachement sincère envers les deux jumeaux, admirateurs de mon nouvel hôte, et aux obligations qu'ils ne me doivent point, par le désir de leur être utile.

Daignez, Messieurs, en agréer l'assurance avec mes remerciements et les affectueuses civilités de celui qui est tout à vous.

Auguste RAVEZ.

12 novembre 1813.

Aimables missives, que nous copions, pour les transcrire ici, sur un feuillet manuscrit à l'écriture pâlie, celle de Mme Auguste Ravez, nous a-t-on dit, femme du fils aîné du grand Ravez, lequel, après la mort de l'illustre avocat, fit don de la précieuse bague, enveloppée dans le feuillet, à la veuve du plus vieil ami de son père, compagnon de jeunesse, j'ai nommé le président Emérigon. — C'est par cette voie que nous-même la possédons[1].

Et c'est ainsi qu'en écrivant ces lignes, nous l'avons sous les yeux, ce bijou quasi historique, évoquant par sa forme caractéristique le souvenir des « Incroyables », des « Muscadins », qui l'ont certainement manié, qui l'ont porté, pour qui le chaton

1. Une note écrite par Mme Emérigon, veuve du président, relate ainsi l'origine de ce don : « Cette bague m'a été donnée par M. Ate Ravez fils, en septembre 1849, époque de la mort de son père qui m'honora de son amitié et de sa bienveillante protection par les témoignages du plus affectueux intérêt. J'en conserverai toute ma vie un pieux souvenir et les sentiments de la plus vive reconnaissance. G. E. »

Digitized by Google

fut monté sur ce grand cercle d'or, vraie carapace, plutôt faite pour emprisonner le doigt que pour l'orner, avec une tête de vieillard, en relief bien accentué, — quelque Grec, à la barbe embroussaillée, aux yeux largement ouverts sous les sourcils froncés, au front haut, creusé de plis comme des sillons de la pensée: philosophe, orateur, la bouche entr'ouverte, prête à émettre quelqu'une de ces maximes si chères alors, un peu poncives, quelque axiome indiscuté ; au pâle visage se détachant sur le poli plus chaud d'un disque rouge.

Telle elle apparaît dès l'abord, cette bague, avec bien d'autres choses encore, je veux dire avec les accessoires qu'elle suppose : monocle énorme, chaîne et breloques, montre « oignon », boutons brillants, col haut, gants blancs, jabot, épingles chatoyantes, chapeau à claque, bas, escarpins, enfin le gros bâton qui dut la marteler souvent, la pauvre, le légendaire gourdin de ces grotesques élégants, de ces fous, héros souvent, en des temps très barbares, prestigieux héritiers des instincts affinés de la race, qui surent souvent mourir en zézeyant.

Charmante suggestion de ce bijou d'un autre temps, joli pouvoir d'évocation qu'il recèle, et, par là, œuvre pleine de pénétrante et de pittoresque saveur, de valeur pour nous infiniment estimable par le recul et la distance, mais, disons-le, dont ni donateur ni donataire ne pouvaient alors tenir compte en leur appréciation si favorable.

Et, secouant le charme, notre curiosité brutale a contrôlé leur jugement.

Non content de l'impression première et générale, c'est dans le détail qu'il nous prit fantaisie d'entrer..., et dans le détail, paraît-il, il faut en rabattre, — si j'écoute les autorités les plus hautes, les experts les plus compétents, auxquels la fantaisie, je le répète, et puis aussi, faut-il le dire, quelques soupçons nous incitèrent à soumettre l'œuvre pour l'étudier et la juger impartialement[1].

Hélas ! un peu de la légende s'est effritée à cette inflexible critique.

1. M. Mijeon, conservateur au Louvre (art Renaissance); M. de la Tour, conservateur adjoint (cabinet des médailles. Biblioth. nat.).

Digitized by Google

Et tout d'abord :

« Elle est du temps de Démosthènes et représente la tête d'Homère, » disent les Faucher.

Erreur. — La tête de Démosthènes peut-être; mais à coup sûr point celle d'Homère. — Plutôt figure de fantaisie, de philosophe quelconque ou d'orateur. Cette bouche ouverte n'est point d'Homère. Et puis ces yeux, ces yeux aux pupilles très nettes, aux regards très vivants, comment les Faucher et Ravez furent-ils assez aveugles eux-mêmes pour les attribuer au poète dont la cécité légendaire est *a priori* exclusive d'un regard si précis, si clair?

« Du temps de Démosthènes? » — Erreur encore, malheureusement. Pour trop de raisons techniques, ici il ne peut être question d'antique : œuvre de la Renaissance, tout au plus, et la chose est très discutable. En fait, c'est plus vraisemblablement une pierre du XVIIIe siècle.

Quant au travail « exquis » dont parlent les Faucher, le terme est exagéré : soigné, très soigné, mais travail d'habile praticien, de « fort en thème », selon l'expression des experts, point œuvre de vrai artiste, encore moins d'artiste grec.

Enfin, médiocre est la matière, composée de deux parties superposées : sardoine, onyx. — Pierre à deux couches et dès lors point « camée ».

Monture de la fin du XVIIIe siècle.

Telle est, un peu crûment ramenée, l'appréciation généralement exagérée, à nous suggérée par l'œuvre honorable, et rien de plus, que les Faucher tirèrent avec respect de leurs archives pour la donner à leur ami, persuadés, de par la tradition familiale et, comme il arrive si souvent, aveuglément acceptée, qu'ils le favorisaient d'un don véritablement admirable et d'un cadeau de grand prix.

Honorable, nous l'avons dit; — rien de plus, nous le répétons.

Mais qu'importe, après tout, qu'à défaut de la tête d'Homère ce soit la tête de Démosthènes : l'allusion s'adressant à l'avocat Ravez, même réduite ainsi, reste supérieurement flatteuse. Et, quant au travail lui-même, encore qu'il ne soit

Digitized by Google

point chef-d'œuvre, outre son mérite vrai, ne prenait-il pas, pour Ravez, haut et puissant intérêt, des mots charmants, des propos chevaleresques, de ce jeu de gracieux billets qui l'accompagnèrent et dont il fut l'occasion?

Enfin, et c'est par là que nous terminerons les propos sans prétention que nous a inspirés ce « vieux débris », comme disent les Faucher, enfin il est une valeur peu monnayable, que la critique sèche ne saurait non plus apprécier et qui fait l'intérêt mystérieux, supérieur, émouvant, de certains souvenirs d'antan, valeur, intérêt, dont cette bague a pleinement le très rare et précieux privilège, — c'est le prix que donne aux objets, même infimes, le lien spécial, historique, qui les unit aux hommes célèbres, aux personnalités hautes qui s'en servirent ou les ont seulement possédés, et que, comme ici le grand Ravez, les infortunés frères Faucher ont donné à la modeste bague que leur amitié échangea.

A ce titre, il nous a paru que nous pouvions consacrer à ce bijou ces quelques lignes, — sans compter que, par ces temps de « tiare apocryphe », il n'est peut-être pas inopportun d'examiner d'un peu près les objets dits historiques!

ÉMILE DE PERCEVAL

Digitized by Google

CHRONIQUE

IL Y A CENT ANS

Le Consulat gouvernait la France. La liberté de la Presse était déjà précaire, lorsque le 27 septembre un décret l'anéantit. La Révolution avait supprimé les sociétés scientifiques, littéraires et artistiques. Sous le Directoire, quelques membres de ces anciennes sociétés s'efforcèrent de les faire revivre. Ce fut sous le nom de Société Linnéenne que pendant plusieurs mois se groupèrent des savants, des amateurs, des érudits qui, bientôt, substituèrent à ce titre celui de Société d'histoire naturelle. Les sciences ne portaient ombrage à aucun parti politique, elles servirent tout d'abord de point de ralliement. Le groupe primitif s'accroissant, les anciens académiciens bordelais adoptaient le vocable plus large de Société des sciences, lettres et arts.

La *Revue philomathique* a publié dans sa deuxième livraison[1] une notice sur les tentatives faites depuis 1793 pour rétablir l'œuvre si attrayante entreprise dès 1783 par le *Musée*. Ce fut seulement sous le Consulat que purent aboutir ces tentatives qui devaient donner naissance à la Société Philomathique. Les entrepreneurs du *Muséum*, Rodrigues et Goëthals, furent les premiers qui réussirent à créer à Bordeaux un organe entièrement consacré au service des lettres, des sciences et des arts.

Il y a cent ans paraissait le premier volume du *Bulletin polymathique du Muséum d'instruction publique de Bordeaux*. Publié par cahiers mensuels, le premier Bulletin parut le 7 décembre 1802, et le douzième le 7 novembre 1803. Pendant vingt ans, cette publication n'a cessé de paraître et elle est encore la plus intéressante de toutes les revues publiées à Bordeaux. Il a paru intéressant de parcourir le premier volume de cette Revue et d'en extraire les pages bien ignorées, qui pourront servir à éclairer les origines de la Société Philomathique et nous renseigner sur les espérances de ceux qui, ayant entrepris de faire renaître l'œuvre du *Musée* du XVIIIe siècle, ont su conserver son esprit dans le « Muséum » pour le transmettre en 1808 à la Société Philomathique, dont l'œuvre brille encore d'un si vif éclat au commencement du XXe siècle.

1. R. Céleste, La Société Philomathique de Bordeaux de 1783 à 1808 (*Revue philomathique de Bordeaux et du Sud-Ouest*, 1897-98, t. I, p. 65).

Digitized by Google

Les fondateurs du *Bulletin polymathique* ont publié en tête du premier numéro un article, continué dans les cahiers suivants, qu'il est utile de reproduire sous son titre :

Précis historique sur l'établissement et les travaux du Muséum de Bordeaux, depuis sa fondation.

On ne connaît que quatre villes de France qui aient ouvert des *Muséum* à la curiosité générale; encore ne contiennent-ils que des morceaux recueillis par l'administration publique dans les établissements qui se trouvent réunis au domaine national. Quelques particuliers, il est vrai, ont formé, dans plusieurs départements, des collections d'objets curieux en divers genres; mais aucun de ces cabinets d'amateurs n'offre la réunion des phénomènes de la création et des prodiges de l'industrie.

Depuis vingt ans, les citoyens *Rodrigues* et *Goëthals* s'occupaient à rassembler, chacun séparément: l'un, les objets d'histoire naturelle; l'autre, les productions des arts. Leurs soins avaient été couronnés de quelque succès, et leurs cabinets étaient cités entre le petit nombre de ceux qu'on distingue dans cette ville.

Jaloux d'utiliser davantage leurs collections, ils conçurent, en 'an IX, le projet de les réunir ensemble et de former un Muséum qui deviendrait un lieu d'instruction et de délassement pour les Bordelais qui recherchent l'un et l'autre. Les citoyens *Rodrigues* et *Goëthals* ne crurent pas devoir se borner à y exposer les curiosités de l'art et de la nature, qu'ils possédaient. Ils voulurent attacher à cet établissement des cours d'enseignement, des concerts périodiques, un cabinet littéraire, et procurer à ceux qui aiment les sciences et les arts, comme à ceux qui les cultivent, tous les moyens qui peuvent aider au développement des talents.

Un établissement nouveau exigeait qu'un édifice fût construit tout exprès. Sa construction était dispendieuse; mais, aux yeux des citoyens *Rodrigues* et *Goëthals,* elle ne parut qu'utile; ils en firent les frais. Plusieurs fonctionnaires publics, ou simples citoyens, amis des institutions libérales, les sociétés académiques de Bordeaux, encouragèrent leurs efforts. Ils devaient nécessairement trouver un protecteur dans le citoyen *Dubois,* conseiller d'État et préfet du département de la Gironde. Comme citoyen, il s'était intéressé au succès de cet établissement; comme magistrat, il ne lui témoigna pas moins de bienveillance. Il s'empressa de revêtir de son autorisation le plan d'organisation du *Muséum* lorsqu'il lui fut présenté. Le gouvernement a daigné témoigner sa satisfaction à ce sujet, dans une lettre ainsi conçue :

Digitized by Google

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR,

Aux citoyens Rodrigues *et* Goëthals, *membres de la Société des sciences, belles-lettres et arts, fondateurs du Muséum d'instruction publique de Bordeaux.*

« J'ai reçu, citoyens, le plan d'organisation du *Muséum* d'instruction publique que vous avez fondé à Bordeaux. Le gouvernement, qui voit avec intérêt se former des établissements propres à étendre les lumières et à propager l'amour de l'étude des sciences, vous doit des témoignages de satisfaction sur le zèle louable qui vous anime; et c'est avec plaisir que je vous les offre en son nom.

» Je vous salue.

» *Signé :* CHAPTAL. »

Dans le cours d'une année, le bâtiment du Muséum a été construit sur le plan du citoyen *Combes,* ingénieur du département. Il consiste d'abord en une grande galerie d'exposition. Huit colonnes d'ordre corinthien soutiennent trois dômes, par où ce local reçoit un jour doux et propre aux effets de l'exposition; ces dômes sont décorés de diverses arabesques et peintures allégoriques dues au pinceau du citoyen *Annoni,* décorateur, élève du fameux *Berinzago.*

Autour de cette galerie, les collections diverses d'histoire naturelle sont disposées suivant le système de Linné. On peut y remarquer des morceaux rares et d'une belle conservation parmi les reptiles, les oiseaux, les poissons, les plantes, les fossiles, etc. Deux obélisques sont destinés à renfermer les minéraux, les cristaux, les pierres précieuses, et diverses pétrifications curieuses. Au milieu de ce local, les quadrupèdes et les insectes sont placés sous verre, à hauteur d'appui. De grandes armoires qui s'élèvent aux deux extrémités de cette galerie, renferment des phénomènes anatomiques, des costumes indiens, des armures antiques, des instruments de physique, des suites de médailles anciennes et modernes de divers modules et métaux, des chefs-d'œuvres d'industrie en ivoire, verre, émail, mosaïque, pierres précieuses et manuscrits de divers siècles. Les diverses armoires et boîtes en verre, qui renferment les collections, supportent des bronzes, des terres cuites, des bustes et groupes en marbre, et autres morceaux dus au ciseau des meilleurs sculpteurs. Tous les murs de cette enceinte sont couverts de tableaux choisis dans les trois écoles. Au milieu domine une statue d'Apollon, modelée sur celle de Belveder.

A côté de cette galerie est un salon de société, décoré de dessins originaux des meilleurs maîtres, et orné d'une statue d'Antinoüs, de grandeur naturelle. Là se trouvent les meilleurs journaux scienti-

Digitized by Google

fiques et littéraires et une bibliothèque formée d'un choix d'ouvrages élémentaires. C'est le cabinet de lecture, destiné à réunir à toute heure les associés du *Muséum*.

Cet établissement était complètement achevé et disposé, lorsque son inauguration solennelle eut lieu le 25 vendémiaire an X. Toutes les autorités civiles et militaires, les Sociétés savantes, et les personnes qui s'intéressent au progrès des institutions utiles à Bordeaux, furent invitées. Après que divers morceaux de musique eurent annoncé l'ouverture de la séance, il fut lu, au nom des fondateurs de cet établissement, un discours sur l'origine et les avantages du *Muséum* en général, et sur le plan de celui de cette ville. Nous donnerons dans un autre cahier, un extrait de ce discours, ainsi que celui qui fut prononcé par le citoyen *Villers*, professeur d'histoire naturelle à l'école centrale. Le citoyen *Leupold* en sa qualité de secrétaire de la Société des sciences et arts de Bordeaux, termina la séance par un morceau que sa brièveté nous permet de rapporter en entier.

« Citoyens,

» Qu'il est doux pour les amis des sciences de voir de tous côtés, sous l'heureuse influence d'un gouvernement ami et protecteur de la philosophie et des lumières, leurs autels se relever, et se former des établissements consacrés à leur culte et à leurs progrès. Perdons à jamais la mémoire de cette époque désastreuse, où un barbare vandalisme voulut nous mener à une honteuse servitude, par l'ignorance, et espéra qu'en détruisant les monuments des arts et de toute trace de lumières, il éteindrait en nous tout ressort et toute énergie. Aujourd'hui les amis des sciences sont appelés à associer par leurs travaux utiles, à la gloire militaire qui désormais couvrira le nom français, les lauriers dont l'humanité reconnaissante couronne les génies qui, en augmentant la masse des connaissances, multiplient ses jouissances. Honneur éternel au héros, génie tutélaire de son pays, qui lui assure à la fois la liberté, la victoire, la paix et les arts! Qui de nous peut demeurer indifférent à la gloire nationale, et ne brûle pas d'offrir à sa patrie le tribut de ses moyens et de ses talents?

» Jeunes citoyens, vous sur qui se portent avec inquiétude les regards de la patrie; vous en qui elle espère retrouver les grands hommes qu'a moissonnés une longue et cruelle révolution; la paix ferme désormais la carrière des armes, et les héros à qui nous la devons, jouiront en repos de la reconnaissance nationale : mais une carrière immense s'offre encore aux zélateurs de la gloire, c'est celle des arts et des sciences. Bienfaiteurs de l'humanité, c'est à leur heureuse influence qu'est dû le bonheur des nations; et la postérité impartiale et sévère n'accorde le titre de grand qu'à celui qui fut utile

Digitized by Google

et qui contribua à la félicité publique. Au sein d'une paix glorieuse et de la liberté, il nous reste à perfectionner et à étendre le système des connaissances humaines.

» Bordeaux partagera l'émulation générale que font naître les encouragements donnés par le gouvernement à la culture des sciences : la cérémonie de ce jour en est un heureux augure. Que les fondateurs du *Muséum* reçoivent le tribut mérité de la reconnaissance publique; leurs travaux et leur zèle seront couronnés par un heureux succès, et obtiendront ainsi leur plus douce récompense.

» La Société des sciences, belles-lettres et arts, à qui les fondateurs du *Muséum* appartiennent, comme associés; qui a concouru à leur projet; qui a constamment encouragé leurs travaux, partage aujourd'hui leur satisfaction. Elle s'empresse de rendre par mon organe un hommage public à leur zèle et à la constance avec laquelle ils ont vaincu les nombreux obstacles qui s'opposaient à leur établissement. »

L'annonce d'un projet de *Muséum*, à Bordeaux, n'avait trouvé que des esprits imbus des plus grandes préventions. L'exécution complète de ce projet confondit les faux calculs de l'ignorance ou de l'envie. A peine le Muséum fut-il ouvert qu'on vit les Bordelais s'y réunir de toutes parts. Le nombre des associés s'élève en ce moment à 400. Nous en donnerons la liste, après avoir rendu compte des travaux du *Muséum* pendant l'an X; en attendant, nous terminerons ce précis par le tableau des savants non-résidants à Bordeaux, qui sont associés-correspondants du *Muséum*.

TABLEAU

Des associés-correspondants du Muséum d'instruction publique de Bordeaux.

Les Citoyens :

C. Chaptal, ministre de l'Intérieur, membre de l'Institut national.
Lacépède, membre du Sénat conservateur et de l'Institut national.
Duquesnoy, membre de la Société d'agriculture, à Paris.
Bruno-Laffite, à L'Isle-de-France.
Lasteyrie, membre de la Société philomathique et d'agriculture, à Paris.
L. Meyer, docteur en droit, membre de plusieurs sociétés littéraires, à Hambourg.
Corvisard, médecin, professeur de l'Ecole de médecine, à Paris.
Borie Saint-Vincent, naturaliste, à Paris.
Lafon, ingénieur, géographe et naturaliste, à la Louisiane.
Dufour, médecin et naturaliste, à Paris.
Guilloutet, naturaliste, au Port-Sainte-Marie.
Laurraine, chirurgien, au Port-au-Prince.
Lespin, professeur de mathématiques, à Saint-Jean-d'Angély.
L.-J.-P. Ballois, rédacteur des *Annales de statistique*, membre de l'Académie de législation, à Paris.

Digitized by Google

Le lendemain de son inauguration, le *Muséum* fut ouvert aux amateurs. Ils sentirent bientôt l'utilité d'un pareil établissement, puisqu'ils s'y rendirent de toutes parts. Aux objets que sa galerie d'exposition offrait à l'instruction et à la curiosité publique, se joignait l'agrément du salon de lecture. Là, une société choisie trouvait chaque jour des plaisirs, soit dans les délassements de la conversation, soit dans la lecture des meilleurs journaux français ou étrangers, et dans la jouissance d'une bibliothèque composée de nouveautés les plus intéressantes et de livres élémentaires sur les sciences et les arts. Ces réunions devinrent tous les jours plus nombreuses, et la faveur publique dont le *Muséum* fut environné dès sa naissance, a été la plus douce récompense de ses fondateurs.

Ils avaient également conçu le projet de contribuer d'une manière directe aux progrès des sciences et des arts, par des moyens divers d'enseignements. Leurs vues furent secondées par le zèle de quelques citoyens éclairés, qu'ils attachèrent au *Muséum* en qualité de professeurs. En conséquence, le 30 frimaire an X, sept cours publics y furent ouverts.

A cette séance furent invitées toutes les autorités civiles et militaires. La solennité était augmentée par la présence de deux membres du Sénat conservateur qui se trouvaient alors à Bordeaux.

Nous croyons devoir nous borner à indiquer l'ordre de ces cours, dont le programme, distribué dans l'assemblée, contenait l'analyse :

Histoire naturelle, professeur Villers.
Physique, professeur Réboul.
Chimie, professeur Lartigue.
Mathématiques, professeur Larouy.
Astronomie, professeur Leupold.
Histoire et Bibliographie, professeur Bernadau.
Théorie de peinture, professeur Lacour.

M. Leupold, en développant l'objet et l'utilité de ces cours, prononça un discours sur la liaison intime qu'ont entr'elles toutes les branches des connaissances humaines. On y remarqua surtout la manière avec laquelle il peignit les progrès de la philosophie en France, depuis la publication des écrits de Bacon. La séance fut terminée par la lecture d'un essai sur l'état des sciences, des arts et du commerce à Bordeaux depuis les premiers temps. Dans ce discours, le professeur d'histoire remit sous les yeux de ses concitoyens le tableau des progrès des lumières et de l'industrie dans la Guyenne, surtout pendant trois époques où elles brillèrent plus particulièrement, et qu'il appela les siècles d'Ausone, de Montaigne et de Montesquieu.

Digitized by Google

Un article du plan d'organisation du Muséum portait que les noms des personnes qui feraient des dons à cet établissement, seraient mis sur un tableau qui serait exposé dans la galerie sous le nom de *liste de munificence*. Les fondateurs, en arrêtant une pareille disposition, avaient bien présumé de leurs concitoyens. En effet, la main de la générosité a bientôt ouvert cette liste dont l'étendue se trouve en ce moment considérable.

Nous allons en extraire les principaux articles. La modestie des donateurs saura pardonner à ce mouvement naturel de la reconnaissance des donataires.

M. *Sauzay*, préfet du département du Mont-Blanc, a envoyé au Muséum un superbe groupe de cristal de roche, dont les prismes sont d'une belle eau.

Une curieuse collection d'insectes étrangers a été donnée par madame la veuve *Roger*. Cette collection, due aux soins de son fils, présente 5 à 600 espèces.

On doit à M. *Balguerie* junior un *Paradisea apoda* (Linné), proprement dit, *oiseau de paradis*, et une momie trouvée dans une grotte du Pic de Ténériffe. Ces objets ont été décrits dans une *veillée des Muses*, dont nous parlerons dans le prochain cahier.

M. *Bonfin* père, ingénieur-architecte, a envoyé le modèle en bois du grand escalier de l'hôtel de ville de Bordeaux, dont la construction fut projetée en 1770.

Six oiseaux rares de l'Amérique septentrionale ont été donnés par Madame *Barnet*.

M. *Douglass*, ingénieur anglais, a fait don d'une superbe gravure sous verre avec sa bordure, représentant le plan d'élévation d'un pont en fer d'une seule arche, de son invention, et dont l'exécution est projetée pour le passage de la Tamise, devant Londres.

Il a été donné par M. *Latapie*, professeur de langues anciennes à l'École centrale, une amphore antique, qu'il a trouvée près de Naples, et deux volumes in-folio de têtes gravées d'après Raphaël, intitulés *Teste scelte di illustri personaggi in littere et in armi*. Rome, 1756 et 1763.

M. *Lavielle* neveu a fait présent d'un manuscrit en vélin du XIIIe siècle, précieux par ses vignettes peintes et dorées.

On doit à la générosité de M. *Fol*, négociant de Bordeaux, un planétaire de son invention ayant trois pieds de haut, et construit dans le genre des *horrery* d'Angleterre. Un simple rouage placé dans l'intérieur de cette machine sert à démontrer le mouvement combiné des huit planètes.

Le professeur d'histoire naturelle à l'École centrale fut chargé de prononcer un discours *analogue à la circonstance* suivant l'expression du temps.

Digitized by Google

Ce discours a bien l'allure pompeuse alors en usage, mais il ne pouvait choquer les auditeurs dans leurs opinions politiques ou religieuses. Après la violente tempête qui avait dispersé les membres de l'ancien *Musée*, il fallait éviter tout ce qui pouvait entraver les projets d'union formés par les collaborateurs désintéressés des fondateurs du *Muséum*.

Le discours de Chassin-Villers, médecin et professeur d'histoire naturelle à l'École centrale de la Gironde, prononcé à la séance d'inauguration du *Muséum* a été publié en tête des cahiers de février et mars 1803. Quelques extraits montreront combien de nos jours s'est modifié le goût des auditeurs, qui écouteraient avec peine une œuvre aussi grandiloquente que celle qui dut charmer les Bordelais de 1803 :

Citoyens,

Lorsque j'entre dans un lieu décoré des productions variées de la nature, je crois être au milieu d'un temple, où mille objets m'annoncent le Créateur; d'un temple où la Providence nous montre l'abrégé des innombrables bienfaits dont elle nous a comblé; d'un temple, où l'homme a su réunir les œuvres diverses de la création, afin de s'en servir comme autant d'échelons pour remonter à leur auteur, admirer sa toute-puissance, adorer sa bonté.

A cette vue, je m'étonne que les peuples anciens, si fertiles en emblèmes, n'aient point élevé des édifices capables de contenir le magnifique assemblage des êtres créés, pour y venir rendre hommage à leur Dieu inconnu, c'est-à-dire, à cet être des êtres, inaccessible à tous nos sens, et dont nous devinons à peine quelques-unes des perfections infinies, à travers le spectacle brillant de ses ouvrages.

Cette grande idée qui a échappé à l'industrieuse antiquité, vient de frapper parmi nous deux citoyens généreux; et dans son exécution, ils n'ont été ni effrayés par les dépenses, ni rebutés par les obstacles. Le temple de la nature est achevé dans nos murs; les richesses de cette mère féconde en font l'ornement, et l'entrée en est ouverte à notre contemplation. Ils ont plus fait, ces citoyens philanthropes, ils y ont réuni les prodiges des arts aux merveilles de la nature. Que d'actions de grâces ne leur devons-nous pas! Ils rendent à la cité un service signalé, qui se perpétuera d'âge en âge. Plus heureux que les guerriers dont les noms ne passent à la postérité qu'avec le souvenir des larmes qui ternissent leurs actions les plus éclatantes, qu'avec la tache du sang qu'ils ont été obligés de verser, hommes recommandables, vous éternisez votre mémoire par des bienfaits dont rien n'altère la pureté.

Pour vous payer le tribut de ma reconnaissance et faire passer dans l'âme des habitants de cette grande ville, les sentiments dont vous avez pénétré la mienne, je me propose de démontrer que dans toutes les saisons de la vie, nous pourrons recueillir les fruits que

Digitized by Google

produira votre utile établissement; que la jeunesse viendra y puiser une instruction attrayante et une vive émulation; que l'âge mur y trouvera un délassement agréable et une vive émulation.

Citoyens de tous les rangs, vous donc j'occupe en ce moment l'attention, permettez-moi de m'applaudir de la tâche que je me suis imposée auprès de vous; en exaltant les avantages du glorieux établissement dont nous faisons aujourd'hui l'inauguration, je suis persuadé que je n'exprimerai que vos propres pensées; aussi, j'ose me flatter que vous me prêterez une oreille favorable.

. . . . . .

L'orateur passe en revue l'ensemble des sciences naturelles, dont le premier objet est l'étude de l'homme physique et moral.

. . . . . .

Après l'homme, vous considérerez les êtres vivans qui se rapprochent le plus de lui par leur intelligence et leur adresse; et en les observant avec attention, peut-être serez-vous tenté de partager le sentiment de ceux qui ont dit : le singe est paresseux; s'il ne parle pas, c'est parce qu'il a peur d'être assujetti au travail.

Les autres mammifères méritent d'arrêter vos regards : ils se distinguent, les uns par leur attachement à l'homme, les autres par les services qu'il en tire; ceux-ci par l'énormité de leur masse; ceux-là par l'élégance de leur forme; presque tous, par la rapidité de leurs mouvemens. Mais la fécondité de la nature est tellement prodigieuse, que j'essayerais en vain de vous en donner le tableau complet. Je ne vous parlerai point de ces êtres charmans, mitoyens entre le ciel et la terre, que les fleuves ne peuvent arrêter, pour qui les monts cessent d'être escarpés, auxquels l'océan même ne présente qu'une inutile barrière : l'histoire des oiseaux est trop attachante, pour qu'il soit nécessaire de vous en vanter les attraits.

. . . . . .

Je n'entrouvrirai pas la surface du globe, pour vous faire voir la foule d'habitans qu'il renferme; de ces êtres qui gagnent en vitalité ce que la nature leur a refusé du côté de la forme. Les notices sur les vers sont trop incomplètes jusqu'à nos jours, pour que la sagacité du jeune âge ne cherche pas à y ajouter quelques découvertes.

. . . . . .

En un mot, jeunes citoyens, quelque partie de l'histoire naturelle qui vous occupe, elle aura pour vous de puissants attraits; et ce qui la veille n'était qu'un goût, se changera le lendemain en une passion louable; car vous allez voir que l'étude de la nature doit exciter en vous la plus vive émulation.

L'émulation est le désir actif d'imiter, d'égaler, ou même de sur-

Digitized by Google

passer les hommes dont on admire les vertus et les talens. C'est elle qui faisait placer à Alexandre, sous son oreiller, les œuvres d'Homère, ce dépôt des belles actions de la première antiquité. C'est l'émulation qui faisoit dire à César : « A mon âge, le roi de Macédoine avoit presque conquis le monde; et moi, je n'ai encore rien fait pour la gloire. » C'est l'émulation qui nous a donnée le héros entre les mains duquel la France a remis ses destinées; ce héros que nous ne pouvons plus comparer à aucun des grands hommes qui l'ont précédé; parce qu'en lui seul éclatent les brillantes qualités de tous; ce héros qui, bouillant comme Achille, industrieux comme Annibal, sage comme Scipion, aime sa patrie comme Epaminondas; et qui, plus heureux que cet immortel Thébain, après avoir mis le comble à la gloire de son pays, pose sa prospérité sur des bases inébranlables : enfin, jeunes naturalistes français, c'est à l'émulation que nous devons les veilles immortelles de Buffon et de d'Aubenton; des Jussieux, cette famille que nous devons tous environner d'une respectueuse admiration; cette famille étonnante, qui, de génération en génération, depuis un siècle, propage des hommes célèbres dans la science de la Nature.

Nos ancêtres avoient bien senti les avantages de l'émulation lorsqu'ils fondèrent à Rome l'Académie française de peinture, où se rendoient ceux de nos jeunes gens qui donnoient les plus flatteuses espérances, pour admirer les chefs-d'œuvres sans nombre qui décoroient cette antique capitale du monde; pour embellir, agrandir leur imagination à la vue de ces prodiges des arts; et venir enfin les reproduire dans leur patrie. C'est, n'en doutons point, c'est à cet établissement que nous devons nos peintres, nos architectes, nos sculpteurs les plus célèbres.

Et, dans ces derniers temps, les hommes qui nous gouvernent n'ont-ils pas prouvé qu'ils attachoient le plus grand prix à l'émulation, lorsque, dans nos étonnantes conquêtes, ils n'ont semblé compter pour quelque chose que la facilité de tirer des provinces conquises les plus beaux morceaux des arts, et de les accumuler dans notre patrie, pour donner des successeurs français à tous les grands hommes, auteurs de ces chefs-d'œuvres?

N'est-ce pas pour exciter l'émulation dans toute la France que le gouvernement appelle chaque année, de tous les coins de l'État, l'industrie nationale, expose ses travaux aux yeux de la capitale et couronne les plus parfaits? Ce mémorable établissement a déjà montré que nous avions peu de rivaux en industrie parmi les peuples de l'Europe, bientôt il nous les fera tous laisser loin derrière nous.

Vous aussi, estimables fondateurs de ce *Muséum,* vous avez compris que le génie est environné d'une enveloppe grossière, qui le rendroit stérile, si l'aspect des matériaux des sciences et des chefs-d'œuvres des arts ne le dépouilloit de cette écorce stérile pour le livrer tout

Digitized by Google

entier à son énergie. C'est dans ce dessein que vous avez réuni dans ce lieu les productions de l'art à celles de la nature.

Vous ne serez pas trompés dans votre louable attente; plus d'un homme distingué vous devra ses succès. En effet, introduisons dans cette enceinte un jeune homme dont rien n'ait encore altéré ni la pureté de l'âme, ni la délicatesse du goût; offrons successivement à ses regards les richesses de la nature et les merveilles des arts que vous avez rassemblées; son admiration ira croissant d'objets en objets; il sera vivement pressé de connaître, en détail, ce dont vous ne lui montrez que l'ensemble, et de devenir l'émule des hommes devant les travaux desquels il s'extasie. Vous avez donc eu le bonheur d'allumer en lui le feu de l'émulation, et l'inquiétude de ce noble sentiment va l'aiguillonner jusqu'à ce qu'il se soit fait un nom dans les sciences ou dans les arts.

. . . . . .

Voilà, citoyens fondateurs, une légère esquisse des grands avantages qu'offre votre établissement. Qu'il m'est doux, en finissant, de pouvoir m'applaudir avec vous, et avec toute l'assemblée, de ce qu'il s'ouvre sous les plus heureux auspices, au moment où les portes de Janus se ferment, où l'Europe ne compte plus que des amis, que des frères; au moment où un Héros, l'idole de la France, vient de mettre le sceau à sa gloire et à votre bonheur.

***

Il peut être intéressant de savoir quelles étaient les publications que le *Muséum* offrait à ses adhérents. On les trouvera dans cet avis publié dans un des premiers numéros du *Bulletin*.

JOURNAUX ET PAPIERS-NOUVELLES

Le *Muséum* de Bordeaux reçoit avec exactitude tous les journaux et papiers-nouvelles ci-après désignés :

Le Moniteur;
Le Journal des Débats;
L'Écho de Bordeaux;
Les Petites-Affiches;
Les Affiches d'indication.

JOURNAUX SCIENTIFIQUES

La Bibliothèque française;
La Bibliothèque britannique;
Le Magasin encyclopédique;

Digitized by Google

Les Annales d'agriculture;
La Décade philosophique;
Le Mercure de France;
Le Bulletin de Paris;
Le Journal de médecine de Paris;
Le Journal de Poitiers;
Les Annales du Musée;
Le Bulletin de la Société philomathique de Paris;
Les Annales statistiques de la France;
Le Journal de médecine préservative, par Pinglen.

On s'abonne, pour ce journal, au *Muséum.*

La notice des ouvrages de la Société médicale de Bordeaux, rédigée par le citoyen Rogé;

Le Bulletin du Muséum de Bordeaux;

Incessamment on recevra l'*Argus,* le *Journal d'histoire naturelle,* et autres ouvrages périodiques.

Le *Muséum* et *Salon de lecture* sont ouverts tous les jours, depuis neuf heures du matin jusqu'à neuf heures du soir : on y trouve plusieurs ouvrages précieux, relatifs aux sciences et aux arts, et la plupart des nouveautés qui se publient.

Vu : F. SAMAZEUILH.

Bordeaux. — Impr. G. Gounouilhou. — G. Chapon, *directeur.*
9-11, rue Guiraude, 9-11.

Digitized by Google

Revue
Philomathique
de
Bordeaux et du Sud-Ouest

LES EAUX DE BORDEAUX

L'énoncé du problème de la distribution des eaux se présente sous une forme simple : fournir le plus économiquement possible à tous les membres de l'agglomération une eau de bonne qualité et en quantité suffisante pour tous leurs besoins collectifs et individuels.

La résolution du problème est toutefois beaucoup moins simple que son énoncé; elle comporte trois termes : trouver l'eau, l'amener dans l'agglomération et la distribuer de manière à donner toute satisfaction aux besoins.

La résolution des deux premiers termes est relativement facile. L'eau est abondante dans la nature, et il y a peu de régions qui soient tellement déshéritées qu'il faille renoncer à y trouver de l'eau. Presque partout l'ingénieur, avec l'assistance du géologue et du chimiste microbiologiste, pourra extraire en abondance des eaux de bonne qualité; les amener au lieu d'emploi est un problème de mécanique et d'hydraulique pour la résolution duquel on n'aura que l'embarras du choix.

C'est donc le troisième terme seul qui constitue la difficulté véritable. On se trouve, sur ce point, en face d'une indétermination complète; pour donner satisfaction à tous les besoins des membres de l'agglomération, il faut connaître ces besoins, et c'est là que la science se trouve complètement en défaut par suite de préjugés trop généralement admis.

Digitized by Google

S'il s'agit d'une installation complètement nouvelle, si à des procédés de puisage rudimentaires on substitue une distribution perfectionnée, on essaiera d'évaluer toutes les causes de consommation possibles, et presque toujours ces prévisions se trouveront, au bout de peu de temps, insuffisantes.

S'il s'agit de perfectionner une distribution existante et devenue insuffisante, l'étude détaillée des besoins non desservis ne donnera pas plus de sécurité pour l'avenir. En réalité, plus on peut avoir d'eau, plus on en désire.

Pour fixer les idées d'une manière simple, les hydrauliciens ont adopté un classement basé sur la quantité d'eau disponible par jour et par habitant.

Pendant longtemps, le chiffre de 150 litres par jour et par habitant, établi par Darcy en 1856, a été considéré comme la ration largement suffisante. Avec le progrès, ce chiffre s'est modifié; nous en sommes arrivés à considérer 200 litres comme un minimum; Paris, qui, il est vrai, a des besoins collectifs exceptionnels, va dépasser 300 litres. Si, quittant l'ancien continent, nous passons dans le nouveau, nous y trouvons des villes qui, avec 400, 500 et même 1,300 litres par jour et par habitant, ne sont guère plus heureuses que nous. Par contre, si nous tournons les yeux vers nos voisins du Nord et de l'Est, nous pourrons constater que Bruxelles ne manque jamais d'eau avec 71 litres par jour et par habitant, et que la plupart des villes allemandes sont parfaitement alimentées avec 80 à 100 litres.

A quoi tiennent ces différences? A un facteur qui n'est pas du ressort de la science : la manière de se servir de l'eau.

Savoir se servir de l'eau est une chose que l'on n'apprend nulle part, et, trop souvent, les esprits éclairés qui pourraient faire l'éducation du public sur ce sujet, ont des idées inexactes, basées sur des connaissances trop superficielles.

Bordeaux est certainement une des villes où la science de l'usage de l'eau est la plus méconnue, et les lecteurs de la *Revue philomathique* trouveront peut-être intéressant de connaître l'état actuel de la distribution d'eau de Bordeaux et ce qu'il y aurait à faire pour l'améliorer.

Digitized by Google

Il ne faut pas remonter bien loin en arrière pour trouver Bordeaux complètement privé de distribution d'eau. Les nombreux aqueducs établis à l'époque gallo-romaine avaient disparu, et l'on était réduit à quelques fontaines publiques. Les archives de la ville donnent la trace des travaux exécutés pour protéger et aménager les plus importantes : Brachet, Maurian, Mirail, Bouquière, Figuereau, la Rousselle, Chartrons, Fondaudège, Porte Dauphine, etc.

C'est au XIXe siècle que l'on commence à étudier la distribution d'eau, et les débuts de ce siècle sont occupés par la discussion des systèmes les plus divers. La lutte se poursuit sans aboutir entre les puits artésiens, le filtrage des eaux de la Garonne, le captage des sources voisines : Mérignac, Arlac, Monjoux, Carbonnieux, Bouscat; un sondage tenté place Dauphine dut être abandonné.

En 1841, Bordeaux, avec 120,000 habitants, ne disposait dans ses fontaines que de 15 pouces fontainiers, soit 3 litres et demi par jour et par habitant.

C'est alors que fut pris en considération le projet d'amenée des eaux du Taillan, dressé par MM. Mary, inspecteur général des Ponts et Chaussées, et Devanne, directeur des travaux de la Ville. Ce projet, définitivement adopté en 1851, assurait à la ville de Bordeaux 100 litres par jour et par habitant, et le service fut régulièrement établi en 1858.

Il est inutile de revenir sur les discussions passionnées qui ont salué l'achèvement de ces travaux. Il suffira de dire qu'aujourd'hui, grâce aux améliorations qui y ont été apportées, l'aqueduc du Taillan fournit journellement une moyenne de 22,000 mètres cubes d'une eau de bonne qualité.

Ici, nous trouvons un premier exemple de l'incertitude des prévisions en matière de distribution d'eau.

Passant de 3l,5 à 100 litres, la ville de Bordeaux pouvait se considérer comme pourvue pour l'avenir et attendre longtemps la nécessité d'une augmentation. Eh bien! huit ans après l'achèvement de la distribution, en 1866, des esprits prévoyants signalent déjà la nécessité de nouvelles adductions. La lutte recommence entre les auteurs des divers systèmes.

Digitized by Google

Elle aboutit, en 1875, à l'étude de la source Pichard. Des expériences sont faites, des pompages continus donnent un débit de 64 litres à la seconde (5,500 mètres cubes par jour). Malheureusement, les analyses chimiques décèlent une eau de qualité médiocre. Si les analyses bactériologiques avaient été connues à cette époque, elles auraient sûrement donné un résultat plus médiocre encore. Enfin, le pompage continu produisait bientôt l'asséchement de tous les puits à plus d'un kilomètre à la ronde : la source Pichard n'était qu'un affleurement de la nappe souterraine de Bègles. La qualité médiocre de l'eau, l'appauvrissement de la nappe firent abandonner les expériences.

On se tourna vers les sources naturelles et l'on commença les études qui devaient aboutir, en 1887, à l'adduction des magnifiques sources de Budos.

La ration bordelaise se trouvait du coup portée à plus de 200 litres. On allait enfin pouvoir user et abuser de l'eau. Hélas, non! Moins de quatre ans après, la pénurie d'eau reparait l'été. Au bout de peu de temps, on achète une des sources qui jaillissent près de l'aqueduc de Budos : la source de Bellefond. Cette source est venue, en 1903, ajouter son contingent (5,000 mètres cubes) à l'alimentation générale. Cette addition n'a apporté qu'une amélioration insignifiante, et le service d'été de 1903 n'a pas été beaucoup plus facile que celui des années précédentes.

Somme toute, Bordeaux dispose actuellement d'une moyenne de 55,000 mètres cubes par jour, 213 litres par habitant; en puisant sur les réserves, la consommation d'été atteint 65,000 mètres cubes, 252 litres par habitant. Malgré cela, dès qu'il fait chaud, nous sommes contraints au triste spectacle d'une ville sans eau : plus de nettoyage des ruisseaux, des fontaines monumentales à sec pendant des mois, les arrosages réduits au strict minimum.

Pour examiner les causes de cette situation, une étude détaillée de la consommation s'impose. Cette étude a été faite par M. Gérard, ingénieur en chef, directeur des Eaux; les résultats en sont forcément approximatifs, car, en vertu de ce principe faux que, dans une bonne distribution, l'eau doit

Digitized by Google

couler à profusion sans la compter, la distribution de Bordeaux ne possède aucun moyen simple de jaugeage et de contrôle; une étude de la consommation exige donc des manœuvres et une organisation compliquées, qu'on ne peut renouveler souvent.

Quoi qu'il en soit, voici les résultats auxquels on arrive, en rectifiant certains chiffres d'après des données plus récentes :

	NORMAL.		ÉTÉ.	
a) *Service public permanent :*				
Arrosage à la tonne.....	300		800	
Arrosage des jardins et squares.	500		300	
Urinoirs et latrines publics.....	3,560		3,560	
Bornes-fontaines.....	1,500		5,600	
Fuites sur la canalisation.....	1,000		1,000	
TOTAUX.....		6,860		11,260
b) *Services publics supprimés l'été :*				
Arrosage des rigoles le matin.....	8,300			
Arrosage des rigoles dans la journée.....	2,000			
Arrosage des rigoles la nuit.....	5,200			
Fontaines monumentales et cascades.....	8,200			
TOTAL.....		23,700		
c) *Service privé :*				
Concessions à compteurs Taxe forfaitaire.....	3,200	5,800		9,200
Concessions à compteurs Excédents payés....	2,600			
Concessions domestiques libres :				
Consommation taxée... 7,900	11,400	18,640		44,540
Établissem. non payants. 3,500				
TOTAUX.....		55,000^{m3}		65,000^{m3}

Ce qui frappe tout d'abord dans ce tableau, c'est l'énorme différence qui existe entre la consommation taxée des concessions non jaugées et leur consommation réelle maxima. Cette dernière est près de quatre fois plus forte que la consommation taxée. Est-ce réellement nécessaire? Une comparaison avec la ville de Bruxelles peut nous donner d'utiles renseignements.

La ville de Bruxelles dessert une agglomération de 305,000 habitants avec une moyenne de 21,600 mètres cubes par jour : 8,100 mètres cubes pour la consommation privée, 2,650 mètres cubes pour les édifices publics et 10,850 pour le service public.

Digitized by Google

Elle ne manque jamais d'eau, car elle dispose de 37,000 mètres cubes. Par une excellente installation d'appareils de retenue et de contrôle, le service n'élève que la quantité d'eau demandée par la consommation sans aucune perte. Enfin, la consommation, dont le minimum se produit en mars et atteint 20,000 mètres cubes, en nombre rond, ne dépasse pas, au mois de juillet, 25,000 mètres cubes.

L'augmentation, presque uniquement due à la consommation privée, est donc de 5,000 mètres cubes seulement pour une consommation moyenne de 10,750. L'écart n'est donc, au maximum, que de 47 o/o, tandis que, chez nous, il atteint 290 o/o.

A quoi attribuer le résultat obtenu à Bruxelles, si ce n'est à la multiplication des appareils de jauge et de contrôle? Cette multiplication est poussée à l'extrême, car à Bruxelles il n'y a pas une source de dépense d'eau qui ne soit jaugée: les appareils publics, les latrines, les urinoirs ont leur jauge; les édifices publics municipaux, comme les immeubles privés, ont leurs compteurs, et leurs consommations donnent lieu à des recettes réelles ou à des recettes d'ordre. C'est grâce à ces appareils de contrôle, mis entre les mains de tous, que l'éducation du public a pu se faire, que la science de l'usage de l'eau a pu se répandre, et que chacun ne consomme que ce qui lui est nécessaire en en tirant tout l'effet utile possible.

Forcés de reconnaître que nous sommes mal alimentés, nous devons chercher les moyens de faire mieux; nous nous trouvons alors placés en face du dilemme suivant :

Ou bien continuer le système que nous avons suivi jusqu'à présent : l'eau coulant à flots sans contrôle et sans jaugeage;

Ou bien abandonner complètement ce principe : surveiller notre consommation pour la limiter strictement à la satisfaction complète de nos besoins réels.

Ces deux positions de la question conduisent à des résultats très notablement différents.

Prenons la première. De l'examen du tableau de notre consommation d'été, on pourrait conclure que tous nos besoins seraient satisfaits si les 23,700 mètres cubes du service public

Digitized by Google

supprimés l'été ne nous manquaient pas. Cette conclusion serait fausse. Nul n'ignore qu'en été les immeubles placés dans les parties hautes de la ville ne sont pas alimentés, pendant une grande partie de la journée, par suite de la baisse des réservoirs; il en est de même des immeubles qui, situés plus bas, ne sont alimentés que par des bassins placés dans les étages supérieurs. On peut compter que le cinquième des robinets ne reçoit pas d'eau pendant les jours de fortes chaleurs. Il faudrait donc augmenter d'un quart la consommation des concessions domestiques, soit d'environ 11,100. C'est donc à 35,000 mètres cubes, en nombre rond, qu'il faut évaluer l'insuffisance de Bordeaux actuel. Mais, en limitant à ce chiffre l'augmentation de nos ressources, nous obtiendrions un résultat absolument précaire, car il ne faut pas perdre de vue qu'il reste à Bordeaux plus de 15,000 immeubles susceptibles d'être alimentés et qui ne le sont pas encore; (le nombre des concessions augmente d'environ 600 par an); 35,000 mètres cubes pourraient donc suffire au moment de leur adduction, une petite pénurie se manifesterait dès l'année suivante et, au bout de peu d'années, nous retomberions dans la situation actuelle.

Il faut donc prévoir l'avenir et pour une période de vingt ans au moins. La progression lente de la population bordelaise permet de prévoir au bout de ce laps un maximum de 280,000 habitants et un supplément de 5,000 immeubles; il y aurait donc à pourvoir 20,000 immeubles nouveaux. Au taux de consommation actuelle, ces concessions nouvelles absorberaient chacune 2,200 litres, soit 44,000 mètres cubes, ce qui nous porte la consommation future à un chiffre total de (65,000 + 35,000 + 44,000) = 144,000 mètres cubes, soit une augmentation nécessaire de (144,000 — 55,000) = 89,000 mètres cubes (144,000 mètres cubes pour 280,000 habitants représenteront une ration journalière de 514 litres par habitant).

Ce n'est pas tout, d'ailleurs. Assurer l'hygiène de Bordeaux par une large distribution d'eau saine est une bonne opération, mais qui peut se trouver compromise si, aux portes de Bordeaux, se trouvent des agglomérations insalubres, qui peuvent

Digitized by Google

devenir des centres d'épidémie. Pour se protéger elle-même, la ville de Bordeaux sera donc amenée à prolonger sa distribution dans les agglomérations suburbaines, qui forment de véritables faubourgs. Si l'on excepte Caudéran, qui va être pourvu d'une distribution d'eau potable, ces faubourgs représentent une population d'environ 46,000 habitants, dont 20,000 environ sont agglomérés en contact avec Bordeaux. Au taux de 514 litres, les 20,000 suburbains consommeront 10,280 mètres cubes par jour.

C'est donc à 100,000 mètres cubes par jour, en nombre rond, qu'il faut fixer le chiffre de l'extension à laquelle conduirait notre système actuel de distribution d'eau.

L'énormité même de ce chiffre conduit naturellement à rechercher ce que donnerait le principe inverse de l'économie et de l'utilisation rationnelle de l'eau.

Prenons une à une nos sources de dépenses.

L'arrosage à la tonne consomme actuellement 800 mètres cubes. Il n'y aurait aucun inconvénient à l'augmenter, à y ajouter même un peu d'arrosage à la lance, soit 2,000 mètres cubes.	2,000
L'arrosage des jardins est suffisant et peut rester à 500 mètres cubes.	500
Les urinoirs et latrines publics sont le point où se produit actuellement la plus grande dépense d'eau inutile; avec des appareils de chasse, des jets bien disposés, on aurait un effet utile plus considérable avec 1,000 mètres cubes d'eau.	1,000
Les bornes-fontaines, dont le puisage est très intense parce qu'on manque d'eau dans les maisons, verront leur débit diminuer quand ces maisons seront mieux desservies. Elles pourront même être presque complètement supprimées, comme à Bruxelles et à Paris, quand tous les immeubles seront alimentés. En attendant, il serait suffisant de compter pour elles 2,000 mètres cubes.	2,000
A reporter. . . .	5,500

Digitized by Google

Report. 5,500

Les fuites sur les canalisations resteront à 1,000 mètres cubes 1,000

Les arrosages des rigoles consomment actuellement 15,500 mètres cubes. Cette dépense n'est due qu'au système de fonctionnement de ce service. Avec un meilleur outillage, des appareils plus modernes, un effet plus utile serait obtenu avec 8,000 mètres cubes. 8,000

Quant au jeu des cascades et fontaines, qui boit 8,200 mètres cubes, on peut réduire sa consommation à presque rien en employant le système de Bruxelles. Le jeu de ces fontaines est un jeu coûteux; il faut élever à une grande hauteur un débit considérable pour obtenir comme effet utile une chute de 2 ou 3 mètres. Frappé de ces inconvénients, le service de Bruxelles a adopté un système plus économique, qui consiste à faire repasser constamment dans les cascades la même eau prise par une pompe électrique dans un bassin ménagé à proximité de la fontaine. Grâce à cette disposition et pour une dépense minime d'électricité, les fontaines et cascades monumentales de Bruxelles fonctionnent dix heures par jour, donnant l'illusion d'un débit énorme avec quelques centaines de mètres cubes renouvelés deux fois par semaine. Le même système pourrait être appliqué à Bordeaux avec une consommation de moins de 100 mètres cubes par jour 100

Le service public se réduirait ainsi à 14,600 mètres cubes. 14,600

supérieur de 3,750 mètres cubes à celui de Bruxelles, qui présente cependant un développement de voies, de jardins et de parcs supérieur à celui de Bordeaux.

Quant aux concessions, la consommation maxima des concessions jaugées restera ce qu'elle est : 9,200 mètres cubes. 9,200

Les concessions domestiques libres verront par le

A reporter. . . . 23,800

Digitized by Google

Report. . . .	23,800
jaugeage diminuer considérablement leur consommation maxima. Nous ne pouvons pas espérer que l'écart se réduira à 47 o/o. La température moyenne plus élevée maintiendra certainement un écart plus fort. Mais, d'après des relevés faits sur des concessions domestiques actuellement jaugées, on peut être à peu près certain que cet écart ne dépassera pas 150 o/o. A ce taux, la consommation accordée de 11,400 mètres cubes ne donnerait qu'un maximum de 28,500 mètres cubes.	28,500
La consommation d'été n'atteindrait donc au pis-aller que 52,300 mètres cubes.	52,300

soit 203 litres par habitant.

Nous sommes loin de la ration de Bruxelles (71 litres) et nous en sommes assez loin pour estimer que les évaluations faites ne laissent place à aucun aléa.

Nous aurions donc, avec le système du contrôle permanent, un disponible actuel de (55,000 — 52,300) = 2,700 mètres cubes, plus même, en prélevant sur l'approvisionnement de nos réservoirs, qui est de 59,000 mètres cubes.

Si, poussant plus loin l'étude, nous envisageons un avenir de vingt ans, il nous faudrait pour 20,000 nouveaux concessionnaires 21,400 mètres cubes, soit en tout 73,700 mètres cubes, et 263 litres par habitant pour 280,000 habitants. Il faudrait y ajouter, pour 20,000 suburbains, 5,220 mètres cubes. Ce serait en tout un volume de 78,920 mètres cubes; nous en avons 55,000, et, en admettant que nous puisions sur nos réserves à raison de 4,000 mètres cubes par jour, il suffirait donc d'amener 19,620 mètres cubes, en nombre rond 20,000, pour pouvoir envisager tranquillement l'avenir.

La situation se résume donc ainsi :

Ou bien nous sommes décidés à continuer les errements du passé : à laisser couler l'eau sans contrôle, et nous sommes acculés à la nécessité de l'adduction immédiate de 100,000 mètres cubes d'eau par jour;

Digitized by Google

Ou bien nous prendrons la résolution de modifier notre méthode: d'établir un contrôle permanent de notre consommation, et nous nous trouverons avoir une distribution suffisante, qu'une adduction de 20,000 mètres cubes compléterait avec sécurité pour vingt ans.

Des statistiques américaines nous montrent d'une façon saisissante la répercussion de l'emploi des compteurs sur la consommation générale. Les distributions américaines, créées récemment de toutes pièces dans des pays riches et neufs, disposent de volumes d'eau dont nous n'avons pas idée dans le vieux continent; mais, avec l'accroissement de la population, ces ressources diminuent, et des villes, qui, comme New-York, disposaient d'immenses réserves, commencent à être sérieusement inquiètes. La question du compteur s'impose là-bas comme ici et malgré des ressources dont on peut juger par les chiffres suivants, extraits d'une statistique dressée par l'ingénieur Georges Bailey.

VILLES	POPULATION DESSERVIE en 1900	CONSOMMATION EN LITRES, PAR TÊTE en 1900	VARIATIONS DE LA CONSOMMATION de 1890 à 1900	NOMBRE DES CONCESSIONS EN 1900		
				TOTAL	JAUGÉES	POURCENTAGE DES CONCESSIONS JAUGÉES
Fall-River....	104,500	162	+ 7 %	6,493	6,544	94,25
Saint-Paul....	125,000	301	+ 7 %	17,093	4,812	28,15
San-Francisco.	342,800	328	+ 12 %	43,000	9,900	23,00
Milwaukee....	300,000	360	— 30 %	41,485	28,039	67,59
Minnapolis ...	202,718	418	+ 18 %	18,800	5,175	27,53
Newark.....	255,000	423	+ 18 %	33,500	7,342	24,92
New-York.....	3,437,200	522	+ 37 %	(300,000?)	44,000	(15,00?)
Chicago.....	1,698,600	765	+ 50 %	200,000	6,500	3,25
Philadelphie..	1,254,000	1,030	+ 97 %	250,000	1,275	0,51
Pittsburg.....	254,000	1,039	+ 87 %	33,084	200	0,60
Buffalo.....	400,000	1,045	+ 47 %	64,638	1,049	1,62
Denver.....	100,000	1,350	Inconnues	23,549	282	1,19

Digitized by Google

M. Bailey résume, d'ailleurs, la statistique de 134 villes par le tableau suivant :

RAPPORT DU NOMBRE DES CONCESSIONS A DÉBIT MESURÉ AU NOMBRE TOTAL DES CONCESSIONS	NOMBRE de VILLES	CONSOMMATION EN LITRES par TÊTE ET PAR JOUR	NOMBRE de VILLES	RECETTE ANNUELLE par HABITANT
0 à 10 %	71	694,6	53	11 20
10 à 25 %	18	499,4	12	11 25
25 à 50 %	22	472,1	17	11 25
Plus de 50 %	23	281,5	20	11 20

On peut en conclure que la consommation diminue rapidement quand le nombre des concessions jaugées augmente. La consommation de Fall-River, où le compteur est presque général, n'est que le huitième de celle de Denver, où le compteur n'est pas employé.

Quant aux recettes, elles sont sensiblement constantes.

On y voit également que les villes qui ont commencé à adopter le compteur et à le généraliser ont vu leur consommation augmenter dans de faibles proportions, même diminuer de 30 o/o, comme Milwaukee. Celles, au contraire, qui sont restées réfractaires au compteur ont subi des augmentations considérables, qui atteignent jusqu'à 97 o/o (Philadelphie).

On ne peut, évidemment, tirer de ces tableaux des conclusions absolument rigoureuses, car le développement des villes américaines et leurs moyens d'action sont bien différents des nôtres; il faut là-bas faire une large place à l'avenir. Il n'en subsiste pas moins une indication générale exacte : partout où il n'y a pas de compteurs, la croissance de la consommation n'a pas de limites; partout où les compteurs se répandent, la vitesse d'accroissement diminue, quelquefois même une décroissance notable se manifeste.

Dans ce qui précède, il n'a été question pour Bordeaux que du service tel qu'il fonctionne actuellement. Or, il est loin d'être parfait.

Pour la distribution, la ville est divisée en trois zones.

Digitized by Google

La partie nord, quartier des Chartrons, reçoit directement l'eau de l'aqueduc du Taillan, qui arrive à une cote d'altitude comprise entre 10,70 et 11,00. La pression moyenne au niveau du sol y est donc de 2 à 3 mètres pendant le jour.

La plus grande partie de la ville est alimentée par les machines élévatoires de Paulin et du Béquet, qui remontent l'eau des aqueducs dans des réservoirs établis en ville et à une cote d'altitude moyenne de 21 à 22; la pression moyenne au niveau du sol est de 6 à 7 mètres.

Enfin, les parties hautes de la ville (Tondu et Saint-Augustin) sont alimentées par une usine spéciale, qui reprend l'eau de la ville pour la remonter à la cote 26 à 27; pression moyenne 6 à 7 mètres.

On ne pourrait, d'ailleurs, avec ce système, donner de l'eau aux étages. Aussi un service spécial, dit « service surélevé », est-il fait chaque jour pendant trois ou quatre heures; tous les réservoirs étant fermés, les machines refoulent directement dans la canalisation. Si tous les robinets de prise d'eau étaient fermés, si tous les robinets flotteurs des bassins alimentaires des immeubles fonctionnaient bien, la pression devrait s'élever rapidement dans les conduites; on remplirait successivement tous les bassins alimentaires, et le service pourrait être arrêté dès qu'on aurait dépassé la cote des bassins les plus élevés. Ce service dépend donc de la puissance des machines, du nombre des robinets qui restent ouverts.

Les machines ont une puissance nominale de 45 chevaux; elles développent actuellement, au service surélevé, 90 et 110 chevaux; on ne peut leur demander plus. Si, d'ailleurs, on voulait augmenter le service en doublant les machines de chaque usine, on serait rapidement arrêté par l'asséchement des réservoirs où puisent les pompes : réservoirs qui reçoivent très peu d'eau quand la demande est supérieure au débit des sources.

Pour réduire le nombre des robinets ouverts, le service se fait la nuit, entre huit heures et minuit l'hiver, dix heures et deux heures l'été. Il arrive néanmoins souvent que la pression ne monte pas, la consommation restant supérieure au débit des

Digitized by Google

pompes. Ce fait se produit à diverses époques de l'année. L'été, quand il fait très chaud, on se couche tard, les robinets restent ouverts pour combattre la chaleur. L'hiver, quand il fait très froid, nombre de consommateurs savent que l'on peut éviter la congélation des conduites en laissant couler constamment un filet d'eau. Enfin, quand il fait très sec, beaucoup d'immeubles, qui évacuent directement leurs eaux ménagères, par des procédés rudimentaires, dans d'anciens ruisseaux ou fossés généralement infects, évitent la rentrée des mauvaises odeurs en entretenant un courant d'eau continu dans leurs conduites d'évacuation.

Le service actuel reste donc toujours aléatoire, et les concessionnaires qui n'ont que des bassins surélevés ne peuvent être sûrement desservis.

Le système des bassins surélevés a, d'ailleurs, un autre inconvénient très grave. Ces bassins, placés dans les combles, dans des endroits généralement peu accessibles, sont exposés à la chaleur et à toutes sortes de contaminations. Il n'y a évidemment pas là un danger pour la santé publique; les microorganismes que l'air peut introduire dans ces bassins sont généralement des espèces communes et inoffensives, mais leur présence est loin d'ajouter à la qualité de l'eau; sans devenir dangereuse, cette eau sera chaude, désagréable, et contribuera certainement moins à l'hygiène que l'eau saine qui sort des réservoirs.

Il faut donc que Bordeaux, comme toutes les grandes villes, en arrive au service permanent à haute pression. Cette amélioration serait-elle possible dans l'état actuel? On peut répondre absolument non. Nous avons vu qu'en conservant les errements actuels une augmentation de 100,000 mètres cubes serait nécessaire. Quelle devrait être l'augmentation pour satisfaire au service sous une pression quatre fois plus forte? On ne peut le dire. La consommation atteindrait des chiffres invraisemblables.

Quelles que soient les modifications que l'on apporte aux conduites pour créer des retenues successives, des zones d'alimentation à altitude échelonnée, les points les plus bas assé-

Digitized by Google

cheraient bien vite les conduites, les points hauts se trouveraient dans une situation pire qu'aujourd'hui.

Avec le système de contrôle permanent, le relèvement de la pression est, au contraire, très facile; chaque consommateur public ou privé possède le moyen de doser sa consommation d'après l'utilité qu'il doit en retirer; cette consommation, constamment mesurée, est indépendante de la pression. Les pertes accidentelles et involontaires, qui ne peuvent être actuellement recherchées et sont une des grandes causes de notre mauvaise situation, seraient immédiatement découvertes et supprimées.

Quelques indications ne sont pas inutiles au sujet de ces pertes.

Un robinet de puisage de modèle courant débite, sous la pression de 5 à 6 mètres, 1/5 de litre à la seconde. 3,000 robinets ouverts absorbent donc le débit total des machines élévatoires. En une heure, un de ces robinets débite 720 litres.

On voit donc qu'il suffit d'un petit nombre de consommateurs qui abusent de l'eau pour mettre en péril l'alimentation de la grande majorité. Si à la pression de jour le débit d'un petit robinet est de 1/5 de litre, on peut imaginer ce que doit être la perte au service surélevé d'un gros robinet flotteur qui ne fonctionne pas. Actuellement, dans les circonstances les plus défavorables, le service surélevé absorbe 7,500 à 8,000 mètres cubes. Sur ce chiffre, près de la moitié se perd inutilement dans les égouts par les robinets flotteurs en mauvais état des bassins et les urinoirs publics.

Si, passant à des pertes plus petites, nous examinons un robinet qui ne ferme plus bien et laisse couler un petit filet d'eau, ce robinet donnera un litre en 150 secondes, 24 litres à l'heure, 6 hectolitres par jour. Le concessionnaire d'un hectolitre par jour laissera donc couler sans profit six fois le volume de sa concession par une perte qui semble insignifiante. Il n'a, d'ailleurs, actuellement aucun intérêt à faire réparer son robinet, ce qui serait une dépense, tandis que laisser couler l'eau ne lui coûte rien.

Digitized by Google

Après cette étude, on peut donc affirmer sans crainte que, sur les 18,000 mètres cubes que consomment normalement les concessionnaires de la ville de Bordeaux, une proportion considérable s'écoule sans profit, et que l'énorme augmentation du service d'été provient exclusivement d'une infime minorité, qui, sans se rendre compte des conséquences de cet abus, laisse couler inutilement l'eau pendant une grande partie de la journée.

Des recherches faites à New-York, qui, avec plus de 500 litres par jour et par habitant, ne pouvait plus s'alimenter, ont montré qu'il s'y perdait inutilement par jour plus de 100,000 mètres cubes; dans certains quartiers, la consommation dépassait 800 litres par habitant et par jour; elle a pu être ramenée à 540 par les réparations imposées aux concessionnaires, réparations dont l'effet n'a été que passager.

Une première conclusion s'impose donc. Si la ville de Bordeaux veut, pour la moindre dépense, s'assurer une distribution d'eau permanente, saine et abondante, elle doit renoncer aux habitudes prises actuellement, procéder au jaugeage méthodique et permanent de ses ressources et de sa consommation : appareils enregistreurs aux arrivées d'eau, aux réservoirs et sur les conduites; compteurs chez tous les concessionnaires publics ou privés.

Cette conclusion ne sera évidemment pas du goût de tout le monde. Les concessionnaires, d'abord, habitués à consommer sans compter, ne se verront pas sans déplaisir contraints à surveiller leur consommation. Ils n'auraient pas tort de se plaindre, si cette réforme devait être appliquée suivant les principes de la réglementation actuelle. Un concessionnaire de 1 hectolitre par jour, payant 12 francs par an, peut actuellement laisser couler 20 hectolitres et plus sans payer un centime de supplément. Si, demain, il devait se réduire à un hectolitre et payer 27 francs par an (12 francs de taxe d'eau et 15 francs de location de compteur), il trouverait la mesure plutôt désagréable.

Aussi la municipalité qui se déciderait à rendre le compteur

Digitized by Google

obligatoire devra-t-elle bien se pénétrer de cette idée que le compteur n'est pas un appareil fiscal, un producteur de recettes supplémentaires. C'est un simple moyen de contrôle, mettant à la portée de tous la mesure de l'utilité de l'eau.

Si cette municipalité peut arriver, pour des taxes peu différentes des taxes actuelles, à assurer à chacun la disposition permanente de l'eau qui lui est réellement utile, elle fera une excellente opération, aussi bien au point de vue financier qu'au point de vue hygiénique.

Le côté hygiénique de la question rallie un certain nombre d'opposants au compteur. « Si vous gênez le consommateur, disent-ils, vous allez restreindre l'usage de l'eau; or, l'hygiène exige la diffusion de l'eau, son emploi en abondance pour la propreté de nos habitations. » Cette opinion a une base purement sentimentale; elle ne repose sur aucune constatation scientifique.

Certainement, quand on se trouve en présence de locaux ou d'agglomérations privés d'eau et, par cela même, mal entretenus et souvent infects, il est naturel de regretter l'absence de la rivière qui nettoiera l'écurie d'Augias. Mais est-il obligatoire de recourir à une rivière ou même à un simple ruisselet pour entretenir la propreté nécessaire? Les villes du Nord offrent un exemple d'une propreté plus minutieuse que la nôtre. Là-bas, les carrelages, les planchers imperméabilisés par des enduits spéciaux sont, pour ainsi dire, de règle. Le loquetage, le lavage à l'eau y sont presque exclusivement pratiqués aussi bien à l'intérieur des maisons que pour leurs façades sur la rue, et c'est cependant dans ces régions que nous trouvons des villes parfaitement desservies avec trois fois moins de dépense d'eau que nous.

On peut, d'ailleurs, sortir de l'argumentation de pur sentiment et s'appuyer sur ce qu'on a souvent appelé le baromètre de la santé publique : la mortalité (mortalité générale, mortalité typhique).

Les villes moins alimentées sont-elles plus malsaines que les villes suralimentées? Non : l'exemple de Bruxelles nous en fournit la preuve. Le tableau suivant donne la moyenne de la

Digitized by Google

mortalité, de 1899 à 1902, pour les communes principales de l'agglomération bruxelloise :

COMMUNES	SUPERFICIE EN HECTARES	POPULATION	NOMBRE DE MAISONS	NOMBRE D'HABITANTS par HECTARE	NOMBRE D'HABITANTS par MAISON	QUANTITÉ D'EAU DISTRIBUÉE PAR JOUR ET PAR HABITANT	MORTALITÉ GÉNÉRALE 1 pour 100,000	MORTALITÉ TYPHIQUE 1 pour 100,000
						LITRES		
Distribution de Bruxelles :								
Bruxelles	1,008	210,065	20,776	208,4	10,11		16,5	
Molenbeck S'-Jean .	697	56,402	5,629	80,9	10,02	71	19,9	23,2
Etterbeck	293	20,471	3,312	69,8	6,87		16,9	
Distribution intercommunale :								
Ixelles	»	61,250				83		
Saint-Gilles	»	55,690	31,044	»	6,94	77	15,35	13,9
Schaerbeck	»	66,183				63		
S'-Josse-sur-Noode .	»	32,306				63		
	SUPERFICIE HABITÉE							
Bordeaux	2,365	257,471	40,181	108,8	6,40	214	20,80	18,18

Malgré l'excellence de son climat, la supériorité volumétrique de sa distribution d'eau, la moindre densité de sa population, Bordeaux a une mortalité générale supérieure à celle de l'agglomération bruxelloise. Sa mortalité typhique est intermédiaire entre celle de Bruxelles et de ses faubourgs, ce qui ne tient évidemment pas à l'eau, mais à la différence des conditions d'habitat.

La comparaison avec les villes allemandes de plus de 100,000 habitants nous fournit une preuve égale.

Digitized by Google

VILLES	NOMBRE D'HABITANTS	QUANTITÉ D'EAU DISTRIBUÉE	MORTALITÉ GÉNÉRALE 1 pour 1,000	MORTALITÉ TYPHIQUE 1 pour 100,000
Cassel	110,000	82 litres	16	10,1
Charlottenbourg	160,000	140	16	6,2
Barmen	138,330	150	17	10 »
Brême *	170,000	85	17	7,3
Elberfeld	154,000	161	17	7,3
Hambourg *	749,671	189	18	6,1
Hanovre	217,866	90	18	6,5
Altona *	158,000	153	19	8,1
Berlin *	1,788,000	113	19	5,6
Crefeld	107,278	117	19	7,1
Mannheim	110,000	83	19	8,6
Stuttgard	158,378	93	19	4,3
Brunswick	120,000	91	20	10,1
Dresde	336,440	92	20	5,1
Essen	110,000	156	20	29,7
Königsberg *	175,496	65	20	16,7
Dortmund	134,000	*318*	*21*	24,2
Leipzig	399,969	170	21	8 »
Magdebourg *	220,000	129	22	7,9
Nuremberg	176,000	125	22	4,5
Cologne	351,600	94	23	10,1
Dantzig	125,639	97	23	15,5
Halle	120,000	83	23	11 »
Stettin *	142,615	129	23	19,6
Aix-la-Chapelle	138,670	76	24	17 »
Munich	412,054	150	24	5,8
Breslau *	400,146	108	26	9,1
MOYENNES	27 villes	116l14	20,22	10,04

Sauf Dortmund, dont l'état sanitaire est assez inférieur aux autres, ces villes ont toutes moins d'eau que Bordeaux. Seize d'entre elles ont une mortalité générale moindre; vingt-quatre ont une mortalité typhique plus faible.

Digitized by Google

Les villes marquées d'un astérisque (*) sont, d'ailleurs, exclusivement alimentées en eaux de rivière filtrées. Les moyennes générales sont très au-dessous de Bordeaux en ce qui concerne le volume d'eau et la mortalité typhique, légèrement au-dessous pour la mortalité générale.

Il n'est donc pas exact de dire que l'hygiène exige des torrents d'eau; une petite quantité suffit, le tout est de bien l'employer.

Il y a, enfin, les adversaires du compteur qui n'appuient leur opposition sur aucun raisonnement. L'eau doit couler en abondance, la collectivité n'a pas le droit d'en restreindre l'usage, et si les membres de la collectivité trouvent une jouissance particulière à voir couler l'eau sans autre utilisation, satisfaction doit leur être donnée coûte que coûte. Il est tout au moins singulier que ce raisonnement s'applique exclusivement à l'eau et qu'on ne songe pas à l'étendre au gaz, à l'électricité et à bien d'autres objets de consommation distribués à domicile.

Cela tient à ce que tout le monde se rend parfaitement compte de ce que le gaz, l'électricité sont des produits d'industrie qui exigent des usines, des matières premières, du personnel, en un mot une dépense de production dont il faut trouver la rémunération. L'eau, au contraire, est tellement répandue qu'on peut en voir partout; il suffit de se baisser pour la prendre; il semble donc qu'elle ne coûte rien. C'est une erreur. Si l'eau de la rivière, qui coule à la disposition de tous, est un produit naturel de valeur nulle, celle de la distribution, au contraire, est un produit industriel qui exige des dépenses considérables de premier établissement et de production.

Bordeaux, pour vendre bon an mal an 5,000,000 de mètres cubes d'eau, dépense moyennement 700,000 francs (amortissement compris). Le prix de revient brut de l'eau est donc de 14 centimes le mètre cube. Il serait bizarre, alors que l'on accepte la vente du gaz au mètre cube, de repousser ce mode de vente pour l'eau, dont le prix de revient est plus élevé.

Digitized by Google

Ceci m'amène, d'ailleurs, à répondre, en passant, à une objection spécieuse qui m'a été faite touchant la légitimité de la taxe des concessions, lorsque le service est assuré en régie par une municipalité.

Cette objection peut se résumer de la manière suivante : pour exécuter les travaux de distribution d'eau, les villes recourent généralement à un emprunt gagé par des impositions spéciales; le fonctionnement est assuré par les ressources courantes du budget. Tout le service est donc payé par l'impôt et les habitants de la cité ont le droit absolu de jouir de l'eau qu'ils ont payée et d'en jouir sans contrôle; si vous leur imposez des taxes de concession d'eau, vous les faites payer deux fois.

Ce raisonnement est un peu trop superficiel.

Certes, la collectivité qui recourt à l'impôt pour établir et faire fonctionner un service public de distribution d'eau a le devoir strict d'en faire jouir gratuitement tous ses membres. Mais, faisant œuvre de service public, elle est uniquement tenue d'assurer un service public, c'est-à-dire de faire couler l'eau gratuitement, à flots si elle le peut, par des appareils constamment à la disposition de tous. Les membres de la collectivité pourraient absolument exiger d'elle, mais dans la limite de ses ressources, la multiplication des appareils de puisage, une borne-fontaine tous les 25 mètres, à chaque maison même, mais sans dépasser le seuil de la maison. Passé le seuil, le travail perd le caractère public et devient un travail d'intérêt privé, œuvre commerciale ou industrielle.

Limitée au puisage public, la distribution garde son véritable caractère et, de plus, elle est à peu près équitablement répartie, le puisage de chacun restant proportionnel à la faculté de consommation, c'est-à-dire très sensiblement en rapport avec sa part contributive dans la dépense.

La distribution de l'eau à domicile, au contraire, n'a pas exclusivement pour objet de fournir l'eau aux consommateurs, puisqu'ils pourraient, dans une distribution exclusivement publique, l'avoir dans la rue, à leur porte. Ce

Digitized by Google

mode de distribution a surtout pour but d'éviter une fatigue, une perte de temps et de procurer aux consommateurs une commodité, un bien-être dont il est absolument juste d'exiger la rétribution. C'est d'autant plus vrai que ces facilités ont pour conséquence forcée un accroissement de consommation, un supplément de dépense pour la collectivité. Il serait, d'ailleurs, inique de ne pas faire payer à un concessionnaire servi à domicile la faculté de se servir de l'eau sans peine, alors que son voisin, moins favorisé, est réduit à s'approvisionner péniblement aux fontaines publiques d'une quantité forcément restreinte par la peine qu'il a à se la procurer.

En d'autres termes, la rétribution légitime des concessions d'eau n'est pas le paiement de l'eau consommée, mais la contre-partie obligée de l'économie de temps et de travail que le concessionnaire réalise en ayant constamment l'eau à sa portée immédiate.

Quelle est la meilleure manière d'évaluer cette contre-partie? C'est, évidemment, de la proportionner au service rendu, au nombre de mètres cubes consommés. Ici encore, le compteur s'impose.

On voit donc qu'à tous les points de vue : fonctionnement pratique de la distribution, réalisation des perfectionnements indispensables, répartition équitable de la dépense, l'emploi du compteur est absolument indispensable.

Si le fonctionnement des compteurs actuellement en service laisse quelquefois à désirer, cela tient surtout à la faible pression dont nous disposons, pression souvent insuffisante pour assurer invariablement le fonctionnement des compteurs à piston. Des modèles de compteurs plus récents, et qui fonctionnent sous des pressions minimes, atténuent déjà cet inconvénient, qui disparaîtra complètement le jour où le service permanent à haute pression sera réalisé.

Indiquer les voies et moyens pour réaliser les améliorations de la distribution d'eau dépasserait le cadre de cette note, déjà bien longue. Peut-être pourrai-je le faire plus tard, en étudiant l'assainissement complet de Bordeaux.

Digitized by Google

Pour le moment, je me contenterai de résumer les conclusions de ce qui précède dans un tableau comparatif:

Conséquences du maintien des principes actuels : Pas de jaugeage, l'eau libre à discrétion.	Conséquences de l'adoption des jaugeages et des compteurs.
1° Nécessité d'une adduction de 100,000 mètres cubes d'eau. En admettant que l'on puisse les trouver, la dépense d'adduction avec ses conséquences, nouveaux réservoirs, modifications et prolongement des conduites, serait considérable, les dépenses de fonctionnement et d'amortissement très élevées.	1° 20,000 mètres cubes suffisent pour assurer les besoins futurs. Dépense considérablement réduite; frais de fonctionnement et d'amortissement diminués en proportion.
2° Impossibilité de songer à l'établissement d'un service permanent à haute pression.	2° Possibilité d'établir à bref délai le service permanent à haute pression.
3° Incertitude complète pour l'avenir par ignorance des accroissements possibles de la consommation réelle.	3° Sécurité complète pour plus de vingt ans.

Puissé-je, par ce qui précède, avoir convaincu les personnes qui voudront bien me lire et leur avoir montré que la ville de Bordeaux ne pourra assurer parfaitement son service de distribution d'eau qu'en adoptant d'une manière complète le système de jaugeage continu et permanent de ses sources et aqueducs, de ses réservoirs, de sa canalisation et de ses consommateurs.

Bordeaux, le 1er octobre 1903.

J. LIDY,

Ingénieur en chef des ponts et chaussées.

Digitized by Google

CHARLES-LOUIS DE MONTESQUIEU

A L'ARMÉE (1772 à 1782)

Le Président de Montesquieu n'aimait pas la carrière que les circonstances, plus que sa volonté, l'avaient porté à embrasser. Son activité s'accommodait mal des exigences d'une vie essentiellement sédentaire; dès 1726 il s'empressait de vendre sa charge de Président à mortier pour se livrer sans réserve à ses études favorites, à travers le monde et à travers les livres.

J.-B. Secondat, son fils, n'eut pas plus de goût que lui pour la magistrature, et il ne voulut prendre aucune charge au Parlement de Bordeaux, malgré le désir de son père, qui pensait lui donner une position avantageuse et honorable.

Charles-Louis, petit-fils du Président, encore moins attiré que son père Secondat par la vie calme, et l'étude du droit, ne pouvait se résoudre à passer sa vie à démêler les artifices de la chicane. Il était cependant l'héritier de deux familles qui avaient eu pendant de longues années de brillants représentants au Parlement de Bordeaux. Son père et plus particulièrement sa mère, qui espérait le garder près d'elle, s'efforçaient de lui persuader que là était la voie dans laquelle il devait s'engager pour son propre bonheur, en même temps que pour celui de ses parents.

Fils respectueux, Charles-Louis n'osa, pendant six ans, affirmer sa volonté absolue de suivre la carrière militaire. De 1766 à 1772 il correspond avec Fr. Latapie, son ancien précepteur devenu son ami. Il lui exprime ses désirs, ses craintes, ses espérances. Un moment il a été malade, sa mère le soigne affectueusement et arrache à sa reconnaissance la promesse d'entrer dans la robe. C'est décidé, il le croit, il sera comme bien d'autres « magistrat malgré lui » avec l'espoir de « jetter bientôt le rabat aux orties ».

Digitized by Google

« Ces sentiments, » dit-il à Latapie, « vous paraîtront bien peu dignes du petit-fils de l'auteur de l'*Esprit des Lois,* mais songez que je n'ai hérité que de ses bonnes jambes et que personne n'a plus d'envie d'en faire usage. »

Partagé entre la crainte d'affliger ses parents, qu'il aime, et le désir de suivre la seule carrière qui l'attire, il ne cesse de demander conseil à son ami, en lui découvrant les perplexités de son âme. Est-ce le précepteur qui triomphe de la résistance de Secondat, ou bien celui-ci se souvient-il à temps des répugnances insurmontables qu'il avait manifestées lui-même en pareille circonstance? Nous ne le savons pas. Quoi qu'il en soit, Charles-Louis put enfin embrasser la carrière des armes.

Latapie continua à recevoir les lettres du jeune officier et cette correspondance, conservée aujourd'hui par son petit neveu M. Henri Latapie[1], nous fera connaître la vie et les espérances d'un jeune officier de 1772 à 1782.

C'est par les relations créées dans le salon de Mme de La Ferté-Imbault, que Charles-Louis obtient une sous-lieutenance dans la compagnie de M. le comte de Duretal, neveu de Mme la duchesse d'Enville[2] et colonel du régiment Royal-Champagne-Cavalerie. Il s'empresse d'apprendre à son ami cette heureuse nouvelle le 13 juin 1772.

Latapie était alors à Paris; il recommande à son élève de ne pas négliger, en passant à Paris, de voir les salons de Mme Geoffrin et de Mme La Ferté-Imbault. Secondat avait conservé les relations de son illustre père et il était utile au petit-fils de ne point les négliger.

Arrivé à Metz, le jeune militaire rend compte à son précepteur des occupations d'un aspirant officier débutant dans la carrière. Il écrit le 15 août 1772 : « Je me suis livré tout entier aux devoirs de mon état. A six heures du matin vous me verriez aux écuries; j'apporte un livre avec moi et, assis sur le râtelier, je donne de temps en temps un coup d'œil sur la besogne, qui dure jusqu'à huit heures. Alors je vais au manège, pendant

1. Je remercie M. Henri Latapie d'avoir bien voulu autoriser M. Cosme à me communiquer ces lettres si intéressantes.

2. Dreyfus (Ferdinand), *Un philanthrope d'autrefois : La Rochefoucauld-Liancourt, 1747-1827*. Paris, Plon, 1903, p. 10-12.

Digitized by Google

deux heures : et à midi il faut que je me trouve à la parade. A trois heures je retourne aux écuries, jusques à quatre, que je vais prendre ensuite une leçon de manœuvre qui dure jusques à cinq. Libre alors de tout devoir j'écris à mes amis, je travaille ou je vais à la Comédie. »

« La société de mes camarades n'est pas d'une grande ressource pour moi. Je vis avec eux le plus honnêtement qu'il m'est possible, mais si je ne savais m'occuper, je m'ennuierais beaucoup. Si nous allons à Lille ou à Strasbourg j'étudierai la langue allemande. On a, ici, de très bons maîtres, j'en aurais profité si mes occupations me l'eussent permis. Actuellement que je commence à être au fait de la mécanique de mon métier, j'aurai, j'espère, un peu plus de temps à donner à l'étude. »

La correspondance se poursuit, pleine d'affectueux abandon. Charles-Louis, éloigné de ses parents, s'est senti isolé pendant les premiers jours, puis s'accoutumant au milieu dans lequel il doit vivre, il retrouve sa gaieté et s'amuse, sans négliger ses devoirs. De Metz, où il n'avait vécu « qu'avec des chevaux », il passe à Lille, avec son régiment, et y rencontre une société agréable.

« Lille est remplie d'hôtels magnifiques (23 octobre 1772). Les rues sont larges, bien pavées et bien alignées. Cette ville est coupée par plusieurs canaux très favorables aux différentes manufactures qui y sont établies. Le peuple mêle à la dévotion espagnole l'économie hollandaise. Il possède mieux que partout ailleurs le grand art de faire payer tout aux étrangers quatre fois cher qu'il ne faut. A cela près il est très honnête, mais beaucoup moins officieux qu'à Paris. »

Secondat, n'ayant pu faire de son fils un magistrat, paraît s'être résigné à une séparation devenue inévitable. Charles-Louis, cependant, se préoccupe encore (novembre 1772) de l'état d'esprit de son père et de sa mère.

« Vous me félicitez, dites-vous, de la manière dont mon papa et ma maman ont pris leur parti sur mon absence. Ah ! mon cher maître, comptez qu'il m'en a autant coûté pour m'accoutu-

Digitized by Google

mer à vivre éloigné d'eux qu'il peut leur en avoir coûté de me voir partir. Je serais charmé de savoir positivement s'ils ont enfin bien pris leur parti et si mon absence ne leur cause point de regrets. Je vous avoue que cette idée détruit en grande partie le plaisir que j'ai de voir des provinces que je ne connaissais pas. Oui, lorsque je songe que pouvant les rendre aussi parfaitement heureux qu'on peut l'être ici-bas, je me précipite dans une carrière qui peut leur donner de l'inquiétude, et qui les prive du plaisir qu'ils espéraient goûter, quand je songe que je sème peut-être d'épines leur vie, que j'aurais dû semer de fleurs, je suis plongé dans une mélancolie qu'il m'est difficile de surmonter. »

Charles-Louis a vingt-deux ans, il est sensible, il a le désir de bien faire et, il ne faut pas l'oublier, c'est à son précepteur qu'il écrit. Il répond aux conseils qu'il reçoit : « J'espère que la débauche dont vous craignez tant les suites pour moi ne me causera jamais de repentir. Je me méfie beaucoup de moi-même et je fuis avec soin toutes les occasions. Loin de moi, s'il est possible, tous ces vains plaisirs qui ne laissent après eux que des remords, quand même ils n'altéreraient pas la santé; j'en vois tous les jours de funestes exemples. Je vois ces gens qui ne se sont jamais rien refusé dégoûtés de tout et devenus méprisables aux autres, finir par se dégoûter d'eux-mêmes. »

« Prêt à sacrifier tout mon sang à ma patrie, mes parents, que cela seul pourrait consoler, mourraient de douleur s'ils savaient qu'oubliant que je me dois à leur bonheur, j'ai sacrifié ma santé à de vains plaisirs. Je ne veux cependant, » ajoute-t-il prudemment, « répondre de rien, mais j'espère que je serai assez heureux pour éviter les écueils. En attendant je profite de tous les plaisirs honnêtes qui se présentent. J'aime mes devoirs et je les remplis sans qu'il m'en coûte. J'ai toujours cru avoir un goût décidé pour mon état et je vois que je ne me suis pas trompé. »

Ce n'était pas pour son précepteur seul que Charles-Louis remplissait six pages de l'expression des plus louables sentiments. Il savait bien que Latapie communiquait ses lettres

Digitized by Google

à Mme de La Ferté-Imbault. Sa timidité naturelle se trouvait plus à l'aise auprès de cette dame, que ses bons sentiments et son ardeur juvénile avaient facilement conquise, tandis que sa mère, plus sceptique, plus désillusionnée, paraît l'avoir effrayé davantage :

« Vous voyez, mon très cher maître, que je vous parle à cœur ouvert. Je serais perdu dans l'esprit de Mme Geoffrin si elle savait cela. »

Les séductions de Lille n'empêchèrent pas Charles-Louis de travailler. « Je vous l'ai dit plus de mille fois (29 novembre 1772), j'aime infiniment mon état. J'ai presque achevé mon service et je serai bientôt reçu. Vous savez que l'on sert pendant deux mois comme cavalier, pendant deux autres comme brigadier, pendant deux autres comme maréchal-des-logis, et qu'ensuite on est reçu officier. »

Le jeu est l'occupation favorite de la société, à Lille; on ne cause pas, on joue. Passant toute la journée au café, ses camarades lui sont de peu de ressources; ils se sont parfois moqués du zèle qu'il apportait dans son service et dans l'étude, mais ce sont en somme d'« honnêtes gens », dont il n'a pas eu à se plaindre. La vie de quelques habitants de Lille l'étonne (12 avril 1773).

« Plus je vois leur désœuvrement et plus je suis content d'avoir pris un état. Croiriez-vous que la plupart de ces malheureuses victimes de l'oisiveté sont obligées, pour abréger la longueur des jours, de passer quelques heures à broder des habits et que, revêtus de ces vains ornements, marques humiliantes de l'inutilité de leur existence, ils vont recevoir les compliments qu'on leur fait sur leur adresse! »

Charles-Louis est très flatté d'avoir reçu de Mme de La Ferté-Imbault une lettre de cinq pages contenant la relation d'une petite fête qu'elle imagina en présentant à Madame un volume de ses *Extraits*.

Le 15 avril 1774, le jeune lieutenant est à Paris; il fait des visites, recherche l'appui de ceux qui peuvent le servir et expose à Fr. Latapie de nouveaux projets:

« Voilà bien de l'occupation pour une tête de vingt-trois

Digitized by Google

ans qui se voit tout à coup transportée dans un pays qu'elle connaît à peine. Je commence à présent à me reconnaître un peu et j'ai rassemblé en partie les ressorts que je dois faire mouvoir. Si je puis réussir à obtenir une commission de capitaine à la suite de la cavalerie (car il est impossible, dans ce moment-ci, d'obtenir une compagnie en pied), je serai, pendant deux ou trois ans, sans état, c'est-à-dire que j'en aurai un qui ne m'engagera absolument à rien. Voici donc, mon cher maître, quels sont mes projets au cas que je sois capitaine. Je veux vous les communiquer pour vous demander vos conseils et savoir s'ils ne sont pas chimériques.

» Si vous me croyez susceptible d'acquérir les connaissances nécessaires à quelqu'un qui veut rentrer dans les affaires étrangères, je pourrai profiter de ces deux ou trois ans où je n'aurai absolument rien à faire, n'étant particulièrement attaché à aucun corps. Alors la place de gentilhomme d'ambassade que je pourrai solliciter serait très compatible avec mon grade militaire et il pourrait fort bien se faire que dans quelques années, si l'on me jugeait digne d'aller boire avec quelque prince allemand, on me conférerait sur-le-champ la dignité de colonel. J'imagine, d'ailleurs, que cette carrière conviendrait assez à mes parents en cas que leur fortune leur permît de me soutenir dans cet état-là, qui, ce me semble, est un des plus beaux et des plus brillants. »

Latapie, pendant ses séjours à Paris, fréquentait le salon de Mme Geoffrin et celui de Mme de La Ferté-Imbault. Son ancien élève l'entretenait, le 23 avril 1774, d'une visite faite dans ces deux salons célèbres :

« Je m'acquittai sur-le-champ, mon cher maître, de la commission que vous me donnâtes pour Mme de La Ferté-Imbault et pour Mme Geoffrin. Je ne pus tirer autre chose de Mme Geoffrin que ces mots : *Qu'il revienne! qu'il revienne!* Vous voyez par là que Mme Geoffrin vous attend avec grande impatience. »

Le succès des démarches tendant à lui faire avoir la commission de capitaine à la suite dans un régiment lui paraît en ce moment fort incertain, mais il compte sur l'avenir. En

Digitized by Google

attendant il va partir pour aller à Neufchâteau d'où il écrira à Latapie pour lui demander ses conseils sur le plan d'études qu'il veut se tracer : « Comme j'imagine que la Société ne sera ni fort nombreuse ni fort bien choisie et que j'ai besoin d'occupations, je suis dans le dessein de partager mon temps entre l'étude et les exercices du corps nécessaires pour m'entretenir en bonne santé. »

A Neufchâteau, du mois de juin au mois d'août 1774, Charles-Louis écrit trois fois à F. Latapie. Le pays lui paraît agréable, il aime à le parcourir en tout sens. « Je voudrais trouver quelqu'un qui voulût travailler avec moi, mais le goût du travail est la chose la plus rare parmi mes camarades. Je n'en trouve pas même un seul qui veuille venir faire des courses dans le pays pour apprendre à le connaître. On se moque de moi lorsque j'ai passé une journée à courir les bois et à gravir les montagnes, en disant que je dois faire des relations bien curieuses et bien intéressantes et que je dois bien m'amuser dans mes courses... Tout cela ne m'empêche pas de suivre le plan de vie que j'ai adopté, et lorsque je lisais les Mémoires de M. de Feuquières, j'étais très content lorsqu'il parlait des parties de la Flandre que j'ai parcourues. »

Mme la duchesse d'Enville avait demandé au comte de Muy, ministre de la guerre, la commission de capitaine à la suite pour le lieutenant de Montesquieu, dans le régiment où il servait. Le ministre connaissait le jeune officier; il promit de saisir avec empressement la première occasion de le placer, mais il ne put réaliser son désir. « Voilà de l'eau bénite de cour, mais quoique je l'apprécie sa juste valeur, j'espère que j'attraperai à la fin quelque chose de plus solide. » En attendant, il continuait, par un travail assidu, à développer ses aptitudes à l'emploi qu'il désirait obtenir.

C'est de Bordeaux, le 31 octobre 1774, qu'il écrit à Latapie. Depuis son arrivée, on le voit se déplacer constamment de Soussans, propriété de sa mère dans le Médoc, à Rochemorin, propriété de son père à Martillac[1], et de Rochemorin à

1. Rochemorin, vignoble classé, appartient encore à la famille de Montesquieu.

Digitized by Google

Pinguet, propriété de sa tante, Mme d'Armajan[1], située dans la commune de Landiras.

En 1775, Charles-Louis passe, en janvier, quelques jours à Bordeaux, où règne la consternation, parce que les jeux viennent d'être interdits. Au mois d'avril, il s'arrête à Paris, où il fréquente la meilleure compagnie. Le maréchal du Muy, auquel il demande le grade de capitaine, l'a toujours bien reçu, mais ne lui a rien donné. En Lorraine, où il va, dit-il, passer dix-huit mois, il veut parcourir le pays et se munit des meilleures cartes pour bien le connaître. « Car j'étudie mon métier malgré la triste perspective de languir la plus grande partie de ma vie dans les emplois subalternes. Je ne me repens pourtant pas d'avoir embrassé la profession des armes, malgré tout ce qu'on pourra dire. Car, enfin, cela vaut bien autant que d'être triste conseiller ou président au Parlement et de ne jamais sortir de sa coquille ou de sa province, comme vous l'aimerez mieux. »

« Je vais chez Mme la marquise du Deffand, où se rassemblent une partie des beaux esprits de Paris. Vous pensez bien que je ne dis à Mme Geoffrin que je mets les pieds chez une femme qu'elle n'aime pas. Je n'en parle pas même à Mme La Ferté-Imbault, parce que je sais qu'elle n'est pas tout à fait dans les principes de Mme du Deffand. J'écoute et je ris souvent de nos beaux esprits et de nos prétendus philosophes, dont la philosophie ne vaut pas grand'chose, puisqu'elle ne contribue pas à les rendre meilleurs. »

Le ministre de la guerre nommé à l'avènement de Louis XVI, M. le maréchal de Muy, trouvait que sous les ministres de Louis XV les grâces avaient été prodiguées ; il s'efforçait donc de les restreindre en accordant le moins de nominations dans le cadre des officiers. Charles-Louis n'avait plus grande espérance pour sa nomination, lorsqu'il se rendit à Épinal ; mais loin de se décourager, il se prépare toujours à bien remplir le poste qu'il ambitionne. Il parcourt le pays environnant et adresse à Latapie une description détaillée de ce qu'il a vu en route, pendant une excursion pédestre à travers la montagne.

1. Le château de Pinguet appartenait à la fille aînée de Montesquieu. M. Bacque en est actuellement propriétaire.

Digitized by Google

De Thionville, il écrit : « Vous savez peut-être la mort du maréchal de Muy, je le regrette. C'était un honnête homme. Il était juste et il aurait mis le militaire sur un bien meilleur pied. Les retraites qu'il avait suspendues pour trois ans et l'abolition des commissions à la suite des corps m'ont retardé, mais il m'avait promis de me placer lorsque l'occasion se présenterait. J'ignore quel sera son successeur. Quoique jeune militaire, j'ai déjà servi sous deux règnes et j'ai vu trois ministres de la guerre différents. »

Mais voici qu'un vent de réforme souffle sur toute l'organisation militaire. Ne convient-il pas d'établir la discipline sur de nouvelles bases? « La constitution militaire du roi de Prusse, analogue au caractère froid, insensible et patient des hommes ou des esclaves aguerris qu'il gouverne, n'était nullement propre au caractère impatient des Français, qui ressemblent encore aujourd'hui aux Gaulois dont parle César. » La dissertation continue par l'examen de l'influence des climats. Charles-Louis n'oublie pas la théorie de son célèbre grand-père.

Les changements apportés par le ministre, M. de Saint-Germain, dans la constitution militaire contrariaient pour longtemps les projets de Charles-Louis, sans lasser sa constance, malgré les déboires qu'il éprouve. La raison lui conseillerait peut-être de passer ses jours au sein de sa famille, mais, s'écrie-t-il (le 18 janvier 1777), « je ne les y passerai presque jamais. Un penchant plus violent m'entraîne toujours vers un métier ingrat que je ne puis m'empêcher d'aimer, qui m'est devenu nécessaire, qui contribue à me donner une existence agréable et à bannir les idées sombres qui me pourchassent toujours dans ma patrie. L'activité, l'occupation, les exercices multipliés, tout cela m'est nécessaire, et quoique je ne sois encore que sous-lieutenant et qu'il y ait cent mille à parier contre un que je ne ferai rien, je ne puis arracher de mon âme une ambition ridicule, déplacée et presque impossible à satisfaire. »

Enfin, le 21 avril 1777, il prend rang de capitaine au régiment Dauphin, et deux mois après il attend, de son père, une somme de dix mille francs, qu'il doit déposer au Trésor royal.

Digitized by Google

Le capitaine de Montesquieu est à Paris le 10 avril 1778 lorsqu'il communique à Latapie ses impressions sur le jugement du public en général :

« J'entends déraisonner si complètement sur nos affaires militaires, je vois un découragement si universel dans nos sociétés de Paris, j'entends déclamer si ridiculement contre les opérations que l'on fait dans nos colonies que tout cela m'impatiente et que je dis quelquefois qu'il est bien malheureux d'avoir le public pour juge. Paris qui croyait qu'on dissipait des armées comme à l'Opéra, qui est la mesure à laquelle tout doit se rapporter, croyait qu'il n'y avait qu'à se présenter et que tout devait plier devant nous. Actuellement que nous avons essuyé quelques revers tout est dans la consternation. Mais je n'en démordrai pas; attendons à la fin de l'année pour juger des opérations et surtout bannissons l'enthousiasme et le découragement qui font toujours voir les choses d'une manière fort différente de ce qu'elles sont réellement ».

« Savez-vous bien, mon très cher maître, que peu s'en est fallu que votre disciple partît pour la Martinique avec le renfort que l'on envoya à M. le comte d'Estaing? Ceci entre nous deux seulement. »

Charles-Louis voulait saisir une occasion de se signaler, mais les conseils d'un ancien militaire l'empêchèrent d'aller dans l'Inde. Il adressa au Ministre de la guerre un mémoire pour obtenir le grade de colonel en second. Le résultat de ses démarches sera, il le craint, négatif « à moins que quelques femmes ne s'en mêlent ». Il veut le grade de colonel, il ira partout pourvu qu'on le lui donne.

L'Amérique lutte pour son indépendance, la France lui prête son aide et Charles-Louis est parmi les officiers français qui se sont disputé l'honneur de combattre pour cette noble cause. Il écrit de Brest à Latapie :

« Brest, le 2 avril 1780.

» Nous avons réciproquement des reproches à nous faire sur notre silence, mon très cher maître; je vous ai cependant écrit pour vous faire part de mon voyage d'outre-mer. Je ne sus

Digitized by Google

bien décidément que je partais que cinq jours avant de quitter Paris. Vous ne sauriez croire combien l'on briguait les places d'aide de camp; je suis précisément avec le même M. de Chastellux que vous connaissez, homme parfaitement aimable et, ce dont je fais encore plus de cas, parfaitement honnête. Si la guerre et les détails d'état-major me laissent assez de temps pour faire une collection complète des plantes, coquillages et minéraux que produit la partie du globe où nous allons, je vous promets de vous rapporter ou de vous envoyer ce que j'aurai ramassé ou fait ramasser.

» Vous me faites plaisir, mon très cher maître, de me dire que mes parents ont pris courageusement leur parti, c'était tout ce que je redoutais le plus, je suis enchanté de ce que vous me dites. Je pars gaiement avec cinq ou six jeunes gens que je voyais beaucoup à Paris. Je vois Brest le mieux que je puis, je fais des questions et je cherche à découvrir la source des abus monstrueux qui y abondent. Croiriez-vous que dans un port aussi considérable il n'y a pas un seul bâtiment destiné à loger les matelots qui viennent de faire campagne, que ceux qui arrivent pour s'embarquer ne savent où se mettre à l'abri des injures de l'air en attendant que l'on les embarque, qu'ils n'ont d'autre ressource que des maisons de débauche où ils sont entassés et où ils respirent un air infecté? Croiriez-vous que la Bretagne n'a pas un chemin bien entretenu et qu'elle est au moins à trois siècles du Limousin. Voilà, mon très cher maître, ce que j'ai appris depuis huit jours; il semble ici qu'il y ait deux rois, celui de terre et celui de mer; celui de mer a la prépondérance; nulle discipline, nul ordre, nul soin pour la conservation de l'espèce; il semble que tout ce qui compose l'empire du roi de mer se soit donné le mot pour entretenir le désordre; la raison de tous ces maux se trouve dans l'organisation monstrueuse de l'empire du roi de mer. C'est une hydre à cent têtes qui se disputent chacune la gloire de commander à une queue tortueuse et difficile à mener. »

Le capitaine de Montesquieu énumère les mesures qui lui semblent devoir porter remède à des vices d'organisation

Digitized by Google

si réels, et continue, après cette exposition, son intéressante lettre :

« Parlons de notre expédition : elle sera heureuse si l'on en juge par les différents choix; nous avons les meilleurs officiers généraux, les meilleurs marins, les meilleurs artilleurs et les meilleurs ingénieurs. Il règne une volonté incroyable dans les troupes et dans leurs chefs; en tout, le choix m'en paraît très bon. J'ai été obligé de solliciter avec la plus grande chaleur et la plus grande activité pour me faire employer; j'ai été assez heureux pour intéresser des femmes charmantes, qui ont demandé, qui ont importuné et qui ont enfin obtenu; je n'ai songé à Paris qu'à mes projets, j'ai mis de côté les plaisirs, je ne me suis occupé que de mes affaires. Libre comme l'air que je respire, je fuis tout engagement; si vous saviez combien il est doux d'être tout entier à ce que l'on fait, et combien on sent le prix de la liberté lorsque l'on l'a recouvrée. Adieu, mon très cher maître, mille amitiés, je vous prie, à M. Olivier.

» Rappelez-moi, je vous prie, au souvenir de Mme de Puimonbrun et de ses aimables cousines. J'ai beaucoup vu toute la famille Langeron, plus je les vois plus je les aime et plus je m'attache à eux. Charles de Damas est des nôtres, il est aide de camp de M. de Rochambeau; je dînai le jour de mon départ en très petit comité chez Mme de Langeron, nous parlâmes beaucoup de vous. »

La lettre qui précède et celles qui sont reproduites ci-après, en partie ou entièrement, complètent les renseignements publiés l'an dernier[1] dans cette revue.

Newport, le 16 octobre 1780.

« J'ignore, mon cher maître, si vous avez reçu la première lettre que je vous écrivis peu de jours après mon arrivée à Rhode-Island; je vous faisais un détail de ce que j'avais observé pendant la traversée et de ce qui m'avait le plus frappé en arrivant ici; je ne vous parlerai point des opérations de la

1. Raymond Céleste, Un petit-fils de Montesquieu en Amérique (*Revue philomathique de Bordeaux et du Sud-Ouest*, 1er décembre 1902), avec un portrait.

Digitized by Google

campagne, elles ont été nulles, nous nous sommes contentés de nous maintenir à Rhode-Island, que nous avons fortifié. Nous avons cru deux fois que les Anglais viendraient nous y rendre visite, mais ils ne l'ont pas fait, il est vrai que nous nous étions préparés à les recevoir vigoureusement; je ne me repens point d'être venu ici malgré l'inaction dans laquelle nous sommes, j'ai déjà vu mille choses qui m'intéressaient et dont je n'aurais pas été à même de juger si je fusse demeuré en Europe. Vous vous attendez, mon cher maître, à une ample description de ce que j'ai vu, vous croyez peut-être que je vais remplir une rame de papier, eh bien, vous vous trompez. Rhode-Island, que j'habite depuis trois mois, est une île de cinq lieues de long sur deux de large, elle est située dans un golfe où se jettent les rivières de Tiquiti et de Potankuct à six lieues au sud de Providence, ville bâtie sur la rivière de Potankuct.

» Rhode-Island serait, sans contredit, le plus beau pays de la nature s'il était cultivé par des mains plus laborieuses. Rien n'égale l'indolence de ces Américains tant vantés. Grands, bien faits, d'une taille légère, leurs femmes sont jolies et leurs enfants charmants; je suis surpris qu'avec tant de mollesse et tant de nonchalance ils aient pu soutenir une guerre si pénible. Nous ne sommes pas payés pour croire à leur désintéressement, encore moins à leur probité, puisqu'ils nous ont tout vendu au poids de l'or et qu'ils nous ont manqué de parole dans la plupart des marchés qu'ils ont faits pour la fourniture de l'armée.

» Les quakres, ces hommes si renommés par leur vertu, ne valent pas mieux que les autres; il n'est pas étonnant que dans un pays où règne l'anarchie on se soucie peu de manquer à sa parole. Vous allez croire, mon cher maître, que j'ai de l'humeur, je peux vous assurer que non, je peux vous assurer que je me suis parfaitement amusé ici, que je passe six ou sept heures par jour à cheval, que je vois sans cesse des travaux et des troupes, et qu'il ne manque à mon bonheur que d'être à portée de mes parents et de mes amis. Je suis attaché au plus aimable et au plus honnête de tous les hommes, je suis à portée d'acquérir des connaissances, très connu et

Digitized by Google

très bien traité du général en chef, je me trouve fort heureux ici; j'ai déjà apprécié les contes philosophiques et politiques que l'on nous fait en Europe. La Révolution s'opère lentement, je crois que nous sommes venus fort à propos au secours de la constance épuisée des Américains; il y en a beaucoup qui désirent la paix, tous les gens riches, sans exception, sont torys, les whigs sont la classe pauvre, cette classe supporte déjà avec impatience les taxes nécessaires au soutien de la guerre; la confiscation des biens des torys ne suffit pas pour faire face à toutes les dépenses et bien des gens se plaignent qu'ils paient plus que sous la domination anglaise. Voilà, mon cher maître, quel est à peu près l'état politique des affaires de l'Amérique, les Anglais sont les maîtres dans les provinces du Sud et la trahison du général Arnold a failli les rendre maîtres de West-Point, poste intéressant dont la perte eût infailliblement entraîné celle de l'armée de Washington; le major André, qui tramait cette affaire avec le traître Arnold, fut heureusement arrêté déguisé par des patrouilles américaines et pendu comme espion. Arnold voyant que tout était découvert prit la fuite et se rendit à New-York où il a paru avec l'uniforme de lieutenant-général au service de l'Angleterre. Voilà la nouvelle du jour; nous avons cru être attaqués le 20 septembre par Rodney avec vingt-deux vaisseaux, quand nous apprîmes son arrivée à New-York et nous disposâmes à le recevoir vigoureusement. C'eût été à coup sûr un événement mémorable dans les fastes de l'Amérique et le plus beau jour de notre vie; il n'est pas venu, sachant, sans doute, les préparatifs que nous avions faits; j'ai vu tous les travaux que l'on fit pour défendre l'entrée du port; ils étaient superbes et quand ils furent finis nous brûlions d'envie d'en voir l'effet; l'activité, l'intelligence et la gaieté avec laquelle les travaux furent poussés surprit les Américains et leur donna une grande idée de notre petite armée qui, d'ailleurs, observe la discipline la plus exacte. Adieu, mon très cher maître, je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur; j'écris à mes parents, donnez-moi de leurs nouvelles, car je les aime de tout mon cœur. Mille choses tendres de ma

Digitized by Google

part aux demoiselles Menoire, j'imagine que vous les voyez toujours; je crains bien que les lettres que j'ai écrites à Mad. Dillon et à Mad. de Lavie ne se soient perdues. Mes adorations à ces dames si vous les voyez. »

Charles-Louis avait déjà écrit à Latapie une longue lettre datée de Newport 29 janvier 1781, qui a été publiée. C'est de cette même ville qu'il lui écrivit de nouveau de Newport le 3 avril 1781, s'étonnant de n'avoir point reçu de ses lettres depuis un an. Il lui demande des nouvelles de son père, de la santé de sa mère :

« J'ai craint, je vous l'avoue, que mon absence n'ait contribué à déranger sa santé, mais je ne pus résister au désir que j'avais de voir et de juger par moi-même les ressorts d'une révolution qui tiendra beaucoup de place dans l'histoire; je suis toujours aussi heureux qu'il soit possible de l'être, j'ai fait cinq ou six cents lieues cet hiver, j'ai traversé sept des treize états unis, j'ai vu Philadelphie, etc.; en un mot j'ai *pérégriné* comme dit Montagne, avec un plaisir dont vous seul pouvez avoir idée. Mon général, le plus aimable des hommes, a fait le voyage[1] dont je vous parle, avec ses deux aides de camp. Ces trois personnes qui se convenaient et qui voyageaient ensemble à cheval causant, voyant, s'arrêtant, en un mot voyageant dans toute l'étendue du terme, jugez du plaisir que j'ai eu, nous écrivions tous les soirs ce que nous avions vu dans la journée, nous soupions et nous dormions jusques au lendemain matin, non sans avoir fait auparavant une longue conversation avec le maître de l'auberge, conversation où je n'entendais pas encore grand'chose, mais qui m'a donné cependant plus de facilité pour m'exprimer en mauvais anglais.

» Mais tout en vous écrivant, je songe que je vous ai écrit en revenant de mon voyage, ainsi n'en parlons plus.

» L'escadre française, qui était sortie de Newport pour la pre-

1. Voir: *Voyage de M. le marquis de Chastellux dans l'Amérique septentrionale, dans les années 1780, 1781* et *1782*. Paris, Prault, 1786, 2 vol. in-8°.

Digitized by Google

mière fois depuis notre arrivée, vient de rentrer après avoir livré un très beau combat à l'escadre anglaise, j'envoie la relation imprimée à mon père, ainsi vous pourrez la lire et je ne m'aviserai pas de vous la faire parce que j'ai encore plusieurs lettres à écrire. Parlez-moi, je vous prie, mon cher maître, de d'Armajan, d'Olivier, en un mot de toutes nos connaissances, etc. Adieu, je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur. »

Montesquieu prit part au siège de Yorktown, terminé le 17 octobre 1781. M. de Rochambeau avait envoyé en France quelques officiers pour annoncer cette heureuse victoire, ramener du renfort et continuer la lutte. Montesquieu se trouva parmi ces officiers. Il s'apprêtait à retourner en Amérique, lorsqu'il écrivit de Brest, le 1er avril 1782, à son ami Latapie :

« Je suis à Brest depuis le 23, mon très cher maître, je n'ai point passé par La Rochelle parce que j'ai craint de m'arrêter à Rochefort où j'avais un compagnon d'armes que j'aurais cherché une partie de la journée sans le trouver. J'ai craint aussi que les portes de La Rochelle ne fussent fermées et ne me retardassent encore. C'est ce qui m'a privé du plaisir de voir M. de Clam, je vous prie d'en témoigner tous mes regrets à M. et à Mme du Paty. C'est une charmante chose que d'être pressé et de rencontrer de mauvais chemins, la première journée que je fis me confirma dans l'opinion que l'on m'avait donnée de la difficulté de me rendre à Brest dans le temps que l'on met pour faire soixante-quatorze postes. Mais j'ai fait fort à mon aise dans sept jours ce que je croyais qui ne pouvait se faire que dans dix ou onze. Cette idée jointe au retard des lettres que je n'ai reçues qu'à Brest m'a privé du plaisir de voir Rochefort et La Rochelle. Si j'avais su précisément le temps où il fallait que je fusse rendu à Brest, j'aurais arrangé ma marche de manière à pouvoir séjourner au moins vingt-quatre heures dans chaque ville pour voir ce qu'il y avait d'intéressant. Rochefort et La Rochelle m'auraient retenu plus longtemps, Nantes méritait bien aussi un jour, en un mot j'ai manqué ce que je

Digitized by Google

voulais voir, et je me console de voir un jour ce que je n'ai pas vu. On dit que nous partons dans huit jours, d'autres disent dans trois semaines, on ne peut au juste savoir le temps de notre départ. Le comte de Langeron me comble d'honnêtetés et quoique Brest passe pour le lieu le plus triste du royaume, je ne m'y déplais pas parce que je suis à portée de suivre les ateliers du port, chose vraiment curieuse, c'est un chef-d'œuvre d'activité. Une des choses qui m'a fait le plus de plaisir c'est de voir les enfants des ouvriers occupés dès l'âge de dix ou douze ans dans ces ateliers, on paie bien ces enfants, on leur donne dix ou douze solds par jour, ce qui ne contribue pas peu à mettre de l'aisance dans les familles nombreuses. C'est à côté de quelques établissements sages de ce genre que l'on voit les plus grands des abus, la prodigalité avec laquelle on dépense l'espèce humaine et le peu de moyens de la soulager dans ses maux. Brest se civilise cependant tous les jours et cette barbarie m'a paru bien diminuée depuis deux ans; peut-être que mes yeux endurcis par ce que j'ai vu depuis ne peignent plus avec des couleurs aussi vives les objets qui m'avaient saisi d'horreur à mon premier voyage; je crois ce pendant qu'il y a du mieux et que l'âme éprouve toujours à peu de chose près les mêmes sensations quand les yeux lui présentent les mêmes objets.

» J'ai reçu un volume petit in-4° de vos lettres qui avaient fait trois mille quatre cents lieues pour venir me chercher à Brest, je les ai lues avec presque autant de plaisir que si je ne vous eusse pas vu depuis qu'elles étaient écrites, et malgré le peu de soin que j'ai pris pour vous procurer les plantes que vous me demandiez, j'espère que vous m'écrirez encore pendant que je guerroierai; j'imagine, mon très cher maître, que ma lettre vous trouvera dans votre tournée d'inspection, en tout cas elle ne fera pas autant de chemin que les vôtres. Adieu, mon très cher maître, je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur. »

Les vents étant contraires, force fut d'attendre à Brest le moment favorable au départ. Montesquieu écrivait à Latapie,

Digitized by Google

pendant ces jours d'attente, cette lettre datée de Brest 18 mai 1782 :

« Je commence à croire, mon très cher maître, que je partirai; la frégate *La Gloire* a ordre de sortir seule et de porter le duc de Lauzun, le comte de Ségur, le prince de Broglie, deux ou trois autres amateurs et moi; j'étais déjà embarqué avec un détachement que je commandais sur un transport de six canons, mais grâce au ciel la frégate va sans convoi et j'espère au lieu de deux mois n'en passer qu'un sur mer...

« Je vous promets d'enrichir votre jardin de quelques graines et de quelques arbres du pays que je vais parcourir; si j'ai le temps d'herboriser, je vous promets que je vous ferai passer quelques plantes desséchées, mais ne croyez pas qu'un militaire puisse mettre beaucoup de sorties à cela surtout s'il veut faire son devoir; notre vie est si coupée que nous sommes forcés malgré nous à perdre la plus grande partie de notre temps. Adieu, mon très cher maître, je dépends absolument du vent, s'il vient à l'est ou au nord, je pars sur-le-champ, s'il reste au sud-ouest mon départ sera différé de quelques jours; adieu, je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur; je finis ma lettre à regret, mais il faut que j'en écrive plusieurs autres. »

Le capitaine de Montesquieu arriva à Philadelphie le 15 septembre 1782. Il était au camp de Crown Pond, le 13 octobre 1782, lorsqu'il écrivit à Latapie :

» Je ne vous ai point écrit, mon très cher maître, par le vaisseau qui partit il y a huit jours, parce que j'écrivis des volumes et que le courrier partit du camp avant que j'eusse achevé mes dépêches, elles étaient volumineuses, j'avais tant de choses à dire que mes lettres furent toutes de six pages. Nous avons vraiment couru les grandes aventures, nous avons eu un beau combat, un atterrage difficile et tous les passagers des deux frégates sont descendus à terre avec leurs habits et leur portefeuille, sans aucune espérance de rien sauver; le hasard m'a favorisé car j'étais sur la *Gloire,* qui est arrivée

Digitized by Google

saine et sauve à Philadelphie; on m'avait chargé, en débarquant, de commissions importantes et qui exigeaient une grande activité, j'ai été assez heureux pour m'en acquitter avec plus de promptitude et plus de bonheur qu'on ne l'espérait et l'on a eu la bonté de m'en savoir plus de gré que cela ne valait. *Le général Washington m'a embrassé d'une manière si tendre et si affectueuse quand je passai à son camp chargé de dépêches pour l'armée, que je ne pus me refuser au plaisir de croire qu'il avait quelque amitié pour moi.* Vous jugez, mon bon ami, combien il est doux d'être bien accueilli par l'homme que l'on estime le plus; j'ai retrouvé ici d'anciens amis et les fatigues que j'ai éprouvées en arrivant, loin de nuire à ma santé, lui ont été favorables.

» Je ne vous parlerai ni de la longueur de mon voyage, ni de la relâche que nous avons faite à Terceire, ni de notre combat contre un vaisseau de 74, qui a duré trois heures, de la manière la plus brillante pour nous, ni de l'escadre à laquelle nous avons échappé, ni de la résolution que nous avions formée de nous faire couler bas plutôt que de nous laisser prendre; nous avons passé par mille épreuves différentes et je suis enchanté, je vous jure, de savoir à quoi m'en tenir sur les différentes manières d'envisager la mort et sur les hasards qui éloignent tout d'un coup le danger ou qui le présentent sous un autre aspect. Rien de plus philosophique que notre voyage, et, quelque peu d'avantage que j'en retire, je serai toujours fort aise d'avoir eu une occasion d'étudier de *sang-froid* le cœur humain; quand je vous dis de *sang-froid,* c'est au pied de la lettre, car grâce au ciel, la nature qui m'a fait vif dans bien des occasions, me fait froid comme marbre dans d'autres; j'avais adopté les principes du philosophe Panglos, et quand les vents étaient contraires, *je disais et, à force de le dire, je me persuadais* que tout était pour le mieux. On dit que M. de Rochambeau et M. de Chastellux partent pour la France au commencement de l'hiver; pour moi, je resterai en Amérique jusques à la fin de la guerre; il est encore douteux que l'on me donne une place d'aide-major général quoiqu'il fût très juste et très raisonnable de me la

Digitized by Google

donner par la raison que je serai fort en état de la remplir, mais je ne suis pas heureux et je compte peu sur la demande que Mme Victoire[1] a bien voulu en faire pour moi; j'ai trouvé, en arrivant, une lettre qu'elle avait écrite à M. de Rochambeau pour lui demander cette place pour moi et cette recommandation, qui eût été bonne pour tout autre, ne me réussira pas; je compte voyager, pendant l'hiver, dans les parties de l'Amérique que je n'ai pas encore vues. Vous ne sauriez croire combien la bonne opinion que l'on avait de la nation française s'est soutenue et combien notre petite armée s'est faite aimer partout où elle a passé.

» Les États-Unis, et chaque état en particulier, firent des réjouissances pour la naissance de Mgr le Dauphin; ils viennent de rejeter toutes les propositions de paix de l'Angleterre, disant qu'ils ne pouvaient rien écouter sans le consentement et sans la médiation de la France; les Anglais évacuent Charlestown et Savanah; ils se préparent à évacuer New-York. Cinq cents Américains royalistes ou torys sont déjà partis pour Halifax avec leurs femmes, leurs enfants et tous leurs meubles; il paraît que la prise de l'armée de Cornwallis a influé beaucoup plus que l'on ne croyait sur l'état de la guerre d'Amérique; il y a tout lieu de croire que les négociations de l'hiver rendront la paix à l'Europe.

» J'ai déjà envoyé à Mme la duchesse de Civrac une collection des plantes, graines, arbres, etc., de l'Amérique septentrionale, j'en ferai partir d'autres dans le courant de l'hiver par des occasions plus sûres; j'en aurais envoyé au P. de Lavie, mais, hélas, je crains bien qu'il n'ait plus de goût pour la vie champêtre, je le plains de tout mon cœur. Robert Dillon a été au désespoir quand il a appris cette nouvelle, mais nous sommes parvenus à le distraire, ses deux autres frères sont très aimables. Si vous voyez M. et Mme du Paty, dites-leur, je vous prie, combien je les aime et combien je les estime. Adieu mon très cher maître, je mène ici une vie charmante, je monte à cheval, je lis, j'écris, je cours et je suis comme le

1. Louise-Marie-Thérèse-Victoire de France, fille de Louis XV et de Marie Leczinska, dont Mme de La Ferté-Imbault était l'amie.

Digitized by Google

poisson dans l'eau, avouez que c'est bien extraordinaire; je n'ai cependant ni le luxe ni les commodités qui contribuent à rendre la vie agréable; je loge sous la toile parce que j'ai préféré ce logement à la mauvaise maison dans laquelle loge mon général. Mais je suis ici mille fois plus libre que partout ailleurs et je vis avec des hommes libres. Adieu, mon bon ami, je vous aime de tout mon cœur. »

Arrêtons cette correspondance par une lettre qui clôt les affaires de Montesquieu en Amérique, elle montrera que ses efforts ont enfin été couronnés de succès :

« Metz, le 7 septembre 1784.

» Vous avez un compliment à me faire, mon très cher maître, j'ai reçu l'ordre de Cincinnatus et je suis, de plus, membre de la Société philosophique d'Amérique. M. le comte de Rochambeau avait demandé pour moi, il y a sept mois, l'ordre de Cincinnatus, j'étais un des six pour qui il s'intéressait; les Américains l'ont accordé dans leur dernière assemblée du mois de mai à tous ceux qui ayant passé en Amérique ont été faits colonels depuis leur retour, ainsi nous sommes plus nombreux et je puis dire, comme Montagne, que l'ordre s'est abaissé jusques à moi; quoi qu'il en soit, il me fait plaisir; mais ce qui me fait encore plus de plaisir, c'est que je n'ai pas mal réussi et que ma réputation militaire de garnison est assez bien établie; je compte être à Bordeaux le 10 octobre ou, pour mieux dire, je compte être à Soussan ou à La Brède à cette époque, car, à vous dire vrai, Bordeaux ne me plaît pas infiniment en dépit des balons des cours de chimie, etc. »

L'année précédente, Montesquieu était allé en Angleterre; la relation de ce voyage, remplie d'observations curieuses, est conservée dans les archives du château de La Brède, elle mérite d'être publiée, au moins en partie; nous l'entreprendrons prochainement.

RAYMOND CÉLESTE.

Digitized by Google

LE SALON D'AUTOMNE

DES ARTISTES GIRONDINS

La *Société d'artistes girondins* a ouvert, le mois dernier, son quatrième *Salon d'automne*. Les organisateurs de cette exposition annuelle firent preuve d'une initiative louable en donnant à l'art local la possibilité de se produire, aux artistes et aux amateurs l'occasion de se rencontrer et de se connaître. Nos peintres, nos sculpteurs, nos ouvriers d'art parviendront-ils à triompher de l'indifférence publique, hélas! trop certaine? Je voudrais l'espérer, mais il faut reconnaître qu'il reste des deux côtés bien du chemin à parcourir. Le public est prompt aux jugements sommaires et aux faciles épigrammes. Aussi faut-il à l'artiste un courage presque surhumain pour oser de ces nouveautés qui ont le fâcheux privilège d'attirer sur elles le blâme des uns, l'hilarité des autres. Nos jeunes artistes bordelais n'ont pas de ces audaces; le plus grand nombre suit l'ornière et paraît s'en trouver bien.

Nous sommes donc encore bien éloignés de la décentralisation artistique que nous appelons de tous nos vœux. Le progrès dans cette direction est même plutôt négatif, ce qui semble déceler quelque grave erreur de méthode. Les conditions de milieu qui favorisent les grandes éclosions d'art ne nous sont qu'imparfaitement connues. Observons, cependant, que les grandes villes d'Italie faisaient autrefois de grands sacrifices pour attirer et garder chez elles les artistes en renom et que nous faisons en France précisément le contraire. Nous payons nos artistes pour qu'ils s'en aillent; nous les entretenons de bourses et de subventions jusqu'à ce qu'ils aient pris racine ailleurs. Il faut avouer qu'on a trouvé là une bien plaisante façon de favoriser l'art!

Dans de telles conditions, le mouvement artistique reste indécis, et c'est à peine si quelques vaillants se maintiennent, malgré tout, à un niveau enviable. Mlle Marguerite Jacquelin

Digitized by Google

est de ce nombre; cette excellente artiste s'est vu attribuer, cette année, le panneau d'honneur. Paysages, tableaux de genre, panneaux décoratifs y forment par leur réunion une amusante diversité. Mais c'est surtout dans le portrait que s'affirment les qualités si personnelles de Mlle Jacquelin. Quel velouté dans l'épiderme de ces fraîches figures d'enfants et quel éclat nacré dans ces épaules de jeunes femmes! Ici un rayon de soleil lutine une chevelure blonde, et là de grands cils prêtent leur ombre aux mystères de deux yeux profonds et noirs. Partout la touche est libre et facile, soit qu'elle caresse un profil délicat ou qu'elle se heurte délibérément aux cassures des draperies.

Le *Portrait de M. Bizos* fait honneur à M. Quénioux : c'est une œuvre correcte et un peu froide, où les connaisseurs apprécieront une étude de mains d'une perfection et d'un rendu extrêmes. C'est aussi par une précision minutieuse que se recommandent les portraits de M. Blayot.

M. Paul Antin puise son inspiration à toutes les sources. Son *Bassin d'Arcachon* est un paysage stylisé à la façon d'un Puvis de Chavannes : une colonnade de pins s'y profile sur une mer de saphir, sous un ciel dont l'azur se brouille de vapeurs blanchâtres et se teinte de mauve à l'horizon. Regardez à côté, vous vous trouvez en face d'un réaliste intransigeant, d'ailleurs très sûr de son métier, témoin ce vigoureux pastel intitulé : *Type flamand.*

Comme toujours les paysages abondent; c'est un torrent qu'il faudra se résoudre à endiguer. Trop de croquis, de pochades, de feuillets d'album. Cela peut être amusant à feuilleter entre amis, mais les deux tiers au moins des œuvres exposées n'auraient pas dû sortir de l'atelier.

Quelques pages, cependant, font honneur à leurs auteurs. Tel l'envoi de M. Didier-Pouget : *Sur les plateaux de la Corrèze.* Telles encore les savoureuses harmonies où M. Jean Denisse excelle à faire chanter les dernières vibrations de la lumière : dans son *Jardin du Luxembourg,* par exemple, où la poétique agonie du jour mourant met tant de grâce mélancolique. Voici groupées sur un même panneau quatre études merveilleuses du regretté Auguin. On ne se lasse pas d'admirer ces

Digitized by Google

ciels limpides, où courent, légers et frissonnants, les flocons argentés des nuages. Ici même, une plume autorisée a analysé naguère la puissante originalité d'Auguin; nos lecteurs s'en souviennent; nous n'avons pas à y revenir. Au premier rang, parmi les plus vaillants, voici encore M. H. Pradelles, avec tout un lot d'études débordantes, comme toujours, d'un sentiment tendre et délicat, et un grand paysage : *Saint-Georges-de-Didonne,* conçu dans le goût des Hollandais, avec un ciel qui monte infiniment au-dessus d'un horizon bas, laissant deviner la mer toute proche. M. Verdié a une manière synthétique, claire, décorative, du plus charmant effet. Notons aussi un fusain de M. A. Valette, les spirituelles aquarelles de M. Ch. Lallemand, les intéressantes études de M. Graton : *l'Aube* et *Soir dans la lande;* les impressions de voyage de M. Forel, les notations rapides de M. Furt, où il convient de mettre à part *A San Sebastian,* d'un si amusant bariolage. M. Léonard-Chalagnac expose, sous le titre commun de *Sites maritimes,* une douzaine de grandes aquarelles qui révèlent, dans une exécution à la fois très solide et très large, une compréhension subtile du milieu aérien. M. Larrue reste fidèle aux quinconces et aux charmilles de Versailles; le *Parc* est, sans aucun doute, un des meilleurs tableaux du Salon; nul mieux que lui n'a compris la poésie mélancolique de ces allées à demi abandonnées,

Où, les dimanches, tout l'été,
Bâillent tant d'honnêtes familles.

Le *Port de Cassis,* de M. Eugène Vergez, montre une fois de plus la science très solide de cet excellent maître, qui s'affirme encore dans la *Ferme du Trez,* grand paysage d'une exécution pleine de vigueur. C'est une qualité de même ordre qui distingue les aquarelles de M. Fontan, parmi lesquelles nous citerons : *Sous bois en hiver* et *Coteaux du Bazadais.* Nous devons une mention spéciale à M. B. Hildebrand, qui nous montre un curieux effet de soleil couchant dans *le Soir (cours du XXX-Juillet);* à Mme Sébilleau-Sprenger, dont le paysage, *Une ferme à La Brède,* est d'une si belle tenue et d'une si juste coloration. M. Lefort note curieusement des effets dont la plupart nous semblent inédits; il en est de même de M. Heid-

Digitized by Google

brinck, dont le talent très original ne cesse de s'affirmer. Citons enfin les toiles de M. Castaignet, d'une observation toujours fine et vraie *(Bassin d'Arcachon, près Taussat)*, les études très curieuses de M. Durst, de M. Montaudon, de M. André Lhote, de M. Lafon de Camarsac, de M. Cazaubon, dont les impressions de Bretagne seraient bien attachantes si elles étaient plus personnelles.

M. Éloi Fouché reste comme toujours l'historiographe très renseigné de la gent féline; MM. E. Griffoul, G. Brin, Mlles de Félice, de Comblat, Dinguidar, Ravizé occupent le premier rang dans la nature morte et les fleurs.

La sculpture tient peu de place; mais si l'espace occupé est modique, les œuvres sont toutefois distinguées. Un buste de terre cuite de M. G. Leroux, *Mélancolie,* retient particulièrement l'attention. Le modelé sobre, discret, est à la fois large et expressif. Ici rien de trop, rien qui manque. Ouvrons une parenthèse pour exprimer l'agréable surprise que nous avons éprouvée à voir les ravissantes aquarelles signées de ce maître. Ce sont des notations rapides, sans doute, mais combien justes et délicates! — Les œuvres de M. P. Granet sont toujours d'un sentiment très personnel. A remarquer, cette année, le buste de M. Daney, une tête d'enfant, enfin une première esquisse pour le monument de Rosa Bonheur. Il y a, de même, beaucoup à louer dans les deux envois de M. Guimberteau, surtout dans le *Portrait de Mme de M...*

Il nous reste à mentionner, parmi les ouvrages d'art décoratif, les cuirs repoussés de Mlle de Félice, ceux de Mlle de Comblat et de Mme Fermaud. On trouve là quelques morceaux vraiment réussis qui contribuent à relever le niveau d'art de ce *Salon d'automne,* un peu terne dans son ensemble.

ALBERT CAGNIEUL.

Vu : F. SAMAZEUILH.

Bordeaux. — Impr. G. GOUNOUILHOU. — G. CHAPOU, *directeur*.
9-11, rue Guiraude, 9-11.

Digitized by Google

Revue
Philomathique
de
Bordeaux et du Sud-Ouest

LA DUCHESSE DE BERRY

A BLAYE

(QUELQUES DOCUMENTS INÉDITS)

I

La vie de Marie-Caroline, duchesse de Berry, avant et après son mariage avec l'un des fils de celui qui devait être Charles X; ses efforts en vue de faire rendre à son fils, le duc de Bordeaux, le trône de ses pères; ses aventures en Vendée et sa captivité dans la citadelle de Blaye, ont été racontés à diverses époques, par des écrivains de talent, quelques-uns passionnés, mais tous incontestablement de bonne foi.

Ceux de ces écrivains qui étaient partisans de la branche aînée des Bourbons ont naturellement mis en évidence les qualités personnelles de la princesse, le courage réel dont elle fit preuve et les malheurs qui l'accablèrent. Ses adversaires se sont attachés surtout à rappeler ses intrigues, ses faiblesses et la légèreté de son caractère. D'autres enfin, plus indépendants, visant à être impartiaux, n'ont caché ni ses mérites ni ses fautes, ni les épreuves qu'elle supporta vaillamment, ni

Digitized by Google

les difficultés en présence desquelles se trouva le gouvernement de Louis-Philippe et dont il est juste de tenir compte.

A l'heure actuelle, le sujet semble donc complètement épuisé : tous les faits ont été étudiés, tous les aspects envisagés. Il existe concernant le séjour de la duchesse de Berry à Blaye toute une littérature que l'auteur de ces quelques lignes n'a ni la sotte prétention d'enrichir, ni même la témérité de chercher à augmenter.

Il pense cependant qu'il n'est pas sans intérêt de faire connaître certains documents que le hasard a placés sous ses yeux et qui sont restés jusqu'à ce jour inédits. Ce n'est pas une page qu'il apporte à l'histoire, mais simplement l'indication de quelques textes qu'il lui paraît utile de faire sortir de l'oubli.

Après Louis Blanc, dans son *Histoire de dix ans*, les auteurs dont il est question ci-dessus — et parmi eux MM. le Dr Ménière [1], le comte d'Ideville [2], l'abbé Bellemer [3], Ch. Nauroy [4], Imbert de Saint-Amand [5] et H. Thirria [6], — ont raconté longuement la campagne de Vendée et les incidents de la captivité de la duchesse de Berry.

On devrait donc consulter les ouvrages très complets qu'ils ont publiés ou qui ont été publiés sous leurs noms, si l'on voulait connaître exactement les événements qui se sont déroulés durant cette curieuse période de notre histoire.

Mais ces événements ont incontestablement perdu une grande partie de l'intérêt qu'ils avaient autrefois, et peu de nos contemporains seraient sans doute disposés à les étudier et à en tirer une philosophie.

On se bornera, ici, pour l'intelligence des documents qui vont suivre, à en donner une esquisse rapide.

1. La captivité de Mme la duchesse de Berry (*Journal du Dr Ménière*, Paris, 1882).
2. *Le maréchal Bugeaud d'après sa correspondance intime*, par le comte d'Ideville, ancien préfet d'Alger. Paris, 1881.
3. *Histoire de la ville de Blaye*, par l'abbé Bellemer. Bordeaux, 1886.
4. *La duchesse de Berry*, par Ch. Nauroy. Paris, 1889.
5. *La captivité de la duchesse de Berry*, par Imbert de Saint-Amand. Paris, 1890.
6. *La duchesse de Berry*, par H. Thirria. Paris, 1900.

Digitized by Google

II

On sait que la duchesse de Berry quitta l'Écosse, avec l'autorisation de Charles X, au commencement de l'année 1832, et qu'elle passa en Italie où elle eut successivement des entrevues avec son frère, le roi des Deux-Siciles, avec le Pape et avec plusieurs autres souverains.

On sait aussi qu'elle débarqua près de Marseille en avril 1832, qu'elle réussit à traverser toute la France sans être reconnue, et qu'elle arriva en Vendée dans les premiers jours du mois de mai.

Marie-Caroline avait un cœur ardent, une imagination vive; et cette aventure qui se dessinait comme un roman de chevalerie, la ravissait à l'avance et lui faisait espérer un succès final dû uniquement au dévouement des royalistes français.

L'insurrection sur laquelle elle comptait s'alluma bien aussitôt dans les départements de l'Ouest; mais cette insurrection n'eut pas le caractère général qu'elle souhaitait. Des actions isolées, des soulèvements sans simultanéité, furent le résultat de contretemps et de malentendus qui n'aboutirent qu'au massacre de certains royalistes et qu'à l'incendie de quelques châteaux.

Accompagnée seulement de Mlle de Kersabieck, sa demoiselle d'honneur (comme elle habillée en homme), poursuivie d'asile en asile, s'égarant parfois dans les bois et courant des dangers de toute espèce, la princesse vint enfin à la métairie des Mesliers, puis à Nantes où elle resta pendant près de cinq mois cachée dans la maison des demoiselles Duguigny.

Grâce à la trahison de Deutz, M. Maurice Duval, préfet de la Loire-Inférieure, finit par découvrir son refuge. A la tête de commissaires de police et de soldats, et après un véritable siège de la maison, il réussit alors à s'emparer de Marie-Caroline qui, enfermée avec trois de ses fidèles dans un étroit espace dissimulé derrière une cheminée dans laquelle on avait allumé du feu, manqua plusieurs fois d'être asphyxiée et ne se

Digitized by Google

rendit que le 6 novembre 1832, après seize heures de perplexités et de cruelles souffrances physiques.

Le 9 novembre, à trois heures et demie du matin, la princesse était embarquée sur un bateau à vapeur qui descendait aussitôt la Loire et arrivait devant Saint-Nazaïre à dix heures.

Le brick de guerre *la Capricieuse,* que commandait le capitaine de vaisseau Mellier, attendait à l'ancre; Marie-Caroline y monta, et avec elle : Mlle de Kersabieck; M. de Mesnard, son premier écuyer; le capitaine de vaisseau Leblanc, chef maritime; le colonel Chousserie, commandant la légion de gendarmerie de la Loire-Inférieure; Joly, commissaire de police; Polo, adjoint au maire de Nantes; Déas, lieutenant de gendarmerie; Petit-Pierre, adjudant de place; Rocher, officier d'artillerie de la garde nationale.

A dix heures et demie, *la Capricieuse* leva l'ancre, conduisant sa passagère à Blaye où les ministres de Louis-Philippe avaient décidé de l'interner[1].

Aussitôt prévenu, le Gouvernement s'empressa de donner à ses agents les ordres les plus précis et les plus minutieux pour ce séjour qui n'était pas sans lui causer de graves soucis et des inquiétudes sérieuses.

La lettre suivante contient les premières instructions adressées à cet égard au comte de Preissac, préfet de la Gironde[2].

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

Paris, le 10 novembre 1832.

Monsieur le Préfet,

Mme la duchesse de Berry vient d'être transférée au château de Blaye où elle sera sans doute arrivée lorsque vous recevrez cette dépêche.

Ne perdez pas un instant pour vous y rendre de votre personne et assurer, de concert avec M. le Général commandant la division militaire, l'exécution des mesures de sûreté que vous jugerez convenable de prescrire.

1. Rapport du chef de marine Leblanc au ministre de la Marine, du 10 novembre 1832 (Archives de la Marine).

2. Archives départementales de la Gironde, série M.

Digitized by Google

Des troupes d'élite et en nombre suffisant, commandées par des officiers de confiance veilleront à la sûreté du château.

Vous vous empresserez d'ailleurs de faire toutes les premières dépenses qu'exigerait l'établissement de la Duchesse.

Les personnes qui seraient autorisées à rester auprès d'elle ne devront pas avoir, à moins de précautions et de garanties indispensables, de communications extérieures.

Je n'ai pas besoin d'insister sur l'observation des ménagements et des égards que réclament le rang et la position de la Princesse. Il est facile de les concilier avec les dispositions précises que je vous recommande de prendre et dont vous aurez soin de me rendre compte soit par le télégraphe, soit par estafette.

Agréez, etc.

Le Ministre de l'Intérieur,
Signé : A. THIERS.

P.-S. — Que personne n'entre ni ne sorte sans la formalité rigoureuse de la reconnaissance de l'identité.

Ces derniers mots étaient de la main même du ministre.

III

Le 15 novembre seulement, après une traversée longue et fatigante, *la Capricieuse* arriva à l'embouchure de la Gironde.

Un bateau à vapeur envoyé de Blaye et qui attendait à la hauteur du Verdon depuis plusieurs jours, s'approcha alors du brick. Le transbordement des passagers commença à s'opérer à l'aide d'un petit canot.

La mer était démontée. A un moment donné, plusieurs lames ayant envahi la frêle embarcation, le capitaine Leblanc craignit sérieusement une catastrophe.

Marie-Caroline que ces dangers n'effrayaient nullement, fut enfin embarquée sur le bateau à vapeur, qui remonta aussitôt le fleuve.

Lorsque ce bateau fut signalé à Blaye, le général Janin, le sous-préfet Mandouin, le maire Merlet, le commandant de la garde nationale Bordes, et Gribon, aide de camp du ministre de la guerre, allèrent dans un canot au-devant de lui.

Digitized by Google

A six heures et demie du soir, — il était nuit close et la pluie tombait avec abondance, — le bateau arriva en face de Blaye. La duchesse débarqua et monta en voiture avec ses compagnons de voyage. Puis, lorsque les approches de la citadelle eurent obligé tout le monde à continuer la route à pied, elle prit le bras du général et fut ainsi conduite, au milieu d'une double haie de gardes nationaux et de soldats de ligne, aux appartements aménagés dans la citadelle pour elle et pour sa suite.

Tout se passa avec ordre, calme et décence.

Lorsque le sous-préfet lui présenta ses devoirs avant de la quitter, elle déclara n'avoir qu'à se louer de toutes les prévenances dont elle avait été l'objet depuis son départ de Nantes, et elle parut heureuse de la désignation du colonel Chousserie comme commandant supérieur du château. Les attentions qu'on avait eues pour elle lui firent ajouter que les Français étaient des ennemis très généreux.

Dans la nuit, les mesures de précautions et de surveillance commencèrent à être strictement appliquées et le commissaire de police Joly s'installa à la citadelle [1].

Dès le lendemain, la proclamation suivante fut affichée sur les murs de la ville :

LE SOUS-PRÉFET DE BLAYE A SES CONCITOYENS.

Citoyens,

L'importance des prisonniers détenus à la citadelle nous impose de nouvelles obligations, toujours faciles à remplir quand la patrie est en danger. Grâce à la volonté ferme qui proclame et réalise l'intention d'effacer jusqu'à la trace de nos troubles civils, madame la duchesse de Berry désarmée et prisonnière est placée, à compter de ce jour, sous la sauvegarde de votre patriotisme. Vous en êtes responsables envers la France et envers l'Europe; vous vous montrerez dignes de cette haute marque de confiance, de cette grande mission.

1. Rapport du capitaine Leblanc au ministre de la Marine, du 15 novembre, et lettre du sous-préfet de Blaye au ministre de l'Intérieur, du même jour (sept heures du soir). (Archives départementales de la Gironde, série M.)

Digitized by Google

Le service de la garde nationale va être repris et continué avec toute la ponctualité militaire ; nous rivaliserons de zèle avec nos frères de la Ligne, dont les sympathies sont les nôtres, pour la garde de l'important dépôt remis entre nos mains, et si nous sommes allés, comme eux, en présence d'une grande infortune, nous saurons, à leur exemple, contenir au fond de nos cœurs nos sentiments patriotiques et nous n'oublierons pas que le respect dû au malheur fait partie intégrante de l'honneur national.

Comptez pour le maintien de la tranquillité publique sur le dévouement et la vigilance de vos magistrats qui comprennent toute la gravité que leurs fonctions empruntent aux circonstances et qui ne resteront pas au-dessous de leurs devoirs.

Habitants de Blaye, cette même citadelle qui par vos courageux efforts conserva la dernière son pavillon tricolore aux tristes jours de 1814, renferme aujourd'hui, captive et impuissante, la dernière espérance de l'absolutisme. Le Règne des lois, le triomphe de l'Ordre, reçoivent de ce grand événement un nouveau gage de force et de durée.

Vive Louis-Philippe! Vive la Liberté!

Le Sous-Préfet de Blaye,

Signé : MANDOUIN [1].

Enfin, des instructions en date du 18 novembre étaient adressées par Thiers au colonel Chousserie. Elles portaient notamment : « Deux personnes seront placées auprès de la duchesse, M. de Mesnard, serviteur dévoué, mais âgé et peu propre à l'intrigue ; Mlle de Kersabieck, non moins dévouée, mais active, entreprenante, habituée à une vie aventureuse : Elle serait nécessairement l'intermédiaire de toutes les intrigues. Les lettres ne pourront être remises et reçues qu'ouvertes. Les bandes des journaux seront enlevées. Le commissaire de police devra avoir, pour faire au besoin ressortir l'encre sympathique, un appareil chimique à sa disposition [2]. »

Cependant, les dames des halles de Bordeaux désiraient que quelques-unes d'entre elles fussent autorisées à servir la duchesse de Berry pendant sa captivité.

La pétition suivante, portée dès le 16 novembre au préfet, fut, d'après les conseils de ce fonctionnaire, envoyée le même

1. Archives départementales, série M.
2. *La captivité de la duchesse de Berry*, par Imbert de Saint-Amand.

Digitized by Google

jour au colonel Chousserie, seul compétent pour y donner suite, s'il le jugeait à propos.

Monsieur le Préfet,

Les dames des halles de Bordeaux soussignées, n'ont jamais perdu de vue les bontés dont elles furent comblées par S. A. R. Madame la Duchesse de Berry, lorsque cette auguste princesse daigna visiter la ville qui eut l'honneur de donner son nom au prince que la Providence semblait avoir appelé à régner sur la France. Fidèles aux souvenirs du cœur, le malheur dont est accablée S. A. R. Madame la Duchesse de Berry est un puissant motif de plus pour que les soussignées, qui dans les temps ordinaires de la splendeur de la branche aînée des Bourbons se fussent contentées de concentrer leur respectueux attachement, viennent aujourd'hui implorer votre autorité pour en obtenir la faculté de mettre aux pieds de S. A. R. l'offre de leurs services, de leurs biens, de leurs vies s'il le faut. Ce ne sont pas toutes celles qui sollicitent qui pourraient obtenir un semblable honneur, le nombre en est trop considérable; mais un choix serait fait entr'elles et elles sont assez sûres les unes des autres pour savoir que leurs vues seraient religieusement accomplies.

L'autorité ne craindra pas, sans doute, que cette démarche soit faite pour couvrir quelques complots; celles d'entre nous assez favorisées pour être admises à l'honneur de servir S. A. R. Madame la Duchesse de Berry, se soumettraient sans murmures à toutes les investigations de sûreté qu'on croirait nécessaire de mettre en œuvre envers elles; leur but est de prouver leur amour et rien ne leur coûtera pour démontrer qu'il n'a rien de factice.

Les soussignées, Monsieur le Préfet, attendent de votre justice que leur supplique, sur laquelle elles appellent la plus prompte décision, ne sera pas écartée, l'objet de leur sollicitude dans un tems de liberté d'opinions devant être considéré comme un droit.

Les soussignées ont l'honneur d'être, Monsieur le Préfet, vos très humbles et très obéissantes servantes.

Bordeaux, le 16 novembre 1832.

Signé: Veuve Berdalle, Anniche, veuve Duranton, Seconde Dupuch, Cotine, famme Cabane, veuve Bergerez, Jeanne Thibaude, Feme Roche, Anne Bernard.

Et ont déclaré ne savoir signer cinq cents autres personnes dont les noms sont indiqués pour cent environ[1].

1. Archives départementales, série M.

Digitized by Google

Le commandant supérieur ne crut pas devoir accueillir cette requête.

Toutefois, l'administration ne se préoccupait pas seulement de garder sa prisonnière; elle cherchait aussi à donner satisfaction à tous ceux de ses désirs qui n'étaient pas de nature à compromettre la surveillance.

On installa une chapelle dans la citadelle, et, sur la demande du préfet, l'archevêque de Bordeaux envoya les vases et les ornements nécessaires. Un vicaire fut en même temps donné au curé de Blaye afin que ce dernier, sans négliger le service de la paroisse, pût remplir les fonctions d'aumônier. On loua un piano, et un petit chien appelé Béwis, un perroquet et deux perruches furent enfin remis à la princesse, en même temps que divers objets qu'elle avait demandés.

Les instructions gouvernementales étaient peu à peu complétées. Le 26 novembre, le ministre de l'Intérieur nommait M. Olivier Dufresne en qualité de commissaire civil de la citadelle et lui donnait pour mission : de concourir avec le commandant supérieur à la surveillance de la forteresse, de régulariser, comme agent comptable, les diverses dépenses, de passer les marchés, de faire tous les achats, etc.

M. Dufresne devait aussi correspondre directement avec le ministre et lui signaler toutes les améliorations utiles.

Quant à la garnison, peu nombreuse au début, elle fut successivement renforcée par des soldats de cavalerie, par une batterie d'artillerie et par un détachement de gendarmes : elle arriva ainsi à comprendre neuf cents hommes.

Ce redoublement de précautions n'était pas superflu, car revenus de l'accablement dans lequel les avait plongés la nouvelle de la captivité de Marie-Caroline, les légitimistes s'agitaient, organisaient des manifestations et formaient même, ainsi qu'en témoignent certains documents, des associations secrètes dont l'administration et la police parvenaient, grâce à certaines indiscrétions ou dénonciations, à connaître vaguement le but et les moyens d'action.

1. Lettre de Mgr de Cheverus, archevêque de Bordeaux, au comte de Preissac, préfet de la Gironde, du 19 novembre 1832 (Archives départementales, série M).

Digitized by Google

Chateaubriand, alors en Suisse, adressait à la prisonnière la lettre suivante :

Madame,

Vous me trouverez bien téméraire de venir vous importuner dans un pareil moment pour vous supplier de m'accorder une grâce, dernière ambition de ma vie : je désirerais ardemment être choisi par vous au nombre de vos défenseurs. Je n'ai aucun titre personnel à la haute faveur que je sollicite auprès de vos grandeurs nouvelles ; mais j'ose la demander en mémoire d'un prince dont vous daignâtes me nommer l'historien : je l'espère encore comme le prix du sang de ma famille. Mon frère eut la gloire de mourir avec son illustre aïeul, M. de Malesherbes, défenseur de Louis XVI, le même jour, à la même heure, pour la même cause et sur le même échafaud.

CHATEAUBRIAND.

Cette lettre envisageait l'éventualité de la comparution de Marie-Caroline devant un tribunal quelconque, mesure que les républicains réclamaient hautement et que quelques orléanistes auraient été bien aises de voir décider, mais à laquelle le Gouvernement ne pensa jamais sérieusement.

Pendant ce temps, une adresse de dévouement, qui circulait à Bordeaux et dans les environs, recueillait plus d'un millier de signatures. Le *Mémorial Bordelais* du 23 décembre 1832 la publia dans son supplément.

En voici le texte :

Madame,

Dans les jours de douleur comme au temps de la prospérité, entre V. A. R. et nous, c'est à la vie et à la mort.

Nous mettons nos fortunes à vos pieds ! Disposez-en, Madame !

Aucun sentiment de rivalité ni d'ambition ne s'élève dans nos rangs : plus ou moins riche, chacun offre tout.

Si des otages pouvaient vous rendre à la liberté, voilà nos noms... Mais, Madame, ne choisissez pas : il y aurait des malheureux.

Daignez laisser ces soins à qui demanderait ces otages. Nous nous livrerons au jour, à l'heure, aux conditions qu'il plaira[1] !

Et le lendemain, 24 décembre, dans son *Mémoire sur la captivité de la Duchesse de Berry,* Chateaubriand s'écriait : « On

1. Archives départementales de la Gironde, série M.

Digitized by Google

prend donc la couronne du fils et on retient la mère en prison... Illustre captive de Blaye, votre fils est mon roi! »

On sait que le grand écrivain, traduit en cour d'assises et defendu par Berryer, fut acquitté quelque temps après.

Deux lettres, que le ministre de l'Intérieur adressait à cette époque au préfet de la Gironde, font d'ailleurs supposer que les légitimistes ne se bornaient pas à des paroles enthousiastes ou à des écrits véhéments, et qu'ils cherchaient à employer d'autres moyens.

Paris, le 1er décembre 1832.

Monsieur le Préfet,

Je vous transmets copie : 1° d'une lettre que j'adresse avec une note à l'appui à M. votre Collègue du Rhône relativement à l'organisation d'une société de Chevaliers de la Légitimité; 2° d'instructions que réclame de ma part M. le Sous-Préfet de Blaye.

Vous remarquerez l'avis que je lui donne du départ projeté d'une députation des Dames des halles de Paris vers la Duchesse. Cette députation aurait lieu à l'instar de celle qu'ont tenté de faire agréer les Dames de la halle de Bordeaux. Je crois devoir vous envoyer les pièces où leurs noms sont consignés.

Si la société de la Légitimité existe, point de doute que ce ne soit à l'occasion de la détention de la Duchesse qu'elle cherche à se former et Bordeaux serait, en ce cas, un centre d'organisation dont les Chevaliers du brassard feraient naturellement partie.

Je recommande cet objet à votre attention spéciale.

J'ai reçu vos rapports des 25, 26 et 27.

Agréez, etc.

Le Ministre secrétaire d'État
au département de l'Intérieur.
Signé : A. THIERS[1].

Paris, le 5 décembre 1832.

Monsieur le Préfet,

J'ai reçu les deux lettres que vous m'avez adressées par suite de votre entrevue avec Mme la Duchesse à Blaye. Je vous remercie des renseignements qu'elles contiennent et qui ne pouvaient manquer de fixer mon attention.

J'appelle la vôtre sur les deux notes suivantes, particulièrement sur la dernière :

Paris, 1er décembre.

On dit qu'il se forme à Bordeaux une légion secrète de légitimistes qui doit porter le nom de Légion Marie-Caroline. Les organisateurs

1. Archives départementales de la Gironde.

Digitized by Google

sont M. Taffart de Saint-Germain, Devaux et l'abbé Cheminal, tous trois à Bordeaux. Des émissaires de ces Messieurs doivent recruter à Paris tous les mécontents.

Marseille, 29 novembre.

Depuis quelques jours les recruteurs du parti proposent des engagements pour Blaye et offrent 1,200 francs par homme. Ils trouveront beaucoup de recrues à ce prix-là.

Mais ils veulent que les enrôlés se rendent à Avignon où on leur promet de leur donner 200 francs. Les 1,000 restants leur seront remis en arrivant à Blaye. Je suppose bien quelque projet pour cette ville. Toutefois la désignation d'Avignon comme lieu de rendez-vous me fait soupçonner qu'il s'agit de quelque projet pour enlever les prisonniers en route. C'est un projet dont les chefs du parti s'occupent depuis longtemps.

Le sieur Bairat paraît toujours devoir être à la tête des hommes d'exécution : il a beaucoup d'argent à sa disposition et fait de fréquentes visites à Mme de Saint-Priest à Aix.

Une souscription est colportée pour fournir aux besoins de la Duchesse pendant sa captivité. Le produit de la souscription est abondant.

Par l'enlèvement des prisonniers, il faut entendre les prévenus politiques qui ont figuré dans l'affaire du Carlo-Alberto. Le sieur Pairat est un jeune homme plein d'audace et d'exaltation, dévoué à Mme de Saint-Priest.

C'est à Montbrison que doit se juger l'affaire où se trouve compromis M. de Saint-Priest; mais cette affaire n'est autre chose que celle de la Duchesse de Berry et le procès de Montbrison n'est qu'accidentel, Blaye est le véritable point de mire de tous les efforts du parti carliste. C'est là que doivent se concentrer les moyens les plus efficaces d'une police fortement organisée. Si le commissaire Joly a profité de l'assentiment de M. le colonel Chousserie pour revenir à Paris, je le ferai repartir sur-le-champ. Rien n'est plus urgent que de déjouer les intrigues dont la haute police a pénétré le mystère.

Agréez, etc.

Le Ministre secrétaire d'État
au département de l'Intérieur.
Signé : A. THIERS [1].

Mais le temps s'écoulait et aucun incident ne se produisait, aucune tentative sérieuse n'était faite pour délivrer la mère de celui que les légitimistes reconnaissaient pour leur roi.

1. Archives départementales de la Gironde.

Digitized by Google

Certains bruits qui commençaient à circuler sourdement allaient d'ailleurs, en refroidissant le zèle des plus dévoués et des plus ardents, porter un coup terrible au parti.

Déja, pendant que la duchesse était prisonnière à Nantes et au cours du voyage de Nantes à Saint-Nazaire, le comte d'Erlon, commandant la 12e division militaire, avait dit à quelques personnes : « Il me semble que Madame est enceinte[1]. »

On n'avait d'abord attaché aucune importance à ce propos; mais dans la nuit du 16 au 17 janvier 1833, la prisonnière eut des vomissements, et le 23 janvier, au cours d'une promenade qu'elle fit dans la citadelle, en compagnie de Mme d'Hautefort, de Mlle de Kersabieck, de M. de Brissac, du colonel Chousserie et de l'officier de service, les officiers de la garnison remarquèrent « la protubérance du ventre et la robe qui, en se relevant par devant, laissait apercevoir le jupon[2]. »

La duchesse était enceinte, en effet, et bientôt il lui fut impossible de dissimuler son état, malgré les résultats d'une consultation qui eut lieu le 25 janvier et à laquelle prirent part quatre célébrités médicales de Paris et de Bordeaux : les docteurs Orfila, Auvity, Barthez et Gintrac. Le rapport qui fut alors rédigé et qui laissa entendre qu'il s'agissait simplement d'un commencement de phtisie ne donna pas le change à l'opinion publique.

A ce moment, on craignit, non sans motifs, que les partisans de la branche aînée, exaspérés du coup qui les frappait, ne précipitassent leurs efforts afin que Marie-Caroline pût s'enfuir à l'étranger, ce qui leur aurait permis de nier sa faute et de cacher l'événement qu'ils considéraient comme une honte pour leur cause.

Aussi, la gravité des circonstances amena-t-elle le Gouvernement à faire certaines mutations parmi ses fonctionnaires.

Le 3 février, le général Bugeaud arriva inopinément à Blaye et prit aussitôt le commandement du château, au lieu et place du colonel Chousserie. En même temps, des

1. *Journal du Dr Ménière.*
2. Lettre du sous-préfet de Blaye au préfet de la Gironde, du 23 janvier 1833 (Archives départementales).

Digitized by Google

instructions ministérielles enjoignaient à M. Dufresne d'exercer dans toute leur plénitude les fonctions de commissaire civil (alors que jusque-là il s'était résigné à celles d'agent comptable), et prescrivaient au commissaire spécial Joly de surveiller l'intérieur de la citadelle dont l'entrée lui avait été interdite par le colonel[1].

Quelques jours après, la grossesse était connue de tout le monde à Blaye; les journaux de Bordeaux en parlaient comme d'une chose certaine, et, le 22 février, la princesse elle-même en signait enfin l'aveu en déclarant que l'enfant qu'elle attendait était le fruit d'un mariage secret[2].

Par suite de son état présent et des fatigues qu'elle avait antérieurement endurées, Marie-Caroline commençait à compter les jours de sa captivité et à désirer ardemment la liberté, même au prix de la considération dont elle jouissait parmi les légitimistes. Elle se rendait parfaitement compte que son rôle politique était fini, que Charles X ne pouvait lui pardonner et qu'elle serait très probablement séparée de son fils, le duc de Bordeaux.

Elle souhaitait qu'on lui permît de se retirer et de vivre oubliée en Espagne ou à Naples, et elle paraissait fort mécontente des dénégations des journaux légitimistes, dénégations qui ne pouvaient évidemment que retarder sa mise en liberté[3].

Sa santé, qui commençait à s'altérer, exigeait des soins et des précautions, et le Dr Gintrac continuait ses visites à la citadelle.

Partagés entre la satisfaction qu'ils éprouvaient d'une situation qui couvrait de boue Charles X et sa famille, qui remplissait de honte et de confusion ses adversaires irréductibles,

1. Lettre du sous-préfet de Blaye au préfet de la Gironde, du 3 février 1833 (Archives départementales).

2. Lettre du sous-préfet de Blaye au préfet de la Gironde, du 26 février 1833 (Archives départementales).

Voici le texte de cet aveu :

« Pressée par les circonstances et par les mesures ordonnées par le gouvernement, quoique j'eusse les motifs les plus graves pour tenir mon mariage secret, je crois devoir à moi-même, ainsi qu'à mes enfants, de déclarer m'être mariée secrètement pendant mon séjour en Italie. — MARIE-CAROLINE. »

3. Lettre du sous-préfet de Blaye au préfet de la Gironde, du 3 mars 1833 (Archives départementales).

Digitized by Google

et qui, par conséquent, portait un coup violent au parti d'Henri V, et la crainte qu'une captivité durant déjà depuis cinq mois n'entraînât soit un accouchement avant terme, soit même la mort de la duchesse, Louis-Philippe et ses ministres[1] étaient livrés à de graves soucis, à de continuelles perplexités.

Ils avaient envisagé les conséquences d'une mise en liberté immédiate, mais ils s'étaient bientôt décidés, pour ne pas irriter les libéraux, à courir la chance d'un accouchement à la citadelle de Blaye, au risque d'être traités d'assassins dans le cas où cette détention prolongée aurait une issue fatale.

Désireux cependant de prendre toutes les précautions possibles, ils eurent l'habileté de faire appel au concours du Dr Deneux, ancien professeur à la Faculté de Paris et autrefois accoucheur de la duchesse.

Celui-ci, bien qu'il fût resté notoirement légitimiste, et malgré les sentiments qu'il avait conservés pour une femme autrefois l'idole de son parti, ne pouvait évidemment refuser de donner ses soins à cette femme maintenant prisonnière et malheureuse.

Ce concours était regardé comme particulièrement précieux par le Gouvernement. Présent et même acteur lors du dénouement, Deneux devrait — la loi l'y obligerait — faire lui-même la déclaration de naissance; et cette déclaration serait un puissant argument à opposer aux dénégations persistantes de ses coreligionnaires politiques. En cas d'événement fatal, on s'abstiendrait peut-être, attendu sa présence, de porter de trop graves accusations contre le Gouvernement.

Le plus délicat, le plus difficile était de décider la malade à recevoir Deneux et à accepter ses soins[2].

On y réussit.

La grossesse touchant à son terme, le Gouvernement désigna comme témoins de l'accouchement : le sous-préfet, le président du tribunal, le procureur du roi, le juge de paix, le maire, l'adjoint au maire et le commandant de la garde natio-

1. Depuis quelque temps, le pair de France comte d'Argout avait succédé à Thiers au ministère de l'Intérieur.

2. Lettre du sous-préfet de Blaye au préfet de la Gironde, du 24 mars 1833 (Archives départementales).

Digitized by Google

nale. Toutes ces personnes furent même averties qu'elles devraient coucher à la citadelle jusques après la constatation de la naissance.

Craignant « que cette constatation ne pût avoir lieu, ou du moins qu'elle n'eût lieu que d'une manière incomplète et insignifiante », le sous-préfet regrettait qu'on n'eût pas appelé à Blaye « des personnes d'un rang plus élevé, dont le nom eût fait autorité dans toute la France ».

La duchesse promettait, d'ailleurs, de prévenir le général aussitôt les premières douleurs, et de nourrir elle-même son enfant. De son côté, le Dr Deneux avait donné sa parole de faire et de signer la déclaration de la naissance.

Mais cela n'enpêchait pas le sous-préfet « de craindre sérieusement » que la duchesse, loin d'avertir le général, ne dissimulât ses douleurs; que l'on ne fût pas prévenu à temps et qu'aucune constatation positive ne pût avoir lieu; que M. Deneux ne fît pas la déclaration; que la Duchesse ne nourrît pas, et qu'ainsi toutes les preuves matérielles de l'accouchement n'échappassent[1].

Ces craintes n'étaient pas fondées; Marie-Caroline était sincère. Elle comptait, d'ailleurs, d'autant plus les jours qu'il lui restait à passer à Blaye qu'elle n'avait plus ses deux premiers compagnons d'infortune.

Obligés de se présenter pour leur propre compte devant la justice, Mlle de Kersabieck et M. de Mesnard l'avaient en effet quittée depuis quelque temps et avaient été remplacés dans leur service auprès d'elle par Mme d'Hautefort et M. de Brissac qui, bien que possédant son estime, ne recevaient guère ses confidences.

IV

Les témoins désignés de l'accouchement devaient commencer à coucher à la citadelle le 8 mai; mais par suite d'une absence forcée du juge de paix et du maire de Blaye, il fut décidé qu'ils n'y entreraient que le 10 au soir.

1. Lettre du sous-préfet de Blaye au préfet de la Gironde, du 8 mai 1833 (Archives départementales).

Digitized by Google

Or, le 10, à trois heures du matin, la duchesse ressentit les premières douleurs. Les médecins, appelés aussitôt, se précipitèrent dans la chambre de la malade, pendant que le général Bugeaud, également prévenu, faisait tirer le canon et, en toute hâte, envoyait chercher les témoins dans les divers quartiers de la ville.

L'accouchement eut lieu un peu après huit heures. Ainsi qu'en témoignent les documents suivants, tout se passa comme il était convenu :

Dépêche télégraphique du 10 mai 1833 :

Le général commandant à Blaye à M. le préfet de la Gironde.

La Duchesse de Berry est accouchée heureusement d'une fille ce matin à huit heures et demie. Les douleurs de l'accouchement ont duré vingt minutes. M. Dubois a été témoin de l'accouchement ainsi que moi; les autres témoins sont arrivés après. La constatation va avoir lieu comme cela a été convenu entre la duchesse et moi. Elle présentera elle-même l'enfant et déclarera qu'il lui appartient. La mère et l'enfant se portent bien, seulement la petite fille est un peu faible. La duchesse est pleine d'amour maternel, elle déclare qu'elle ne veut pas de nourrice.

Au moment de signer sa déclaration, Deneux a ajouté : J'ai accouché la Duchesse de Berry, épouse en légitime mariage du comte Hector Luchesi Palli, des princes de Campo-Franco, gentilhomme de la Chambre du Roi des Deux-Siciles, domicilié à Palerme.

Je vous prie de nous envoyer M. Gintrac[1].

Extrait des registres des actes de naissance de la ville de Blaye, département de la Gironde.

Aujourd'hui dix mai mil huit cent trente-trois, à midi, Nous, André-Victor Merlet, maire de la ville de Blaye, officier de l'état civil, Nous sommes présenté sur la demande de M. le général Bugeaud, membre de la Chambre des députés, maréchal de camp, commandant supérieur de Blaye, et avons été introduit dans la chambre à coucher de Son Altesse Royale Marie-Caroline, princesse des Deux-Siciles, duchesse de Berry, dans laquelle se trouvait M. Louis-Charles Deneux, docteur en médecine, ancien professeur de clinique d'accouchement à la Faculté de médecine de Paris, ancien médecin en chef adjoint de la

1. Archives départementales de la Gironde.

Digitized by Google

maison d'accouchement dite de la Maternité de Paris, membre titulaire de l'Académie royale de médecine, de la Société de médecine de la même ville, etc., etc., accoucheur ordinaire de Mme la duchesse de Berry, chevalier des ordres royaux de Saint-Michel, de la Légion d'honneur et de Constantin des Deux-Siciles, âgé de soixante-cinq ans, domicilié à Paris, rue Saint-Guillaume n° 36, deuxième arrondissement, de présent à la citadelle de Blaye.

Lequel nous a présenté un enfant nouveau-né que nous avons reconnu être du sexe féminin, et nous a déclaré en présence de Mme la duchesse de Berry et auprès de son lit « que Son Altesse Royale Marie-Caroline, duchesse de Berry, épouse en légitime mariage du comte Hector Lucchesi Palli, des princes de Campo-Franco, gentilhomme de la Chambre du Roi des Deux-Siciles, domicilié à Palerme, ledit comte absent, est accouchée ce jourd'hui à trois heures vingt minutes du matin dudit enfant, auquel ont été donnés les prénoms de Anne-Marie-Rosalie. »

Après une déclaration faite à haute voix, Mme la duchesse de Berry l'a confirmée en nous attestant qu'elle contenait la vérité, et qu'elle voulait en effet donner à son enfant les prénoms d'Anne-Marie-Rosalie.

Laquelle déclaration, présentation et vérification ont eu lieu en présence de MM. :

1° Antoine Dubois, professeur honoraire à la Faculté de médecine de Paris, âgé de soixante-dix-sept ans, demeurant à Paris, rue Monsieur-le-Prince n° 12;

2° Prosper Ménière, docteur en médecine, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, chirurgien du quatrième dispensaire de la Société philanthropique et des bureaux de bienfaisance du 11e arrondissement, âgé de trente-quatre ans, demeurant à Paris, rue Pavée-Saint-André-des-Arts, n° 12.

Lesquels susnommés ont été présents à l'accouchement.

3° Thomas-Robert Bugeaud, ci-dessus qualifié, âgé de quarante-huit ans, demeurant à Excideuil, département de la Dordogne;

4° Charles-François Marchand-Dubreuil, sous-préfet de l'arrondissement de Blaye, âgé de trente-huit ans, demeurant à Blaye;

5° Daniel-Théotime Pastoureau, président du tribunal de 1re instance de Blaye, âgé de soixante-cinq ans.

6° Pierre Nadaud, procureur du roi près le même tribunal, âgé de trente-cinq ans.

7° Guillaume Bellou, président du tribunal de commerce, adjoint au maire de Blaye, âgé de soixante-cinq ans;

8° Charles Bordes, commandant de la garde nationale de Blaye, âgé de quarante-huit ans;

9° Pierre-Camille Delort, chef de bataillon, commandant de la place de Blaye, âgé de cinquante-deux ans;

Digitized by Google

10° Claude-Olivier Dufresne, commissaire civil du Gouvernement à la citadelle, âgé de quarante ans;

11° Jean-Baptiste Régnier, juge de paix du canton de Blaye, membre du conseil général du département de la Gironde, âgé de soixante-sept ans;

12° Achille Saint-Arnaud, officier d'ordonnance du général Bugeaud, âgé de trente-quatre ans, demeurant ordinairement à Paris;

Lesquels témoins et déclarans ont signé avec nous le présent acte après lecture faite.

Signé au registre : DENEUX; P. MÉNIÈRE; BUGEAUD, maréchal de camp; MARCHAND-DUBREUIL; PASTOUREAU; BELLOU; NADAUD; DELORT; BORDES; RÉGNIER; A. DUBOIS; O. DUFRESNE; A. de SAINT-ARNAUD; MERLET, maire.

V

L'enfant fut confiée à une nourrice de Blaye : Marguerite Bombal, veuve Portier [1].

Quant à la duchesse de Berry, elle ne reprit ses forces que très lentement et resta, par suite, encore près d'un mois dans la citadelle, où le général Bugeaud lui fit donner les soins les plus empressés.

On lira peut-être avec intérêt la lettre suivante — ce sera la dernière — dans laquelle ce militaire fait allusion à un prétendu projet d'envahissement de la forteresse :

Blaye, le 2 juin.

Monsieur le Préfet,

Je vous remercie de l'avis que vous me donnez par votre lettre d'hier. Comme vous, je pense qu'il est de bien peu d'importance. Il existe, en effet, deux souterrains, mais ils sont murés en dedans et en dehors. J'en ai fait souvent visiter les issues intérieures et extérieures; moi-même je les ai visités ce matin.

Quand bien même cent hommes s'introduiraient dans la citadelle, ils ne la prendraient pas; ils y seraient tués à coups de fusils et de bayonnettes.

Il est temps que ces Messieurs entreprennent quelque chose; mais

1. Née en 1811 dans la rue de l'Hôpital, à Blaye (*Histoire de la ville de Blaye*, par l'abbé Bellemer).

Digitized by Google

un parti ne hasarde pas de pareilles choses pour une femme qui l'a fait c...[1], selon l'expression de M. de Taleyrand.

J'ignore encore si nous partons le 8 ou le 9.

Recevez, etc.

Signé : BUGEAUD [2].

Le 8 juin 1833, à neuf heures du matin, la duchesse de Berry et sa suite s'embarquèrent sur le bateau à vapeur *le Bordelais*, frété à cet effet.

En rade de Richard, dans le bas du fleuve, stationnait, sous le commandement du capitaine Turpin, la corvette *l'Agathe*, qui les reçut à son bord quelques heures après.

Marie-Caroline devait être accompagnée dans son voyage, jusqu'à Palerme, par le général Bugeaud et son officier d'ordonnance, par le Dr Deneux, M. de Mesnard, Mme d'Hautefort, la nourrice et quelques domestiques et femmes de chambre.

Le lendemain, 9 juin, la corvette prit la mer.

LÉON RENAUD.

1. Le mot est en toutes lettres dans le texte.
2. Archives départementales de la Gironde.

Digitized by Google

YVAN LE TERRIBLE

DRAME EN CINQ ACTES

Inspiré du *Prince Serebriany*

Roman du comte Alexis TOLSTOY

ACTE PREMIER

Moscou, 1584

PERSONNAGES.

Prince NIKITA SEREBRIANY ROMANOVITCH.
Boyard DROUGINA MOROZOV.
Boyarine HÉLÈNE DIMITRIEWNA.

SERGUEWNA, DOUNIA, PULCHERIA, } demoiselles d'honneur.
MAJORDOME, DOMESTIQUES, SERVANTES.

SCÈNE PREMIÈRE.

La maison de Morozov. — Façade sur le jardin. — Terrasse avec perron et véranda. — En face, allées en éventail. — Hélène et ses demoiselles d'honneur sont dans une de ces allées. On voit au bout une petite porte donnant sur un quai de la Moskowa.

SERGUEWNA.

Essayons ces pendants et ces fines dentelles,
Puis ces colliers; après...

HÉLÈNE.

Non, non, mesdemoiselles.
Nous n'essaierons plus rien. C'est bien assez d'atours,
Et vous me fatiguez à les changer toujours.

SERGUEWNA.

Nous voulons bien pourtant, maîtresse, te distraire.
Ne nous diras-tu pas quels jeux peuvent te plaire?
Veux-tu nous voir courir ou bien nous balancer
Sur une escarpolette, ou bien encor danser?

HÉLÈNE.

Non. Chantez. Redis-nous, Dounia, la romance
Que les oiseaux hier écoutaient en silence,

Digitized by Google

Tes accents nous charmaient aussi doux que leur voix
Qui fait si doucement sonner l'écho des bois.

DOUNIA.

Elle est triste surtout. Je t'obéis, maîtresse.
Ne me reproche pas ensuite ta tristesse.

Hélas! un souvenir amer
Comprime mon cœur et le glace.
Ainsi s'effraie avant l'hiver
L'oiselet que le froid menace.

C'est toi, trop cruelle douleur,
Qui baisses mes yeux vers la terre,
Qui mets sur mon front la pâleur,
Qui fais que j'erre solitaire,

Tremblante au seul bruit de mes pas.
Hélas! D'où vient que je frissonne
Puisque mon époux ne sait pas,
Mon cœur, qu'en secret je te donne,

Puisque j'ai juré que toujours
Je serai sa dame fidèle,
Puisque j'étends sur mes amours
Le voile d'une ombre éternelle.

Mon chant te plut hier, il t'attriste aujourd'hui.
Pardonne-moi.

SERGUEWNA.

Le mien charmera ton ennui.

Pendant qu'au loin, l'âme sereine,
Mikailo traque le renard,
Vers sa maison l'amour amène
Kolto, le jeune et beau boyard.

Sa taille svelte se dessine
Sous sa veste de satin blanc,
Et son caftan sur sa poitrine
S'agrafe par un diamant.

Il fait, quand sa tête se penche,
Au soleil miroiter les feux

Digitized by Google

Des rubis de la toque blanche
D'où s'échappent ses noirs cheveux.

Secouant sa blonde crinière,
De le porter fier et joyeux,
Son coursier effleure la terre
D'un pas léger et gracieux.

Du balcon et de la terrasse,
Les boyarines, les boyards
Voyant ce cavalier qui passe,
Dirigent vers lui leurs regards.

Ceux-ci disent : « Quel est cet homme? »
Celles-là : « Quel est ce seigneur? »
Sujena sait comme il se nomme
Et Sujena dit dans son cœur :

« C'est celui dont l'amour m'enchante! »
Et, par ses volets entr'ouverts,
Elle fait vers lui, rougissante,
De ses yeux voler les éclairs.

HÉLÈNE.

Ah! laissez-moi pleurer, chères petites âmes,
Et pleurez avec moi.

PULCHERIA.

Tu sanglotes... tu pâmes!
Maîtresse, remets-toi. Nous t'aimons. Vois nos pleurs.
Épanche dans nos seins tes subites douleurs.

HÉLÈNE.

Subites! non, vraiment! Je sentais ma détresse,
Ce matin, en voyant avec quelle allégresse
La foule se portait vers l'office divin,
Et depuis qu'en mon cœur entra ce noir chagrin
Rien ne l'a dissipé. Votre gaîté bruyante,
De cet ardent soleil la lumière éclatante,
Vos soins pour me parer ont aigri mon tourment.
Otez-moi ces bijoux, coiffez-moi simplement
En tressant sur mon front la tresse unique, celle
Dont ma mère l'ornait quand j'étais demoiselle.
Otez mon kocochnik[1].

1. Coiffure des femmes mariées.

Digitized by Google

SERGUEWNA.

Ce serait un péché.
Veux-tu que contre nous ton mari soit fâché,
Que toi-même il te gronde?

HÉLÈNE, à part.

O pauvre âme froissée,
Exile ton amour même de ta pensée.
Haut.
Eh bien! n'en parlons plus. Viens, ma Dounia, je veux
Pour toi de cette tresse entrelacer les nœuds.
Dounia s'agenouille à ses pieds; elle lui tresse la natte.
Comme elle te va bien! Crois-tu, petite fée,
Qu'avec le kocochnik on soit si bien coiffée?

SERGUEWNA.

Ce qui rend sur son front ce bandeau si charmant,
C'est d'un cœur virginal le doux rayonnement.
Sur le front de l'épouse amoureuse, maîtresse,
Le kocochnik n'est pas moins charmant que la tresse.

Hélène, qui l'écoute distraite, aperçoit un cavalier au fond de l'allée; derrière lui est son écuyer. Avant d'entrer dans l'allée, le jeune homme est descendu de cheval, en jetant la bride à son écuyer.

HÉLÈNE, à part.

Dieu! c'est lui. (Haut.) Laissez-moi. Dans mes esprits troublés
Le calme renaîtra si je suis seule. Allez.
(Les demoiselles d'honneur se retirent.)
Dieu! que puis-je répondre à son juste reproche?
Fuyons... Il n'est plus temps. Il m'a vue. Il s'approche.

Scène II

HÉLÈNE, NIKITA SEREBRIANY.

NIKITA, voyant le kocochnik.

Hélène, est-ce bien toi? Non, non, ce n'est pas toi
L'Hélène qui jurait de me garder sa foi.

HÉLÈNE.

O Nikita, pardon!

NIKITA.

Le pardon, infidèle,
Puisse te l'accorder la justice éternelle!
Il veut partir.

Digitized by Google

HÉLÈNE.

Arrête, et que je meure ensuite sous tes coups!

NIKITA.

Tu n'es plus rien pour moi. Ne crains pas mon courroux.

HÉLÈNE.

Écoute, écoute au moins le cri de ma souffrance.
Sache comment le ciel dompta ma résistance,
Comment j'ai vainement lutté contre le sort,
Coupable seulement d'avoir trop craint la mort.
Hélas! je n'étais pas, lorsque tu m'as laissée,
Devant les saints autels avec toi fiancée,
Et j'étais orpheline et fille de boyard,
Et la loi pour tuteur me donnait notre Tzar.
Du prince Viazemsky je repoussai l'hommage.
Lui s'étant plaint au Tzar du refus qui l'outrage,
Le Tzar crut que mon cœur sans doute par mépris
Sans l'avoir consulté d'un autre était épris.
Il dit qu'il m'enverrait ses propres marieuses.
Dieu peut seul arrêter ces noces odieuses.
Cet inflexible Tzar Dieu seul peut le fléchir.
Eh bien! qu'il le fléchisse ou me fasse mourir,
Disais-je, et gémissant, du front frappant la dalle,
J'implorai du Seigneur la Mère virginale.
C'était l'heure où le temple est désert et muet.
Je croyais être seule et quelqu'un m'écoutait,
Drougina Morozov. Il me dit : « Chère Hélène,
» Tu pleures, tu gémis, et j'ignore ta peine.
» Et pourtant à ton père, à son dernier moment,
» Je jurai que toujours, en tout événement,
» Quel que fût l'ennemi, contre toute injustice,
» J'étendrais sur sa fille une main protectrice. »
— « Boyard, à Viazemsky le Tzar promit ma main.
Et promettre pour lui, c'est vouloir. Dès demain
Je devrai recevoir chez moi ses envoyées,
Et mes larmes jamais ne seront essuyées
Si Dieu, n'ayant pitié de mon cœur désolé,
Me livre au favori que le crime a souillé. »
— « Le péril est pressant, ma fille; il t'autorise
A promettre ta foi sans sortir de l'église.
Mais tu n'as pas le choix de l'heureux fiancé.
Si mes cheveux sont blancs, mon cœur n'est pas glacé.
A mes vieux ans veux-tu confier ta jeunesse? »
Hélas! je n'écoutais, Prince, que ma détresse.

Digitized by Google

Et c'est ainsi qu'un pope, à l'instant appelé,
A l'autel consacra nos serments. J'ai parlé.
Venge-toi.

NIKITA.

Me venger! Hélas! infortunée,
C'est Dieu qui t'a lui-même à l'autel entraînée.
Oui, Dieu seul a tout fait, et c'est sa volonté
Qui toujours loin de toi me tenait arrêté.
Je suis bien malheureux. Plus que jamais je t'aime,
Hélas! et mon amour, Dieu le combat lui-même.

HÉLÈNE.

On perd tout en perdant un cœur comme le tien.
Ton malheur est moins grand encore que le mien.
Toi, ton amour t'honore, en me restant fidèle,
Et si le mien espère, il me rend criminelle.

NIKITA.

Ne crois pas qu'en m'aimant tu souffres plus que moi,
Car l'honneur me prescrit de renoncer à toi,
Et, ne voulant que toi pour amante et pour femme,
Je dois et je ne puis t'arracher de mon âme.

HÉLÈNE.

Et moi, je traînerai ma vie et ma douleur
Sans pouvoir, sans vouloir t'arracher de mon cœur.
Mais, si le ciel veut bien écouter mes prières,
Ma vie et ma douleur ne seront qu'éphémères.
Absent, je t'adorais; présent, comme autrefois
Tout mon être tressaille en écoutant ta voix,
Absent, je te pleurais; présent, encor je pleure,
Sans toi s'il me faut vivre il vaut mieux que je meure.
C'est l'heure où Morozov aime à porter ses pas
Sous cet ombrage. Il vient! Adieu! je t'aime... hélas!

Elle jette sur lui un long regard d'amour et se retire précipitamment par une autre allée. On voit Morozov descendre du perron. Nikita marche à sa rencontre. Ils se joignent très près des marches du perron.

Scène III

MOROZOV, NIKITA.

C'est toi, cher Nikita. De la Lithuanie
Tu nous reviens, la guerre après cinq ans finie,

Digitized by Google

La guerre où ta valeur a frappé ces grands coups,
Dont le bruit de si loin est venu jusqu'à nous.
Mais ta visite ici marque encor plus d'audace.
Vois ces signes de deuil [1].

NIKITA.

Morozov, en disgrâce!
Drougina Morozov, l'illustre général,
Le plus grand des sujets du Tzar, le plus loyal,
Dont l'épée a sauvé, presque doublé l'empire!

MOROZOV.

Remontons. Nous avons cent choses à nous dire.
(Ils entrent dans la véranda. Morozov sonne. Un domestique vient.)
Apportez l'hydromel et mon vin le meilleur.
Près des maux de l'État, c'est peu que mon malheur.
Ami, ne me plains pas; plains plutôt la patrie,
Sa puissance abattue et sa gloire flétrie.
Si nous ne craignons plus, grâces à tes exploits,
Les Lithuaniens alliés aux Suédois,
Et si du Khan Moscou ne voit plus les bannières,
Ce Khan n'a pas cessé d'insulter nos frontières,
Et le roi polonais, à nous combattre ardent,
Triomphe et nous ravit nos cités d'Occident.
Mais le pire ennemi de l'État, c'est son maître :
C'est un nouveau Néron, plus atroce peut-être.
Yvan Wassilievitch, esclave des flatteurs,
Admet dans ses conseils les plus vils délateurs.
Son âme de soupçons est sans cesse hantée,
Elle est de faux complots sans cesse épouvantée.
C'est surtout aux boyards que s'en prend son courroux,
Tuant et torturant les meilleurs d'entre nous.
« Un tel a mal parlé de toi; je te le jure
Sur la croix. » Et le Tzar sourit à ce parjure.
Sans exiger de preuve, il lui donne raison,
Et le sang aussitôt coule dans la prison.
Le Tzar n'écoute, enfin, que sa peur et sa haine.

NIKITA.

Boyard, j'ignorais tout sur la terre lointaine.
Mais le Tzar, c'est son droit, frappe quand le puissant
Trahit.

1. Morozov est vêtu d'habits modestes. Il n'a pas coupé depuis longtemps ses cheveux blancs, qui tombent sur son front altier.

Digitized by Google

MOROZOV.

Sans doute, mais il frappe l'innocent.
Il suffit d'un soupçon, d'un seul mot qui l'offense,
Et l'on meurt; et parfois, dans son impatience
De répandre le sang dont il est altéré,
Lui-même il tue avec son lourd épieu ferré.
Dans le sein de son fils, son atroce colère
Enfonça sans raison cette arme meurtrière.
Mais c'est trop peu pour lui que tuer, torturer;
Sa haine encor se plaît à nous déshonorer.
Un jour, ivre, masqué, vêtu d'habits de femme,
Il dansait, applaudi par son cortège infâme,
Et, la honte arrachant des pleurs au vieux Repnin :
« Danse, lui cria-t-il, et donne-moi la main;
» Mais, d'abord, masque-toi. » — « Je hais l'ignominie,
» Répond le vieux boyard; prends si tu veux ma vie;
» J'entrerai, grâce à toi, pur dans l'éternité! »
Et, sous ses pieds foulant le masque présenté,
Il sort. Deux jours après, dans l'église, un sicaire
Le poignarda pendant qu'il était en prière.

NIKITA.

Si tout autre que toi, boyard, m'avait parlé
Comme tu fais, je l'eusse à l'instant immolé
A ma fureur. Mais toi, si loyal et si sage...

MOROZOV.

Ajoute, et du tombeau si voisin par ton âge...

NIKITA.

Je te crois donc. Mais, moi, pouvais-je imaginer
Qu'un Tzar pût se complaire à nous assassiner?
Ses amis, quels sont-ils? Qui donc a le courage
De servir du tyran la folie et la rage?
N'a-t-il donc pas un seul conseiller vertueux?

MOROZOV.

Ils sont tous, comme lui, sanguinaires, haineux.
De sa garde il a fait Viazemsky capitaine,
Et c'est le seul boyard que n'exclut pas sa haine.
Ses autres favoris, issus des plus bas rangs,
Ne doivent qu'à lui seul d'être riches et grands.
Skouratov est cruel. Avec sa sarafane,
Avec ses airs, avec ses mœurs de courtisane

Digitized by Google

Basmanov plaît au Tzar. C'est son plus vil flatteur.
De ses ordres sanglants, l'autre est l'exécuteur.
Godounov est meilleur. Sans basse flatterie,
Il sait plaire et, du maître arrêtant la furie,
Faire d'un mot adroit avorter un forfait,
Et chose étrange, Yvan s'en montre satisfait.
« Godounov seul, dit-il, lit dans ma conscience,
» Et lui seul ose faire appel à ma clémence. »
Osant lâcher la bride à son ambition
Godounov ne craint rien de la délation.
Gendre de Skouratov, du Tzarewitch beau-frère,
Rien ne trouble le cours de son destin prospère.
Protégé par sa sœur, son épouse et le Tzar,
Il se sent à l'abri sous ce triple rempart!
Un jour, au repentir Yvan ouvrit son âme;
Nous le crûmes du moins. Il se traitait d'infâme,
De lâche, de démon et de buveur de sang,
Abreuvé du plus pur et du plus innocent!
Priant, fondant en pleurs, il faisait des largesses
Aux pauvres, aux couvents, et prodiguait les messes
Pour ceux dont ses bourreaux ont tenaillé la chair
Et fait tomber la tête. Hélas! comme un éclair,
Ce repentir passa. Fuyant sa capitale
Il porta loin de nous sa cour impériale.
C'est dans la Sloboda qu'il règle nos destins,
Entouré d'opritchniks, sa garde d'assassins.
Prêt à toute besogne, audacieux et lâche,
L'opritchnik est puissant : malheur à qui le fâche!
Tout fuit quand il paraît, boyard, bourgeois, moujik;
Au pommeau de sa selle on connaît l'opritchnik;
On y voit suspendu le sinistre symbole
De ce bandit qui pille, et massacre, et viole,
Un balai, la crinière et la tête d'un chien.
On tremble à cet aspect pour sa vie et son bien.
Écoute, écoute encore! Il faut bien que tu saches
Jusqu'à quel point le Tzar et ses amis sont lâches
Et cruels. Des torrents d'un sang pur nuits et jours
Inondent tout, prisons, couvents, villes et bourgs.
C'est en vain que l'on sert fidèlement le maître :
Qui ne le flatte pas, à ses yeux est un traître,
Il doit mourir, mais non sans être torturé.

NIKITA.

De tous les cœurs, sans doute, Yvan est exécré?

Digitized by Google

MOROZOV.

Haïssons ses forfaits sans haïr sa personne.
C'est le Tzar, Nikita. C'est Dieu qui nous le donne,
Et s'il est criminel, Dieu seul doit le punir.
Nous, puisque Dieu le veut, nous devons le subir.

NIKITA.

Que dis-tu ? Quoi ! par Dieu la Russie est maudite,
La loyauté punie et la vertu proscrite ?

MOROZOV.

Prince, le Tzar, hélas ! est le rude instrument
Que Dieu même a choisi pour notre châtiment.

NIKITA.

Quoi ! nous serions plongés dans l'éternel abîme
Si Dieu pour nous sauver ne suscitait le crime ?
Non, non, cela n'est pas ! A ce monstre obéir
C'est peut-être, ô grand Dieu, toi-même te trahir.
Non, tu n'approuves pas ce Tzar qui t'injurie,
Puisque sa bouche tue au moment qu'elle prie,
Qu'à genoux devant toi ce Tzar livre aux bourreaux
Ses fidèles boyards, nos saints et nos héros ;
Non, tu n'approuves pas son infernale joie
Lorsque, devant ses yeux, l'affreux Skouratov broie
Les os de ses sujets, s'enivre de leur sang.

MOROZOV.

Oui du plus généreux, oui du plus innocent.
Mais qui meurt innocent meurt en état de grâce,
Sûr que parmi ses saints Dieu lui garde une place.
Si subir des tourments qu'on n'a pas mérités
Nous mène vers le ciel et ses félicités,
Assurant le salut de notre âme immortelle,
Qu'importe que le sang de notre corps ruisselle,
Surtout lorsque ce sang est l'expiation
Qui sauve, ainsi que nous, toute la nation.
Dieu même élut Yvan ; il en est le seul juge ;
Contre le souverain, nous n'avons de refuge
Que Dieu lui-même, et si Dieu ne se hâte pas
De frapper le tyran, d'arracher au trépas
Tous ceux dont il médite encore la ruine,
Nous devons, nous courbant sous sa hache assassine,
Dussions-nous pour vengeurs n'avoir que ses remords,
Donner à Dieu notre âme, au bourreau notre corps !

Digitized by Google

Voilà, cher Nikita, ce que je sens et pense,
Ayant jusques au fond sondé ma conscience.

NIKITA.

Ainsi donc, nous tuer innocents, c'est le droit
Du Tzar! Ah! le chemin du ciel est bien étroit.
Si ce n'est qu'un sentier entre deux précipices,
A gauche la révolte, à droite les supplices.
Eh bien! mon choix est fait. J'accepte tes raisons.
Je ne hais pas la mort. Je hais les trahisons.
Dès demain au tyran je porterai ma tête,
Car j'ai sur moi moi-même attiré la tempête
Sans le savoir.

MOROZOV.

Comment?

NIKITA.

Je ne t'ai pas dit tout.
J'ai tué, j'ai livré des opritchniks au knout.
Ils tuaient et pillaient à Medviezka.

MOROZOV.

Village
Qui m'appartient. Le Tzar approuvera leur rage.
Reste encore chez moi. Dieu n'a pas ordonné
Que l'on soit par soi-même à la mort entraîné.
D'ailleurs, quand Godounov conseille Yvan, il cède.

NIKITA.

Quoi? tu veux que pour moi Godounov intercède.
Je ne veux pas de grâce. Enfin, je ne veux pas,
Pour prolonger mes jours, avancer ton trépas.
Adieu, mon noble ami! Si Dieu veut que je meure,
Ma dernière pensée ira vers ta demeure.

MOROZOV.

Ami, mon cœur t'approuve et souffre en t'approuvant.
Quel que soit le chemin, Dieu toujours est devant
Pour sauver, si l'on suit le chemin légitime,
Pour perdre, si l'on suit celui qui mène au crime.
Buvons, cher Nikita, le coup de l'étrier
A la santé du Tzar.

NIKITA.

Dans son cœur meurtrier
Le Seigneur fasse luire un rayon de lumière.

Digitized by Google

MOROZOV.

Veuille le Tout-Puissant exaucer ta prière.

Entre Hélène.

Mon ami Nikita, prince Sérébriany.
Mon épouse : c'est la fille de Dimitry ;
Une étroite amitié m'unissait à son père,
Comme au tien. Les hasards de la guerre,
Les plaisirs de la paix, tout nous était commun.
Je n'avais pas de fils. Ton père n'en eut qu'un.
Dimitry n'eut que toi, ma bien-aimée Hélène.
Il mourut : tu comptais alors dix ans à peine.
D'Hélène, Nikita, tu partageais les jeux.
Moi je vous contemplais et lisais dans vos yeux
Qu'elle aurait la beauté de sa mère et sa grâce,
Toi l'intrépidité des héros de ta race.
Je prévoyais qu'un jour brillerait sa valeur,
Mais non que tu ferais, Hélène, mon bonheur.

HÉLÈNE.

Un boyard, précédé d'une brillante escorte,
Va bientôt du jardin franchir la grande porte.

Entre le majordome.

LE MAJORDOME.

Le prince Viazemsky fait annoncer, boyard,
Qu'il vient à toi porteur d'un message du Tzar.

MOROZOV.

Ce nom a fait pâlir, Hélène, ton visage ;
Rassure-toi. Je vais, recevant le message,
Faire, comme je dois, honneur au messager.

A Nikita.

Que Dieu veille sur toi, sur ta vie en danger,
Cher prince !

Regardant encore Hélène qui est toujours pâle.

Toi, bannis toute épouvante vaine.
Et jusqu'à son cheval conduis mon hôte, Hélène.

Pendant qu'il rentre dans l'intérieur de la maison, Hélène et Nikita descendent du perron, font quelques pas dans l'allée et s'arrêtent.

Scène IV

HÉLÈNE, NIKITA.

HÉLÈNE.

J'écoutais ; je sais tout. Eh quoi ! cruel, tu cours
Toi-même au sanguinaire Yvan livrer tes jours ?

Digitized by Google

Il ne t'importe plus, sans doute, que je t'aime;
Tu n'as pas plus pitié de moi que de toi-même.

NIKITA.

Si Dieu veut que je meure, Hélène, je mourrai;
Mais, s'il veut que je vive, Hélène, je vivrai.
Le Tzar de mes combats veut qu'on lui rende compte.
Je ne crains pas le Tzar : je ne crains que la honte.
Il m'a mandé, j'irai! Nikita ne veut pas
Qu'on dise qu'il a fui redoutant le trépas.

HÉLÈNE.

Et moi, que t'ai-je fait pour être délaissée,
Pour être au cœur par toi mortellement blessée?

NIKITA.

Que t'importe ma mort? Je ne puis être à toi.

HÉLÈNE.

Et cependant je veux que tu vives pour moi.
Je le veux; devant moi ta gracieuse image
Se présente toujours et soutient mon courage,
Eh! c'est toi seul que j'aime. As-tu donc oublié
Qu'à ton sort mon destin devait être lié?
Cet hymen fortuné que rêvait notre ivresse,
S'il ne t'en souvient plus, moi j'y songe sans cesse.

NIKITA.

Je n'ai rien oublié; mais, n'ayant plus d'espoir
Je souhaite mourir en faisant mon devoir.
Fais le tien; rends heureux Morozov, et m'oublie.

HÉLÈNE.

Prince, avec ton devoir le mien se concilie.
Ne te donnant jamais de droits que sur mon cœur,
Qu'aurait donc mon amour de contraire à l'honneur?
Si ce n'est pas pour moi, prince, vis pour la gloire,
Pour rendre à nos drapeaux désolés la victoire.
Gagne du temps. Le Tzar par l'ennemi pressé
Ne se souviendra plus que tu l'as offensé.

NIKITA.

Que crains-tu, si du Tzar la fureur détrompée
Croit que plus que ma mort lui serve mon épée?
N'arrête plus mes pas. Ton cœur est rassuré.
Écoute ta raison.

Digitized by Google

HÉLÈNE.

Mon cœur désespéré
Souffre. Jusqu'à ce jour il souffrait en silence;
D'un peu d'espoir encor il berçait sa souffrance,
Mais il ne savait pas, il apprend en ce jour
Qu'il cesserait de battre en perdant ton amour.
Cher prince, ne meurs pas! Que veux-tu que devienne
N'ayant aimé que toi, ta malheureuse Hélène?
Oh! par pitié! demeure, et crois-en bien mes pleurs,
Je ne puis qu'expirer de douleur si tu meurs.
Tu détournes la tête... En vain je te supplie
Cruel...

NIKITA, s'attendrissant.

Mon cœur se brise et mon courage plie.

Se ressaisissant.

Hélène, notre amour est condamné par Dieu.
Je t'adore et te fuis. L'honneur m'entraîne... Adieu!

HÉLÈNE.

Il n'est plus là; c'est fait. Il s'élance au martyre.
Horrible vision! le bourreau le déchire...
Sa tête tombe. O jour, je te hais, éteins-toi!
Ouvre ton sein, ma mère! ô terre, engloutis-moi!

Elle tombe évanouie.

MOROZOV, entre dans la véranda et s'avance sur le perron; il aperçoit Hélène, il sonne et descend le perron.

Hélène évanouie! Ah! toute femme est frêle,
L'âme comme le corps, tout est faible chez elle.

Il se penche sur Hélène.

Je vois qu'elle a pleuré! Nikita n'est plus là!

Réfléchissant.

Elle a pleuré. Pourquoi?

Les femmes entrent.

Dans son lit portez-la.

LÉON PARIS.

Digitized by Google

DE LA

RÉPARTITION DES CAPITAUX EN FRANCE

Dans son fascicule de juin dernier, le *Bulletin de statistique* du ministère des Finances a livré au public un état des déclarations successorales en 1902. Ce document était attendu avec quelque impatience par les économistes ennemis des jugements aprioristiques. On sait, en effet, qu'en établissant un impôt progressif limité sur les actes à titre gratuit, la loi du 25 février 1901 a modifié très sensiblement dans la forme et dans le fond le mode de perception du droit. Sous l'empire de la loi organique de frimaire an VII, suivant que les successions portaient sur des meubles ou des immeubles, elles étaient enregistrées dans des bureaux distincts. Aujourd'hui, toutes les déclarations étant centralisées au domicile du décédé, le passif étant déduit de la masse brute, le fisc connaît, à peu de chose près, la consistance exacte des patrimoines. On comprendra sans peine avec quelle précipitation chaque école a dépouillé cette enquête sociale et en a dégagé les conclusions les plus divergentes[1] sur la répartition des fortunes dans notre pays. A cette contribution nous n'ajouterons qu'une modeste étude. Peut-être, par un excès de timidité, pensons-nous que l'expérience d'une année[2] est insuffisante pour asseoir définitivement une loi économique dont le retentissement ne saurait échapper à personne.

***

En ne tenant compte que des successions actives, le nombre des déclarations s'est élevé en 1902 à 363,612. De prime abord, ce chiffre semble assez faible si on le rapproche de la mortalité

1. Voir les *leading* articles de MM. de Foville (*Rev. pol. et parl.*, 10 septembre 1903), P. Leroy-Beaulieu (*Écon. franç.*, 25 juillet, 1er août, 8 août 1903), Jaurès (*La Dépêche*, 26 juillet 1903).

2. La loi de 1901 n'a joué complètement qu'en 1902 par suite des délais légaux et des tolérances administratives.

Digitized by Google

soit en 1901, soit en 1902[1]. Sur 100 décès, 46,3 à 47,7 auraient seuls donné ouverture à une dévolution d'actif, d'où résulterait logiquement que 53,7 o/o à 52,3 o/o des défunts ne possédaient aucune fortune si minime fût-elle. Ici quelques observations doivent trouver leur place naturelle. Du total des décès, il convient d'éliminer ceux qui sont survenus parmi les individus qui, matériellement, ne sont pas encore des producteurs, mais qui peuvent jouir des revenus d'autrui. Dans ce groupe entrent, sans conteste, les enfants de o à 1 an, dont le coefficient de mortalité dépasse de beaucoup la moyenne : à Bordeaux il varie de 11 à 12,5 o/o alors que dans l'ensemble il atteint approximativement 2,5 o/o[2]. A cette première catégorie, il faut ajouter les mineurs de vingt et un ans, rarement capitalistes, à moins qu'ils ne possèdent un livret de caisse d'épargne ou que, prématurément, ils n'aient hérité de la fortune de leurs parents.

Par ces corrections, on voit que si, en apparence, plus de la moitié de la population ne laisse aucun actif, il n'en découle pas que ce soit toujours un indice de misère. Au surplus, il nous paraît invraisemblable que des centaines de milliers de Français meurent, chaque année, dans une telle pauvreté qu'ils ne laissent pas un centime, même un très médiocre mobilier. Ce n'est pas en toute conjecture le passif qui absorberait l'actif des humbles. En 1902, dans 13,027 successions l'actif a balancé le passif, composé, pour les deux tiers, de dettes hypothécaires évidemment étrangères aux salariés. Une portion de la matière imposable s'est évadée : de là cette fissure qui explique la rareté relative des successions actives.

Ces successions comportent un actif net de 4,772,126,005 fr., très inégalement réparti entre les unités administratives, les groupes géographiques, les individus.

Tout d'abord, reportons dans le tableau A un résumé de la distribution interdépartementale et interrégionale.

1. Les successions déclarées en 1902 chevauchent sur le 2e semestre de 1901 et le 1er semestre de 1902.

2. Cf. notre étude sur le mouvement de la population à Bordeaux, *Rev. Écon. de Bordeaux*, juillet 1903.

Digitized by Google

Tableau A

	ACTIF NET SUPÉRIEUR A						ACTIF NET inférieur à 10 MILLIONS g
	1 MILLIARD a	200 MILLIONS b	100 MILLIONS c	50 MILLIONS d	30 MILLIONS e	10 MILLIONS f	
Nord	Seine.	Nord.	Seine-et-Oise. Seine-Inférieure.	Aisne, Pas-de-Calais Seine-et-Marne, Eure, Somme, Oise	Eure-et-Loir.		
Nord-Est . . .				Meurthe-et-Moselle Marne.	Ardennes, Meuse.	Vosges, Aube, Haute-Marne.	
Est.			Rhône.	Côtes d'Or.	Isère, Saône-et-Loire	Doubs, Ain, Jura, Haute-Saône Savoie, H^te Savoie.	
Centre				Loiret.	Indre-et-Loire, Allier, Yonne.	Cher, Loir-et-Cher Nièvre, Indre.	
Massif Central.				Loire.	Puy-de-Dôme.	Haute-Vienne, Aveyron, Cantal, Corrèze, Creuse Haute-Loire, Lot.	Lozère.
Ouest.				Loire-Inférieure, Maine-et-Loire.	Charente-Inf^re. Vendée.	Charente, Deux-Sèvres.	
Nord-Ouest . .				Calvados, Sarthe, Manche.	Ille-et-Vilaine. Mayenne, Orne, Côtes-du-Nord.	Vienne, Morbihan.	
Sud			Bouches-du-Rhône		Alpes-Maritimes, Hérault.	Gard, Var, Ardèche, Aude, Drôme, Pyrén.-Or. Vaucluse.	Basses-Alpes, H^tes-Alpes, Corse.
Sud-Ouest. . .				Gironde.	Haute-Garonne, Basses-Pyrénées.	Tarn, Dordogne, Gers, Landes, Lot-et-Garonne, Tarn-et-Garonne.	Ariège, H^tes-Pyrén.
	1	1	4	17	18	39	6

Digitized by Google

Six départements, renfermés dans les trois premiers compartiments (a, b, c) absorbent 43 o/o des capitaux avec 12 o/o des déclarations. En y joignant les dix-sept départements du quatrième compartiment d, on constate qu'en France 68 o/o de la fortune sont concentrés dans 23 unités qui ne correspondent qu'à 37 o/o des successions actives.

Par un contraste saisissant, à l'extrême degré de l'échelle, viennent six départements avec 0,68 o/o en valeur et 2,8 o/o en nombre.

Toute division administrative mise à part, la région du Nord l'emporte sur ses rivales avec 48 o/o en valeur et 19 o/o en nombre. Notre Sud-Ouest n'appréhende que 10 o/o en valeur et 6,2 o/o en nombre.

La région du Nord, surtout industrielle, renferme deux grands départements : la Seine et le Nord, où la propriété foncière a acquis une plus-value énorme[1]. En outre, un assez grand nombre de Parisiens possèdent dans les autres parties du pays d'importants domaines agricoles, dont l'évaluation grossit les successions ouvertes dans la capitale. Les riches étrangers qui affluent à Paris et dans les départements frontières du Nord sont assujettis, comme les nationaux, au paiement de l'impôt sur les successions, sauf pour les titres mobiliers étrangers[2]. Ces deux ordres de fait expliquent qu'en dehors de la richesse territoriale et industrielle du Nord, l'actif successoral de cette région soit augmenté par les capitaux de la province et de l'étranger. A la vérité, une partie des valeurs des usines du Nord figure dans le portefeuille de la province, ce qui accroît d'autant le capital successoral de celle-ci. Ces deux articles de plus ou moins value se balancent-ils? Nous l'ignorons.

*
* *

Entre les individus, l'inégalité n'est pas moins sensible qu'entre les régions.

1. *Résultats de la première revision décennale du revenu net des propriétés bâties* (Rapport sur les), Imprimerie Nationale, 1901.
2. Despagnet, *Précis de droit international privé.*

Digitized by Google

Voici comment, d'après l'importance des tranches, se distribuent les capitaux :

	Nombre	Sommes
De 1 à 2,000 francs .	213,378	241,495,379
— 2,001 à 10,000 — .	97,257	554,175,032
— 10,001 à 50,000 — .	39,198	903,986,972
— 50,001 à 100,000 — .	6,964	477,418,303
— 100,001 à 250,000 — .	4,250	662,785,668
— 500,001 à 1,000,000 — .	684	453,692,706
— 1,000,000 à 5,000,000 — .	381	714,187,548
Au-dessus de 5,000,000 — .	27	250,892,552

L'esprit est frappé de ce que la tranche la plus faible, — de 1 franc à 2,000 francs, la plus nombreuse, — 58,6 o/o, ne prélève que 5,1 o/o alors que les tranches les plus fortes, — de 500,000 francs et au-dessus, les moins nombreuses, — 0,302 o/o, absorbent 29,7 o/o. A inégalité de nombre, les tranches les plus fortes sont à la tranche la plus faible dans la proportion de 5,8 à 1. A unité de nombre, le rapport est de 1227,5 à 1 [1].

Cependant ce n'est pas là la relation mathématique de la très grande fortune et de la quasi-misère. Nous avons déjà observé que, parmi les décédés, figurent des jeunes enfants des familles aisées, ne laissant aucun capital. De même dans cette catégorie se trouvent des mineurs qui n'ont qu'un livret d'épargne dont la limite est fixée par la loi à 1,500 francs. On relève aussi dans les héritages de 1 franc à 2,000 francs les bénéficiaires de revenus viagers souvent fort élevés : fonctionnaires, retraités, crédirentiers en viager. Les successions des étrangers tirant leurs revenus de valeurs mobilières étrangères échappent à l'impôt. Il en est de même de la dévolution de l'entière communauté du conjoint survivant, alors que les propres sont insignifiants [2]. Toutes ces personnes ne laissent qu'un actif assez faible. Faut-il cependant les ranger dans la classe des pauvres?

1. Voir tableau D *infra*.
2. *Projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1904* (Ch. des dép., Doc. parl. n° 1011, *Off.* 1903, p. 788).

Digitized by Google

*
* *

La répartition entre les individus est loin d'être constante dans toutes les parties de la France. En 1902, 27 successions supérieures à 5 millions se sont ouvertes dans sept départements : l'Ain (1), les Bouches-du-Rhône (2), la Côte-d'Or (1), le Nord (2), le Rhône (2), la Seine (16), la Seine-Inférieure (3). De millionnaires, vingt-sept départements n'en possèdent pas un seul. Neuf départements n'accusent pas de succession supérieure à 250,000 francs.

Il serait particulièrement intéressant de rechercher comment se comporte la répartition individuelle dans tous les départements. Afin d'abréger une enquête nécessairement très longue et qui implique des calculs minutieux, nous avons choisi dans des régions variées par leur situation, leur production et leur richesse, huit départements types : Seine, 1,315,019,302 francs; Nord, 201,528,537 francs; Rhône, 145,474,213 francs; Gironde, 99,243,538 francs; Manche, 52,799,654 francs; Charente-Inférieure, 30,000,019 francs; Aude, 20,169,717 francs; Lozère, 4,327,341 francs.

Les résultats de nos investigations ont été synthétisés dans le tableau B.

Digitized by Google

Tableau B

ACTIF NET DE	Seine		Nord		Rhône		Gironde		Manche		Charente-Inférieure		Aude		Lozère		Ensemble des départements[1]	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
1 à 2,000f	36,71	0,52	48 »	3,4	48 »	3,1	55 »	3,5	52 »	7 »	62,6	8,6	68 »	14 »	79 »	38 »	58,68	5,1
2,001 à 10,000f	21,7	2,4	29,7	9,9	28,2	8,4	27,1	10 »	31,7	19,5	27,6	24,8	24,4	22,5	17,3	28,5	27,75	11,16
10,001 à 50,000f	20,76	7,16	16,55	20,2	17,72	18 »	12,31	19,55	13,34	28,9	8,2	35,35	5,97	18,7	3,49	21,5	10,78	18,9
50,001 à 100,000f	7,8	6,5	3,1	11,5	2,9	9,5	3,09	13,3	1,8	13,6	1,15	13,25	0,93	8,8	»	»	1,91	10 »
100,001 à 250,000f	6,22	13,2	1,43	12,6	2,05	13,4	1,45	14,35	0,83	12,2	0,34	8,5	0,46	9 »	0,21	12 »	1,17	13,9
250,001 à 500,000f	3,4	12,2	0,67	13,4	0,65	9,6	0,65	13,75	0,27	11,8	0,09	6,1	0,12	6 »	»	»	0,405	10,8
500,001 et au-dessus.	3,41	58,02	0,55	29 »	0,48	38 »	0,4	25,55	0,06	7 »	0,02	3,4	0,12	21 »	»	»	0,302	29,7
	100 »	100 »	100 »	100 »	100 »	100 »	100 »	100 »	100 »	100 »	100 »	100 »	100 »	100 »	100 »	» »	100 »	100 »
Rapport des successions actives aux décès . . .	0/0 25 à 27,8		0/0 24,6 à 25,3		0/0 36 à 36,5		0/0 42 à 44,5		0/0 54,9 à 58,7		0/0 57 à 65,1		0/0 50 à 51,1		0/0 53 à 61		0/0 46,3 à 47,7	

1. La statistique placée sous la rubrique « ensemble des départements » a été puisée dans l'article de M. de Foville, *op. cit.* Quant au surplus du tableau B, ainsi qu'au contenu des autres tableaux, il a été établi par nous : les erreurs à relever sont notre œuvre.

Digitized by Google

Les enseignements du tableau B sont suggestifs.

Il est constant que la plus grande inégalité règne entre les diverses tranches suivant les unités administratives.

En premier lieu, la proportion des décédés sans actif paraît en raison inverse de l'importance du département. Ce phénomène trouve sa raison d'être dans la mortalité infantile évidemment variable avec les naissances plus nombreuses absolument dans la Seine, le Nord, le Rhône et la Gironde que dans les quatre autres départements, dans l'effectif des fonctionnaires, dans l'afflux des mendiants vers les centres riches, dans les facilités d'évasion de l'impôt. D'ailleurs, la tendance que nous avons signalée ne paraît pas générale. L'Aude et la Lozère, moins riches que la Manche et la Charente-Inférieure, n'en ont pas moins un coefficient plus faible de successions actives.

Le tableau B nous donne une vision suffisante de la répartition des valeurs dans les diverses tranches, cependant il ne nous permet pas de savoir si l'inégalité entre les individus croît ou décroît avec la richesse du groupe. Il est bien évident que si, dans une tranche déterminée, le département X a *n* fois plus de successions que le département Y, il pourra accuser *n* fois plus de capitaux sans que le principe de la proportionnalité soit entamé. Ainsi la Gironde paraît avoir plus de capitaux de 1 franc à 2,000 francs que le Nord : il n'en est rien parce que le pourcentage des parties prenantes n'est pas identique. Pour établir une comparaison utile entre des éléments hétérogènes, il faut ramener à l'unité le pourcentage dans chaque département et pour chaque tranche : tel est le travail que nous avons condensé dans le tableau C.

Digitized by Google

Tableau C

Tranche	Actif net de	Seine	Nord	Rhône	Gironde	Manche	Charente-Inférieure	Aude	Lozère	Ensemble des départements
1	1 à 2,000f. .	0,014	0,7	0,064	0,063	0,13	0,13	0,2	0,48	0,08
2	2,001 a 10,000f. .	0,202	0,33	0,22	0,405	0,61	0,9	0,9	1,6	0,4
3	10,001 à 50,000f. .	0,34	1,22	1,02	1,59	2,16	4,42	3,1	6,1	1,7
4	50,001 à 100,000f. .	0,83	3,7	3,27	4,3	7,55	12	9,4	»	5,2
5	100,001 à 250,000f. .	2,12	8,7	6,53	9,89	14,7	25	19,62	57,1	11
6	250,001 à 500,000f. .	3,6	18,5	14,7	22,7	43,5	67,7	50	»	26,9
7	500,001 et au-dessus.	1,7	52	79	62,5	116,6	170	183	»	98,3

Digitized by Google

Les procédés employés sont élémentaires. Dans la Seine, la tranche 1 (de 1 fr. à 2,000 fr.) = 36,71 en nombre et 0,52 en valeur; la tranche 7 (de 500,000 francs et au-dessus) = 3,41 en nombre et 58,02 en valeur. D'où il est facile de conclure que 1 o/o des successions vaut 0 fr. 014 o/o ou 17 o/o suivant le classement dans la première où la septième tranche. Cette méthode généralisée appelle quelques réflexions :

a) Dans chaque département, le coefficient croît en raison directe de la hiérarchie des tranches. Exceptionnellement, dans le Nord et la Gironde le coefficient de la tranche 2 est supérieur à celui de la tranche 1.

b) De département à département, le coefficient des tranches croît en raison inverse de la valeur totale du département jusqu'à la tranche de 100,000 francs : à partir de cette tranche le phénomène contraire se produit.

Reste à déterminer maintenant les rapports des diverses tranches entre elles, cotées de 1 à 7. Nous avons groupé vingt et une combinaisons dans le tableau D.

Digitized by Google

Tableau D

Rapport de la tranche	Seine	Nord	Rhone	Gironde	Manche	Charente-Inférieure	Aude	Lozère	Ensemble des départem^ts	Maximum	Minimum
2 à 1 A	14,4	2,1	3,4	6,4	4,7	7	4,5	3,3	5	Seine.	Lozère.
3 à 2	1,6	3,7	4,6	3,03	3,5	3,1	3,4	3,8	4	Rhône.	Seine.
4 à 3	2,4	3	3,2	2,9	3	4,3	3	»	3,6	Charente-Inf^re.	Seine.
5 à 4	2,55	2,3	2	2,3	1,7	2,5	2,08	»	2,1	Seine.	Manche.
6 à 5	1,7	2,1	2,2	2,3	3	2,7	2,5		2,4	Manche.	Seine.
7 à 6	4,7	2,8	5,4	2,7	2,6	»	3,6		3,7	Rhône.	Gironde.
3 à 1 B	24,3	1,7	15,2	25,2	16,6	34	15,5	12,7	21,2	Charente-Inf^re.	Nord.
2 à 4	4,1	11,2	14,8	10,6	12,3	13,3	10,4		13	Rhône.	Seine.
3 à 5	6,2	7,1	6,4	6,2	7,2	5,6	6,3	9,3	6,4	Lozère.	Charente-Inf^re.
4 à 6	4,3	5	4,4	5,2	5,7	5,6	5,5		5,1	Manche.	Seine.
5 à 7	8	5,9	12	6,3	7,2	6,8	9,3		8,9	Aude.	Nord.
4 à 1 C	59,3	5,2	51	68,2	58	92,3	47		65	Charente-Inf^re.	Nord.
2 à 5	10,5	26,3	20,6	24,4	24	27,7	21,7	35	27,5	Lozère.	Seine.
6 à 3	10,5	15,1	12,4	14,3	20,1	15,3	16,1		15,8	Manche.	Seine.
7 à 4	20,4	16,7	24,1	14,5	15,4	14,1	19,4		18,9	Rhône.	Charente-Inf^re.
5 à 1 D	151,4	12,4	101	157,1	113	192	98,1	118,9	137,5	Charente-Inf^re.	Nord.
6 à 2	17,8	56	66,8	68,3	71,3	85,2	55,5		67,25	Charente-Inf^re.	Seine.
7 à 3	50	42,7	77,4	39,4	53,9	38,2	59		58	Rhône.	Gironde.
6 à 1 E	257	26,3	229	361,8	334,6	520	250		335,5	Charente-Inf^re.	Nord.
7 à 2	84,1	157,5	359	154,3	179,6	188,8	203,3		245,75	Aude.	Seine.
7 à 1 F	1214,2	74,2	1234,3	947,8	897	1307,7	9150		1227,5	Aude.	Nord.

Digitized by Google

Sur ces vingt et une combinaisons, l'écart est *maximum* six fois dans la Charente-Inférieure, cinq fois dans le Rhône, trois fois dans la Manche et l'Aude, deux fois dans la Seine et la Lozère. La marge est *minimum* neuf fois dans la Seine, six fois dans le Nord, deux fois dans la Gironde et la Charente-Inférieure, une fois dans la Manche et la Lozère.

a) Quel que soit le degré de richesse d'un département, l'inégalité est commune à toutes les tranches;

b) Elle semble décroître avec l'importance du groupe;

c) Dans toute hypothèse, elle n'est certainement pas proportionnelle à l'accroissement des valeurs de sorte que la pauvreté soit fonction du progrès. Cinq fois plus riche que l'Aude, la Gironde n'a pas deux fois plus de successions inactives. Le Rhône, trente fois plus puissant que la Lozère, a sensiblement plus de successions de 1 franc à 2,000 francs.

Est-ce là une interprétation artificieuse des statistiques ou bien une illustration de règles économiques?

*
* *

La conquête mondiale appartient à la concentration des capitaux. Cette loi naturelle gouverne tous les modes d'activité humaine: les manufactures, les transports, le commerce de marchandises, de numéraire ou de titres fiduciaires. L'agriculture elle-même ne peut accroître son rendement que par l'intensification de la production, l'emploi d'engrais, d'amendements, d'irrigations, de machines.

Assurément, concentration ne signifie pas nécessairement accumulation entre les mêmes mains. On peut concevoir une entreprise puissante exploitée par le groupement de petits capitaux : c'est là la forme anonyme généralement adoptée dans la grande industrie. Sans discuter avec M. Andrew Carnegie, le roi de l'acier, si cette mise en œuvre ne présente pas de multiples inconvénients[1], il faut reconnaître qu'elle n'exclut pas une certaine accumulation de richesses. En premier lieu, l'agriculture ne connaît guère dans notre pays que l'appropriation individuelle : à défaut d'entente entre

1. *L'Empire des affaires*, Plon, 1903.

Digitized by Google

les petits propriétaires, la grande propriété, quoique exceptionnelle, réalise des perfectionnements et propage les meilleurs procédés d'aménagement du sol. En deuxième lieu, à supposer que l'anonymat convienne à toutes les autres entreprises, il ne s'ensuit pas une élimination complète des gros capitaux. Une industrie naissante offre trop de risques pour que la petite épargne en assume toutes les charges. Aux capitalistes plus avertis, plus audacieux appartiennent les titres flottants. Puis lorsque l'affaire a réussi, les titres se consolident et se disséminent de proche en proche. De là l'augmentation incessante du nombre des actionnaires dans les entreprises déjà éprouvées : tels les chemins de fer [1]. Mais l'industrie fût-elle assise sur des bases inébranlables, une sorte d'état-major doit imprimer à la société anonyme une unité de direction incompatible avec un suffrage trop divisé. Imagine-t-on les quatre cent mille actionnaires d'une compagnie de chemins de fer délibérant sur la marche d'une exploitation? Quel désarroi! Ici l'influence appartient et doit appartenir à un noyau de gros capitalistes dont la vigilance même est éveillée par les chances de pertes ou de gains.

D'ailleurs, cette accumulation de richesses n'est que provisoire. L'extension des syndicats et des coopératives, le développement du crédit, la diffusion d'une éducation technique affranchiront la petite propriété agricole de la routine et de la gêne qui entravent son essor. Quant aux autres industries, elles échapperont progressivement à l'influence de la grande fortune, qui va s'émiettant par la baisse du profit et de l'intérêt.

Ce bref exposé fournit l'explication de la répartition des capitaux successoraux.

Les régions du Nord sont plus riches que celles du Sud parce que les industries y sont plus concentrées. Dans nos régions, généralement agricoles, la concentration n'existe que dans la grande propriété, relativement rare et possédée dans une assez large mesure par de gros industriels du Nord qui ont étendu à la culture les procédés usités dans leur négoce.

1. A. Neymarck, Ce qu'on appelle la féodalité financière (*Journal de la Société de statistique de Paris*, 1902).

Digitized by Google

Une région riche comportant une masse partageable plus compacte, les inégalités individuelles s'estompent. Salaires plus élevés, profits relativement décroissants, chômages moins prolongés; œuvres de solidarité sociale plus répandues; occasions d'ascension et de chute plus multipliées: voilà les causes qui soudent la répartition à la production. Un seul héritage de 261,188 francs dans les Basses-Alpes prélève dans la contrée cinq pour cent des capitaux alors que dans la Seine il représente à peine deux centièmes pour cent!

JOSEPH BENZACAR.

Vu : F. SAMAZEUILH.

Bordeaux. — Impr. G. GOUNOUILHOU. — G. CHAPON, *directeur*.
9-11, rue Guiraude, 9-11

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES DU SIXIÈME VOLUME

1903

Livraison du 1er Janvier

		Pages.
J. Durieu.	Les matinées classiques du Théâtre des Arts de Bordeaux	1
P. Mibille.	Le problème de la langue internationale et sa solution par *l'Esperanto*.	13
Chronique. . . .	*Actes philomathiques :* Rapport général sur les travaux de l'année 1902, présenté par le Secrétaire général de la Société Philomathique à l'Assemblée générale du 5 décembre 1902. — Rapport sur les cours d'adultes (1er trimestre 1902-1903), présenté par le Directeur général des cours	32

Livraison du 1er Février

P. Courtault . . .	Un magistrat bordelais, le président Émérigon.	49
J.-A. Brutails. . .	Note sur la question de Terre-Neuve	62
L. Renaud.	Bourg-sur-Gironde pendant la Révolution . . .	75
Chronique. . . .	*Actes philomathiques :* Rapport de M. le Directeur de l'École supérieure de commerce et d'industrie sur le fonctionnement de l'École pendant l'année scolaire 1901-1902	89

Livraison du 1er Mars

A. Cagnieul. . . .	Le Salon des Amis des Arts	97
P. Meller.	Louis XIV à Bordeaux (1659); une représentation dramatique au Collège de la Madeleine. .	115
B. de Tannenberg .	Silhouettes contemporaines : M. Menéndez y Pelayo.	130

Digitized by Google

Livraison du 1er Avril

A. Elzingre. . . . Notions d'histoire littéraire russe contemporaine (1850-1900) 145
J.-A. Brutails. . . Notes archéologiques : la nef de la cathédrale Saint-André. 167
P. Paris. . . . . Villanueva y Geltru et l'Institut Balaguer. . . . 175
Chronique. . . . Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements 187

Livraison du 1er Mai

J. Matignon. . . . La délivrance des Légations de Pékin *(1re partie)*. 193
J. Durieu. . . . . Les samedis littéraires du Théâtre des Arts : la Légende du Paysan. 207
X. . . . . Le nouveau poste d'aiguillage électrique de la gare Saint-Jean, à Bordeaux. 226
Chronique. . . . L'épargne en France. 240

Livraison du 1er Juin

A. Le Breton . . . Pêcheurs d'Islande et de Terre-Neuve. 241
L. Paris . . . . . Analyse raisonnée de la *République* de Platon (1er article). 262
J. Matignon. . . . La délivrance des Légations de Pékin *(suite et fin)*. 274

Livraison du 1er Juillet

R. Dezeimeris. . . Vieux bouquinistes de Bordeaux (Souvenirs d'un bibliophile) 289
L. Paris . . . . . Analyse raisonnnée de la *République* de Platon (2e article) 297
Chronique. . . . *Actes philomathiques :* Distribution solennelle des prix aux élèves des cours d'adultes (1re partie). 324

Livraison du 1er Aout

C. Jullian. . . . . Les invasions ibériques en Gaule et l'origine de Bordeaux 337
Dr J. Bergonié . . Pour n'avoir pas chaud. 350

Digitized by Google

SAINT-JOURS . . . . Preuves de l'antique stabilité des côtes de Gascogne. 359
J.-A. BRUTAILS. . . De l'appellation « Filleules de Bordeaux ». . . . 373
Chronique. . . . *Actes philomathiques :* Distribution solennelle des prix aux élèves des cours d'adultes *(suite et fin)*. 375

LIVRAISON DU 1er SEPTEMBRE

J. CABRIT . . . . . Auguin. 385
L. COSME . . . . . A propos d'autographes de Montesquieu (Souvenirs d'un témoin de sa vie) 391
J.-A. BRUTAILS. . . Notes sur les anciennes confréries et l'Assistance mutuelle dans le Sud-Ouest. 402
E. MONTAUDRY . . . Étude des vents dans le golfe de Gascogne. . . 410
Chronique. . . . Topographie ancienne et moderne de la ville de Bordeaux ; son influence sur l'état sanitaire. — La pêche de la sardine 425

LIVRAISON DU 1er OCTOBRE

L. PARIS. . . . . Le dénouement de l'*Alcade de Zalaméa* (comedia de Calderon. Interprétation en vers français) . 433
M. MILLET. . . . . Les Brahmes convertis de Trichinopoly. 455
E. DE PERCEVAL . . A propos d'un bijou quasi historique. 460
Chronique. . . . Il y a cent ans. 469

LIVRAISON DU 1er NOVEMBRE

J. LIDY . . . . . Les eaux de Bordeaux 481
R. CÉLESTE . . . . Charles-Louis de Montesquieu à l'armée 504
A. CAGNIEUL. . . . Le Salon d'Automne des Artistes girondins. . . 525

LIVRAISON DU 1er DÉCEMBRE

Léon RENAUD . . . La duchesse de Berry à Blaye (quelques documents inédits). 529
L. PARIS. . . . . *Yvan le Terrible*, drame en cinq actes (1er acte) . 549
J. BENZACAR. . . . De la répartition des capitaux en France 563

Digitized by Google

Digitized by Google